



**UNIVERSITE MOHAMMED V de Rabat, FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES
ET SOCIALES -AGDAL**

UFR : Développement Politique et Social

Thèse pour l'obtention du doctorat en Droit Public

Présentée et soutenue publiquement par :

Mlle Nabila SI ALI

Sous la direction du Professeur :

M^{me} Amina EL MESSAOUDI

Membres du jury :

Présidente: Pr. Amina EL MESSAOUDI

*Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal*

Suffragants:

Pr. Abderrahim EL MASLOUHI

*Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal*

Pr. Zakaria ABOUDDAHAB

*Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal*

Pr. Khalid CHEGRAOUI

*Professeur de l'Enseignement Supérieur à l'Institut des Etudes Africaine-
Université Mohamed V-Rabat*

Pr. El Mostafa REZRAZI

Professeur de l'Enseignement Supérieur à l'Université de Sapporo Gakuin- Japon

**Année Universitaire
2015-2016**

Remerciements

Cette thèse de doctorat n'aurait pu aboutir sans le concours d'un grand nombre de formations et de stages au cours des années de recherche qu'elle a nécessité. Qu'il me soit permis d'exprimer, à tous mes enseignants et tuteurs, toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Mes remerciements s'adressent, en particulier, à mon Professeur-Encadrant, Madame Amina El Messaoudi pour m'avoir permis de mener cette thèse sous sa direction et de la terminer dans les meilleures conditions qui soient.

Ma gratitude va également aux Professeurs Abdallah Saaf pour m'avoir guidé et suivi pendant cette longue marche vers la finalisation de ce travail. Leurs critiques et leurs orientations ont été pour moi la meilleure des références.

J'ai aussi une dette toute spéciale de reconnaissance envers les Professeurs Matsumoto Shoji et El Mostafa Rezrazi de la Faculté des Sciences Juridiques de l'Université de Sapporo Gakuin pour m'avoir acceptée au sein de leur établissement et encadrée pendant six mois afin de réaliser mon étude du modèle du développement japonais «Un village, Un Produit » (One Village One Product –OVOP).

Je ne peux oublier Son Excellence l'Ambassadeur du Maroc en Chine M. Jaafar Hakim Laalej, Son Excellence l'Ambassadeur du Maroc au Japon Dr. Samir Arrour et Son Excellence l'Ambassadeur du Maroc en Corée de Sud M. Mohammed Chraïbi pour toute l'aide qu'ils m'ont octroyée afin de finaliser ce travail.

Toute ma reconnaissance va aussi à Mohammed Maliki, le Directeur de la Direction de l'Asie et l'Océanie du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour m'avoir accueillie dans son service et apporté son appui, en tant que stagiaire, du mois d'octobre 2008 au mois de septembre 2009. Il en va de même pour M. Mohammed Grine et Mme Mounira Jaidi de l'Institut et Fondation CDG (Caisse de dépôt et de gestion) qui m'ont reçue pour un stage de longue durée, du mois d'octobre 2009 au mois de mai 2010.

Je n'aurai cesse de remercier les ambassades du Japon, de la Chine et de la Corée de Sud au Maroc ainsi que les bureaux de la JICA et la KOICA à Rabat pour leur disponibilité et pour m'avoir facilité l'accès à toute la documentation nécessaire.

Je tiens à souligner l'exceptionnel soutien de la Fondation du Japon qui m'a octroyé une bourse sans laquelle mon séjour de recherche au Pays du Soleil Levant n'aurait été possible.

Que ma mère, mon père, ma sœur trouvent dans l'accomplissement de cette recherche, la juste récompense de tant de compréhension et d'encouragement dont ils m'ont gratifiée.

Puissent les uns, les autres et ceux que je n'ai pas cités considérer que j'ai fait de mon mieux ce qu'ils m'ont si généreusement aidé à réaliser.

Abréviations et acronymes

ACRI	African crisis response initiative
AMCI	Agence marocaine de la coopération internationale
APD	Aide publique au développement
APE	Accords de partenariat économique
ASEAN	Association of south east asian nations
ATV	Accord sur les textiles et les vêtements
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BMD	Banques multilatérales de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CCG	Conseil de coopération du golfe
CCPIT	China council for the promotion of international trade
CDRA	Coalition pour le développement du riz africain
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
CEDEAO	Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIDC	Committee for international development cooperation
CMA	Coalition mondiale pour l'Afrique
CMPE	Centre marocain de promotion des exportations
CNOOC	China national offshore oil corporation
CNCE	Conseil national du commerce extérieur
CNPC	China national petroleum corporation
COMESA	Common market for eastern and southern Africa
CSCEC	China state construction & engineering corporation
DTS	Droit de tirage special
ECDPM	European center for development policy management
ECOWAS	Economic community of west african states
EDCF	Economy development cooperation fund
FAA	Forum asie afrique
FKI	Federation of korean industries
FAAA	Forums d'affaires afrique-asie
FOCAC	Forum on China–Africa Cooperation
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des nations unies pour la population
GCRAI	Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale
IBSA	Inde Brésil-Afrique du Sud
IDA	International development association
IDE	Investissements direct à l'étranger
IFEER	Institut de formation aux engins et à l'entretien routier
INDH	Initiative nationale pour le développement humain

ISTPM	Institut spécialisée de technologies des pêches maritimes
ISPM	Institut scientifique des pêches maritimes
JBIC	Japan bank for international cooperation
JICA	Japan international cooperation agency
JETRO	Japan external trade organization
JOI	Japan institute for overseas investment
KOAFEC	Korea-Africa economic cooperation conference
KOICA	Korean agency for international cooperation
KOTRA	Korea trade- investment promotion agency
MINUAR	Mission des nations unies au Rwanda
MOFA	Ministry of foreign affairs
MONUSCO	Mission de l'organisation des nations unies pour la stabilisation en RD Congo
MMTC	Metals and minerals trading corporation
NAASP	New asian–african strategic partnership
NEPAD	New partnership for africa's development
NERICA	Nouveau riz pour l'Afrique
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif de millénaire pour le développement
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMP	Opérations de maintien de la paix
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEE	Office national de l'électricité, électrification rurale
ONMT	Office national marocain du tourisme
ONG	Organisations non gouvernementales
ONGC	Oil and natural gas corporation
ONHYM	Office national des hydrocarbures et des mines
ONUCI	Opération des nations unies en Côte d'Ivoire
ONTS	Office national du thé et du sucre
ONU	Organisation des nations unies
ONUDI	Organisation des nations unies pour le développement industriel
ONUMOZ	Opération des nations unies au Mozambique
OSC	Organisations de la société civile
OSCAL	Office of the special coordinator for Africa and the least developed Countries
OSBP	One stop border post
OVOP	One Village One Product
PAY	Plan d'action de Yokohama
PED	Pays en voie de développement
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut

PMA	Pays moins avancés
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PPC	Programme de partage des connaissances
PDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PPTE	Pays pauvres très endettés
PPP	Partenariats public-privé
RDC	République démocratique de Congo
RECAMP	Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
RPC	République populaire de Chine
SACU	Southern African custom union
SADC	Southern African development community
SFI	Société financière internationale
SOM	Senior officials meeting
SWIFT	Society for worldwide interbank financial telecommunication
TICAD	Tokyo international conference on African development
TSA	Initiative tout sauf les armes
TPP	Trans-pacific partnership
UA	Union africaine
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UNEP	United Nations environment programme
UNISFA	United Nations interim security force for Abyei
UNMISS	United Nations mission in South Sudan
UNMIL	United Nations mission in Liberia
USAID	Agence américaine pour le développement international

Sommaire

Introduction générale

Première partie :

Les capacités et les tendances des bailleurs des fonds dans la coopération afro-asiatiques

Chapitre I : Les capacités et les tendances de la coopération nippo-africaine

Chapitre II : Les capacités et tendances de la coopération sino-africaine

Chapitre III : Les capacités de la coopération afro-indienne et afro coréenne

Chapitre IV : Les tendances de la coopération afro-indienne et afro coréenne

Deuxième partie :

Les capacités et les tendances dans les relations Maroc-Asie

Chapitre I : La coopération Maroc-Japon

Chapitre II : La coopération Maroc - Chine

Chapitre III : La coopération Maroc- Corée du Sud

Chapitre IV : La coopération Maroc – Inde

Chapitre V : Etude de cas- le projet d'OVOP comme modèle du renforcement de l'aide pour le développement

Synthèse générale

Bibliographie

Introduction générale

I. Problématique

Dans la présente thèse, nous avons tenté d'explorer d'une part, la coopération afro-asiatique et d'analyser les différentes formes de cette coopération dans leurs conditions, leurs capacités actuelles et dans leurs tendances, d'autre part. Mais, cette tentative ne peut être considérée comme générant de la valeur ajoutée qu'avec une analyse du positionnement du Maroc dans cette coopération intercontinentale.

Malgré la rareté de la production scientifique au Maroc sur les affaires asiatiques, le thème demeure relativement nouveau. D'où, le caractère explorateur de la présente étude.

L'auteur de cette thèse a été amené à développer le sujet sur ***la coopération internationale en matière de développement: Etude sur les capacités et les tendances des bailleurs des fonds asiatiques (Japon-Chine) en Afrique*** dans un premier temps, par la présentation générale des différents types de coopération afro-asiatique au cours de la dernière décennie. Sa réflexion prend son ancrage surtout à partir de la création des forums de coopération afro-asiatique considérés comme un nouveau cadre référentiel de toutes les interactions futures entre l'Afrique et l'Asie. Il s'agit des différents forums afro-asiatiques, notamment la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) en 1993, le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) en 2000, le Forum Corée-Afrique pour la coopération économique (KOAFEC) en 2006 et puis le Sommet Inde-Afrique (IAF-S) en 2008.

Il est important de souligner que nous n'avons pas limité notre réflexion à l'approche descriptive de la nature et de l'évolution des relations afro-asiatiques au sein des forums asiatiques pour la coopération (la diplomatie des Forums). Mais, nous nous sommes aussi engagés à étudier et suivre les changements qui marquent les orientations générales de la diplomatie asiatique vers l'Afrique et par conséquent, affectent la dynamique et la performance des relations bilatérales entre les donateurs asiatiques et les pays africains. Il est vrai que l'effet du déménagement de l'Union africaine à Addis-Abeba a permis sa participation aux Forums Afro-asiatiques en qualité de coorganisateur prenant en considération que les quotas de l'aide sont basés classiquement sur la nature et la qualité des relations bilatérales. Par ailleurs, il s'agit également pour nous de repérer l'impact des mutations économiques, politiques et sécuritaires mondiales sur les modalités de prise de décision et de formulation des plans d'actions de la coopération thématiques vers l'Afrique. Rappelons que ces plans d'actions intègrent le bouquet du financement des dossiers de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme ou même de la lutte contre la piraterie et la sécurisation des itinéraires de transport maritime, etc.

Pour une meilleure compréhension de la nature des implications de l'aide en provenance des pays asiatiques vers l'Afrique, nous allons procéder, dans la première partie, à la présentation d'un diagnostic général des mécanismes de la coopération des quatre modèles qui sont la TICAD (Conférence Internationale de Tokyo pour le

Développement de l'Afrique) et les relations afro-japonaises, le FOCAC (Forum pour la Coopération Chine-Afrique) et les relations sino-africaines, les relations Corée-Afrique et enfin, le Sommet Inde-Afrique et les relations Inde-Afrique.

Nous déterminerons ensuite la nature des tendances et des pistes que prendraient ces relations dans les proches et moyens termes. Cette approche permettra de mieux comprendre le positionnement des partenariats maroco-asiatiques dans leurs dimensions bilatérales et multilatérales.

L'impact des changements mondiaux actuels sur les relations afro-asiatiques, notamment la crise économique et monétaire mondiale depuis 2008, la détérioration de la sécurité dans la région du Sahel, de l'Afrique du Nord et dans la zone de l'Asie pacifique, représente un facteur influant sur les tendances de la coopération afro-asiatiques. A cela s'ajoute la moindre influence de la doctrine des Nations Unies sur les Objectifs Millénaire pour le Développement.

De ce fait, les bailleurs de fonds doivent parvenir à un accord sur une nouvelle feuille de route (Post OMDs) qui combinerait la préservation des intérêts des pays donateurs sur les marchés cosmopolites et répondrait également aux exigences des pays pauvres.

D'autres variables ont également une influence sur les relations afro-asiatiques, notamment la capacité de l'Union africaine (UA) à s'imposer comme un partenaire décisionnel au sein des différents forums de coopération internationale ; démonstration qui, dès lors, a été faite.

En effet, lors de la cinquième édition de la TICAD, en 2013, à Yokohama, l'UA a été en mesure d'avancer sa vision sur la coopération en matière de la sécurité et de la défense et a convaincu le Japon d'appuyer ses efforts au lieu de limiter son intervention à la seule coopération bilatérale.

En raison de toutes ces influences externes dans la coopération afro-asiatique, nous allons discuter de ces nouvelles tendances, à partir d'une approche transversale et ce, autour des indicateurs thématiques majeurs dans chacune de ces coopérations afro-asiatiques.

Compte tenu de la nature des nouvelles tendances dans les différents forums de la coopération afro-asiatique, nous avons consacré la deuxième partie de cette thèse à l'évolution des relations maroco-asiatiques puis, à l'examen des perspectives de ces relations et des difficultés inévitables ou éventuelles auxquelles le Maroc pourrait faire face dans ces partenariats avec les pays asiatiques sur le plan bilatéral et multilatéral.

Réfléchir sur le positionnement du Maroc dans les forums de coopération afro-asiatique exige effectivement d'aller au-delà des contraintes du quotidien politique. L'idée maitresse consiste à savoir si la tension du lourd agenda imposé par l'UA sur les forums actuellement (et même dans le court terme, si on considère le retour de la dynamique diplomatique du Maroc en Afrique) n'est qu'un phénomène intermittent. Celui-ci est-il un épisode de crise ou un déséquilibre limité dans le temps, consécutif à l'effondrement de l'ordre bilatéral de la coopération internationale ? Ou bien, ce changement du bilatéral vers le multilatéral circonscrit-il désormais la nouvelle configuration irréversible de l'agenda post-OMDs ?

Le Maroc, dans ses engagements internationaux et leurs implications pour le futur, cumule différents accords avec l'UE, les USA, les accords d'Agadir en plus de ceux relatifs à l'OMC, l'ONU, le FMI, la Banque mondiale et d'autres instances internationales.

Avec tout ce que ces accords impliquent comme effets et impacts sur l'économie du pays et sur la dynamique de son ouverture, comme risques, opportunités et contraintes potentiels sur le marché domestique, un certain nombre de problèmes se pose. Quel arbitrage le Maroc doit-il opérer entre ses engagements aux niveaux bilatéral et multilatéral ? Quels sont les efforts à consentir pour faire du Maroc une réelle plateforme d'exportation et un espace privilégié pour les investissements étrangers ?

Les engagements internationaux à caractères économique et financier structurent et conditionnent les relations économiques du Maroc avec l'étranger et marquent durablement les choix économiques internes. Il s'avère alors nécessaire de rappeler quelques données intrinsèquement liées à ces relations :

- Allègement du déficit courant des échanges extérieurs, passant de 7,6% du PIB en 2013 à 6,0% en 2014¹;
- Stabilisation de la dette publique globale à 78,6% du PIB en 2014 et en 2015 au lieu de 75,5% en 2013. Celle du Trésor passerait de 63,5% en 2013 à 64,3% du PIB en 2014².
- Conjoncture économique nationale et surtout internationale difficile : conjoncture marquée notamment par la baisse de la demande adressée au Maroc, l'instabilité des prix du pétrole, la montée du chômage dans les pays du nord avec des impacts sur les recettes touristiques et les transferts des MRE ont contribué au creusement du déficit de la balance des opérations courantes du Royaume au cours de ces dernières années. Le solde du compte courant de la balance des paiements (en pourcentage du PIB) est ainsi passé de -4,6% en 2010, à -8,0% en 2011 et -9,7% en 2012, avant de connaître un recul de 2 point en 2013 à -7,7%, grâce à l'amélioration du déficit commercial conjugué aux bonnes performances des IDE, dont les impacts des cessions de participations de la SNI dans ses filiales agroalimentaires et les dons des pays du Golfe (plus de 5 milliards de dirhams en 2013)³.
- En dehors des recettes de privatisation, le Maroc n'a attiré en moyenne que 500 millions de dollars/an d'investissements étrangers directs (IED) en 2005, ce qui ne constitue que 2,5% des IED allant aux pays émergents (environ 200 milliards de dollars)⁴. Ainsi, le Maroc est passé du 129^{ème} rang sur 178 pays en 2008 au 87^{ème} rang sur 189 pays selon les rapports annuels «Doing Business» de la Banque Mondiale. Pour l'année 2011, le Maroc a progressé dans son classement mondial, ce qui l'a placé

¹ Haut Commissariat au Plan, Synthèse du budget économique prévisionnel 2015, présenté par M. Ahmed Lahlimi. 22/01/2015 in : <http://www.hcp.ma/> consulté le 25/02/2015.

² Haut Commissariat au Plan, Synthèse du budget économique prévisionnel 2015, *ibid*.

³ Nouvelle Tribune, Balance des Paiements, le Solde Commercial Plombe le compte courant, in : <http://Int.ma/balance-paiements-solde-commercial-plombe-compte-courant/> Consulté le 1/08/2014.

⁴ Bilan des investissements directs étrangers dans le Monde et au Maroc en 2004. Direction des Etudes et des Prévisions Financières. Ministère Des Finances et de la privatisation. 2005.

devant des pays comme le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, l'Argentine et la Grèce⁵. Sur la même période, les investissements directs étrangers ont enregistré une hausse passant de 28 à 40 milliards Dirhams en dépit d'une conjoncture internationale peu favorable⁶. Le Maroc a su attirer au cours de la dernière décennie un écoulement relativement important de capitaux étrangers, s'appuyant essentiellement sur la politique de privatisation, la conversion de la dette extérieure en investissements et puis les opérations de concession de services publics⁷. Sur le plan sectoriel, c'est notamment le secteur bancaire, le tourisme, l'énergie et l'industrie qui ont pris le relais⁸. Toutefois, le niveau des IDE demeurerait toujours modeste, malgré l'installation récente de plusieurs grands groupes au Maroc tels que Mitsui, Safran, Renault, Yazaki, Sumitomo, et autres. C'est après avoir enregistré un repli en 2009-2010, sous l'effet de la récession mondiale, que les flux d'IDE sont repartis à la hausse depuis 2011 et ce, malgré la crise de la zone euro et les effets des bouleversements du "printemps arabe"⁹. En 2013, le Maroc a reçu la plus grande quantité d'IDE du Maghreb et se classe parmi les premiers au niveau du continent africain¹⁰. Il est également à noter que le pays a gagné huit places dans le classement Doing Business en 2014 de la Banque mondiale relatif à la qualité du climat des affaires (87^{ème} sur 189 pays)¹¹. La France, l'Arabie Saoudite et l'Espagne sont les principaux investisseurs. Les investissements sont centralisés principalement dans les secteurs de l'immobilier, de l'industrie et du tourisme. La stabilité du Maroc devrait toutefois attirer les investisseurs. De plus, plusieurs chantiers visant la modernisation des structures économiques ont été lancés pour stimuler les IDE¹². Casablanca notamment, ambitionne à travers son Authority Finance City de devenir un *hub* financier international.

En effet, ces avancées et ces contraintes liées à la globalisation ne confisquent pas les potentialités de l'environnement favorable aux affaires au Maroc. Mais, au delà du discours sur la compétitivité, le Maroc n'a pas encore de stratégie commerciale pour aborder les marchés les plus porteurs de l'économie mondiale, notamment asiatiques.

Au delà des relations bilatérales et conventionnelles du Maroc avec son environnement régional et international, au-delà des agendas du règlement des crises majeures et pour maintenir un statut géostratégique important dans le futur, le Maroc est appelé en premier lieu à développer un plan d'action de *monitoring* intercontinental qui désigne les priorités et les attributs de chaque partenaire et second lieu, à opérer ces relations économiques et diplomatiques avec une philosophie de veille et un esprit

⁵ Agence Marocaine de Développement des Investissements, Invest in Morocco Newsletter. N°13. mars 2014, in : http://www.invest.gov.ma/upload/documents/fr_Doc_371.pdf / Consulté le 21/07/2014.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Banque PNB-Paris, Maroc, les investissements, in :

<https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/implanter/maroc/investir/> consulté le 1/02/2015.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

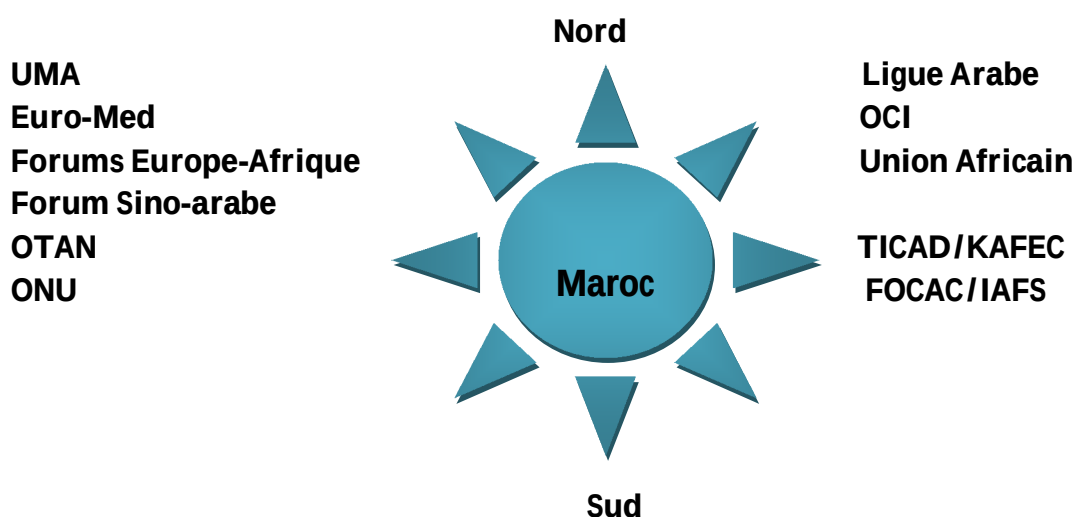
¹² Banque PNB-Paris, Maroc, les investissements, *ibid.*

prospective qui peuvent éviter au pays toute surprise due à toutes ruptures éventuelles ou exceptées.

De nombreuses ruptures peuvent en effet survenir et les scénarios ne peuvent en aucun cas les exclure. La rupture la plus lourde de conséquences serait celle qui verrait l'enlèvement de l'option d'une coopération exclusive UA-Forums de coopérations intercontinentales. Cette rupture forcerait le Maroc à se tourner vers d'autres options. Dans quelle mesure alors, le Maroc en serait-il affecté et quelles sont ses alternatives?¹³

Si la puissance est fonction d'une addition de ressources économiques et militaires, serait-il classé parmi les petits pays dépourvus de toute capacité d'influence dans les affaires internationales ? Or, un pays militairement et économiquement modeste peut compenser ce défaut en s'appuyant sur la puissance relationnelle. Tel est le cas du Maroc qui obtient des ressources essentiellement de ses liens diversifiés avec les acteurs internationaux et tire profit de ses relations bilatérales en continuant à accentuer sur la fidélité aux alliés. Il s'agit en fait des rapports qu'entretient le Maroc, tant au niveau régional et international, qui lui assure la présence la plus large possible à l'échelle mondiale¹⁴.

Le Maroc pourrait alors se mobiliser, rétablir sa présence traditionnelle dans les différents organismes régionaux et par conséquent, bénéficier de son appartenance identitaire, géostratégique et politique (au sein de la ligue Arabe, du Sommet Islamique, du Comité d'Alquds) et de ses rapports privilégiés avec les pays concernés :



Source: élaborée par l'auteur de la thèse

I.1 Le poids du Maroc en Afrique

Les scénarios du futur invitent le Maroc à s'interroger plus en profondeur sur son rôle africain. Le Maroc ne pourra pas ignorer l'Afrique subsaharienne et l'établir dans la marginalité et l'aide humanitaire. Il s'agit en effet d'une appartenance identitaire et puis, d'un marché potentiel énorme.

¹³ Haut Commissariat au Plan, Maroc dans la Géostratégie Mondiale. Rapport non-publié. 2006.

¹⁴ Rachid El Houdaigui, La politique étrangère sous le règne Hassan II. Harmattan. 2003. p. 22.

Le rôle de la diplomatie royale, depuis 1999, a mobilisé plusieurs lieux de coopération existante et potentielle. La réussite de cette implication multi dimensionnelle exige que :

- le Maroc reprenne son rôle au sein de l'Union africaine ;
- au-delà des manœuvres, le Maroc reconsidère le continent africain dans son être identitaire en tant que composant vital de la socialisation politique et culturelle ;
- le Maroc mette en action un agenda qui invite les investisseurs marocains à lancer à plusieurs projets dans différents endroits du continent voire même, à inventer des formats de coentreprises maroco-asiatiques (joint-ventures), notamment dans la zone de l'Afrique de l'Ouest.

Puisque le Maroc, qui fût l'un des membres fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et quitta l'OUA le 12 novembre 1984, rejette toujours l'idée de réintégrer l'organisation continentale tant que celle-ci admet dans ses rangs le corps de l'Etat virtuel de la RASD, l'innovation de nouvelles formes de coopération sectorielle distinguée notamment dans le cadre de la coopération tripartite Maroc-Asie-Afrique demeure une nécessité.

1.2 Le positionnement du Maroc dans les relations afro-asiatiques

Afin de bien concevoir les caractères et la nature des relations maroco-asiatiques de coopération, nous avons procédé, dans la deuxième partie, à la présentation des états des lieux à partir de quatre modèles : les relations sino-marocaines, les relations nippo-marocaines, les relations Corée-Maroc et les relations Inde-Maroc.

Puis, dans une deuxième phase, nous avons analysé les différentes directions et tendances susceptibles de dominer dans les courts et les moyens termes notamment, pour ce qui concerne les tendances éventuelles, tant au niveau de la performance au sein de la coopération bilatérale qu'au sein du cadre intercontinental afro-asiatique.

En effet, le système des relations maroco-asiatiques sont aussi multidimensionnelles que complexes dans leurs aspects économique, culturelle et géopolitique. Reportant la dimension des relations bilatérales plus loin dans l'analyse, il est permis de dire tout d'abord que l'action diplomatique marocaine auprès des pays asiatiques se détermine par sa diversité, sa richesse et par la différence des moyens d'action. Les relations du Maroc avec l'Asie musulmane par exemple se déterminent régionalement à travers des canaux et de grands forums régionaux tels que l'OCI. Notre relation avec l'Asie du Sud est déterminée à travers des normes qui conservent incontestablement les intérêts des partenaires du Golfe arabe et des Etats-Unis, notamment après la guerre en Afghanistan alors que notre relation avec les pays du sud-est asiatique est déterminée par nos intérêts communs fondés sur le rôle que le Maroc est en mesure de jouer auprès des pays de la région du fait de son appartenance aux mondes arabo-afro-méditerranéen.

En dépit du développement favorable de l'action diplomatique marocaine dans la région asiatique, nous pouvons remarquer que les acteurs économiques privés ne font pas montre d'audace suffisante dans leurs interactions avec cette région, et cela en

raison de plusieurs facteurs dont le plus important semble être l'absence d'esprit d'aventure et une prise d'initiative limitée chez les hommes d'affaires marocains en vue d'ouvrir de nouveaux marchés, trop éloignés à leurs avis. En effet, si la complexité culturelle et linguistique joue un rôle indéniable dans le déficit à ce niveau, l'étude de terrain entreprise nous confronte à un autre paradoxe du fait que le Maroc reste l'un des pays arabes les moins servis par les compétences des hauts cadres ayant entrepris leurs études ou formations supérieures au Japon, en Chine ou en Corée¹⁵.

Le syndrome chinois provoqué par l'implantation de certaines petites entreprises commerciales à Casablanca, Kenitra et autres villes, reflète ainsi l'impréparation du marché intérieur marocain à la concurrence et à la compétition. L'existence même de ces petites entreprises chinoises est en soi un fait positif dans la mesure où elle constitue un contexte empirique de préparation de notre marché intérieur pour préparer à la compétition féroce qui l'attend dans le proche futur, du fait que le monde se dirige vers une situation où les marchés intérieurs vont perdre toute immunité protectionniste traditionnelle. Mais à signaler que la résistance du Maroc contre l'installation intensif des travailleurs Chinois au Maroc demeurerait couronnée de succès, compte tenu que le Maroc a parié, en contrepartie des facilités accordées aux investisseurs, sur la valeur ajoutée dans le marché du travail et ainsi sur la stimulation de l'économie marocaine vers la productivité et la compétitivité.

I.3 Les relations Maroc-Chine

Les relations diplomatiques Maroc-Chine vont connaître après les années quatre vingt un un développement notable dépassant le niveau de relations normales. En effet, en s'étant ouvert sur des possibilités d'association effective avec la Chine, le Maroc devient ainsi le portail de l'Afrique pour la Chine et une partie du monde arabe. Parmi les domaines stratégiques dans les priorités de la coopération entre les deux pays, nous retrouvons, à titre d'exemple, la pêche maritime. Le Maroc et la Chine disposent de plus de vingt sociétés mixtes occupant 77 navires de pêche. Le programme de coopération mixte entre l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines et le Groupe nationale chinois de prospection pétrolière peut être considéré comme un modèle des relations d'association que les deux pays désirent développer dans les années ultérieures.

Le Maroc est appelé par ailleurs, à développer d'autres domaines de coopération, à titre d'exemple le secteur du phosphate qui est conduit à avoir un nouvel essor par la multiplication des opérations à travers une amélioration effective des relations entre l'office chérifien des phosphates et « la Cinoshime ».

Dans le cadre de son contexte arabo-africain, le Maroc s'est habitué au confort de ses relations amicales avec la Chine car ne souffrait d'aucune perturbation à tous les niveaux. Il est vrai qu'en dépit des réserves idéologiques dont faisait preuve le Maroc eu égard à la diffusion de l'idéologie communiste pendant la guerre froide, ceci n'a pas engendré un obstacle au développement de ces relations à tous les niveaux.

¹⁵ El Mostafa Rezrazi, Le Maroc et l'Asie, Conférence sur la diplomatie marocaine dans sa cinquantaine, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Club Diplomatique (En Arabe). Rabat. 2005. p. 54.

Suite à la retenue dont la Chine aura fait preuve à l'égard de l'utilisation de la politique étrangère dans la diffusion de la pensée et de l'idéologie communistes durant les trois dernières décennies, le souci essentiel nouveau de la Chine est désormais le développement économique, d'où qu'il vienne et par n'importe quel moyen. Avec la fin de la guerre froide et la propagation de l'hégémonie des Etats-Unis sur le système global des cercles qui instaurent l'ordre international, le regard du Tiers-Monde, avec toutes ses constituantes asiatique, africaine, arabe et latino-américaine, s'est porté sur le rôle de la Chine dans la défense de leurs causes au niveau international. Toutefois, la Chine qui est sorti de la guerre froide pour se confronter à l'ouverture et à la globalisation a su sagement garder son appui calme face aux causes des pays du Sud sans faire appel à ses positions antérieures relevées.

La préoccupation de la Chine s'oriente progressivement vers la défense/soutien de son économie, à la résolution de ses problèmes régionaux et à l'ouverture dans les domaines diplomatiques et économiques sur le monde arabe et sur l'Afrique afin de servir sa nouvelle politique et sa consolidation face aux regroupements économiques géants. Cependant, l'outil de production de la décision dans la politique étrangère de Pékin s'appuie sur les relations des affaires étrangères d'une part et, sur les rapports du Comité des relations étrangères du parti communiste d'autre part. Cette situation explique l'équilibre de la politique étrangère chinoise à un niveau raisonnable entre l'agenda pragmatique et un autre éthico-stratégique.

De là, l'importance extrême des forums sino-africains et sino-arabes comme cadre commun d'action et de réflexion pour de nouveaux moyens de coopération dans tous les domaines, que ce soit en termes d'intérêts pragmatiques fondés sur des avantages communs ou bien en termes d'intérêts généraux.

En restituant le Maroc dans son contexte arabo-africain, nous pouvons établir l'orientation générale des relations extérieures maroco-chinoises à partir de deux axes essentiels intégrant les intérêts, les négociations et la performance diplomatique de chacune des deux pays :

1. Encouragement par la Chine du développement du Maroc par la consolidation de ses investissements, cédant ainsi des aides et des crédits orientés vers des projets de développement prometteurs au Maroc, en contrepartie d'un développement de la coopération économique au niveau de l'accès à des marchés, de l'application réciproque des traités douaniers entre la Chine et le Maroc, de l'élargissement du rôle du Maroc et de son activation comme portail pour les marchés africains, en plus de la création d'opportunités d'encouragement des hommes d'affaires marocains en vue d'investir en Chine.
2. Soutien du Maroc dans sa cause d'intégrité territoriale, en insistant sur les résolutions des Nations unies eu égard à la solution du différend du Sahara par l'activation de l'outil de négociation politique en vue d'arriver à une solution finale. En contrepartie, le Maroc s'engage à défendre le concept d'unité nationale et territoriale de la Chine impliquant la non reconnaissance de Taiwan comme état indépendant et à intervenir auprès de l'OCI afin de ne

jamais intégrer la question des minorités musulmanes dans les déclarations officielles.

Sur le plan économique, en dépit de sa modestie en termes de volume financier, les bénéfices que le Maroc tire des capacités économiques chinoises, que ce soit par la diversification de ces investissements ou des rubriques de la coopération au développement, demeurent tangibles et ce, en mettant en œuvre des programmes communs dans la perspective de l'Initiative de Développement Humain Durable, particulièrement dans les secteurs de l'enseignement, la santé et l'industrialisation.

En effet, malgré le développement des relations maroco-chinoises dans ce contexte général, le Maroc demeure déficitaire dans l'équation de la balance commerciale avec son partenaire chinois. Mais, il n'est pas seul à souffrir de ce syndrome mondial.

I.4. Les relations Maroc- Japon

Les relations diplomatiques maroco-nippones se caractérisent par les valeurs de l'amitié et de l'entente mutuelle. Elles se déterminent sur des fondements généraux qui les soutiennent, dont nous pouvons citer :

- Les relations privilégiées/distinguées mais qui reste conventionnelles et classiques.
- La satisfaction des japonais quant à la sécurité et la stabilité politiques qui prévalent au Maroc ainsi que du degré de tolérance religieuse et de modération qui caractérise les spécificités de la culture marocaine.
- Sur le plan politique, le Japon est déterminé par sa neutralité positive et la permanence de leur soutien aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution définitive au différend du Sahara. En harmonie avec les intérêts nippons dans la région du Maghreb arabe, le Japon ne voit son intérêt qu'à travers une situation du Maghreb empreinte de stabilité, de paix et d'engagement dans un procès de développement durable et global. Du fait de la dépendance du Japon aux ressources énergétiques, son comportement diplomatique est parfois empreint d'un pragmatisme franc qui influence l'équilibre des relations diplomatiques nippo- Maghrebines.
- La valorisation par le Japon des positions du Maroc relatives à un certain nombre de causes régionales et internationales comme le processus de paix au Moyen Orient et la guerre contre le terrorisme est mis en évidence par la coordination des positions marocaine et nippone dans un certain nombre de rencontres internationales que ce soit des questions d'ordre géopolitique comme la prolifération de l'armement, les questions de sécurité et de lutte anti-terroriste ou des questions économiques, notamment celles se rapportant à la pêche. Subséquemment le soutien permanent du Maroc en faveur de la candidature du Japon dans un certain nombre de forums et d'organismes internationaux joue un rôle déterminant dans la consolidation de la confiance politique mutuelle.

Sur le plan économique, le Japon représente le premier partenaire commercial en Asie avec un volume d'échanges commerciaux qui a atteint 5 milliards de dirhams en

2013, environ 66,69 milliards de yens. Le Japon est donc le 26^{ème} partenaire commercial du Maroc. En effet, malgré leur établissement, les échanges économiques restent modestes et en deçà des convenances qu'offrent les deux pays. Ces investissements sont dérisoires par rapport aux flux des IDE japonais dans le monde, puisque le montant global des IDE du Japon est de 135,7 milliards de dollars. Ainsi, le Maroc ne représente que 1,18 milliard de dollars en 2013, soit 0,02% du total des IDE¹⁶.

L'ouverture par la JETRO de son bureau à Rabat en décembre 2014, ainsi que l'éventuelle ouverture par la JBIC de son bureau à Casablanca l'année prochaine pourraient être une nouvelle opportunité pour l'accueil de plus d'IDE japonais. A noter par ailleurs que le Japon vise à lancer une nouvelle stratégie commerciale en Afrique et à aménager à court terme 10 nouveaux bureaux du JETRO dans le continent (Lagos, Le Caire, Nairobi, Abidjan et Johannesburg)¹⁷.

En vue de tirer quelques leçons des relations nippo-marocaines, il serait important de distinguer entre deux niveaux dans ces relations : les relations bilatérales et les relations multilatérales.

Sur le plan multilatéral, au sein de la sphère arabe (tels que le dialogue arabo-nippon et le dialogue islamo-nippon) comme au sein de la sphère africaine (tel est le cas de la TICAD), nous pouvons remarquer que des efforts sont indispensables afin de lever la discrimination qui semble concerner les pays du Maghreb car perçus par les Affaires Etrangères Nippones comme les moins « arabes » des pays arabes.

Au niveau africain, le Maroc est tenu de veiller à l'activation des accords tripartites de coopération (Japon-Maroc-Afrique), comme d'essayer de convaincre les manœuvres de l'Union africaine qui œuvre agressivement afin d'élargir sa présence dans les sphères de prise de décision au sein des différents forums afro-asiatiques et plus particulièrement, au sein de la TICAD. Ce qui porterait préjudice aux intérêts du Maroc aussi bien pour attirer les investissements que pour élargir sa part dans le bouquet de l'aide japonaise pour le développement adressé aux pays africains.

I.5. Les relations Maroc-Corée du Sud

Les relations commerciales connaissent un essor notable dont témoignent les données de la balance d'échanges commerciaux qui était limitée en 2004 à environ 200 millions de dollars (dont 162 millions de dollars comme importation de Corée et environ 41 millions de dollars d'exportation marocaine) et qui est passée à 411 millions de dollars US en 2009, à 476 millions en 2010 et progressivement à environ 500 millions en 2011. Le phosphate, les poissons, les matériaux électroniques et les vêtements constituent les principaux produits ; une évolution qui s'est accrue de manière rapide et progressive directement après 2000¹⁸.

¹⁶ JETRO, Document distribué lors de la Cérémonie d'ouverture du Bureau de JETRO. Hôtel Tour Hassan. Rabat. 18 décembre 2014.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Infomédiaire, Interview avec l'Ambassadeur du Maroc à Séoul, M. Mohammed Chraïbi, in : <http://www.infomediaire.net/invite-du-mois/mohammed-chra%C3%AFbi-ambassadeur-du-maroc-en-cor%C3%A9e-du-sud/> consulté le 11/11/2014.

Afin d'établir un cadre de développement des relations de coopération commerciale et économique, il eut la création du Conseil Economique Corée-Maroc entre la fédération industrielle coréenne et son homologues marocaine, en plus de la création du Conseil d'Affaires Corée-Maroc.

Les actions majeures se focalisent principalement sur celles de Samsung Electronics et de LG Electronics dans le secteur de l'électroménager et du téléphone portable, de Hyundai Motors et de KIA Motors dans le secteur de l'automobile, de Daewoo E&C dans le secteur de l'infrastructure et de plusieurs autres entreprises coréennes qui scrutent la possibilité de s'installer au Maroc¹⁹.

Sur le plan politique, les relations maroco-coréennes se caractérisent par le fait de veiller à la conservation du rythme de l'entente mutuelle fondée sur le respect des principes de paix et de stabilité. Il est possible que l'aspect essentiel du visage politique des relations maroco-coréennes s'insère dans l'appréhension par le Maroc de la position géopolitique de la Corée, à la fois de par ses relations avec les Etats-Unis d'Amérique après la Guerre de Corée comme de par les relations particulières et sensibles qui la lient à ses voisins, Corée du Nord, Chine et Japon. En revanche, il faut relever l'évolution de la prise de conscience par la Corée de la position du Maroc dans son contexte arabe, africain et méditerranéen et ensuite, du rapport du Maroc à la question de son unité nationale et l'achèvement de sa souveraineté sur ses territoires.

Les relations maroco-coréennes demeurent prometteuses à condition que le Maroc consolide son rôle dans un certain nombre de forums influents, que ce soit le Forum Corée-Afrique ou bien du Forum de Coopération Corée-Moyen Orient (KMECF) qui fut créé par la Corée en 2003.

La même contrainte des manœuvres de l'Union africaine pour dominer la prise de décisions dans les différents forums asiatiques représente un défi majeur dans la gestion des nouvelles tendances de la coopération Corée-Maroc.

I.6. Les relations Maroc- Inde

Historiquement, les relations indo-marocaines, qualifiées de traditionnellement cordiales et non stratégiques, ont connu des périodes d'alternance de positionnement. Ces relations se sont heurtées essentiellement à la question du Sahara occidental. En effet, New Delhi avait reconnu la « *rasd* » en 1985. Cette dernière a même ouvert une ambassade à New Delhi. Cette décision a effrité les relations avec le Maroc pendant une quinzaine d'années. Mais ces relations entre le Maroc et l'Inde ont connu une progression qualitative depuis la visite historique effectuée par SM le Roi Mohammed VI en février 2001 à New Delhi et ont été affirmées par la signature de plusieurs accords de coopération dans des domaines politiques, économiques, commerciaux et culturels.

Sur le plan économique, en 2012, l'Inde est le 3^{ème} principal pays client et le 11^{ème} fournisseur du Maroc. C'est aussi le seul pays avec lequel le Maroc achève un excédent

¹⁹ Déclaration de M. Lee Taeho, Ambassadeur de la République de la Corée du Sud au Maroc, in : <http://mar.mofa.go.kr/worldlanguage/africa/mar/mission/greetings/index.jsp> / consulté le 20/12/2014.

commercial. Avec 1 milliard 367 millions de dollars en 2012, les exportations vers ce pays ont quadruplé par rapport à l'année 2000. La part de l'Inde dans les exportations totales s'est améliorée au cours de cette période passant de 3% à 6% en 2012.

De leur côté, les importations se sont inscrites en hausse pour atteindre 539 millions de dollars en 2012 contre 55 millions de dollars en 2000.

La différence du rythme et de la valeur des importations et des exportations avec l'Inde a permis au Maroc de dégager un excédent commercial au cours de toute la période. Cet excédent a varié entre 273,5 millions de dollars en 2000 à 1 milliard et 379 millions de dollars en 2008.

La priorité affichée de la politique étrangère de l'Inde est de garantir les conditions d'un positionnement régional favorable, d'assurer le développement économique du pays à travers la multiplicité des partenariats et d'être présente dans les instances internationales et dans la coopération Sud-Sud²⁰.

L'une des spécificités de l'approche indienne, dans son partenariat avec l'Afrique, réside dans le renforcement des liens avec l'Union africaine et les organisations régionales économiques telles que le COMESA et la CEDEAO.

De ce fait, la présence du Maroc dans le Sommet Inde-Afrique, semblait-elle modeste et insignifiante car l'approche indienne a été engendrée sur la coopération de l'interopérabilité et l'idée de faire de l'Union africaine, le coorganisateur et le mandataire pour la mise en œuvre des programmes de la coopération indo-africaine. Cette condition réduit les chances de la coopération indo-marocaine dans le cadre de la coopération bilatérale²¹.

Mais, un nouveau décollage de la présence marocaine dans le Sommet Inde-Afrique est éventuel, si les avantages, remportés lors de la participation royale dans la troisième édition de ce sommet, seront reconduits de manière accélérée et appropriée.

En effet, le Japon, à son tour, s'est engagé, depuis 2008 (lors de la TICAD IV), à l'élargissement des mécanismes de mise en œuvre des programmes de la TICAD entre les institutions de l'Union africaine plutôt que de rester limité à l'exécution du plan d'action à travers la coopération bilatérale entre Tokyo et les pays africains. Par conséquent, le Japon est amené à soutenir les efforts de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Nous observons la même tendance chez l'Inde et la Chine. Le premier a pour approche, dans son partenariat avec l'Afrique, le renforcement des liens avec l'Union africaine et les Communautés Régionales Economiques. Le deuxième a réaffirmé son engagement auprès de l'UA en soutenant, entre autres, le Nouveau Partenariat pour le

²⁰ Christopher Jaffre Lot, New Delhi et le monde, Une puissance émergente entre realpolitik et soft power. Edition Autrement. Paris. 2008.

²¹ Sauf que lors de la troisième édition du Sommet Inde-Afrique, le Premier Ministre indien Narendra Modi a procédé à une nouvelle stratégie qui vise équilibrer les rapports avec les partenaires africains, et assurer les intérêts de l'Inde bilatéraux et multilatéraux. C'est dans ce contexte, par exemple, que la participation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans cette édition qui a eu lieu à New Delhi, les 26, 27, 28 et 29 octobre 2015. Narendra Modi a modifié le format du Forum Inde-Afrique en invitant tous les pays africains sans exception, alors que jusqu'ici l'Inde respectait à la lettre le principe de la formule de Banjul et n'invitait qu'un nombre limité de pays, suivant en cela les recommandations de l'Union africaine.

Développement de l'Afrique (NEPAD), mais sans sacrifier la part du bilatéral dans l'agenda du FOCAC.

Par ailleurs, le basculement des équilibres géostratégique et géoéconomique se répercutera, à terme, sur la nature des relations internationales du Maroc. Engagé dans un processus d'interdépendance stratégique et géoéconomique avec les puissances (UE/États-Unis), cette diversification extrêmement réduite des partenariats pourrait le rendre vulnérable, par exemple, aux dommages collatéraux des rapports coopératifs ou conflictuels États-Unis-Chine.

Dans une conjoncture très complexe, les relations afro-asiatiques sont empreintes de mutations internes (restructuration du contenu des plans d'actions en concordance avec les post OMDs, tendance vers la favorisation de la coopération multilatérale au détriment de la coopération bilatérale, intégration de la coopération sécuritaire dans l'ordre du jour des forums de coopération). Ces mutations coïncident avec une situation internationale et régionale tendues qui pourraient influencer la direction de ces tendances. Le monde connaît aujourd'hui une réactivation des lignes de tensions régionales. En Europe (notamment en Ukraine etc.), en Afrique (Mali, Côte d'Ivoire, Somalie, Guinée, etc.), en Asie (Afghanistan, Pakistan, etc.), dans le Monde Arabe et le Moyen Orient (l'Irak, la Syrie La Libye, le Yémen, le Soudan, les Territoires Occupés), les conflits armés de moyenne intensité resurgissent avec leurs lots de violence et de souffrance pour les civils. Faute d'intérêts économiques et d'affrontements Nord-Sud, certains de ces conflits se déroulent dans un quasi anonymat. C'est le retour sur le plan stratégique des notions de zones de non-droit et de *terra incognita*.

Au delà des conflits armés de caractère conventionnel, le monde connaît l'émergence de plusieurs défis dont notamment :

- Les déséquilibres démographiques liés à une tendance de transition démographique, de flux migratoires incontrôlés,
- Les effets économiques de la mondialisation sur les économies des pays du sud et le fossé des inégalités qui ne cessent de se creuser et activent les tensions sur le plan mondial, régional et national,
- Le crime organisé et le terrorisme non-conventionnel représentent des défis pour tous les états et pour la communauté internationale. Aux manifestations nouvelles de ces menaces, notamment la montée du terrorisme mondial organisé, la communauté internationale a démontré qu'elle n'était pas préparée à ces menaces non-conventionnelles,
- Les désastres naturels globalisée : l'apparition de nouveaux foyers infectieux est capable de frapper l'humanité toute entière comme nous l'a rappelé le dernier épisode d'Ebola, une épidémie qui a éclaté au début de 2014 en Guinée puis, s'est ensuite rapidement propagée dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, Sierra Leone, Libéria et Nigéria.

I.7. Etude de cas sur le modèle japonais du développement local « Un Village, Un Produit »

Dans une étape complémentaire et afin de donner à notre recherche un caractère pratique et pragmatique, nous avons mené une étude de terrain sur le modèle de développement japonais intitulé « Un Village, Un produit ». Ce modèle a la réputation, auprès par des instances japonaises chargées de la coopération Afro-asiatiques, d'être l'un des plus efficaces outils en faveur du développement des régions les moins développées en Afrique.

La question majeure de cette recherche de terrain était de savoir si ce modèle japonais du développement local est adaptable au développement régional et/ou local au Maroc.

Au cours des six mois qu'a duré le séjour de recherche au Japon (du mois de juin au mois de décembre 2010), l'auteur de la thèse a mené plusieurs actions de travail sur le terrain. Dans plusieurs centres, que ce soit à Hokkaido ou à Oita, elle a conduit plusieurs discussions, des entrevues avec des experts, professionnels et chercheurs travaillant sur OVOP. Elle a également pris part à plusieurs séminaires et ateliers et a été en mesure de collecter des données et documents relatifs à la question. Dans ce cadre, elle a tenu compte de l'avis des experts japonais selon lequel les principaux acteurs sont les populations locales et que le gouvernement n'offre un soutien et une assistance que lorsque les gens recherchent une telle intervention et que cela est nécessaire.

La motivation derrière cette recherche de terrain est justifiée par une ambition de porter une valeur ajoutée pragmatique à la coopération tripartite nippo-marocaine.

Le principe derrière le concept d'OVOP est basé sur plusieurs fondements philosophiques tels que «local et pourtant mondial», «autonomie et créativité » et «développement des ressources humaines ».

De nos jours, le mouvement d'OVOP est souvent représenté comme un nouveau paradigme des politiques innovantes en matière de développement régional. Il est important pour suivre l'évolution du mouvement, pour voir comment il mobilise les gens et pour apprécier le fonctionnement des collectivités locales, soit du point de vue économique, soit du point de vue socioéconomique.

Dans le travail de terrain, l'auteur a soulevé une série de questions. Toutefois, elle s'est tout particulièrement focalisée sur la pertinence du choix et sur l'intérêt de certaines communautés ou groupes d'artisans professionnels locaux pour adopter le concept d'OVOP ainsi que sur la mesure de leur degré de satisfaction. Une autre préoccupation fût également de comprendre la rentabilité des projets OVOP dans un environnement domestique différent ou en dehors du Japon.

Des questions liées au modèle de gestion d'entreprise dans les activités économiques à petite échelle adoptées par OVOP dans la ville d'Oita ont été soulevées et l'accent a été spécifiquement porté sur la compétitivité des produits OVOP sur les marchés locaux, nationaux et internationaux.

Cependant, malgré les cas réussis d'OVOP dans un certain nombre de pays asiatiques et africains, il est encore trop tôt pour dire que le mouvement OVOP a créé certains modes pour la rénovation de l'économie locale. Il est aussi prématuré de

conclure que ce mouvement aurait des implications précieuses et que l'expérience du Japon pourrait être, par conséquent, un bon outil pour l'adoption de l'approche de la base vers le sommet en matière de coopération technique au développement. Cela est d'autant plus vrai en Afrique sans l'aide de la partie japonaise dans la gestion, l'expertise et le financement des projets pilotes.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous nous sommes lancé, en été de 2014, à étudier le projet du village des pêcheurs Cala Iris, situé à El Hoceima et financé par la JICA.

En effet, l'aide japonaise apportée à ce projet était sous forme de matériaux de pêche, une aide qui n'était pas conforme aux besoins et attentes des bénéficiaires. Suite aux rencontres effectuées avec les pêcheurs, la délégation provinciale de la pêche maritime et la délégation japonaise (JICA), il en résulte que le besoin réel des pêcheurs était d'avoir la possibilité de s'installer au village Cala Iris durant toute l'année, c'est-à-dire que ces derniers souhaitaient la construction d'un port de pêche.

En conséquence, cette expérience a mis en relief la nécessité d'adapter ce modèle OVOP aux spécificités des contextes locaux pour obtenir des résultats probants et ce sont ces formes et modalités d'ajustement qui seront, entre autres, développées dans la seconde partie de cette thèse.

II. Les hypothèses de la thèse

La problématique principale de cette thèse vise l'analyse des retombées des tendances en cours dans les relations de coopération afro-asiatiques (notamment dans le cadre des forums de la coopération) sur la dynamique des relations bilatérales entre le bloc africain et le bloc asiatique.

Pour se faire, rappelons les fondements des hypothèses qui sous-tendent notre problématique.

Tout d'abord, les forums de coopération afro-asiatiques sont le nouveau et exclusif cadre référentiel des donateurs asiatiques vers l'Afrique. En dépit de la création des forums de coopération afro-asiatique (en particulier le cas de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud), la caractéristique de la conduite et de la mise en œuvre des plans d'actions et des programmes de coopération pour le développement sont accomplies dans le cadre des relations bilatérales.

En outre, les nouvelles tendances, qui se déroulent dans ces forums, affecteraient distinctement les objectifs et les doctrines fondatrices de ces forums, en particulier en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ou les Post OMDs.

Enfin, les tentatives de l'Union africaine pour s'imposer en tant que coorganisateur de ces forums pourraient renverser l'analogie du statut et de rétribution de tous les pays africains par les donateurs asiatiques. Le devenir de l'Union africaine en coorganisateur des forums afro-asiatiques pourrait nuire aux intérêts du Maroc au sein de ces forums.

III. Approche et méthodologie de la recherche

Le caractère préliminaire de notre approche tient notamment à l'aspect essentiellement exploratoire de l'étude dans laquelle nous nous limitons à étudier, en

première phase, les différents types de la coopération afro-asiatique. Pour aboutir à cet objectif, nous avons analysé les structures qui agencent les forums afro-asiatiques en Chine, Japon, Corée du Sud et Inde.

Pour que notre approche ne soit pas trop abstraite, nous avons adopté une démarche concrète selon les modalités qui suivent.

Dans un premier temps, nous avons fait état de comptes rendus détaillés relatifs aux différentes réalisations de ces forums au profit du continent africain. De la sorte, les résultats de la mise en œuvre des plans d'actions des différentes éditions de ces forums ont fait l'objet d'extrapolations en procédant à la comparaison du volume de l'aide accordée avec les objectifs tracés dans ces plans d'action.

Dans un deuxième temps, nous avons identifié et formalisé les changements structurels de ces forums puis, mis en relief les indicateurs, les significations et les retombées de ces changements sur le contenu et les objectifs de la coopération afro-asiatique dans les années à venir dans les court et moyen termes.

Afin de vérifier nos conclusions et tester nos résultats, nous avons organisé plusieurs rencontres et entretiens avec des spécialistes et responsables du Japon, de la Corée du Sud, de la Chine et de l'Inde, notamment des entretiens avec des membres des secrétariats permanents des différents forums et des ministères des affaires étrangères de ces pays.

Nous avons aussi participé à trois Sommets de la TICAD, respectivement le Quatrième Sommet de la TICAD au mois de juin 2008 à Yokohama (avec le parrainage de la Primature du Maroc), puis la 4^{ème} réunion ministérielle du suivi de la TICAD tenue à Marrakech au mois de mai 2012 et enfin, le cinquième Sommet de la TICAD à Yokohama au mois de juin 2013 (avec le parrainage du Ministère des Affaires Etrangères du Maroc).

Concernant nos sources, nous avons pu consulter plusieurs écrits universitaires en provenance de différents horizons, notamment celles issues des chercheurs et des spécialistes japonais, chinois, coréens et indiens ainsi que les travaux des universitaires et des experts onusiens en Europe et aux Etats Unis. Sur le plan de la documentation officielle, nous avons eu des facilités à obtenir toutes les publications des forums afro-asiatiques ainsi les statistiques officielles sur les échanges entre les quatre pays asiatiques et l'Afrique d'une part et, entre ces pays asiatiques et le Maroc, d'autre part.

Pour ce qui relève de la partie relative à l'étude de terrain sur le modèle d'OVOP, les modalités suivies sont suivantes dans une première phase au Japon et dans une seconde phase au Maroc :

- 25 juin 2010. Présentation du projet de recherche à la faculté de Droit de l'Université Sapporo Gakuin: Comment le mouvement « UN VILLAGE, UN PRODUIT » pourrait servir les projets africains en cours ?
- 30 juin 2010. Visite dans la ville d'Otaru pour un travail de terrain sur la petite industrie de la verrerie et son rôle dans l'approche du développement intégré.
- 12 juillet 2010. Présentation intitulée « L'initiative nationale de développement humain du Maroc et le modèle asiatique » à l'Université

féminine d'Ewha à Séoul dans le cadre du séminaire international sur les études africaines en Asie orientale.

- 12-14 octobre 2010. Recherche sur le terrain sur le modèle OVOP à Oita : (i) entretien avec le Professeur Kunio Igusa, APU (Université Ritsumeikan pour l'Asie-Pacifique), membre de l'association internationale en matière de politique OVOP (IOPA) ; (ii) participation à un séminaire sur le mouvement OVOP et le développement des villages au siège du comité international OVOP pour la promotion des échanges à Oita ; (iii) entretien avec le Dr. Morihiko Hiramatsu, Ex-gouverneur de la Préfecture d'Oita et Président du comité international OVOP pour la promotion des échanges ; (iv) participation à un séminaire sur l'extension du mouvement OVOP à travers le monde présenté par M. Tadashi Ando, Vice-président du comité international OVOP pour la promotion des échanges ; (v) rencontre avec M. Shizo Fujiwara, Directeur du Jardin Konohana (coopérative agricole, Oyama Machi) ; (vi) réalisation d'entrevues et exploration au niveau de certains points de vente de produits OVOP à Oita ; (vii) rencontre avec le groupe Aze-michi, Village Amagase-Machi (spécialité Karinto) ; (viii) réalisation d'entrevues et exploration de certains sites touristiques liés à la conception OVOP à Oita ; (ix) visite au centre de recherche sur le tourisme à Ajimu-machi.
- 12 juin 2014, 25 août 2014, 11 au 22 octobre 2014. Etude de terrain sur le projet du village des pêcheurs Cala Iris situé à El Hoceima et financé par la JICA : entrevues du site et du mode de vie des pêcheurs, entretiens avec les pêcheurs, entretiens avec les responsables administratifs et techniques chargés du projet de la délégation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime à El Hoceima.

Cadre théorique :

Le rôle des bailleurs des fonds dans l'ingénierie de la coopération internationale et aide au développement

I. Approcher le concept de la coopération internationale

Si la coopération internationale est considérée comme une composante des relations internationales conventionnelles, elle se centralise sur les politiques désignées par des états indépendants, en relation les uns avec les autres²².

Dans la littérature classique, la coopération internationale se donne comme objectif de résoudre des problèmes extérieurs. Des tendances diverses subsistent pour enrichir les débats sur le devenir de la coopération internationale dont le réalisme et le néoréalisme politique "*New Real Politick* " ainsi que des théories de l'intégration qui cherchent à reconstruire le système étatique au sein d'écoles comme le fonctionnalisme, le néo-fonctionnalisme et le régionalisme. Une analyse plus précise sur cette question a été publiée par J. Fall²³. D'autres réflexions, comme celles de Groom et Taylor et Zbicz et Hocknell, évaluent l'évolution de la coopération internationale avec pertinence, dans le contexte de situations transfrontalières²⁴.

Dans la littérature classique, le concept de coopération internationale au développement indique les transferts de ressources financières, techniques et humaines d'origine publique (agences d'aide bilatérales ou multilatérales) ou privée (organisations non gouvernementales) des pays développés vers les pays en voie de développement (PVD)²⁵. Le motif de ces transferts s'explique en termes de rattrapage du développement économique, de recherche d'une plus grande justice sociale et d'une diminution des disparités. Le principe est donc de soutenir le développement économique et social des zones les moins avancées par des transferts de moyens des pays du Nord vers les pays du Sud, à des conditions plus favorables que celles des marchés financiers²⁶.

Mais, de l'autre côté, la coopération internationale au développement est souvent un objet de critique. L'aide publique au développement (APD) est généralement jugée comme peu efficace pour certains, peut avoir des effets néfastes et agir comme un blocage au développement des pays destinataires²⁷.

²² Juliet J. Fall, Au-delà des poignées de main. Revue de Géographie Alpine, 2-97. 2009, mis en ligne le 22 juillet 2009, in : <http://rga.revues.org/884#quotation> /consulté le 24 mars 2014.

²³ Juliet J. Fall, Beyond handshakes, rethinking cooperation in transboundary protected areas as a process of individual and collective identity construction. Journal of Alpine Research. 2/2009. p. 74-75.

²⁴ Groom. A.J.R, Taylor P, Frameworks for International Cooperation. Pinter Publishers. London. 1990.; Hocknell P. R., Boundaries of Cooperation, Cyprus, de facto Partition and the Delimitation of Transboundary Resource Management .Vol. 5. 2001. Dorothy C. Zbicz. Imposing Transboundary Conservation Cooperation Between Internationally Adjoining Protected Areas Journal of Sustainable Forestry Volume 17, Issue 1-2, 2003. Pp. 21-37.

²⁵ Bouloudani V., Ghinet S., Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest, étude des transferts et réflexions sur l'aide au développement 1960-1990.Ed, CINERGIE. Abidjan. 1994. p.2.

²⁶ Bouloudani V., Ghinet S., ibid.

²⁷ Tandon, Yash, Ending aid dependency. Fahamu Books & Pambazuka Press. Oxford. 2008.; Monga, Célestin, Nihilisme et négritude, les arts de vivre en Afrique. Presses Universitaires de France. 2009.; Moyo, Dambisa, Dead aid, Why aid is not working and how there is a better way for Africa.Farrar, Straus and Giroux. New York. 2009.; Nwokeabia, Hilary, Why industrial revolution by-passes Africa, A knowledge system Perspective. Adonis & Abbey. London. 2009.

En effet, dès les années 1960, l'APD a été remise en cause par divers écoles de pensée. Mais malgré ces critiques, l'aide au développement demeure un instrument privilégié « par défaut » dans la gestion des rapports Nord-Sud²⁸, notamment lorsque ces critiques ont été associées aux apports des conflits idéologiques des deux blocs qui divisèrent le monde pendant la guerre froide.

Pour de nombreux auteurs, l'architecture initiale du système de coopération au développement remonte aux années cinquante, inspirée par les expériences initiées, au lendemain de la seconde guerre mondiale (Plan Marshall), dans les pays industrialisés et par les mesures appliquées ensuite dans les relations entre pays industrialisés et pays décolonisés²⁹. Mais, il reste difficile d'accomplir un bilan précis des succès et des déceptions de la coopération au développement classique, puisqu'on manque – selon Cassen - d'analyses raisonnables de cette phase de coopération au développement³⁰.

Dans les années quatre-vingt, trois "organismes" - jugés de poids par Daniel Fino - dans le domaine de la coopération au développement avaient soulevé cette question répétitive dans l'analyse du système de l'APD et avaient proposé des réformes du système³¹. Il s'agissait d'un rapport de l'OCDE, d'un ouvrage rédigé par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et d'une publication de l'European Center for Development Policy Management (ECDPM).

Ces trois documents de références estimaient que les aspects institutionnels du système de coopération classique «ont été fortement négligés et ce, malgré qu'il ne puisse y avoir de développement durable sans institutions bien structurées à l'intérieur du pays récepteur (...), la coopération n'aurait pas atteint l'un de ses objectifs principaux à savoir renforcer l'autonomie des institutions locales et nationales»³².

S'appuyant sur l'économiste Jean-Jacques Gabas³³, Sylvie Brunel considère que la manière dont l'aide a été opérée aux différentes périodes reflète assez strictement les différentes conceptions du développement qui se sont succédées³⁴.

Pendant la décennie 80-90, les politiques de coopération au développement ont connu d'importantes réformes qui en ont changé la configuration de façon décisive. De la forme classique de l'APD, le système international de l'aide est, en effet, passé à une autre forme de coopération essentiellement basée sur la structure non gouvernementale (ONG)³⁵.

Mais les motivations réelles des politiques publiques, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales, demeureraient selon Alain Piveteau, malgré toutes ses évolutions antagoniques la nature profonde d'une aide au développement³⁶.

²⁸ Gilles Carbonnier, L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique. Vol 1. 2010. Pp. 141-147.

²⁹ Freud.C, Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement. Ed. Karthala. Paris. 1998. p. 270.

³⁰ Cassen.R. Does Aids Work?. Oxford University Press. Oxford. 1986, cité par Fini. D., Impasses et Promesses, l'Ambiguïté de la coopération au développement. PUF. Paris. 1996. p. 15.

³¹ Fini.D., Impasses et Promesses, l'Ambiguïté de la Coopération au Développement. PUF. Paris. 1996. p.17

³² Daniel Fino, ibid.

³³ Gabas.J.J., L'aide contre le développement, l'exemple du Sahel. Economica. Paris. 1988.

³⁴ Brunel.S, Le Sud dans la nouvelle économie mondiale. PUF. Paris. 1994. p.169.

³⁵ Deler.J.P, ONG et développement, Société, économie, politique. Ed. Karthala. Paris. 1998. p.2.

³⁶ Piveteau.A, Pour une analyse économique des ONG. In, ROCA P.J. ONG et développement, Société, économie, politique. Collection, Hommes et Sociétés, Unité mixte de recherche REGARDS, CNRS-ORSTOM. Ed. Karthala. Paris. 1998. p. 274.

Après la deuxième guerre mondiale, les bailleurs de fonds ont mis en place des organismes officiels d'aide au développement qui avaient pour objectif de concourir à la modernisation des rapports entre le Nord et le Sud.

On ne utilise plus la connotation du "pays sous-développés" ou de "pays du Tiers-monde" mais plutôt de "pays en voie de développement" ou "pays du Sud". L'assistance est de moins en moins aperçue comme la solution aux difficultés à la fois des pays du Sud et des différents acteurs donateurs ou intermédiaires y compris les bailleurs de fonds³⁷.

I.1. Pourquoi les riches financent les pauvres ?

Admettons qu'à travers l'aide publique au développement en tant qu'instrument ou composante de la politique extérieure des états donateurs, ces derniers visaient essentiellement à approuver leurs intérêts commerciaux ou géostratégiques ainsi que des liens historiques privilégiés. Toutefois, afin d'achever leurs objectifs, ils se sont engagés dans le financement des mesures de coopération internationale au développement dans le but d'encourager et de faciliter la circulation de la production de biens publics globaux ainsi que de gérer les menaces internationales qui sollicitent une réponse à l'échelle mondiale, notamment sur le plan sécuritaire et économique³⁸.

Tout état cherche d'abord à accroître ses richesses et son pouvoir. L'aide s'inscrit alors au cœur des relations internationales et dans une relation intéressée par laquelle les donateurs consentent un effort financier pour conquérir des marchés, maintenir et accroître leurs aires d'influence et soutenir les intérêts de leur classe dirigeante³⁹.

Tels que les pays du Golfe, on trouve pareillement de petits riches états qui useraient de l'aide ou des investissements étrangers comme un "régulateur stratégique" qui permettrait à ces donateurs de créer un climat d'interdépendance ; ce qui leur donnent la convenance, à moyen et à long termes, de créer le besoin parmi les pays bénéficiaires pour maintenir les partages communs⁴⁰.

L'aide a notamment aussi pour principaux objectifs de surmonter les obstacles financiers qui maintiennent les pays en développement dans une situation de dépendance, de répandre les bienfaits de l'intégration au niveau mondial, de renforcer le partage de la prospérité et puis, de réduire de manière considérable la pauvreté de masse et l'inégalité qui menacent de plus en plus la sécurité collective de la communauté internationale⁴¹.

³⁷ Gilles Carbonnier, l'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique. La Revue internationale de politique de développement. 1/2010. Pp. 141-147.

³⁸ Gilles Carbonnier, *ibid.*

³⁹ Jacquet, Pierre, Revisiter l'aide publique au développement. Economie Internationale, N° 108. 2006. p. 142.

⁴⁰ El Mostafa Rezrazi, UAE investment in Iran, the soft power of IDE. Journal of Singapore for Strategic Studies. Vol XXI. 2005. p. 47.

⁴¹ Aubert-Jojo Dikoume, L'Aide Publique bilatérale et multilatérale, quelle efficacité sur la croissance des pays en développement. Chambre Economique Européenne.Fondation Universitaire Mercure.2011. p. 11.

I.2 Le rôle de la société civile dans le rapport pays donateurs -pays bénéficiaires

D'après Gilles Carbonnier, les organisations non gouvernementales (ONG), actives dans le domaine de la coopération et l'aide au développement, ont émis de fortes critiques à l'encontre de l'aide, quand bien même elles représentent fréquemment ses plus ardents défenseurs. Depuis la conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002, des positions se sont manifestées pour dénoncer l'aptitude des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE à intégrer dans les statistiques de l'APD des dépenses qui ne contribuent en rien à la lutte contre la pauvreté, ni au soutien du bien-être des populations touchées⁴². Pour Action Aid International⁴³, deux tiers des flux d'APD fournis en 2003 représentent une « aide fantôme » : 20% de l'aide sont investis dans des projets de coopération technique inefficaces dont les prix abusifs bénéficient particulièrement aux consultants des pays donateurs ; 14% de l'APD sont enregistrés au titre de mesures de désendettement qui ne correspondent qu'à des jeux d'écriture comptable ; de plus, l'APD se trouve gonflée par des coûts de transaction excessifs liés aux frais administratifs et de coordination de l'aide ; et pour finir, une part croissante de l'APD enregistre les frais d'accueil des requérants d'asile dans les pays industrialisés durant les douze premiers mois de leur séjour⁴⁴.

D'autres ONGs ont ciblé des thématiques plus précises telles que la commission civique pour l'Afrique (CCF-A) qui a centralisé ces critiques sur le rapport entre l'aide et la sécurité. Elle a critiqué l'intention du Japon par exemple, de financer des projets africains de défense au détriment des budgets dédiés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement⁴⁵.

Malgré toutes ces critiques émises à l'encontre de l'APD, la majorité des acteurs accentuent la nécessité d'entretenir et même, d'augmenter le volume de l'aide au développement, même si au niveau de la mise-en-œuvre, les projets financés surpassent les prescriptions des OMDs. Ils admettent incontestablement que les aboutissements ne sont pas à la hauteur des attentes et qu'il est irrésistible d'améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'aide⁴⁶.

II. Les différentes formes de la coopération internationale pour l'aide au développement

II.1. Les bailleurs de fonds et l'aide au développement

Les catégories de bailleurs de fonds varient selon leurs catégories (nationale, régionale ou internationale), leurs structures (publique ou privée), ou selon leurs champs d'action.

⁴² Gilles Carbonnier, *ibid.*

⁴³ Action Aid International, *Real aid, An agenda for making aid work*. London. Action Aid, in: http://www.actionaid.org.uk/doc_lib/69_1_real_aid.pdf /consulté le 11/03/2010.

⁴⁴ Gilles Carbonnier, *ibid.*

⁴⁵ Civic Commission For Africa, *Report on the Executive Meeting of CCf-A Board*. Marrakech. March 11th2012.

⁴⁶ *Ibid.*

Parmi les différents types de bailleurs de fonds régionaux ou internationaux, on cite :

- **Les agences nationales d'aide publique au développement (APD)**⁴⁷

La plupart des pays du Nord ou ceux qui sont indexés comme pays avancés sont dotés d'agences ou de départements qui offrent de l'aide financière aux départements publics à caractère sectoriel, aux ONGs et aux organisations communautaires. Parmi ces organismes, on peut lister notamment :

- o L'agence australienne pour le développement international (AUSAID)
- o L'agence canadienne pour le développement international (ACDI)
- o L'agence française de développement (AFD)
- o Le ministère allemand de la coopération économique et du développement (GIZ)
- o Le département du développement international du Royaume Uni (DFID)
- o L'Union européenne (UE)
- o L'agence japonaise de coopération internationale (JICA)
- o L'agence suédoise pour le développement international (SIDA)
- o L'agence américaine pour le développement international (USAID)
- o L'agence coréenne de coopération internationale (KOICA)

- **Les agences des Nations Unies (organismes multilatéraux)**

Les opérations des agences des Nations Unies qui gèrent l'aide multilatérale ciblent généralement les programmes gouvernementaux mais parallèlement, un bon nombre de ces institutions onusiennes, dont on cite :

- o Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- o L'organisation internationale du travail (OIT)
- o Le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- o L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- o Le fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
- o L'organisation mondiale de la santé (OMS)
- o Le fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)

- **Les banques multilatérales de développement**⁴⁸

Les banques multilatérales de développement sont jugées mutuellement comme des organismes multilatéraux dans la mesure où de nombreux gouvernements sont associés à leurs opérations. Bien que l'activité principale de ces banques soit de permettre des prêts et de proposer des conseils d'orientation stratégique aux gouvernements clients, leurs agences locales octroient dans les pays, de petites

⁴⁷ Banque mondiale, in :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/CSO/0,,contentMDK:20781647~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:228717,00.html>

⁴⁸ Banque mondiale, in:

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/CSO/0,,contentMDK:20781687~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:228717,00.html>

subventions aux organisations non-gouvernementales ou communautaires”⁴⁹. Parmi ces banques multilatérales de développement, on cite notamment :

- o La banque africaine de développement (basée en Côte d'Ivoire)
- o La banque asiatique de développement (basée aux Philippines)
- o La banque européenne pour la reconstruction et le développement (basée au Royaume Uni)
- o La banque interaméricaine de développement (basée aux États-Unis)
- o La banque japonaise pour la coopération internationale (basée au Japon)
- o La banque mondiale (basée aux États-Unis).

• **Les fondations internationales**⁵⁰

Alors pour les fondations, elles sont des compositions indépendantes qui accordent des subventions aux ONGs et aux organisations communautaires. Au nombre de ces fondations internationales figurent notamment:

- o Asian Development Trust (Japon)
- o La fondation W.K. Kellogg (États-Unis)
- o La fondation de la famille Kaiser (États-Unis)
- o La fondation Ford (États-Unis)
- o La fondation Bernard van Leer (Pays-Bas)
- o La fondation CODESPA (Espagne)
- o La fondation John D. et Catherine T. MacArthur (États-Unis)
- o La fondation des frères Rockefeller (États-Unis)
- o Welcome Trust (Royaume Uni)
- o La fondation de France (France)
- o La fondation Roi Baudouin (Belgique)
- o Le réseau de fondations Soros/Open Society (États-Unis)
- o La fondation Aga Khan (Suisse)

• **Les entreprises internationales**⁵¹

De nombreuses entreprises internationales démontrent leurs intérêts de tenir une responsabilité sociale nationale ou internationale en fournissant du soutien et de l'aide financière à des projets désignés à servir les communautés et dans lesquels ils opèrent. Entre autres exemples, on peut citer:

- o ABB ASEA Brown Boveri Ltd (Suisse)
- o Aegon NV (Pays-Bas)
- o Bertlesmann AG (Allemagne)
- o Robert Bosch (Allemagne)
- o Citibank (États-Unis)
- o Coca-Cola (États-Unis)
- o Deutsche Bank (Allemagne)

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Banque mondiale, in:
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/CSO/0,,contentMDK:20781711~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:228717,00.html>

⁵¹ Banque mondiale, in:
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTTOPICSFRENCH/EXTCSOFRENCH/0,,contentMDK:20781749~pagePK:220503~piPK:264336~theSitePK:1153825,00.html>

- o H. B. Fuller (États-Unis)
- o Honda (Japon)
- o Grand Met (Royaume Uni)
- o Imetal (France)
- o Levi Strauss & Company (États-Unis)
- o MicroSoft (États-Unis)
- o J.P. Morgan (États-Unis)
- o Odebrecht (Brésil)
- o Shell (Pays-Bas)
- o Sony (Japon)

• **Les organisations non gouvernementales internationales⁵²**

Les ONGs internationales sont des organisations qui dégagent des fonds auprès de divers bailleurs de fonds afin d'appuyer la mise en œuvre des projets dans les pays en développement. Elles sont majoritairement des organisations spécialisées qui focalisent leurs activités sur la santé, l'agriculture, les secours d'urgence, l'environnement, l'éducation, le développement communautaire ou le micro-crédit voire encore, d'organisations qui opèrent dans des secteurs multidimensionnels. Parmi ces organisations, on cite :

- o Action Aid (Royaume Uni)
- o Care (États-Unis)
- o Concern Worldwide (Irlande)
- o Helvetas (Suisse)
- o Intermon (Espagne)
- o Norwegian People's Aid (Norvège)
- o Groupe développement (France)
- o Médecins sans frontières (France)
- o Oxfam (Royaume Uni)
- o Plan International (Royaume Uni)
- o Save the children (États-Unis)
- o Terre des hommes (Suisse)

• **Les organisations confessionnelles ou religieuses internationales⁵³:**

Il y'a également de nombreuses organisations religieuses qui collaborent, de leur côté, au financement d'un large nombre de projets de développement communautaire. Parmi ces organisations figurent:

- o Adventist Development and Relief Agency (États-Unis)
- o Christian Aid (Royaume Uni)
- o Caritas (International)
- o Catholic Relief Services (États-Unis)

⁵² Banque mondiale, in :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTTOPICSFRENCH/EXTCSOFRENCH/0,,contentMDK:20781810~menuPK:2174649~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:1153825~isCURL:Y,00.html>

⁵³ Banque mondiale, in:

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTTOPICSFRENCH/EXTCSOFRENCH/0,,contentMDK:20781841~pagePK:220503~piPK:264336~theSitePK:1153825,00.html>

- o Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe (Allemagne)
- o EZE (Allemagne)
- o Interkerkelijke Organisatie Voor Ontwikkelingssamenwerking (Pays-Bas)
- o Brot für die Welt (Allemagne)
- o World Vision (États-Unis)

II.2 Les bailleurs de fonds générateurs de la coopération internationale et de l'aide publique au développement

L'aide publique au développement (ODA ou APD ou parfois appelée AOD – aide officielle pour le développement-) est l'ensemble des aides financières, prévues au budget de l'État et transférées aux pays en voie de développement.

Selon la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE: «On entend par aide publique au développement (APD) tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays de la partie I de la liste du CAD (pays en développement) ou aux institutions multilatérales pour être ensuite acheminés vers des pays de la partie I et qui répondent aux critères suivants: émaner d'organismes publics, y compris les états et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics, sachant que chaque transaction doit en outre avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement, être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 pour cent (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 pour cent)»⁵⁴.

L'APD est constituée alors par « tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires d'APD ou à des institutions multilatérales et qui devraient être admises comme d'organismes publics, y compris les états et les collectivités locales, ou d'organismes opérant pour le compte d'organismes publics»⁵⁵.

Mais depuis les années 2000, l'Organisation des Nations Unies a spécifié le sens et les objectifs de l'aide publique au développement, comme ressources destinées à sponsoriser tout projet pointant comme objectif d'atteindre un ou plusieurs Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Au nombre de huit, les OMDs consistent surtout à parvenir à réduire de moitié la pauvreté dans le monde entre 2000 et 2015:

- o Réduire l'extrême pauvreté et la faim de moitié.
- o Assurer l'éducation primaire pour tous.
- o Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- o Réduire la mortalité infantile.
- o Améliorer la santé maternelle.
- o Combattre le sida, le paludisme et les autres épidémies.
- o Assurer un environnement durable.

⁵⁴ OCDE, Direction de la coopération pour le développement DCD-CAD, Les apports d'aide futurs, conclusions préliminaires de l'enquête 2011 sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs de 2011 à 2013. p. 32.

⁵⁵ OCED, l'Aide publique au développement, définition et champ couvert, in:

<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm#Definition/consult> é le 13/12/2014.

- o Partenariat pour le développement.

II.2.1 La tendance à la croissance de l'aide multilatérale

Selon le rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale, "les financements réservés à un usage spécifique acheminés par l'intermédiaire d'organisations multilatérales augmentent plus vite que n'importe quelle autre composante de l'APD. De solides arguments, évoqués dans le rapport de 2010, plaident en faveur de cette pratique. Celle-ci agréée en effet aux donateurs de suivre plus facilement les résultats, d'exercer une plus grande influence sur des utilisations prédéterminées et de rehausser la visibilité de leurs contributions auprès de leurs propres mandants. Plusieurs donateurs ont, par ailleurs, décidé de concentrer leur aide bilatérale sur un nombre plus restreint de pays partenaires, ce qui les incite à faire transiter des fonds par des organismes multilatéraux pour conserver une empreinte minimale dans telle ou telle région"⁵⁶.

Pour le même rapport, l'APD multilatérale est passée, entre 2000 et 2009, de 26.6 milliards USD à 36.2 milliards USD. Son taux annuel moyen de croissance se plaçait ainsi à 3%, contre 4% pour l'APD brute totale⁵⁷. "Les tributs de base aux organisations multilatérales avaient abouti 33% en 2001 contre 28% (36 milliards USD) en 2009. S'y ajoutent, à concurrence de 12% (15 milliards USD) des fonds qui, tout en transitant par des institutions multilatérales, sont réservés à un secteur, un pays, une région ou une thématique spécifique et sont donc comptabilisés dans l'APD bilatérale. Ces deux types d'apports représentent globalement 40% de l'APD brute, soit 51 milliards USD, somme très conséquente qui passe par de multiples canaux comptables"⁵⁸.

Les organismes affiliés à l'OCDE ou ceux de l'ONU jugent que les diverses raisons qui motivent le choix entre aide bilatérale et aide multilatérale sont relatives à un arbitrage entre d'une part, le désir d'exercer un contrôle et d'obtenir des comptes sur l'utilisation des ressources et d'autre part, les avantages d'un regroupement des ressources, de la représentation et des compétences.

Le rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale indique que le modèle « Principal-Agent » fournit peut-être la meilleure explication des décisions en la matière⁵⁹. Dans ce modèle, un principal (le donneur) et un agent (organisme multilatéral) doivent repérer et ajuster le balance entre la perte de contrôle sur les fonds et les avantages du partage de l'effort⁶⁰. La convergence entre les préférences de l'agent et celles du principal conduira souvent à la mesure dans laquelle cette perte de contrôle représente une contrainte pour le principal⁶¹.

II.2.2 L'aide bilatérale est-elle encore indispensable ?

Malgré le renforcement, au sein des organisations internationales donatrices, du discours souhaitant réduire les dotations de l'aide basée sur les mécanismes bilatéraux, il est capital d'évoquer ici que d'une part, les intérêts politiques et géostratégiques des

⁵⁶ OCDE, Rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale, *ibid*.

⁵⁷ OCDE, Rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale. DCD/DAC.2011. p. 7.

⁵⁸ OCDE, Rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale, *ibid*.

⁵⁹ *Ibid*.

⁶⁰ *Ibid*.

⁶¹ *Ibid*.

grandes puissances (en particulier les Etats-Unis et la Chine) pour l'appui de leurs alliées et la nature rigide de la doctrine de la souveraineté chez les états-nations des pays de Sud d'autre part, sont deux facteurs qui assurent la continuité de la dimension bilatérale dans l'architecture et la mise en œuvre de l'aide internationale.

Les contributions d'aide publique au développement par les membres de l'OCDE aux pays en développement ont augmenté de 32% en 2005 pour accéder à 106.8 milliards USD. Et ils ont représenté quasiment 0.33 % du revenu national brut (RNB) cumulé des membres contre 0.26% en 2004. Le volume des remises de dette s'est accru de plus de 400% entre 2004 et 2005 et celui des autres formes d'aide de 9.7%⁶².

Selon les données de l'OCDE, le succès du mécanisme bilatéral a démontré son excellence dans deux types d'interventions qui sont :

- L'allégement des dettes⁶³ ;
- L'aide aux victimes du tsunami⁶⁴.

II.3 Les nouveaux paradigmes de la coopération internationale et l'évolution thématique de l'aide publique

Après l'installation du programme des OMDs, le climat de la sécurité mondiale a exigé à la communauté internationale d'accommoder de nouvelles thématiques éligibles pour bénéficier de l'aide publique. Parmi ces thématiques, on cite l'environnement, le genre, et la bonne la gouvernance.

Ce paradigme de l'aide, représenté par les exigences de la bonne gouvernance, consacre l'entrée de la politique dans l'architecture des conditionnalités avec une marge de manœuvre qui le rend compatible avec les mandats officiels apolitiques des agences d'aide⁶⁵.

Ces thématiques ont en commun d'être moins «économistes» que celles des périodes précédentes engendrées sur le principe de la prédominance des programmes d'ajustement structurel ou orientées, comme au début des années soixante-dix, vers la création d'infrastructures, de barrages et de routes⁶⁶.

Un autre paradigme a également progressivement apparu. C'est celui du « trade, not aid » avec la croissance spectaculaire du commerce mondial qui a été perçue comme un bienfait découlant de la libéralisation commerciale généralisée.

Dans la même logique, les bailleurs de fonds ont réagi favorablement aux recommandations issus des clubs mondiaux tels que les G8 et G20 et ont adapté leurs plans d'action pour octroyer plus de visibilité à la question de l'environnement et celle de la sécurité.

⁶² OCDE, Coopération pour le Développement, Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement. Rapport. 2006. p. 67.

⁶³ OCDE, Coopération pour le Développement, *ibid*.

⁶⁴ *Ibid*.

⁶⁵ Alice Sindzingre Gouvernance globale et développement, les politiques européennes de coopération et leurs liens avec les institutions financières l'exemple de la Banque mondiale. Papier présenté à l'occasion de la journée d'étude, la coopération avec l'Afrique, perspectives européenne et canadienne / Cooperation with Africa, Comparing European and Canadian Position. Note de recherche N°. 05/01. Institut d'Etudes Européennes. Université Montréal. Mac-Gill. Novembre 2002. p. 3.

⁶⁶ Alice Sindzingre, *ibid*.

II.3.1. Aide et enjeu climatique

C'est dans un contexte peu favorable à la hausse des budgets d'APD que de nouveaux mécanismes de financement ont été créés afin de mettre en place des plans d'action qui répondent aux besoins socio-économiques et financiers des pays en développement pour ainsi intégrer des priorités d'ordre global telles que la question du réchauffement climatique⁶⁷.

L'enjeu climatique a commencé prendre une position principale dans le système d'aide publique au développement depuis 2000. Il est amené à prendre plus d'ampleur dans le nouveau format des post-OMD.

Le rapport exécutif relatif à « la progression alarmante du changement climatique et de la dégradation de l'environnement qui constitue une menace sans précédent pour l'humanité »⁶⁸ nécessite alors « une transmutation structurelle avec de nouvelles solutions et de nouvelles opportunités. Les pays développés ont un rôle particulier à jouer en favorisant les nouvelles technologies et en réalisant les progrès les plus rapides en matière de réduction de la consommation non viable »⁶⁹.

II.3.2. Développement et sécurité

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le rapport entre la sécurité et le développement avance un indicateur majeur pour mieux mobiliser l'aide. Le plan Marshall, lancé en 1948, avait pour objectif non seulement d'œuvrer à la reconstruction de l'Europe mais également de bloquer l'avancée du communisme en Europe⁷⁰.

En 1951, les Etats-Unis adoptaient une nouvelle législation sur la sécurité mutuelle (Mutual Security Act), qui opèrerait comme une allégation pour ajuster les programmes d'assistance militaire et économique à l'assistance technique accordée aux pays sous-développés.

Quelques décennies plus tard, la motivation sécuritaire demeure prédominante mais change d'objet. Le communisme se trouve converti à d'autres dangers notamment les épidémies, la dégradation de l'environnement, l'expansion des conflits armés et des états fragiles, les crimes organisés et le terrorisme.

Après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont augmenté l'APD nette passant de 11,4 milliards USD en 2001 à 27,9 milliards USD en 2005 dont près de la moitié est allouée à l'Irak et à l'Afghanistan dans le contexte de la guerre globale contre la terreur.

II.3.3 Aide et bonne gouvernance

Le PNUD définit la gouvernance comme "l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les

⁶⁷ G7, G8, G20, TICAD et autres structures similaires.

⁶⁸ Nations Unies, pour un nouveau partenariat mondial, vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (résumé analytique). Rapport du groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015. 2013. p. 2.

⁶⁹ Nations Unies, pour un nouveau partenariat mondial, *ibid*.

⁷⁰ Berger, Mark, et Mark Beeson, Lineages of liberalism and miracles of modernization, The World Bank, the East Asian trajectory and the international development debate. Third World Quarterly, Vol 19. 1998. p. 488.

niveaux”⁷¹. “Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends”⁷².

Subséquentement, la définition de la Banque mondiale, empruntée à l'économie institutionnelle est la suivante : « la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement »⁷³.

Sur la base de cette interprétation théorique dévoilée par des organismes multilatéraux, les agences d'aide ont introduit l'enjeu de la bonne gouvernance comme une condition du développement des marchés qui représente l'un des axes robustes de la lutte contre la pauvreté.

Mais, il convient de noter que si les organisations internationales ne parviennent pas à contrôler les modalités de la bonne gouvernance chez les pays bénéficiaires, elles ont par ailleurs soulevé de nouveaux mécanismes d'augmentation de l'aide pour les pays qui respectent les normes telles que proposées par le PNUD, la Banque mondiale etc.

III. Les bailleurs de fonds asiatiques et l'engagement pour l'aide au développement

Les politiques asiatiques d'aide et de coopération ont très tôt tracé les chemins qui déterminent le comportement qu'ils adoptent vers les pays bénéficiant de dons. Il est à indiquer que le caractère commun de la doctrine de la coopération internationale chez les pays asiatiques est la prééminence du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats⁷⁴. Elle reflète la conception traditionnelle de la coopération fondée sur des relations d'Etat à Etat.

Toutefois, cette doctrine faisait l'objet, pendant la période 2000-2008, de conversions issues de l'élargissement des acteurs des deux bords notamment le cercle d'affaires et les organisations non-gouvernementales ainsi que d'une adaptation des objectifs des OMDs telles que déterminés par les Nations Unies et ses organismes affiliés notamment la Banque mondiale et le PNUD.

C'est depuis les années 2000 que les agences asiatiques de coopération internationale telles que le département commercial chinois, la JICA ou la KOICA ont développé un consensus croissant quant à l'importance de soutenir le développement local et les gouvernances démocratiques locales. La garantie de services de base, de soins de santé, du transport et de communications, de la planification à l'échelle du village ou de la ville autant que d'autres infrastructures pour leurs habitants s'imposent de plus en plus aux leaders locaux et aux autorités élues localement (ou aux structures décentralisées). Plusieurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMDs)

⁷¹ Karim Benyekhlef, Mathieu Amouroux, Antonia Pereira de Sousa, Karim Seffar, Une possible histoire de la norme, les normativités émergentes de la mondialisation. Virginie Mesguich. 2008. p. 75.

⁷² Ibid.

⁷³ Union, Parlement, Budget et Genre. Guide pratique à l'usage des parlementaires N°6. 2004. p. 16.

⁷⁴ El Mostafa Rezrazi et Gustave Assah Benjamine, Asian character of ODA delivery mechanisms. Presentation at the World bank. CCf-A Advocacy for Ticad V meeting. World Bank. Tokyo. 9 March 2013. p. 3.

doivent être atteints à l'échelle locale, sous l'égide des décideurs locaux. Jusqu'à présent, les acteurs et les collectivités locales n'ont pas eu l'opportunité et encore moins la possibilité de s'approprier la réalisation des OMDs ou la mise en place des politiques nationales de réduction de la pauvreté.

III.1L'émergence de la Chine dans la scène mondiale de la coopération

Malgré le fait que la Chine est considérée comme un « nouveau » donateur, sa stratégie de coopération est en œuvre depuis les années 1960. Néanmoins, ce pays ne se considère pas comme « donateur » et préfère parler de « coopération Sud-Sud ». D'ailleurs, il n'utilise pas la définition de l'APD établie par l'OCDE. Par conséquent, il est très sophistiqué de distinguer les fonds procurés à des conditions de faveur d'une part et, les investissements et crédits à l'exportation consacrés aux conditions du marché, d'autre part. Le calcul de l'aide chinoise est d'autant plus compliqué que sa gestion est partagée entre plusieurs ministères. Deborah Brautigam⁷⁵ estime que la contribution de la Chine en 2006 s'élève à près d'un milliard USD, dont 45% désignée à l'Afrique. Pour Carol Lancaster⁷⁶, ce montant varie entre 1,5 et 2 milliards USD⁷⁷.

Certains analystes se méfient que la coopération chinoise ait des conséquences néfastes pour le continent africain⁷⁸. Pour Richard Dowden⁷⁹, il considère que le primordial de l'aide chinoise répond aux crédits accordés aux entreprises chinoises qui investissent en Afrique. L'Afrique représente déjà 10% des investissements directs étrangers chinois depuis 2009 et ceux-ci sont attendus augmenter d'ici 2020. L'objectif de Pékin est de sécuriser ses besoins en ressources naturelles mais aussi de défendre sa cause sur la question de Taïwan devant le grand nombre de pays africains membres de l'Assemblée générale des Nations Unies⁸⁰. Les dirigeants africains sont séduits par le principe chinois de « non-interférence » dans les affaires intérieures et l'absence de conditionnalité politique qui en résulte. En outre, l'attrait de la Chine pour l'Afrique affermit contre-partie le poids des pays africains dans leurs négociations avec l'occident.

Mais à vrai-dire, c'est depuis la création du FOCAC que l'aide étrangère de la Chine a connu un développement rapide et que son impact sur l'architecture internationale de l'aide a par conséquent été important.

Toutefois, l'aide de la Chine est déterminée par des exigences pratiques et ses rétributions diffèrent fréquemment des normes de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) en termes de règles, de définitions, de principes, etc.

⁷⁵ Deborah Brautigam, Aid with Chinese characteristics Chinese Foreign Aid and Development Finance meet the OECD-DAC Aid Regime. Journal of International Development. 2011.

⁷⁶ Carol Lancaster, The Chinese Aid System, Essay. Center for Global development. Washington, D.C. July 2007. p. 3-4.

⁷⁷ Carol Lancaster, ibid.

⁷⁸ Valérie Niquet.Cabestan, La stratégie africaine de la Chine. Politique étrangère. IFRI.France. 2/2006 (Eté). Pp 361-374.

⁷⁹ Richard Dowden, On Chinese Geopolitical implications in Africa, A seminar on The Future of China-Africa Relations, organized by the World Economic Forum. Friday 6 May 2011.

⁸⁰ Richard Dowden, Africa, Altered States, Ordinary Miracles. Portobello Books. London.2009. Pp. 241-242.

Les huit principes de l'aide étrangère de la Chine édifiées par Zhou Enlai en 1964 ont engendré les lignes directrices de la doctrine chinoise sur l'aide qui se présentent théoriquement ainsi :

1. Lorsqu'elle fournit une aide, la Chine n'impose jamais aucune condition, ni ne réclame aucun privilège ;
2. La Chine s'efforce d'alléger du mieux possible le fardeau des pays bénéficiaires ;
3. La Chine a pour objectif d'aider les états bénéficiaires à devenir graduellement indépendants et autonomes ;
4. la Chine s'engage à développer des projets d'aide qui sollicitent des investissements peu élevés mais suivis de résultats rapides ;
5. La Chine cède des équipements et du matériel de la meilleure qualité qu'elle manufacture elle-même ;
6. En cédant une assistance technique, la Chine s'engage à faire pleinement bénéficier le personnel du pays bénéficiaire de ce savoir-faire technique ;
7. Les experts chinois ne sont pas qualifiés à soumettre aucune demande particulière ou à bénéficier d'aucune faveur particulière.

Mais de ces sept principes, ceux de l'égalité, des avantages mutuels et de l'inconditionnalité demeurent depuis lors le cadre référentiel régissant l'aide étrangère de la Chine à d'autres pays en développement⁸¹.

En 1978, après avoir adopté la politique de « la réforme économique et d'ouverture », la Chine détournait son intérêt vers la croissance économique nationale. Et conséquemment, son aide étrangère, créée jusqu'alors principalement sur des principes idéologiques, fut redirigée de sorte à axer les priorités sur la restructuration économique⁸².

Dix années après, la Chine a réduit ses fondements doctrinaux d'aide étrangère à « l'égalité et les avantages mutuels, l'orientation sur l'efficacité, la diversité des formes et le développement commun »⁸³.

Sur le plan quantitatif, la Chine a focalisé son intérêt sur la croissance économique nationale comme lui a dicté la réforme économique et d'ouverture. Par conséquent, la Chine a tenté de fournir l'aide aux pays africains et asiatiques en conformité avec sa capacité économique⁸⁴. C'est ainsi qu'à partir de 1983, le volume de l'aide étrangère chinoise a débuté à diminuer, quand bien même une nouvelle expansion a été enregistrée dans les années 1990. De l'autre côté, la politique d'aide étrangère de la Chine s'est mise à insister sur un principe de coopération « gagnant-gagnant » ayant pour cible la collaboration économique avec d'autres pays en développement. Une grande partie de l'aide était associée à la promotion des exportations et à l'accès aux marchés⁸⁵.

⁸¹ Meibo Hunang and Peiqiang Ren, L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale. Revue Évolutions des politiques de développement. Version Electronique. Vol 3 – 2012, in : <http://poldev.revues.org/index.html> / Consulté le 20/05/ 2013.

⁸² Kjollesdal, K. et A. Welle. Strand, Foreign Aid Strategies, China Taking Over ?. Asian Social Science, 6(10). 2010. Pp. 3-13.

⁸³ Beijing Review, Zhao Ziyang's Four Principles of Economic and Technological Cooperation. 24 January. 1983. p. 19.

⁸⁴ Brautigam, D. The Dragon's Gift, The Real Story of China in Africa. Oxford University Press. 2009. p. 41.

⁸⁵ Ibid, Pp 52-53, 62-63.

Suite à la réforme de l'aide étrangère en 1995, la Chine a réduit son volume de dons et a octroyé moins de prêts sans intérêt, accroissant en revanche le nombre de prêts à des conditions de faveur (concessional loans)⁸⁶.

Suite à la création du FOCAC, l'aide chinoise a repris donc avec une importance croissante au sein de la politique étrangère de la Chine. Depuis 2004, les dépenses chinoises destinées à l'aide ont enregistré un taux de croissance annuel de 18%.

Tableau n°1: Dépenses chinoises pour l'aide étrangère en 2002-2009 (en millions CNY et en millions USD)

Année	Dépenses pour l'aide étrangère	
	Millions CNY	Millions USD
2002	5003	603
2003	5223	630
2004	6069	731
2005	7470	903
2006	8237	1033
2007	11 154	1460
2008	12559	1769
2009	13 296	1945

Source: State Administration of Foreign Exchange, « Main items of budgetary expenditure of central government » (SSB-PRC, 2003-2010).

III.2 Le caractère bilatéral de l'aide publique au développement (APD) chinoise

L'aide de la Chine s'accomplit principalement à travers des canaux bilatéraux. Afin de répondre le plus rentablement possible aux besoins des pays en développement, la Chine effectue des études économiques rigoureuses qui lui permettent d'évaluer la faisabilité des projets d'aide proposés par les pays destinataires avant d'accorder des fonds⁸⁷.

Mais, au-delà de ses relations bilatérales, la Chine contribue évidemment aux différents programmes de l'aide à caractère multilatéral (tels ceux de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque asiatique de développement, de la Banque africaine de développement, du PNUD, de la FAO, du PAM et de l'OMS). Cependant, les contributions de la Chine dans ces fonds et dans ces organismes internationaux - différemment au Japon - relèvent principalement de son propre statut de membre du Conseil de sécurité de l'ONU.

⁸⁶ Meibo Hunang and Peiqiang Ren, L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale. Revue Évolutions des politiques de développement. Version Electronique. Vol. 3, 2012, in: <http://poldev.revues.org/index.html> / Consulté le 20/05/ 2013.

⁸⁷ Information de l'Office of the State Council of the People's Republic of China, China's Foreign Aid. Beijing, IOSC. ORC 2011. In : <http://www.scio.gov.cn/zxbd/wz/201104/t896900.htm> / consulté le 25 décembre 2012.

III.3 Le cas de l'APD japonaise

III.3.1 La conception japonaise sur l'APD

Historiquement, le début de l'APD du Japon remonte à la période de l'immédiat après-guerre, lors de l'établissement de ses relations avec l'Asie du Sud-Est. C'est après la signature du traité de paix de San Francisco, en 1951, que le Japon s'est engagé au versement des réparations à quatre pays c'est-à-dire, la Birmanie (aujourd'hui Myanmar), les Philippines, l'Indonésie et le Vietnam (puis le Vietnam du Sud) et à offrir une aide sous forme de dons à d'autres pays dont le Laos, le Cambodge, la Malaisie et Singapour⁸⁸.

En 1954, le Japon intègre sa coopération dans un cadre international en rejoignant le Plan de Colombo, une organisation créée après la deuxième guerre mondiale pour promouvoir le développement des pays de la région d'Asie-pacifique⁸⁹. C'est pourquoi, le Japon a détourné ces premiers programmes d'aide vers ses voisins asiatiques afin de faciliter ce « retour pacifique du Japon en Asie »⁹⁰.

En 1955, Tokyo lançait ses activités de coopération technique en accueillant des stagiaires et en envoyant des experts à l'étranger notamment vers les pays asiatiques ayant des liens étroits avec le Japon.

Mais, malgré les efforts de réconciliation japonaise avec ces anciennes colonies, l'approche diplomatique de l'aide n'a pas abouti à ses fins. Dans les années 1970, les activités commerciales japonaises en Asie du Sud-est suscitaient autant des réactions négatives croissantes, comme en témoignent les manifestations hostiles au Japon, qui ont lieu en Indonésie et en Thaïlande en 1974⁹¹.

Pour apaiser les inquiétudes dans la région, lors d'une visite à Manille en 1977, le premier ministre Takeo Fukuda annonce la doctrine Fukuda, affirmant l'engagement du Japon de traiter d'égal à égal avec les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN). Les efforts convoitant l'amélioration des relations ont porté leurs fruits : Tokyo devient le premier « partenaire du dialogue » de l'association et le premier pays à concourir aux réunions régulières avec les dirigeants⁹². Au cours des dernières années, les pays-membres de l'ASEAN ont connu un développement économique rapide et ils sont devenus des partenaires économiques inévitables du Japon⁹³, même si la question du leadership demeure contestable entre Tokyo et Pékin.

Vers la fin des années 70, la Corée du sud, la Chine, les Philippines et l'Indonésie étaient parmi les pays les plus privilégiés de l'aide japonaise. Puis, celle-ci va s'étaler, dans les années quatre-vingt (les années de la bulle), en Amérique latine et en Afrique avec l'objectif de recueillir plus de légitimité internationale⁹⁴.

⁸⁸ OCED, in Revue de l'OCDE sur le développement, Vol. II. N° 5. 2004. Pp. 189 – 197.

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ Julien Kita, L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique, vers un partenariat fructueux ? (PDF). Asie Vision, Institut français des relations internationales. Paris. septembre 2008.

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Suppakarn Pongyellar, The Implications of Japanese Engagement Policy towards Myanmar, 1988-Present. Discussion Paper N°.159. Graduate School of International Development. Nagoya University. October 2007.

En 1992, le gouvernement Japonais a approuvé la Charte de l'aide publique au développement (APD) qui va servir comme doctrine pour la gestion de la coopération entre Tokyo et les pays asiatique en matière d'aide⁹⁵.

Dix plus tard, le Japon s'est rendu-compte qu'au regard de son nouvel positionnement économique mondial, des profondes transformations mondiales ainsi du besoin d'harmoniser ses actions avec les autres acteurs et intervenants mondiaux (états, organisations internationales et régionales), tous ces éléments l'obligeaient à une révision de la charte de l'APD.

Dans le préambule de la version révisée de cette charte, l'accent est mis sur six éléments incitatifs :

1. La prise de conscience des profondes transformations et des défis nouveaux liés au développement, notamment la construction de la paix⁹⁶;
2. La volonté de collaborer avec les gouvernements, les organisations internationales et de nombreux autres acteurs afin d'apporter de l'aide et de l'assistance aux pays en développement⁹⁷;
3. Les responsabilités que lui imposent sa puissance économique et sa position sur la scène internationale en s'attaquant avec vigueur à ces nouveaux défis⁹⁸;
4. Le besoin d'assurer une mise en œuvre efficace de l'APD, en tenant compte de la situation économique et budgétaire intérieure et de l'opinion du peuple japonais⁹⁹;
5. La nécessité d'assurer une réforme de la charte qui garantisse mieux encore l'utilité stratégique, la flexibilité, la transparence et l'efficience de l'APD japonaise¹⁰⁰.

La nouvelle charte de 2003, détermine les objectifs de l'APD japonaise dans cette détermination japonaise qui entrevoit de contribuer à la fois au maintien de la paix et au développement à l'échelle mondiale ainsi qu'à assurer la sécurité et la prospérité du Japon lui-même¹⁰¹.

Mais, cela ne peut être réalisé que par le soutien actif du développement des infrastructures économiques et sociales d'une part et, par la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des institutions d'autre part, apportant ainsi une contribution significative au progrès économique et social dans les pays en développement d'Asie de l'est, en particulier¹⁰² et enfin, par l'engagement aux efforts de la communauté internationale dans le règlement d'une multitude de problèmes tels que l'extrême pauvreté, la famine, le fossé entre les riches et les pauvres, les fléaux migratoires et des réfugiés, les catastrophes naturelles et des problèmes environnementaux, les conflits ethniques et religieux, les conflits armés, du terrorisme,

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ Bureau de la coopération économique, charte japonaise de l'aide publique au développement. Ministère des affaires étrangères du Japon, 29 août 2003.

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² Ibid.

les atteintes à la liberté et aux droits de l'homme, les maladies infectieuses, et les inégalités entre les hommes et les femmes¹⁰³.

Admettant l'état d'interdépendance grandissante entre les nations, le Japon, pays largement tributaire du monde extérieur pour son approvisionnement en matières premières, en énergie et en denrées alimentaires, manifeste une conscience – également présente dans sa charte- des bienfaits du commerce international et exprime sa volonté d'utiliser son APD afin de favoriser la stabilité et l'essor des pays en développement¹⁰⁴.

Contemplant la démarche adoptée pour assurer la réalisation des objectifs énoncés, le Japon considère que le rôle prioritaire de l'APD est de soutenir les chantiers lancés par les pays en développement eux-mêmes pour s'engager dans la voie de la bonne gouvernance et ce, en les aidant à améliorer leurs ressources humaines, à renforcer l'efficacité de leurs structures institutionnelles y compris leur système juridique et à progresser la performance socioéconomique, assise de leur développement¹⁰⁵.

Ainsi, afin de faire face aux dangers directes pour l'individu comme peuvent l'être les conflits, les catastrophes naturelles ou les maladies infectieuses, le Japon s'appuie sur la notion de la sécurité humaine qui examine non seulement leurs effets à l'échelle mondiale, régionale et nationale mais également leurs retombées sur le bien être de l'individu et des communautés locales¹⁰⁶. En conséquence, le Japon a orienté son APD vers le renforcement des capacités des communautés locales par la mise en valeur des ressources humaines.

Mais, dans le but d'aboutir à cet objectif, le Japon a défendu le principe de l'équité, au niveau de la conception comme de la mise en œuvre de ses activités d'aide. A cet effet, il a tenu compte des conditions des couches socialement vulnérables ainsi que des fossés entre les riches et les pauvres et entre les diverses régions au sein d'un même pays en développement¹⁰⁷. Ainsi, le principe de l'égalité entre hommes et femmes, en particulier, est important.

En vertu des orientations fondamentales exprimées par la charte et compte tenu des besoins d'aide de chaque pays bénéficiaire, de sa situation socio-économique et des relations bilatérales qu'il entretient avec le Japon, ce dernier a dispensé son APD conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies (en particulier, l'égalité souveraine des membres et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats) ainsi qu'aux quatre principes suivants :

- La protection de l'environnement¹⁰⁸,
- Le contrôle de l'usage de l'APD à des fins militaires ou propres à aggraver des conflits internationaux¹⁰⁹,

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

- Le contrôle octroyé à la variation des dépenses militaires des pays bénéficiaires, au développement et à la production par ceux-ci d'armes de destruction massive et de missiles, à leurs exportations et leurs importations d'armement¹¹⁰,
- L'examen accordé aux efforts de démocratisation et de mise en place d'une économie de marché déployés par le pays bénéficiaire ainsi qu'à sa situation concernant la garantie des droits fondamentaux et des libertés de l'être humain¹¹¹.

III.3.2 Les formes de l'APD japonaise

Théoriquement, l'APD japonaise se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière inclut les placements et les contributions financières octroyées aux organisations internationales alors que l'aide bilatérale est concédée sous trois formes : la coopération technique, les prêts d'APD et les dons. Mais, d'autres mécanismes d'aide bilatérale engendrent autant l'envoi de volontaires dans le cadre des activités de l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale.

Face à la situation mondiale et à la multitude de réformes administratives domestiques, le Japon a entrepris des réformes destinées à consolider les stratégies politiques d'APD et les systèmes de mise en œuvre dans l'objectif d'améliorer encore la qualité de son APD. Dans le cadre notamment d'une rationalisation des mécanismes d'exécution de l'APD, la division des opérations économiques de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et l'aide sous forme de dons du ministère des Affaires étrangères (MOFA) ont été déléguées à la JICA, donnant naissance à la « Nouvelle JICA », le 1^{er} octobre 2008. Cette rationalisation a permis de regrouper les trois mécanismes d'aide au sein d'une même organisation et d'améliorer l'efficacité et la performance des activités de la JICA. Ces trois mécanismes d'aide sont :

1. L'aide bilatérale : l'aide bilatérale japonaise se répartit elle-même en trois types d'aide qui sont :

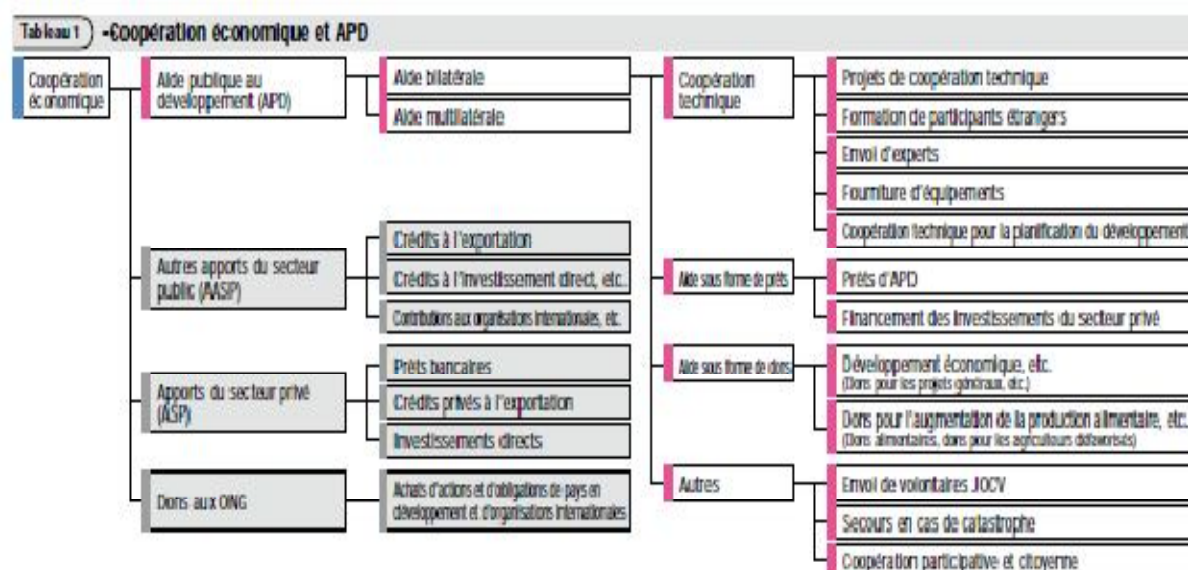
- **la coopération technique :** la coopération technique fait appel à la technologie, au savoir-faire et à l'expertise japonaise dans la gestion des ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans l'évolution socioéconomique des pays en développement. De plus, en planifiant conjointement avec les pays partenaires des programmes d'aide répondant aux besoins locaux, la coopération technique permet – selon la doctrine japonaise de l'APD- de développer et de perfectionner des technologies adaptées aux conditions de chaque pays, tout en revalorisant le niveau technologique général et en mettant en place d'authentiques cadres institutionnels et organisationnels. Les pays partenaires peuvent ainsi développer leurs capacités à résoudre les problèmes et à parvenir à la croissance économique. La coopération technique comprend la formation des stagiaires des pays partenaires, l'envoi d'experts, la prestation d'équipements et l'exécution des études destinées à soutenir la mise-en-place de politiques et la planification de projets de travaux publics (coopération technique pour la planification du développement).

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Ibid.

- **L'aide sous forme de prêts** : ce type d'aide soutient – selon la même doctrine nipponne- les efforts des pays en développement pour parvenir à la croissance en fournissant à ces pays les capitaux indispensables à long terme et à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché. Les prêts d'APD et les prêts d'investissement dans le secteur privé relèvent de cette catégorie d'aide. Les prêts d'APD, qui consentent des financements plus importants que la coopération technique ou les dons, sont notamment utilisés pour la construction d'infrastructures de base dans les pays en développement.

Tableau n°2 : Coopération économique et APD



Source : JICA, Rapport Annuel 2011

Contrairement à la coopération technique ou aux dons, les prêts d'APD doivent être intégralement remboursés, ce qui encourage le pays bénéficiaire à se focaliser sur l'importance et la priorité des projets, et à faire des progrès pour consacrer et utiliser les fonds de manière aussi efficace que possible.

- **L'aide sous forme de dons** : mécanisme fournissant les fonds nécessaires pour encourager le développement socio-économique, cette catégorie d'aide n'est pas déterminée par aucune obligation de remboursement. Dans les pays en développement à bas revenus, les dons sont essentiellement consacrés à construire des infrastructures socioéconomiques, telles que des hôpitaux et des ponts mais aussi, pour approuver les programmes de l'enseignement, les programmes de lutte contre le VIH/sida, les soins de santé infantile et les activités liées à la préservation de l'environnement ; ce qui se traduit par une amélioration directe du niveau de vie. L'aide sous forme de dons se divise en plusieurs catégories : les dons pour les projets généraux ; les dons hors projet ; les dons pour les projets de sécurité humaine au niveau local ; les dons pour les projets d'ONG japonaises ; les dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'étude) ; les dons pour la coopération antiterroriste et sécuritaire renforcée ; les dons pour la prévention des

catastrophes et la reconstruction; les dons pour l'autonomisation communautaire ; les dons pour la pêche ; les dons pour la culture; les dons d'urgence ; les dons alimentaires ; les dons pour les agriculteurs défavorisés; les dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; les dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté et ; les dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix¹¹².

2. L'aide multilatérale : l'aide multilatérale japonaise prend la forme d'une aide indirecte aux pays endéveloppement qui transite par des institutions internationales commanditées par les pays membres. Les tributs sont versés aux agences spécialisées des Nations unies, dont le PNUD, le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la banque asiatique de développement (BASD).

Tableau n°3: L'APD japonaise en 2010 par type d'aide

Type d'aide (année civile 2010)		Millions USD			Milliards JPY			Parts en %
Décaissements d'APD		Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2009/2010 (%)	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2009/2010 (%)	APD totale
APD bilatérale	Dons	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Réduction de la dette	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	• Dons par le biais d'organisations internationales	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Dons excluant ce qui précède	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD bilatérale	DONS (hors Europe de l'Est et pays « affranchis » de l'APD)	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Réduction de la dette	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	• Dons par le biais d'organisations internationales	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Dons excluant ce qui précède	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD bilatérale	Coopération technique	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	Coopération technique (hors Europe de l'Est et pays « affranchis » de l'APD)	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	Total des dons	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	Total des dons (hors Europe de l'Est et pays « affranchis » de l'APD)	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD bilatérale	Prêts d'APD et autres crédits	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Prêts d'APD et autres crédits réduction de la dette exclue	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	• Valeur des prêts versés	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Valeur des prêts remboursés	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD bilatérale	• Valeur des prêts remboursés réduction de la dette exclue	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	Prêts d'APD et autres crédits (hors Europe de l'Est et pays « affranchis » de l'APD)	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	• Prêts d'APD et autres crédits réduction de la dette exclue	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Valeur des prêts versés	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	• Valeur des prêts remboursés	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	• Valeur des prêts remboursés réduction de la dette exclue	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD bilatérale	APD bilatérale globale	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	APD bilatérale globale (hors Europe de l'Est et pays « affranchis » de l'APD)	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	Contributions et financement aux organisations multilatérales	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	Contributions et financement aux organisations multilatérales (BERD exclue (partiellement))	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	APD nette globale	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	APD nette globale (hors Europe de l'Est, pays « affranchis » de l'APD et BERD (partiellement))	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
APD multilatérale	APD brute globale	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
	APD brute globale (hors Europe de l'Est, pays « affranchis » de l'APD et BERD (partiellement))	1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
Revenu national brut (RNB nominal pour chaque catégorie (1 milliard USD, 1 milliard JPY))		1 000 000	1 000 000	0	100 000	100 000	0	100
Pourcentage du RNB		0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du RNB (hors Europe de l'Est, pays « affranchis » de la liste du GAO et BERD (partiellement))		0	0	0	0	0	0	0

Source : JICA, Rapport Annuel 2011¹¹³.

¹¹² JICA, Rapport annuel. 2014. p. 130.

¹¹³ Remarques:

On admet volontiers que les tendances récentes de l'aide internationale, comme l'illustrent les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)¹¹⁴, sont à l'établissement d'objectifs communs par la communauté internationale où différents pays et organisations coordonnent la fourniture de leur aide pour atteindre ces objectifs. Dans le passé, la coopération s'articulait autour des projets individuels, mais ces dernières années, elle se concentre davantage sur l'appropriation des pays partenaires dont les plans de développement et les priorités sont soutenus par les pays donateurs et les agences d'aide qui travaillent conjointement à l'atteinte des objectifs de développement de ces pays. Les bailleurs de fonds adaptent donc leur aide aux priorités définies dans les stratégies de développement des pays partenaires.

C'est dans ce sens que l'évolution de la TICAD, vers le renforcement des projets multilatéraux en dépit de la coopération, émerge comme un souci majeur dans les débats autour des FORAS asiatiques.

III.3.3 La répartition de l'APD japonaise

Les décaissements nets d'APD réalisés par le Japon en 2010 se décomposaient à hauteur d'environ 7 321,8 millions USD (environ 642,6 milliards JPY) en aide bilatérale et pour 3 723,4 millions USD (environ 326,8 milliards JPY) en contributions et financements aux organisations internationales. L'APD totale du Japon a atteint près de 11 045,2 millions USD, soit une hausse de 16,8% (9,7% pour 969,3 milliards JPY) par rapport à l'exercice 2009. Ce montant classe le Japon au cinquième rang des états membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE après les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.

Réexaminant la courbe des montants d'aide alloués par le Japon lors des trois dernières décennies, on trouve que le Japon est devenu, en 1991, le premier donateur du monde devant les États-Unis et ce, selon l'OCDE. Une place qu'il conservera jusqu'en 2001, malgré la crise asiatique des années 1997-1998. Avec sa remarquable contribution à l'aide mondiale au développement, le Japon lance en 1993 la première édition de la TICAD, ce qui lui permet de consolider ses liens avec l'Afrique. Une vaste action diplomatique a été menée par la suite : des rencontres sont programmées tous les cinq ans. Tokyo cherche à faire prévaloir une nouvelle vision de l'aide destinée à l'Afrique en

1. Les 12 pays et territoires « affranchis » de l'APD qui ont bénéficié de l'aide sont les suivants : Brunei, Singapour, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis, Israël, Hong Kong, Chypre, Malte, Slovaquie, Bahreïn et Arabie saoudite,
2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2010 : 1 USD = 87,7606 JPY (appréciation de 5,6394 par rapport à 2009),
3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants,
4. Suite à la décision du Groupe de travail sur les statistiques (GT-STAT) du CAD OCDE, à partir de l'exercice 2009, les contributions à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) seront partiellement comptabilisées comme de l'APD,
5. La réduction de la dette inclut les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de la dette liée à des obligations gagées, mais exclut le report des remboursements,
6. Auparavant, les dons transitant par les organisations internationales étaient considérés comme des « Contributions et financements aux organisations multilatérales », mais depuis 2006, les dons parvenus aux pays et régions au cours de cette même année sont considérés comme des « aides non remboursables »,
7. Les dépenses administratives et les dépenses de développement et de sensibilisation comptabilisées comme coopération technique sont calculées séparément. Les subventions aux opérations des ONG sont incluses dans les aides sous forme de dons (aide multirégionale) à partir de l'exercice 2010.

¹¹⁴ Nations Unies, Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2014.

particulier, grâce au concept d'« appropriation du développement », l'un des deux principes fondateurs de la TICAD. Ce concept est directement hérité de l'expérience du Japon : ayant lui-même bénéficié des prêts de la Banque mondiale jusqu'au début des années 1960, le pays a conçu sur cette base un modèle fondé sur l'« auto-assistance » qu'il a ensuite adapté à l'Afrique.

En pratique, la doctrine japonaise en matière de l'aide au développement se traduit par une préférence pour les prêts plutôt que les dons. Tokyo particularise une démarche inverse de celle généralement suivie par les autres pays donateurs. Selon Howard Lehman dans son étude sur la TICAD, c'est « Au lieu d'arriver dans les pays africains avec de l'argent et des projets déjà définis, le Japon a attendu des gouvernements qu'ils "s'approprient" leurs besoins, qu'ils déterminent des projets ciblés, et qu'ils sollicitent ensuite les agences japonaises d'aide au développement»¹¹⁵.

Ce modèle japonais est aussi fondé sur une vision de la lutte contre la pauvreté comme résultat du développement économique, grâce notamment à l'appui donné aux infrastructures, au détriment d'une intervention plus directe comme l'effacement de la dette et l'octroi de nouveaux fonds. Sur ce plan, sous l'effet des critiques internationales et d'une nécessaire adaptation à un contexte africain différent de celui de l'Asie du Sud-est, où l'aide japonaise s'était jusqu'alors concentrée, Tokyo a pourtant été contraint de muter. Il a, ultérieurement participé à l'effacement d'une partie de la dette africaine.

Cette approche a été en quelque sorte validée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en 2001. Ce programme - jugé délicat-décollant de l'architecture du développement par l'union africaine s'appuie sur les deux idées directrices de la TICAD : l'appropriation du développement et le partenariat. Le processus de la TICAD a subséquemment facilité la diffusion de l'approche du Japon, à laquelle ses partenaires africains ont adhéré en majorité. En contrepartie, la TICAD a apporté à Tokyo l'appui des pays africains dans les organisations internationales. Ce soutien n'a cependant jamais été efficace pour que le Japon occupe un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU ; ce qui était l'une de ses finalités politiques lors du lancement de la TICAD.

Julien Kita explique par ailleurs¹¹⁶, qu'« alors qu'il [le Japon] se montre plus agressif sur le plan diplomatique, avec notamment cette mise en place d'un forum de discussion ambitieux sur le développement qu'est la TICAD, il ne dégage pas les moyens financiers qui permettraient des résultats vraiment significatifs »¹¹⁷. Cela, Malgré le fait que les entreprises japonaises sont plus susceptibles à investir en Asie, dont les marchés s'ouvraient à l'époque ou au Proche-Orient (pour l'énergie), qu'au continent Africain¹¹⁸.

¹¹⁵ Howard P. Lehman, Japan's national economic identity and African development, An analysis of the Tokyo International Conference on African Development. World Institute for Development Economics Research. United Nations University. Helsinki. October 2007. p. 1.

¹¹⁶ Julien Kita, L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique, vers un partenariat fructueux?. Asie Visions 10. Institut français des relations internationales. septembre 2008.

¹¹⁷ Julien Kita, *ibid.*

¹¹⁸ Julien Kita, *ibid.*

III.4 Le modèle coréenne dans l'APD

III.4.1 L'aide publique et la coopération au développement en Corée du Sud

L'APD en Corée prétend être fondée principalement sur des principes de l'action humanitaire, la promotion de la paix et de la prospérité internationale. La Corée fournit l'APD pour assister les pays en développement à lutter contre la pauvreté et de réaliser un développement durable, pour soutenir l'amélioration socio-économique des pays en développement et de soutenir les efforts de la communauté internationale orientée vers la réalisation des OMD¹¹⁹.

Malgré les confusions que le système mondial connaissait depuis une décennie (économique, climatique, et sécuritaire), la Corée du sud a fait preuve du perfectionnement de sa politique étrangère, notamment dans l'axe de la coopération au développement¹²⁰.

Dans ce contexte, Séoul a continué le renforcement de sa capacité de bailleurs de fonds pour le développement en sa qualité de pays de puissance moyenne. Elle a pu accéder en 2009 au Comité d'aide au développement de l'OCDE en qualité de membre, et par conséquent, elle a procédé à tripler l'aide publique coréenne au développement pendant la période 2010-2015, faisant passer cette dernière de 0,09% à 0,25% de son produit intérieur brut. Plus de 40% de celle-ci est destinée à l'Asie du Sud-Est et à l'Asie centrale, les deux zones prioritaires de la nouvelle initiative asiatique lancée en 2009. ET par la suite, la courbe croissante de cette aide publique suit assez bien celle des investissements¹²¹.

En 2009, l'enveloppe allouée aux nouveaux engagements du Fond économique pour la coopération au développement (EDCF : Economy Development Cooperation Fund) a dépassé pour la première fois le milliard de dollars (1,0671). Comme les années précédentes, plus des deux tiers de montant ont été adressés à l'Asie du Sud-Est et à l'Asie centrale (71,1%). L'Afrique a dû se contenter de 21,4% des nouveaux engagements sud-coréens. L'Amérique latine n'a perçu que 7,5%. En 2010, le pourcentage de l'aide destinée à l'Asie est tombé à 61,5%, mais le montant global des nouveaux prêts alloués par le Fonds coréen de coopération et de développement économiques (EDCF) s'est élevé à un milliard deux cent quarante-sept millions de dollars. En 2010, le fonds coréen a également élargi sa zone d'intérêt au Moyen-Orient (Jordanie) et à l'Europe de l'est (Bosnie). Au total, dix-huit pays ont été classés comme stratégiques. En dehors des principaux pays d'Asie du Sud-Est bénéficiaires, les autres pays sont: l'Angola, le Bangladesh, la Colombie, l'Égypte, le Guatemala, l'Irak, le Kazakhstan, le Pakistan, l'Ouzbékistan, le Pérou, le Sri Lanka, le Sénégal, la Tanzanie et le Yémen.

¹¹⁹ Ministry of Foreign Affairs. South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹²⁰ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹²¹ Arnaud Leveau, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Le petit écotier de janvier-février 2013 reproduit par Missions Étrangères de Paris, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. janvier. Paris. 2014. p. 19.

Une nouvelle politique de prêts Depuis 2001 s'est émergée, une partie consistante de l'aide coréenne au développement est destinée à des programmes de reconstruction en Iraq et en Afghanistan, même si ces deux pays n'étaient pas inscrits dans la liste des pays stratégiques. Mais L'initiative sud-coréenne est en fait liée à sa dépendance militaire aux États-Unis. Cette dépendance peut être parfois précieuse, puisque Seoul s'est engagée à abriter environ 293 millions de dollars de subventions pour l'Iraq depuis 2003 et près de 52 millions pour l'Afghanistan. Le montant des prêts pour ces deux pays en crise n'est pas disponible, d'autant qu'il ne s'agit pas de zones privilégiées dans la politique sécuritaire, les échanges économiques ou même la diplomatie sud-coréenne. Cette forte exposition sur les théâtres de conflits n'a pourtant pas empêché l'aide publique sud-coréenne au développement de se renforcer dans d'autres parties du monde. Cependant, l'aide sud-coréenne comprends avant tout des prêts dans un cadre bilatéral et de plus en plus dans un cadre multilatéral, essentiellement via la Banque asiatique de développement et de son programme de développement de la région du Mékong, ou via la BAD pour le cas africain. Les prêts conditionnés représentent environ 80% de l'ensemble de l'aide publique sud-coréenne au développement¹²².

Les dons et subventions demeurent donc modestes et servent principalement à financer des missions d'experts dans le cadre de l'assistance technique et des actions humanitaires d'urgence

Depuis 1995, la KOICA a collaboré dans différents secteurs (santé, développement rural, eau potable, etc.) avec plusieurs ONGs sud-coréennes, notamment par le biais du KOICA - NGO program. Ces dernières ont pu soulever une expérience de terrain très précieuse pour la KOICA et ont par ailleurs apporté une connaissance de terrain utile aux entreprises coréennes actives en Asie comme en Afrique¹²³.

La KOICA finance ainsi chaque année la formation et l'expédition de plusieurs dizaines de volontaires (203 en 2010) mis à disposition par les ONG choisies. En 2010, le montant total alloué aux ONG par la KOICA était de 8,3 millions de dollars. En 2013, ce montant représentait 2,6% du budget global de la KOICA et considérait 79 ONG sud-coréennes réparties dans trente pays¹²⁴. Le gouvernement coréen a fourni 1 850 millions de dollars la valeur de l'APD en 2014. Pour être plus précis, l'aide bilatérale de la Corée et de l'assistance multilatérale se sont élevés à 1 391 millions \$ (USD) (75,0 pour cent) et 459 millions de dollars (25,0 %), respectivement. L'aide bilatérale composée de dons et prêts concessionnels d'une valeur de 879 millions \$ (USD) (63,2 pour cent) et 512 millions de \$ (USD) (36,8 pour cent)¹²⁵.

L'augmentation du volume de l'aide Corée a contribué à la Corée d'être à la tête du programme de développement du G20 et le Partenariat mondial pour une coopération opérante au service du développement ou le Partenariat mondial de Busan (the Global Partnership for Effective Development Cooperation –GPEDC-). Alors que plusieurs

¹²² Arnaud Leveau, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Le Petit Écotier de janvier-février 2013 reproduit par Missions Étrangères de Paris, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Paris. janvier 2014. p. 20-21.

¹²³ Arnaud Leveau, *ibid.*

¹²⁴ Arnaud Leveau, *ibid.*

¹²⁵ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation., Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

donateurs ont réduit leur volume de l'aide en raison de la crise financière mondiale, la Corée continue à accroître son volume d'APD, un acte qui est très bien estimé par la communauté internationale.

Tableau n°4: L'APD Coréenne jusqu'à 2014

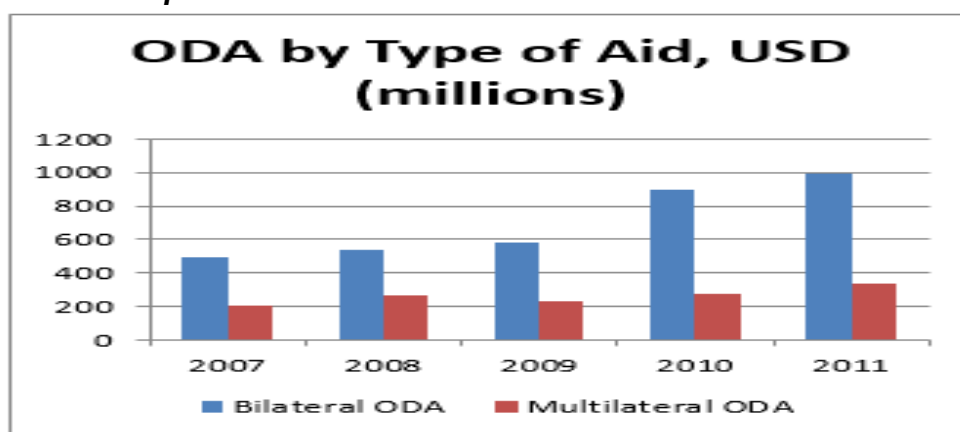
Korea's ODA up to 2014

US\$ million, net disbursements

	1987~2009	2010	2011	2012	2013	2014 provisional	Total
Total volume of ODA	6,566.3	1,173.8	1,324.6	1,597.5	1,755.4	1,850.7	14,268.1
① Bilateral ODA	4,315.5	900.6	989.6	1,183.2	1,309.6	1,391.4	10,089.9
• Grants	2,567.6	573.9	575.0	714.9	809.0	879.4	6,119.8
• Loans (EDCF)	1,748.0	326.7	414.6	468.3	500.6	512.0	3,970.1
② Multilateral Assistance	2,250.7	273.2	335.0	414.3	445.8	459.2	4,178.2
ODA/GNI (%)		0.12	0.12	0.14	0.13	0.13	

source OECD, International Development Statistics Online DB

Graphe n°1: L'APD bilatérale et multilatérale de la Corée



Devant l'Afrique qui a dû se contenter de 21,4% des nouveaux engagements sud-coréens, l'Amérique latine n'a eu que 7,5%¹²⁶.

La Corée demeure le seul État au monde à être passé du statut de pays bénéficiaire de l'aide à celui de donateur, et l'un des rares à avoir accru en 2011 son APD de 5,8%¹²⁷. Mais, malgré tous les efforts, le pays ne se classe qu'au 81^{ème} rang de l'index mondial des donations en 2011 et les autorités sud-coréennes ont encore du mal à établir des programmes de coopération en adhésion avec les demandes locales. Les avantages en terme d'image sont temporairement mis à mal par l'activisme de certains mouvements missionnaires évangéliques qui, sous couvert d'aide au développement, s'engagent dans

¹²⁶ Arnaud Leveau, *ibid*.

¹²⁷ Mathieu Pellerin, Corée du Sud et Afrique, Un modèle en matière de développement. Afrique-Méditerranée Business, octobre 2013, in: <http://www.ambusinessmagazine.com/posts/post/139/> /consulté le 23/2/2014

un prosélytisme actif suscitant régulièrement l'hostilité des populations locales, notamment aux Philippines et dans le sud de la Thaïlande¹²⁸.

III.4.2 Les mécanismes d'exécution de l'aide au développement par la Corée du Sud

L'aide publique sud-coréenne au développement est organisée selon une division en trois secteurs :

- Le premier est celui des subventions pour l'assistance technique et la formation, sous l'égide de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale KOICA,
- Le second considère les prêts et il est géré par le Fonds de Coopération Économique pour le Développement (EDCF)¹²⁹,
- Le troisième secteur de l'aide publique au développement concerne les emprunts de titres.

La caractéristique principale de l'APD coréenne est qu'elle ne soutient pas les projets de développement à long terme, mais elle se concentre sur des petits projets pouvant être menés à bien à court terme et dont les résultats peuvent être perçus rapidement¹³⁰.

III.4.3 Les acteurs chargés de l'implantation des politiques de la coopération au développement

• L'Agence Coréenne pour la Coopération Internationale (KOICA)

la KOICA est considérée l'instance responsable de la gestion des subventions accordées aux pays partenaires. Elle maintient un contact étroit avec les ambassades sud-coréennes dans chacun des pays et a ouvert plusieurs bureaux notamment Asie du Sud-Est et en Afrique. Les bureaux de la KOICA sont chargés de suivre le déroulement des programmes sélectionnés sur le terrain, mais aussi d'accommoder les missions des experts coréens, d'accueillir et d'encadrer les volontaires et puis d'agir ou intervenir en cas de crise humanitaire grave.

Entre 1990 et 2010, la KOICA a envoyé 7 806 volontaires dans le monde dont plus de 59% d'entre eux se sont installés en Asie. Ses rapports servent de base à la délégation interministérielle chargée d'ordonner la stratégie sud-coréenne en matière de coopération et d'aide.

• "Economy Development Cooperation Fund" (EDCF)

¹²⁸ L'enlèvement de 23 volontaires chrétiens coréens en Afghanistan le 19 juillet 2007, en avril 2004, huit missionnaires sud-coréens ont été kidnappés en Irak, avant d'être relâchés peu après. En juin de la même année, Kim Sun-II, un Sud-Coréen âgé de trente-trois ans, était en Irak pour y faire œuvre missionnaire ; il a été pris en otage et a été exécuté, et puis en février 2013, un homme sud-coréen a été arrêté à Benghazi, en Libye, et fait l'objet d'une enquête pour son implication dans une activité missionnaire illégale. Tous ces événements ont forcé les communautés chrétiennes en Corée à repenser leur politique.

¹²⁹ Le Fonds de Coopération Économique pour le Développement (EDCF) a été créé en 1987, et agencé sous la tutelle de la banque coréenne d'import-export (Import-Export Bank of Korea, Eximbank),

¹³⁰ Arnaud Leveau, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Le petit écotier de janvier-février 2013 reproduit par Missions Étrangères de Paris, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Paris. janvier 2014. p. 20-21.

Le Fond économique pour la coopération au développement (EDGF) contribue au financement de projets de coopération multilatéraux, notamment au budget de banques multilatérales, telles que la Banque Asiatique du Développement (BAD). Jusqu'en 2006, l'EDCF ne collaborait qu'à des projets de cofinancement, sur une base parallèle et il ne finançait indépendamment qu'une partie séparée et bien définie d'un programme plus vaste.

Depuis 2007, l'EDCF acceptait de participer à des programmes plus vastes dont il ne maîtrise pas lui-même l'ensemble des tenants et aboutissants.

• Le comité pour la coopération Internationale au développement (Committee for International Development Cooperation)

En mars 2006, le Comité pour la coopération Internationale au développement (CIDC, Committee for International Development Cooperation), a été créé ; sorte de délégation interministérielle placée sous l'autorité du Premier Ministre. Le CIDC regroupe des délégués de quinze ministères, le président de la KOICA, celui de la Korea Exim Bank en charge de l'EDCF, ainsi que six représentants de la société civile. Ces derniers siègent pendant trois ans. La mission du CIDC est de tracer les grandes lignes stratégiques de la coopération sud-coréenne à moyen terme, de préparer un plan d'action annuel et de mettre en place des outils d'évaluation des programmes. Pour la mise en œuvre des décisions, le comité est assisté d'un groupe de travail de vingt-deux personnes, présidé par le vice-ministre de la planification.

III.4.4 Le renforcement des fondations d'un système avancé de l'APD à travers la création du le Conseil des Aides et des Subventions (Council for Grant Aid)

En conformité avec le Plan de base sur la coopération internationale pour le développement (promulgué en Octobre 2010) et de la politique de moyenne-terme pour l'APD pour 2011 - 2015 (entrée en vigueur en décembre 2010), le Conseil des Aides et des Subventions "Council for Grant Aid" a ordonné ces réunions sur une base annuelle depuis 2011 afin d'examiner et de coordonner les programmes d'aide que les différents organismes envisagent de mettre en œuvre dans l'année à venir¹³¹.

Plus de 30 organisations participent à cette réunion annuelle : ministères, commissions, conseils et gouvernements locaux. Afin de maximiser les synergies, le Ministère des affaires étrangères, le principal organe chargé de l'aide et des subventions de la Corée, a examiné pendant la période 2014-2015 environ 1.000 projets d'aide¹³².

Les réunions des sous-comités d'outre-mer auprès du Ministère des affaires étrangères délibèrent les différents projets (agriculture, santé publique, éducation et administration publique) et ordonnent différents modalités (conseil de développement, ateliers de formation et des programmes de volontaires). Les réunions des sous-comités fournissent aussi des occasions utiles pour les agences chargées de l'exécution des aides de consulter entre-elles, ce qui pourrait aider à formuler des stratégies sectoriels et leurs modalités d'exécution en harmonie avec les objectifs des politiques publiques de la

¹³¹ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper . 2015. Pp. 323-356.

¹³² Ibid.

Corée du sud, en consultation avec des entreprises industrielles influentes sur la scène économiques coréennes¹³³.

III.4.5 Vers l'amélioration de la qualité du système de l'APD

- **Le Système d'évaluation intégrée de la coopération internationale au développement**

En 2009, le gouvernement coréen a créé un «Guideline sur l'évaluation intégrée de la coopération internationale pour le développement» en conformité avec les normes mondiales pour évaluer les résultats et améliorer l'efficacité de ses projets de coopération internationale pour le développement grâce à une analyse systématique et objective. Il a mené une évaluation-pilote intégrée en 2010 et a effectué des évaluations intégrées depuis 2011. En janvier 2014, et après avoir modifié et adopté la nouvelle réglementation concernant les mécanismes l'évaluation intégrée, le Guideline détermine les devoirs de tous les organismes d'exécution, et leur incite à ajuster et à soumettre leurs plans d'auto-évaluation et de rapporter les résultats, élargissant ainsi la portée et l'attitude vers l'institutionnalisation des mécanismes l'évaluation intégrée¹³⁴.

En vertu de ce système d'évaluation intégrée, il y a deux pistes de l'évaluation qui engagent une auto-évaluation de ses propres projets d'aide menées par mise en œuvre de chaque agence d'aide et une évaluation sous-comité mené par le Sous-comité pour l'évaluation de la coopération internationale au développement.

Pour l'évaluation sous-comité, le Sous-comité pour l'évaluation sélectionne les thèmes qui doivent être améliorés en termes de APD intégrée (Integrated ODA) et procède par la suite à une évaluation objective. Tous les rapports sont soumis au Sous-comité pour la délibération.

En 2014, quatre cas des évaluations des sous-comités (Méta-expertise des auto-évaluations, l'évaluation intégrée de l'APD dans le secteur des ressources en eau, l'évaluation intégrée de l'APD dans le secteur de l'éducation, de l'évaluation des projets d'APD dans la perspective du Genre) et 80 auto-évaluations ont été mis en œuvre conformément au "Plan annuel d'évaluation intégrée de 2014" adoptée lors de la 18^{ème} commission de coopération pour le développement international en 2014¹³⁵.

Le gouvernement Coréen continue de faire des efforts pour améliorer l'efficacité des résultats des évaluations en établissant un mécanisme de rétroaction (Feed-back) , dans lequel le sous-comité pour l'évaluation de la coopération internationale au développement examinent les résultats, et implorent les organismes à venir avec des plans de projets, de résultats attendus et de propositions et avis pour leurs mise en œuvre¹³⁶.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Ibid.

III.4.6 Les efforts coréens dans l'amélioration de la transparence de l'aide : l'intention de rejoindre l'initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)

Comme le volume de l'APD de la Corée augmente de façon continue, de nombreuses instances (groupes parlementaires, ONGs, centres de recherches appellent le gouvernement de la Corée à plus de transparence sur l'exécution de l'APD. ces appels coïncident pareillement avec un consensus mondial à travers l'OCDE et les Nations unies concernant le renforcement de la transparence de l'APD de chaque pays comme dispositif essentiel pour l'efficacité de l'aide¹³⁷.

Dans ce contexte, le gouvernement coréen a validé en mars 2014 au niveau du 18^{ème} Comité de la coopération pour le développement international un projet qui vise à rejoindre l'initiative internationale pour la transparence de l'aide et préparer le processus de cette adhésion. En novembre 2015, elle a été admise donc comme le 71^{ème} membre de l'IITA¹³⁸.

L'initiative internationale pour la transparence de l'aide a été créée comme une initiative volontaire dont les donateurs, les organisations internationales et le secteur privé participent, en prenant un rôle actif dans l'amélioration de la transparence, par des moyens tels que la publication d'informations sur l'APD¹³⁹.

Cette initiative a été créée en 2009, suite à la décision des donateurs et des organisations internationales lors du Forum d'Accra 3 en 2008, de prendre des mesures volontaires pour accroître la transparence au Forum d'Accra 3 en 2008¹⁴⁰.

Actuellement, 71 donateurs et les organisations, y compris les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède et les Pays-Bas sont le membre de l'IITA¹⁴¹.

En rejoignant l'IITA, la Corée du Sud ambitionne d'une part, améliorer l'efficacité de l'aide en renforçant la transparence de l'APD, d'assurer la compréhension et le soutien de l'opinion publique à l'APD, et d'autre part mettre en œuvre les recommandations relatives à la remise des informations (à partir de l'évaluation par les pairs du CAD de l'OCDE) et de la mise en œuvre des engagements du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN-4) qui a eu lieu à Busan en 2011¹⁴².

III.4.7 Le Renforcement du partenariat avec les donateurs principaux

Le Ministère des affaires étrangères a entrepris plusieurs mesures afin de renforcer ces partenariats avec les bailleurs de fonds principaux dans le domaine de la coopération au développement en tenant consultations bilatérales sur les politiques de coopération au développement. Notamment avec L'Union Européenne, les Etats-Unis, et Les EAU.

¹³⁷ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹³⁸ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II: Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015, Pp. 323-356.

¹⁴¹ <http://www.aidtransparency.net/news/the-republic-of-korea-joins-iat/> / consulté le 3 janvier 2016.

¹⁴² Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

▪ La création d'un mécanisme d'évaluation et de réflexion indépendant

Le Ministère des affaires étrangères a lancé un groupe de travail indépendant sur l'APD en avril 2014 pour évaluer la politique d'aide publique et sa mise en œuvre¹⁴³. Le groupe, présidé par l'ancien ministre des affaires étrangères Kim Sung Hwan, était composé de 13 experts sur la coopération au développement et aux affaires internationales a effectué une analyse et a accompli des consultations avec les différents acteurs économiques et politiques coréens, dans le but de préparer une feuille de route comprenant 20 recommandations politiques sur la manière dont les programmes d'aide et de subventions de la Corée pourraient être améliorés¹⁴⁴.

Le groupe a fait cinq recommandations visant à accroître l'efficacité de l'aide de la subvention de la Corée et ainsi renforcer le pouvoir de la diplomatie de la Corée¹⁴⁵ :

- ② Préparer une note politique (Policy Paper) de court- à -moyen terme, focalisant sur l'APD comme l'un des force motrices et des piliers de la politique étrangère de la Corée,
- ② Adopter une déclaration traduisant la vision et les objectifs de la Corée de ses programmes d'aide de la subvention,
- ② Mettre en place un institut de recherche sur la coopération au développement la politique internationale avec un mandat de se concentrer sur la politique de l'APD,
- ② Augmenter les niveaux de dotation et de renforcer la capacité du Bureau de la Coopération au Développement auprès du ministère des affaires étrangères,
- ② Attribuer tous les commodités morales et matérielles pour que l'Agence de la KOICA se positionne parmi les grandes instances mondiales génératrices de l'aide au développement.

▪ La réforme de la KOICA

D'ici 2020, la KOICA a visé depuis 2009 souhaite consacrer 30% de son budget à des opérations de protection de l'environnement contre 12% en 2010. L'accent est également mis sur la prestation d'équipements coréens, avec comme objectif d'ouvrir de nouvelles portes d'investissement pour les entreprises sud-coréennes¹⁴⁶.

Au cours de sa courte histoire en tant que donateur d'aide, la Corée s'est adaptée avec succès aux changements dynamiques de l'environnement mondiale de la coopération au développement, de rejoindre l'Organisation de coopération et de développement économiques -Comité d'aide au développement (OCDE- CAD) en 2010 et en augmentant sans cesse son budget pour l'APD malgré son ralentissement de l'économie¹⁴⁷.

Et afin de maintenir et d'améliorer son statut exemplaire en tant que donateur d'aide, le gouvernement coréen fait beaucoup d'effort pour renforcer les capacités de

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ Arnaud Leveau, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Paris. janvier 2014.

¹⁴⁷ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

l'Agence Coréenne pour la coopération internationale (KOICA), la seule et unique institution de la Corée spécialisée dans la mise en œuvre de l'aide¹⁴⁸.

Dans ce contexte, le gouvernement coréen a formulé en janvier 2013 « une initiative visant à renforcer la capacité de la KOICA et son plan d'action », et a choisi quatre outils principaux pour la mise en œuvre¹⁴⁹:

- ☐ Etablir un système – reconnu mondialement- pour la gestion des projets,
- ☐ Réorganiser le système pour le rendre crédible et digne de confiance,
- ☐ Introduire un système avancé pour la gestion des ressources humaines, et
- ☐ Elargir les partenariats de la KOICA au niveau national et à l'étranger.

▪ Le renforcement du positionnement de la Corée dans les Partenariats internationaux pour la coopération au développement efficace (GPEDC)

La Corée a supervisé les discussions sur le Partenariat mondial de Busan pour un développement efficace (GPEDC), l'initiative est aujourd'hui la plus reconnue sur l'efficacité du développement, et en tant que cadre référentiel des normes (Norm-Setter) de l'APD¹⁵⁰.

Depuis sa désignation en tant que membre du comité de pilotage représentant les pays donateurs au moment du lancement de l'GPEDC en juin 2012, la Corée a continué à jouer un rôle de premier plan pour le bon fonctionnement de l'GPEDC en encourageant la communauté internationale à respecter les principes adoptés au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN-4) tenue à Busan, 2011 et mettre en œuvre la coopération au développement efficace¹⁵¹.

Lors de la réunion de haut niveau abord GPEDC (High Level Meeting, HLM) tenue à Mexico, les 15 et 16 avril 2014, plus de 1500 participants représentant des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile originaires d'environ 130 pays, y compris le Secrétaire général de l'ONU, se sont réunis et ont adopté la document final qui a consolidé l'orientation stratégique pour la GPEDC et les plans d'action pour faciliter la mise en œuvre des engagements pris lors du FHN-4¹⁵².

Après une telle décision, la Corée du Sud paraissaient impatiente d'investir dans cette manifestation, qui a occupé un caractère international de référence Coréenne, et ainsi elle a procédé à l'organisation du premier atelier de Busan pour le Partenariat Global à Séoul, en Novembre 2014, avec la participation de plus de 150 participants de haut niveau (des gouvernements, des organisations internationales, la société civile, du milieu académique et du secteur privé). Lors de l'atelier, les participants ont fait le bilan de l'avancement de la mise en œuvre des engagements de la déclaration de Busan, et ont exploré les moyens pour garantir la cohérence entre le cadre du développement post-

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation, Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

¹⁵¹ Les Principes de Busan pour une coopération au développement efficace sont : ☐ appropriation nationale, ☐ Focus sur les résultats, ☐ partenariat inclusif, et ☐ la transparence et la responsabilité mutuelle.

¹⁵² Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

2015 et l'GPEDC. La réunion a attribué évidemment les mécanismes efficaces pour surveiller la conformité avec les principes de la coopération au développement efficace dans les pays en voie de développement¹⁵³.

L'apprentissage GPEDC & Programme Accélérer organisé par KOICA dos-à-dos avec l'Atelier de Partenariat de Busan mondial ont contribué à renforcer les capacités nationales en fournissant les fonctionnaires des pays en développement avec une formation sur les principes de Busan¹⁵⁴.

Les coréennes ne désignent pas ces efforts en tant qu'opérations nationales, mais elles souhaitent les mettre à niveau pour rendre la déclaration de Busan, un cadre référentiel international.

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Ibid.

Première partie :

Les capacités et les tendances des bailleurs de fonds asiatiques dans la coopération afro- asiatique

Introduction de la première partie

Pour une meilleure compréhension de la nature des implications de l'aide en provenance des pays asiatiques vers l'Afrique, nous allons procéder, dans cette partie, à la présentation d'un diagnostic général des mécanismes de la coopération de quatre modèles qui sont : la TICAD (Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique) et les relations afro-japonaises, le FOCAC (Forum pour la Coopération Chine-Afrique) et les relations sino-africaines, les relations Corée-Afrique et enfin, le Sommet et les relations Inde-Afrique.

On déterminera ensuite la nature des tendances et des pistes que prendraient ces relations dans les proches et moyens termes. Cette approche permettra de mieux comprendre le positionnement des partenariats maroco-asiatiques dans leurs dimensions bilatérales et multilatérales.

En raison de toutes les influences externes qui ont cours dans la coopération afro-asiatiques, nous allons discuter des nouvelles tendances à partir d'une approche transversale autour des indicateurs thématiques majeurs dans chacune de ces coopérations afro-asiatiques.

Chapitre I: Les capacités et les tendances de la coopération nippono-africaine

Le Japon a commencé à formuler sa politique de développement pour l'Afrique, il y a 21 ans. L'engagement du Japon a été manifesté par le lancement de la TICAD (Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique), en 1993, suite aux nouvelles orientations de la communauté internationale vers l'Afrique.

Dans ce chapitre, nous allons développer deux sections : l'une sur les capacités et l'autre sur les tendances de cette coopération.

I. Les mécanismes de Tokyo international conference on African development (TICAD)

La prise de décision au niveau nippono-africain se fonde généralement sur cinq structures qui sont :

- La déclaration de Yokohama ;
- Le plan d'action ;
- Le mécanisme de suivi ;
- Les réunions régionales ;
- Le corps diplomatique africain.

I.1 La déclaration de Yokohama

La déclaration est un document politique qui énonce, en sus des défis auxquels l'Afrique fait face, les progrès réalisés et auxquels la TICAD a contribué de même que les approches stratégiques qui seront adoptés dans le processus de la TICAD vis-à-vis du développement du continent¹⁵⁵. Le Japon reconnaît ainsi « la nécessité pour la TICAD d'intensifier ses efforts de promotion d'une croissance transformatrice, résiliente et inclusive en Afrique afin que les avantages puissent être partagés entre tous les citoyens, plus largement, plus équitablement et de manière plus durable ».

I.2 Le plan d'action

Le plan d'action constitue en effet le document référence qui reflète les résultats concrets de chaque Sommet de la TICAD, et trace les priorités quinquennales (devenu triennales à partir de 2013)¹⁵⁶.

La Déclaration de Yokohama 2013 et la position commune africaine sur l'après-2015 ont érigé en effet la transformation des économies et la croissance inclusive en priorités pour l'agenda post-2015.

Le Japon a adopté la sécurité humaine comme principe directeur de l'après-2015, auquel un nombre croissant de partenaires de la TICAD adhère. Les hauts représentants du

¹⁵⁵ Japan Ministry of Foreign Affairs : <http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/>

¹⁵⁶ Ibid.

Japon, d'États africains, des Nations Unies et d'institutions internationales ont pris connaissance de ces priorités lors de la TICAD V. (Voir La Déclaration de Yokohama et le plan d'action de la TICAD V en 2013), mais devraient les rendre harmonieuses avec le nouveau agenda onusien sur les post-OMDS.

I.3 Le mécanisme de suivi

Le mécanisme de suivi tient compte du fait que le plan d'action reste ouvert aux remarques des réunions ministérielles annuelles, mais demeure le document qui explique et met en application la déclaration du sommet et du plan d'action¹⁵⁷.

I.4 Les réunions régionales

Dans le cadre de la préparation de la TICAD, les réunions ministérielles ont pour objectifs de faire le point sur l'état des préparatifs du Sommet prochain de la TICAD et d'approfondir les consultations sur les domaines de coopération retenus par la conférence précédente¹⁵⁸.

I.5 Le corps diplomatique africain

Malgré la perte du rôle du corps diplomatique africain dans l'élaboration des politiques de la TICAD depuis la pression de l'union africaine exercée sur le ministère japonais des affaires étrangères, il est à noter que lors de la réunion ministérielle d'Addis-Abeba en mars 2013, le gouvernement japonais a fait clairement savoir que le corps diplomatique africain continuera à jouer un rôle de facilitation et de communication auprès des gouvernements africains des différentes mesures bilatérales dans l'ordre du jour de la TICAD et de son plan d'action¹⁵⁹.

II. L'histoire de la TICAD

C'était en 1989 que le Japon annonça sa nouvelle politique extérieure vers l'Afrique. Afin de garantir parfaitement cet engagement, il se réengagea dans un projet d'aide au développement pour l'Afrique, dans l'examen d'allures politiques tels qu'en Afrique australe et dans l'attribution d'un entendement mutuel par des échanges personnels et culturels¹⁶⁰.

Cependant, avec la libéralisation économique et politique, les affaires africaines étaient devenues de plus en plus pendant l'ère de l'après-guerre froide, marginales dans le système politico-économique mondial. A l'exception de la France, toutes les grandes puissances, comme les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni, s'étaient contournées des affaires africaines. Leur attitude politique à l'égard du continent s'en ressentit¹⁶¹.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ Civic Commission for Africa, Rapport sur la réunion ministérielle d'Addis-Abeba. SG. mars 2013.

¹⁶⁰ Shozo Kamo, De l'engagement économique à l'engagement politique, Les nouvelles orientations de la politique africaine du Japon .N° 212. Afrique contemporaine. Cairn. 04/2004. Pp. 55-66.

¹⁶¹ Ibid.

C'est dans ce contexte que le gouvernement japonais favorisait organiser, au cours de l'année 1993, un sommet international sur le développement de l'Afrique au niveau continental afin d'attirer l'attention des africains et de la communauté internationale¹⁶².

II.1 La TICAD I

La première édition de la TICAD s'est organisée donc en 1993, conjointement par le Japon, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Coalition Mondiale pour l'Afrique (CMA ou Global Coalition for Africa, GCA). Plus de 1.000 participants de 48 pays africains, et de 13 pays donateurs. En plus de 10 organisations et 45 pays et organismes venus en qualité d'observateurs assistèrent à la conférence, dont notamment cinq pays africains conduits par leur président, certains avec délégation¹⁶³.

La conférence s'est focalisée sur des thèmes tels que la réforme politique et économiques, le développement du secteur privé, l'intégration et la coopération régionale, l'expérience de l'Asie au service du développement de l'Afrique ainsi que la coopération internationale¹⁶⁴.

Le Premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, annonça l'intention du Japon d'offrir son soutien à la démocratisation en Afrique, à l'ajustement structurel, à la coopération en matière de la formation et d'environnement à travers la gestion de l'aide d'une manière efficace et effective¹⁶⁵. Les participants réaffirmèrent leur engagement pour le développement de l'Afrique en adoptant la «Déclaration de Tokyo sur le développement en Afrique», appuyant une coopération dynamique qui assisterait de base à la concrétisation des nouvelles orientations de l'ONU pour le développement du continent dans les années 1990¹⁶⁶.

Les trois positions essentielles de la déclaration de Tokyo concernèrent une correction de la dépendance excessive de l'Afrique par rapport à l'APD (Aide Publique au Développement), un encouragement à l'engagement des pays africains dans le processus de démocratisation et de la bonne gouvernance ainsi qu'une recommandation d'organiser dans le cadre de la coopération Sud-Sud un séminaire Asie Afrique¹⁶⁷.

Pour réaliser ce dernier objectif, un premier Forum Asie Afrique (FAA I) s'est tenu en 1994 en Indonésie. Il avait été conçu pour assurer un dialogue direct et des échanges entre les responsables africains et asiatiques mais aussi dans le but d'identifier les secteurs distinctifs où les africains pourraient tirer des enseignements de l'expérience asiatique¹⁶⁸.

Il en résulta l'adoption du «Cadre de Bandung pour la Coopération Asie Afrique». Trois ans plus tard, le Japon organisa, en 1997, un deuxième Forum Asie Afrique (FAA II)

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Patrick Roger Mbida, De la TICAD III à la TICAD IV, enjeux et mutations de la politique africaine de coopération du Japon. Master professionnel. Université de Yaoundé II. 2011. p. 23.

¹⁶⁶ Serge Christian Alima Zoa, Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991. DEA. Université Yaoundé II. 2008. p. 32.

¹⁶⁷ Patrick Roger Mbida, De la TICAD III à la TICAD IV, enjeux et mutations de la politique africaine de coopération du Japon. Master professionnel. Université de Yaoundé II. 2011. p. 13.

¹⁶⁸ Patrick Roger Mbida, *ibid.*

dont l'objectif principal était d'évaluer les progrès effectués depuis le FAA I et de préparer les assiettes de la deuxième TICAD¹⁶⁹.

Le Forum maintint notamment les trois objectifs suivants pour la coopération asiatique en faveur de l'Afrique : le renforcement des capacités, le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et le développement du secteur privé.

II.2 La TICAD II

Du 19 au 21 octobre 1998, s'est déroulée à Tokyo la deuxième TICAD consacrée au développement de l'Afrique, co-organisée par le Bureau du Coordinateur Spécial pour l'Afrique et les pays en développement (Office of the Special Coordinator for Africa and the Least Developed Countries, OSCAL) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)¹⁷⁰.

Les pays africain, à l'exception de la Somalie, 10 pays d'Asie, 16 pays donateurs, 6 organisations internationales, plusieurs observateurs et 22 organisations non gouvernementales (ONG) y ont prit part. Le outcome le plus remarquable de la TICAD II consista en l'adoption du «Programme d'Action de Tokyo ou le Plan de Tokyo»¹⁷¹.

Ce dernier faisait la synthèse des politiques d'aide en direction de l'Afrique déjà mises en œuvre par le gouvernement japonais et revenait sur la définition de principes tels que l'«appropriation» et le «partenariat», qui composaient les fondements mêmes du processus de la TICAD et de la politique nippone vers l'Afrique¹⁷². Ainsi, selon le Plan d'action, un tel processus «vise à aider l'Afrique à adapter son processus de développement afin de devenir conforme aux priorités qu'elle aura définies »¹⁷³.

La TICAD représente aussi une conception du développement de l'Afrique qui implique le principe du partenariat mondial fondé sur l'égalité entre tous les partenaires. Ces deux principes avaient déjà été déclarés dans le programme d'action du Caire pour le développement économique et social de l'Afrique en 1995¹⁷⁴.

Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) les avait pareillement accordés dans son document stratégique, adopté en 1996, intitulé « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle »¹⁷⁵. Le Japon n'a donc pas été à l'origine de ces principes, mais celles-ci,

¹⁶⁹ Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁷⁰ Office of the Special Coordinator for Africa and the Least Developed Countries (OSCAL), *Africa Advocacy Forum II, Microcredit, A Solution for Africa?*. United Nations. New York. 14 november 2002. p. 48.

¹⁷¹ Secrétariat de la TICAD, *Cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V)*, Main dans la main avec une Afrique plus dynamique. 2013. In http://www.rw.emb-japan.go.jp/TICADfactsheet_fr.pdf

¹⁷² Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁷³ Ernest Harsch, une importante réunion internationale adopte un Programme d'action. In *Afrique Relance*, Département de l'information de l'ONU Bureau. S-931. UN, New York, in: <http://www.un.org/fr/africarenewal/vol12no2/ticadfr.htm>

¹⁷⁴ Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁷⁵ Comité d'aide au développement (CAD), *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*. Paris, mai 1996 in <http://www.oecd.org/fr/cad/15249681.pdf>

reprises à Tokyo, se sont révélées bienvenues à cette époque au sein de la communauté internationale¹⁷⁶.

La TICAD II a concentré ses actions sur un thème principal de la réduction de la pauvreté grâce à une croissance économique accélérée et à un développement durable ainsi qu'à une intégration efficace des économies africaines dans l'économie mondiale¹⁷⁷.

Dans ce contexte, le plan d'action porta essentiellement sur les modalités de coopération pour le développement dont notamment, le renforcement de la coordination entre tous les acteurs, la coopération et l'intégration régionales, la coopération Sud-Sud et plus particulièrement, celle entre l'Asie et l'Afrique¹⁷⁸.

Cette conférence assura, aux africains et à la communauté internationale, le sentiment que le Japon venait réellement de s'engager sur la scène africaine. En incluant dans le Plan d'action de Tokyo, deux principes qui sont l'appropriation et le partenariat, les pays africains et les donateurs avouèrent l'émergence d'une vraie politique africaine du Japon¹⁷⁹.

La TICAD II et son Plan d'action de Tokyo ont pu consolider la TICAD en tant que processus, en donnant un terme et des objectifs concrets aux projets d'aide. Il s'agissait d'évaluer régulièrement la réalisation des buts et des objectifs du Plan d'Action de Tokyo, en d'autres termes, de donner une orientation à la politique d'aide japonaise vers l'Afrique. Soulignons que cette position n'était pas exclusive à l'Afrique¹⁸⁰.

A l'exception de l'aspect Sud-Sud (Asie-Afrique), les politiques de coopération annoncées à l'occasion de la TICAD II n'étaient pas non plus nouvelles. En fait, elles correspondaient fidèlement aux directives de la Charte japonaise de l'APD établie en 1992, qui octroyaient particulièrement le privilège à la satisfaction des besoins essentiels de la personne humaine¹⁸¹.

Le processus de la TICAD n'a pas soutenu les tentatives visant l'augmentation des montants d'APD alloués au continent africain, par rapport à l'ensemble de l'aide octroyée par le Japon, bien que le gouvernement japonais ait fait savoir à l'occasion de la TICAD II qu'il apercevait accorder une somme d'environ 90 milliards de yens à l'Afrique au cours des cinq années suivantes, dispensée aux projets de l'éducation, la santé, la médecine et l'eau¹⁸².

La proportion de l'APD japonaise allouée à l'Afrique diminua au contraire après 1996. Les originalités se situaient plutôt au-delà de la coopération bilatérale. En accord avec le principe de «partenariat», le Japon s'efforça de créer des relations de collaboration sur l'Afrique avec d'autres pays donateurs comme la république française¹⁸³.

¹⁷⁶ Comité d'aide au développement, *ibid.*

¹⁷⁷ Ichiro Komatsu, La coopération japonaise en Afrique et le processus de la TICAD. Conférence. Paris. 6 mars 2013.

¹⁷⁸ Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁷⁹ Serge Christian Alima Zoa, *ibid.*

¹⁸⁰ Scarlett Cornelissen, La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique, Un cadre d'analyse pour dépasser l'opposition réactif-proactif. *Afrique contemporaine*, N° 212. Cairn. 4/2004. Pp. 33-53.

¹⁸¹ Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁸² Obayashi, Minoru, *Afurika to Nihon no Atarashii Kankeini mukete, Towards New Relation between Japan and Africa. Edit Africa*, N° Chosen. Japan. 2003. p. 291-292

¹⁸³ Obayashi, Minoru, *Afurika to Nihon no Atarashii Kankeini mukete, ibid.*

L'agenda politique prit une place plus capitale dans la TICAD II que lors de la première Conférence de Tokyo. Le Japon organisa 14 rencontres bilatérales entre le Premier ministre japonais et des Chefs d'états africains et, 15 autres entre le ministre japonais des affaires étrangères et ses homologues africains. Des mesures relatives à la prévention des conflits furent évoquées dans le Plan d'action de Tokyo¹⁸⁴.

Lors de la première visite effectuée en Afrique par Monsieur l'Afrique au Japon, le Premier ministre japonais, Yoshiro Mori, en avril 2001 – un tournant historique dans les relations nippono-africaines – il a assuré dans son discours de Pretoria, en Afrique du Sud, que la prévention des conflits et l'assistance aux réfugiés constituaient des axes essentiels de la politique africaine du Japon¹⁸⁵.

Le gouvernement japonais exprimait l'intérêt qu'il portait à la question des conflits en Afrique et soulignait que le Japon, en tant que membre important de la communauté internationale, se devait de s'y intéresser de manière responsable. Il mentionna aussi que si les liens historiques entre le Japon et l'Afrique, pays géographiquement distants, ont été clairsemés, il n'empêche que le Japon doit, sur ce que l'on peut appeler à juste titre les "nouveaux territoires de la diplomatie japonaise", s'acquitter d'un certain rôle et mener des efforts indépendants sur le plan du développement africain et des questions de conflit, inhérents à sa position sur la scène internationale.

La formule «nouveaux territoires de la diplomatie japonaise» exprime une conception primordiale dans la doctrine Japonaise pour légitimer l'engagement de Tokyo dans les affaires africaines, notamment dans le domaine de la sécurité. L'APD japonaise dans ce domaine demeurerait ainsi un phénomène relativement récent¹⁸⁶.

Les questions de sécurité sont des questions très sensibles non seulement au Japon, mais aussi dans presque tous les pays asiatiques voisins qui n'oublient pas l'occupation militaire nipponne qu'ils durent subir pendant la Seconde Guerre Mondiale. Leur attitude reste ainsi émotionnelle et négative à l'égard de toutes activités militaires du Japon, même s'il ne s'agit que des opérations conventionnelles de maintien de la paix (OMP)¹⁸⁷.

Quant à l'Afrique, le Japon a envoyé ses forces d'autodéfense (Jieitai) à deux reprises : pour l'opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) en 1993 et pour la mission des Nations Unies au Rwanda (MINUAR) en 1994. Les territoires africains représentent en conséquence de nouveaux domaines de la diplomatie japonaise, favorables notamment à une expérimentation diplomatique.

Le Japon vise désormais se lancer dans des actions de coopération sous la forme d'OMP, avec des partenaires membre du conseil de sécurité comme les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Alors pour les Etats-Unis et la France ont lancé chacun, dès les années 1990, un programme d'OMP en Afrique avec ACRI (African Crisis Response

¹⁸⁴ Obayashi, Minoru, *Afurika kaihatsukaigi heno senryakuteki teigen*, TICAD from A strategic Point of View. *Afurika seisaku shimin hakusho* 2007 Hakkou, the Africa Policy Civil Society White Paper 2007. *International Development Journal*. April 14-15 2008.

¹⁸⁵ Shozo Kamo, *ibid*.

¹⁸⁶ Shozo Kamo, *ibid*.

¹⁸⁷ Shozo Kamo, *ibid*.

Initiative) pour les Etats-Unis et RECAMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) pour la France¹⁸⁸.

Le gouvernement japonais trouve davantage d'intérêt à RECAMP car il ne se limite pas à un programme d'entraînement militaire au sens conventionnel mais conçoit aussi des actions non militaires comme l'assistance aux réfugiés par exemple.

II.3 Le processus du G8 et de la TICAD III

Les chefs d'états du G8 décidèrent, au Sommet de Gênes (Italie) en juillet 2001, d'appuyer les efforts africains. Ils formulèrent public le «Plan de Gênes pour l'Afrique», dans lequel chacun des pays membres du G8 désigna un représentant personnel de haut niveau, chargé de préparer un plan d'action pour l'Afrique avant le prochain Sommet du G8¹⁸⁹.

Le Japon engagea la procédure comme les autres membres du G8 mais la crise de l'APD suivie de la récession économique qui sévissait sur son territoire, lui interdisait par la suite de jouer un rôle actif dans le processus, notamment concernant les dossiers de financement du développement de l'Afrique¹⁹⁰.

La troisième TICAD a eu lieu à Tokyo du 29 septembre au 1er octobre 2003. Les représentants de 89 pays, dont 50 pays africains et 47 organismes africains et internationaux ainsi que des organisations civiles y ont pris part. Malgré la déclaration faite par le Premier Ministre Junichiro Koizumi, dans son allocution d'ouverture, d'un objectif d'aide japonaise à l'Afrique d'un montant total de 1 milliard de dollars (sous forme de dons) pour les cinq années à venir, elle ne comporta aucune nouveauté de fond, ni même l'annonce d'une augmentation de l'APD en direction de l'Afrique¹⁹¹.

Par contre, l'agenda politique occupa une place toujours aussi capitale dans la TICAD III. Le Japon organisa 23 entretiens bilatéraux entre le Premier Ministre japonais et les Chefs d'états africains qui avaient pour objectif la consolidation de la paix en Afrique, point crucial du discours du président de la conférence de la TICAD III¹⁹².

Les nouvelles dispositions de la politique africaine du Japon depuis la TICAD III, à savoir le passage d'un engagement économique à un engagement politique, soutiendraient à lui donner une dimension plus réfléchie, bien que certains pays africains aient préféré voir accroître le volume de l'APD nipponne¹⁹³.

Cette aptitude ne se traduira pas uniquement par des portées positives pour les Africains car l'objectif réelle de Tokyo est de renforcer, ou tout au moins de maintenir, son statut au sein de la communauté internationale. L'action d'aide au développement du

¹⁸⁸ Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁸⁹ Patrick Hayford, Adolf Klope-Lesch, Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA), Un Forum qui se soumet à un banc d'essai. Avec le concours de M. Christoph Hosang, septembre 2013, p. 4.

¹⁹⁰ Julien Kita, L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique, vers un partenariat fructueux?, in: *Asie Visions* 10, septembre 2008. Centre Asie, Ifri, France, in: www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/av10_kita_apd_japonaise_en_afrique_2008.pdf

¹⁹¹ Shozo Kamo, La politique africaine du Japon, nouveau venu sur le continent. *Journal of Political Science and Sociology*, N°1, 2004.

¹⁹² Shozo Kamo, *ibid.*

¹⁹³ *Ibid.*

continent africain non seulement permet de bons aboutissements pour les candidatures japonaises au sein des organisations internationales mais aussi affermit la position du Japon en vue de défendre la vision du reforme du conseil de securite, a travers la proposition de sièges nouveaux de membres permanents nippono-africains au conseil de sécurité de l'ONU.

Au cours des précédentes éditions I,II, et III de la TICAD, le Japon a pu dégager six grands principes pour son intervention développementale en Afrique. Ces principes peuvent être résumés ainsi¹⁹⁴:

- 1- Le développement social et la réduction de la pauvreté;
- 2- Le développement économique;
- 3- La gouvernance;
- 4- La prévention du conflit et le développement après le conflit;
- 5- L'agenda pour l'action: le développement de l'Afrique vers le XXle siècle ;
- 6- L'élargissement du partenariat; le dialogue avec la société civile.

L'idée initiale était de se servir des expériences du développement asiatique pour le développement africain. C'était alors la période du «miracle asiatique» avec aussi l'apparition d'autres pays asiatiques au sein du groupe des états donateurs. Cette coopération Sud-Sud intéressait en conséquence la promotion des investissements asiatiques vers le continent africain¹⁹⁵.

Ainsi, sous l'initiative de la TICAD, Tokyo a organisé plusieurs réunions gouvernementales du Forum Afrique-Asie (FAA) et du Forums d'Affaires Afrique-Asie. Le Japon a initié de nombreux stages d'africains dans des pays asiatiques, de même qu'a mis en place le Centre de promotion des investissements et de la technologie Asie-Afrique (Centre Hippalos) géré par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)¹⁹⁶.

Lors des trois dernières décennies, la politique japonaise vers l'Afrique a connu plusieurs mutations afin de se centrer sur¹⁹⁷:

- L'encouragement de la croissance économique ;
- Le soutien des installations relatives à l'amélioration de la sécurité humaine en Afrique ;
- La coopération dans les domaines de l'environnement et du changement climatique ;

Bien que les fonds injectés par le Japon pour le développement de l'Afrique soient moins importants que les fonds mobilisés par la Chine, il faut reconnaître que la TICAD a mis l'accent sur les questions telles que la sécurité humaine et la croissance induite par le

¹⁹⁴ Déclarations de Yokohama de la TICAD I, II, III.

¹⁹⁵ Minoru Obayashi, TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique. Afrique contemporaine. N° 212. Cairn. 4/2004.

¹⁹⁶ Minoru Obayashi, TICAD, un processus, ibid.

¹⁹⁷ Koïchiro Matsuura, le Japon et l'Afrique. UNESCO in www.geopolitis.net

secteur privé, aujourd'hui parties intégrantes des agendas de développement de l'Afrique et de la communauté internationale¹⁹⁸.

Depuis la première conférence de la TICAD (TICAD I) tenue en 1993 à Tokyo, le Japon a modifié son discours sur la coopération nippo-africaine vers la poursuite des perfectionnements politiques et économiques, le développement du secteur privé, la coopération régionale et l'intégration et, le rapprochement avec l'Asie afin de faire profiter les pays africains de l'expérience asiatique. C'est donc un discours plus adapté pour les africains et plus cohérent avec les attentes du programme des OMDs (Objectifs du Millénaire pour le Développement)¹⁹⁹.

Tableau n°5 : Coopération du Japon avec les différentes régions géographiques

Régions	1997			1999			2001		
	Nombre de cas	Valeur*	%	Nombre de cas	Valeur*	%	Nombre de cas	Valeur*	%
Amérique du Nord	611	26 247	39,6	355	27 629	37,1	207	8 081	20,4
Amérique latine	303	7 775	11,7	240	8 295	11,2	152	9 583	24,2
Asie	1 151	14 948	22,6	528	7 988	10,7	495	7 730	19,5
Moyen-Orient	6	578	0,9	1	126	0,2	3	25	0,1
Europe	250	13 749	20,8	509	28 782	38,7	858	13 228	33,4
Afrique	26	407	0,6	24	574	0,8	13	241	0,6
Océanie	142	2 525	3,8	56	997	1,3	25	660	1,7
Total	2 489	66 229	100,0	1 713	74 390	100,0	1 753	39 548	100,0

* En centaines de millions de yens.

Source : Ministère japonais des Finances, Statistics Monthly, Tokyo, 2000, 2002.

Lors de la deuxième conférence de la TICAD (TICAD II) en 1998, le Japon avait choisi comme slogan "Réduire la pauvreté grâce à une croissance économique accélérée et à un développement durable ainsi qu'au moyen de l'intégration efficace des économies africaines dans l'économie mondiale"²⁰⁰.

Le bilan de la coopération nippo-africaine, entre la TICAD II et III, était très satisfaisant pour les Africains. Cette période a connu un taux important d'Africains bénéficiant de stages au Japon (plus de 20.000) et d'experts japonais en Afrique (environ 7000)²⁰¹.

¹⁹⁸ Patrick Roger Mbida, *ibid.*

¹⁹⁹ Philippe Hugon, Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique. International Development Policy. N°1. 2010. Pp. 99-118.

²⁰⁰ Deuxième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, le développement de l'Afrique à l'aube du XXIème siècle, le Programme d'Action de Tokyo. TICAD II les 19-21 octobre 1998, in: <http://www.mofa.go.jp>

²⁰¹ Le bureau administratif du groupe de bilan des travaux sur, le développement des pays d'Afrique et les expériences de la croissance économique (Japon), Rapport du bilan des travaux sur, le développement des pays d'Afrique et les expériences de la croissance économique menée en Asie. JICA-JBIC. Tokyo. mai 2008. In http://jica-ri.jica.go.jp/IFIC_and_JBIC-Studies/english/publications/reports/study/topical/aid/aid_01_fr.pdf

La troisième conférence de la TICAD (TICAD III) organisée en 2003, a permis le développement des actions suivantes²⁰²:

- Faire partager l'expérience nipponne dans les domaines de l'industrie et du commerce²⁰³;
- Encourager les entreprises japonaises à investir davantage en Afrique²⁰⁴;
- Aider à l'allègement ou à l'annulation de la dette extérieure de l'Afrique par un soutien appréciable à l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés)²⁰⁵;
- Contribuer à la consolidation de la paix, fondement essentiel de tout processus de développement²⁰⁶;
- Développer un dialogue plus ouvert avec ses partenaires africains²⁰⁷;
- Promouvoir l'« ownership » et le partenariat, perçus comme la condition première du succès de l'initiative NEPAD²⁰⁸.

L'analyse du processus de la TICAD, tel qu'il a été décliné depuis sa troisième édition en 2003 jusqu'à la quatrième en 2008, a marqué le passage d'une philosophie traditionnelle du Japon d'une politique africaine de coopération vers une nouvelle orientation apportée par la TICAD IV. On est ainsi passé d'une coopération centrée sur la sécurité humaine avec la TICAD III à une coopération centrée sur les affaires avec la TICAD IV. Pourtant, la rupture entre les plans d'action des éditions précédentes et celle de 2008 n'était pas absolue²⁰⁹.

Lors de la troisième édition de la TICAD, le Japon a fondé la conception de cette réunion sur le principe que sans la croissance économique la pauvreté ne saurait être réduite. Il s'est donc engagé à mettre davantage l'accent sur la coopération pour améliorer la productivité agricole et réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des importations des produits alimentaires, notamment à travers la diffusion et la vulgarisation du Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA) qui est un « métissage » d'un riz asiatique et d'un riz africain²¹⁰.

Le Japon s'est engagé également à encourager l'investissement privé des entreprises japonaises en Afrique par le biais des prêts d'investissement à l'étranger pour une enveloppe de 300 millions de dollars US pendant cinq ans²¹¹. Le Japon s'est aussi appliqué à annuler les prêts en yen de l'APD d'un montant total de près de 3 milliards de dollars US à l'égard des pays pauvres très endettés et d'autres pays éligibles²¹².

Dans cette même perspective, il a intensifié avec ces pays une politique de dialogue, à travers des cadres internationaux, afin que ceux-ci puissent s'attaquer au développement socio-économique notamment l'éducation.

²⁰² TICAD Secretary, Plan d'Action de la TICAD III.

²⁰³ Ibid.

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Ibid.

²⁰⁷ Ibid.

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ Patrick Roger Mbida, *ibid.*

²¹⁰ Allocution d'ouverture de la TICAD III par le Premier Ministre Koizumi Junichiro.

²¹¹ Koizumi Junichiro, *ibid.*

²¹² Patrick Roger Mbida, *ibid.*

II.4 La TICAD IV

L'allocution d'ouverture de la 4^{ème} édition de la TICAD prononcée par le premier ministre du Japon, Yasuo Fukuda le 28 mai 2008 et, le Plan d'Action de Yokohama (PAY) ont laissé percevoir une rupture entre la TICAD IV et la TICAD III. Le processus de la TICAD prétend promouvoir "une Afrique qui gagne" ainsi que sa croissance économique et sa diversification, par une assistance au développement des infrastructures, au commerce, aux investissements, au tourisme et, à l'agriculture.

La quatrième édition de la TICAD (TICAD IV) a été marquée par une détermination politique très forte de renforcer les liens avec l'Afrique. Le gouvernement japonais a annoncé le doublement de l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique dans les cinq prochaines années (2008-2013)²¹³.

Il a également annoncé l'agencement de 4 milliards de dollars US, en cinq ans, sous forme de prêts, destinés à développer les infrastructures et la mise en place par la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) d'un fond d'aide aux investissements en Afrique. Le Japon arrangerait soutenir autres initiatives par un autre montant de 2,5 milliards de dollars en cinq ans. Ce soutien financier doit permettre de doubler les investissements privés japonais en Afrique entre 2008-2012. Par ailleurs, la coopération technique dans le domaine agricole et sanitaire devrait être renforcée²¹⁴.

Ces annonces se sont inscrites dans la continuité de la politique initiée en 2005 par le premier ministre japonais, alors engagé à doubler l'APD japonaise à l'Afrique en trois ans.

L'accroissement de l'APD japonaise à l'Afrique est d'autant plus significatif que celle-ci intervient dans un contexte de baisse régulière du montant global de l'APD japonaise depuis 2000 (excepté 2005 et 2006 en raison de l'effacement de la dette de certains pays). Une baisse qui a entraîné la relégation du Japon au cinquième rang mondial des pays donateurs en 2007²¹⁵.

Cet effort en direction de l'Afrique a réussi concrètement à renforcer les positions du Japon en Afrique à un moment où ce continent attire toutes les envies et notamment celle de la Chine²¹⁶.

Du point de vue économique, les perspectives offertes par l'Afrique sont prometteuses. La croissance moyenne s'élevait à 5,7% en 2007 et, malgré les grandes disparités de développement, l'émergence dans un certain nombre de pays d'une classe moyenne pourrait offrir de nouveaux débouchés aux entreprises japonaises. Mais, c'est surtout sa richesse en ressources naturelles qui fait de l'Afrique un continent incontournable. La montée des cours des matières premières inquiète le Japon et lui impose de sécuriser des sources d'approvisionnement nouvelles en Afrique. Ceci d'autant plus que les pays occidentaux et la Chine a pris de l'avance²¹⁷.

²¹³ Allocution du Premier Ministre Yasuo Fukuda lors du Sommet de la TICAD IV, Yokohama. Japon. 28 mai 2008.

²¹⁴ Yasuo Fukuda, *ibid.*

²¹⁵ Julien Kita, La 4^{ème} TICAD, accélération de la coopération Japon-Afrique. Lettre du Centre Asie 26. IFRI. juin 2008.

²¹⁶ News Abidjan, Le Japon, un intérêt persistant pour l'Afrique, Plusieurs années d'expérience au service de l'Afrique. 11 janvier 2014.

²¹⁷ Julien Kita, La 4^{ème} TICAD, accélération de la coopération, *ibid.*

A ce titre, si elle les a précédées, la TICAD IV (2008) s'inscrit désormais au côté des dernières initiatives chinoises ou indiennes telles que le Forum de coopération Afrique-Chine de 2006 et le Forum Inde-Afrique d'avril 2008. Si le gouvernement semble avoir réussi son pari en égalant, voire en dépassant la performance de Pékin en 2006, il lui reste beaucoup à faire pour rattraper la percée économique chinoise sur l'Afrique. Alors que les échanges entre l'Afrique et la Chine ont atteint 73 milliards de dollars en 2007, les échanges avec le Japon n'ont été que de 26 milliards de dollars. Pékin s'est trouvé au premier rang des donateurs d'aide à l'Afrique tout en insistant sur 'l'inconditionnalité' de cette aide²¹⁸.

Les enjeux n'étaient pas seulement économiques, les ambitions politiques du Japon sur la scène internationale dépendant aussi du soutien des pays africains. L'obtention d'un siège au Conseil de sécurité nécessite le plus large soutien possible. L'investissement japonais dans le développement de l'Afrique ne peut que l'aider à renforcer une image d'acteur interactif et positif vers les besoins de la communauté internationale à un moment où le pays cherche à normaliser son positionnement stratégique²¹⁹.

L'intérêt grandissant du Japon pour l'Afrique est une bonne opportunité pour les pays africains. Si l'APD japonaise prend en compte les spécificités africaines, elle pourrait se montrer aussi bénéfique pour l'Afrique qu'elle l'a été pour l'Asie. Combinée à des investissements privés plus importants, elle pourrait jouer un rôle non négligeable dans le développement du continent²²⁰.

Lors des travaux de la quatrième réunion ministérielle de suivi de la Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique (TICAD IV), tenue les 5 et 6 mai 2012 à Marrakech et présidée conjointement par le ministre des affaires étrangères Koichiro GEMBA et son homologue marocain, le ministre Saad Dine EL Othmani, a consacré plusieurs séances de travail pour l'évaluation de l'État d'avancement de la TICAD IV²²¹.

Ces évaluations ont conclu à des avancées dans divers secteurs, notamment dans le domaine des infrastructures, la promotion du commerce et des investissements, le secteur agricole, les questions climatiques et environnementales.

II.4.1 Les domaines d'intervention de la TICAD IV

II.4.1.1 Le domaine des infrastructures

L'objectif du Japon est de maintenir un contact étroit avec la communauté internationale et le secteur privé afin de faciliter l'allocation des ressources stratégiques pour chaque région²²².

²¹⁸ Patrick Roger Mbida, *ibid.*

²¹⁹ Julien Kita, *La 4^{ème} TICAD, accélération de la coopération*, *ibid.*

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ Nabila Si Ali, la politique japonaise de l'aide publique au développement (APD) et la TICAD. Poster présenté à la quatrième réunion ministérielle de suivi de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV). Hôtel Palmeraie Golfe Palace. Marrakech. 5 et 6 mai 2012.

²²² MOFA, TICAD IV : Accélérer la croissance économique,
in: http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/ticad4/report09digest03_fr.pdf

Le Japon a réalisé des progrès tangibles dans le secteur des infrastructures, les objectifs recensés des dons et de l'assistance technique figurant dans le PAY ayant déjà atteints (117%), ainsi les engagements de prêts en yens pour des projets d'infrastructures se chiffrant à près de 1,5 milliard de dollars²²³.

Toutefois, une aide significative est nécessaire au niveau des sous-secteurs, notamment dans le domaine de l'irrigation. Le Japon poursuivra à contribuer à ce secteur au-delà des cibles du PAY²²⁴.

Le Japon va focaliser son appui financier et technique sur des couloirs de transport ciblés dans chaque région, en privilégiant avant tout les routes, sans oublier les ports, les ponts, le transport urbain et les chemins de fer. Eu égard à l'établissement de quatorze « postes uniques de frontière » (OSBP/One Stop Border Post) en vue de faciliter la fluidité et l'efficacité des procédures de passage des frontières, le soutien à huit postes est désormais terminé tandis que six autres sont actuellement programmés²²⁵.

Des ateliers destinés aux cadres de l'administration des recettes et de l'administration douanière de pays africains ont également été aménagés en collaboration avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)²²⁶.

Dans le secteur de l'électrification locale, le Japon a lancé plusieurs projets, tels que le projet de rénovation urgente du système d'alimentation en électricité de Freetown, et pareillement un autre don de 1,651 milliards de yens (soit 16,1 millions dollars) qui a été octroyé à la Sierra Leone en mai 2008 pour l'installation d'une centrale électrique de 10 MW dans la capitale, qui souffrait d'une grave pénurie d'électricité à la suite de troubles internes²²⁷.

II.4.1.2 La promotion du commerce et des investissements

Le total des échanges commerciaux entre le Japon et l'ensemble de l'Afrique a diminué de 46% en 2009 par rapport à 2008. Bien que, l'abaissement du montant de l'investissement direct japonais, de janvier à septembre 2009 par rapport à la même période de 2008, des entreprises japonaises ont parvenu à maintenir des activités commerciales portant sur des projets de construction et d'installation, notamment en Égypte, en Algérie et en Afrique du Sud²²⁸.

Des progrès ont pareillement été réalisés dans le domaine des accords d'investissement bilatéraux : des négociations en bonne et due forme avec l'Angola ont débuté, et des préparatifs en vue d'accords avec plusieurs autres pays ont été lancés. Il importe que les secteurs privé et public japonais et africains ont continué leurs efforts, afin

²²³ Ibid.

²²⁴ Ibid.

²²⁵ Patrick Roger Mbida, *ibid.*

²²⁶ JICA, Rapport d'activités annuel de la TICAD IV. JICA. Tokyo. 2009. Pp. 6-8.

²²⁷ Ibid.

²²⁸ Ministry of Foreign Affairs of Japan, <http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/ticadfollow-up/report-f/annual/2009/1-2.pdf>

d'obtenir des résultats tangibles en vue d'atteindre l'objectif de doubler l'investissement direct japonais en Afrique par 2012²²⁹.

II.4.1.3 Le secteur agricole

Bien que la mise en œuvre des objectifs du PAY (Plan d'action de Yokohama) en termes de dons et de coopération technique progresse de manière satisfaisante (réalisés à 79%), il convient d'encourager les projets d'irrigation dans le cadre de dons et de prêts en yens. Il y a lieu de privilégier davantage l'appui à l'accès au marché et à l'amélioration de la compétitivité agricole, notamment par le biais du renforcement des capacités des leaders agricoles²³⁰.

Le Japon a, par ailleurs, mis 100 millions de dollars à la disposition de la Banque Mondiale à travers deux fonds fiduciaires, afin de soutenir les organisations de producteurs, l'initiative de la Coalition pour le Développement du Riz Africain (CDRA) et les travaux de recherche du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (GCRAI)²³¹.

Dans le cadre des efforts conjoints menés par les partenaires de la TICAD en vue d'accroître de 20% la superficie des terres irriguées au cours des cinq prochaines années, le Japon a planifié, dans ce secteur relatif à la gestion des ressources hydrauliques et d'occupation des sols, construire et d'améliorer les installations d'irrigation et de développer les capacités d'irrigation des pays africains sur 100 000 hectares²³².

Des engagements pour des projets couvrant 30 000 hectares ont été pris jusqu'à la fin mars 2010. La JICA, la Banque mondiale, la banque africaine de développement et d'autres institutions financières collaborent étroitement à la formulation des projets qui seront mis en œuvre dès que possible.

Les prêts de l'Association Internationale pour le développement (IDA), du Groupe Banque mondiale en faveur de l'agriculture, ont atteint 1,5 milliard de dollars durant l'exercice 2009, précédant son objectif de 1 milliard de dollars par an. La Société Financière Internationale (SFI) a augmenté son soutien à l'agrobusiness, avec un fond de 74 millions de dollars en 2009²³³.

La Banque mondiale a mis en place pour sa part un nouveau fonds fiduciaire multi donateurs afin d'appuyer le processus du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDAA), les accords signés représentant une contribution totale garantie de 32 millions de dollars²³⁴. Elle gère également quatre nouveaux fonds fiduciaires multi donateurs totalisant 200 millions de dollars destinés à soutenir des approches régionales de la productivité agricole.

²²⁹ Ministry of Foreign Affairs of Japan, *ibid*.

²³⁰ Patrick Roger Mbida, *ibid*.

²³¹ MOFA, Agriculture et développement rural, in: <http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/ticadfollow-up/report-f/annual/2009/1-3.pdf>

²³² MOFA, Agriculture et développement rural, *ibid*.

²³³ MOFA, *ibid*.

²³⁴ MOFA, *ibid*.

II.4.1.4 Les questions climatiques et environnementales

Le rôle du Japon dans ce secteur a été très remarquable et a conduit, en vue de renforcer l'assistance dans ce secteur, à de bons et exemplaires résultats de coopération fructueuse.

L'Initiative de Hatoyama - annoncée lors de la 15^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP15) en décembre 2009 à Copenhague²³⁵ - a étendu le cadre de l'appui du Japon aux pays en développement, dont les pays africains et devrait renforcer davantage la contribution du Japon dans ce domaine²³⁶.

Le Japon fournira, à cet effet, une aide financière d'environ 1 750 milliard de yens (soit 15 milliards de dollars), comprenant des fonds publics et privés. Les fonds publics s'élèvent à 1 300 milliard de yens (soit 11 milliards de dollars) sur trois ans jusqu'en 2012²³⁷.

L'objectif est d'aider les pays en développement à prendre des mesures d'atténuation et d'aider les populations vulnérables à s'adapter aux effets défavorables du changement climatique tout en contribuant au déblocage des négociations internationales dans ce domaine.

Ces engagements forts, pris par le gouvernement japonais lors de la TICAD IV, augurent une réelle volonté du Japon à établir un véritable partenariat rénové avec l'Afrique, où ce dernier n'est plus en simple position d'assisté mais un véritable partenaire d'affaires.

II. 5 La TICAD V

En juin 2013, la cinquième édition de la TICAD (TICAD V) a dévoilé clairement la convergence d'intérêts qui émergeait entre les partenaires africains et japonais, potentiellement favorables à l'établissement de « relations de bénéfice mutuel »²³⁸.

Le plan d'action de la TICAD V s'est focalisé autour 15 axes ²³⁹ afin de :

- Mettre l'accent sur la stimulation de la croissance économique, tout en restant focalisée sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité²⁴⁰,
- Viser la croissance inclusive et durable et la construction des sociétés résilientes²⁴¹,
- Assister la croissance économique en Afrique²⁴²,
- Encourager les réformes des politiques et réglementations pour l'amélioration de l'environnement pour les investissements²⁴³,

²³⁵ MOFA, Rapport d'activités annuel de la TICAD IV.2009. p. 24.

²³⁶ MOFA, Rapport, *ibid*.

²³⁷ *Ibid*.

²³⁸ L'auteur de cette thèse a participé en qualité du membre de la délégation de la société civile marocaine.

²³⁹ Ministry of Foreign Affairs of Japan, Plan d'action de Yokohama 2013/2017, TICAD V. 3 juin 2013.

²⁴⁰ Ministry of Foreign Affairs of Japan, Plan d'action de Yokohama 2013/2017, *ibid*.

²⁴¹ *Ibid*.

²⁴² *Ibid*.

²⁴³ *Ibid*.

- Promouvoir le développement des infrastructures, y compris des Partenariats Public-Privé (PPP)²⁴⁴,
- Insister sur l'importance de l'agriculture pour l'économie et la sécurité alimentaire. Il nécessite de renforcer la capacité d'offre alimentaire en promouvant les PPP, tout en étant attentif aux petits agriculteurs et aux femmes²⁴⁵,
- Promouvoir le commerce intra-africain et l'intégration régionale en facilitant le commerce²⁴⁶,
- Promouvoir le tourisme et les échanges culturels²⁴⁷,
- Atteindre les OMDs et renforcer les efforts dans le domaine de la pauvreté et de la santé maternelle et infantile, tout en mobilisant le secteur privé²⁴⁸,
- Se projeter sur l'agenda de développement mondial, au-delà de 2015 (Post OMDs), ce qui doit comprendre des concepts importants comme la sécurité humaine²⁴⁹,
- Construire des sociétés résilientes, qui nécessite de placer l'enjeu de la réduction des risques de catastrophes au cœur du développement et de la coopération internationale²⁵⁰,
- Renforcer la coopération dans le domaine de la technologie scientifique²⁵¹,
- Contribuer à la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance, accompagner les efforts africains et accorder l'appui continu aux efforts africains pour la réalisation de la paix et la stabilité, base du développement²⁵²,
- Conduire un travail conjoint, sur mer et sur terre, pour l'éradication de la piraterie, y compris le partage d'expériences de lutte contre la piraterie en Asie avec l'Afrique²⁵³,

Sauf que le changement climatique qui représentait un des défis majeurs du développement, a figuré de manière moins significative dans la quatrième édition de la TICAD²⁵⁴.

²⁴⁴ Ibid.

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ Ibid.

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Ibid.

²⁴⁹ Ibid.

²⁵⁰ Ibid.

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Ibid.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Remarques recueillies des débats de la société civile japonaise Japan Africa Forum lors du Sommet de la TICAD V. Yokohama 1 juin 2013.

III. Les tendances de la coopération nippo-africaine

III.1 L'évolution de la coopération nippo-africaine du cadre bilatéral au cadre multilatéral

Dès l'organisation de la TICAD en 1993, le Japon a commencé à intégrer l'idée d'une coopération Asie-Afrique dans sa politique à l'égard de l'Afrique. A l'époque, il avait déjà une certaine expérience de la coopération Sud-Sud notamment en Asie. A travers cet engagement, le Japon visait quatre objectifs : (i) l'augmentation des ressources de l'aide internationale, (ii) la promotion de la coopération interrégionale, (iii) un transfert plus efficace et effectif de la technologie à partir d'une similitude du degré de développement, de culture et de langue entre pays en développement, (iv) la réduction du coût de réalisation des projets grâce à la proximité avec les pays africains²⁵⁵.

Le Japon a concrétisé, pour la première fois en 1975, ce type de coopération, par la création de stages pour les pays tiers. Leurs objectifs étaient de permettre aux états déjà bénéficiaires de la coopération technique japonaise de transférer à leur tour, avec le concours de la JICA créée en août 1974, la technologie et le savoir-faire acquis à d'autres pays moins développés qu'eux.

Pour favoriser ce transfert technologique entre pays en développement, le Japon a également établi un système d'envoi d'experts de pays tiers en 1994²⁵⁶. Depuis, le Japon a conclu avec des pays émergents un programme de partenariat, définissant un cadre de coopération générale, avec des objectifs et des programmes à moyen terme prévoyant le nombre de stages dans des pays tiers et l'envoi d'experts.

La réussite de ce projet de coopération Sud-Sud a fourni des idées pour le développement ultérieur de ce concept pour le continent africain et l'organisation de la TICAD fut l'un des moments décisifs dans la promotion du concept de coopération Asie-Afrique²⁵⁷.

La « Déclaration de Tokyo » adoptée lors de la TICAD, indiquait notamment la reconnaissance d'«une certaine pertinence aux expériences asiatiques pour le développement africain »²⁵⁸ et que « la grande diversité des succès des pays asiatiques montre avec espoir les leçons qui peuvent être tirées pour le développement de l'Afrique »²⁵⁹.

Dans cette déclaration a été également mentionnée, comme l'une des explications du développement asiatique, l'existence d'un lien entre d'une part, les engagements du leadership et de la population en faveur de la prospérité économique et d'autre part, des stratégies adéquates pour le développement à long terme et enfin, une administration gouvernementale efficace afin de poursuivre ces stratégies d'une manière cohérente²⁶⁰.

²⁵⁵ Minoru Ogasawara, La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique, Vers un développement de la coopération Asie, Afrique. Afrique contemporaine, N° 212. Cairn.4/2004.Pp. 67-75.

²⁵⁶ In: <http://www.jica.go.jp/french/publications/annual/2011/pdf/all.pdf>

²⁵⁷ Minoru Ogasawara, La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique, *ibid*.

²⁵⁸ www.mofa.go.jp/region/africa/ticad2/ticad22.html

²⁵⁹ www.mofa.go.jp/region/africa/ticad2/ticad22.html

²⁶⁰ www.ticad.net/fr/Decl-10e-anniversaire.pdf

Dans la déclaration de 10^{ème} anniversaire de la TICAD adoptée lors de la TICAD III en 2003, l'élargissement du partenariat pour le développement, particulièrement celui de l'Asie vers l'Afrique, est mentionné ainsi : «le processus de la TICAD, en suggérant des solutions alternatives susceptibles de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée, a permis de diversifier et de dynamiser le processus de développement du continent africain.»²⁶¹.

La coopération Asie-Afrique constitue donc l'une des composantes de ces solutions alternatives. Le transfert et le partage d'expériences asiatiques réussies en direction de l'Afrique deviennent un enjeu important, d'autant que les amitiés nouées depuis l'organisation de la conférence de Bandung et l'absence d'héritage historique négatif, interviennent comme des facteurs facilitateurs de cette coopération.

En dehors de cette coopération technique, le Japon a également créé en 1999 un centre de promotion des investissements et de la technologie Asie-Afrique (Centre Hippalos, en Malaisie) afin de stimuler des échanges commerciaux et des investissements entre ces deux régions. Dans ce but, le Japon a organisé à plusieurs reprises, avec différents partenaires, des forums économiques Asie-Afrique²⁶².

L'ambition était alors de faire de la TICAD une plateforme et une référence internationale pour toute la coopération afro-asiatique. Mais depuis la TICAD IV, la coopération japonaise s'est dirigée vers l'internationalisation du processus de la TICAD, puisque l'émergence du caractère asiatique chez les chinois et les coréens est devenue compétitive²⁶³.

Dans la perspective de faire de la TICAD un hub international et un cadre mondial pour coordonner l'exécution des programmes visant à promouvoir le développement de l'Afrique (notamment l'exécution du plan d'action des nations unies sur les OMDs), le Japon a cherché à impliquer d'autres coorganisateur dans l'ingénierie des agendas de la TICAD notamment, le Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique de l'ONU, le PNUD, la Banque mondiale et plus tard l'union africaine.

Lors des cinq dernières éditions de la TICAD (1993, 1998, 2003, 2008, et 2013), Tokyo s'est démarqué des grandes puissances occidentales en mettant en avant son rôle d'ancien pays receveur d'aide au développement et son expérience positive de pays donateur en Asie²⁶⁴. L'approche japonaise en matière de développement met l'accent sur la croissance économique et l'implication du receveur autour du concept « Ownership of development ». Cette approche a pu séduire plusieurs pays africains. Tokyo a toutefois dû

²⁶¹ Minoru Ogasawara, La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique, *ibid.* p. 8-9.

²⁶² Minoru Ogasawara, *ibid.* p.11-12, voir aussi le site des affaires étrangères japonaises : <http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/aatic/pamphlet-f.pdf>

²⁶³ M-C Smouts, Que reste-t-il de la politique étrangère?, in *Pouvoirs*, revue française d'études constitutionnelles et politiques, N°88, 1999. p.5-15. Consulté le 25-07-2010. URL : <http://www.revue-pouvoirs.fr/Que-reste-t-il-de-la-politique.html> in Patrick Roger Mbida, *ibid.*

²⁶⁴ Séverine Blaise, De l'aide à la coopération économique, pour un réexamen de la politique japonaise. Volume 47 N° 186. *Tiers-Monde*. 2006. Pp. 307-328.

faire face en matière d'aide au développement et de stratégie africaine à une concurrence chinoise particulièrement agressive²⁶⁵.

Afin de se distinguer des autres forums de coopération afro-asiatique (notamment le FOCAC), Tokyo a lancé une nouvelle approche visant à impliquer d'une part, la communauté d'affaires et le secteur privé et d'autre part, la société civile afin qu'elle serve de plateforme pour la promotion de la TICAD et pour la diffusion de ses messages.

III.2 La TICAD IV et le changement du calendrier du Sommet

A la fin de 2014, le MOFA a déclaré que le Sommet de la TICAD se tiendrait tous les trois ans et non plus tous les cinq ans²⁶⁶ ; cette décision étant justifiée par la volonté des deux parties africaine et japonaise d'approfondir le dialogue et de renforcer la coopération. Cependant, ce changement reflète, une nouvelle fois, le succès de l'Union africaine pour imposer son rôle, mis en avant lors de la Conférence ministérielle préparatoire de la TICAD V à Addis-Abeba, au mois de mars 2013²⁶⁷.

Pourtant, il faut admettre aussi que ce changement vient à un moment propice où des pays comme les États-Unis et la Chine renforcent leur influence sur le continent africain, riche en ressources minérales et connaissant une croissance économique rapide²⁶⁸.

Il faut invoquer en conséquence que l'intervention de l'Union africaine a commencé à affecter le fonctionnement de la TICAD, et est ce qu'il semblait clair lorsque l'imposition de l'Union africaine à organiser la réunion des hauts fonctionnaires (Senior Official Meeting, SOMs) en novembre 2015 à Malawi, mais qui n'a pas eu lieu, et conduisant par conséquent à l'ajournement de la réunion, et est ce qui pourrait affecter plus tard tout l'ordre du jour du Sommet prévu entre Juin et Septembre 2016 à Kenya.

III.3 La nouvelle configuration du mécanisme de l'APD et la fusion JICA-JBIC

La fusion de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA), le 1^{er} octobre 2008, avec la Banque Japonaise de Coopération Internationale (JBIC), fût le prétexte de donner naissance à la nouvelle JICA et d'octroyer des prêts bonifiés aux pays en développement.

À cette occasion, la «Nouvelle JICA» a vu ses missions évoluer vers la promotion à l'étranger du développement des ressources naturelles stratégiques, l'aide aux efforts de l'industrie japonaise pour le développement de ses affaires internationales et la réponse aux désordres financiers dans l'économie internationale²⁶⁹.

²⁶⁵ Séverine Blaise, *ibid.*

²⁶⁶ Jusqu'à présent, les dirigeants africains se réunissaient au Japon tous les cinq ans pour la Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD), mais la prochaine édition se tiendrait en 2016 dans un pays Africain.

²⁶⁷ El Mostafa Rezazi, Rapport sur la participation de la CCf-A à la Conférence ministérielle préparatoire de la TICAD V à Addis-Abeba au mois de mars 2013. (Document Interne de la Secrétariat Générale).

²⁶⁸ Philippe Hugon, *ibid.*

²⁶⁹ Marc Aicardi de saint-paul, *ibid.*

La JICA dispose de deux moyens pour attribuer ses prêts : (i) les International Financial Operations (IFO) destinées à la fois aux pays développés et aux pays en développement et, (ii) les Oversea Economic Operations (ODA) essentiellement consacrées aux PVD. Depuis sa réorganisation, la JICA dispose de 97 bureaux qui élaborent des programmes dans 150 pays, d'un montant d'environ 8,5 milliards de dollars²⁷⁰.

Cette fusion a enrichi d'une part, la contribution focalisée du Japon vers l'Afrique mais de l'autre part, cette fusion a compliqué la procédure de cette coopération, puisqu'elle va rendre toutes les interventions japonaises en Afrique centralisées chez un seul opérateur JICA-JBIC qui gère à la fois l'humanitaire, les dons, les prêts, l'aide au développement et toutes autres rubriques de coopération technique. On admet alors que cette fusion est devenue la première organisation de coopération bilatérale dans le monde et la seconde en matière de coopération internationale après la Banque mondiale (BM)²⁷¹.

Sur le plan quantitatif, l'aide au développement du Japon a subi des fluctuations tant dans son montant que dans sa répartition géographique. Le Japon, qui était devenu le premier commanditaire d'aide au niveau international entre 1993 et 2000, n'était plus que troisième en 2001 après les États-Unis et le Royaume-Uni, pour chuter à la cinquième place en 2007, derrière l'Allemagne et la France. Mais si l'on tient compte du ratio aide/PNB, la performance est encore moins honorable, puisque l'aide nippone ne représentait que 0,25% en 2006 et plaçait l'archipel au 19^{ème} rang des pays de l'OCDE²⁷².

Il convient de rappeler que la crise qui avait ébranlé l'économie japonaise dès le milieu des années 1990 n'admettait plus au Japon d'amplifier le volume de son aide. Mais les amplitudes maximales et la fréquence de l'aide japonaise ont évolué au gré des décisions prises par les premiers ministres successifs, qu'il s'agisse de Ryutaro Hashimoto qui les diminua de 1997 à 2000, ou de ses successeurs qui annulèrent la réduction du budget pour l'année 2000 ou bien encore de Junichiro Koizumi qui à son tour diminua l'aide en 2001 de 3%, pour la réduire de 10 % supplémentaires l'année suivante (910 millions de yens)²⁷³.

En conséquence, cette fusion fait de JICA la plus importante organisation mondiale pour l'aide publique au développement (APD), dotée d'un budget de quelque 1.000 milliards de yens (6,8 milliards d'euros), d'une centaine de bureaux dans le monde employant quelque 1.600 personnes²⁷⁴.

En effet, en comparaison avec d'autres organismes internationaux donateurs, le budget en 2008 de la nouvelle JICA est de l'ordre de 10,280 millions de dollars sachant que celui de la BM est de 19,634 millions de dollars, de la Banque asiatique de développement

²⁷⁰ Ibid.

²⁷¹ Déclaration de M. Satoschi Machida, Directeur général représentant permanent de la JICA en Tunisie, Voir Le Temps le 31 octobre 2008.

²⁷² Marc Aicardi de Saint-Paul, Japon-Afrique, genèse d'une relation pérenne. *Géostratégiques*. N° 26 .1^{er} trimestre 2010. p. 194-195.

²⁷³ Déclaration de M. Satoschi Machida, Directeur général représentant permanent de la JICA en Tunisie, Voir Le Temps le 31 octobre 2008. Voir Aussi, Julia Kita, *ibid.* p. 12.

²⁷⁴ Satoshi Matchida, *ibid.*

est de 6,851 millions de dollars et de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) est de 3,976 millions de dollars²⁷⁵.

Cet organisme unique d'exécution de l'aide du gouvernement japonais associera la coopération technique, la coopération financières (prêts en yen) et la coopération financière non remboursable (dons). Ces trois types de coopération seront traités avec un effet plus important de synergie en utilisant comme slogan les 3 S à savoir, Speed-Up (mise en œuvre de l'aide plus rapide), Scale-Up (élargissement des effets de l'aide) et Spread-Out (concernant la diffusion et la vulgarisation des effets de l'aide)²⁷⁶.

La nouvelle JICA sera donc selon le point de vue japonais plus efficace et plus sensible aux besoins réels des pays du tiers-monde et pourra leur proposer une coopération technique renforcée et des dons et prêts en yens japonais. La directrice de l'aide publique au développement (APD) japonaise, Sadako Ogata, avait appelé à augmenter même son budget pour l'APD, constatant que la Chine marquait des points sur ce terrain en Afrique²⁷⁷.

III.4Trois contraintes qui transformeraientla configuration initiale de la TICAD

III.4.1 Le processus multilatéral avec des modalités d'exécution bilatérales

Le processus multilatéral, la mise en œuvre de la coopération japonaise à travers la JICA et/ou la JBIC demeurerait de nature bilatérale. Ce processus a créé une situation de tension entre le Japon et l'Union africaine, qui se veut un canal obligé. Mais la partie japonaise jugeait, pour une longue période, que l'UA n'a ni l'expertise, ni les informations requises pour mener cette évaluation. Mais après la quatrième édition, l'équation a changé peu à peu et, l'UA s'est imposé comme un coorganisateur et avançait par conséquent des rubriques de coopération non-bilatérale, notamment dans les domaines de la sécurité et l'environnement.

C'est pourquoi, le Japon ambitionne de faire du processus de la TICAD, un exemple du multilatéralisme en action pour l'Afrique, englobant outre certains organismes onusiens, des organisations régionales et les sociétés civiles de l'Afrique et du Japon. Bien que le Japon tienne à maintenir son rôle de chef de file, cela l'obligerait à faire des concessions importantes avec l'UA ainsi qu'avec les autres structures onusiennes engagées dans la TICAD.

III.4.2La TICAD, chef de file de la coopération afro-asiatique

Le processus de la TICAD s'est avéré, depuis sa création, être un cadre de renouvellement de la solidarité Asie-Afrique dont les racines remontent à la Conférence de Bandung en 1955, mais aussi aux liens historiques et ethniques entre les deux continent²⁷⁸.

²⁷⁵ Satoshi Matchida, ibid,

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Dans le cadre de ce réalignement, les opérations de coopération économique à l'étranger de la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) et une partie de l'aide financière non remboursable fournie par le Ministère des Affaires étrangères du Japon (MAE/ MOFA) seront intégrées à la coopération technique offerte par la JICA, voir : Aperçu général de la nouvelle JICA. http://www.jica.go.jp/english/publications/jica_archive/brochures/pdf/newjica_fr.pdf

²⁷⁸ Jeune Afrique N°2355. 26 février au 04 mars 2006.

Il a vigoureusement défendu la coopération Asie-Afrique, tout en introduisant la coopération triangulaire. Cette solidarité a été renouvelée en 2005 dans le Sommet Asie-Afrique tenu à Djakarta en Indonésie. Mais du fait de la présence émergente de la Chine en Afrique, le Japon a tendance à surpasser cet assortiment qui ne lui accorde plus de visibilité diplomatique comme elle a été ambitionnée²⁷⁹.

III.4.3 Un mécanisme de coopération dépendant des conjonctures économiques

Le Japon a été au premier rang mondial des bailleurs d'APD de 1991 à 2001, mais son budget d'APD a commencé à baisser dès 1996. La crise économique qui a frappé le pays durant les années 1990 et l'endettement record du Japon (170% du PIB en 2006 d'après l'OCDE) a entraîné une réduction des dépenses publiques qui n'a pas épargné l'APD. La crise financière asiatique l'a toutefois contraint à augmenter temporairement ses dépenses à partir de 1998²⁸⁰.

Il n'a toutefois pas augmenté ses dépenses d'APD suite aux attentats du 11 septembre 2001, contrairement aux autres grands pays donateurs, au premier rang desquels les Etats-Unis. Malgré l'amélioration économique que connaît le Japon depuis le début des années 2000, les dépenses d'APD continuent de baisser, le rebond des années 2005 et 2006 étant la conséquence de remises de dettes exceptionnelles (Nigéria et Irak). Selon l'OCDE, le Japon est passé en 2007 au cinquième rang mondial des donateurs, avec un volume d'APD nette de 7,7 milliards de dollars²⁸¹.

Cette dépendance de la TICAD aux conjonctures monétaires et économiques était liée à la trop faible implication du secteur privé de l'archipel dans le mécanisme de la TICAD²⁸². La création d'un forum d'affaires afro-asiatique au cours de la TICAD III avait pour objectif d'encourager les cercles d'affaires à se tourner vers l'Afrique, mais sans grand succès : une cinquantaine de patrons japonais ont accompagné Shinzo Abe, le prédécesseur de Yasuo Fukuda, pendant son voyage en Égypte en 2007.

La part de l'Afrique dans le commerce extérieur japonais reste inférieure à 2% et les échanges commerciaux entre l'archipel et le continent africain ne s'élèvent qu'à 20 milliards de dollars. L'Afrique du Sud, premier partenaire africain du Japon, reçoit à elle seule à 50% de ce total. Quant aux flux d'investissement du Japon vers l'Afrique, ils sont dérisoires comparés à ceux en provenance de Chine, d'Inde, ou même de Malaisie²⁸³.

III.5 L'intégration de la société civile dans le processus de coopération

La TICAD a cherché à intégrer, depuis sa troisième édition, la société civile et le secteur privé en tant qu'acteurs majeurs pour la promotion et l'achèvement des objectifs de

²⁷⁹ Philippe Hugon, Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique, *ibid.*

²⁸⁰ Julien Kita, L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique, vers un partenariat fructueux ? *Asie Visions* 10. IFRI, septembre 2008, p.12.

²⁸¹ Julien Kita, *ibid.* p.13.

²⁸² Julien Kita, *ibid.* p.13.

²⁸³ Samy Ghorbal, TICAD, quatrième acte. *Jeune Afrique*, 19 mai 2008.

la conférence²⁸⁴. La configuration de cette intégration a dépassé la construction classique de G to B (Government to Business) or G to C (Government to Civil Society), pour aboutir à rassembler tous les acteurs bien que le secteur privé et les OSC (Organisations de la Société Civile) refusent de faire partie des comités de suivi en charge de la mise en œuvre des programmes de la TICAD²⁸⁵.

Mais, il convient de noter aussi que la TICAD a excellé depuis 2007 sur la coopération chinoise avec l'Afrique car Tokyo était consciente que la structure du régime communiste chinois ne permettait pas d'avancer à long terme sur ces mesures à caractère libéral²⁸⁶.

III.6 Elargir la part de la coopération sécuritaire et de la défense

Concernant la coopération en matière de sécurité et de défense, il est à noter que malgré la résistance des affaires étrangères nippones à se lancer vers le financement du panier «sécurité-défense», l'adhésion du Japon à la pression de l'Union africaine a été décisive²⁸⁷.

La tendance dans les forums de coopération avec l'Afrique est d'accorder une place importante au volet sécuritaire²⁸⁸. La nécessité est celle d'assurer les liens entre les mécanismes de développement et de sécurité, en particulier après l'attentat terroriste de In-Amenas en Algérie, le déclenchement de la guerre du Mali et les conséquences du printemps Arabe²⁸⁹.

Ces tendances ont poussé le gouvernement du Japon à intégrer la sécurité dans ses financements des initiatives africaines. Le Japon, dont dix techniciens travaillant dans le site gazier algérien d'In Amenas ont été exécutés en janvier 2013 par des groupes islamistes, va accorder 100 milliards de yen (765 millions d'euros) pour la stabilisation du Sahel. Ces fonds vont servir à financer l'éducation, la santé, l'aide alimentaire, la formation de 2000 Africains dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme²⁹⁰. En 2013, le Japon a octroyé 550 millions de dollars à la paix en Afrique dont 6 millions pour la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) et 540 millions aux victimes du conflit malien²⁹¹.

En outre, le Japon a œuvré depuis 2008 (lors de la TICAD IV) à l'élargissement des mécanismes de mise en œuvre des programmes de la TICAD entre les institutions de

²⁸⁴ “ Nous, chefs d'État et de gouvernement, et délégations du Japon et des pays africains, et représentants des pays partenaires, des organisations internationales et régionales d'Afrique et d'Asie, du secteur privé et de la société civile, sommes réunis à Yokohama, au Japon, du 1^{er} au 3 juin 2013, dans le cadre de la cinquième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD V). Déclaration de Yokohama 2013. La main dans la main avec une Afrique plus dynamique.

²⁸⁵ El Mostafa Rezrazi, What Future for Bilateral monitoring in the post-MDGs afro-asian Foras?. TEAS Bulletin, Vol XXI. Tokyo. Kinokuni. 2011. Pp. 32-56.

²⁸⁶ El Mostafa Rezrazi, *ibid*.

²⁸⁷ El Mostafa Rezrazi, Rapport de la participation de la CCf-A à la Conférence ministérielle préparatoire de la TICAD V à Addis-Abeba au mois de Mars 2013. (Document Interne de la Secrétariat Générale).

²⁸⁸ El Mostafa Rezrazi, Rapport de la participation de la CCf-A à la Conférence ministérielle préparatoire de la TICAD V à Addis-Abeba au mois de Mars 2013, *ibid*.

²⁸⁹ *Ibid*.

²⁹⁰ *Ibid*.

²⁹¹ Déclaration de Yokohama, TICAD V. juin 2013.

l'Union africaine, dépassant ainsi son rôle d'exécution du plan d'action de coopération bilatérale entre Tokyo et les pays africains. Par ce fait, le Japon s'est engagé à soutenir les efforts de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)²⁹².

Depuis 2008-2010, le Japon s'est engagé à contribuer à développer le concept « Développement durable *versus* sécurité durable » par la campagne de promotion de la théorie « Sécurité humaine », convaincu qu'il n'y aura pas de stabilité ou de prospérité dans le monde tant que les problèmes de l'Afrique ne seront pas réglés²⁹³.

Du fait des divergences entre d'une part, la Commission de l'Union africaine et le ministère japonais des affaires étrangères et entre l'Union africaine et la société civile d'autre part, le rôle de la TICAD pour la paix et la sécurité en Afrique s'est manifesté clairement lors de la réunion préparatoire de la TICAD V à Addis-Abeba en mars 2013²⁹⁴.

Ces divergences concernent en premier lieu la sollicitation de l'Union africaine pour l'appui financier de la TICAD à la mise en place du plan d'architecture africaine de paix et de sécurité, prévoyant le financement des capacités de gestion de la sécurité et de la paix en Afrique²⁹⁵. Il est à noter que le projet de « l'architecture africaine de paix et de sécurité » de l'Union africaine repose essentiellement sur l'installation des forces de maintien de la paix de l'Union africaine qui devront être présentes dans chacune des cinq régions du continent²⁹⁶.

²⁹² Cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique TICAD V, Main dans la main avec une Afrique plus dynamique. Yokohama. Japon. 1-3 juin, 2013.

²⁹³ Ichiro Komatsu, Conférence de presse sur la TICAD, Paris. 6 mars 2013.

²⁹⁴ Lors de cette réunion ministérielle, la commission civique pour l'Afrique (représenté par Dr. Rezrazi El Mostafa– Secrétaire Général de son bureau continental et coordinateur de son Ad-Hoc Sécurité et Paix), a avancé plusieurs argumentaires pour expliquer ses réserves sur la demande de l'union africaine d'impliquer la TICAD parmi les donateurs pour la reconstruction des capacités de défense en Afrique. La société civile africaine a recommandé que la TICAD écarte toute injection financière pour des buts militaires directs, et préconise, par ailleurs, la contribution de la TICAD dans le chapitre relatif à la DRR, notamment dans les actions humanitaires et les réactions aux catastrophes naturelles conformément à la troisième Feuille de Route pour le déploiement de la FAA.

²⁹⁵ El Mostafa Rezrazi, *ibid*.

²⁹⁶ Ces forces seront assimilables aux « brigades intégrées » qui participent aux missions de paix modernes. Ainsi, elles comporteront non seulement un volet militaire, mais aussi un volet civil auquel sera associée la police. En effet, dans le contexte de la création de l'Union Africaine en 2002, une nouvelle Architecture Africaine de Paix et de Sécurité a été établie. Sous l'égide d'un Conseil de Paix et de Sécurité, celle-ci est composée d'une Force Africaine en Attente (FAA), d'un Conseil des Sages, d'un Fonds Africain pour la Paix et d'un Instrument pour la Reconstruction Post-conflit et le Développement. Dans ce dispositif, la FAA revêt une dimension particulière car elle doit permettre au continent de disposer des moyens nécessaires pour effectuer ses propres interventions. Les argumentaires avancés par la commission civique pour l'Afrique pour s'opposer à l'implication de la TICAD dans le financement de l'installation des brigades en Attente.

Le schéma initial prévoyait la mise en place progressive de la force d'ici 2010. Celle-ci s'appuie sur la montée en puissance de cinq brigades régionales, comprenant des composantes militaire, civile et police :

La Brigade Ouest (ECOBRIg), mise en place au sein de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDAO) ;

La Brigade Centre (FOMAC), dans le cadre de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) ;

La Brigade Sud (SADCBRIg), dans le cadre de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) ;

La Brigade Est (EASBRIg) : L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), à qui était initialement confié le rôle de coordination de la montée en puissance de cette brigade, ne comprenait qu'une partie des 13 États désignés pour la composer : Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan et Tanzanie. Un nouveau mécanisme de coordination, l'EASBRICOM a donc été créé en 2007. La même année, le Burundi est devenu le 14e membre du mécanisme.

La Brigade Nord (NASBRIg) : L'Union du Maghreb Arabe (UMA), désignée initialement pour cette zone, ne correspondait pas aux contours du groupe supposé constituer la brigade. Elle ne comprend pas l'Égypte, mais compte parmi ses

Chapitre II: Les capacités et les tendances de la coopération sino-africaine

La mondialisation de l'économie et le rétablissement post guerre froide des pays occidentaux de leur expansion dans leurs engagements économiques vers Afrique a stimulé la Chine à prendre une décision proactive pour développer une approche globale pour investir le continent africain. Et c'est de la que le projet d'un mécanisme de coopération Chine-Afrique s'est concrétisé par la mise en œuvre du FOCAC²⁹⁷.

Le slogan de "Partir à l'étranger" n'était plus seulement qu'une décision commerciale chez les décideurs chinois, mais une nouvelle doctrine de la politique extérieure de la Chine. Le FOCAC a considérablement fortifié les relations Chine-Afrique. Les investissements chinois en Afrique ont connu une croissance spectaculaire depuis le début des années 1990²⁹⁸.

I. L'historique de l'appui stratégique de la coopération sino-africaine

De 1956 à 1996, la Chine a lancé près de 800 projets dans le cadre d'assistance aux pays africains. Ces projets concernent l'agriculture, les pêcheries, le textile, l'énergie, le transport, la radiodiffusion, les communications, les barrages hydroélectriques, la machinerie, la construction civile et publique, l'éducation, la santé, la technologie, l'artisanat et la transformation alimentaire²⁹⁹.

Pendant les années 70, 33 chefs d'état africains ont visité la Chine. En 1970, la Chine a entrepris la construction du chemin de fer Tanzanie-Zambie, projet que l'occident avait refusé d'entreprendre sur la base de coûts et de logistique impraticable. Le gouvernement chinois a pris en charge cet énorme projet et a terminé la ligne en 1976. En octobre 1971, avec l'appui d'autres pays en voie de développement, la Chine a repris de droit sa place aux Nations Unies. Parmi les 76 pays qui ont appuyés et votés pour la Chine, 26 sont africains.

membres le Maroc, qui ne participe pas au projet de FAA. L'organisation a donc laissé la place à la Capacité Régionale de l'Afrique du Nord (NARC) comprenant l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie, la Tunisie et la république sahraouie virtuelle, membre de l'UA.

Chaque élément régional est constitué de contingents multidimensionnels de la taille d'une brigade, stationnés dans leurs pays d'origine et en disponibilité opérationnelle pour être rapidement déployés sur un terrain de crise. Au niveau continental, ainsi que dans chaque région, doivent être mis sur pied un État-major et un élément de Planification. Chaque zone doit également disposer d'un dépôt logistique ainsi que de centres d'entraînement. Le schéma défini de cette force est alors plus proche de celui de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (SHIRBRIG).

²⁹⁷Fodé Sali ou Touré, la Coopération de l'Afrique avec les pays « BRICS », une troisième voie pour le développement de l'Afrique?. Mémoire de la maîtrise en science politique. Service des bibliothèques. Université du Québec. Montréal. avril 2013. p. 3.

²⁹⁸David Benazeraf, Soft power chinois en Afrique renforcé les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino africaine. Asie. Visions 71. IFRI. septembre 2014.

²⁹⁹Huang Zequan, ibid. p.45.

Le Président Mao Tse Toung avait clairement affirmé que « c'est nos amis de l'Afrique noire qui nous ont permis de revenir »³⁰⁰.

Par ailleurs, les années 80 ont été considérées comme « l'ère dorée des relations Chine-Afrique depuis 1949 ». Vingt-neuf Chefs d'états africains ont visité la Chine de 1982 à 1985 et le Secrétaire Général Li Xiannian s'est rendu dans trois pays d'Afrique en 1986³⁰¹.

La coopération économique et commerciale Chine-Afrique s'est vue renforcée. Depuis les années 70 jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, la Chine a signée pas moins de 6000 contrats de travail avec des pays africains pour un montant total approchant les 10 milliards de dollars³⁰².

La politique africaine de la Chine a également changé au début des années 80. En 1982, à la 12^{ème} Conférence du Parti communiste chinois, deux décisions stratégiques ont été prises : (i) la modernisation de l'économie chinoise ; (ii) la paix et le développement comme axe central d'une politique étrangère indépendante. Trois mois après, le premier ministre Zhao Ziyang a visité l'Afrique où il a annoncé les quatre principes qui sous tendraient la coopération économique et technologique avec l'Afrique : sincérité, égalité et bénéfice mutuel, solidarité et développement partagé³⁰³.

Le développement rapide des relations Chine-Afrique, dans les années 90, a demandé une approche plus systématique pour maintenir le *momentum* initial. L'Afrique a traversé une période difficile suite au déclin économique draconien des années 80, habituellement appelée « la décennie perdue ». Dans l'arène de la mondialisation économique, la coopération sino-africaine a vu naître des défis et des opportunités.

Durant cette période, les conditions politiques se sont stabilisées. Par ailleurs, les économies africaines ont renouées avec la relance économique pour atteindre en 1995, un taux de croissance de 2,4%. Le nombre de pays africains affichant des indicateurs de croissance négatifs est passé de 14% en 1994 à 3% en 1995, tandis que ceux qui ont vu un taux de croissance de plus de 6% ont augmentés de 2% en 1994 à 8% en 1995³⁰⁴.

Selon les données de la Banque africaine de développement (BAD), le taux de croissance économique en Afrique est monté à 4,8%, dépassant ainsi le taux de croissance de la population pour la première fois. Cette croissance a eu pour effet de renverser la situation du revenu décroissant sur le continent³⁰⁵. Les pays africains ont continué d'affirmer leur dévouement envers la Chine, en 1997 lors de la 53^{ème} Conférence de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unis, où une opposition africaine s'est exprimée contre une résolution antichinoise³⁰⁶.

³⁰⁰ Weng Ming, Linxing Dianjiang, Qiao fût le premier à dirigé une mission à l'Assemblée Générale aux Nations Unis, Fu Hao, Li Tongcheng. Editions JINGTIAN WEIDI, Diplomats at the UN. China Overseas, China Publishing House. Beijing. 1995. p.9.

³⁰¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, ibid. p. 11.

³⁰² Ibid.

³⁰³ Ibid. p. 12.

³⁰⁴ Xia Jisheng, Reviews of African Economic Development in the 1990's, Asian and African Studies. Presse Universitaire de Pékin. Beijing. juillet 1997. p. 296-9.

³⁰⁵ Xia Jisheng, Reviews of African Economic Development in the 1990's, Asian and African Studies. Presse Universitaire de Pékin. Beijing. juillet 1997. p. 296-9.

³⁰⁶ Xia Jisheng, ibid.

Entre 1990 et avril 1998, l'Afrique a maintenu son appui envers la Chine sur les dossiers de Taiwan et du Tibet. L'Afrique a également appuyé les candidatures chinoises pour le poste de directeur général à l'OMS et pour la tenue des jeux olympiques de 2008³⁰⁷.

Avec sa politique « d'aller vers l'étranger », la Chine est passée de l'idéologie au pragmatisme en se concentrant sur l'échange commercial et l'investissement. La stratégie des « deux ressources et des deux marchés » ont encouragés les entreprises chinoises d'aller investir en Afrique. Au Soudan, un projet pétrolier a été inauguré et le pétrole africain est devenu un produit de première commodité exporté vers la Chine voyant ainsi les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique augmentés de 48,3%³⁰⁸.

Des délégations chinoises, depuis les années 2004, se rendent régulièrement en Afrique notamment au Cameroun, Liberia, Soudan, Zambie, Namibie, Afrique du Sud, Mozambique, Seychelles, Algérie et Maroc. Ces visites offrent l'occasion de consolider la coopération économiques sino-africaine et permet à la Chine de réaffirmer sa stratégie africaine fondée sur non-ingérence dans les affaires intérieures des partenaires³⁰⁹.

En effet, c'est en 1978, que les réformes économiques et sociales menées par Deng Xiaoping ont engagé la Chine sur le chemin de la mondialisation. Le pays tire aujourd'hui sa croissance (10% par ans en moyenne depuis plus de 20 ans) des exportations de marchandises à bas prix³¹⁰. La compétitivité de ses produits à l'exportation et ses besoins de matières premières modifient les paramètres de l'économie mondiale. Même si elle ne représente pas un enjeu essentiel pour l'économie chinoise, l'Afrique vit avec intensité les conséquences de ces bouleversements³¹¹.

Les échanges avec l'Afrique ont considérablement augmenté : ils ont été multipliés par 50 entre 1980 et 2005 pour atteindre 40 milliards de dollars. Cependant, ils ne représentent guère que 2,5% du commerce extérieur chinois. Du point de vue comptable, l'Afrique demeure un partenaire commercial marginal pour Pékin: la dynamique est sensiblement différente, quasiment absente. En 25 ans, la Chine est devenue en 2004 le troisième partenaire commercial du continent africain, après les Etats-Unis et la France. En une décennie (1993 à 2004), elle a successivement supplanté le Portugal, le Japon, l'Inde, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne³¹².

Globalement, depuis 1993, l'Afrique importe plus de la Chine - principalement des produits de consommation courante - qu'elle n'exporte vers elle - principalement du pétrole et des matières premières³¹³. Cependant, la situation diffère selon les régions, la

³⁰⁷ Chen Gongyuan, China-Africa Relations and the Quest of African Issues. Association Chinoise des études africaines. Beijing. 2009. p. 132.

³⁰⁸ Chen Gongyuan, *ibid*.

³⁰⁹ Commandant Mbaye Cisse, L'affirmation d'une stratégie de puissance, la politique africaine de la Chine, in : <http://www.diploweb.com/forum/chine07102.htm>

³¹⁰ Deli laika Kalchekbe Innocent, La coopération commerciale entre la Chine populaire et le Tchad, enjeux et perspectives. DESS en politique et négociations commerciales multilatérales. Université de Yaoundé I. 2010.

³¹¹ OECD, L'Afrique et la Chine, Atlas de l'intégration régionale A en Afrique de l'Ouest. décembre 2006.

³¹² OECD, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Sahel and West Africa Club. 4 février 2009. P. 76-77.

³¹³ *Ibid*.

Chine est importatrice nette vis-à-vis de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe qui disposent d'importantes ressources minières, notamment du pétrole.

Concernant l'Afrique de l'Ouest, la quasi-totalité des exportations vers la Chine sont constituées de pétrole et de coton. Ces deux produits ne sont pourtant pas homogènes, puisque le coton représente une source d'approvisionnement stratégique pour l'industrie textile chinoise alors que le pétrole de l'ouest africain occupe une place moins importante dans les sources d'approvisionnement énergétique de la Chine³¹⁴.

En l'espace de quelques années, la Chine est ainsi devenue le premier partenaire commercial à l'export des grands pays producteurs de coton (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad)³¹⁵.

Dans l'autre sens, la place de la Chine dans l'origine des importations ouest africaines ne cesse également de croître. Très peuplée (300 millions d'habitants en 2006, soit un tiers de la population du continent), l'Afrique de l'Ouest est un marché de consommation attractif pour les produits chinois. A lui seul, le Nigeria représente 45% de la population régionale et reçoit 42% des exportations chinoises en Afrique de l'Ouest. Hormis le Nigeria, les principales destinations chinoises sont, par ordre décroissant, le Bénin 15%, le Ghana 9%, le Togo 8%, la Côte d'Ivoire 7% puis la Gambie 3%. La part de la Côte d'Ivoire et du Ghana dans les exportations chinoises en Afrique de l'Ouest semble être proportionnelle à leur population³¹⁶. En revanche, le poids respectif du Bénin, du Togo et de la Gambie est très important relativement à la taille de leur marché, la pratique du commerce de transit en direction des pays voisins explique cette situation.

L'enjeu du développement de l'Afrique est important pour la Chine, au vu des investissements progressivement engagés sur le continent. La mise en place d'infrastructures puissantes et la relance de l'économie dans les états d'Afrique subsaharienne se révèlent être des combats de longue haleine qui ne seront pas achevés dans l'immédiat³¹⁷.

A travers son activisme économique et commercial, Pékin propose, en fait, une formule de développement fondée sur le secteur des infrastructures avec des visées commerciales de long terme (notamment minières). Cette stratégie de « développement par le commerce et les infrastructures est aux antipodes des philosophies du développement humain et de la sécurité humaine actuellement en vogue au PNUD et chez d'autres bailleurs, mais elle constitue un partenariat très attractif pour les Etats africains, car cette stratégie répond au besoin urgent d'infrastructures pour relancer l'économie de ces pays qui connaissent une faible croissance³¹⁸.

Aujourd'hui, la Chine semble prête à continuer ses investissements en Afrique, mais n'inquiète pas les gouvernements répressifs ou corrompus. Alors que la Banque mondiale et

³¹⁴ Deli Iaka Kalchekbe Innocent, La coopération commerciale entre la Chine populaire et le Tchad, enjeux et perspective. DESS en Politique et Négociations commerciales, multilatérales. Université Yaoundé II SOA. 2008.

³¹⁵ OECD, l'Afrique et la Chine, Atlas de l'intégration régionale A en Afrique de l'Ouest. décembre 2006.

³¹⁶ OECD, L'Afrique et la Chine, Atlas de l'intégration régionale, ibid.

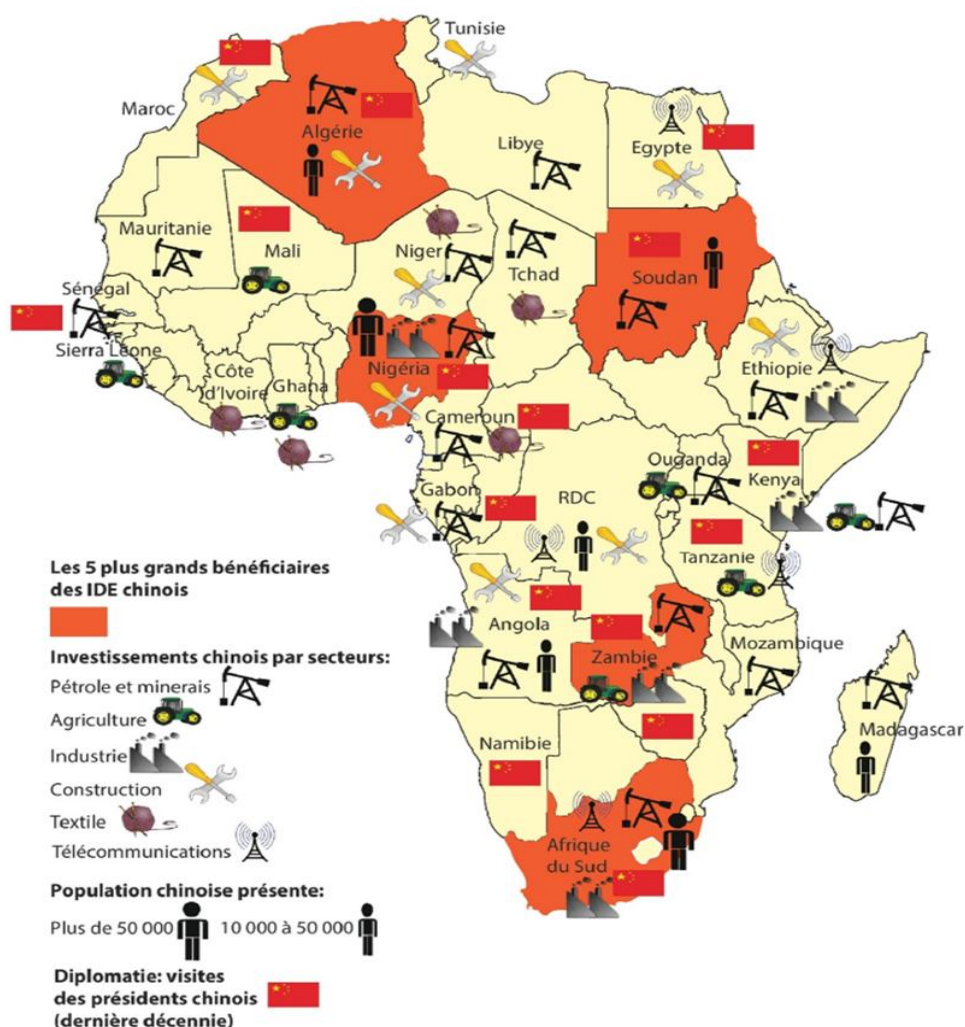
³¹⁷ Commandant Mbaye Cisse, ibid.

³¹⁸ Adil Moussaoui, La nouvelle stratégie chinoise en Afrique, hégémonie ou partenariat ?", Afrique et puissances, publication de l'Institut des Etudes Africaines. Rabat. 2013. p. 55.

le Fonds monétaire international (FMI) incitent les états (récipients de l'aide) à mettre en place des politiques d'austérité et de régulation des ressources, notamment pétrolières. Pékin ignore ces critères, ce qui satisfait un bon nombre de pays africains³¹⁹.

Les chinois installés en Afrique sont aussi nombreux que l'ensemble des expatriés français, anglais, américains et libanais. Les démographes et les spécialistes des migrations estiment leur nombre varierait entre 500.000 et 750.000. Economiquement, la Chine a multiplié par dix ses échanges avec l'Afrique depuis l'an 2000: ceux-ci s'élèvent en 2008 à 106 milliards USD, soit près de deux fois le volume entre la France et le continent.

Présence de la Chine en Afrique



Institut Amadeus, sources : <http://africanlegends.files.wordpress.com/2010/10/la-chine-en-afrique1.jpg>, http://www.memoireonline.com/12/07/750/m_chine-partenaire-developpement-senegal-enjeux-perspectives14.html, <http://perspectiveschinoises.revues.org/900>

³¹⁹ Franck Stassi, Les limites de la coopération Chine-Afrique en question. mars 2008, in : <http://www.businessmarches.com/les-limites-de-la-cooperation-chine-afrique-en-question/>

I.1 Le Forum Sino-Afrique

Le Forum pour la Coopération Chine-Afrique (FOCAC) a été instauré en 2000. Il s'agit d'une plateforme d'échange et de coopération entre la Chine et les pays africains, qui entretiennent des relations diplomatiques officielles avec la Chine, et qui couvre divers aspects concernant la politique, les échanges commerciaux, l'économie, la société et la culture³²⁰.

Quatre conférences ministérielles ont eu lieu jusqu'à ce jour, la troisième coïncident avec le Sommet Chine-Afrique. Les conférences ministérielles ont lieu tous les 3 ans, en alternance entre la Chine et un pays d'Afrique. La cinquième conférence ministérielle a eu lieu à Pékin, les 19 et 20 juillet, 2012³²¹. L'ensemble des conférences ministérielles précédentes du FOCAC et leurs mesures de suivi ont eu un grand impact et ont permis d'approfondir la coopération bilatérale entre la Chine et l'Afrique. La République Populaire de Chine (RPC) se prépare à l'organisation de la sixième conférence ministérielle.

Lors de la cinquième édition de la Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) qui a eu lieu les 19 et 20 juillet 2012 à Pékin, les parties chinoises et africaines ont hautement apprécié la contribution agissante du FOCAC³²².

Depuis sa création, elle a contribué à la consolidation de leur amitié traditionnelle, au renforcement de leur confiance politique mutuelle, à l'approfondissement de leur coopération pragmatique, à la promotion de leurs échanges et inspiration mutuelle et au développement du nouveau partenariat stratégique sur tous les plans³²³.

Elles ont passé également en revue, avec satisfaction, la mise en œuvre des actions de suivi de la 4^{ème} Conférence ministérielle du FOCAC depuis ces trois dernières années. Elles se sont félicitées de l'exécution intégrale et efficace du Plan d'Action de Charm El-Cheikh (2010-2012) adopté par la 4^{ème} Conférence ministérielle tenue en Égypte en novembre 2009 et ont réaffirmé leur volonté de continuer d'envisager le développement des relations sino-africaines avec une vision stratégique à long terme et à approfondir sans cesse le nouveau partenariat sino-africain³²⁴.

Au cours de la période Septembre 2015- septembre 2016, on assistera au lancement d'une nouvelle charte Post-OMDs, suite à la réunion onusiennede septembre 2015. Les deux parties travaillent à faire évoluer les différents chapitres du plan d'action du FOCAC vers une affinité avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

³²⁰ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstituteet, UPPSALA 2012. p. 9.

³²¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid*.

³²² FOCAC, Plan d'action de Beijing 2013-2015 de la 5^{ème} Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino africaine 23/07/2012, in : <http://www.focac.org>

³²³ Roland Amoussou-Guenou, Les relations Chine-Afrique. Conférence présentée le 8 février 2013. Asia-Africa Foundation. Paris, in: http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS_COMMUNS/imgs_newsletter_afd/pdf/Conf13/Roland_Amousou_Guenou.pdf

³²⁴ Roland Amoussou-Guenou, Impacts pour le continent africain et perspectives. Conférence. Asia-Africa Fondation. Paris. 8 février 2013.

I.2 Les réalisations du Forum on China–Africa Cooperation (FOCAC)

Le FOCAC représente, en effet, dans l'histoire des relations afro-asiatiques, un nouveau modèle de coopération. Ainsi, ce modèle de coopération pourrait fournir une nouvelle base pour réduire le problème de la pauvreté en Afrique. Il va dans le sens d'un nouveau modèle de coopération, mutuellement avantageux dans le respect d'égalité et est directement lié à la légitimité actuelle du système politico-économique mondial³²⁵.

Malgré quelques critiques reprochant à la Chine de reproduire le modèle d'une puissance coloniale, elle continue à placer l'accès aux matières premières au-dessus de tout le reste. Sa stratégie se rapproche davantage des « gouvernements rentiers », pays abondamment dotés en richesses naturelles, tout en faisant le minimum pour le développement général³²⁶.

Malgré cela, plusieurs réussites réalistes et pragmatiques ont été réalisées lors de la première décennie du FOCAC et a créé une rétroaction positive chez un grand nombre de représentants et de chercheurs africains³²⁷.

I.3 Les origines du FOCAC

Le Forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC) représente, en effet, dans l'architecture diplomatique chinoise vers l'Afrique, un nouveau modèle de coopération entre la Chine et l'Afrique.

Il faut reconnaître que depuis sa fondation, le FOCAC ne cesse d'évoluer. En plus des aides chinoises toujours plus importantes envers l'Afrique, chaque édition du forum a enrichi le contenu de la coopération.

La perception générale est que le FOCAC a été initié par le gouvernement chinois. Certains affirment même que cela faisait partie d'une « grande stratégie ». En fait, les principaux initiateurs en faveur de la mise sur pied du FOCAC furent les africains. La nouvelle situation exigeait de nouvelles mesures et d'institutions innovantes. Un nombre croissant de pays africains ont proposé d'établir un nouveau type de partenariat avec la Chine.

Comment faire face aux nouveaux défis et protéger leurs intérêts légitimes ont été les questions le plus souvent soulevées au tournant du siècle. Certaines nations africaines ont même suggéré que les relations Chine-Afrique devraient s'ajuster à la nouvelle situation en construisant des mécanismes de contact et d'échange à grande échelle à la manière du US-Africa Business Forum, la Conférence du Commonwealth, le sommet Franco-Africain, Tokyo International Conférence of African Development et le Sommet Euro Africain de

³²⁵ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid.* p. 9.

³²⁶ Zuma warns on Africa's trade ties to China, *Financial Times*. Londres. 19 juillet 2012.

³²⁷ A titre d'exemple, on note le changement dans les positions du chercheur marocain El Mostafa Rezrazi sur le modèle de la coopération sino-africaine, qui ont entrepris à un changement depuis la mi-2012 marqué par l'appréciation du modèle chinois sous le prétexte que le modèle chinois a élargi sa perspective vers l'élargissement de ces partenariats avec les grandes, moyennes et petites entreprises africaines: voir <http://www.african-bulletin.com/6567-china-africa-peoples-forum-discusses-new-ngo-cooperation-model.html>

même que le renforcement des communications bilatérales sur des sujets d'intérêts commun comme la paix et le développement³²⁸.

En février 1998, l'ambassadeur au Zimbabwe de l'époque est retourné en Chine pour diriger le département des affaires pour l'Afrique au ministère des affaires étrangères.

En mars 1998, le nouvellement nommé ministre des affaires étrangères a visité la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Lors de cette visite, il a réalisé l'importance de l'Afrique sur la scène politique et économique internationale et de l'urgence de renforcer la coopération Chine-Afrique³²⁹.

En 1999, la ministre des affaires étrangères de Madagascar, Lila Ratsifandrihama, a visité la Chine. Durant sa visite, elle a exprimé une position vivement pro chinoise et a fait un appel pour une plus grande coopération entre la Chine et l'Afrique. Elle dit : « Depuis que les relations entre la Chine et les pays africains sont considérées comme étant solides, puisque les deux parties continuent de coopérer dans plusieurs secteurs, pourquoi ne pas envisager d'établir un forum multilatéral ? ». À ce moment, les USA, la France et le Japon étaient déjà dans le processus d'ajuster leurs politiques africaines³³⁰.

Au début du nouveau millénaire, avec les nouvelles opportunités et les nouveaux défis, la Chine a réalisé que la coopération Chine-Afrique pourrait être amenée à un nouveau niveau. Les initiatives, particulièrement de Madagascar mais également encouragé au sein du département des affaires africaines du ministère chinois des affaires étrangères, ont mené à l'établissement d'un processus pour formaliser les relations Chine-Afrique³³¹.

Malgré que la proposition initiale qui en a émergée n'ait pas été considérée comme viable, ses défenseurs ont cru qu'elle représentait une occasion pour résoudre des questions bilatérales restées en suspens. Éventuellement, après plusieurs rencontres de discussions, la proposition a été soumise au Conseil d'état. Le Secrétaire Général Jiang Zemin et le premier ministre Rongji ont immédiatement ratifié la proposition.

La sensibilité chinoise au sujet de la compétition occidentale en Afrique et l'urgence de bâtir un mécanisme de coopération permanent a incité le gouvernement chinois à accepter la suggestion de l'Afrique et à fonder le FOCAC.

I.4L'organigramme du FOCAC

I.4.1 Les membres chinois et leurs fonctions

Le comité chinois d'action et de suivi du FOCAC (Voir tableau n°6 ci-dessous) s'étend au travers d'une grande variété de départements, ministères, bureaux administratifs et gouvernementaux et institutions financières. Les trois ministères centraux pour la

³²⁸ Yao Guimei, FOCAC and its influence on China-African Economic Cooperation, Chen Gongyuan. Ed., A Probe into the New Strategic Partnership between China and Africa. Chinese Association of African Studies. Beijing. 2007. p.263.

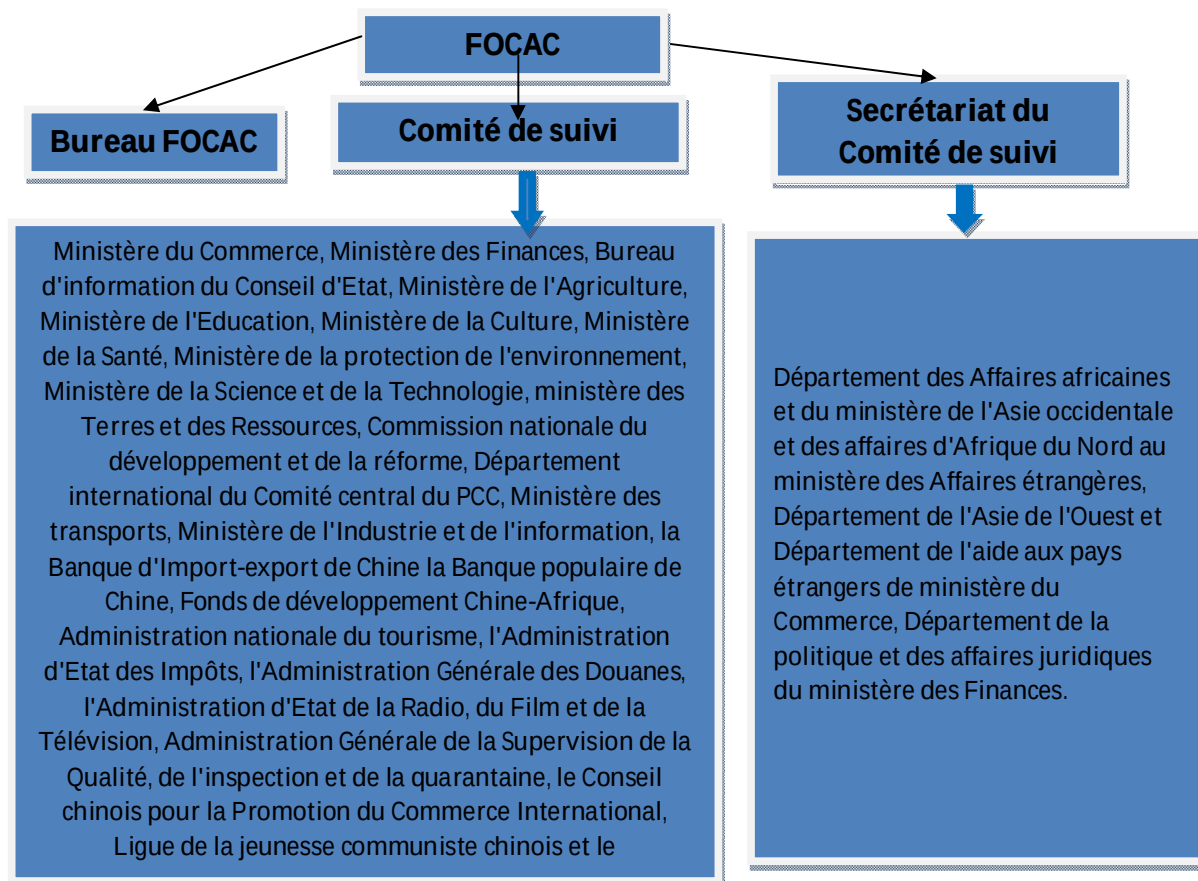
³²⁹ Yao Guimei, *ibid*,

³³⁰ Tang Jiaxuan, Jingyu Xufeng, World Knowledge Publishing House. Beijing. 2009. p. 433.

³³¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstituteet, UPPSALA 2012. p.17.

responsabilité de l'exécution des politiques, selon le mandat du FOCAC, sont le ministère des affaires étrangères, le ministère du commerce et le ministère de la finance³³².

Tableau n°6 : Structure du FOCAC³³³



Source: FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstituteet, UPPSALA 2012.

I.4.1.1 Le ministère des affaires étrangères

Le ministère des affaires étrangères est responsable de la politique diplomatique des questions africaines et de toutes les politiques du FOCAC. Les ambassades et les consulats chinois en Afrique ont le rôle important de maintenir le contact avec les ministères africains concernés et de comprendre leurs attentes et leurs exigences. Ils sont responsables de rapporter le feedback aux ministères chinois compétents, qui a leur tour, rédigent des avant projets dans le cadre de leurs sphères respectives³³⁴.

³³² Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid.* p.20.

³³³ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, p. 21.

³³⁴ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstituteet, UPPSALA 2012. p.20.

I.4.1.2 Le ministère du commerce

Le ministère du commerce est responsable des échanges commerciaux, de l'investissement et de la formation reliés au FOCAC. Ce ministère est chargé aussi des communications entre le Bureau du Conseiller Économique et Commercial chinois en Afrique et les gouvernements africains.

Il joue également un rôle important dans la planification et l'implantation de projets économiques et d'assistance. Ceci inclut le soutien aux compagnies chinoises lors d'appels d'offre dans le cadre de projets d'assistance, d'élaboration de politiques pour aider les entreprises chinoises à augmenter les échanges commerciaux et d'investissements en Afrique puis, la prise en charge des projets d'assistance comme la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres sanitaires et de centres de formation agricole pour former les professionnels africains³³⁵.

I.4.1.3 Le ministère des finances

Le ministère des finances est essentiel lorsqu'il s'agit d'apporter un support financier à la coopération Chine-Afrique, en incluant l'approbation et la supervision du budget.

Le comité de suivi du FOCAC est dirigé par le Conseil d'état chinois et opère selon le système national chinois. C'est un forum ouvert à d'autres départements ou organisations chinoises qui peuvent éventuellement s'y joindre³³⁶.

I.4.2 Le leadership du comité de suivi chinois

Le comité d'action et de suivi chinois du FOCAC est présidé par deux personnalités qui alternent la fonction via un secrétariat du comité de suivi. Les deux présidents sont les deux vice-premiers ministres du ministère des affaires étrangères et du ministère du commerce.

Par ailleurs, le secrétariat du comité d'action et de suivi comprend cinq départements³³⁷:

- Le département des affaires africaines,
- Le département des affaires pour l'Asie de l'ouest et des affaires pour l'Afrique du nord au ministère des affaires étrangères,
- Le département des affaires pour l'Asie de l'ouest et des affaires pour l'Afrique du nord,
- Le département pour l'aide aux pays étrangers au ministère du commerce,
- Le département des politiques et des affaires légales au ministère de la finance.

Le secrétariat général du comité d'action et de suivi est le directeur général du département des affaires africaines. Le secrétariat du comité d'action et de suivi tient

³³⁵ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 20.

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 21.

régulièrement des réunions avec les membres clés et avec la participation des autres départements et ministères comme le département de la planification des politiques du ministère des affaires étrangères.

Le secrétariat est responsable de la coordination des 27 membres chinois mais n'a pas l'autorité de décider, ni d'appliquer les politiques. Il n'a qu'un rôle limité de coordination entre les ministères³³⁸.

I.4.3 La conférence plénière et la conférence élargie du comité d'action et de suivi

Le comité d'action et de suivi tient régulièrement des conférences plénières avec les représentants invités des 27 agences membres. Les membres font un rapport sur la mise en œuvre des mesures du FOCAC et des projets pour les réunions futures. Les organisations qui ne font pas officiellement parti du comité d'action et de suivi chinois du FOCAC, mais qui peuvent contribuer sur des aspects spécifiques de la coopération Chine-Afrique, sont également invitées à participer³³⁹.

I.4.4 Les départements participant du gouvernement chinois

Ce survol donne un aperçu de l'envergure et de l'implication de la Chine au sein du FOCAC. Il propose aussi une mise à jour générale du progrès dans chaque secteur de la coopération.

I.4.4.1 L'éducation

Le ministère de l'éducation est responsable pour le volet de l'éducation dans la coopération Chine-Afrique; ceci inclut d'offrir des bourses d'études gouvernementales aux étudiants africains, la formation professionnelle et l'appui au développement des ressources humaines.

Le ministère a tenu en 2005 un forum Chine-Afrique au niveau des ministres de l'éducation et un sous forum du FOCAC sur l'éducation. Le forum a initié le Plan de Coopération 20+20 des universités Chine-Afrique en jumelant 20 universités chinoises avec 20 universités africaines dans le but de faire de la recherche et de la formation partagée entre les étudiants. Le département international pour la coopération et l'échange en est l'instance exécutive³⁴⁰.

I.4.4.2 La science et la technologie

La coopération pour la science et la technologie relève de la responsabilité du ministère de la science. Le département de la coopération internationale a été l'hôte d'une conférence sur la coopération science et technologie. Le ministère a initié un Plan de Partenariat pour la science et la technologie dans le cadre Chine-Afrique.

Selon ce plan, la Chine appuiera 100 programmes conjoints de recherche et de projets de démonstration, invitera 100 candidats africains au programme de bourses

³³⁸ Ibid. p. 22.

³³⁹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid.*

³⁴⁰ Launching ceremony of 20-20 plan held in Guangzhou, http://www.gov.cn/gzdt/2010-06/02/content_1619271.htm / 2 june 2010.

postdoctorales afin de poursuivre leur étude de recherche scientifique en Chine et offrira de l'équipement de recherche à chaque chercheur africain lors de son retour chez lui³⁴¹.

I.4.4.3 L'agriculture

La coopération agricole est prise en charge par le ministère de l'agriculture. La Chine à un potentiel de coopération complémentaire avec la plupart des pays africains car toujours aux prises à un secteur agricole sous développé et d'insécurité alimentaire.

La Chine nourrit 22% de la population mondiale avec seulement 7% de sol exploitable. L'expérience chinoise avec sa technologie agricole offre à l'Afrique des options pour résoudre sa crise alimentaire et d'assurer sa sécurité alimentaire.

Le département de la coopération internationale a la responsabilité d'envoyer en Afrique des experts seniors pour enseigner les technologies agricoles. Le ministère, via le quatrième bureau (affaires africaines) du département international du Comité Central du PCC, a également été conjointement l'hôte du premier forum Chine-Afrique pour la coopération agricole³⁴².

I.4.4.4 La santé

Le ministère de la santé mène la coopération Chine-Afrique pour la santé et l'assistance médicale. La Chine envoie des équipes médicales en Afrique depuis 1963, contribuant ainsi grandement à l'amélioration des conditions médicales et de santé du continent.

Le ministère invite en Chine des groupes de responsables africains œuvrant dans la santé pour augmenter la compréhension, la confiance et des échanges entre la Chine et les pays africains. Le département de la coopération internationale est l'entité exécutive dans le cadre du FOCAC.

I.4.4.5 La culture

À la tête des échanges culturels et de communication avec l'Afrique se trouve le ministère de la culture. Il a organisé des visites de troupes artistiques chinoises en Afrique et a été l'invité du festival international des arts et de la culture africaine "Rencontre à Beijing" lors de programmes dans diverses villes chinoises.

Le bureau pour les relations culturelles extérieures en est le corps exécutif. D'autres institutions comme l'administration d'état pour la radio, le cinéma et la télévision prennent également part dans les échanges culturels et de coopération Chine Afrique³⁴³.

³⁴¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 23.

³⁴² Wang Huihui, http://www.moa.gov.cn/ztl/zfnyhzt/lttdt/201008/t20100812_1616251.htm /12 august 2010.

³⁴³ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 24.

I.4.4.6 L'environnement

Le ministère de la protection de l'environnement est chargé de ce dossier dans le cadre d'une coopération et de la promotion bilatérale pour le développement durable avec un focus économique et social.

La fondation chinoise pour la protection de l'environnement, conjointement avec le ministère a tenu, en 2003, l'initiative chinoise de la 'Protection environnementale pour l'Afrique'. Le ministère a aussi tenu au Kenya, en 2005, conjointement avec l'UNEP (United Nations Environment Programme), la conférence Chine-Afrique pour la protection de l'environnement.

En 2006 au Congo (Brazzaville), le ministère a participé à la conférence des ministres sur l'environnement et a fondé le Centre UNEP Chine-Afrique pour l'environnement. La même année, le ministère a également été l'hôte d'un séminaire sur la gestion de l'eau polluée³⁴⁴.

En 2009, à la quatrième conférence ministérielle du FOCAC, la Chine a proposé un partenariat pour remédier aux changements climatiques et a tenu des consultations officielles entre fonctionnaires. Ces événements ont contribué à renforcer la coopération dans plusieurs domaines comme la prévision météorologique par satellite, le développement et l'usage de nouvelles sources d'énergie, la lutte contre la désertification et la protection de l'environnement en milieu urbain.

I.4.4.7 La communication inter parties

Les communications inter parties entre la Chine et les pays africains sont sous la responsabilité du Département International du Comité Central du PCC. Le département organise, à l'occasion, des activités avec d'autres ministères, comme le premier forum Chine-Afrique pour la coopération agricole qui a été tenu conjointement avec le ministère de l'agriculture. Le quatrième bureau (affaires africaines) en est l'instance exécutive³⁴⁵.

I.4.4.8 Les médias de masse

Le bureau d'information du conseil d'état et du conseil administratif de la radio, du cinéma et de la télévision est responsable de la coopération avec la presse et les médias.

Récemment, ces deux institutions ont réaffirmé leur coopération. Ils ont également rehaussés l'influence des médias chinois en Afrique pour démentir les faussetés rapportées dans les médias internationaux au sujet de la coopération Chine-Afrique et diffuser des informations reflétant les perspectives réelles de la Chine et de l'Afrique.

Le bureau d'information et le ministère des affaires étrangères ont tenu conjointement, le 15 juillet 2009, une conférence de presse FOCAC avec des responsables de l'information, des organisations médiatiques d'importance, des agences de presse africaines en Chine et d'autres représentants provenant de 27 pays africains.

³⁴⁴ '祝光耀在非洲国家环境部长会议上倡议推进中非环境合作多样化'('Zhu Guangyao initiative on the African Environment Ministers Meeting to promote China-Africa cooperation in diverse environments'), in: http://www.cenews.com.cn/historynews/06_07/200712/t20071229_26905.html / 26 mai 2006.

³⁴⁵ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, p. 25.

Ils ont discutés du rôle des médias dans les relations Chine-Afrique et de la façon de mieux permettre aux pays émergents de s'adresser aux médias internationaux³⁴⁶. Les principales agences médiatiques chinoises, Xinhua News Agency, China Radio International et la Central China TV ont augmenté le nombre de leurs stations en Afrique en partenariat avec le FOCAC et ont des échanges constants avec les médias locaux.

Certains médias africains ont visité la Chine afin de participer à des programmes de formations. L'administration du bureau d'information du département de la coopération internationale et de la formation en est l'instance exécutive.

I.4.4.9 Le développement de la jeunesse

La ligue de la jeunesse communiste chinoise voit, dans les activités d'échanges entre jeunes chinois et africains, un objectif d'accroître la compréhension mutuelle entre les jeunes. Pour approfondir l'amitié Chine-Afrique et la compréhension mutuelle, la ligue des jeunes communistes choisit des volontaires chinois qualifiés pour effectuer une période de service volontaire.

D'ailleurs, la ligue des jeunes communistes organise le festival « jeunesse Chine-Afrique ». Le département de liaison internationale, le département des jeunes volontaires et la fédération des jeunes chinoises en sont l'instance exécutive³⁴⁷.

I.4.4.10 Le transport

Le ministère du transport est responsable du dossier transport dans cette coopération et particulièrement du transport maritime et aérien. Dans le cadre du FOCAC, l'administration des affaires maritimes et l'organisation maritime internationale offrent conjointement des séminaires dans le but de former des présidents d'universités maritimes africaines et des commissaires à la gestion maritime.

Ces formations ont contribué à faire progresser la gestion maritime et la coopération maritime. Dans le domaine de l'aviation, le gouvernement chinois encourage une plus grande coopération et l'ouverture de couloirs aériens entre la Chine et l'Afrique qui favorisent le contact personnel et le transport de marchandises³⁴⁸.

À la fin de 2009, la Chine avait déjà signé des ententes d'aviation civile avec 15 pays africains. Des lignes aériennes d'Égypte, d'Éthiopie, du Zimbabwe, du Kenya et de l'Algérie ont inauguré des services de liens directs avec la Chine, tandis que la Chine a initié des liaisons directes de Pékin à Lagos, Luanda et Khartoum.

De 2008 à 2011, avec une volonté d'améliorer la sécurité dans l'aviation civile dans les pays africains, l'administration de l'aviation civile nationale de la Chine a promis une

³⁴⁶ '中非合作论坛——新闻研讨会举行', 'China-Africa Cooperation Forum - News Seminar', in : <http://media.people.com.cn/GB/9661775.html/> 15 juillet 2009.

³⁴⁷ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, p. 26.

³⁴⁸ 2010 Report on China-Africa Economic and Trade Relations, Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation. p.13.

contribution annuelle de 100,000 dollars au plan d'implantation régional de l'organisation d'aviation civile internationale pour la sécurité aérienne en Afrique³⁴⁹.

I.4.4.11 Les mines

La coopération Chine-Afrique, en ce qui concerne la prospection géologique, les ressources minérales et l'énergie relève du ministère du sol et des ressources. L'étude géologique de Chine, affilié au ministère, est l'hôte de séminaires portant sur la gestion des ressources minières pour les responsables africains dans le but d'améliorer les échanges et la coopération géologique Chine-Afrique.

Le ministère a tenu le séminaire sur les ressources minières et les énergies, à Pékin, le 30 novembre 2010. Il a été discuté de l'état actuel des possibilités futures pour la coopération dans le domaine de l'énergie et des ressources minières³⁵⁰.

I.4.4.12 Letourisme

L'administration nationale du tourisme de la Chine est dévouée à la promotion du tourisme et à la signature d'ententes de destination touristique avec leurs homologues africains. Le département pour la promotion du tourisme et de la liaison internationale est l'entité exécutive. À la fin de 2009, les chinois du continent ont pu visiter 28 destinations touristiques en Afrique³⁵¹.

I.5 Les instances de la promotion des échanges commerciaux et de l'investissement

La Chine a développé un certain nombre de mécanismes et d'institutions d'échanges commerciaux et bancaires afin de régir ses relations croissantes avec l'Afrique. A cet effet, ils utilisent des infrastructures de développement déjà existantes pour la mise en œuvre bilatérale et multilatérale de la coopération.

I.5.1 Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPCI)

Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international se dédie à promouvoir la coopération entre la Chine et les entrepreneurs africains. Le forum d'affaires Chine-Afrique est un sous forum du FOCAC, convoqué par la CCPCI lors de la conférence ministérielle afin de stimuler une coopération pragmatique bilatérale.

³⁴⁹ 2010 Report on China-Africa Economic and Trade Relations, Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation. p.14.

³⁵⁰ African Energy Seminar Held in Beijing, in:
http://www.mlr.gov.cn/xwdt/jrxw/201012/t20101206_799639.htm /6December 2010.

³⁵¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 26.

Le département de liaison internationale du conseil en est l'instance exécutive. Sous la direction du CCPCI, la chambre conjointe Chine-Afrique facilite les activités de coopération mutuelle. La chambre a également un bureau de liaison à Wuhan³⁵².

I.5.2 La Commission nationale pour le développement et la réforme

La Commission nationale pour le développement et la réforme crée un environnement avantageux pour les entreprises chinoises arrivant en Afrique. Il appuie la mise sur pied d'institutions d'investissement coopératif inter gouvernementales entre la Chine et les pays africains et fait la promotion de la coopération économique et technologique Chine Afrique. Le département de l'investissement étranger en est l'entité exécutive.

La commission s'est aussi engagée pour les dispenses tarifaires pour les pays en voie de développement (PED) en Afrique. La commission, le ministère des finances, le ministère du commerce et de l'administration générales des douanes ont établis un tarif d'exemption de groupe afin de décider d'un certain nombre de questions comme la liste d'exonération tarifaire des commodités, les règles d'origine et les périodes de mise en œuvre.

I.5.3 La coopération pour la technologie de l'information

La coopération pour la technologie de l'information est la responsabilité du ministère de l'industrie et de l'information. Il s'affaire à la coopération industrielle et encourage la collaboration entre la Chine et les petites et moyennes entreprises africaines.

I.5.4 La promotion du développement commercial Chine-Afrique dans le cadre du FOCAC

La promotion du développement commercial Chine-Afrique dans le cadre du FOCAC est de la responsabilité de l'administration générale de douanes. Avec le ministère du commerce, le ministère des finances et la commission nationale du développement et de réforme, l'administration décide des questions comme le tarif préférentiel et la politique du tarif d'exemption concernant les PED africains.

I.5.5 L'administration fiscale d'état

L'administration fiscale d'état signe des ententes fiscales avec les pays africains qui bénéficient de la coopération fiscale, de la promotion économique et commerciale.

Un exemple est la signature de la Convention pour l'Évitement de la Double Taxation et la Prévention de l'Évitement Fiscal quant à l'Impôt sur le Revenu entre la Chine et l'Éthiopie, le 14 mai 2009. La convention a été la première entente fiscale entre la Chine et un pays africain suite au Sommet de Pékin³⁵³.

³⁵² Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p.27.

³⁵³ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 28.

I.5.6 L'inspection et la quarantaine dans la coopération et les échanges Chine-Afrique

Ils tombent sous la responsabilité de l'administration générale de la qualité, de la supervision, de l'inspection et de la quarantaine. Elle est responsable du respect de la coopération, de la supervision et de l'inspection de la qualité des produits afin de favoriser le développement des échanges économiques et d'accompagner la diplomatie globale chinoise envers l'Afrique.

Dans le cadre du FOCAC, l'administration a signé des ententes de coopération du contrôle de la qualité avec le Sierra Leone, le Kenya, l'Éthiopie, l'Algérie, l'Égypte et le Burundi pour les exportations pré expédiées de la Chine vers l'Afrique et est en discussion avec d'autres pays africains pour des ententes similaires³⁵⁴. L'administration est également l'hôte d'activités de formation destinées aux fonctionnaires africains pour la supervision, l'inspection et la quarantaine.

I.5.7 La banque populaire de Chine

Elle est dédiée à la coopération financière Chine-Afrique. La banque participe avec la Banque africaine de développement multilatéral à approfondir la coopération.

La banque a été l'hôte, en 2003 du séminaire sino-africain sur les réformes économique et les stratégies de développement, en 2007 l'hôte de la réunion annuelle de l'assemblée des gouverneurs du groupe de la banque de développement africaine et en 2010, l'hôte d'un séminaire sur le développement et l'appui financier aux petites et moyennes entreprises. Le département international en est l'instance exécutive³⁵⁵.

I.5.8 La banque import-export de Chine (EXIM BANK)

Elle est responsable pour la coopération internationale et plus spécifiquement, pour l'appui aux entreprises d'Import-export, de contrats de construction et d'investissement à l'étranger. Par le biais d'affaires, de crédits acheteurs ou mixtes et de prêts à taux préférentiels, la ex Im Bank joue un rôle crucial dans la promotion du développement économique et social de l'Afrique³⁵⁶.

Le processus d'aide avec taux préférentiel débute lorsque des entreprises explorent des projets et sont accompagnées par l'évaluation de la banque dans le cadre des ententes inter gouvernementales. Le département international en est l'instance exécutive. Il possède un bureau de représentation dans le Sud-Est de l'Afrique³⁵⁷.

I.5.9 Le fonds de développement Chine-Afrique

En fait, c'est une des mesures annoncées à la troisième conférence des ministres lors du Sommet de Pékin. Le fonds est à la fois un fonds d'actions privé et un fonds d'investissement à intérêt direct afin de supporter la coopération entre les entreprises

³⁵⁴ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid*.

³⁵⁵ Huang Peizhao, Africa's economic reform and development strategies, SME development and financial support Seminar 'held in Nanjing' 17 October 2003 in: <http://news.sina.com.cn/o/2003-10-17/2259938897s.shtml>,

³⁵⁶ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 28.

³⁵⁷ *Ibid*.

chinoises et les pays africains ainsi que l'implantation de zones de coopération commerciales et économiques³⁵⁸.

Le premier objectif financier de la première phase est un milliard de dollars, dont 40% serait directement financé par le gouvernement chinois. L'objectif de déboursement final est de 5 milliards\$. Le fond est investi dans une grande variété de domaines dans le but de renforcer la capacité de l'économie africaine. La plupart de ces projets, nouvellement mis sur pied, sont destinées à l'agriculture, la fabrication industrielle et les infrastructures.

I.5.10 La banque de Chine

Elle est la banque commerciale chinoise détenue par l'Etat, la plus axée sur l'investissement dans le monde. Elle vient en appui aux entreprises chinoises installées dans l'Afrique émergente et encourage la coopération avec les banques locales africaines³⁵⁹. Elle encourage aussi le développement des entreprises locales et des réalisations à bénéfices mutuels. Des succursales ont vu le jour en Zambie et en Afrique du Sud et elles offrent de bons bénéfices socio-économiques.

I.5.11 L'administration d'état pour l'industrie et le commerce

Elle collabore avec l'Administration Générale pour la Supervision de la Qualité de l'Inspection et de la Quarantaine pour le contrôle de la qualité. Son département des marchés coopère aussi avec le département des échanges commerciaux du département du commerce, du département des politiques et des affaires légales de l'Administration Générale des Douanes³⁶⁰.

I.6 Les structures de support

D'autres institutions chinoises participent aux actions de suivi annoncées à la conférence des ministres du FOCAC malgré qu'elles ne soient pas officiellement des membres du comité d'action et de suivi.

Agissant comme une ville pour la coordination nationale et internationale, le gouvernement municipal de Pékin est responsable d'assurer l'ordre social, la sécurité et la logistique lors des conférences tenues dans cette ville. Il mobilise les citoyens pour coordonner la conférence, contrôle la circulation et prend les mesures de sécurité nécessaires. D'autre part, le gouvernement municipal de Pékin fait la promotion de la coopération Chine-Afrique dans le domaine politique, économique, social et culturel.

L'association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers a tenu avec le comité d'action et de suivi, une conférence Chine-Afrique pour la promotion des échanges entre ONGs. La fédération des femmes de Chine, le conseil chinois pour la promotion du commerce international et l'institut du peuple chinois pour les affaires étrangères de même

³⁵⁸ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 29.

³⁵⁹ Ibid.

³⁶⁰ Ibid.

que la fédération jeunesse de Chine et d'autres organisations ont été invités à la conférence³⁶¹.

L'association des peuples de Chine et d'Afrique pour l'amitié (APCAA), qui est affiliée à l'association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers, a demandé aux ophtalmologistes chinois de fournir des services médicaux en Afrique³⁶².

L'APCAA a également mis sur pied, en 2006, le prix de l'amitié Chine-Afrique pour célébrer le personnel chinois et africain et des groupes qui se sont distingués dans la promotion de l'amitié Chine-Afrique. Parmi les prix, notons ceux pour les 10 chinois qui ont profondément touché le peuple africain, les 5 africains qui ont profondément touchés le peuple chinois et les 10 meilleures entreprises chinoises en Afrique³⁶³.

L'Ordre des avocats de Chine a tenu, à deux occasions, un forum légal du FOCAC, le deuxième forum s'étant tenu le 16 septembre 2010 à Pékin. Son objectif est de promouvoir la coopération légale et le droit entre la Chine et l'Afrique.

La coopération technologique pour l'arpentage et la cartographie est de la responsabilité du bureau d'état pour l'arpentage et la cartographie. Le bureau a été l'hôte de la conférence pour la coopération Chine-Afrique pour l'arpentage et la cartographie qui a eu lieu, en Tanzanie, le 22 avril 2010. Durant la conférence, les possibilités de coopération entre la Chine et l'Afrique ont été explorées dans le but de promouvoir un développement mutuellement bénéfique³⁶⁴. Les activités de la coopération Chine-Afrique couvrent plusieurs domaines et presque tous peuvent être inclus dans le cadre du FOCAC.

I.7 Les membres africains et leurs fonctions

Contrairement à la structure hautement unifiée et centralisée du côté chinois, les institutions africaines du FOCAC sont variées : multilatérales et bilatérales, centralisées et décentralisées³⁶⁵. Ces caractéristiques reflètent les traits essentiels des relations Chine-Afrique. Un pays d'un côté et un continent de l'autre. De façon générale, plusieurs pays africains fonctionnent sur plusieurs niveaux en relation avec le FOCAC.

I.7.1 Le corps diplomatique africain

Le corps diplomatique africain rencontre le comité d'action et de suivi tous les trois mois en général (ou au moins deux fois par an) afin de discuter de dossiers spécifiques ; à la suite de ces réunions, est requis de tenir une conférence spéciale.

À son tour, le comité d'action et de suivi chinois rapporte au corps diplomatique africain les derniers événements de la coopération Chine-Afrique et de l'implantation des

³⁶¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 30.

³⁶² Li Chunguang, Suo Qiag, 'Chinese ophthalmologist went to Africa to serve cataract patients, <http://www.cnt.cn/09zth/gmx.html> / 18 mars 2011.

³⁶³ <http://english.cri.cn/other/movingafrica/index.htm>

³⁶⁴ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 31.

³⁶⁵ Ibid,

mesures du FOCAC. Le comité écoute aussi les avis, les suggestions et les demandes des participants africains sur la façon d'améliorer les relations Chine-Afrique et particulièrement au sein du FOCAC³⁶⁶.

Le comité d'action et de suivi chinois présente des idées aux diplomates africains en incluant des résumés de leurs avis. Un nouveau document est envoyé aux diplomates, qui à leur tour, commencent un processus consultatif avec leurs administrations départementales.

Par exemple, ce canal de communication et de coopération a joué un rôle important dans la préparation de la quatrième conférence des ministres, en Égypte, en novembre 2009. Le secrétariat du comité d'action et de suivi a consulté les diplomates africains à Pékin afin d'échanger des points de vue sur la préparation de la conférence et de l'implantation des huit mesures qui ont émergé du sommet de Pékin.

Les fonctionnaires des ministères des affaires étrangères, du commerce et de la finance, de même que des diplomates de 45 pays africains ont participé à cette consultation. Un autre comité d'action et de suivi, créé par les ambassadeurs africains en Chine, ont coordonné avec leurs pays respectifs l'organisation des réunions du FOCAC³⁶⁷.

I.7.2 Les hauts fonctionnaires de pays africains

La réunion du bureau des hauts responsables Chine-Afrique (SOM/ Senior Officials Meeting) se tient une fois par année, juste avant la conférence des ministres, pour discuter des activités de suivi de la dernière conférence ministérielle et de la préparation de la prochaine conférence. La SOM, tout comme la conférence des ministres, tient en alternance entre la Chine et l'Afrique, les réunions présidées par la Chine et co-présidées par le pays hôte³⁶⁸.

Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la coopération internationale et/ou des affaires économiques et financières participent à la conférence ministérielle.

La SOM comprend les directeurs généraux ou ceux de rang équivalent des départements homologues des pays participants. Plus de 200 participants de Chine, de 46 pays africains et de six organisations régionales africaines se sont rencontrés, à Pékin, du 21 au 23 août 2005, afin de préparer le Sommet du FOCAC de novembre 2006 à Pékin. Ils ont formulé des rapports et des avis pour solidifier la coopération Chine-Afrique.

Pour marquer le cinquantième anniversaire de l'inauguration des relations diplomatiques entre la nouvelle Chine et les pays africains, en 2006, le FOCAC s'est vu promouvoir de conférence ministérielle au Sommet. Un SOM spécial pour la préparation du Sommet a eu lieu les 1 et 2 novembre 2006 à Pékin avec des participants de la Chine et de 48 pays africains³⁶⁹.

³⁶⁶ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 32.

³⁶⁷ Ibid.

³⁶⁸ Fourth FOCAC Senior Officials Meeting opened in Beijing, in: <http://www.chinanews.com/news/2005/2005-08-22/26/615004.shtml/> 22 August 2005.

³⁶⁹ Ibid.

I.7.3 Les ministres africains des affaires étrangères

Dans le but de renforcer les mécanismes institutionnels, les dirigeants chinois et africains se sont entendus, lors du Sommet de Pékin, pour mettre sur pied un système de dialogue politique sur une base régulière entre les ministres des affaires étrangères.

Plus spécifiquement, ils ont convenu de tenir des consultations politiques à New York dans les coulisses de l'Assemblée générale de l'ONU, la première année suivant le Sommet. Le 26 septembre 2007, a eu lieu la première consultation politique des ministres des affaires étrangères Chine- Afrique pendant la session de l'assemblée générale à l'ONU, dans le but d'échanger des questions d'intérêts communs³⁷⁰.

La deuxième session s'est tenue en Chine. Les responsables chinois, les ambassadeurs africains et les délégués des gouvernements africains ont passé deux jours à discuter et à se consulter sur des questions comme le changement climatique et les OMD et se sont entendus sur des mesures conjointes afin de répondre à ces défis.

I.7.4 L'Union africaine

L'Union africaine, comme membre du FOCAC, a également un rôle de coordination entre les participants africains. Un haut fonctionnaire est le coordinateur du forum et facilite les discussions de l'UA sur les idées chinoises avant chaque conférence du FOCAC. En plus, les ambassadeurs chinois en Afrique consultent l'avis des pays africains afin de garantir une bonne communication au forum et de collecter les réactions de ces derniers.

Actuellement, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique sert à la section technique de l'UA en formulant des suggestions importantes et transforme la volonté politique en un agenda concret³⁷¹.

Un responsable de l'UA a constaté « que la partie africaine ne possède pas la capacité de faire plein ou bon usage des ressources du FOCAC. Il espérait voir plus d'opportunités dans la collaboration avec les académiques chinoises, de faire conjointement de la recherche sur le FOCAC, de proposer des suggestions aux deux parties, de superviser le FOCAC et de publier des recherches pertinentes aux ambassades africaines et aux départements en renfort des préparations de l'Afrique dans sa coopération avec la Chine. En même temps, les chercheurs doivent pouvoir donner leur avis au gouvernement chinois afin de pouvoir résoudre des problèmes partagés ».

I.7.5 Les autres institutions africaines jugées " pertinentes"

Trois autres canaux sont pertinents par Pékin dans la communication avec la Chine dans le cadre du FOCAC: les ambassadeurs africains en Chine, les comités d'action et de suivi ou les départements pertinents des pays africains et d'organisations sous régionales africaines. Actuellement, la plupart des projets sont implantés au niveau national avec des

³⁷⁰ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 33.

³⁷¹ Interview with Fantahun H. Michael, Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 33.

ambassadeurs en Chine, jouant individuellement un rôle important³⁷². En ce moment, seules l'Afrique du Sud et l'Éthiopie ont des institutions de suivi. Dans ces situations, les comités nationaux de suivi ou les départements de gouvernements nationaux contribuent à implanter les accords³⁷³.

D'autres pays coordonnent leurs interactions avec le FOCAC, via le département de l'Asie et du Pacifique de leurs ministères des affaires étrangères. Si les projets exigent la participation d'autres ministères, les ministères des affaires étrangères les contactent.

Selon un responsable de l'ambassade du Zimbabwe en Chine « le FOCAC met le focus sur divers secteurs de l'économie africaine. Au Zimbabwe, nous avons un point focal pour chaque secteur de notre économie, par exemple en agriculture, en santé et en éducation. Ceux-ci sont tous coordonnés par le ministère des affaires étrangères qui agit comme porte-parole dans nos relations extérieures. À ce titre, il assure la liaison entre l'ambassade du Zimbabwe à Pékin et l'ambassade de Chine à Harare, à travers lequel le Zimbabwe coordonne son programme avec le FOCAC ».

La république démocratique de Congo (RDC), par exemple, a un secrétariat au bureau présidentiel qui est chargé de surveiller les contrats que le pays a signé avec les entreprises propriétés de l'État chinois. Il s'agit du bureau de suivi et de coordination du programme de partenariat sino-congolais. Il est dirigé par un secrétaire exécutif, M. Moise Ekanga. Ainsi, différents pays possèdent différentes institutions chargées de la coordination et de la coopération³⁷⁴.

I.7.6 Les organes de coopération régionale

Depuis le début de ce programme de collaboration avec l'Afrique, la Chine a souligné l'importance d'inviter les organisations sous régionales à des ateliers de travail. À la demande du ministère des affaires étrangères de Chine, de 1999 à 2003, l'Université des affaires étrangères de Chine a été l'hôte de neuf séminaires en anglais et en français pour des institutions africaines participantes venues de sous régions, dans le but de mieux comprendre la Chine moderne. Cette stratégie a fait la promotion des relations entre la Chine et des entités sous régionales et a créé une plateforme pour la coopération économique³⁷⁵.

I.8 Les mécanismes d'opération du FOCAC

Le FOCAC est le résultat d'un effort commun, une interaction à de multiples niveaux entre la Chine et l'Afrique, du stade préparatoire jusqu'à son entrée en opération. Par exemple, la créativité dynamique des deux parties a été tout aussi importante.

³⁷² Interview with Zimbabwean diplomat in China, Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 34.

³⁷³ Interview with a diplomat from DRC, Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 34.

³⁷⁴ Ibid.

³⁷⁵ Li Anshan, On the Adjustment and Transformation of China's African Policy, West Asia and Africa. août 2006. Pp. 11-20.

I.8.1 La contribution de l'Afrique aux préparations et la formation du FOCAC

Les trois contributions principales aux préparations et à la formation du FOCAC sont issues du côté africain. Premièrement, l'Afrique a contribué aux premières idées. Ensuite, elle a enrichi les deux documents de base du FOCAC et troisièmement, elle a insisté pour l'institutionnalisation immédiate du FOCAC.

La vitesse de la mise sur pied du FOCAC et de son institutionnalisation diffère en Chine et en Afrique. Pendant que les chinois ont choisi un développement institutionnel graduel, sur une période via la SOM avant de prendre une décision finale, les africains ont préféré un processus plus rapide et une mise sur pied immédiate.

Une fois convenu, le processus de formation du FOCAC a été basé sur un consensus qui deviendra la caractéristique du forum lui-même. Le contraste entre le comportement et l'état d'esprit entre la Chine et l'Afrique démontre la prudence et la modération des premiers puis, la passion et la manière directe de ces derniers. Ces différences ont été reconnues et appréciées par le ministère chinois des affaires étrangères³⁷⁶.

I.8.2 Les caractéristiques de la prise de décisions chinoise

En créant le FOCAC, la Chine a usé des approches descendantes et ascendantes. Ceci pourrait être interprété comme la manifestation d'un centralisme démocratique traditionnel et des mécanismes de prise de décision à niveaux multiples qui ont guidé la Chine et ses stratégies en affaires extérieures depuis les années 1980.

Les acteurs de la politique étrangère chinoise sont variés mais ont des rôles inter reliés. Dans le processus de la préparation du FOCAC, la Chine partageait la même vision que l'Ile Maurice mais n'a pas proposé l'idée au Conseil d'état immédiatement. Elle a plutôt décidé que le département des affaires africaines convoquerait une réunion plénière pour discuter de la faisabilité de cette idée. Durant la première rencontre, les responsables du département se sont vus divisés. Conséquemment, d'autres recherches et réunions se sont suivies jusqu'à ce qu'un consensus soit trouvé pour la fondation du FOCAC.

Des discussions ont également été tenues à d'autres niveaux, par exemple, avec les ambassadeurs chinois du monde entier (à chaque quatre an) dans le but d'entendre les opinions et les suggestions du personnel des affaires étrangères³⁷⁷. Une fois ce processus terminé, une proposition formelle est soumise par le ministère des affaires étrangères au conseil d'état.

I.8.3 L'amélioration constante : le processus de l'élaboration des politiques

Depuis son institutionnalisation, les opérations du FOCAC se déroulent en accord avec les principes et les modèles tels que discutés au moment de sa formation. En même temps,

³⁷⁶ Interview with Amb. Liu Guijin, Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012, p.36.

³⁷⁷ Interview with Amb. Liu Guijin, Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012, p. 37.

de nouveaux membres, avec une plus grande expérience pratique, sont appelés pour élargir le champ de la coopération.

Par exemple, le Malawi s'est joint au FOCAC en 2008 ayant convenu d'établir des liens diplomatiques avec la Chine. L'UA, anciennement observateur, s'est joint à la fin de 2010. Outre les 26 ministères gouvernementaux, le comité chinois d'action et de suivi a accepté la municipalité de Pékin comme le 27^{ème} membre pour le rôle de capitale dans la tenue du Sommet du FOCAC en 2006. Les questions d'intérêt pour les preneurs de décision du FOCAC se sont diversifiées.

Par exemple, à la troisième réunion en 2006, la coopération socioculturelle a été discutée au même titre que la coopération politique et économique et la tendance a été accentuée lors de la conférence de 2009. Huit nouvelles mesures ont été proposées qui incluaient des mesures concernant l'énergie propre au remplacement des "huit vieilles mesures" de 2006³⁷⁸.

Cette mise à jour exemplifie les nouvelles priorités de l'agenda et de la mission du FOCAC qui comprennent maintenant le rendement durable et l'amélioration des moyens d'existence de la population.

Le nouveau contenu démontre un nouvel engagement et la nécessité de trouver des nouvelles méthodes de travail comme la transparence et une méthode scientifique pour l'institutionnalisation et la prise de décisions³⁷⁹. La réalisation efficace et efficiente de ces engagements nécessite des études scientifiques de faisabilité et de grandes habiletés organisationnelles.

De plus, si tous ces projets devaient être acceptés et contrôlés, une communication globale et des échanges avec les communautés locales sont requis. Loin d'être parfait, ce processus est tout de même sur la bonne piste.

I.8.4 Le FOCAC: une plateforme pour l'apprentissage mutuel et la prise de décisions

Le FOCAC se caractérise par l'égale interaction aux multiples niveaux et le respect mutuel. Un fait indéniable est que, malgré l'institutionnalisation du FOCAC et sa première conférence des ministres, jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu d'organisation établie pour articuler, représenter et coordonner les objectifs des membres africains. À date, seules l'Afrique du sud et l'Éthiopie ont des organisations de suivi afin de se coordonner avec les chinois. Tous les autres membres reposent toujours leur coordination avec la Chine sur leur ambassade à Pékin et leur ministère des affaires étrangères ou de coopération.

Le comité d'action et de suivi chinois fût mis sur pied en 2001. Il est responsable pour la coordination continue avec le corps diplomatique africain (particulièrement avec les chefs du corps diplomatique africain et les sous régions). Ce comité du FOCAC tient des réunions avec le corps diplomatique africain, chaque deux ou trois mois. La procédure actuelle pour la prise de décision est issue de ce type d'interaction. Le côté chinois joue le

³⁷⁸ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, *ibid.* p. 37.

³⁷⁹ *Ibid.*

rôle principal en prenant des initiatives et des engagements décidés lors de réunions comme l'organisation et la collecte d'opinions et de suggestions des membres³⁸⁰.

I.9L'évaluation du FOCAC

I.9.1 Le caractère dynamique du FOCAC

Lors de la première édition, la Chine a déclaré un allègement des dettes d'un montant total de 10 milliards de yuans pour les pays très endettés et des pays les moins avancés.

La réunion ministérielle de la deuxième édition a concerné le développement des ressources humaines, en stipulant que la Chine formerait 10 000 personnels africains des diverses spécialités.

Depuis le deuxième Forum en 2003, la réunion des entrepreneurs sino-africains a été annuellement organisée et sert de pont entre les hommes d'affaires. Lors du troisième Forum et du Sommet de Pékin, a été fondé le mécanisme de consultation politique des ministres des affaires étrangères lors des assemblées générales des Nations Unies.

A l'occasion de la troisième édition – Sommet de Pékin - la Chine a lancé huit mesures de coopération pragmatiques telles que la création du fonds pour le développement sino-africain et la construction de 3 à 5 zones de développement commerciale extra-frontalières en Afrique.

La quatrième réunion ministérielle a lancé huit nouvelles mesures comme la création du fonds de crédits pour les PME de l'Afrique, la préparation du plan de partenariat scientifique sino-africain et du plan d'échange de recherches conjointes sino-africain.

Pendant le quatrième Forum de 2009, les deux parties ont décidé d'organiser un forum culturel sino-africain afin de soutenir la coopération des départements culturels. Jusqu'à présent, le Forum s'étend sur de nombreux domaines en créant des forums spéciaux, comme le Forum juridique, le Forum industriel, le Forum de l'agriculture, le Forum d'investissement, le Forum de l'éducation ou encore le Forum des médias³⁸¹.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'établissement du FOCAC, l'environnement international a connu des changements significatifs, avec une concurrence accrue entre les pays après la crise financière mondiale. La coopération sino-africaine affronte donc la concurrence des pays développés traditionnels ainsi que des pays émergents. Selon les chiffres publiés par la Chambre chinoise du commerce international, le commerce entre la Chine et l'Afrique a atteint 210,2 milliards de dollars en 2013, contre 198,49 milliards de dollars en 2012³⁸².

³⁸⁰ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 38.

³⁸¹ Secrétariat Général du FOCAC, Rapport annuel 2014.

³⁸² Secrétariat Général du FOCAC, Rapport annuel, 2014.

FOCAC	Principales conclusions et effets d'annonce
2000 à Beijing	Échanges et volontés multilatérales de coopération dans les domaines politique, économique, commercial, culturel, éducatif, sanitaire, touristique, financier, du développement des ressources humaines, des échanges entre les jeunes, de la protection de l'environnement, de l'énergie, etc. Annulation de dettes envers 32 PPTE et PMA (1,2 milliard de dollars)
2003 à Addis-Abeba	Exemption de droits de douane sur 190 produits ; Formation de 10 000 professionnels ; Festival international « Rendez-vous à Beijing » Festival des « jeunesses chinoises et africaines » ; Tournée de la « culture chinoise en Afrique » ; Essor du tourisme Programme de jeunes volontaires chinois en Afrique ; Intensification de la coopération dans de multiples domaines
2006 à Beijing	Doublement de l'assistance ; 5 milliards de dollars de crédits préférentiels ; Annulation massive de dettes Fonds de développement sino-africain (5 milliards également) ; Exemption de droits de douane sur 440 produits Création de zones de libre-échange en Afrique ; Formation de 15 000 professionnels ; Doublement des bourses universitaires Envoi de 100 agronomes et ouverture de 10 centres pilotes ; Construction de 100 hôpitaux Don de 30 millions de dollars pour la lutte contre le paludisme ; Construction de 300 écoles ; Envoi de 300 jeunes volontaires
2009 à Charm el-Cheikh	Partenariat de lutte contre le changement climatique ; Construction de 100 projets d'énergie renouvelable 10 milliards de crédits préférentiels (<i>Exim Bank</i>) ; 1 milliard d'aides aux PME Suppression des droits de douane à 95 % pour les PMA Ouverture de 10 nouveaux centres pilotes (20) ; Envoi de 50 missions agricoles Former 2 000 techniciens agricoles ; Former 3 000 infirmiers et médecins Construire 50 écoles ; Former 1 500 directeurs d'école et enseignants ; Atteindre 5 500 bourses universitaires ; Bourses envers 100 post-doctorants ; 100 projets pilotes de recherche scientifique
2012 à Beijing	Ligne de crédit de 20 milliards de crédits préférentiels (<i>Exim Bank</i>) Adhésion de l'Union africaine au FOCAC Coopération judiciaire et politique (partis) ; Coopération en matière de paix et de sécurité Suppression des droits de douane à 97 % pour les PMA Programme « Talents africains » pour former 30 000 Africains ; Atteindre 18 000 bourses ; Envoi de 1 500 médecins Intensification de la coopération culturelle (Instituts Confucius) et entre médias ; Intensification de la coopération « intellectuelle » et entre <i>Think Tanks</i>

Source : composée par l'auteur de la thèse, sur la base de plusieurs sources.

I.9.2 Le bilan des actions du FOCAC

Alors que le FOCAC se diversifie et que son implication dans divers domaines s'intensifie, son influence internationale s'enrichit. Le bilan des actions entreprises par le FOCAC dans le domaine social, économique et environnemental sera résumé dans les termes des trois principes du développement durable.

I.9.3 La coopération dans le développement économique

La coopération bilatérale économique et commerciale s'est vue grandir et a pris son essor sous l'institutionnalisation du FOCAC. Les échanges commerciaux, l'investissement, les infrastructures et le développement des capacités ont été mis en avant. La finance, le tourisme et la coopération dans d'autres domaines a également pris de l'expansion. Par conséquent, le FOCAC a une structure étendue à des niveaux multiples et se trouve maintenant à un nouveau palier dans son histoire³⁸³.

I.9.4 La contribution du FOCAC dans le développement de l'Afrique

Plus de quinze années ont passé depuis l'établissement du FOCAC, événement marquant dans l'histoire de la Chine et de l'Afrique, soulevant une énorme réaction dans le

³⁸³ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p.43.

monde³⁸⁴. Le FOCAC a joué un rôle significatif et est devenu une institution importante qui pourrait influencer le cours de l'histoire.

Au terme de plusieurs années de croissance des échanges entre la Chine et l'Afrique, le Forum de Coopération Chine-Afrique a permis d'adopter un plan d'action triennal visant à définir un "nouveau type de partenariat stratégique". Ce partenariat aurait pour fondement une coopération pratique, l'égalité et des avantages mutuels³⁸⁵:

- Doubler, de 2006 à la fin 2009, l'aide à l'Afrique pour la porter à un milliard de dollars environ ;
- Créer un fonds de développement Chine-Afrique doté de 5 milliards de dollars pour encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique ;
- Accorder aux pays africains 3 milliards de dollars des prêts préférentiels et 2 milliards des crédits acheteurs, à des taux préférentiels ;
- Annuler toutes les dettes provenant des prêts gouvernementaux chinois sans intérêt qui sont parvenus à maturité à la fin de l'année 2005, pour les 31 pays très endettés et moins avancés (PMA) de l'Afrique qui entretiennent des relations avec la Chine (montant estimé à environ 1,4 milliard de dollars) ;
- Continuer à ouvrir les marchés chinois aux exportations des pays africains les moins avancés en portant de 190 à 440 le nombre de produits entrant en franchise de droits ;
- Former 15000 cadres africains, doubler le nombre de bourses accordées par le Gouvernement chinois à des Africains (en le portant à 4 000 par an) et dépêcher 100 experts agricoles et 300 jeunes volontaires³⁸⁶ ;
- Faire construire 30 hôpitaux, 30 centres de traitement du paludisme et 100 écoles rurales³⁸⁷ ;

En 2006, le montant total des investissements (fondé par environ 700 entreprises chinoises en Afrique) a été estimé de 6,3 milliards de dollars. Le Sommet du Forum de Coopération Chine-Afrique, à Pékin a permis de conclure une dizaine de nouveaux grands accords d'investissements, d'un montant total de 1,9 milliard de dollars. Ces accords visent, entre autres, à construire des autoroutes au Nigeria, un réseau téléphonique dans le Ghana rural et une fonderie en Egypte³⁸⁸.

Par ailleurs, certains rapports ont souligné les carences de la participation économique de la Chine en Afrique, notamment le peu d'importance accordée aux normes relatives au respect de l'environnement et à la sécurité. Ces rapports critiques également la tendance à faire venir de la main-d'œuvre chinoise au lieu d'engager des africains ainsi que

³⁸⁴ Il y a eu 34.2 millions de requêtes en cherchant « Forum on China-Africa Cooperation » sur Google. 7 avril 2011.

³⁸⁵ <http://www.focac.org/fra/dwjbzjjhss/t952506.htm>

³⁸⁶ <http://www.focac.org/fra/dwjbzjjhss/t952506.htm>

³⁸⁷ <http://www.focac.org/fra/dwjbzjjhss/t952506.htm>

³⁸⁸ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires, ibid. p.15.

la rude concurrence que les produits chinois, importés en grande quantité et à bas prix, font subir aux industries manufacturières africaines³⁸⁹.

La Chine s'est également engagée à apporter son soutien à l'Union africaine, organisation régionale du continent, notamment en faisant construire un nouveau centre des congrès au siège de l'UA à Addis-Abeba. Elle a également réaffirmé son engagement en faveur du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le plan de développement de l'UA³⁹⁰.

En 2012, la conférence du FOCAC a été présidée par l'ancien président chinois Hu Jintao en présence de son homologue sud-africain Jacob Zuma, du président du Bénin et de l'Union africaine Boni Yayi ainsi que du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon. La Chine avait annoncé un doublement de ses crédits à l'Afrique, ce qui les porte à 20 milliards de dollars, pour les trois années à venir. Le doublement de crédits reflète – pour les experts – la montée en puissance des engagements chinois en Afrique.

En effet, depuis trois ans, la Chine est devenu le premier partenaire commercial de l'Afrique avec un nouveau record atteint en 2011 pour un volume d'échange de 166 milliards de dollars. La Chine a contribué à former 40 000 africains. Deux milles entreprises chinoises sont installées sur le continent fin 2011 et plus de 29 Instituts Confucius sont aujourd'hui présents dans une vingtaine de pays³⁹¹. Dans ce dynamisme, la Chine s'est engagée à envoyer 1500 personnels médicaux sur le continent et à attribuer des bourses à 18 000 étudiants.

Le plan d'action de suivi de la cinquième édition a mis l'accent sur trois priorités : le développement du secteur agricole, l'emploi des jeunes notamment et les transferts de technologies. Ce plan d'action de Pékin 2013-2015 s'est étalé autour de sept axes stratégiques³⁹² :

- La consolidation des acquis et l'ouverture de nouvelles perspectives,
- Les affaires politiques, la paix et la sécurité régionale,
- La coopération dans les affaires internationales,
- La coopération économique,
- La coopération pour le développement,
- Les échanges et la coopération humaine et technique,
- La création de nouveaux sous-forums pour élargir le dynamisme Chine-Afrique.

Sur le plan politique, la politique africaine de la Chine se base sur une assise solide, celle de la coopération révolutionnaire sino-africaine qui remonte aux années 1960-70. A l'époque, la Chine maoïste, cherchant à se positionner vis-a-vis «l'hégémonisme soviétique»,

³⁸⁹ Deli Laika Kalcheckbe Innocent, La coopération commerciale entre la Chine populaire et le Tchad, enjeux et perspective. DESS en Politique et Négociations commerciales, multilatérales. Université Yaoundé II SOA 2008.

³⁹⁰ Ernest Harsch, Une importante réunion internationale adopte un Programme d'action. In Afrique Relance, Département de l'information de l'ONU Bureau. S-931. UN, New York, in : <http://www.un.org/fr/africarenewal/vol12no2/ticadfr.htm>

³⁹¹ Ursula Soares, La Chine travaille son image de marque en Afrique in : <http://www.rfi.fr/afrique/20121102-chine-travaille-son-image-marque-afrique/>

³⁹² FOCAC, Plan d'action de Beijing 2013-2015 de la 5^{ème} Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine. 23/07/2012 in : <http://www.focac.org/>

avait établi des liens solides avec plusieurs pays africains autour d'une thématique révolutionnaire et anti-colonialiste partagée. De cette époque, demeurent de nombreux projets de coopération, dont le fameux chemin de fer Tanzam³⁹³.

La Chine ensuite s'est repliée sur les nécessités de son propre développement mais depuis le début du deuxième millénaire, Pékin s'intéresse à nouveau de très près à l'Afrique³⁹⁴. Les raisons de cet intérêt sont multiples et complexes. La question de la reconnaissance de Taiwan a longtemps constitué un enjeu majeur, c'est beaucoup moins le cas d'aujourd'hui, même si la vigilance reste de mise à Pékin, alors que la Chine semble l'avoir emporté. En 1996, l'Afrique du Sud, alliée symbolique de Taipei reconnaissait la Chine et en 2006, dernier des grands pays africains, le Tchad, voisin du Soudan allié de la Chine et confronté à des tensions croissantes, reconnaissait à son tour le régime de Pékin³⁹⁵.

Un des signes de cette présence diplomatique intense de la Chine, est formalisé par président chinois Hu Jintao qui s'est rendu en Afrique, en 2004. Il a visité plusieurs pays africains notamment le Cameroun, le Liberia, le Soudan, la Zambie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Mozambique, les Seychelles, l'Algérie et le Maroc³⁹⁶. Ces visites qui viennent soutenir la coopération économique sino-africaine ainsi que les opérations du maintien de la paix notamment au Soudan et au Liberia³⁹⁷.

Mais l'Afrique, demeure aussi essentielle pour la Chine en raison du nombre de voix représentées à l'ONU. Sur l'ensemble des questions qui vont des droits de l'homme aux grandes négociations commerciales en passant par la nomination d'une chinoise à la tête de l'OMS et le rejet d'une candidature du Japon au conseil de sécurité de l'ONU, le poids des votes africains s'avère très utile aux intérêts de Pékin³⁹⁸.

Dans ce contexte, la dimension onusienne (ONU) demeure insuffisante, mais cette dimension a également évolué. Jusqu'au début des années 2000, la question du vote au sein de la Commission des droits de l'homme constituait un élément important; cette importance s'est réduite depuis que les grandes puissances ont renoncé à présenter des résolutions « antichinoises »³⁹⁹.

Des éléments nouveaux sont cependant apparus, confirmant l'importance du vote africain : la réforme de l'ONU et l'éventuelle entrée du Japon au Conseil de sécurité. On a affaire donc à un véritable duel diplomatique entre Pékin et Tokyo dans l'arène africaine⁴⁰⁰.

De même, la Chine tente d'obtenir le soutien à l'ONU des pays africains sur la question de la définition des zones économiques exclusives qui l'oppose à Tokyo en mer de Chine.

³⁹³ Valérie Niquet, L'offensive africaine de la Chine. Lettre du Centre Asie. IFRI. 11 février 2007, in : <http://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux/lettre-centre-asie/loffensive-africaine-de-chine>

³⁹⁴ Ibid.

³⁹⁵ Ibid.

³⁹⁶ Serge Christian Alima Zoa, Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991. Thèse. Université Yaoundé II. 2008.

³⁹⁷ Valérie Niquet-Cabestan, La stratégie africaine de la Chine, ibid. Pp. 361-374.

³⁹⁸ Valérie Niquet, L'offensive africaine de la Chine, ibid.

³⁹⁹ Valérie Niquet, La stratégie Africaine de la Chine, ibid.

⁴⁰⁰ Patrick Roger Mbida, De la TICAD III à la TICAD IV, enjeux et mutations de la politique africaine de coopération du Japon, ibid.

Pékin peut, à l'inverse, offrir à ses partenaires africains un « package diplomatique » – possibilité que n'ont ni le Japon, ni Taiwan⁴⁰¹.

La Chine joue ainsi de son double statut de pays en développement et de grande puissance capable de peser sur les grandes orientations stratégiques du monde. L'exemple de la résolution 1567 sur le Darfour, adoptée en 2004 mais fortement corrigée grâce à la Chine, en constitue une bonne illustration.

Au niveau stratégique, la Chine dont la croissance demeure particulièrement grande en énergie et en matières premières, trouve en l'Afrique un nouveau « grenier » où s'approvisionner en pétrole, minerais, bois d'œuvre et même produits agricoles grâce au rachat, par des intérêts chinois, de nombreuses terres agricoles notamment au Zimbabwe⁴⁰².

L'Afrique enfin, pour la Chine, est un marché immense, ouvert sans contrainte aux produits chinois de grande consommation dont la piètre qualité est compensée par un coût adapté au pouvoir d'achat des pays africains. Les échanges sino-africains connaissent un nouveau record, ne dépassant pas 10 milliards de dollars en 2000, ils atteignaient 40 milliards de dollars en 2005 puis, 55 milliards de dollars en 2006⁴⁰³.

Le commerce sino-africain a atteint 220 milliards de dollars en 2014, avec des investissements chinois en Afrique totalisant 32,4 milliards de dollars vers la fin de 2015.

En 2015, Les échanges sino-africains ont approché de 300 milliards de dollars. Les investissements directs au cours du premier semestre 2015 se sont élevés à 1,19 milliards de dollars. La Chine souhaite atteindre d'ici 2020, le montant de 400 milliards de dollars représentant les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique. Ce qui constituerait un doublement du volume de ces échanges.

Débutant d'une présence assez modeste en 2000, la Chine s'est imposée, dès 2009, comme le premier partenaire commercial de l'Afrique. La Chine importe du pétrole et des minerais des pays producteurs (Angola, Zambie, Afrique du Sud, etc.) et elle exporte ses textiles, ses téléphones ou ses voitures, etc.

En 2015, on enregistre plus de 2500 sociétés chinoises implantées en Afrique. Elles couvrent de nombreux secteurs, des mines au pétrole ou à l'énergie en passant par les télécoms, la construction et toutes les infrastructures de transport. En 2013, la Chine est devenue le quatrième investisseur en terre africaine derrière la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, et le premier investisseur émergent, loin devant l'Inde, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Sur le plan des financements publics chinois en Afrique, on enregistre 75 milliards de dollars entre 2000 et 2011, mais seulement 13 milliards de ces financements publics chinois répondaient aux critères internationaux du comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques car l'aide chinoise reste fondamentalement une aide liée, qui sert à acheter des biens ou des services chinois. Et

⁴⁰¹ Ibid.

⁴⁰² Valérie Niquet, L'offensive africaine de la Chine, *ibid.*

⁴⁰³ Ibid.

aujourd'hui, avec la baisse des revenus des exportations, ces prêts seront encore plus difficiles à rembourser.

Les taux d'intérêt sont très élevés et le service de la dette est intenable. Au moment où leurs rentrées budgétaires s'effondrent, plusieurs gouvernements africains s'inquiètent de l'emballement de leur dette à l'égard de la Chine.

Lors du sixième Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), on peut remarquer – dans une première lecture- un ralentissement brutal des investissements chinois sur le continent. Les échanges commerciaux sont passablement fragilisés par le ralentissement de la croissance chinoise cette année. Les statistiques nous expliquent qu'il y a – 40% du recul des investissements chinois en Afrique au premier semestre de 2015. Ils s'établissent à 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros). Les importations chinoises ont suivi le même mouvement (– 43%) et, pour la première fois, la Chine affiche avec l'Afrique un excédent commercial important qui reflète, a contrario, les difficultés africaines.

Cela provoquait en effet chez les experts africains des inquiétudes relatives à ce syndrome de la dépendance. Admettant que certains pays demeuraient dépendants de leurs exportations de matières premières, ils sont devenus très agités vis-à-vis la nouvelle conjoncture. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, dont l'économie a reculé au deuxième semestre, en raison d'une baisse des exportations de platine et de charbon vers la Chine. Ensuite, la Zambie qui est également affectée par une chute des exportations de cuivre qui constituent son principal revenu.

Pour conclure, les échanges globalement sont positifs en faveur de l'Afrique, même si, au niveau bilatéral, ce n'est le cas que pour les pays fournisseurs d'énergie ou de matières premières. Les pays africains sont également progressivement conquis par les grandes entreprises chinoises de bâtiment et travaux publics ou de télécommunication, dont les coûts particulièrement bas et une attention très limitée aux prises de risque, constituent une concurrence majeure pour les grandes entreprises occidentales traditionnellement présentes dans ce secteur⁴⁰⁴. Mais, "la Chine en Afrique a également pu jouer du relatif retrait de l'Occident qui, après la fin de la guerre froide et la disparition de l'URSS, et alors que l'importance stratégique de l'Afrique diminuait, a progressivement assorti ses programmes d'aide de conditions liées à l'amélioration des règles de gouvernance et de la démocratie"⁴⁰⁵.

Incontestablement, la Chine reste fidèle à sa doctrine sur son rôle « tiers-mondiste » hérité de Bandung (1954) et du contexte de la guerre froide (3^{ème} voie) pour expliquer sa légitimité en Afrique⁴⁰⁶. Elle profite donc du soutien des pays africains tout comme elle prétend que son projet politique s'inscrit dans sa volonté pacifique de participer aux affaires du monde au sein d'une gouvernance équilibrée ; contre la dominance américaine.

L'Afrique représente également un intérêt pour la Chine dans le processus de réunification avec Taiwan. La rupture des relations diplomatiques, entre Taiwan et le

⁴⁰⁴ Valérie Niquet-Cabestan, La stratégie africaine de la Chine, ibid. Pp. 361-374.

⁴⁰⁵ Patrick Roger Mbida, ibid.

⁴⁰⁶ Commandant Mbaye Cisse, ibid.

Libéria en 2003 et le Sénégal en 2005, symbolisent ce renversement de tendance qui place la non-ingérence comme l'un des moteurs de la coopération sino-africaine⁴⁰⁷.

Le Sommet de Pékin de 2000 annonçait le renforcement d'une entente qui s'est peu à peu développée dans les années 1990. Ce partenariat stratégique se fonde sur 5 points essentiels contenus dans le «document officiel de la politique chinoise à l'égard de l'Afrique» de 2006 insistant sur⁴⁰⁸:

- 1- Le renforcement de la confiance politique mutuelle;
- 2- L'extension de la coopération économique « gagnant-gagnant »;
- 3- L'intensification des interactions culturelles ;
- 4- Le renforcement de la coopération autour de la sécurité ;
- 5- Le maintien d'une coordination forte dans les affaires internationales.

Or, la présence chinoise dérange car elle remet en question l'influence occidentale en Afrique. Les intérêts économiques d'une ancienne puissance coloniale telle que la France et ceux des Etats-Unis, premiers partenaires historiques des pays africains, pourraient être remis en question⁴⁰⁹.

Les propositions de coopération chinoises sont alléchantes pour les pays africains et le total des échanges des 15 dernières années parlent d'eux-mêmes. Le cas de la Côte d'Ivoire, bastion historique français, est révélateur d'une reconfiguration géoéconomique de la région⁴¹⁰.

La Chine y investit massivement dans la prospection de gisements d'hydrocarbures, dans le développement des infrastructures portuaires d'Abidjan et des infrastructures terrestres qui lui permettront l'ouverture sur le marché potentiel sub-sahélien, mais remet en question l'existant. La question du Darfour révèle quant à elle les prémices d'une reconfiguration géopolitique majeure. Le règlement du conflit, rendu possible par la participation active aux négociations de la Chine et des Etats-Unis, place le Soudan comme acteur ayant des arguments à faire valoir pour défendre ses intérêts. Cette situation étant jugée inacceptable par les occidentaux⁴¹¹.

Cette situation se double d'une critique occidentale dans la manière chinoise de gérer la dette africaine par l'octroi d'aides financières qui amplifie l'opacité politique au sein des pays africains et empêchent aux institutions internationales d'opposer leur veto⁴¹².

L'opinion publique occidentale développe alors l'image d'un néocolonialisme chinois reprenant le modèle colonial occidental dont elle tente d'en appliquer les principes des

⁴⁰⁷ Moustapha Sokhn A Diop, La république populaire de Chine comme partenaire au développement de la république du Sénégal, Enjeux et perspectives. BREVET ENA. 2007.

⁴⁰⁸ Chung-Jiang, les relations de la Chine avec l'Afrique, fondements, réalités et perspective. Monde Chinois, N° 8, Été-Automne 2006. p. 8.

⁴⁰⁹ Netton Prince Tawa, Les anciennes puissances coloniales et la résolution des conflits en Afrique. DEA Droit Public. Université de Cocody. 2006.

⁴¹⁰ Patrice Passy, Regard africain sur les stratégies chinoises de conquête des marchés et françaises de préservation de leurs intérêts en Afrique francophone. Intervention a été faite au cours d'une conversation stratégique de DB CONSEILS à Paris. juillet 2014. In : <http://ppassy.blogspot.com/2014/07/regard-africain-sur-les-strategies.html>

⁴¹¹ Commandant Mbaye Cisse, *ibid*.

⁴¹² Centre Africain pour le Commerce, l'intégration et le développement (CACID), La Chine et l'Afrique, Les faits et les chiffres, évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement in : <http://endacacid.org/new/index.php/chapitre-2-opportunites-et-defis-pour-l-afrique-dans-les-relations-avec-la-chine>

«éléphants blancs» au détriment d'une politique des grands travaux propice au développement, au maintien des régimes critiqués par l'octroi de subsides, à l'appauvrissement du continent par l'inondation du marché en produits «*made in china*»⁴¹³.

Pour les acteurs internationaux, la stratégie chinoise reste difficile à qualifier et à identifier au point de remettre en question les volontés pacifistes de la Chine. C'est à la fois une puissance grandissante dont la « force nationale globale» n'exprime pas encore tout son potentiel en termes d'objectifs et d'intentions⁴¹⁴. Les principes directeurs de la coopération chinoise en Afrique sont⁴¹⁵ :

- La Chine et les états africains s'en servent pour s'apprendre mutuellement et se compléter en vue d'un "développement partagé" ;
- Le développement et la coopération sur la base de l'approche "win-win" ou "gagnant-gagnant" ;
- La "politique de non-ingérence" dans les affaires intérieures d'autres pays et "l'inconditionnalité de l'aide".

I.9.5 Les défis et les contraintes du FOCAC

Certes, le FOCAC a réalisé de grands succès dans l'expansion et approfondissement de la coopération pendant ses 15 années d'opération. Mais restent plusieurs points de faiblesse qui exposent ce Forum à des critiques du point de vue des experts ou même des responsables africains⁴¹⁶.

I.9.5.1 Le mécanisme de participation chinois

Il y a des lacunes entre les institutions participantes chinoises en raison de l'absence d'organisme de coordination qui relèverait du Conseil d'état. Actuellement, le ministère des affaires étrangères est incapable d'assumer seul ce rôle. Une partie du problème réside dans le fait que la plupart des responsables des autres institutions participantes du FOCAC sont assignés, de façon temporaire ou à temps partiel ; ce qui nuit à l'accomplissement de leurs tâches⁴¹⁷.

La Chine et l'Afrique ont coopéré dans plusieurs domaines comme l'industrie, l'agriculture, le droit, l'exploitation minière, la santé, l'éducation et les médias lors de la première décennie. Dans certains domaines, des sous forums ont été formés comme le forum Chine-Afrique pour la coopération agricole sous les auspices du département internationale du PCC et du ministère de l'agriculture, le forum des ministres de l'éducation

⁴¹³ Daouda Cissé, Des infrastructures « made in China » en Afrique, une contribution au développement?. 30 August 2013. International Centre for Trade and Sustainable Development, in: <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/des-infrastructures-%C2%AB-made-in-china-%C2%BB-en-afrique-une-contribution-au>

⁴¹⁴ Chung-Jiang, les relations de la Chine avec l'Afrique: fondements, réalités et perspective. Monde Chinois, N° 8, Été-Automne 2006. p. 8.

⁴¹⁵ Conférence Des Nations Unies sur le Commerce et le développement, Le développement économique en Afrique. La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport 2010. P 7-9.

⁴¹⁶ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping and He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala 2012. p. 43.

⁴¹⁷ Banyongen, Élie S, Économie politique de la coopération entre l'Afrique et la Chine, Analyse institutionnelle de la stratégie des acteurs, les cas du Sénégal et du Gabon. Thèse à l'Université d'Ottawa.

de la Chine Afrique organisé par le ministère de l'éducation chinois, le forum légal du Barreau de Chine, le forum culturel Chine-Afrique, le forum technologique Chine-Afrique de même que les programmes d'échange et de recherche conjoints du ministère des affaires étrangères et le "plan 20+20" du ministère de l'éducation. D'autres sont le festival jeunesse Chine-Afrique, la culture en focus Chine-Afrique et les programmes de partenariat technologiques Chine- Afrique⁴¹⁸.

L'enthousiasme entourant l'organisation des sous forums est encourageant. Mais, cette organisation devrait se faire sous la direction du FOCAC, être encadrée de façon contrôlée et selon des priorités planifiées et convenue d'avance. Toute précipitation devrait être écartée.

Les sous forums devraient tombés sous la responsabilité des ministères pertinents et non d'une multitude de responsables. En plus, les sous forums n'ont de sens que s'ils génèrent une réaction positive des partenaires africains lors de leur participation.

I.9.5.2 Les initiatives africaines

L'enthousiasme de l'UA et des organisations régionales africaines se doit d'être encouragé. Un diplomate africain a déjà noté « actuellement, le FOCAC a des rôles limités dans l'intégration africaine. L'intégration de l'Afrique est une des tâches principales des pays africains. Donc, le FOCAC peut encore contribuer dans ce processus mais seulement si les pays africains acceptent d'autoriser la discussion des agendas pertinents, dans le forum, de l'intégration africaine »⁴¹⁹.

Quoique la Chine respecte les intérêts des pays africains dans le processus de prise de décision et suit le principe de la consultation égalitaire, il y a toujours des propositions et des politiques qui sont menées et qui soulèvent uniquement l'enthousiasme du côté chinois. Par conséquent, ils ne reposent pas sur une fondation de diversité née d'une multitude de canaux et de points de vue⁴²⁰.

Cela est dû à une crainte chez les décideurs chinois de reproduire les délits du Sommet Inde-Afrique, qui avec une contraction et une baisse de son dynamisme en raison de ses initiatives, vise à restreindre le dialogue entre le gouvernement Indien et l'Union africaine au détriment des initiatives dans le cadre bilatéral.

Dans le cadre actuel du FOCAC, les pays africains participants proposent moins d'initiatives, la conséquence d'énormes différences entre les pays et les régions. La situation met en cause les problèmes de coordination internes entre les pays africains. Ce qui expose de nouveau, comme c'était le cas de la TICAD, d'un retour vers le débat sur le rôle que devrait jouer l'UA au sein du FOCAC⁴²¹.

⁴¹⁸ Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (CACID), La Chine et l'Afrique, Les faits et les chiffres, Évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement, in : <http://endacacid.org/new/index.php/chapitre-2-opportunites-et-defis-pour-l-afrique-dans-les-relations-avec-la-chine>

⁴¹⁹ Francis Ikome, The role and place of the African Union in the emerging China-Africa partnership, Axel Harneit-Sievers, Stephen Marks and Sanusha Naidu, eds. Chinese and African Perspectives on China in Africa. Pambazuka Press. Oxford. 2010. Pp. 208-11.

⁴²⁰ Ibid.

⁴²¹ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping and He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p.44.

I.9.5.3 La faiblesse de l'aide étrangère chinoise

La Chine a constamment investi dans l'aide à l'étranger. Cependant, la coordination entre les ministères, le droit à l'information, la vérification des projets scientifiques, l'évaluation des projets complétés et la transparence de l'assistance et du renforcement de la coopération internationale sont devenus des défis pour satisfaire les engagements déclarés.

En termes de professionnalisme, de fonction et d'échelle et la coordination de ces tâches ont dépassé la capacité de gestion du ministère du commerce. À cause du manque de coordination unifiée et de gestion professionnelle, divers problèmes ont fait surface lors de projets d'assistance⁴²².

II. Les tendances de la coopération sino-africaine

II.1 Le processus d'institutionnalisation des structures de la coopération sino-africaine

Les relations entre la Chine et l'Afrique ne se construisent pas uniquement d'Etats à Etat et ne sont pas monopolisées par les acteurs étatiques ou publics. En effet, avec la privatisation progressive de l'économie, les entrepreneurs privés sont des acteurs majeurs dans la construction des liens avec l'Afrique : ils viennent y trouver des marchés vers lesquels est coulée la production manufacturée chinoise voient dans l'Afrique un continent à fort potentiel économique et peuplé de consommateurs et rejettent explicitement tout « afro-pessimisme », souvent reproché aux partenaires occidentaux⁴²³.

Selon He Wenping, l'orientation gouvernementale dans l'investissement devrait s'enrichir par le renforcement de la coopération Business to Business avec une plateforme multilatérale⁴²⁴.

Selon le même auteur, les entreprises chinoises doivent "sortir" vers la stratégie de "deux ressources, deux marchés" qui offrent aux entreprises chinoises une grande opportunité⁴²⁵.

Le style d'investissement actuel, préconisé par le gouvernement et mené par les entreprises, est très important pour le FOCAC. Les experts chinois reprochent au fonctionnement du FOCAC son insuffisance sur les projets d'exploitation de ressources africaines de petites, moyennes et de grandes tailles⁴²⁶.

L'usage de crédits à conditions préférentielles pour encourager les entreprises chinoises à coopérer avec les pays africains pour l'exploitation des ressources a évidemment encouragé les entreprises à investir en Afrique⁴²⁷. De 1995 à 1998, l'ensemble

⁴²² Ibid. p. 45.

⁴²³ Adil Moussaoui, La nouvelle stratégie chinoise en Afrique, hégémonie ou partenariat ?, publication de l'Institut des Etudes Africaines. Rabat. 2013, p. 65.

⁴²⁴ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping and He Wenping, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA 2012. p. 55.

⁴²⁵ Ibid.

⁴²⁶ Ibid.

⁴²⁷ Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping and He Wenping, ibid.

des investissements chinois se situait autour de 3.68 milliards \$ et 381 entreprises se sont établies comme CNPC et les automobiles Dongfeng⁴²⁸.

Ainsi, les données de 2010 démontrent que près de 2180 entreprises chinoises se sont installées en Afrique, autour de 8000 projets ont débuté pour une valeur totale d'environ 1 milliard de dollars, soit des projets comme des stations de production d'énergie, de ports, d'aéroports, d'autoroutes et d'installations sanitaires. En comparaison, les échanges commerciaux de 1999 entre la Chine et l'Afrique étaient de 6.48 milliards de dollars et plus de 10 milliards de dollars en 2000 mais en 2010, le chiffre a atteint 129 milliards de dollars⁴²⁹.

Afin d'élargir cette dynamisme du monde d'affaires, le forum des entrepreneurs chinois et africains du FOCAC a été mis sur pied. Certains pays africains ont également ouverts des zones économiques spéciales. Tous ces efforts ont fait avancer le FOCAC et les relations sino-africaines⁴³⁰.

II.1.1 Les tentatives d'intégration de la société civile africaine dans le processus du FOCAC

C'est après la réunion de Charm el-Cheikh en 2009 que Pékin a procédé à élargir le rayonnement du FOCAC à travers trois projets⁴³¹ :

- L'établissement de liens entre les objectifs du FOCAC et les axes de développement du PNUD et l'OCDE,
- L'accroissement de la participation des entreprises chinoises par la création d'un forum d'affaires rassemblant les entreprises africaines et chinoises,
- Le lancement d'un forum « People's Forum » visant à impliquer ou neutraliser la société civile africaine qui est devenue plus critique à l'invasion chinoise des marchés africains.

Mais, les mécanismes du forum sino-africain ont besoin d'être plus ouverts afin de motiver tous les groupes intéressés. Le FOCAC devrait essayer d'attirer la participation d'organisations de la société civile en Afrique et en Chine en leur donnant la possibilité de jouer un rôle plus actif. Le succès de la récente initiative "Africa Brightness Action" démontre que les ONG chinoises peuvent jouer un plus grand rôle dans la coopération Chine-Afrique dans les domaines sanitaires, de l'éducation et de réduction de la pauvreté. La Chine pourrait en apprendre beaucoup de la TICAD pour encourager les intellectuels, la presse, les organisations environnementales et les autres associations engagés dans la coopération⁴³².

⁴²⁸ Ibid,

⁴²⁹ Ibid.

⁴³⁰ Ibid, p. 56-57.

⁴³¹ Mamoudou Gazibo and Olivier Mbabi, Reordering International Affairs, The Forum on China-Africa cooperation Austral-Brazilian Journal of Strategy & International Relations, V.1 N°1. Jan-Jun2012. p. 63.

⁴³² The Fifth ministerial Conference of the Forum on China-Africa cooperation Beijing Action Plan 2013-2015, in: <http://www.focac.org/eng/zxxx/t954620.htm>

II.2 Le déséquilibre des exports-imports entre la Chine et l'Afrique et le positionnement de la Chine après son adhésion à l'OMC

Pour la Chine, l'adhésion à l'OMC constitue une motivation supplémentaire pour abaisser ses barrières protectionnistes. Le commerce de la Chine avec l'Afrique est extrêmement concentré. Environ 60 % des exportations chinoises sont destinées à six pays seulement : Afrique du Sud (2%), Égypte (12%), Nigéria (10%), Algérie (7%), Maroc (6%) et Bénin (5%) tandis que plus de 70 % des importations chinoises proviennent de quatre pays : Angola (34%), Afrique du Sud (20%), Soudan (11%) et République du Congo (8%)⁴³³.

Cette forte concentration traduit en partie l'importance du pétrole brut (70% des importations chinoises en provenance d'Afrique), lequel représente la quasi-totalité des importations chinoises en provenance de l'Angola et du Soudan. Bien que constituant l'essentiel des importations émanant de plusieurs pays africains, les importations agricoles chinoises n'occupent qu'une place modeste dans le total⁴³⁴.

La Chine a nettement abaissé ses obstacles aux échanges en entrant dans l'OMC et a conclu divers accords commerciaux consentant des droits de douane nuls à des nombreux pays africains. Les économies africaines devraient donc théoriquement tirer largement parti de l'exportation de leurs produits agricoles vers la Chine. Or, ces exportations ne comptent que pour environ 3% du total des exportations agricoles de l'Afrique (car la Chine importe principalement ses produits agricoles du Brésil, des États-Unis et du Canada) et ces exportations se concentrent sur quelques produits et sur un petit nombre de pays⁴³⁵.

La hausse de la demande chinoise de produits agricoles s'est traduite par une envolée des cours, dont les conséquences pour les pays africains diffèrent selon qu'ils sont exportateurs ou importateurs nets. Ainsi, la coïncidence entre la demande chinoise d'importations agricoles et l'offre d'exportation des pays d'Afrique australe est limitée. Ainsi, «aucune des principales exportations de la Tanzanie, en particulier, n'entre dans la liste des principales importations de la Chine. Donc, en surface, il semble que les effets de la Chine sur les exportations de l'Afrique australe résultant d'une demande directe soient négligeables»⁴³⁶.

Étant donné le vaste réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée que représente l'Afrique notamment la partie sub-saharienne et les conditions préférentielles dont cette région bénéficie pour accéder aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne, on peut s'attendre à ce que le secteur de l'habillement, à forte intensité de main-d'œuvre, joue un rôle important dans les exportations de produits manufacturés de cette région⁴³⁷.

⁴³³ Statistiques du commerce international de l'OMC. 2008.

⁴³⁴ Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (CACID), La Chine et l'Afrique, Les faits et les chiffres, Évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement. p. 33-34, in : <http://endacacid.org/new/index.php/chapitre-2-opportunites-et-defis-pour-l-afrique-dans-les-relations-avec-la-chine>

⁴³⁵ Ibid.

⁴³⁶ Villoria, N, China's Growth and the Agricultural Exports of Sub-Saharan Southern Africa. European Journal of Development Research, Vol. 21, N°4.2009. Pp. 531-550.

⁴³⁷ Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (CACID), La Chine et l'Afrique, ibid.

On constate, en effet, un transfert rapide de la fabrication d'articles d'habillement⁴³⁸ vers les pays en développement. Alors que ces pays ne représentaient que 28,2% de cette production en 1995, leur part est passée à 57,5% en 2006⁴³⁹. Ce transfert s'est opéré, pour environ les deux tiers, sur la période 2000- 2006. La valeur ajoutée manufacturière a reculé de 1,6%, en moyenne annuelle, dans les pays développés et a progressé de 5,9% par an, dans les pays en développement. Les articles d'habillement exportés par ces derniers proviennent en grande partie de Chine, qui a récemment bénéficié de l'abrogation de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) de l'OMC, même si les États-Unis et d'autres membres de l'OMC se réservent la possibilité de restreindre les importations chinoises⁴⁴⁰.

La productivité et l'importance du secteur de l'habillement varient également d'un pays à l'autre. Alors que ce secteur contribue largement à la croissance de l'Égypte et de Maurice, il est aux prises avec de graves difficultés en Afrique du Sud⁴⁴¹.

Prenant l'exemple du secteur de l'habillement, celui de l'Égypte, celui de l'Afrique du Sud et celui de Maurice illustrent la diversité de la production africaine. L'habillement est l'une des branches d'activité les plus dynamiques en Égypte, avec quelque 1 500 fabricants directs et intermédiaires qui opèrent dans le secteur privé. Il constitue 20% de l'ensemble des exportations du pays, 3,5% du PIB et près de 30% de l'emploi manufacturier (plus d'un demi-million d'ouvriers). Les technologies les plus récentes ont été introduites dans toutes les phases de la production. Ce secteur couvre tout l'éventail des opérations de transformation du coton et croît en moyenne, au rythme annuel de 6,5%⁴⁴².

Cependant, malgré les avantages qu'il offre par rapport aux autres secteurs de l'économie, les entreprises égyptiennes n'ont pas encore pleinement réussi à tirer profit du coton pour porter l'industrie manufacturière du pays à un niveau supérieur⁴⁴³.

Contrairement à celui de l'Égypte, le secteur de l'habillement de l'Afrique du Sud est en proie à de graves problèmes structurels. En 2008, sa contribution au PIB du pays a diminué de 1 milliard de rands et il a dû réduire sa main-d'œuvre de 10%. Ce secteur a peine depuis de nombreuses années à attirer le capital et l'investissement, ce qui l'empêche de concurrencer les producteurs à bas coûts et accroît sa vulnérabilité face aux importations de Chine. En janvier 2007, l'Afrique du Sud a introduit des quotas sur de nombreuses catégories de vêtements et textiles chinois⁴⁴⁴.

Ces quotas sont destinés à protéger encore plus le secteur de l'habillement sud-africain, qui est déjà protégé par des droits de douane de 40% sur les importations venant de la plupart des pays extérieurs à la communauté de développement de l'Afrique Australe (CDAA). Ce secteur s'efforce de suivre les tendances de la mode qui induisent un

⁴³⁸ Classification type pour le commerce international- Code 84.

⁴³⁹ Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (CACID), La Chine et l'Afrique, Les faits et les chiffres, Évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement, ibid. p.61.

⁴⁴⁰ Ibid.

⁴⁴¹ Ibid.

⁴⁴² Ibid. P 62.

⁴⁴³ Ibid.

⁴⁴⁴ Ibid.

raccourcissement du cycle de vie des produits et de ne pas se laisser distancer par les fabricants asiatiques, qui produisent plus rapidement⁴⁴⁵.

À Maurice, le secteur du textile et de l'habillement a représenté quelque 66 % de l'emploi manufacturier total en 2004. Les observateurs redoutaient que la concurrence chinoise pénalise ce secteur. Celui-ci a effectivement reculé de 12,5% en 2006 mais il a progressé de 8% en 2007 et Maurice a importé davantage de main-d'œuvre indienne, chinoise et bangladaise⁴⁴⁶.

D'après les conclusions de certaines études, alors que les pays riches en ressources pourraient bénéficier de la demande chinoise d'hydrocarbures et de minerais, des économies comme Maurice, qui ne disposent pas de matières premières et qui sont en concurrence avec la Chine sur les marchés d'exportation, risquent d'être perdantes. Néanmoins, l'impact économique de la Chine sur Maurice n'est pas aussi négatif que prévu, grâce à plusieurs facteurs: (i) la résilience et la capacité de l'économie mauricienne à s'adapter aux évolutions mondiales, (ii) les améliorations structurelles introduites dans le secteur de l'habillement qui l'ont protégé contre la concurrence chinoise sur les marchés extérieurs et (iii) la diversification des marchés d'exportation qui a compensé en partie la baisse de la part de Maurice sur le marché des États-Unis où la concurrence chinoise est la plus vive⁴⁴⁷.

À l'île Maurice, les Chinois n'ont mis que quelques mois à démanteler les usines textiles qu'ils avaient montées pour contourner les quotas imposés à la Chine par l'OMC, une fois que ceux-ci ont été levés et ce, sans préoccupation aucune concernant les conditions sociales de leur départ⁴⁴⁸.

Dans le cadre des accords de partenariat économique (APE) qui ont succédé à l'Accord de Lomé, l'Union européenne a conclu des accords commerciaux réciproques avec un certain nombre de pays d'Afrique. Plusieurs de ces pays sont encore en train de négocier la mise en œuvre de leur APE, lequel sera déployé progressivement sur une période de 12 ans. Ces accords offrent aux pays exportateurs pauvres des avantages temporaires en termes de prix afin de les aider à développer leurs nouveaux secteurs d'exportation⁴⁴⁹.

Dans l'idéal, ces exportations deviendront au fil du temps suffisamment compétitifs pour se passer de conditions préférentielles. De leur côté, s'ils s'accompagnent d'un cadre propice, les accords de libre-échange non réciproques peuvent contribuer à promouvoir une croissance vigoureuse, tirée par les exportations. Dans certains pays d'Afrique, ils ont

⁴⁴⁵ Ancharaz, V.D, David V. Goliath, Mauritius facing up to China, African Economic Research Consortium. Nairobi. 2008, in: <http://www.aercafrica.org/home/index.asp>

⁴⁴⁶ Ancharaz, V.D, *ibid*.

⁴⁴⁷ *Ibid*.

⁴⁴⁸ Il reste à dire que sur le plan social, politique et environnemental, l'intrusion de la Chine en Afrique pose le plus problème. En effet, les droits sociaux des travailleurs africains employés par les entreprises chinoises sont régulièrement sous-payés, non reconnaissance des syndicats, etc.. Et les entreprises chinoises ne font preuve que de très peu de responsabilité sociale. Ainsi, la Chine lui manque beaucoup à investir dans le renforcement des capacités locales. Et si la préoccupation des Chinois pour les normes sociales sont faibles, il en va de même pour les normes environnementales qui sont systématiquement négligées dans la quête des ressources naturelles et la mise en œuvre des projets d'infrastructure (routes, ponts, voies ferrées, barrages, etc.)

⁴⁴⁹ *Ibid*. p.100.

encouragé l'investissement dans les secteurs d'exportation. Ainsi, l'accès du Lesotho aux marchés des États-Unis et de l'Europe a incité la Chine à investir dans le secteur du textile, ce qui a élargi les opportunités d'emplois malgré des incertitudes quant à la viabilité à long terme de ces investissements si cet accès préférentiel venait à être restreint, voire supprimé⁴⁵⁰.

Dans plusieurs pays d'Afrique, l'effet positif des accords commerciaux préférentiels est limité par des problèmes structurels, notamment par des coûts de transport élevés et par des carences institutionnelles. C'est pourquoi l'accès aux marchés d'exportation n'engendre pas forcément une croissance économique plus forte et un recul de la pauvreté en Afrique. Dans les pays enclavés en particulier, le transport est généralement plus cher et l'environnement d'affaires plus précaire que dans les pays côtiers⁴⁵¹. Étant donné la baisse globale des coûts de transport mondiaux depuis plusieurs décennies, le niveau élevé de ces coûts en Afrique pèse nettement sur la compétitivité des économies de cette région, notamment par rapport à l'Asie.

Mais, en dépit du développement favorable de l'action diplomatique africaine vers l'Asie, on peut remarquer que les acteurs économiques privés hésitent encore à s'engager de manière globale et inclusive dans les différentes formules opérationnelles mettant en relation l'Asie et l'Afrique ou encore pour drainer les investissements asiatiques.

II.3 La diplomatie monétaire chinoise pourrait changer les tendances de la coopération afro-asiatique

Depuis longtemps déjà, le cours de la monnaie chinoise, jugé trop faible, fait l'objet de critiques. Aux États-Unis, le yuan est accusé de creuser le déficit commercial et de détruire des emplois. Les États-Unis n'ont pas cessé de réclamer son appréciation de la devise chinoise. Mais pour les chinois, le yuan s'approche désormais d'une valeur d'équilibre. Il s'est en effet apprécié de 30% depuis 2005 et n'a que peu évolué⁴⁵².

En d'autres termes, il faut compter sur une appréciation de la devise chinoise dans les deux années qui viennent, soit dans l'analyse intercontinentale des rapports de force ou même de la balance commerciale nationale vis-à-vis les exports-imports avec la Chine et dans les marchés africains.

Les chinois sont – en effet conscients - de devoir accélérer la réforme du taux de change. La Chine subit le refroidissement économique des autres pays et le fléchissement de ses exportations s'explique clairement par la baisse des ventes aux pays européens (22% du total des exportations en 2011) et dans une moindre mesure, aux États-Unis. Autre mesure de l'intensité des échanges, l'excédent des comptes courants de la Chine a atteint 2,8% du PIB en 2011. Il est inférieur à la norme internationale de 3% du PIB⁴⁵³.

⁴⁵⁰ Ibid.

⁴⁵¹ Le Maroc est bien qualifié à jouer dans cette zone de coopération sino-africaine, nippo-africaine.

⁴⁵² Sébastien Julian, Pourquoi le conflit sur le yuan n'est pas près de s'arranger?. 14/03/2012, in: http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pourquoi-le-conflit-sur-le-yuan-n-est-pas-pres-de-s-arranger_1341807.html

⁴⁵³ Sébastien Julian, Pourquoi le conflit sur le yuan n'est pas près de s'arranger?. 14/03/2012, in: http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pourquoi-le-conflit-sur-le-yuan-n-est-pas-pres-de-s-arranger_1341807.html

Dans ces conditions, Pékin qui a besoin de croissance pour assurer la paix sociale, a tout intérêt à stabiliser sa monnaie. Ce levier a déjà été utilisé pendant la crise. Sur la période 2008-2010, Pékin avait choisi de s'arrimer au dollar avant de lâcher un peu de lest en 2011. De fait, depuis la mi-2008, le yuan ne s'est apprécié que de 5% environ face au dollar, provoquant l'exaspération des Etats-Unis⁴⁵⁴.

Pour 2012, l'appréciation de la monnaie chinoise a été de 3%. Mais son "internationalisation", en revanche, s'est poursuivie à marche forcée. A terme, en effet, la Chine rêve d'être moins dépendante, voire concurrente, du dollar. Ainsi, depuis 2008, elle redouble d'effort pour imposer le yuan sur la scène internationale⁴⁵⁵.

Depuis 2009, les entreprises chinoises peuvent facturer en yuans leurs transactions commerciales avec l'étranger. Depuis 2010, les entreprises étrangères peuvent emprunter en yuans, via Hongkong, sur un marché *off-shore*. Air liquide a ainsi émis, en septembre dernier, des obligations en yuans pour 185 millions d'euros. Depuis deux ou trois ans, le yuan voit aussi son rôle renforcé par les accords de *swaps* (échanges temporaires de liquidités) passés entre la banque centrale de Chine et celles des pays voisins (Corée, Malaisie, Singapour)⁴⁵⁶. Rappelons que :

- La banque centrale autrichienne a signé un accord avec la banque centrale chinoise, devenant la première banque centrale non asiatique à pouvoir réaliser des placements en yuans⁴⁵⁷.
- La Chine a autorisé le Japon à acheter pour la première fois de son histoire des obligations d'Etat chinoises⁴⁵⁸.
- Le gouverneur de la banque centrale chinoise réclame l'entrée du yuan dans la composition des DTS, la monnaie du FMI⁴⁵⁹.

Et puis, en Afrique, le Nigeria prévoirait ainsi d'investir jusqu'à 10% de ses 33,5 milliards de dollars de devises, soit directement dans des obligations sur le marché interbancaire chinois, ou bien via Hong Kong et le marché du *renminbi offshore*. La Tanzanie avait acheté 500 millions de yuans d'obligations *dimsum* de la China Development Bank. De son côté, l'Angola a également investi dans des obligations *dimsum*, tandis que le Kenya et le Ghana ont manifesté de l'intérêt à détenir des yuans dans leurs réserves⁴⁶⁰.

Pour l'Afrique du Sud qui soutient le projet d'une monnaie unique au sein du groupe BRICS, dont ces géants émergents pourraient se servir pour leur commerce mutuel et éviter ainsi une conversion en dollars ou en euros, elle prévoyait jusqu'à 1,5 milliard de

⁴⁵⁴ Ibid.

⁴⁵⁵ Sébastien Julian, Le yuan, une arme déterminante dans la stratégie de conquête, in: http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/le-yuan-une-arme-determinante-dans-la-strategie-de-conquete_1353413.html#FWE2jJM1dQX1Y50i.99

⁴⁵⁶ Ibid.

⁴⁵⁷ Ibid.

⁴⁵⁸ Le Japon va acheter des obligations d'Etat chinoises pour la première fois, in: <http://www.lepetitjournal.com/tokyo/articles/99019-eco-le-japon-va-acheter-des-obligations-detat-chinoises-pour-la-premiere-fois->

⁴⁵⁹ Françoise Nicolas, La Chine et les institutions économiques multilatérales, entre révisionnisme et statu quo. Politique étrangère. IFRI. 3/2014 (Automne). Pp. 49 -61.

⁴⁶⁰ Olivier Sasporta, L'internationalisation du yuan passe aussi par l'Afrique, 09/2011, in: http://www.agefi.fr/articles/imprimer.aspx?id=1191427&fil_info=0

dollars en obligations *dimsum*, comme elle l'a annoncé lors du Sommet des BRICS à Durban, en mars 2013⁴⁶¹.

Selon plusieurs *think-tanks* financières, l'étendue géographique de l'utilisation du yuan en Afrique s'accroît progressivement. Les données sur la valeur des paiements en yuans entre l'Afrique, la Chine et Hong Kong, publiées par la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT) en janvier 2013, montrent que des paiements SWIFT libellés en yuans ont été effectués entre la Chine et 18 pays africains. En 2012, ce nombre s'élevait à 16 pays contre seulement cinq en 2010. L'Afrique du Sud, avec les marchés financiers les plus développés de la région et une forte présence des banques chinoises, est susceptible d'être le principal marché pour le règlement des transactions en yuans (environ 45%). Les autres grands importateurs de produits chinois, tels que le Nigeria et le Ghana, sont susceptibles de représenter respectivement 20% et 8%⁴⁶².

Pour les pays de CCG (Conseil de Coopération du Golfe), il y a déjà une volonté qui se ratifie graduellement pour diversifier leurs paniers de devises monétaires afin d'éviter l'effondrement des prix du pétrole, perte à laquelle s'ajoutait celle provenant de la chute continue du dollar, commençant à leur tour à se renforcer. Ils envisagent même la création d'une monnaie unique du Golfe. L'initiative n'a pas abouti encore mais la pression de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis continue⁴⁶³.

Un autre projet de zone monétaire pointe à l'horizon à la suite de la création d'une zone de libre-échange en novembre 2009 entre les 10 pays membres de l'ASEAN, la Chine, la Corée, le Japon, les Philippines et l'Australie. Au cours de la réunion plénière, le Premier ministre de l'Australie, Kevin Rudd, proposa que la zone de libre-échange ainsi créée soit transformée en zone monétaire. Les participants trouvèrent l'idée intéressante mais que l'adopter immédiatement risquerait de doubler les difficultés de réalisation du projet initial et qu'il serait préférable de reprendre ce second projet lorsque le fonctionnement de la zone de libre-échange aura été complètement mis en place⁴⁶⁴.

Vue l'importance de cette guerre de diplomatie monétaire ou de stratégie monétaire comme d'autres préfèrent l'appeler, plusieurs pays asiatiques notamment la Chine, le Japon et l'Inde restent vigilants vis-à-vis du projet du traité transatlantique (officiellement intitulé «Trans-Pacific Partnership (TPP)»)⁴⁶⁵.

L'objectif des Etats-Unis avec ce traité est de contrer la montée en puissance des BRICS, et notamment de la Chine. Ce projet d'accord transatlantique fait suite à la mise en place de négociations portant sur un accord de partenariat transpacifique, qui a débuté en 2004. Il s'agit d'un accord de libre-échange entre les Etats-Unis, l'Australie, le Chili, le Pérou,

⁴⁶¹ Moran Zhang, La monnaie chinoise à l'assaut du monde. Vol.3. juin 2013. Chine-Afrique, in: http://www.chinafrica.cn/french/F_Africa_Report/txt/2013-06/08/content_548343.htm

⁴⁶² Ibid.

⁴⁶³ Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, Intégration financière et gouvernance régionale en Afrique du Nord. Rapport sur l'intégration financière et la gouvernance régionale en Afrique du Nord. UN. CEA-AN/AH/2/2 juillet 2012. Pp. 22-23.

⁴⁶⁴ André Serra, Guerre des monnaies, Dollar contre Yuan, deuxième round. 23 avril 2010, in: <http://www.vigile.net/Guerre-des-monnaies-Dollar-contre>

⁴⁶⁵ Jacques Ninkonoff, Etude sur le partenariat transatlantique. 25 juin 2013, in: <http://www.m-pep.org/spip.php?article3357>

la Nouvelle Zélande, Singapour, le Sultanat de Brunei, la Malaisie, le Vietnam et le Mexique (le Japon en cours de négociation). On notera l'exclusion de la Chine avec ces deux projets. On perçoit clairement la volonté des Etats-Unis de s'assurer de la standardisation des règles commerciales et de leur diffusion au monde entier. De plus, ce traité transatlantique permettra aux Etats Unis d'avoir une influence sur le continent européen, où ils ne sont plus présents militairement⁴⁶⁶.

Selon plusieurs experts, le TPP pourrait constituer une nouvelle étape dans la politique d'intégration régionale en Asie-Pacifique du Japon, de la Corée, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande⁴⁶⁷. Ces quatre pays mènent une stratégie active de conclusion d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux, en grande majorité en Asie-Pacifique. Le Japon et la Corée explorent à accroître leurs parts de marché notamment dans l'automobile sur les marchés étrangers liés avec eux par des accords de libre-échange ou de partenariat économique, tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande convoient particulièrement accroître leurs débouchés dans le secteur agroalimentaire. Une nouvelle étape pourrait être franchie dans l'intégration régionale en Asie-Pacifique et dans la recherche de relais de croissance dans la région avec le Partenariat transpacifique (Trans-Pacific Partnership Agreement - TPP)⁴⁶⁸.

Les quatre pays de la zone couverte par le Service économique régional de Tokyo sont concernés par le TPP: la Nouvelle-Zélande initiatrice et signataire du premier traité en 2005, l'Australie qui a rejoint les négociations en 2008, le Japon depuis 2012 et qui ont tous signé L'accord de partenariat transpacifique le 4 février 2016. La Chine n'a pas écarté l'idée de se joindre un jour au PTP. Cinq autres pays, dont la Corée du Sud, la Thaïlande et les Philippines ont déjà signalé leur intérêt en ce sens⁴⁶⁹. La Corée bénéficie, cependant déjà, d'avantages comparatifs indéniables via les accords bilatéraux déjà conclus avec les Etats-Unis et l'Union Européenne et projette des accords avec le Japon et la Chine⁴⁷⁰.

La défaillance commerciale du Japon a quasiment triplé en 2012, à un niveau de 6927,3 milliards de yens (58 milliards d'euros) par rapport à celui de 2011, qui était déjà lourdement été affecté par les pertes générées par le tsunami et l'accident nucléaire du 11 mars⁴⁷¹.

Les exportations du Japon, sanctionnées par la crise de la dette en Europe et par les disputes diplomatiques avec la Chine concernant les petites îles revendiquées par les deux pays, ont diminué de 2,7% en valeur, à 545 milliards d'euros. Les importations, gonflées par les achats de gaz et de pétrole destinés à compenser l'arrêt de 49 des 50 réacteurs nucléaires du Japon, ont en outre progressé de 3,8%, à 603 milliards d'euros. Tokyo

⁴⁶⁶ Ibid.

⁴⁶⁷ Ibid.

⁴⁶⁸ Ibid.

⁴⁶⁹ Le Devoir, Un traité pas comme les autres, publié le 3 octobre 2015, in : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/451639/perspectives-un-traite-pas-comme-les-autres>. Consulté le 23 Novembre 2015

⁴⁷⁰ DG-Trésor, Lettre économique Japon, Corée, Australie et Nouvelle-Zélande N°43. 3 avril 2013, in : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/383681>

⁴⁷¹ <http://www.japonfacile.com/blog/le-japon-affiche-un-deficit-commercial-record-pour-2012/>

enregistre son premier déficit annuel avec l'Union européenne, limité mais significatif, à 1,25 milliard d'euros. À l'inverse, il est au niveau le plus haut jamais atteint avec la Chine, à 30 milliards d'euros, soit le double de l'année précédente de 2011⁴⁷².

Le FMI a toujours estimé le taux de change de la Chine sous-évalué de 5% à 10% sur une base de l'inflation, compte tenu des fondements structurant l'économie chinoise. La position extérieure de la Chine apparaît modérément forte et la monnaie modérément sous-évaluée par rapport au niveau cohérent avec les fondamentaux à moyen terme et les paramètres de stratégie souhaitables⁴⁷³.

Le FMI qui a évalué les taux de change réels effectifs de 28 pays et la zone euro considère que les réserves de change de la Chine sont " légèrement au-dessus de la mesure du FMI. Cette institution considère que le yuan s'apprécie d'environ 5% de la fin de 2011 à avril 2013, ce qui signifie environ 35% depuis mi-2005 dans la réforme du taux de change. Sauf que le taux de change effectif réel a été déprécié, il ne l'est en réalité que de 14% au-dessus du niveau atteint il y a une décennie ; ce qui semble un peu en dessous des augmentations significatives de la productivité du rapport de la Chine avec ces partenaires commerciaux au cours des 10 dernières années⁴⁷⁴.

Les partenaires commerciaux de la Chine estiment en effet qu'un yuan maintenu volontairement trop bas par les autorités monétaires chinoises donne aux produits d'exportations chinois un avantage déloyal, en grande partie à l'origine de leur excédent commercial record. En effet, le FMI ne dément pas que la Chine a fait des progrès considérables depuis plusieurs années pour réduire le déséquilibre de ses comptes extérieurs, largement excédentaires⁴⁷⁵.

L'excédent du compte courant, par exemple a fortement baissé, pour passer de 10% du PIB en 2007 à 3% en 2012. De plus, la valeur réelle du yuan pondérée en fonction du commerce extérieur de la Chine, s'est appréciée et du fait de ces évolutions, la sous-évaluation du yuan s'en est trouvée réduite⁴⁷⁶.

Après avoir ré-arrimé le yuan au billet vert au moment de l'intensification de la crise financière en 2008, Pékin a décidé en juin 2010 de permettre à sa devise de flotter plus librement par rapport au dollar en l'autorisant à fluctuer à l'intérieur d'une marge de plus ou moins 0,5% autour d'un cours pivot fixé quotidiennement par la banque centrale. Cette marge a été élargie en avril 2012 à plus ou moins 1%. La devise chinoise s'échangeait au taux de 6,3703 yuans pour un dollar, ce qui traduit une appréciation du yuan d'environ 7,2% par rapport à son niveau de la mi-juin 2010⁴⁷⁷.

⁴⁷² <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/01/24/20002-20130124ARTFIG00553-le-japon-affiche-un-deficit-commercial-record-pour-2012.php>

⁴⁷³ Rapport du FMI, n°13/ 211, Chine, juillet 2013.

⁴⁷⁴ Rapport du FMI, n°13/ 211, Chine, juillet 2013.

⁴⁷⁵ RFI, Le FMI salue la décision de Pékin sur la fluctuation du yuan. 08/06/2012, in : <http://www.rfi.fr/economie/20120415-chine-autorise-monnaie-fluctuer-davantage/>

⁴⁷⁶ AFP, Yuan "moyennement" sous-évalué (FMI). 08/06/2012.

⁴⁷⁷ AFP, Chine: pour le FMI, le yuan n'est plus que moyennement sous-évalué. 08/06/2012, in : http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/06/08/chine-pour-le-fmi-le-yu_n_1581990.html

Les Etats-Unis, comme les pays européens, estiment que le faible niveau du yuan confère un avantage compétitif injuste aux produits chinois importés sur leur sol et maintiennent la pression sur la Chine pour qu'elle hâte l'appréciation de sa monnaie. Celle-ci répond invariablement que cela prendra du temps. L'idée sur laquelle s'entendent désormais les pays du G20 est de faire en sorte que le yuan devienne à terme totalement convertible et qu'il soit intégré au panier de monnaie constituant le Droit de Tirage Spécial (DTS), l'unité de compte du FMI et actif de réserve international⁴⁷⁸.

II.4 Les nouvelles variables et la sixième édition du Forum de coopération Chine-Afrique en Afrique de Sud (Oct. 2015)

La sixième édition du Forum de coopération Chine-Afrique a eu lieu les 4-5 et 6 décembre 2015 à Johannesburg en Afrique de Sud. Le président chinois promet 60 milliards de dollars d'aide au continent, principalement sous la forme de prêts. Malgré une baisse de 40% des investissements chinois sur le continent, et malgré la baisse de sa croissance. Lors de cette sixième édition, la Chine a dévoilé sur sa deuxième feuille de route pour la coopération avec l'Afrique. Une stratégie qui se base sur cinq piliers et dix programmes déterminant les principales orientations de sa politique africaine pour les dix prochaines années.

II.4.1 Aides financières

L'enveloppe de 60 milliards de dollars annoncée par le président Xi Jinping dès l'ouverture du forum était très considérable. La somme est trois fois supérieure aux aides promises lors du précédent sommet en 2012. « La Chine a décidé d'octroyer un total de 60 milliards de dollars d'aide financière incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels »⁴⁷⁹.

Ce programme a pour objectif d'aider l'Afrique notamment à s'industrialiser, à moderniser sa production agricole, à renforcer les compétences de ses employés, à développer les infrastructures et à améliorer les services de santé. Ainsi 140 millions d'euros sous forme d'aide alimentaire d'urgence pour les pays touchés par la sécheresse et il s'est engagé à effacer la dette des pays africains les moins avancés.

II.4.2 Dettes

La Chine s'est engagée aussi à effacer les « dettes gouvernementales sans intérêt déchuées fin 2015 »⁴⁸⁰. Cette annonce concerne les pays africains les moins avancés. La Chine a déjà accordé plus d'un milliard de dollars de prêts à Harare tandis que l'aide publique chinoise au développement a atteint 100 millions de dollars ces trois dernières années. Mais le Zimbabwe peine à rembourser ses dettes. L'économie du pays est très affaiblie par

⁴⁷⁸ La Commission des Affaires Etrangères, Rapport d'information sur la Chine N°1597. Assemblée Nationale. France.

⁴⁷⁹ Xi Jinping Président de la République Populaire de Chine, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. Johannesburg. 4 décembre 2015.

⁴⁸⁰ Xi Jinping, ibid.

la chute des cours des matières premières, et notamment le platine dont il possède les deuxièmes plus grandes réserves au monde.

II.4.3 Les infrastructures et projets de développement

La Chine a mis en avant son projet des « trois réseaux d'infrastructures et industrialisation. Un gigantesque projet qui mêle réseau ferroviaire à grande vitesse, réseau autoroutier et réseau d'aviation régional »⁴⁸¹.

Les exemples récents sont les 12 milliards de dollars pour la construction par CRCC d'une voie ferrée au Nigeria ; 10 milliards de dollars financés par l'Exim Bank pour relier le port de Mombasa à Nairobi. Le coût du fret pourrait ainsi être divisé par trois au Kenya. Et au Nigeria, 200 000 emplois pourraient être créés.

Mais les infrastructures ne sont pas les seuls piliers de la coopération sino-africaine : dix programmes de coopération sur trois ans ont été annoncés à Johannesburg dans les domaines de l'agriculture, de l'industrialisation, de la réduction de la pauvreté, de la santé, de la culture, de la sécurité, de la protection de la nature ou encore du développement vert.

II.4.4 Education et renforcement de la présence culturelle chinoise

La Chine procéderait à la création des centres de formation : 200 000 techniciens africains y seront formés et 40 000 d'entre eux iront en stage en Chine⁴⁸². La Chine va pareillement créer 30 000 bourses destinées aux étudiants africains et 200 chercheurs qui seront invités chaque année à poursuivre leurs travaux en Chine⁴⁸³.

La Chine est devenue une destination privilégiée des étudiants africains avec une augmentation en moyenne de 35% par an ces dix dernières années du nombre d'étudiants. Selon les chiffres du ministère chinois de l'éducation, 41 677 étudiants africains étaient en 2014.

II.4.5 Joindre les Post-OMDs : des fonds d'aide au développement

Le gouvernement chinois va lancer deux cents projets de « vie heureuse » (« happy life projects ») qui s'adresseront en priorité aux enfants et aux femmes⁴⁸⁴. Aucun montant n'est venu appuyer cette annonce, mais ces projets devraient être associés à la déclaration du Président chinois, lors de la réunion onusienne sur les Post OMD en septembre 2015, concernant la création d'un fonds d'aide au développement de 2 milliards de dollars destiné aux pays les plus pauvres de la planète⁴⁸⁵, notamment en Afrique. La répartition de ces fonds n'a pas été précisée à Johannesburg.

II.4.6 Sécurité et Paix

La Chine a annoncé aussi une aide « sans contrepartie » à l'Union africaine de 60 millions de dollars pour financer ses opérations de maintien de la paix, dont le budget

⁴⁸¹ Xi Jinping, ibid.

⁴⁸² Xi Jinping, ibid.

⁴⁸³ Xi Jinping, ibid.

⁴⁸⁴ Xi Jinping, ibid.

⁴⁸⁵ Le président chinois Xi Jinping, Allocution au Sommet sur le développement durable et les Post-OMDs. Siège de l'ONU. New York, le 26 septembre 2015.

représente 750 millions de dollars par an. Mais il n'est pas clair si cette somme s'ajoutera ou non aux 100 millions de dollars sur cinq ans promis par Xi Jinping devant l'ONU en septembre dernier pour soutenir une force de réaction rapide de l'Union africaine.

Sur ce chapitre de la coopération sécuritaire, il paraît que la Chine vise construire une base militaire à Djibouti. Selon des déclarations du ministre des affaires étrangères de Djibouti, en marge de la sixième édition du FOCAC, la Chine va disposer d'une base «logistique navale» à Djibouti qui sera pratiquement opérationnelle vers la fin de 2017.

« C'est une base qui a pour objectif la lutte contre la piraterie, la sécurisation du détroit de Bab-el-Mandeb, et surtout la sécurisation des navires chinois qui passent par ce détroit »⁴⁸⁶. Cette base sera située sur l'un des quais du nouveau port de Djibouti actuellement en construction. Le porte-parole de la diplomatie chinoise, Hong Lei, insiste sur la vocation « logistique » de cette base. Mais pour Djibouti, la Chine « est un allié stratégique supplémentaire », en plus des Français et des Américains qui disposent d'importantes bases militaires dans le Djibouti.

II.5 Une implication plus visible de l'Union africaine dans l'ingénierie du FOCAC

La Chine a adopté une approche multidimensionnelle envers l'Afrique, renforçant d'un côté ses relations avec l'UA et de l'autre ses relations bilatérales avec les pays africains⁴⁸⁷.

Accordant le fait que l'organisation du FOCAC pour la première fois en Afrique à générer davantage de la pression africaine sur la Chine, Il était clair en conséquence comment les termes du mandat de l'Union africaine dans les discussions entre les responsables chinois et africains étaient commandées, par ambition africaine de s'adhérer dans la prise de décision et la gestion des stratégies émises par la sixième édition du FOCAC ont été élargies. Cela a été illustrée par les diverses propositions de l'Union qui ont été intégrées dans le plan d'action, et même dans un certain nombre de projets de nature multilatérale.

Lors du Sommet du FCSA, la Chine a convenu également d'aider l'UA avec son Agenda 2063 et de continuer de l'assister dans ses projets d'infrastructures dirigés par le siège social à Addis-Abeba.

Par la suite, la Chine a procédé à la signature avec l'Union africaine d'un protocole d'accord sur l'amélioration du système de transport et le renforcement des infrastructures d'industrialisation. Ce protocole d'accord s'est fixé pour objectif de transformer l'industrialisation de l'Afrique, et son système de transports, y compris ses systèmes

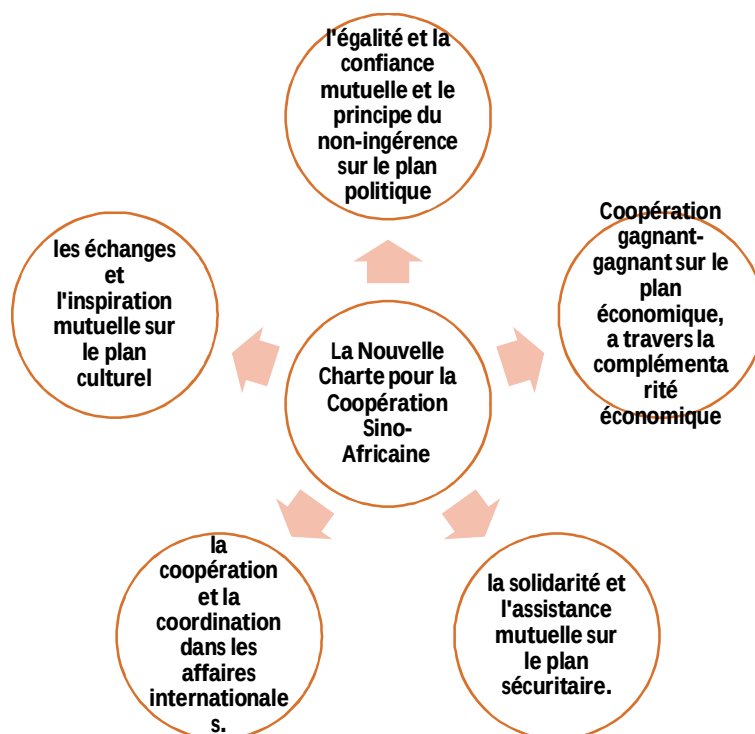
⁴⁸⁶ Déclaration de Mahamoud Ali Youssouf Ministre des affaires étrangères de Djibouti.

⁴⁸⁷ Sabelo Gatsheni-Ndlovu, interview avec L'Agence de la Nouvelle Chine (Xinhua), le 24 décembre 2015, in : http://french.xinhuanet.com/2015-12/24/c_134946042.htm, consulté le 7 Janvier 2016.

ferroviaires, autoroutières et aéronautiques. En conséquence, la Chine a envoyé un ambassadeur auprès de l'UA, pour superviser la mise en œuvre de cet accord⁴⁸⁸.

II.6 Une mise à jour du modèle de la coopération Sino-Africaine

Lors de la sixième édition du Sommet sino-africain à Johannesburg en décembre 2015, la Chine a procédé à une mise-à-jour de son modèle de cette coopération, insistant sur la transformation du partenariat stratégique sino-africain à un nouveau type de partenariat de coopération stratégique globale et de renforcer et consolider les « cinq piliers » suivants :



Source : élaborée par l'auteur de la thèse

Cette nouvelle Charte pour la coopération sino-africaine consiste sur :

1. L'égalité et la confiance mutuelle et le principe de non-ingérence sur le plan politique. La Chine est toujours d'avis que l'Afrique appartient aux africains et qu'il est aux africains de décider des affaires africaines⁴⁸⁹. Mais face aux questions touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de part et d'autre, le président chinois procure la voie du dialogue et du soutien mutuel afin de défendre ensemble l'équité et la justice⁴⁹⁰,

⁴⁸⁸ L'Agence de la Nouvelle Chine (Xinhua), le 24 décembre 2015, in : http://french.xinhuanet.com/2015-12/24/c_134946042.htm / consulté le 7 janvier 2016.

⁴⁸⁹ Xi Jinping Président de la République Populaire de Chine, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. Johannesburg. 4 décembre 2015.

⁴⁹⁰ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, ibid.

2. La coopération gagnant-gagnant sur le plan économique, à travers la complémentarité économique entre la Chine et l'Afrique et s'appuyer sur la coopération en matière de capacités de production, ainsi que sur la construction des trois réseaux, à savoir routier, ferroviaire et aérien régional et la promotion de l'industrialisation en Afrique⁴⁹¹.
3. Les échanges et l'inspiration mutuelle sur le plan culturel, la Chine et l'Afrique proviendront à la consolidation du dialogue et l'inspiration mutuelle entre les deux civilisations, et au développement des échanges entre les jeunes, les femmes, les *Think-tanks*, les médias et les établissements d'enseignement supérieur⁴⁹²,
4. La solidarité et l'assistance mutuelle sur le plan sécuritaire, la Chine entend prendre une part active aux initiatives africaines de renforcer les capacités de maintien de la paix et de la sécurité et soutient l'Afrique dans ses efforts pour accélérer le développement, éliminer la pauvreté et réaliser la paix durable⁴⁹³.
5. La coopération et la coordination dans les affaires internationales, la Chine et l'Afrique partagent une large convergence de vues et d'intérêts dans les affaires internationales. L'intensification des consultations et la coordination pour faire évoluer le système de gouvernance mondiale dans un sens plus juste et plus rationnel et défendre nos intérêts communs. La Chine continuera à défendre au nom de la justice les droits et les revendications légitimes de l'Afrique au sein des Nations Unies et dans d'autres enceintes et à soutenir un rôle croissant de l'Afrique sur la scène internationale⁴⁹⁴.

Une nouvelle approche : pour promouvoir la construction de cette nouvelle partenariat de coopération stratégique globale sino-africain, la Chine a proposé dix programmes prioritaires à exécuter dans les trois ans à venir dans le respect du principe dit d'« orientation par le gouvernement, de gestion par les entreprises, de régulation par le marché et de coopération gagnant-gagnant »⁴⁹⁵.

Lever les trois obstacles à son développement, à savoir :

- ✓ le sous-développement des infrastructures,
- ✓ le déficit en personnels qualifiés et le manque de moyens financiers, d'accélérer le processus d'industrialisation et de modernisation agricole,
- ✓ et de réaliser le développement autonome et durable⁴⁹⁶.

Concernant le programme d'industrialisation, la Chine œuvrera activement à augmenter et améliorer les partenariats industriels et la coopération sur les capacités de production avec l'Afrique, et encouragera les entreprises chinoises à investir et à développer leurs affaires en Afrique.

Sur le plan opérationnel, la Chine s'engagera à⁴⁹⁷ :

⁴⁹¹ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹² Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹³ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹⁴ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹⁵ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹⁶ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹⁷ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

- ✓ Coopérer avec les pays africains pour la construction ou la mise à niveau de parcs industriels,
- ✓ Envoyer des experts et conseillers de haut niveau auprès des pays africains, établira des centres régionaux de formation professionnelle et des instituts pour le renforcement des capacités humaines,
- ✓ Former en Afrique 200 000 techniciens, et accueillera 40 000 Africains en Chine pour la formation.

À propos du programme de modernisation agricole, La Chine partagera avec l'Afrique les expériences de développement agricole, lui transférera des technologies agricoles adaptées, et encouragera les entreprises chinoises à coopérer avec l'Afrique dans les domaines de la culture massive, de l'élevage, du stockage et de la transformation des produits agricoles afin d'y accroître l'emploi et le revenu des agriculteurs.

Pratiquement, la Chine mettra en œuvre le « projet d'enrichissement de la population grâce à l'agriculture » dans 100 villages africains, enverra 30 groupes d'agronomes en Afrique et établira un mécanisme de coopération « 10+10 » entre établissements de recherche agricole chinois et africains⁴⁹⁸.

Au sujet des programmes d'infrastructures, la Chine renforcera la coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique en ce qui concerne la planification, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures.

Elle soutiendra une participation active des entreprises chinoises à la construction des infrastructures en Afrique telles que les chemins de fer, les routes, l'aviation régionale, les ports, l'électricité et les télécommunications, afin d'accroître la capacité de l'Afrique à s'assurer un développement soutenu, et accompagnera les pays africains dans la construction de cinq universités spécialisées en transport⁴⁹⁹.

Examinant la coopération financière, la Chine élargira les opérations de règlement en RMB et de swap avec les pays africains, et encouragera les institutions financières chinoises à établir plus de branches en Afrique et à étendre par divers moyens la coopération en matière d'investissement et de financement avec l'Afrique, de manière à apporter des soutiens et des services financiers pour l'industrialisation et la modernisation de l'Afrique⁵⁰⁰.

Alors pour les programmes de développement vert, la Chine soutiendra l'Afrique dans ses efforts pour renforcer les capacités de développement vert, bas carbone et durable et mettre en œuvre 100 projets d'énergies propres, de protection de la faune et de la flore sauvages, de développement agricole respectueux de l'environnement, et de construction de villes intelligentes. La coopération sino-africaine ne se fera jamais au détriment des écosystèmes et des intérêts de long terme de l'Afrique⁵⁰¹.

⁴⁹⁸ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁴⁹⁹ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰⁰ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰¹ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

Relatif à la facilitation du commerce et de l'investissement, la Chine a procédé à la mise-en-place 50 projets pour promouvoir le commerce, et accompagner le continent dans l'amélioration des conditions matérielles et immatérielles de l'investissement et du commerce intra-africain et avec l'extérieur. Elle entend en conséquence mener des négociations avec les pays et organisations régionales africaines sur les accords globaux de libre-échange couvrant le commerce des marchandises, le commerce des services et la coopération d'investissement, de sorte à accroître l'exportation africaine vers la Chine. La Chine entretiendra les pays africains dans leurs efforts visant à affermir les capacités d'application de la loi en matière de douane, de contrôle de la qualité et de fiscalité et développera avec l'Afrique la coopération dans la normalisation, la certification et l'accréditation ainsi que le commerce électronique⁵⁰².

Le programme de réduction de la pauvreté et de bien-être social, tout en redoublant d'efforts pour réduire la pauvreté, la Chine accroîtra ses aides à l'Afrique, et y mettra en œuvre 200 projets dans le cadre du programme « vie heureuse » et du programme de réduction de la pauvreté destiné notamment aux femmes et aux enfants. Elle déchargera les PMA africains des dettes gouvernementales sans intérêt échues fin 2015⁵⁰³.

Le programme de santé publique, la Chine contribuera aux efforts de l'Afrique pour développer les systèmes de prévention et de contrôle et renforcer les capacités en matière de santé publique comme la construction des centres de contrôle des maladies. Elle soutiendra l'établissement de 20 partenariats pilotes entre les hôpitaux chinois et africains, favorisera le renforcement des services de spécialité des hôpitaux, continuera à envoyer des équipes médicales et à organiser des activités d'assistance médicale comme l'« Action Lumière » et la protection maternelle et infantile dans différents pays africains, et cèdera à l'Afrique des antipaludéens. La Chine encouragera les entreprises pharmaceutiques chinoises à localiser la production en Afrique en vue d'y élargir l'accessibilité des médicaments⁵⁰⁴.

Le programme d'échanges culturels et humains, la Chine construira pour l'Afrique cinq centres culturels, et mettra en œuvre des projets d'accès à la télévision par satellite dans 10 000 villages africains. Elle recevra 2 000 Africains pour la formation diplomatique et accordera 30 000 bourses gouvernementales à l'Afrique, agencera chaque année des visites en Chine pour 200 chercheurs africains et des séminaires pour 500 jeunes africains, et formera chaque année 1 000 Africains travaillant dans les médias. Elle maintiendra l'ouverture de plus de vols directs entre la Chine et l'Afrique en vue de promouvoir la coopération touristique⁵⁰⁵.

Le programme de paix et de sécurité, La Chine donnera à l'Union africaine une aide sans contrepartie de 60 millions de dollars US pour appuyer la construction et les opérations de la Force permanente africaine et de la Capacité africaine de réaction rapide

⁵⁰² Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰³ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰⁴ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰⁵ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

aux crises. La Chine prendra une part active aux opérations onusiennes de maintien de la paix en Afrique, et assistera les pays africains dans leurs efforts ambitionnant à renforcer leurs capacités en matière de défense nationale, de lutte antiterroriste, de lutte anti-émeute, de contrôle douanier et de gestion et contrôle des migrants⁵⁰⁶.

Et pour assurer la bonne exécution de ces dix programmes de coopération, la Chine a décidé de :

1. Dégager 60 milliards de dollars US pour fournir des aides sans contrepartie,
2. Dégager 5 milliards de dollars US pour des prêts sans intérêt,
3. Accorder une ligne de crédit de 35 milliards de dollars US pour les prêts à caractère préférentiel et les crédits à l'exportation tout en veillant à augmenter le niveau de "concessionnalité" des prêts préférentiels,
4. Faire un apport supplémentaire de 5 milliards de dollars US respectivement au Fonds de développement Chine-Afrique et aux Prêts spéciaux pour le développement des PME africaines,
5. Créer un fonds de coopération sur les capacités de production Chine-Afrique avec un capital initial de 10 milliards de dollars US⁵⁰⁷.

II.6.1 Critiques et alarmes

Malgré toute cette évolution positive dans la performance de la coopération sino-africaine, des critiques se poursuivent concernant la défaillance de cette coopération sino-africaine dans la croissance du marché de travail africain. Les chinois sont habituellement accusés de ne pas recruter assez de « locaux » et, quand ils le font, leur gestion – d'une main de fer – des relations sociales cause occasionnellement problème. Des conflits aigus ont été rapportés en Zambie, au Kenya et en Tanzanie par plusieurs ONG, dont Human Rights Watch⁵⁰⁸.

Selon Thierry Vircoulon et Victoria Madonna, la concurrence des produits chinois sur les marchés intérieurs africains, incarnée par la présence de chinois dans le petit commerce jusque dans les zones rurales les plus pauvres (au Lesotho, au Swaziland, etc.), alimente des sentiments antichinois⁵⁰⁹. Ainsi « Le revirement critique de certains gouvernements africains s'étend aussi aux contrats miniers et pétroliers qui sont maintenant passés au crible »⁵¹⁰.

En face de ces défis, la Chine tente de construire une stratégie pour améliorer son image en Afrique.

⁵⁰⁶ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰⁷ Xi Jinping, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet, *ibid.*

⁵⁰⁸ Human Rights Watch, Zambia, Workers Detail Abuse in Chinese-Owned Mines. Report Released on november 2011.

⁵⁰⁹ Thierry Vircoulon, Victoria Madonna, Chine-Afrique, la fin de la lune de miel. Note d'analyse Actuelle de l'Ifri. L'Afrique en questions. N°22, juillet 2015, in : <http://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux/actuelles-de-lifri/chine-afrique-fin-de-lune-de-miel/> consulté le 10 décembre 2015.

⁵¹⁰ Thierry Vircoulon, Victoria Madonna, *ibid.*

Sur le plan psychologique la Chine insiste sur plusieurs axes afin de protéger sa présence intense en Afrique, et d'améliorer son image auprès de l'opinion publique africaine, parmi ces outils d'ordre psychologiques on cite :

- **L'histoire partagée et L'évolution similaire**

La Chine ne cesse pas à réitérer qu'elle est un pays ami, et non colonisateur, qui partage la même histoire, et partage les mêmes destins que le chine contre le sous-développement, la pauvreté et la dépendance. Selon l'expression du président zimbabwéen, la chine «un pays décrit un temps comme pauvre, un pays qui n'a jamais été notre colonisateur. Il fait ce que nous attendions de la part de ceux qui nous ont colonisés».L'aspect visible donc, est cette disposition chinoise de mettre à la disposition des dirigeants africains un discours adapté à leurs besoins politiques.

Dans ce même registre, l'aspect visible de cette clairvoyance chinoise, est cette disposition chinoise de mettre à la portée des dirigeants africains un discours adapté à leurs besoins politiques.

Lors du Sommet de 2015, le président de l'Union africaine, Robert Mugabe a adopté dans son message un discours prochinois, applaudissant les principes de la coopération sino-chinoise: « La Chine est en train de faire pour le développement de l'Afrique ce qu'aucun pays colonisateur n'a fait, ensemble nous allons maintenant nous battre pour une vraie démocratie aux Nations unies ». Maugabe, s'exprimant au nom de l'Union Africaine, manifestait séduit par les principes du consensus de Pékin. Ou même exprimait le président du pays hôte de ce Sommet, le président sud-africain Le président zimbabwéen que « Ce partenariat peut seulement produire des résultats positifs pour l'Afrique».

Sur un autre plan, la Chine vise générer un sens de solidarité africaine, garnie par des actions humanitaire telle que la mobilisation chinoise en premier pour aider les pays africains à combattre l'épidémie d'Ebola.

De plus, la construction des symboles telles que TANZAM, le chemin de fer Tanzanie-Zambie (1 600 kilomètres de voie ferrée qui permettent à la Zambie d'exporter son cuivre à partir de la côte tanzanienne), le Centre de conférences de l'Union africaine construits par la Chine, ou la ligne Addis-Abeba-Djibouti qui devrait être inaugurée en 2016 et de nombreux autres projets ferroviaires au Kenya (financées et construites par la Chine par un montant total de 10 milliards de dollars). Ils sont tous des projets qui faisaient aujourd'hui des édifices symboliques, et qui engagent par conséquent la mémoire collective des Etats Africains jeunes.

La séduction est une considérée le dispositif le plus efface. Sur le plan politique, les efforts chinois pour que l'Afrique retrouve son siège permanent au sein des Nations Unies, engendrent une interaction très positive chez l'opinion publique africaine. Et puis, la séduction financière (dons, prêts, annulation des dettes) désigne même la machine des structures bureaucratiques des états pour soutenir cette présence africaine.

En conséquence, malgré les critiques et les reproches, la coopération sino-africaine reste essentiellement- selon Jean-Raphaël Chaponnière- bénéfiques aux pays africains exportateurs de pétrole et de produits miniers qui ont bénéficié de la hausse des cours et

diversifié leurs débouchés. Et même « Dans les années à venir, ils pourraient l'être pour d'autres pays (tels que les exportateurs de café et de cacao) qui bénéficieront de l'évolution des goûts de la classe moyenne chinoise »⁵¹¹.

En conclusion, la Chine reste toujours fidèle à ces principes dans cette ingénierie de sa politique étrangère avec l'Afrique. Dans cette même occasion, le président chinois Xi Jinping n'a pas hésité de rappeler les dirigeants africains que la chine et l'Afrique devraient «travailler ensemble,...en restant politiquement neutres, en nous faisant mutuellement confiance et sans imposer nos idées »⁵¹².

⁵¹¹ Jean-Raphaël Chaponnière, L'empreinte chinoise en Afrique. Revue d'économie financière. 2014.p. 196.

⁵¹² Xi Jinping Président de la République Populaire de Chine, Allocution à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. Johannesburg. 4 décembre 2015.

Chapitre III: Les capacités de la coopération Afro Indienne et Afro-Coréenne

Dans ce chapitre, nous allons présenter deux autres modèles de relations afro-asiatiques : la coopération afro-indienne et la coopération afro-coréenne.

L'impact de ces deux modèles sur l'orientation globale de la coopération afro-asiatique demeurerait plus limité.

1. **La coopération afro-indienne** : les relations économiques avec l'Inde, bien que plus réduites qu'avec la Chine, est assez active en Afrique. Elle bénéficie de la présence d'une population d'immigrants indiens qui résident en Afrique depuis des générations et cette diaspora renforce vraisemblablement le commerce, l'aide et l'IED (Investissement Etranger Direct) de ce pays. L'Inde connaît, depuis les années 1990, un taux de croissance équivalent ou proche du taux que connaît la Chine actuellement: le Botswana, Hong Kong, le Japon, la République de Corée, Singapour et Taiwan ont connu un taux de croissance semblable pendant des périodes prolongées. L'Asie de l'Est représente presque 40% de la population mondiale. La Chine est devenue la deuxième économie mondiale et l'Inde suivra pour occuper la troisième d'ici à 2035. La dimension de ces pays fait que leur expansion perturbe le mode de changement cumulatif qui a dominé un grand nombre de sociétés pendant si longtemps et en particulier, les économies relativement faibles et pauvres d'Afrique.

2. **La coopération afro-coréenne** : la Corée de Sud, sur un autre registre, est devenue de plus en plus importante comme source d'importations vers l'Afrique dans toute une gamme de secteurs : produits de consommation, produits intermédiaires et biens d'équipement ainsi que celui des services spécialisés, notamment ceux qui sont nécessaires pour concevoir et construire les infrastructures.

I. La coopération afro-indienne

La présence de l'Inde en Afrique est clairement différente de celle de son gigantesque voisin asiatique. D'une part, la présence de l'Inde en Afrique a été construite sur une diaspora active, notamment en Afrique de l'est et le gouvernement indien a utilisé cette relation historique pour entrer en relation avec l'Afrique. D'autre part, ce n'est que très récemment que l'Inde a commencé à prendre conscience de la pénurie imminente de beaucoup de minéraux clefs de l'énergie dont elle a besoin pour maintenir un progrès économique soutenu⁵¹³.

⁵¹³ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 58.

I.1 Sur le plan politique

I.1.1 La présence diplomatique

L'Inde dispose de 28 ambassades, 5 consulats généraux et 17 consulats honoraires. L'Inde est également présente en tant que membre observateur dans certaines organisations régionales africaines (COMESA, SADC et ECOWAS). Elle est membre de la Fondation de la Construction des Capacités de l'Afrique⁵¹⁴.

I.1.2 La présence militaire

La diplomatie indienne s'emploie à garantir une présence militaire et sécuritaire en Afrique qui est proportionnelle aux ambitions économiques et politiques de l'Inde et va de paire avec son statut de puissance émergente.

L'Inde est le troisième contributeur au monde aux missions de l'ONU. Et plus de 80% de ses casques bleus sont déployés en Afrique. Au total, 6830 soldats et policiers servent en RDC (MONUSCO), dans la région d'Abyei (UNISFA) disputée par le Soudan et le Sud-Soudan ainsi qu'au Sud-Soudan lui-même (UNMISS), au Liberia (UNMIL) et en Côte-d'Ivoire (ONUCI)⁵¹⁵.

L'Inde fournit aussi à ses partenaires africains, dans un cadre bilatéral, des moyens pour accroître leurs capacités militaires (Afrique du Sud, Botswana, Nigeria, Seychelles, Ile Maurice...). Ainsi, depuis 2003, l'Inde a signé plusieurs accords militaires lui permettant d'opérer des missions de surveillance dans les côtes ouest de l'Océan indien (les Seychelles, l'Ile Maurice et le Mozambique). Plus d'une vingtaine de navires de la marine indienne de même que des patrouilles opèrent dans le golfe d'Aden pour déjouer les manœuvres de détournement de bateaux perpétrées dans la zone par les pirates somaliens⁵¹⁶.

Toujours dans le cadre de la coopération militaire bilatérale, l'Inde a conclu des accords dans les domaines de la formation, de la gestion de catastrophes et d'exercices militaires conjoints respectivement avec le Nigéria, le Gabon, l'Afrique du Sud et le Botswana⁵¹⁷.

I.2 Sur le plan économique

L'Inde a développé ses échanges avec l'Afrique qui sont passés de 20 milliards US dollars en 2006 à 68 milliards US dollars en 2011 et elle projette de réaliser le chiffre de 90 milliards US dollars à l'horizon 2015⁵¹⁸.

⁵¹⁴ BAD, Document de stratégie d'intégration régionale de l'Afrique orientale 2011 – 2015. Départements Régionaux– EST I & EST II (OREA/OREB). septembre 2011.

⁵¹⁵ <http://www.un.org/en/peacekeeping/>

⁵¹⁶ Cheru, Fantu, Obi, Cyril, The Rise of China and India in Africa, Challenges, Opportunities and Critical Interventions. Nordiska Afrikainstitutet. Zed Books. London. 2010. Pp. 63-67

⁵¹⁷ Ibid.

⁵¹⁸ Alioune Ndiaye, Quand le commerce porte le drapeau : la nouvelle diplomatie africaine de l'Inde. Passerelles. Vol.14, N°4. août 2013.

Tableau n°7: Echanges commerciaux Indo-Africains en 2010⁵¹⁹ :

Pays	Part dans les importations indiennes de l'Afrique	Part dans les exportations indiennes vers l'Afrique
Nigeria	30,4 %	11,6 %
Angola	18,3 %	-
Afrique du Sud	13,4 %	14,7 %
Egypte	9,3 %	10,3 %
Kenya	-	10,2 %
Tanzanie	-	6,7 %
Maroc	3,9 %	-
Autres pays africains	24,7 %	46,4 %

Source: India Ministry of Commerce and Industry

I.2.1 Les investissements directs étrangers de l'Inde en Afrique

Soucieuse de sécuriser son approvisionnement en matières premières et ressources énergétiques, l'Inde est entrée dans la compétition avec d'autres puissances émergentes notamment avec la Chine, au travers d'une stratégie de pénétration du continent qui concerne les secteurs de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, les mines, les industries chimiques, l'agriculture et l'agroalimentaire⁵²⁰.

L'Inde a assuré une présence marquée au niveau du continent africain dans les secteurs des NTIC, de développement des infrastructures et des industries pharmaceutiques et ce, dans l'objectif d'aider son secteur privé à acquérir des parts de marché dans les secteurs où elle dispose d'avantages comparatifs notables⁵²¹.

I.2.2 La coopération afro-indienne entre déficit de visibilité et implication économique émergente

Malgré la défaillance au niveau de la visibilité de cette présence indienne, l'Inde demeure parmi les pays qui ont une stratégie cohérente et ciblée pour les États clefs en Afrique. L'assistance financière est souvent couplée avec l'IED (Investissement Etranger Direct), les accords commerciaux, l'accès aux marchés et l'obtention d'énergie⁵²².

L'intérêt de l'Inde pour l'Afrique par conséquent grandit. Ce processus, qui n'en est qu'à ses débuts, est suffisamment affirmé pour faire l'objet d'une réflexion. Les pays du Tiers monde maintiennent encore aujourd'hui des rapports privilégiés avec les ex-puissances colonisatrices, s'apparentant pour l'essentiel à des rapports dominés-dominants. Des relations horizontales, liant les pays sous-développés entre eux, tendent cependant à se nouer.

C'est ce que l'on appelle désormais le dialogue Sud-Sud. Et, c'est dans ce cadre nouveau que l'Inde apparaît comme étant en mesure de jouer un rôle privilégié. En effet, malgré son sous-développement, l'Inde se positionne parmi la douzaine de pays les plus

⁵¹⁹ India Ministry of Commerce and Industry in: http://commerce.nic.in/publications/annualreport_chapter8-2009-10.asp

⁵²⁰ Philippe Hugon, *ibid.*

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 58.

industrialisés du monde. Elle apprête un puissant secteur industriel lourd, d'une technologie, d'une infrastructure économique interne et d'un capital en matière grise lui permettant non seulement de poursuivre une politique d'indépendance mais également d'apparaître en quelque sorte à mi-chemin entre le Nord et le Sud⁵²³.

Dans le même temps, son expérience même de pays en voie de développement l'autorise à se présenter comme un pays du Tiers monde voire comme un de ses porte-parole. C'est donc du dualisme même de son économie et de son état de développement que l'Inde peut tirer profit pour faire progresser sa coopération avec l'Afrique.

L'Inde est un partenaire du Sud qui est très actifs dans l'assistance technique à l'Afrique. Elle dispense une formation professionnelle par le biais du programme indien de coopération technique et économique créé en 1964 et du programme spécial d'assistance du Commonwealth à l'Afrique⁵²⁴.

En outre, par l'intermédiaire du projet de réseau électronique panafricain⁵²⁵, elle renforce l'aptitude des pays de la région à dispenser des services de qualité dans l'enseignement et la santé⁵²⁶.

Le développement des relations indo-africaines, dans ses trois aspects économique, politique et stratégique, apparaissent aujourd'hui de plus en plus liés entre eux. Ce qui n'était pas le cas dans le passé puisque les rapports économiques indo-africains ne se amplifièrent réellement qu'à partir de la seconde moitié des années soixante et que l'intérêt stratégique n'apparut qu'avec la militarisation de l'océan Indien. Les années quatre-vingt ont marqué clairement le changement. Et pour la première fois, le projet économique-politique stratégique de l'Inde explorait une cohérence interne globale⁵²⁷.

Sur le terrain, les relations entre l'Afrique et l'Inde sont marquées, comme avec les autres pays émergents, par la volonté d'intensification des liens économiques et commerciaux et d'approfondissement de la coopération dans des domaines de plus en plus nombreux.

L'Inde est un pays leader du Plan d'action pour la coopération technique entre pays en développement (CTPD), issu de la conférence de l'ONU à Buenos Aires en 1978⁵²⁸. Il a versé plus de 200 millions de dollars dans le nouveau partenariat pour le développement africain (NEPAD)⁵²⁹.

L'Inde privilégie l'alliance souple, mais ambitieuse qu'elle forme depuis 2003 avec deux autres puissances émergentes, le forum de dialogue IBSA (Inde-Brésil-Afrique du

⁵²³ OCDE, La société créative du XXI^e siècle, étude prospective. Paris. 2001. Pp. 51-53, 196-203.

⁵²⁴ L'ensemble des États et territoires issus de l'Empire britannique, et reconnaissant entre eux une certaine solidarité, désormais plus morale que juridique: http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre_region/Commonwealth_of_Nations/114245#Ozy36lvlyil3q2Ps.99;

⁵²⁵ Le Panafricain est une idée politique et un mouvement qui promeut et encourage la pratique de la solidarité entre les africains où qu'ils soient dans le monde. Dictionnaire Larousse, définition de Panafricanisme: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/panafricanisme/575>

⁵²⁶ Conférence Des Nations Unies sur le Commerce et le développement, Le développement économique en Afrique. La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport 2010. p. 68.

⁵²⁷ Ibid.

⁵²⁸ Joël Ruet, L'Inde aussi, L'Express, 11/05/2010.

⁵²⁹ Panapress, NEPAD projects get \$200m credit from India, in: [http://www.panapress.com/NEPAD-projects-get-\\$200m-credit-from-india--13-574288-17-lang2-index.html](http://www.panapress.com/NEPAD-projects-get-$200m-credit-from-india--13-574288-17-lang2-index.html)

Sud)⁵³⁰ pour parvenir à des positions communes des trois pays aux Nations Unies ainsi que dans le cadre du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce et dans d'autres enceintes multilatérales.

La coopération indienne avec l'Afrique est également dictée par une vision de soutien réciproque pour l'obtention d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité, dans la perspective d'une réforme du système des Nations Unies. La diplomatie indienne coopère étroitement avec ses homologues africains dans les institutions multilatérales surtout pour les sujets liés au commerce agricole et au changement climatique.

L'Inde est membre des BRICS et s'active, à côté de l'Afrique du Sud, à asseoir les bases d'une coopération avec l'Afrique au sein de l'Union africaine. Il doit soutenir une croissance de plus de 8% avec une population jeune et une dépendance des importations énergétiques de 75% qui atteindra les 90% en 2020. Il est impératif qu'elle puisse assurer ses approvisionnements massifs dans de grands projets de construction de routes, de raffineries et d'aéroports contre du pétrole et des minerais.

L'Inde doit continuer à appuyer son secteur privé pour trouver des opportunités en Afrique (télécom, santé, automobile, produits pharmaceutiques, infrastructure urbaine,...). Depuis 2005, le secteur privé indien a investi près de 16 milliards de dollars US en Afrique autant qu'il a acquis 80 sociétés dans différents secteurs⁵³¹.

La tendance à la diversification géographique du commerce indien avec l'Afrique intègre l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale⁵³². L'Inde tend de plus en plus vers une diversification des produits. Autrefois, il importait des produits agricoles de l'Afrique. Actuellement, il vise à renforcer et promouvoir ses exportations en produits élaborés vers le continent⁵³³.

L'Inde cherche à dépasser le cadre purement commercial dans ses échanges avec l'Afrique pour s'orienter vers une participation et une aide plus étroite au développement en termes de pénétration du marché africain par le capital privé indien. L'Etat indien, quant à lui, intervient au niveau de l'approbation des projets industriels à l'étranger, de la libéralisation et de la législation dans le domaine fiscal ou au niveau des facilités de crédit⁵³⁴.

En effet, l'Inde a un projet politique en Afrique qu'elle n'entend corrompre à aucun prix. Force est de constater que malgré l'importance de la diaspora indienne, qui constitue certes un relais et dont le nombre se chiffre à 1,6 millions, il ne s'est jamais défendu lors d'instabilités politiques dans différents pays africains et des actes qui s'en sont suivis à son égard.

Le projet politique de l'Inde en Afrique, qui découle en fait de ses objectifs économiques, était structuré dans le passé autour de trois volontés : que l'idée et la

⁵³⁰ <http://ibsa.nic.in/>

⁵³¹ Wolf Ulrich Akiana Mfere, La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique, une stratégie alternative du partenariat international dans le développement de l'Afrique. 13^{ème} AG de la CODERSEIA. Rabat. 5-9/12/2012.

⁵³² Ibid.

⁵³³ Ibid.

⁵³⁴ Ibid.

pratique du non-alignement progresse en Afrique (sur fond de partage de lutte pacifique et non armée contre le colonialisme), que s'y installent des régimes modérés et stables, que l'Afrique cesse d'être un enjeu de la confrontation Est-Ouest qui, par ses répercussions dans l'Océan indien, peut menacer la sécurité de l'Inde.

L'importance stratégique de la côte orientale de l'Afrique conduit les stratèges indiens actuels à considérer cette zone comme faisant partie de « l'étranger proche » de leur pays. L'Inde tient à la stabilité et à la promotion de la paix dans cette zone de l'Océan indien dont le rivage correspond à sa zone de sécurité. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel restent encore loin des préoccupations de l'action sécuritaire indienne en Afrique⁵³⁵.

Sur le plan du *benchmarking*, l'Inde arrive au deuxième rang des partenaires émergents du continent, derrière la Chine, représentant près de 14% du volume total des échanges de l'Afrique. Comme pour la Chine, les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique se sont intensifiés de manière significative depuis une décennie⁵³⁶.

Ainsi, le commerce annuel entre l'Inde et l'Afrique a été multiplié par quinze, passant de 3 milliards de dollars en 2000 à 46 milliards en 2010. Selon le ministre indien du commerce, l'Inde a visé un volume d'échanges de 70 milliards de dollars avant 2014. Dans le premier quart de 2011, le volume des échanges commerciaux avec l'Afrique s'est élevé à 50 milliards de dollars⁵³⁷.

Le gouvernement indien a dévoilé le « Plan indien d'assistance au développement » en 2003. En établissant des relations avec d'autres pays en développement, la priorité a été accordée à la promotion des exportations et des intérêts stratégiques de l'Inde⁵³⁸.

L'assistance au développement est donc liée à l'ouverture de nouveaux marchés et des lignes de crédit sont ouvertes lorsque les produits de l'Inde sont utilisés dans les projets. L'Inde poursuit toujours l'aide « liée » mais cette aide n'est pas attachée à une conditionnalité politique ou de gouvernance comme la démocratie ou la transparence mais à d'autres vecteurs tels que l'IED et de commerce⁵³⁹.

1.2.3 Une activité commerciale émergente

En retour, au bilan des exportations et des importations afro-indiennes, on aperçoit une forte augmentation des exportations de l'Inde à destination de l'Afrique, passant de 1,4 milliard de dollars en 1995 à 10 milliards de dollars en 2007⁵⁴⁰. Les importations, qui représentaient un montant de 1,7 milliard de dollars en 1995, sont passées à 4,23 milliards

⁵³⁵ Marc Menier, Michel Luntumbue et Romain Ravet, Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest. Gorée Institute. Rapport 2012.

⁵³⁶ William Assanvo, Rétrospective 2011 des relations économiques et commerciales entre l'Afrique et ses partenaires émergents. Note d'analyse n° 8. Observatoire de la vie diplomatique en Afrique. janvier 2012.

⁵³⁷ The Indian Ministry of Trade 2012.

⁵³⁸ Subhash Agrawal, Les économies émergentes et l'aide au développement international, Le cas de l'Inde. Centre de recherches pour le développement International. Canada. décembre 2007.

⁵³⁹ Direction des statistiques commerciales (FMI) consultée via le service de données économiques et sociales (ESDS), mars 2009 dans: Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. P. 58.

⁵⁴⁰ https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/its2012_e/its12_merch_trade_product_e.pdf

de dollars en 2007. L'Inde est passée d'un déficit commercial à un excédent commercial en 2003 et a étendu cet excédent en le portant à 5,8 milliards de dollars en 2007⁵⁴¹.

Les exportations de l'Inde vers l'Afrique se sont accrues au cours des années 90, mais ses importations africaines n'ont augmenté précipitamment qu'après 2001. Les cinq principaux destinataires des exportations vers l'Afrique représentaient 58% des exportations indiennes vers le continent en 2007⁵⁴² :

- 1- L'Afrique du Sud était le destinataire majeur de 20% mais aussi le plus grand exportateur africain vers l'Inde, portant sa part de 10% à 28% entre 1995 à 2007⁵⁴³ ;
- 2- Le Nigéria a suivi de 14%⁵⁴⁴ ;
- 3- Le Kenya, par contre, a perdu la moitié de sa part, tombant de 16% en 1995 à 8 % en 2007⁵⁴⁵ ;
- 4- Le part du Maroc est de 18 à 17% ;
- 5- Celle de l'Égypte de 5 à 8% n'a quasiment pas changé entre 1995 et 2007⁵⁴⁶.

Les produits pétroliers raffinés étaient les plus grandes exportations de l'Inde vers l'Afrique en 2006, bien que leur valeur ait été pratiquement nulle en 2000 et les années précédentes⁵⁴⁷.

Les médicaments, les véhicules automobiles et les produits miniers ont enregistré une augmentation modeste au cours de la décennie tandis que les exportations de riz sont tombées de 20% en 1995 à 5% en 2006.

Du côté des importations, le pétrole brut et les produits pétroliers raffinés étaient de loin la majeure importation d'Afrique, représentant 66% des importations en 2006. L'or est aussi une importation importante, d'une valeur de presque 1,5 milliard de dollars (10%) en 2006⁵⁴⁸.

En 2004, l'Union Douanière d'Afrique Australe (UDAA) a commencé à négocier un accord de commerce international avec l'Inde et, en 2006, le Premier Ministre indien d'alors, Manmohan Singh, a déclaré que le gouvernement indien avait approuvé l'ouverture de négociations en vue de la création d'une zone d'échanges préférentiels⁵⁴⁹. Cette zone a

⁵⁴¹ Direction des statistiques commerciales (FMI) consultée via le service de données économiques et sociales (ESDS), mars 2009 dans, Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York, 2010. P. 58.

⁵⁴² Ibid.

⁵⁴³ Ibid. p. 59.

⁵⁴⁴ Ibid.

⁵⁴⁵ Ibid.

⁵⁴⁶ Ibid.

⁵⁴⁷ Ibid.

⁵⁴⁸ Direction des statistiques commerciales (FMI) consultée via le service de données économiques et sociales (ESDS), mars 2009. Dans p. 59-60 (L'Inde a enregistré une forte augmentation dans ses exportations vers l'Afrique de produits basés sur les ressources naturelles. La part des exportations de produits primaires et des produits de technologies peu avancées est tombée entre 1995 et 2006. La plus grande augmentation a été enregistrée dans le secteur des produits à base de ressources naturelles, la part des exportations de ces produits passant de 8% à plus de 32% du commerce total entre 1995 et 2006).

⁵⁴⁹ Mandigora, G. (2006). The Proposed SACU-India PTA, Where do the opportunities lie?. Disponible à www.tralac.org/ Consulté en juin 2008.

été planifiée en deux étapes. La première a commencé par l'octroi de concessions tarifaires spécifiques sur une liste limitée de produits. La deuxième étape a visé à établir un accès de libre-échange généralisé⁵⁵⁰.

En 2008, dans le cadre de l'octroi d'un statut préférentiel aux pays les moins avancés, le gouvernement indien a offert à 34 nations africaines des préférences tarifaires pour un accès à ses marchés en franchise de douane⁵⁵¹. Ces préférences couvraient 94% des catégories tarifaires de l'Inde et incluaient des produits comme le coton, les vêtements de prêt à porter, le cacao, les noix de cajou et le minerai d'aluminium⁵⁵².

En conclusion, Le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards USD entre 2000-2001 à 8,7 milliards USD en 2004 et à 39,3 milliards USD entre 2008-2009. Il s'est développé au cours de 15 dernières années et a doublé dans les cinq dernières années atteignant environ 72 milliards de dollars pendant la période 2014-2015⁵⁵³.

I.2.4 Des investissements ciblés

Au niveau des investissements étrangers directs en Afrique, les flux indiens d'IED à l'étranger ont considérablement augmenté dans le monde, passant de 6 millions de dollars en 1990 à 1,4 milliard de dollars en 2002. Ils ont ensuite atteint 9,7 milliards de dollars en 2006. Les flux indiens d'IED représentaient, en moyenne, 13 milliards de dollars entre 2007 et 2011, atteignant 16 milliards de dollars en 2011⁵⁵⁴.

Selon les récentes évaluations dévoilées lors du dernier Sommet Inde-Afrique, Il y avait une croissance d'investissement des entreprises indiennes- les multinationales ainsi que les PME indiens-, en Afrique dans plusieurs secteurs, y compris la télécommunication, l'exploration des hydrocarbures, l'agriculture, l'industrie légère, les services TIC et les services liés aux TIC, l'enseignement informatique, le traitement de l'eau et la gestion de l'offre, le raffinage du pétrole et de détail, les produits chimiques, les médicaments et les produits pharmaceutiques, le charbon, les voitures, la floriculture, le conseil en ingénierie et gestion, le papier, les textiles et autres secteurs⁵⁵⁵.

La part de l'Afrique dans le volume total des flux indiens d'IED à l'étranger est très variable. Elle était de 47,8% en 2000 mais de seulement 1% en 2004. Entre 1996 et 2003, Maurice et le Soudan représentaient chacun 9,2% de l'ensemble des flux d'IED de l'Inde, et figuraient aux troisième et quatrième rangs, respectivement, des destinataires de ces flux⁵⁵⁶. Ces investissements étrangers directs en Afrique sont, par ailleurs, concentrés dans quelques pays seulement, principalement en Afrique de l'Est.

⁵⁵⁰ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 56-60.

⁵⁵¹ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 60.

⁵⁵² Vijian, P. African countries offered trade privileges from India. Bua News (Tshwane), avril 2008. Disponible à www.tralac.org.

⁵⁵³ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde. Delhi. 2015.

⁵⁵⁴ Economist Intelligence Unit (2007), World investment prospects to 2011, Foreign direct investment and the challenge of political risk. Economist Intelligence Unit et le Columbia Program on International Investment. Disponible à <http://www.cpii.columbia.edu/>

⁵⁵⁵ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique- Inde. Delhi. 2015.

⁵⁵⁶ CNUCED, statistiques relatives à l'IED. 2004.

Cependant, on a assisté, au cours de la dernière décennie, à une restructuration majeure de ces flux. En 1996, les trois quarts du stock de l'IED de l'Inde en Afrique étaient affectés à l'Ile Maurice, suivi par le Maroc (11%), le Sénégal (7,5%) et l'Afrique du Sud (6,8%). En 2004, le niveau absolu du stock d'IED au Sénégal, en Afrique du Sud et au Maroc a peu changé mais la part de ces pays est tombée au-dessous de 2%. Le stock d'investissement est allé au Soudan (46,3%, soit 912 millions de dollars), et à Maurice (48,2%, soit 948 millions de dollars)⁵⁵⁷.

À l'intérieur de l'Afrique, entre 2000 et 2004, l'Ile Maurice (7 milliards de dollars), le Soudan (0.9 milliard de dollars) et la Libye (30 millions de dollars) étaient les principaux bénéficiaires des flux d'IED indiens. L'investissement en Côte d'Ivoire a atteint 1 milliard de dollars en 2011, ce qui a représenté 10% de tous les investissements internationaux indiens de la décennie passée. Dans le cas de l'Ile Maurice, il est possible qu'une grande proportion de ces investissements soit des investissements circulaires (*round-tripping*), encouragés en outre par la signature entre les deux pays d'un traité visant à éviter la double imposition⁵⁵⁸.

La stratégie d'engagement de l'Inde vise aussi à mettre en place des partenariats publics-privés (PPP) pour soumettre conjointement des offres pour des projets en Afrique.

En avril 2008, la société d'exportation MMTC qui est gérée par l'État a annoncé qu'elle formerait une société en participation (26-74) avec Tata Steel en vue de soumettre des offres pour des projets miniers en Afrique et d'étudier les possibilités existantes en matière d'extraction de diamants, d'or, de minerai de fer et de charbon⁵⁵⁹.

D'autres sociétés multinationales indiennes ont aussi une présence croissante dans un certain nombre de pays et de secteurs africains. En 2008, KET International a signé deux contrats en Algérie (61 millions de dollars) et en Namibie (25 millions de dollars) pour des projets de transmission d'électricité. Dans ce même secteur, Jyoti Structure, a investi 24 millions de dollars en Afrique du Sud et 40 millions de dollars en Ouganda⁵⁶⁰.

Au Soudan, l'Indian Oil and Natural Gas Corporation (ONGC) a investi, depuis 2007, 200 millions de dollars dans un projet d'oléoduc. En 2008, l'Inde a accepté de construire une raffinerie au Nigéria tout en prenant une participation dans des raffineries kényanes. De plus, BharatPetroleum investit actuellement 50 millions de dollars dans le secteur du gaz naturel au Kenya⁵⁶¹. Une des stratégies de l'investissement de l'Inde en Afrique a été la proposition d'éliminer les « Intermédiaires de l'Ouest ». L'Angola et la Namibie, en ce qui concerne l'extraction des diamants, ont accepté de traiter directement avec les entreprises

⁵⁵⁷ CNUCED, statistiques relatives à l'IED.2004.

⁵⁵⁸ CNUCED, statistiques relatives à l'IED.2004.

⁵⁵⁹ India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁵⁶⁰ India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁵⁶¹ India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

indiennes. En échange, l'Inde a promis d'établir des installations diamantifères en amont dans les deux pays⁵⁶².

L'Inde étudie la possibilité d'une fusion d'une valeur de 70 millions de dollars entre l'India's Reliance Communications et la société sud-africaine MTN dans le secteur des télécommunications⁵⁶³.

L'ONGC a déjà investi dans le secteur du pétrole. Un gros investissement a été réalisé en 2006 dans le projet d'oléoduc du Soudan. En 2005, le gouvernement indien s'est engagé à fournir à ce pays 10 millions de dollars en subventions et 100 millions de dollars sous forme de prêts. L'ONGC Videsh opère aussi en Jamahiriya arabe libyenne, en Égypte et au Congo⁵⁶⁴.

Dans la dernière décennie, un total de près de 9 milliards \$ en crédits concessionnels a été approuvé pour près de 140 projets dans plus de 40 pays africains. Jusqu'à présent près de 60 projets ont été réalisés dans un éventail de secteurs⁵⁶⁵.

I.3 Le Sommet Inde-Afrique

Le dialogue stratégique entre l'Inde et l'Afrique, qui a été marqué en avril 2008 par la tenue à New Delhi (Inde) du premier Sommet du Forum Afrique-Inde, s'est poursuivi en 2011 avec la deuxième édition de ce Forum qui a rassemblé, du 24 au 25 mai 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie), le Premier ministre indien et des Chefs d'état et de gouvernement africains afin notamment de consolider l'"amitié" et de renforcer leur "coopération"⁵⁶⁶.

Organisé sur le thème "Pour un partenariat renforcé : une vision partagée", le Sommet a ainsi décidé de "renforcer le partenariat par de nouvelles initiatives"⁵⁶⁷. Il faudra ainsi, selon la déclaration du Sommet s'attendre à "d'importants flux financiers de l'Inde vers l'Afrique sous forme de subventions, d'investissements étrangers directs (IED) et de prêts à des conditions favorables pour le renforcement des capacités, dans les secteurs socioéconomiques, notamment dans la formation des ressources humaines, le développement du secteur privé, l'accroissement de l'appui au développement des infrastructures, l'agriculture et aux PME »⁵⁶⁸.

Le deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde avait été précédé, le 21 mai 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie), d'une réunion ministérielle afro-indienne. Il a notamment été décidé de mettre sur pied un Conseil des affaires Afrique-Inde ainsi que de tenir un dialogue annuel des ministres du commerce Afrique-Inde⁵⁶⁹.

⁵⁶² India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁵⁶³ India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁵⁶⁴ India Business Frontier. N°1. mai 2008. Disponible à <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁵⁶⁵ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde. Delhi. 2015.

⁵⁶⁶ William Assanvo, *ibid.*

⁵⁶⁷ African Press Organization (APO Source), Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, d'Addis Abeba. 25 May 2011.

⁵⁶⁸ William Assanvo, *ibid.*

⁵⁶⁹ African Press Organization, APO Source, *ibid.*

Dans ce contexte ambitieux, l'Exim Bank of India joue un rôle significatif en mettant singulièrement à la disposition des pays africains des lignes de crédits pour le financement de divers projets.

Ce sont encore des lignes de crédits pour un total de 3,7 milliards de dollars qui ont été ouvertes pour financer des projets aussi divers que⁵⁷⁰ :

- 1- L'électrification rurale et la construction d'une usine d'assemblage de tracteurs et de machines agricoles au Mali,
- 2- Le renouvellement du système de transport urbain à Abidjan (Côte d'Ivoire),
- 3- L'électrification rurale et la construction de bureaux présidentiels au Ghana,
- 4- La construction d'une cimenterie en RDC,
- 5- Etc

L'intérêt de l'Inde pour l'Afrique repose bien entendu sur sa détermination de profiter des ressources naturelles (y compris en s'impliquant directement dans leur exploration, notamment à travers la société étatique, Oil and Natural Gas Corporation – ONGC - pour le pétrole dont le continent regorge et dont il a besoin pour développer le dynamisme de son économie⁵⁷¹.

L'Inde convoiterait également tirer profit du potentiel de l'Afrique en matière d'opportunités commerciales et d'investissements. En échange, l'Inde entend coopérer à la réduction du déficit en infrastructures dont souffre le continent et qui limite significativement la réalisation de toutes ses potentialités en termes de croissance et de développement, notamment le développement du commerce intra-africain et l'intégration régionale⁵⁷².

Pour illustrer certains de ces écoulements financiers indiens, en 2011, il a été annoncé que l'Archipel des Comores devait profiter d'un prêt de 41,6 millions de dollars afin de doter l'île de la Grande Comores de centrales électriques, de réhabilitation du réseau électrique et de formation du personnel technique⁵⁷³.

Il a été annoncé, en août 2011, que l'Inde accorderait un prêt de 70 millions de dollars à la République du Congo afin de financer les travaux de réhabilitation du réseau électrique dans les deux principales villes du pays : Brazzaville et Pointe-Noire. La signature d'accords de partenariat, notamment dans le domaine du commerce, a également été évoquée⁵⁷⁴.

La coopération entre les deux partenaires s'inscrit, selon la déclaration ayant sanctionné le deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, dans le "partage de stratégies pour un développement durable, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des soins de santé, l'éducation et le partage de technologies appropriées"⁵⁷⁵.

L'Inde s'est particulièrement engagée à "contribuer substantiellement au renforcement des capacités africaines à travers des institutions d'appui, à l'éducation, au

⁵⁷⁰ William Assanvo, *ibid.*

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ Déclaration finale de deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde (IAFS), Addis-Abeba. Ethiopie. 20-26 mai 2011.

renforcement des capacités, à la promotion de la valeur ajoutée, à la transformation des matières premières"⁵⁷⁶. L'Inde s'est engagée à offrir des lignes de crédits s'élevant à 5 milliards de dollars destinés à accroître la présence d'entreprises indiennes sur le continent africain.

L'une des spécificités de l'approche indienne dans les deux dernières éditions de ce Sommet, dans son partenariat avec l'Afrique, réside dans le renforcement des liens avec l'Union africaine et les Communautés régionales économiques⁵⁷⁷. Elle s'est ainsi illustrée, en 2011, par des discussions dont a fait état le Ministre indien du Commerce, Anand Sharma, le 9 août 2011, qui ont eu lieu avec Southern African Customs Union (SACU) dans le but de conclure, fin 2011, un accord commercial préférentiel⁵⁷⁸.

Des discussions préliminaires visant à conclure des accords de libre-échange devaient également, aux dires du Ministre Sharma, avoir lieu avec le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) et la Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est évidemment dans cette vision que, le 6 mai 2011, un protocole d'accord a été signé à Abuja (Nigeria) entre la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représenté par le Président de sa Commission, James Victor Gbeho, et l'Inde, représenté par son Haut-Commissaire au Nigeria, Mahesh Sachdev⁵⁷⁹. Ce protocole vise à affermir la coopération sectorielle dans neuf domaines clés identifiés : la métallurgie, la mécanique, l'énergie, le textile, le cuir, les transports, les communications, l'électronique et la biotechnologie.

Ce protocole vise également "l'établissement et le renforcement de relations dans les secteurs bancaire, alimentaire, agricole, le bâtiment, la construction de routes, le transport ferroviaire et tous les autres moyens de communication"⁵⁸⁰.

Pour l'avenir de ce partenariat, les pays africains gagneraient à tirer avantage de l'expertise indienne, notamment dans le domaine du transfert de connaissances, par le biais du renforcement des capacités africaines, tel qu'annoncé dans la déclaration.

Examinant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre de coopération Afrique-Inde depuis le lancement du Sommet Inde-Afrique, on peut dire que les activités citées dans le Plan d'action quadriennal adopté en mars 2010, sont menées dans le cadre des différentes composantes de ce Plan d'action, y compris la création de vingt et une (21) institutions de renforcement des capacités dans différents pays d'Afrique. L'Inde s'est engagée à contribuer substantiellement au renforcement des capacités africaines à travers des institutions d'appui à l'éducation et de renforcement des capacités, de promotion de la valeur ajoutée et de transformation des matières premières en Afrique. L'Afrique se félicite du régime de préférence tarifaire hors taxe offert par l'Inde et estime qu'il permettra d'accroître les exportations africaines vers l'Inde⁵⁸¹.

⁵⁷⁶ William Assanvo, *ibid.*

⁵⁷⁷ *Ibid.*

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ Signature entre la CEDEAO et l'Inde d'un accord de coopération multisectoriel PANA. 9 mai 2011, <http://www.africanmanager.com/articles/133323.html>.

⁵⁸¹ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde, d'Addis Abeba. 2011.

Depuis le deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde (2011), plus de 24.000 bourses à travers 300 cours de formation donnés dans 60 institutions ont été les ressortissants africains dans des domaines tels que l'informatique, l'énergie renouvelable, l'agriculture, l'ingénierie maritime et aéronautique, l'hydrographie marine, PME l'esprit d'entreprise, le développement rural, les affaires parlementaires, la logistique et la gestion, l'adaptation au changement climatique, la gestion des catastrophes, la cyber-sécurité, les sciences médico-légales, la défense et la sécurité et ainsi de suite⁵⁸².

Concernant la sécurité et la défense, l'Inde a obtenu la confiance de la communauté internationale dans la lutte contre la menace de la piraterie au large des côtes somaliennes et les souffrances causées par la prise d'otages et demandons instamment à tous les Etats de coopérer dans le combat et l'éradication de la piraterie. De ce fait, l'Afrique se félicite du soutien de l'Inde aux efforts visant à protéger la navigation maritime dans le Golfe d'Aden, la mer d'Arabie et l'Océan indien contre la piraterie⁵⁸³.

Afin de pousser l'Inde vers un engagement plus élargie dans la coopération sécuritaire avec l'Afrique, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le maintien de la paix en Afrique exprime son soutien à la participation continue de l'Inde aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en particulier sur le continent africain, et en contrepartie, l'Inde salue le rôle joué par les pays africains dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité sur le continent ainsi que leur participation aux missions du déploiement de la Force africaine en attente qui va renforcer les capacités du continent en matière de maintien de la paix et de la sécurité⁵⁸⁴.

I.3.1 La troisième édition du Sommet Inde-Afrique (Octobre 2015) : Les nouveaux changements dans l'orientation de l'Inde

I.3.1.1 Sur le Plan Politique

Si le préambule (paragraphe II et III) de la Déclaration du deuxième Sommet du Forum Inde-Afrique 2011 à Addis-Abeba était caractérisé par un langage idéologique excessif : " l'Afrique et l'Inde ont été des partenaires fraternels et des alliés dans la lutte pour l'indépendance et pour l'autodétermination et nous réaffirmons que notre partenariat demeure basé sur les principes fondamentaux de l'égalité, du respect mutuel, des avantages mutuels et de l'entente historique entre nos peuples. " ⁵⁸⁵

On trouve que la version de 2015 de cette Déclaration était plus pragmatique, ainsi le langage idéologique a pris des formes, d'une part adaptées à l'actualité (telle que les priorités des Post-OMDs). Et d'autre part, caractérisées par la vigilance indienne, afin d'éviter toute expression provocatrice.

Citant le deuxième paragraphe de la Déclaration de la troisième édition du Sommet Inde-Afrique (2015) :

" Faisant état des synergies de leurs priorités centrales communes de travailler ensemble pour atteindre une croissance économique inclusive afin d'éliminer la pauvreté et d'allouer

⁵⁸² Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde, Delhi. 2015.

⁵⁸³ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, d'Addis Abeba. 2011.

⁵⁸⁴ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, d'Addis Abeba. 2011.

⁵⁸⁵ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde, Paragraphe II, III, d'Addis Abeba. 25 mai 2011.

des ressources suffisantes pour le développement durable, comme défini dans l'Agenda de l'Afrique 2063 et dans le Plan de mise en œuvre au cours 10 ans ainsi que dans les objectifs de développement durable dans le cadre du Programme 2030 pour le développement durable et dans les priorités du gouvernement de l'Inde ⁵⁸⁶.

Nous pouvons conclure que l'Inde a limité son soutien autour des chapitres du développement, afin de prévenir toute dissension avec des pays amis participant au Sommet, comme le Maroc.

Il est à noter que l'UA a inclus dans l'Agenda 2063, un paragraphe (21) hostile à l'intégrité territoriale du Maroc. Mais, la réduction de l'appui des indiens de cet Agenda aux chapitres de développement, met en évidence l'intelligence politique de l'Inde :

“ L'Afrique connaîtra un regain de la solidarité et de l'unité de vues, qui ont soutenu la lutte pour se libérer de l'esclavage, du colonialisme, de l'apartheid et de l'asservissement économique. D'ici 2020, tous les vestiges du colonialisme auront disparu, tous les territoires africains sous occupation seront entièrement libérés. Nous prendrons des mesures pour mettre un terme à l'occupation illégale de l'Archipel de Chagos, de l'île comorienne de Mayotte et affirmons le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Toutes les formes d'oppression, y compris la discrimination fondée sur le sexe, la race et d'autres formes de discrimination auront pris fin”⁵⁸⁷.

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, les changements politiques qui conduit le Premier Ministre Modi au pouvoir, ainsi que l'augmentation des intérêts communs entre le Maroc et l'Inde, en particulier dans le dossier des phosphates, l'industrie alimentaire et pharmaceutique, sont tous des facteurs déterminant dans la création de un environnement favorable pour que le Maroc marque une présence inévitable dans cette coopération indo-africaine.

En effet, le Premier Ministre indien Narendra Modi a adopté une nouvelle stratégie qui vise équilibrer les rapports avec les partenaires africains, et assurer les intérêts de l'Inde bilatéraux et multilatéraux.

Si la Chine engendre sa politique étrangère avec l'Afrique sur des considérations fondées sur le principe du respect de l'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, l'Inde forme sa position à partir de sa réalité géostratégique les différends frontaliers avec la Chine et le Pakistan, et démographique (1,26 milliard d'habitants en 2015, répartis sur 2000 groupes ethniques, et seul le continent africain connaît une diversité linguistique, culturelle et génétique plus importante que l'Inde⁵⁸⁸).

C'est ainsi qu'on trouve le troisième paragraphe de la Déclaration d'Addis-Abeba de 2011, insiste sur “l'engagement de renforcer le processus de l'intégration africaine, le dialogue entre nos civilisations pour promouvoir une culture de paix, de tolérance et le respect des diversités religieuses, culturelles, linguistiques et raciales ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes en vue de renforcer la confiance et la compréhension entre

⁵⁸⁶ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique- Inde, Paragraphe III. Delhi. 29 octobre 2015.

⁵⁸⁷ L'Union Africaine, Agenda 2063, L'Afrique que nous voulons. Deuxième édition. Version populaire. Paragraphe 21. août 2014. p. 7.

⁵⁸⁸ UN, 2015 Revision of World Population Prospects (Data-Bank). Department of Economic and Social Affairs. NY. UN.

nos peuples..... Prenant note de la diversité et des niveaux de développement entre et au sein des régions, l'action collective et la coopération dans l'intérêt commun de nos Etats et de nos peuples, et le désir de favoriser le développement harmonieux de nos sociétés plurielles, multiculturelles et multiethniques par la consolidation et le développement de notre démocratie plurielle"⁵⁸⁹.

Mais avec le changement politique en 2014, l'Inde dépassera ce discours dogmatique dans sa politique étrangère, et se manifester dans la Déclaration de Delhi de 2015, avec un langage moderne et adapté aux discussions sur les OMDs et le Post-OMDs.

Théoriquement, Les indicateurs ethniques et sociétales entre l'Inde et le continent africain (diversité ethnique, inégalités du genre, pauvreté, etc.), n'ont pas disparu intégralement du texte de la Déclaration de 2015, mais ont été incorporés dans les différents axes de développement communs pour la lutte contre ces phénomènes.

En effet, certains analystes attribuent par ailleurs les dissemblances à des considérations doctrinales entre l'ancien Premier Ministre Manmohan Singh du parti Congrès national indien qui a occupé le poste de Premier Ministre du 22 mai 2004 – 26 mai 2014 et était responsable sur l'ingénierie des deux éditions du Sommet Inde-Afrique, et entre Narendra Modi (élu Premier Ministre en juillet 2014) qui a ajusté la nouvelle feuille de route du Sommet Inde-Afrique de 2015 aux actualités.

Sous un autre angle, la Déclaration de 2015 a parallèlement retenu une verticalité entre les intérêts indiens et africains (....S'appuyant sur une coopération positive préalable dans divers domaines **d'intérêt commun** ; pour le développement durable et **dans les priorités du gouvernement de l'Inde** ; elle propose de continuer à travailler ensemble afin d'établir une réforme complète du système des Nations Unies, ainsi que du Conseil de Sécurité, réformant **les deux catégories de membres permanents et non-permanents**, [pour le rendre plus représentatif, responsable et efficace.⁵⁹⁰

La Déclaration propose pareillement que l'Inde prend acte de la position commune africaine et des aspirations des pays africains à occuper la place qui est la leur dans un Conseil de Sécurité des Nations Unies élargi en tant que membres permanents à part entière avec tous les droits conformément au Consensus d'Ezulwini. L'Afrique prend note de la position de l'Inde et de ses aspirations à siéger en tant que membre permanent à part entière avec tous les droits dans un Conseil de Sécurité des Nations Unies élargi.⁵⁹¹

I.4 La part de l'aide dans la coopération afro-indienne

Il existe toute une gamme d'estimations contradictoires en ce qui concerne l'aide indienne à l'Afrique. En février 2008, l'Inde a annoncé qu'elle augmenterait son aide à l'Afrique de 60%, ce qui la porterait à 20 millions de dollars en 2008-2009⁵⁹².

D'autre part, l'Union européenne prévoit un chiffre plus élevé d'environ 100 millions de dollars par an⁵⁹³. D'autres, comme Jobelius, suggèrent même des flux d'aide plus

⁵⁸⁹ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde, d'Addis Abeba. 2011.

⁵⁹⁰ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique- Inde, Paragraphes 8,9, 10 etc. Delhi. 2015.

⁵⁹¹ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde, d'Addis Abeba. 2011.

⁵⁹² Bajpae, C. (2008), The Indian elephant returns to Africa. Asia Times Online. Disponible à http://www.atimes.com/atimes/South_Asia/JD25Df02.html

importants : environ 300 millions de dollars par an et en augmentation⁵⁹⁴. Broadman considère qu'une ligne de crédit de 558 millions de dollars a été offerte aux pays africains, en 2006, par l'Export-Import Bank of India⁵⁹⁵.

En mai 2008, au Sommet Afrique-Inde, le Premier Ministre de l'Inde s'est engagé à accroître, de manière très substantielle, l'aide au continent. Il s'est engagé notamment à fournir 500 millions de dollars au cours des cinq à six prochaines années, à titre d'assistance à moyen terme y compris l'octroi de dons pour le développement⁵⁹⁶.

L'Inde a déjà doublé, au cours des cinq dernières années, les lignes de crédit qu'elle offre aux nations africaines en les portant de 2,25 milliards de dollars à 5,4 milliards de dollars. En 2004, l'Inde a lancé, avec huit pays d'Afrique de l'Ouest, riches en énergie et en ressources (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Sénégal et le Tchad) l'approche techno-économique pour le mouvement Afrique-Inde⁵⁹⁷.

Cette initiative avait pour but de fournir une assistance dans le domaine des technologies peu onéreuses ainsi qu'un investissement lié à l'infrastructure. Une ligne de crédit a été établie dans le cadre de cette initiative. On ne sait toutefois pas avec certitude de quelle manière les partenaires africains ont utilisé cette ligne de crédit⁵⁹⁸.

L'Inde s'est engagée à contribuer 200 millions de dollars au processus du NEPAD, de même qu'à accorder une remise de dette pour un montant de 24 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative PPTe. Parmi les bénéficiaires de cette mesure figuraient le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda, le Ghana et la Zambie⁵⁹⁹.

Une grande part de l'aide indienne prend la forme de lignes de crédit liées, à un certain niveau, à l'utilisation d'exportations indiennes. L'achat de matériel indien est un objectif commun du crédit. Les lignes de crédit sont offertes aux gouvernements avec des conditionnalités concernant les marchés d'approvisionnement et l'exportation des éléments nécessaires aux projets⁶⁰⁰.

Outre l'assistance financière qu'elle apporte par ses lignes de crédit, l'Inde fournit aussi une assistance et une formation techniques. Une formation technique a été dispensée en Inde à 1 000 ressortissants africains. On estime, en outre, à 15 000 le nombre d'étudiants d'origine africaine qui étudient actuellement en Inde⁶⁰¹.

⁵⁹³ Altenburg, T., et J. Weikert (2007), Trilateral Development Cooperation with « New Donors ». Document d'information. Institut allemand du développement. Bonn. mai 2007. p. 24.

⁵⁹⁴ Jobelius, M., New powers for global change ? Challenges for the international development cooperation, The case of India. Document d'information Friedrich Ebert Stiftung N° 5. Berlin. 2007.

⁵⁹⁵ Broadman, H. G. China and India go to Africa. Foreign Affairs, vol. 87, N° 2. mars-avril 2008. p. 95-109

⁵⁹⁶ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 63.

⁵⁹⁷ Ibid. p. 63.

⁵⁹⁸ Ibid.

⁵⁹⁹ Jobelius, M., New powers for global change? Challenges for the international development cooperation, the case of India. Document d'information Friedrich Ebert Stiftung N° 5. Berlin. 2007.

⁶⁰⁰ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 63.

⁶⁰¹ Thakurta, P.G., India, Taking on China in Africa. Inter Press Service. 2008, in: <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=41875>

II. La coopération afro-coréenne

II.1 La présence Coréenne en Afrique

Historiquement, les rapports entre la Corée du Sud et le continent africain ont été profondément influencés par les contrecoups de la deuxième guerre mondiale et la guerre froide, qui ont fait de la péninsule Coréenne un espace adéquat pour l'affrontement entre les deux grands (URSS, Etats-Unis). Il en résulte alors une énorme tension entre les deux parties du pays qui, jusqu'à présent, n'entretiennent aucune relation diplomatique bilatérale, malgré leurs échanges économiques et culturels qui sont en accroissement constant depuis le début des années 1990.

La Corée du Sud, après sa libération du colonialisme japonais et l'établissement d'un gouvernement en 1948, a cherché, pour asseoir sa légitimité extérieure, à nouer des relations diplomatiques en particulier avec les pays du Tiers monde. C'est donc tout naturellement que l'entrée sur la scène internationale des états africains nouvellement indépendants a suscité un grand intérêt de sa part.

Durant les années 1960, les deux Corée tendent à projeter leurs rivalités en Afrique, où elles poursuivent initialement des objectifs plutôt politiques qu'économiques, leur but étant de s'attirer des appuis et de bénéficier de la reconnaissance diplomatique des gouvernements africains. Avec le temps, la Corée du Sud évoluera quant à sa stratégie de pénétration du continent. Pragmatique, elle renonce, en particulier, à appliquer la doctrine Hallstein⁶⁰² qui restreint considérablement le développement de ses échanges avec le continent⁶⁰³.

Durant les années soixante, le Président Syng-Mann Rhee poursuit une politique rigide d'auto-isollement, qui se manifeste par l'application des principes de « non-contact avec du Nord et de non-contact avec le Tiers monde » y compris l'Afrique⁶⁰⁴. A la fin des années 1960 et au cours des années 1970, la Corée du Nord mène une offensive diplomatique acharnée dans les pays du Tiers monde en général et sur le continent africain en particulier.

L'année 1969 est marquée par un important succès de la Corée du Nord qui réussit, pour la première fois, à établir des liens diplomatiques avec quatre pays d'Afrique déjà en relation avec la Corée du Sud⁶⁰⁵. Tenant compte de la percée nord-coréenne en Afrique, le régime de Séoul se montre capable d'adaptation.

En fonction des évolutions internationales, la politique étrangère du gouvernement du président Park s'est caractérisée tantôt par une extrême rigidité, tantôt par une «

⁶⁰² La doctrine Hallstein désigne une doctrine de la République fédérale d'Allemagne appliquée à partir de 1955 qui consiste à prononcer la rupture des relations diplomatiques avec tout État qui reconnaîtrait la République démocratique allemande.

⁶⁰³ Sang-Hoon Rhee, La Corée du Sud et l'Afrique. Centre d'Etude d'Afrique Noire- IEP de Bordeaux. N°40, 1993. p.1.

⁶⁰⁴ Sang-Seek Park, Africa and two Korea, a study of African non-alignment. African studies Review, XXI 1. avril 1978; pour le détail du changement non-aligné de la Corée du Sud, voir Sang-Seek Park, Bi gong Meng Undong Kwa Hankuk, le mouvement non-aligné et la Corée. Institut of Foreign Affairs and National Security. Séoul. 1978. p. 76.

⁶⁰⁵ Tchad, Sierra-Leone, République centrafricaine, Soudan.

flexibilité tactique »⁶⁰⁶. Puisque l'option des états africains en faveur du mouvement des non-alignés a donné un faible impact au principe Hallstein, en décembre 1969, le porte-parole des affaires étrangères déclare devant la Commission du même nom de l'Assemblée nationale, que l'application de ce principe sera désormais moins rigide, et se fera au cas par cas suivant l'intérêt national⁶⁰⁷.

A partir de 1973, on assiste à une intensification de l'offensive diplomatique nord-coréenne en Afrique : le gouvernement sud-coréen abandonne la doctrine Hallstein. La Corée du Sud prend une série de mesures importantes tendant d'une part, à apaiser les tensions existantes entre les deux Corée et d'autre part, à obtenir des amitiés diplomatiques dans le monde entier, notamment après la normalisation de la Chine de ses relations internationales⁶⁰⁸.

Cette déclaration de Park a transformé entièrement les principes diplomatiques de la Corée du Sud. Les refus d'admettre, sous quelque forme que ce soit, la représentation simultanée des deux Corée, ne demeure plus de la condition "sans laquelle cela ne pourrait pas être/ condition sine qua non (la condition nécessaire), telle que proclamée par le gouvernement de la Corée du Sud pour l'établissement de relations diplomatiques avec un état étranger. Les dirigeants de Séoul sont clairement décidés à faire passer au second plan leurs préoccupations idéologiques.

Tableau n°8 : L'établissement des relations diplomatiques des deux Corée au niveau des ambassades jusqu'en 1968

Année ouverture		
Pays	Corée du Sud	Corée du Nord
Algérie		25 septembre 1958
Bénin	1 ^{er} août 1961	
Botswana	18 avril 1968	
Burundi		11 mars 1967
Cameron	10 août 1961	
Centrafrique	5 septembre 1963	
Congo-Brazzaville	18 août 1961 (1965 fermé)	
Ethiopie	23 décembre 1963	
Gabon	1 ^{er} octobre 1962	
Gambie	21 avril 1965	
Ghana		8 décembre 1964
Guinée		15 juin 1960
Côte d'Ivoire	23 juillet 1961	
Haute- Volta	20 avril 1962	

⁶⁰⁶ Byung-Chul Koh, Korea's options in the new area. The Korean Journal of International Studies, III (3 et 4). 1972. p. 117-133.

⁶⁰⁷ Chungang Ilbo, le gouvernement sud-coréen abandonna déjà partiellement l'application du principe Hallstien reconnaissant simultanément les deux Corées, 4 pays (Tchad, Sierra-Leone, république centrafricaine, Soudan), n'ont pas été mis au ban des nations ennemies par Séoul. Quotidienne. 1 décembre 1969.

⁶⁰⁸ Déclaration spéciale du Président Chung-Hee Park sur la politique étrangère pour la paix et la réunification, le 23 juin 1973/ Voir Chung-Hee Park, Toward peaceful unification, Séoul. 1976. Pp. 76-79.

Kenya	7 février 1964	
Lesotho	7 décembre 1966	
Libéria	18 mars 1964	
Madagascar	25 juin 1962	
Malawi	9 mars 1965	
Mali		31 octobre 1960
Mauritanie	(fermé décembre 1964)	12 novembre 1964
Maroc	6 juillet 1962	
Niger	27 juillet 1961	
Ouganda	26 mars 1963	
Rwanda	21 mars 1963	
Sénégal	19 octobre 1962	
Sierra-Léone	25 juin 1962	
Somalie		13 avril 1967
Swaziland	10 novembre 1968	
Tanzanie		13 janvier 1965
Tchad	6 août 1961	
Togo	26 juillet 1963	
Zaïre	6 avril 1963	

Source : République de Corée. Ministère des Affaires étrangères, bureau d'information et culture.1998

Au-delà de cette évolution influencée par la trajectoire politique de la péninsule Coréenne, les relations entre la Corée du Sud et l'Afrique ont connu la même trajectoire que celles des pays émergents dont il a déjà été question jusqu'à présent, avec une intensification des liens économiques et commerciaux au cours de la dernière décennie.

Comme pour les autres pays émergents, c'est entre autres le dynamisme économique sur le continent qui semble attirer la Corée qui espère tirer profit des nombreuses opportunités, notamment en termes d'investissement dans la construction d'infrastructures, dans l'exploitation de ressources naturelles et dans l'exportation de produits manufacturés⁶⁰⁹.

⁶⁰⁹ Pour une synthèse globale sur les relations entre l'Afrique et Corée de sud GabrielJonsson, Global Insider, South Korea-Africa Relations, (Interview) World Politics Review, 7 July 2011, <http://www.worldpoliticsreview.com/trendlines/9400/global-insider-south-korea-africa-relations>; Sarah K. Yun. The Korean Approach in Africa, Unique or Ordinary?. 18 October 2011. <http://blog.keia.org/2011/10/the-korean-approach-inafrica-unique-or-ordinary/>; Casper Hendrik Claassen, Korea-Africa aid and investment, Fostering an agricultural revolution (Part I), Consultancy Africa Intelligence, 16 May 2011, http://www.consultancyafrica.com/index.php?option=com_content&view=article&id=762:korea-africa-aid-andinvestment-fostering-an-agricultural-revolution-parti&catid=90:optimistic-africa&Itemid=295; Casper Hendrik Claassen, South Korea in Africa, Understanding South Korea's interest in Africa (Part II), Consultancy Africa Intelligence, 18 July 2011. http://www.consultancyafrica.com/index.php?option=com_content&view=article&id=801:south-korea-inafricaunderstanding-south-koreas-interest-in-africa-partii&catid=90:optimistic-africa&Itemid=295

De par son expérience réussie de développement et de transformation structurelle, la République de Corée est jugée particulièrement bien placée pour contribuer au développement de l'Afrique par la coopération Sud-Sud⁶¹⁰.

Jusqu'à récemment, il n'existait pas d'initiative ou d'arrangement de coopération formelle entre elles. La situation a changé radicalement en mars 2006, année où l'ex Président de la République de Corée Roh Moo-Hyun s'est rendu en Afrique et pendant son séjour au Nigéria, a annoncé la création de l'Initiative de la République de Corée pour le développement de l'Afrique (KIAD)⁶¹¹.

Par cette initiative, la Corée s'engageait à tripler son APD à l'Afrique en 2008 par rapport à 2005. Elle promettait de s'attacher davantage à partager son expérience du développement avec le continent en invitant 1000 africains à venir se former chez elle dans la période 2006-2008⁶¹².

Elle promettait aussi d'aider les pays d'Afrique à améliorer leur situation médicale sanitaire, à mettre en valeur leurs ressources humaines, à développer la productivité agricole et à réduire la fracture numérique⁶¹³. C'est, en effet, grâce à l'Agence coréenne de promotion du commerce et des investissements (Korea Trade- Investment Promotion Agency -KOTRA) et l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA) que la Corée a changé positivement de perception et son image, suscitant de plus en plus l'intérêt d'entreprises et d'hommes d'affaires coréens. Ceci par leur volonté d'accroître leurs relations d'affaires avec le continent, "dernier océan bleu" du monde resté inexploré⁶¹⁴.

C'est à ce titre qu'au cours de l'année 2011, la KOTRA a installé des centres d'affaires coréens en Éthiopie, au Ghana et au Cameroun, portant à sept le nombre des dites implantations présentes sur le continent⁶¹⁵. Les entreprises coréennes ont été encouragées par leur gouvernement à investir en Afrique. C'est notamment l'un des objectifs de la tournée africaine du Président coréen, Lee Myung Bak, qui l'a conduit pendant neuf jours au début du mois de juillet 2011, tour à tour, en Afrique du Sud, en République Démocratique du Congo (RDC) et en Éthiopie⁶¹⁶.

Selon une étude de l'institut Amadeus, Les exportations de la République de Corée vers l'Afrique représentaient 3 milliards USD en 1995 et sont passés à plus de 14 milliards USD en 2012 ; concernant les importations de la République de Corée, elles sont passées de 2.3 milliards USD à 7.8 milliards USD sur la même période. La balance commerciale des échanges entre l'Afrique et la République de Corée est en défaveur du continent noir, et le

⁶¹⁰ Conférence Des Nations Unies sur le Commerce et le développement, Le développement économique en Afrique. La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport. Nations Unies, New York et Genève. 2010. p. 19.

⁶¹¹ Ibid. p. 20.

⁶¹² Ibid. p. 20-21.

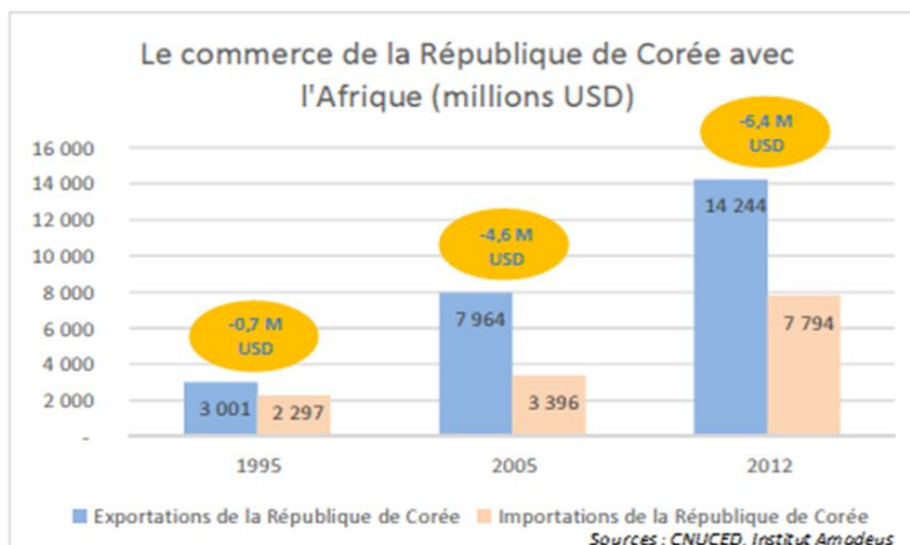
⁶¹³ Ibid.

⁶¹⁴ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique, *ibid*, voir aussi, Françoise Nicolas, Céline Pajon et John Seaman, La nouvelle diplomatie économique asiatique, Chine, Japon, Corée comme exportateurs d'infrastructures. Asie. Visions 68. Ifri. Paris. mai 2014.

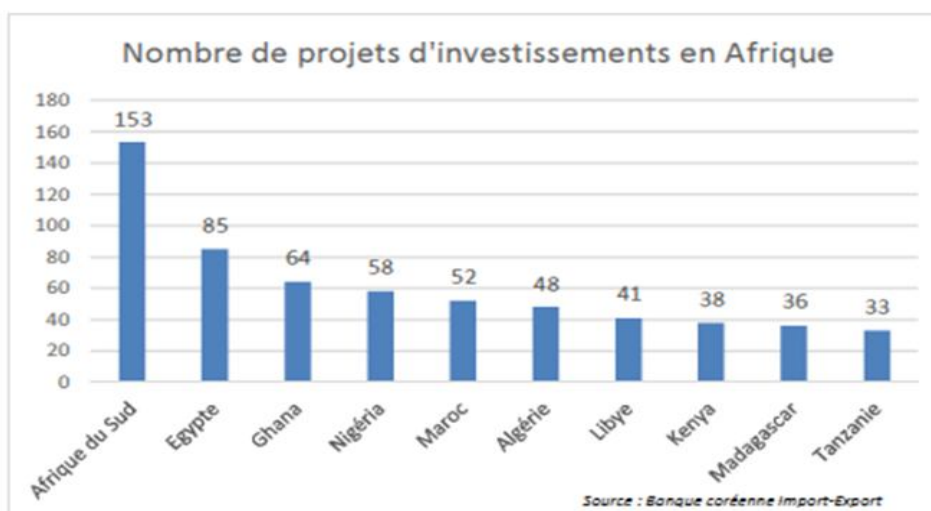
⁶¹⁵ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 78.

⁶¹⁶ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 79.

déficit commercial n'a fait que s'accroître au cours des deux dernières décennies en passant de 0,7 milliards USD en 1995 à 6,4 milliards USD en 2012⁶¹⁷.



Les exportations de la République de Corée vers l'Afrique concernent essentiellement des produits de transports maritimes et les véhicules automobiles et sont à destination des marchés du Libéria, d'Afrique du Sud et d'Angola. La Corée du Sud, grande consommatrice de pétrole, importe principalement d'Afrique du pétrole, mais également des produits de base (fer, cuivre, minerais, argent, platine), qu'elle achète principalement d'Afrique du Sud, de la RD Congo, du Nigéria, d'Algérie et d'Egypte⁶¹⁸.



En République Démocratique du Congo (RDC), du 7 au 8 juillet 2011, le Président Lee Myung Bak était à la tête d'une délégation composée de représentants d'entreprises, parmi

⁶¹⁷ Institut Amadeus, Partenariat Afrique-Maroc, Les 15 recommandations pour un Co-développement responsable et durable. juillet 2014. p. 71.

⁶¹⁸ Ibid, P 72

lesquelles Samsung C&T Corp, Pohang Iron and Steel Co et la Korea National Oil Corp. A cette occasion, sept accords de coopération ont été signés entre les deux pays, notamment dans l'exploitation du cuivre, du cobalt et dans l'exploration pétrolière⁶¹⁹.

La tenue, du 4 au 6 juillet 2011 à Johannesburg (Afrique du Sud), de la Korean Expo 2011 Africa, première foire économique coréenne en Afrique, a également représenté une opportunité économique pour les milieux d'affaires africains (particulièrement ceux d'Afrique du Sud) et de Corée. Ils ont pu se rencontrer et en apprendre plus sur les possibilités d'affaires avec la Corée. Il s'est en fait agi pour les entreprises coréennes présentes de présenter leurs technologies et produits⁶²⁰.

Le partenariat entre la Corée et l'Afrique a été formellement mis en place par le biais de rendez-vous qui se sont progressivement institutionnalisés et ont permis de mettre en œuvre une coopération mieux structurée, ainsi qu'un dialogue politique nécessaire à la définition et à l'exécution des initiatives et projets envisagés.

II.2 Les mécanismes de la Coopération Corée-Afrique

II.2.1 La part de l'Afrique dans l'APD Coréenne

▪ L'aide :

La Corée du Sud est considérée actuellement parmi les cinq principaux partenaires du continent avec un volume d'échanges passé de 5 milliards de dollars en 2000 à 22 milliards en 2011. Son volume d'investissements reste faible (400 millions de dollars en 2009), mais devrait croître rapidement grâce au réseau d'agences sud-coréennes de facilitation des investissements, les Korea Trade-Investment Promotion Agency (Kotra).

Avec la création de nouvelles agences en 2011 en Éthiopie, au Ghana et au Cameroun, la Corée du Sud compte sept KOTRA sur le continent. Elle a par ailleurs procédé à l'augmentation de 17% le budget de la KOICA (Agence internationale de coopération coréenne) pour appuyer les projets en Afrique⁶²¹.

Afin de maintenir la cohérence avec les efforts de la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Corée a donné suite à la promesse faite en 2009 lors du deuxième Forum Afrique Corée à doubler son APD à l'Afrique par 2012. Et depuis la Déclaration de Séoul 2012 et le plan d'action annoncé lors du troisième Forum Corée-Afrique, la Corée a augmenté l'APD déliée par rapport au total et à élargir la portée de ses projets d'aide en Afrique.

La Corée a augmenté son aide de subvention à l'Afrique : En pourcentage de l'APD bilatérale totale de la Corée, l'Afrique représentait 18% en 2011, 22,1% en 2012, 20,7% en 2013, et de 23,8% (provisoire) en 2014⁶²².

⁶¹⁹ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique La coopération de l'Afrique, *ibid*.

⁶²⁰ William Assanvo, *ibid*.

⁶²¹ Mathieu Pellerin, Corée du Sud et Afrique, Un modèle en matière de développement. Afrique-Méditerranée Business, octobre 2013. in : <http://www.ambusinessmagazine.com/posts/post/139> /consulté le 23/2/2014.

⁶²² Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

En 2014, la Corée a fourni environ 331 millions \$ (USD, provisoire) à l'Afrique. En 2015, l'aide de la Corée s'est concentrée sur l'amélioration des infrastructures, l'assainissement, la santé publique et la productivité agricole⁶²³.

II.2.2. Les intérêts émergents de la Corée en Afrique

Admettant que la Corée du sud est un pays non- pétrolier, en forte croissance intérieure. La Corée a mobilisé ses entreprises industrielles pour occuper le terrain en Afrique. Korea National Oil Corp (Knoc) s'est alliée avec la compagnie nationale de pétrole PetroSA afin de développer l'exploration pétrolière et gazière sur le continent. Samsung a également renforcé des actions afin de gagner plus d'avantages en Algérie, en Guinée équatoriale, en Côte d'Ivoire et au Gabon, où elle va construire une raffinerie d'ici à la fin de 2016.

Des accords miniers ont été passés avec de nombreux États, dont la RD Congo, le Niger et Madagascar. Outre sa consommation énergétique, la Corée du Sud envisage aussi faire face à une demande exponentielle en denrées alimentaires et se montre particulièrement présente dans l'agrobusiness, à l'image de Daewoo⁶²⁴.

Dans le même registre commercial et d'investissement étrangers, Séoul, convoite renforcer sa présence. A l'instar de LG Electronics, Samsung souhaite développer des produits adaptés au marché africain local. Samsung a conçu au Kenya le PC portable Netbook NC215S, qui fonctionne à l'énergie solaire. Afin de soutenir ces projets, le gouvernement coréen a créé un centre technologique de formation d'ingénieurs, pour un montant de 25 millions de dollars⁶²⁵.

Au niveau des infrastructures, la Corée est engagée à travers ces entreprises à consacrer 590 millions de dollars au continent dans la construction d'infrastructures, le développement des ressources naturelles, l'agriculture et la croissance verte, secteurs dans lesquels la Corée du Sud jouit d'une expertise certaine. Considérée en 2012 par l'OCDE comme un modèle en matière d'aide publique au développement (APD)⁶²⁶.

II.2.3 Le Forum Corée-Afrique

En 2006, la République de Corée, lors d'une visite du Président au Nigéria, a annoncé une initiative pour le Développement de l'Afrique (KIDA). Les Autorités Coréennes se sont engagées dans ce cadre à tripler leur aide publique au développement en faveur de l'Afrique soit 39 million de dollars⁶²⁷.

Elles se sont également engagées à partager leur expérience de développement par la formation de 1000 agents sur la période 2006-2008, à améliorer les conditions sanitaires

⁶²³ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp. 323-356.

⁶²⁴ Mathieu Pellerin, Corée du Sud et Afrique, Un modèle en matière de développement. Afrique-Méditerranée Business. octobre 2013. in : <http://www.ambusinessmagazine.com/posts/post/139/> consulté le 23/2/2014.

⁶²⁵ Mathieu Pellerin, *ibid*

⁶²⁶ Mathieu Pellerin, *ibid*

⁶²⁷ Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, L'Afrique du Nord et la Coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale. Publié par Bureau pour l'Afrique du Nord, CEA-AN Ref du Doc, CEA-AN/PUB/10/3. Nations Unies. Rabat. 2011. p. 23.

et médicales, le développement des ressources humaines, l'accroissement de la productivité agricole et le développement des activités numériques⁶²⁸.

Le Forum Corée-Afrique, dont la première édition a eu lieu en novembre 2006, est devenu la principale plate-forme de dialogue et de coopération. Il se tient tous les trois ans. Il est fondé sur les principes de respect de l'indépendance et de la souveraineté des états, de respect et bénéfices mutuels, de respect des lois internationales et de la démocratie, de la promotion et la protection des droits humains⁶²⁹.

Le Forum réunissait cinq chefs d'État ou de gouvernement et 28 ministres. Le gouvernement de la République de Corée a considéré, de la sorte, le nouveau partenariat comme un moyen de mieux partager son expérience de développement, de contribuer au développement de l'Afrique et d'explorer les domaines d'intérêt mutuel⁶³⁰.

La première édition de cette conférence triennale a permis aux participants d'échanger sur la coopération en matière de développement, le commerce et les investissements, ainsi que la paix et la sécurité.

La Corée a établi par la suite deux autres structures complémentaires pour stimuler la coopération commerciale et économique :

- La Conférence de coopération économique Corée-Afrique née en 2006 et qui se réunit tous les deux ans⁶³¹.
- Le Forum de coopération industrielle, créé en 2008, qui se réunit tous les ans. Ce dernier a constitué une plateforme pour stimuler la participation du secteur privé aux relations avec l'Afrique⁶³².

Le deuxième Forum, qui s'était tenu à Séoul en 2009 en collaboration avec l'Union africaine, avait abouti à l'officialisation des points de contacts, la chaîne de concertation entre les gouvernements de la Corée et des pays de l'Afrique à travers des célébrations, des réunions de haut niveau et ministérielles entre la Corée et l'Afrique.

Le deuxième Forum avait abordé, entre autres sujets, l'initiative coréenne pour le développement de l'Afrique, le partenariat entre la Corée et l'Afrique pour la croissance verte, la coopération pour la prospérité commune et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La Corée du Sud et les pays de l'Union africaine ont adopté une déclaration commune visant à renforcer leur coopération bilatérale, encourager les projets à l'échelle du continent africain et accélérer les échanges dans de nombreux domaines, a fait savoir le ministère des Affaires étrangères.

Les deux parties se sont également entendues sur un plan d'actions détaillé prévoyant notamment une augmentation de l'aide officielle au développement sud-

⁶²⁸ CEA-AC, 2010, Nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la Coopération triangulaire, incidences dans les pays d'Afrique Centrale. 2010.

⁶²⁹ Commission économique pour l'Afrique. Bureau pour l'Afrique du Nord. Nations Unies, *ibid.* p. 23.

⁶³⁰ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement, Le développement économique en Afrique. La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport. Nations Unies. New York et Genève. 2010. p. 20.

⁶³¹ *Ibid.* p. 20.

⁶³² *Ibid.*

coréenne en Afrique, la mise en place d'un centre de formation au siège de l'UA en Ethiopie, un soutien financier au fonds de la paix de l'UA et l'envoi de délégations pour le commerce et les investissements, a rapporté le ministère.

Un des principaux résultats du deuxième Forum était l'annonce de l'initiative de croissance verte qui porté sur la période 2009–2012. Par ce biais, la République de Corée a mis en œuvre des projets de coopération environnementale en Afrique, de renforcer la capacité écologique de la région par la formation de fonctionnaires et le transfert de technologies vertes et de politiques d'adaptation aux changements climatiques⁶³³.

Il est intéressant de noter que si d'autres partenaires du Sud ont défini la riposte aux changements climatiques comme une préoccupation prioritaire, la République de Corée est la première à avoir élaboré une initiative précise concernant la manière dont elle entend aider le continent africain à traiter le problème⁶³⁴.

La troisième édition du Forum Corée-Afrique a été marqué par l'adoption de la "Déclaration de Séoul 2012" qui reflète les résultats des accords et des discussions de cette rencontre et le 'Plan d'Action (2013 - 2015)' qui présente la direction de coopération entre la Corée et l'Afrique et les projets de chaque domaine dans l'avenir de 3 ans.

En 2012, la Corée a élargi ses axes d'intervention pour couvrir à la fois les domaines du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, mais aussi intervenir dans les domaines de la paix et de la sécurité, pour renforcer la contribution et l'assistance actives vis-à-vis de l'Afrique.

Après une année de la date attendue normalement pour cet évènement, La quatrième édition du Forum Corée-Afrique est prévu en mois d'octobre 2016.

La quatrième édition du Forum concentrait sur l'approfondissement des coopérations bilatérales existantes entre les deux parties, la possibilité de continuer d'élargir la contribution coréenne par les aides officielles au développement, les aides non contraignantes et les projets de coopérations pour le développement, ainsi que l'installation du centre de formation au sein de l'UA.

Selon plusieurs experts Coréennes qu'on a pu consulter⁶³⁵, la prochaine édition convoiterait accélérer la construction de chaîne de coopération entre les institutions concernées de chaque domaine avec l'UA, telles que KOICA (Korean Agency for International Cooperation), KIAD (Korean Initiative for the African Development), KOTRA (Korea Trade- Investment Promotion Agency), KPOIA - (Korea Project on International Agriculture), ainsi voir les nouvelles opportunités des projets bilatéraux, notamment dans les domaines de l'énergie, le maritime et l'agriculture.

II.2.4 Le fonctionnement du Forum Corée-Afrique

La coopération de la République de la Corée du Sud avec l'Afrique se fait par trois filières: le Forum Corée-Afrique, la Conférence de coopération économique Corée-Afrique et le Forum de Coopération industrielle Corée-Afrique.

⁶³³ Ibid.

⁶³⁴ Ibid. p. 21.

⁶³⁵ L'équipe du Korea-Africa Center basée à Séoul lors de leur visite au Maroc en décembre 2015.

La participation à ces instances impose de grosses dépenses en hommes et en argent. La Chine, l'Inde et la Turquie ont aussi leurs propres processus et structures de coopération avec l'Afrique. Il serait souhaitable que ces partenaires s'attachent à simplifier et aligner leurs initiatives afin d'abaisser les coûts de transaction pour l'Afrique et d'en maximiser les avantages⁶³⁶. Par exemple, les pays d'Asie pourraient replacer leurs activités dans le cadre du NAASP (New Asian–African Strategic Partnership) et les pays Sud-américains pourraient faire de même avec l'initiative Afrique-Amérique du Sud⁶³⁷.

La Korea-Africa Economic Cooperation Conference (KOAPEC), conjointement mis en place en 2006 par le gouvernement coréen, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Korea Exim Bank afin de renforcer la coopération économique entre la Corée et l'Afrique, se présente ainsi comme le cadre de référence de ce partenariat⁶³⁸.

Le Forum Corée-Afrique est guidée par son Plan d'Action 2011-2012 qui se présente comme une feuille de route ayant pour but de "maximiser les synergies entre l'Afrique et la Corée". La mise en œuvre de ce plan se fait par le biais d'un fonds, le KOAPEC Trust Fund, spécialement constitué par le gouvernement coréen et géré par la BAD; il a été doté d'environ 11 millions de dollars US⁶³⁹.

Pour la période 2011-2012, le Forum a défini six domaines prioritaires dans lesquels une assistance technique et un partage de connaissances et d'expériences sont mis en œuvre⁶⁴⁰:

- Infrastructure et développement durable des ressources naturelles : dans ce domaine, il est question de doter les pays africains de compétences, d'infrastructures et d'installations industrielles leur permettant de mieux exploiter leurs ressources naturelles en accroissant la valeur ajoutée⁶⁴¹;
- Développement des ressources humaines pour la croissance économique : devant passer par une assistance aux pays africains dans la conception de stratégie de développement des ressources humaines, à travers notamment un programme intitulé "NextAfrican Leader Program"⁶⁴²;
- Coopération dans le domaine des technologies de l'information : il est question dans ce domaine de contribuer à la mise en place de plans de développement des infrastructures de technologies de l'information et de la communication et de systèmes nationaux d'information⁶⁴³;

⁶³⁶ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement, Le développement économique en Afrique, La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport Nations Unies. New York et Genève. 2010. p. 27.

⁶³⁷ Ibid. p. 28.

⁶³⁸ Ibid.

⁶³⁹ KOAPEC, Déclaration conjointe sur la coopération économique Corée-Afrique, l'Afrique sur la relance, avec la Corée, in: <http://www.koafec.org>

⁶⁴⁰ KOAPEC, Déclaration conjointe sur la coopération économique Corée-Afrique, l'Afrique sur la relance, avec la Corée, in: <http://www.koafec.org>

⁶⁴¹ Ibid.

⁶⁴² Ibid.

⁶⁴³ Ibid.

- Partage des expériences en matière d'expérience de développement : il vise à partager avec les pays africains l'expérience et le savoir-faire coréens dans des domaines aussi divers que les politiques de développement économique, la diversification industrielle, le développement des ressources humaines, le développement rural, la promotion des petites et moyennes entreprises et les politiques de promotion des exportations⁶⁴⁴;
- Développement agricole et rurale : dans ce domaine, l'assistance coréenne a pour but d'accroître la productivité de l'agriculture africaine⁶⁴⁵;
- Partenariat pour une croissance verte : les actions dans ce domaine ont pour objectif de promouvoir et de mettre en œuvre une croissance économique faible en émission de carbone⁶⁴⁶.

Suite à ces engagements, un certain nombre de projets et d'actions concrètes ont déjà été mis en œuvre dans les différents domaines. Citons par exemple, en matière d'infrastructure et de développement durable des ressources naturelles, des projets en Mauritanie et au Togo de l'ordre de 900.000 dollars dans le domaine des technologies de l'information, le soutien au développement d'une stratégie nationale en Côte d'Ivoire d'informatisation et d'un Plan d'action ayant bénéficié d'un financement de 300.000 dollars et un programme de formation conjoint avec la BAD sur les politiques en matière de technologies de l'information soutenu à hauteur de 500.000 dollars US⁶⁴⁷.

En matière de développement des ressources humaines, la contribution et la mise en place d'une stratégie de développement des ressources humaines en Algérie, au Kenya et au Zimbabwe par le partage de l'expérience coréenne financée à hauteur de 400.000 dollars US⁶⁴⁸,

En matière de partage d'expériences, on peut citer la conférence sur la mobilisation des ressources internes qui s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) du 4 au 7 avril 2011⁶⁴⁹ et qui a bénéficié d'un financement de 600.000 dollars, l'invitation de responsables africains à un programme de formation politique pour les petites et moyennes entreprises d'un montant de 500.000 dollars⁶⁵⁰, le programme de recherche sur la "Vision pour le Développement de l'Afrique" mené par la BAD sur un financement d'un million de dollars US, en matière agricole, le programme de formation en technique d'aquaculture d'un montant de 200.000 dollars en Namibie⁶⁵¹.

De même, dans le domaine de la croissance verte, le soutien à la conception d'une "Stratégie de croissance verte" au Rwanda a bénéficié d'un financement de 500.000

⁶⁴⁴ Ibid.

⁶⁴⁵ Ibid.

⁶⁴⁶ Ibid.

⁶⁴⁷ William Assanvo, *ibid.*

⁶⁴⁸ http://www.koafec.org/en/whatsnew/new_view.jsp?idx_no=37&menu=WN01

⁶⁴⁹ Ibid.

⁶⁵⁰ Ibid.

⁶⁵¹ William Assanvo, *ibid.*

dollars⁶⁵² et le développement d'une carte des ressources climatiques en Éthiopie et au Kenya ont bénéficié d'un soutien financier de 200.000 dollars⁶⁵³.

De nombreux autres projets dans ces domaines ont été mis en œuvre au cours de l'année 2012, apportant une dimension plus concrète et visible au partenariat entre la Corée et l'Afrique; dimension qui manque dans d'autres partenariats.

Lors de la troisième édition de la Conférence pour la coopération économique Corée-Afrique « Conférence ministérielle KOAFEC » qui s'est tenue du 15 au 18 octobre à Séoul 2012, la Corée du Sud a engagé un total de 590 millions de dollars de projets de coopération en Afrique. Le plan d'action détaillé a été annoncé par le gouvernement coréen et la Banque africaine de développement (BAD)⁶⁵⁴.

Cet élargissement de présence Coréenne s'est traduit lors de la Conférence de la KOAFEC par le développement des ressources naturelles et humaines, l'agriculture et la croissance verte⁶⁵⁵.

Le gouvernement coréen a consacré, notamment 370 millions de dollars aux infrastructures et au développement des ressources naturelles. De plus, 62 et 51 millions de dollars de soutien seront proposés aux secteurs de l'informatique et des ressources humaines, tandis que 47 millions de dollars seront accordés aux projets liés à l'agriculture⁶⁵⁶.

⁶⁵² Ibid, voir aussi, AFDB, indicateurs sur le Genre, la Pauvreté et l'Environnement sur les pays africains 2013 in: <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Gender%20Poverty%20and%20Environment%20Indicators%20on%20African%20Countries%202013%20-%20Special%20Feature%20Article.pdf>

⁶⁵³ http://www.koafec.org/en/whatsnew/new_view.jsp?idx_no=37&menu=WN01

⁶⁵⁴ La collaboration entre la Corée et la BAD s'articule autour de la reconstitution des ressources du FAD, des fonds fiduciaires bilatéraux, des accords de cofinancement, de la coopération technique et de l'octroi de fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). La première Conférence ministérielle sur la coopération économique entre la Corée et l'Afrique ("Korea-Africa Economic Coopération" - KOAFEC) s'est tenue à Séoul en avril 2006. Depuis, elle est le cadre permanent de coopération entre la Banque et la Corée. En décembre 2007, un accord de coopération technique a été signé entre le gouvernement coréen et la Banque, sous l'égide de la KOAFEC, pour l'octroi d'un don non lié de 5 millions de dollars EU. Plusieurs accords complémentaires ont été signés depuis lors : pour 5,38 millions de dollars EU en 2009, 7,29 millions de dollars EU en 2010, 8,5 millions de dollars EU en 2011 et respectivement 6,2 millions et 15 millions de dollars EU en 2012. Ce dernier accord a été promis lors de la KOAFEC qui s'est tenue à Séoul en octobre 2012. A l'heure actuelle, la Banque met en œuvre le Plan d'action de la Conférence ministérielle sur la coopération économique entre la Corée et l'Afrique (KOAFEC) pour la période 2013-2014, qui a pour objectif principal la mutualisation des connaissances entre la Corée et l'Afrique. Sont d'ailleurs prévues des études approfondies sur la mobilisation des ressources domestiques, la formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche sur la technicité/complexité des exportations de l'Afrique du Nord. En 2010, la Corée et la Banque ont signé un protocole d'accord de cofinancement qui a porté à 400 millions de dollars EU l'engagement de la Corée pour la période 2011-2013. Cinq projets de cofinancement sont en cours, dont un Projet sur l'Éducation (phase IV) en Ouganda, les Projets routiers respectifs de Nacala au Mozambique et de Tuléar à Madagascar, le Projet d'investissement dans le secteur de la transmission à Iringa-Shinyanga et le Projet sucrier de Markala. Deux autres projets sur les infrastructures, en Ouganda et en Éthiopie, ont été identifiés en 2012. En novembre 2011, s'est tenue la quatrième réunion de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan, en Corée du Sud. A cette occasion, plusieurs principes ont été adoptés. La Corée organise également plusieurs conférences axées sur le secteur privé en Afrique, et participe activement, au niveau mondial, aux séminaires que la Banque organise sur les opportunités d'affaires. La réunion ministérielle de la KOAFEC tenue en 2012 a connu un fort succès, et abouti à une déclaration commune des ministres africains. Les projets du Plan d'action adopté pour la période 2013-2014 sont en cours d'examen et d'approbation. Deux experts coréens sont actuellement détachés par la Corée auprès de la Banque. Un programme de stages entre les deux institutions est également en cours.

⁶⁵⁵ http://www.koafec.org/en/whatsnew/new_view.jsp?idx_no=37&menu=WN01.

⁶⁵⁶ Jeune Afrique, Corée du Sud : 590 millions de dollars pour l'Afrique. 17 octobre 2012.

Lors de la dite Conférence ministérielle de 2012, la Déclaration a déterminé les principaux domaines de coopération dans :

- Le développement de l'infrastructure,
- Les technologies de l'information et de la communication,
- La valorisation des ressources humaines pour la croissance économique,
- Le développement de l'agriculture,
- Le partenariat pour une croissance verte,
- Le partage des connaissances sur l'expérience en matière de développement.

Le gouvernement coréen a appuyé également les pays africains à travers son programme de partage des connaissances (PPC) conçu pour offrir son expérience de croissance aux pays les moins avancés.

La Corée du Sud est généralement vue comme plus discrète en Afrique, comparée à ses deux voisins directs la Chine et le Japon. Elle n'en défend pas moins ses intérêts dans ce continent aux immenses ressources⁶⁵⁷.

Depuis 2006, le commerce bilatéral entre Corée du Sud et les pays Africains a augmenté de 10% chaque année, atteignant 20 milliards de dollars en 2008. Séoul investit également massivement dans l'économie africaine avec 600 millions de dollars en 2008, ce qui représente 15 fois le montant de 1998. Pour convaincre les entreprises coréennes de s'engager sur le marché africain, le gouvernement a accordé également des prêts dont le total s'est élevé à 2.1 milliards de dollars en 2012 (au lieu de 1.3 en 2011)⁶⁵⁸.

II.3 La part de l'aide coréenne dans sa coopération avec l'Afrique

La République de Corée classe l'aide à l'Afrique en deux catégories : la coopération pour le développement et la coopération stratégique⁶⁵⁹:

1- La coopération pour le développement : la première de ces catégories concerne les pays africains les plus pauvres et à faible revenu auxquels elle offre une assistance dans les domaines du développement rural, du renforcement des capacités, de la formation et du développement des compétences ainsi que dans ceux de l'infrastructure de base, de la santé et de l'éducation⁶⁶⁰. Les pays rangés dans cette catégorie ont également une plus grande chance que d'autres de recevoir des prêts comportant une plus grande portion de don.

2- La coopération stratégique : comprend les pays qui sont riches en ressources et ont déjà un commerce d'une valeur significative avec la République de la Corée. L'assistance à ces pays prend la forme d'une coopération de mise en valeur des ressources

⁶⁵⁷ Association of Accredited Public Policy Advocates to the European Union, l'Afrique: l'échiquier de Luttés d'influence aux multiples facettes.09/12/2013 in <http://www.aalep.eu/lafrigue-lechiquier-de-luttés-dinfluence-aux-multiples-facettes>

⁶⁵⁸ Ibid.

⁶⁵⁹ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires, ibid. p. 82.

⁶⁶⁰ Banque coréenne d'import-export, citée dans Kim, J. Exposé présenté à la Conférence ministérielle sur la coopération économique Corée-Afrique, avril 2006. Disponible à [www.koafec.org/admin/en/documents/file.jsp ? file name=Seminar3.pdf](http://www.koafec.org/admin/en/documents/file.jsp?file_name=Seminar3.pdf)

énergétiques et de d'autres ressources naturelles, de la promotion des activités manufacturières destinées à l'exportation et de l'expansion des TIC et de l'infrastructure. La plupart des projets de cette catégorie ont été entrepris dans des pays riches en ressource comme l'Égypte, le Nigéria, l'Algérie et le Maroc⁶⁶¹.

L'action de la République de Corée en Afrique s'est améliorée depuis la relance des relations en 2006. Son APD est passée de 39 millions de dollars en 2005 à 104 millions en 2008 et dans la même période la part de l'Afrique dans l'APD à l'ensemble des pays en développement est passée de 8% à 19%. On enregistre aussi un accroissement du commerce entre les partenaires⁶⁶².

Toujours dans le registre de l'aide publique, La Corée du Sud figure aujourd'hui parmi les cinq principaux partenaires du continent avec un volume d'échanges passé de 5 milliards de dollars en 2000 à 22 milliards en 2011. Son volume d'investissements reste négligeable (400 millions de dollars en 2009), mais devrait croître rapidement grâce au réseau d'agences sud-coréennes de facilitation des investissements, les Korea Trade-Investment Promotion Agency (KOTRA).

Avec la création des nouvelles agences en 2011 en Éthiopie, au Ghana et au Cameroun, la Corée du Sud compte sept KOTRA sur le continent. Elle a par ailleurs procédé à l'augmentation de 17% le budget de la KOICA (Agence internationale de coopération coréenne) pour appuyer les projets en Afrique⁶⁶³.

Afin de maintenir la cohérence avec les efforts de la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la Corée a donné suite à la promesse faite en 2009 lors du deuxième Forum Afrique Corée le doublement de son APD à l'Afrique en 2012. Et depuis la Déclaration de Séoul 2012 et le plan d'action annoncé lors du troisième Forum Corée-Afrique, la Corée a augmenté l'APD déliée par rapport au total et à élargir la portée de ses projets d'aide en Afrique.

La Corée a augmenté son aide de subvention à l'Afrique : en pourcentage de l'APD bilatérale totale de la Corée, l'Afrique représentait 18% en 2011, 22,1% en 2012, 20,7% en 2013, et de 23,8% (provisoire) en 2014⁶⁶⁴.

En 2014, la Corée fourni environ 331 millions \$ (USD, provisoire) à l'Afrique. En 2015, l'aide de la Corée se concentrera sur l'amélioration des infrastructures, l'assainissement, la santé publique et la productivité agricole⁶⁶⁵.

⁶⁶¹ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, *ibid.* p. 82.

⁶⁶² *Ibid.* p. 21.

⁶⁶³ Mathieu Pellerin, *ibid.*

⁶⁶⁴ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp 323-356.

⁶⁶⁵ Ministry of Foreign Affairs, South Korea, chapter II, Strengthening Contribution to the International Community through Effective Development Cooperation. Diplomatic white paper. 2015. Pp 323-356.

II.3.1 Les échanges lucratifs

Le commerce total des marchandises est passé de 4,4 milliards de dollars en 2000 à 11 milliards en 2008. Malgré ces progrès, le commerce demeure très faible et les deux parties doivent s'attacher à inverser la tendance⁶⁶⁶.

Les exportations de la République de Corée vers l'Afrique, représentaient 3 milliards de dollars en 1995 et sont passées à 11 milliards de dollars en 2007. Quant aux importations, elles sont passées au cours de la même période de 2,3 milliards de dollars à 5,9 milliards de dollars. La République de Corée a maintenu un excédent commercial avec l'Afrique, qui est passé de 0,77 milliard de dollars en 1995 à 5,3 milliards de dollars en 2007⁶⁶⁷.

La plupart des exportations de la République de Corée se sont faites par voie maritime et son plus grand marché d'exportation en Afrique est le Libéria, qui offre son pavillon de complaisance à une bonne partie de la flotte commerciale du monde⁶⁶⁸.

L'Afrique du Sud était le deuxième plus grand partenaire d'exportation de la République de Corée en 2007 (18%), le plus gros du commerce portant sur les machines et le matériel de transport⁶⁶⁹.

L'Angola a accru son importance en tant que marché, passant de 1% à 11% des exportations tandis que l'Égypte a vu sa part des exportations coréennes tomber de 16% en 2000 à 6% en 2007⁶⁷⁰.

Bien que l'Afrique du Sud reste le plus grand exportateur africain vers la République de Corée, sa part a diminué, passant de 54% en 1995 à 25% en 2007. Les minéraux et les métaux sont les plus grandes exportations de l'Afrique du Sud⁶⁷¹.

Dans le cas du Congo (14%), bien que les minerais et les minéraux ne forment qu'une petite partie des importations de la République de Corée, la majorité de la valeur de ces importations est représentée par les produits liés au pétrole. L'Algérie (10%) et le Nigéria (11%) étaient les autres exportateurs africains importants vers la République de Corée en 2007⁶⁷².

Les principales importations de la République de Corée à partir de l'Afrique sont le pétrole et les produits de base. Les produits pétroliers représentant presque la moitié des importations de la République de Corée. La part de la catégorie du carburant a ainsi augmenté, passant de 30% en 1995 à 48% en 2006. L'argent et le platine ont été l'autre catégorie vedette, passant de presque rien en 1995 à 9% en 2006⁶⁷³.

En 2006, la majorité des exportations de la République de Corée vers l'Afrique relevaient de la catégorie des produits de technologie intermédiaire (77%). Les

⁶⁶⁶ Ibid. p. 21.

⁶⁶⁷ Ibid. p. 80.

⁶⁶⁸ FAO, situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Rapport 2014.Pp. 11-12.

⁶⁶⁹ Direction des statistiques commerciales (FMI) consultée via le service de données économiques et sociales (ESDS), mars 2009.

⁶⁷⁰ Ibid.

⁶⁷¹ Ibid.

⁶⁷² Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 81.

⁶⁷³ Ibid.

importations de produits de technologie peu avancée sont tombées de 13% en 1995 à 6% en 2006 tandis que les importations de produits de technologie de pointe se sont maintenues (8-9 %) ⁶⁷⁴.

En termes d'investissement étranger direct de la Corée, il est passé de 1 milliard de dollars en 1990 à près de 5 milliards en 2000 et à 7 milliards de dollars en 2006. On avait estimé que les sorties d'IED augmenteraient au même rythme de 2007 à 2011 ⁶⁷⁵.

Les flux d'IED de la République de Corée dirigés vers l'Afrique sont passés de 84 milliards de dollars en 1993 à 249 milliards de dollars en 2005. La part de l'Afrique dans les flux d'IED de la République de Corée a varié au cours des années, passant de 4,2% en 1993 à 2,7% en 2005. En 2002, sur le stock d'IED de la République de Corée en Afrique (265 millions de dollars), la plus grosse part était allouée au Soudan (22%), à l'Algérie (21%), à l'Égypte (21%), à l'Afrique du Sud (15%), au Maroc (8%) et à la Côte d'Ivoire (7,6%) ⁶⁷⁶.

Malgré le désir de la République de Corée de se procurer de l'énergie, la plus grosse part de son IED en Afrique a été consacrée ces dernières années aux secteurs des minéraux et du tourisme ⁶⁷⁷.

En 2006, le secteur minier a reçu 32% de l'IED coréen en Afrique, suivi par le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (27%). Le secteur manufacturier (20%) et le commerce de gros et de détail (12%) étaient les autres secteurs majeurs. L'IED dans la construction ne représentait que 2,3% du stock total d'IED de la République de Corée en Afrique ⁶⁷⁸.

Entre 2002 et 2005, la République de Corée a entrepris 11 projets d'investissement dans de nouvelles capacités de production en Afrique. Des regroupements entre les entreprises de la République et les entreprises africaines ont eu lieu en Égypte, au Maroc, en République-Unie de Tanzanie, au Soudan et en Afrique du Sud ⁶⁷⁹.

⁶⁷⁴ Ibid.

⁶⁷⁵ Economist Intelligence Unit, World investment prospects to 2011, Foreign direct investment and the challenge of political risk. Economist Intelligence Unit et Le Columbia Program on International Investment. Disponible à <http://www.cpii.columbia.edu/>

⁶⁷⁶ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies. New York. 2010. p. 81.

⁶⁷⁷ Economist Intelligence Unit, World investment prospects to 2011, Foreign direct investment and the challenge of political risk. Economist Intelligence Unit et le Columbia Program on International Investment. Disponible à <http://www.cpii.columbia.edu/>

⁶⁷⁸ CNUCED, statistiques relatives aux regroupements d'entreprises. 2007.

⁶⁷⁹ CNUCED, statistiques relatives aux regroupements d'entreprises. 2007.

Chapitre IV: Les tendances de la coopération afro-indienne et afro-coréenne

I. Le cas de l'Inde

Bien que sa pénétration sur le continent n'ait pas reçu la même attention que celle de la Chine ou du Japon, l'Inde est assez active en Afrique. Elle bénéficie de la présence d'une population d'immigrants indiens qui résident en Afrique depuis des générations et cette diaspora renforcera vraisemblablement le commerce, l'aide et l'IED de ce pays⁶⁸⁰.

I.1 La régénération géographique de l'agenda indien en Afrique

En comparaison avec la Chine, l'Inde a réagi tardivement au potentiel de ressources offert par l'Afrique et à son rôle comme marché pour les produits indiens. Ces dernières années, cette erreur a été rectifiée et l'Inde est allée élaborer un programme concerté pour l'Afrique mais en mettant l'accent sur les pays avec lesquels elle a des intérêts bilatéraux clairement identifiables.

Ceci l'a amené à changer d'orientation dans ses relations avec l'Afrique, reléguant au second plan son lien historique avec l'Afrique de l'Est (avec sa diaspora indienne) pour se tourner vers l'Afrique de l'Ouest et le Soudan. Elle s'efforce maintenant d'intégrer ses activités dans les trois vecteurs du commerce, des investissements étrangers directs et de l'aide. Ceci donne à l'Afrique la possibilité de faire de même en répondant avec sa propre intégration ciblée et stratégique des activités dans ces trois vecteurs⁶⁸¹.

Toutefois, l'investissement étranger direct indien et son aide en Afrique, au cours des dernières années ont considérablement changé. Dans le cadre d'un vaste programme stratégique, l'Inde est sortie de sa base de diaspora en Afrique de l'est et s'est dirigée sans hésiter vers les régions productrices de pétrole et de minerai de fer de l'Afrique de l'Ouest, du Soudan et de la Libye et vers le secteur des transports au Soudan et au Sénégal⁶⁸².

Dans chaque cas, l'aide et l'IED ont été regroupés et l'état indien a joué un rôle en tant qu'investisseur en collaboration avec une de ses plus grandes entreprises. Par ailleurs, les entreprises indiennes éprouvent un intérêt croissant pour l'Afrique, dans le secteur des télécommunications en Afrique du Sud et dans celui des produits pharmaceutiques en Ouganda, au Kenya et en République Unie de Tanzanie⁶⁸³.

Les trois vecteurs de l'aide, de l'investissement et du commerce sont utilisés dans le cas du Sénégal. Le géant indien de l'automobile Tata a bénéficié de contrats résultant de la restructuration des moyens de transport public dans ce pays. Simultanément, l'Inde est l'un

⁶⁸⁰ Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique la coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, *ibid.* p. 63.

⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 59.

⁶⁸² Thakurta, P. G. India, Taking on China in Africa. Inter Press Service. 2008, in : <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=41875>

& Ministère indien des affaires étrangères, Indian Non Paper on, India's Partnership with Africa. 2006, in: <http://meaindia.nic.in/treatiesagreement/2006/17ta1707200601.htm>

⁶⁸³ *Ibid.*

des plus gros donateurs d'aide non occidentaux et la principale destination des exportations du Sénégal⁶⁸⁴.

La société pétrolière indienne ONGC Videsh qui est contrôlée par l'État nous montre aussi comment l'Inde utilise stratégiquement ces trois vecteurs. Cette entreprise participe en permanence à toutes les interactions concernant les activités pétrolières indiennes à l'étranger ainsi qu'aux travaux des groupes de travail mixtes du gouvernement indien⁶⁸⁵. Elle joue donc un rôle dans toutes les questions politiques liées au commerce avec l'Afrique et à l'aide à ce continent.

De plus, l'Inde a tendance à avoir une approche plus ciblée que la Chine à l'égard des pays qu'elle prend dans sa ligne de mire. Ainsi, en 2008, quand l'Inde a tenu son premier sommet du Forum Inde-Afrique, 14 pays clefs seulement ont été invités à New Delhi.

Une des inquiétudes de l'Inde consiste aussi dans l'influence croissante de la Chine sur le continent et certaines des mesures qu'elle a prises, comme la création du Forum Inde-Afrique, sont largement vues comme des tentatives de neutraliser cette influence. Jusqu'en 2003, le ministère indien des affaires étrangères ne comportait qu'une seule division africaine. Il possède maintenant une division pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale, une autre pour l'Afrique de l'est et l'Afrique australe et une troisième pour l'Asie occidentale et l'Afrique du nord. En 2008, des missions diplomatiques indiennes ont leurs portes au Burkina Faso, au Gabon, au Mali et au Nigéria⁶⁸⁶.

1.2L'élargissement des lignes de crédits bancaires

L'Inde a visé un volume d'échanges de 70 milliards de dollars US avant 2014⁶⁸⁷. Dans le premier quart de 2011, le volume des échanges commerciaux avec l'Afrique s'est déjà élevé à 50 milliards de dollars US⁶⁸⁸.

A cet effet, une ligne de crédit (sur sept ans) de 10 millions d'euros étalés sur sept ans, a été ouverte le 30 septembre 2011 au bénéfice de la Banque africaine de développement (BAD), (déboursé le 31 mars 2012). Un crédit (sur cinq) de 15 millions de dollars a été débloqué le 15 mai 2011 pour le compte de la Banque pour le Commerce et le Développement en Afrique de l'Est et Australe; une autre ligne du même montant devrait être ouverte le 9 décembre 2012 pour un déboursement le 9 juin de la même année⁶⁸⁹.

C'est également une ligne de crédit de 30 millions de dollars US qui a été ouverte le 21 septembre 2011 pour le compte de l'African Export Import Bank (Afrexim Bank), montant qui devrait être déboursé le 21 mars 2012. Ce sont encore des lignes de crédits pour un total de 3,7 milliards de dollars pour financer de projets aussi divers que l'électrification

⁶⁸⁴ Jobelius, M, New powers for global change? Challenges for the international development cooperation. The case of India. Document d'information . Friedrich Ebert Stiftung N°5. Berlin. 2007.

⁶⁸⁵<http://www.ongcvidesh.com/?AspxAutoDetectCookieSupport=1>

⁶⁸⁶ Ministry of External Affairs of India: http://mea.gov.in/bilateral-documents.htm?53/Bilateral/Multilateral_Documents& India Business Frontier. N°1. mai 2008 in : <http://www.frontier-advisory.com/wp-content/uploads/2008/05/india-business-frontier-may-2008.pdf>

⁶⁸⁷ India wants trade deals with Africa. Reuters. 10 August 2011 in: <http://www.africaninvestor.com/article.asp?id=9213>.

⁶⁸⁸ Anirudh Menon, India's proliferating relations with Africa, 9 December 2011, in: <http://www.opendemocracy.net/anirudhmenon/india%E2%80%99s-proliferating-relations-withafrica>.

⁶⁸⁹ William Assanvo, *ibid*.

rurale et la construction d'une usine d'assemblage de tracteurs et de machines agricoles au Mali, le renouvellement du système de transport urbain à Abidjan (Côte d'Ivoire), l'électrification rurale et la construction de bureaux présidentiels au Ghana, la construction d'une cimenterie en RDC, et d'autres projets similaires⁶⁹⁰.

I.3 La diversification des axes d'intervention

C'est à partir de 2008 que l'Inde a décidé d'élargir sa coopération avec l'Afrique au lieu de se limiter à l'assistance technique et au renforcement des capacités⁶⁹¹. Les autorités indiennes ont décidé de disposer depuis d'un cadre plus formel de coopération avec le continent africain, d'où la tenue du premier Forum Inde-Afrique à New Delhi en avril 2008. Les deux parties ont adopté alors un cadre de renforcement de la coopération s'étendant sur un large spectre : politique, science, recherche et technologie, développement social et renforcement de capacités, infrastructure, énergie et environnement, média et communication⁶⁹².

Les principes qui ont fondé ce cadre de coopération sont, comme d'habitude, l'égalité, le respect mutuel, le bénéfice mutuel, le respect de la souveraineté et aussi le profond désir de renforcer le processus d'intégration africaine. Ce dernier aspect constituait une spécificité de l'engagement de l'Inde en Afrique⁶⁹³.

L'intérêt de l'Inde pour l'Afrique repose bien entendu sur sa détermination de bénéficier des ressources naturelles⁶⁹⁴ (y compris en s'impliquant directement dans leur exploration, singulièrement à travers la société étatique, Oil and Natural Gas Corporation – ONGC- pour le pétrole) dont le continent abonde et dont elle a besoin pour nourrir la dynamique machine de son économie⁶⁹⁵.

L'Inde convoiterait également tirer profit en matière d'opportunités commerciales et d'investissements en Afrique. En échange, l'Inde entend coopérer à la réduction du déficit en infrastructures⁶⁹⁶ dont souffre le continent et qui bloque la réalisation de toutes ses potentialités en termes de croissance et de développement, notamment le développement du commerce intra-africain et l'intégration régionale avancée qu'il permettra le dialogue stratégique entre l'Inde et l'Afrique, qui a été marqué en avril 2008 par la tenue à New

⁶⁹⁰ Ibid.

⁶⁹¹ Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, L'Afrique du Nord et la Coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale. Publié par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, (CEA-AN) Ref du Doc, CEA-AN/PUB/10/3). Rabat, Maroc. 2011. p. 22.

⁶⁹² Ibid.

⁶⁹³ Ibid. p. 22.

⁶⁹⁴ Le pétrole occupant une large proportion d'entre elles, suivi de l'or, du cuivre, du fer et d'autres minerais. Pour revenir sur le pétrole, le ministre indien des Finances Pranab Mukherjee a déclaré, lors de la troisième Conférence indo- africaine sur les hydrocarbures qui s'est tenue à New Delhi (Inde) au début du mois de décembre 2011, que "l'Afrique jouera dans les prochaines années un rôle majeur pour répondre à la demande croissante de pétrole brut et de gaz en Inde". Cf. http://www.chineinformations.com/actualite/asie/photos-eclipse-lunaireobservee-aux-etats-unis_8684.html.

⁶⁹⁵ Pascal-Moà Se Toug, Offensive politico-diplomatique et communautés chinoises et indiennes au Cameroun, quelles implications dans le partenariat entre le Cameroun et les pays asiatiques ?. Master 2 Recherche.Faculté des Sciences Juridiques et Politiques. Université de Douala. 2010.

⁶⁹⁶ Anirudh Menon, India's proliferating relations with Africa, 9 December 2011, in: <http://www.opendemocracy.net/anirudhmenon/india%E2%80%99s-proliferating-relations-withafrica>.

Delhi (Inde) du premier Sommet du Forum Afrique-Inde⁶⁹⁷, s'est poursuivi en 2011 avec la deuxième édition de ce Forum⁶⁹⁸, qui a rassemblé du 24 au 25 mai 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie), le Premier Ministre indien et des Chefs d'Etat et de gouvernement africains afin notamment de consolider l'"amitié" et de renforcer leur "coopération". Organisé sous le thème: "Pour un partenariat renforcé: une vision partagée", le Sommet a ainsi décidé de "renforcer le partenariat par de nouvelles initiatives"⁶⁹⁹.

Il faudra ainsi, selon la Déclaration du Sommet s'attendre pour les mois à venir à "d'importants flux financiers de l'Inde vers l'Afrique sous forme de subventions, d'investissements étrangers directs (IED) et de prêts à des conditions favorables [devant contribuer] au renforcement des capacités dans les secteurs socioéconomiques, notamment dans la formation des ressources humaines, le développement du secteur privé, l'accroissement de l'appui au développement des infrastructures, l'agriculture et aux PME"⁷⁰⁰.

En guise d'illustration de certains de ces flux financiers indiens, en 2011, il a été annoncé que l'Archipel des Comores devait bénéficier d'un prêt de 41,6 millions de dollars US, afin de doter l'île de la Grande-Comores de centrales électriques, de réhabiliter le réseau électrique et de former le personnel technique⁷⁰¹. Dans la même logique, il a été annoncé en août 2011 que l'Inde accordait un prêt de 70 millions de dollars à la République du Congo afin de financer les travaux de réhabilitation du réseau électrique dans les deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. La signature d'accords de partenariat, notamment dans le domaine du commerce, a également été évoquée⁷⁰².

La coopération entre les deux partenaires s'inscrira, selon la Déclaration ayant sanctionné le deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, dans le "partage de stratégies pour un développement durable, la lutte contre la pauvreté, les soins de santé, l'éducation universelle et le partage de technologies appropriées"⁷⁰³.

L'Inde s'est particulièrement engagée "à contribuer substantiellement au renforcement des capacités africaines à travers des institutions d'appui à l'éducation, à la promotion de la valeur ajoutée et à la transformation des matières premières"⁷⁰⁴. L'Inde s'est engagée à offrir des lignes de crédits s'élevant à 5 milliards de dollars destinées à accroître la présence d'entreprises indiennes sur le continent africain⁷⁰⁵.

⁶⁹⁷ A l'issue de ce Forum l'Inde avait alors promis un doublement de ses prêts consentis à l'Afrique, jusqu'à 5,4 milliards de dollars US sur cinq ans et avait levé ses barrières douanières sur un certain nombre d'exportations africaines, notamment des matières premières.

⁶⁹⁸ Lors de cette deuxième édition, il a été décidé d'institutionnaliser ce rendez-vous, le prochain devant à cet effet se tenir en 2014 en Inde.

⁶⁹⁹ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde. d'Addis-Abeba. 25 mai 2011.

⁷⁰⁰ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde. d'Addis-Abeba. 25 mai 2011.

⁷⁰¹ L'Inde accorde aux Comores un prêt pour l'électrification de la Grande-Comores, PANA. 2 mai 2011, in: <http://www.africanmanager.com/articles/133222.html>.

⁷⁰² Messilah Nzoussi, L'Inde accorde un prêt de 70 millions de dollars à la République du Congo, 22 août 2011, in: http://www.congo-site.com/L-Inde-accorde-unpret-de-70-millions-de-dollars-a-la-Republique-duCongo_a10155.html.

⁷⁰³ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde. d'Addis-Abeba. 25 mai 2011.

⁷⁰⁴ Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde. d'Addis-Abeba. 25 mai 2011.

⁷⁰⁵ India wants trade deals with Africa. Reuters. 10 August 2011 in: <http://www.africaninvestor.com/article.asp?id=9213>.

I.4 Une nouvelle prise de conscience des risques du renforcement de la coopération avec l'Union africaine au détriment de la formule bilatérale

Si les autres partenariats afro-asiatiques demeurent réservés vis-à-vis de l'engagement exclusif avec l'Union africaine au détriment de la coopération bilatérale, l'une des spécificités de l'approche indienne dans son partenariat avec l'Afrique réside dans le renforcement des liens avec l'Union africaine (UA) et les Communautés régionales économiques⁷⁰⁶.

Elle s'est ainsi illustrée en 2011 par les discussions, dont a fait état le ministre indien du commerce, Anand Sharma, le 9 août 2011, qui ont eu lieu avec l'Union Douanière d'Afrique Australe (Southern African Customs Union – SACU) dans le but de conclure, par la fin de la même année, à un accord commercial préférentiel. Des discussions préliminaires visant à conclure des accords de libre-échange devraient également, aux dires du Ministre Sharma, avoir lieu avec le Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA) et la CEDEAO.

C'est certainement dans cette optique que, le 6 mai 2011, un protocole d'accord était signé à Abuja (Nigeria) entre la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représenté par le Président de sa Commission James Victor Gbeho et l'Inde, représenté par son Haut-Commissaire au Nigeria, Mahesh Sachdev.

Ce protocole intéresse le renforcement de " la coopération multisectorielle dans neuf domaines clés identifiés", à savoir la métallurgie, la mécanique, l'énergie, le textile, le cuir, les transports et les communications, l'électronique et la biotechnologie. Il prévoit précisément "l'établissement et le renforcement de relations dans les secteurs bancaire, alimentaire et agricole, le bâtiment et la construction de routes, le transport ferroviaire et les autres moyens de communication"⁷⁰⁷.

Cet accord reste encore à être opérationnalisé et mis en œuvre ; ce qui laisse percevoir de nombreuses opportunités futures. Pour l'avenir de ce partenariat, les pays africains tireraient profit de l'expertise et de l'expérience indienne dans les secteurs agricole, pharmaceutique et des télécommunications. Le transfert de connaissances, par le biais du renforcement des capacités africaines, tel qu'annoncé, serait également bénéfique au continent. Mais pour le Maroc, pays non-membre de l'Union africaine, il reste à mentionner que les intérêts du Maroc dans le cadre de cette coopération intercontinentale demeureraient suspendus en attendant la résolution du problème de sa relation avec l'Union africaine, une décision qui devrait être contrôlée par des considérations politiques plutôt qu'économiques.

⁷⁰⁶ El Mostafa Rezrazi, What Future for Bilateral monitoring in the post-MDGs afro-asian Foras?. TEAS Bulletin Vol XXI. Tokyo. Kinokuni, 2011. Pp. 32-56.

⁷⁰⁷ Signature entre la CEDEAO et l'Inde d'un accord de coopération multisectoriel, PANA. 9 mai 2011, in : <http://www.africanmanager.com/articles/133323.html>.

De ce fait, l'ajournement a pour effet de faire rater des opportunités d'investissement aux entreprises indiennes qui sont installées ou en cours d'installation dans plusieurs régions d'Afrique et il serait difficile de les convaincre plus tard⁷⁰⁸.

I.4.1 Les nouvelles pistes de la coopération économique Inde-Afrique

La Déclaration du troisième Sommet Inde-Afrique en 2015a fondé les relations Inde-Afrique sur la base de trois principes prioritaires :

- Atteindre une croissance économique inclusive afin d'éliminer la pauvreté,
- Allouer des ressources suffisantes pour le développement durable,
- Comme défini dans l'Agenda de l'Afrique 2063 et dans le Plan de mise en œuvre au cours 10 ans ainsi que dans les Objectifs de développement durable dans le cadre du Programme 2030 pour le développement durable et dans les priorités du gouvernement de l'Inde.⁷⁰⁹

L'Inde a développé dans cette nouvelle configuration, les secteurs d'intervention, de manière conforme aux recommandations proposées par la communauté internationale lors de la conférence onusienne sur les post-OMD, en septembre 2015.

Ces secteurs prioritaires pour l'Inde sont :

- L'accès à une éducation de qualité,
- Le développement des compétences et du renforcement des capacités,
- Les soins de santé abordables,
- les sources d'énergie propres et modernes,
- Les infrastructures,
- Les possibilités d'emploi appropriées à travers le développement de tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture, la fabrication et les services,
- La valeur ajoutée et la connectivité,
- L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation,
- L'économie bleue et des océans,
- Et la gestion des catastrophes ainsi que la réduction des risques entre autres.

Le partenariat Inde-Afrique comprend le développement des ressources humaines à travers les bourses, la formation, le renforcement des capacités, une aide financière sous forme de subventions et de crédits concessionnels pour mettre en œuvre divers projets d'intérêt public, y compris l'éducation, la santé et les infrastructures, les préférences commerciales, les collaborations technologiques, financières humanitaire et de l'aide dans les situations d'urgence, le déploiement de troupes de maintien de paix, les négociations collectives dans les enceintes multilatérales pour des causes et des préoccupations communes, ainsi de suite⁷¹⁰.

⁷⁰⁸ El Mostafa Rezrazi, What Future for Bilateral monitoring in the post-MDGs afro-asian Foras?. TEAS Bulletin Vol XXI. Tokyo. Kinokuni. 2011. Pp. 32-56.

⁷⁰⁹ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique- Inde. Delhi. 2015.

⁷¹⁰ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde. Delhi. 2015.

L'Inde considère que les investissements indiens en capital et en technologie aide à établir la juste valeur, et à l'industrialisation ; et à la diversification de l'activité économique et, plus particulièrement à générer l'emploi et à développer les compétences des populations locales⁷¹¹.

C'est suite à la déclaration ministérielle de Hong Kong en 2005, qui a favorisé aux pays émergents, l'accès au marché en franchise de droits pour les PMA ; que l'Inde a décidé élargir depuis 2014 son plan⁷¹² de préférence commerciale en franchise de droits pour les PMA, pour inclure désormais 98% des lignes tarifaires (couvrant 34 pays africains)⁷¹³.

L'Inde considère par ailleurs que la demande africaine d'élargir le plan de préférence commerciales en franchise de droits pour couvrir les pays africains les plus défavorisés Des efforts devraient être déployés pour promouvoir l'investissement public et privé d'Afrique en Inde⁷¹⁴.

Avec un état d'esprit commercial basé sur l'équité que la déclaration de Delhi note les deux parties indienne et africaine reconnaissent que l'expérience indienne dans les petites, moyennes et micro-entreprises offre des perspectives importantes pour la poursuite de la coopération dans l'industrialisation, la création d'emplois et l'amélioration des capacités locales d'Afrique, en particulier dans le domaine de la gestion et de l'organisation des grappes industrielles pour les joindre aux industries alimentaires⁷¹⁵.

Aujourd'hui, l'Inde et l'Afrique, chaque année accueillent l'organisation des conclaves du projet de partenariat Inde-Afrique de la Banque d'importation-exportation (EXIM BANK) et de la Confédération de l'industrie indienne (CII) ; en outre, les deux parties reconnaissent l'importance des conclaves du projet de partenariat Inde-Afrique comme une plateforme réunissant les entrepreneurs et les responsables indiens et africains⁷¹⁶.

Une des formes les plus importantes de partenariat Afrique-Inde a été l'offre de crédit concessionnel dans le cadre du Régime Indien de Développement et d'Assistance Économique (IDEAS) pour mettre en œuvre une série de projets selon les priorités économiques et sociales des pays africains dans les zones où les entreprises indiennes ont les compétences requises⁷¹⁷.

Dans le chapitre du commerce et de l'industrie, l'Inde s'est engagée à la contribution dans la création de petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) afin de promouvoir la création d'emplois et de génération de revenus pour les populations des deux côtés⁷¹⁸.

Autant, l'Inde vise promouvoir le partenariat public-privé (PPP), en encourageant les entreprises indiennes pour mettre en place les compétences des unités de développement dans les zones industrielles d'Afrique, dans le but de former des ingénieurs africains, des

⁷¹¹ Ibid.

⁷¹² Un plan lancé en 2008, pleinement opérationnel en 2012

⁷¹³ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde. Delhi. 2015.

⁷¹⁴ Ibid.

⁷¹⁵ Ibid.

⁷¹⁶ Ibid.

⁷¹⁷ Ibid.

⁷¹⁸ Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde. Delhi. 2015.

techniciens, des gestionnaires et des travailleurs ainsi qu'en encourageant les autres experts dans les domaines tels que la sécurité et l'énergie solaire⁷¹⁹.

Afin de protéger et promouvoir les intérêts des pays en développement, en particulier les PMA. L'Inde propose sur ces partenaires africains en conséquence la coopération par la formation et négociations collectives sur les questions commerciales mondiales, y compris à l'OMC⁷²⁰.

Admettant que la sécurité alimentaire et nutritionnelle et représente un défi et une opportunité significative pour l'Afrique, L'Inde exprime depuis 2008 un intérêt particulier à la coopération avec l'Afrique pour l'amélioration de la productivité de l'agriculture, y compris les cultures agricoles ; l'élevage et la gestion de l'eau ; grâce à une utilisation durable et judicieuse des intrants⁷²¹.

L'Inde propose octroyer son assistance dans ce secteur par le biais de partage d'expériences, de formation, de renforcement des capacités par le biais de mise en place d'institutions et de crédit concessionnel aux techniques agricoles, l'irrigation, l'amélioration de l'évaluation de la qualité des sols ainsi que la fourniture de matériel agricole, entre autres⁷²².

Dans deux autres secteurs, que le Maroc juge vitaux ; le secteur de l'énergie propre et l'économie maritime, l'Inde a exprimé sa disponibilité pour Intensifier la coopération avec les pays africains dans le développement de la production d'énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et biomasse ainsi que la construction de systèmes de transmission de puissance. Ainsi mettre un accent particulier sur l'exploration d'une collaboration plus étroite à travers la formation, le renforcement des capacités et projets communs dans le développement de la pêche durable, la connectivité maritime, la gestion des ressources marines, l'exploration des ressources non-marines, la promotion de l'éco-tourisme, le développement des énergies renouvelables, et la réduction des risques grâce aux outils modernes d'alerte précoce, à la lutte contre la pollution et d'autres études côtières et océaniques⁷²³.

Sur le plan de la coopération dans la sécurité et la défense, l'Union africaine apprécie l'engagement de l'Inde de soutenir de diverses missions de l'Union africaine tels que celles au Mali et en Somalie, et incite l'Inde à soutenir l'initiative de paix et de sécurité de l'UA au sein de l'Architecture continentale de paix et de sécurité ; ainsi les programmes de prévention, de gestion et de règlement des conflits⁷²⁴.

Vue l'intérêt partagée, l'Union africaine repousse l'Inde pour poursuivre sa coopération sur les questions de sécurité maritime à travers la formation, le renforcement des capacités, le partage d'information, la surveillance et les autres mesures de sécurisation de grandes lignes de communication maritimes, la prévention des crimes transnationales

⁷¹⁹ Ibid.

⁷²⁰ Ibid.

⁷²¹ Ibid.

⁷²² Ibid.

⁷²³ Ibid.

⁷²⁴ Ibid.

de piraterie, la lutte contre le terrorisme, la pêche illicite et non réglementée, le trafic de drogues, d'armes et d'humains à travers la surveillance, et les enquêtes hydrographiques⁷²⁵.

II. Le cas de la Corée du Sud

II.1 La tendance vers l'augmentation quantitative de l'aide vers l'Afrique

La Corée entend accroître son assistance à l'Afrique. La première revue de l'aide au développement par les pairs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, conduite en décembre 2012⁷²⁶, a montré que la Corée du Sud occupe actuellement un rang important parmi les principaux bailleurs de fonds du CAD-OCDE des pays en développement et s'est fixé pour objectif de porter son aide à 0,25% de son produit national brut (PNB) par la fin de 2015⁷²⁷.

La Corée du Sud est de plus en plus présente sur la scène internationale : elle a organisée le Sommet du G20 en 2010 et le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN4) en 2011. Ces manifestations ont été l'occasion pour la communauté internationale d'établir un nouveau partenariat international de développement inclusif (similaire à celui de la TICAD), ouvert à de nouveaux acteurs et axé sur une coopération pour le développement plus soucieuse des résultats et impulsée par les pays partenaires⁷²⁸.

En octobre 2012, la Corée a accueilli la Conférence ministérielle sur la coopération entre la Corée et l'Afrique. Lors de cette rencontre, les participants ont reconnu que la « croissance inclusive » était une condition préalable à la transformation économique de l'Afrique. Ce point de vue a donné lieu à une déclaration commune dans laquelle les domaines prioritaires ont été identifiés.

La Corée du Sud est persuadée de l'importance du partage de savoir sur ses propres expériences en matière de développement et ses domaines prioritaires sont présentés dans l'actuel accord de coopération technique. Il concerne des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication (TIC), du développement des ressources humaines, de l'agriculture et de la croissance verte. Ces domaines sont groupés sur la base des priorités de la BAD, tout comme le développement du secteur privé, le développement des compétences et des technologies, les infrastructures et l'intégration régionale⁷²⁹.

Un accord général de coopération est proposé comme instrument pouvant renforcer la coopération entre la BAD et la Corée du Sud. Conformément à l'article 29 (2) (c) de l'accord portant création de la Banque, le Conseil des Gouverneurs est sollicité pour l'approbation dudit accord⁷³⁰.

⁷²⁵ Ibid.

⁷²⁶ <http://www.oecd.org/development/peerreviewsofdacmembers/42347329.pdf>

⁷²⁷ En 2012, elle a accru son aide publique au développement de 17,6%.

⁷²⁸ <http://www.mofat.go.kr/ENG/policy/oda>

⁷²⁹ Banque Africaine de Développement, Accord Général de Coopération fonds fiduciaire de économique Corée-Afrique. Département ORRU. avril 2013.

⁷³⁰ Ibid.

II.2 La doctrine coréenne dans la coopération internationale

Sur le plan doctrinal, la Corée du Sud a développé lors de la troisième édition de son Forum une nouvelle tendance affichée vers la combinaison de trois formats : le format de la TICAD (dont les OMDS demeurent prioritaires), le format du Sommet Indo-Africain suite aux principes de la formule du Banjul et ses propres pratiques en matière de développement centrés sur les domaines de l'industrie, de l'éducation et de l'agriculture⁷³¹.

Cette nouvelle orientation sud-coréenne tend à limiter la participation au Forum Corée du Sud-Afrique, qu'aux seuls pays membres de l'UA, au président de la commission de l'Union africaine et aux autres organisations et agences. Le Maroc risque d'être écarté de ce Forum, n'étant pas membre de l'UA. Pour l'instant, les efforts du Maroc ont réussi à garantir sa participation à l'édition de 2012. D'où l'attention à l'égard des tentatives répétées de contrer la participation du Maroc comme acteur incontournable de Forum régional puisqu'il ne fait pas partie de l'Union africaine⁷³².

II.2.1 La doctrine «Global Korea» un nouveau catalyseur de la coopération Corée – Afrique

La Corée du Sud compte s'appuyer sur sa capacité économique émergente et compétitive. Elle excelle aujourd'hui dans nombreux secteurs (construction navale, automobile, acier, pétrochimie, électronique...), la plaçant d'emblée dans la compétition internationale. Ses grands groupes, Samsung, Daewoo, Hyundai ou LG, ont aujourd'hui acquis une visibilité mondiale, preuve d'une montée en gamme réussie. Le pays s'est également doté d'une politique très volontariste en matière de recherche, plus dynamique que celle des pays européens.

Ensuite, la stratégie dite «Global Korea» permet à Séoul de dépasser son cadre asiatique, créant par exemple à cette occasion une politique spécifique pour l'Afrique. Militairement, la Corée du Sud est bien engagée dans les grandes opérations de maintien de la paix. Cet activisme s'accompagne d'une politique d'armement ambitieuse, mais également du développement d'une industrie de défense⁷³³.

Enfin, il faut percevoir la «vague culturelle coréenne» (hallyu) qui attire l'attention avec notamment le succès de la K-pop, du cinéma, des bandes dessinées, des jeux électroniques et la capacité de s'élargir sur le sol africain⁷³⁴.

L'influence passe aussi plus marginalement par le rôle des forces religieuses. En effet, la Corée du Sud connaît un nombre important de chrétiens (30% de la population), la

⁷³¹ La Corée du Sud a d'ailleurs un besoin grandissant en produits agricoles. Elle s'est fait récemment prêter 700 000 hectares de terres arables au Soudan, et plus de 1.3 millions d'hectares à Madagascar, soit la moitié de la surface de la Belgique. La location est gratuite à condition d'investir dans sa mise en valeur, ce que le groupe Daewoo a fait, à hauteur de 6 milliards de dollars.

⁷³² El Mostafa Rezrazi, *Perspective of Korea-Africa Relationship and AU*, Korean Association for Maghrebine Studies. Présentation. Séoul. 23 juin 2010.

⁷³³ Ibid.

⁷³⁴ Stéphane Thévené, *Les séries télévisées mondialisent la culture sud-coréenne*. Le Monde Diplomatique. mai 2013.

plupart du temps de tendance évangélique et compte surtout de très nombreux missionnaires (le deuxième contingent au monde après les Etats-Unis)⁷³⁵.

Au final, la politique de rayonnement a déjà produit ses effets dans l'accueil des grands événements internationaux, puisqu'après les jeux olympiques de Séoul en 1988 et la Coupe du Monde de football en 2002, la Corée du Sud hébergera les JO d'hiver à Pyeongchang en 2018. Cette ouverture plus grande sur le Monde n'est par ailleurs pas sans conséquences en politique intérieure.

II.3 La motivation énergétique

La motivation de l'engagement Corée du sud dans la coopération avec l'Afrique est davantage dictée par le besoin de ressources naturelles (pétrole) que par le besoin d'accès au marché ou de soutien politique sur le plan mondial. Quant à la Chine, elle est engagée pour des motivations variées dont le soutien des questions mondiales est fondamental⁷³⁶.

De par son expérience réussie de développement et de transformation structurelle, la Corée est particulièrement bien placée pour contribuer au développement de l'Afrique par la coopération Sud-Sud. Jusqu'à récemment, il n'existait pas d'initiative ou d'arrangement de coopération formel entre les deux parties. La situation a changé radicalement en mars 2006, année où l'ex-président de la République de Corée Roh Moo Hyun s'est rendu en Afrique et, pendant son séjour au Nigéria, a annoncé la création de l'Initiative de la République de Corée pour le développement de l'Afrique (KIAD)⁷³⁷.

Par cette initiative, la Corée s'engageait à tripler son APD à l'Afrique en 2008 par rapport à 2005. Elle promettait de s'attacher davantage à partager son expérience du développement avec le continent en invitant 1000 Africains à venir se former chez elle dans la période 2006-2008. Elle promettait aussi d'aider les pays d'Afrique à améliorer leur situation médicale sanitaire, à mettre en valeur leurs ressources humaines, à développer la productivité agricole et à réduire la fracture numérique (Digital Gap)⁷³⁸.

Dans le cadre de la KIAD, la Corée considère le nouveau partenariat comme un moyen de mieux partager son expérience du développement, de contribuer au développement de l'Afrique et d'explorer les domaines d'intérêt mutuel. Mais pratiquement, la coopération avec la Corée se fait par trois filières moins associées et imposent de grosses dépenses en ressources humaines et financières: le Forum Corée-Afrique, la Conférence de coopération économique Corée-Afrique et le Forum de coopération industrielle Corée-Afrique⁷³⁹.

⁷³⁵ <http://www.fides.org/fr/news/29624>

asie_coree_du_sud_Restrictions_concernant_l_emission_de_visas_destines_aux_missionnaires_chretiens_se_rendant_a_l_etraanger&http://www.christianophobie.fr/breves/quatre-missionnaires-chretiens-arretes-en-libye&https://web.archive.org/web/20040625225503/http://www.cnn.com/2004/WORLD/meast/06/22/iraq.hostage

⁷³⁶ Kaplinsky R. ET Farooki M, Africa's Cooperation with New and Emerging Development Partners, options for Africa's development. Rapport établi pour le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Nations Unies. New York. 2009.

⁷³⁷ ONU, le développement économique en Afrique, La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement. Rapport Nations Unies. New York et Genève. 2010. p. 19.

⁷³⁸ ONU, le développement économique en Afrique, La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement, ibid. p. 20.

⁷³⁹ Ibid.

La République de Corée pourrait être le chef de file en matière de croissance verte et de changements climatiques qui constituent une préoccupation prioritaire pour elle et pour lesquels elle possède une technologie qui répondrait aux besoins de l'Afrique⁷⁴⁰.

Le principal mode de prestation des apports publics des partenaires du Sud est le financement de projets. Les apports publics des partenaires du Sud à l'Afrique présentent un point commun: ils prennent généralement la forme du financement de projets et non de financements sectoriels ou de subventions budgétaires.

Cette méthode contraste avec la pratique des donateurs traditionnels qui recourent de plus en plus à l'approche sectorielle ou aux subventions budgétaires générales. Le cas de la République de Corée est intéressant car, bien qu'elle soit membre de l'OCDE, elle ne suit pas la méthode habituelle consistant en subventions budgétaires indéterminées⁷⁴¹.

La coopération technique est un élément important de l'aide des partenaires du Sud. La majorité des partenaires du Sud a des activités d'assistance technique en Afrique, encore que l'importance de ces activités dans leurs budgets et programmes varie d'un pays à l'autre.

En 2008, la part de la coopération technique dans l'apport brut d'aide à l'Afrique était de 33% pour la République de Corée et de 29% pour la Turquie, par contraste avec les pays du CAD où l'assistance technique ne représentait que 16% du total en 2008⁷⁴².

Il convient de noter que si les donateurs traditionnels fournissent aussi une assistance technique à l'Afrique, les compétences et les techniques transférées par les partenaires du Sud correspondent généralement mieux à la situation géographique et au degré de développement des pays africains⁷⁴³.

Parmi les partenaires actifs, la Corée et la Turquie sont les seules qui s'intéressent davantage aux secteurs sociaux. En 2008, 36% de l'APD coréenne sont allés aux secteurs de la santé et de l'enseignement.

Il n'est pas étonnant que ces deux pays s'intéressent davantage aux secteurs sociaux car ils sont membres de l'OCDE et leur aide ressemble souvent à celle des donateurs traditionnels. Depuis l'adoption des OMD en 2000, le changement d'orientation des donateurs traditionnels qui se détournent de la production au profit des secteurs sociaux s'est accentué. La part du social dans l'APD à l'Afrique est passée de 60 % en 2002 à 69 % en 2006, tandis que la part des secteurs de production et de l'infrastructure économique tombait de 30 % à 22 % dans la même période (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique)⁷⁴⁴.

⁷⁴⁰ ONU, le développement économique en Afrique: La coopération Sud-Sud, *ibid.* p. 29.

⁷⁴¹ *Ibid.* p. 66.

⁷⁴² Le chiffre de 2008 représente une diminution de la proportion d'assistance technique dans le budget d'aide du CAD. En 2000, la part de la coopération technique dans les versements bruts était de 32 % pour les pays du CAD, de 9 % pour la République de Corée et de 27 % pour la Turquie.

⁷⁴³ Trends in South-South and triangular Cooperation, document d'information destiné au Forum pour la coopération en matière de développement. Nations Unies. New York. 2008.

⁷⁴⁴ Development finance in Africa, from Monterrey to Doha. Rapport établi pour la onzième réunion de l'African Partnership Forum. CEA (ONU) et OCDE. Addis-Abeba. 17 et 18 novembre 2008.

II.3.1 Les contraintes du nouvel leadership Coréen et son impact sur la politique Coréenne vers l'Afrique

Avec l'arrivée de la Présidente sud-coréenne Park Geun-hye au pouvoir en février 2013, la politique étrangère coréenne a connu un changement majeur dans les priorités. Elle a organisé l'ordre des priorités en trois axes : le regain de crise suscité par la Corée du Nord, la continuation de sa « diplomatie économique » et la gestion des relations nippo-coréenne affaiblies. Park Geun-hye qui était élue de justesse avec seulement un peu plus de 51% s'est retrouvée devant une situation politique intérieure fortement déprimée, un environnement régional et international perturbé, et une montée de droite qui alimente ses convictions intellectuelles de caractère nationalistes (des convictions héritées depuis l'ère de son père, et auxquelles, elle a fait référence lors de sa campagne électorale).

Dans ce sens, l'Afrique a perdu un peu de sa pertinence dans le discours diplomatique coréenne depuis plus de deux ans, mais espérée récupérer son positionnement dans l'agenda de la politique étrangère coréenne avec le lancement des préparatifs pour la prochaine édition du Forum Corée-Afrique prévue vers la fin de cette année.

Deuxième partie:

**Les capacités et les tendances dans les relations
Maroc-Asie**

Introduction deuxième partie

Les relations Maroc-Asiatiques occupent une importance primordiale dans la perception stratégique des relations internationales du Royaume.

Ces relations sont aujourd'hui dynamiques et en croissance, néanmoins elles sont également caractérisées par un intervalle d'échelle d'importance entre l'économique et le politique, comme entre le cadre de la coopération bilatérale et celui de la coopération multilatérale.

Sur le plan économique, les importations atteignent 90 milliards de DH, alors que les exportations franchissent à peine la barre de 30 milliards. Plus de 20% des échanges sont effectués avec la Chine d'où le Maroc importe 16 fois plus que ce qu'il y exporte.

La valeur globale des échanges avec les pays d'Asie progresse à un rythme soutenu sur les cinq dernières années, faisant de ce continent le deuxième partenaire du Maroc après l'Europe.

Selon les statistiques de l'Office des changes, les échanges ont totalisé environ 120 milliards de DH au titre de 2012 contre pas plus de 82 milliards en 2009, soit une augmentation des flux d'environ 48% en trois ans⁷⁴⁵.

Les importations qui se montent à 90 milliards de DH évoluent à un rythme plus accéléré que les exportations qui franchissent à peine la barre des 30 milliards. Ceci débouche sur un solde déficitaire de plus de 60 milliards de DH, soit la moitié du déficit soldant les échanges avec l'Europe. Sur ce volume, le tiers est réalisé avec les pays arabes du Moyen-Orient, avec lesquels le Maroc enregistre le gros déficit (38 milliards de DH). Ensuite vient la Chine qui représente plus de 20% des échanges avec l'Asie, alors que le reste est réalisé avec l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, le Vietnam, la Corée du Sud et le Pakistan⁷⁴⁶.

Pour équilibrer ses relations avec les partenaires asiatiques et commercer dans des conditions optimales, le Maroc a élargi depuis 2008 ses coopérations commerciales avec les pays asiatiques majeurs, alors que d'autres accords sont en cours de réalisation.

Pour les projets en cours, on relève essentiellement l'accord préférentiel avec la Malaisie, l'accord de partenariat économique avec Singapour, l'accord sur la promotion et la protection des investissements et celui de coopération dans le domaine du tourisme avec le Vietnam ainsi que l'accord sur le transport aérien avec le Japon.

⁷⁴⁵ <http://lavieeco.com/news/economie/maroc-asie-un-deficit-commercial-de-60-milliards-de-dh-dont-plus-de-la-moitie-avec-les-pays-arabes-26177.html#kffg1Yxj9SRUL91P.99>

⁷⁴⁶ <http://lavieeco.com/news/economie/maroc-asie-un-deficit-commercial-de-60-milliards-de-dh-dont-plus-de-la-moitie-avec-les-pays-arabes-26177.html#kffg1Yxj9SRUL91P.99>

Chapitre I : La coopération Maroc-Japon

En 2010, le Japon est devenu la 3^{ème} puissance économique mondiale, derrière les Etats-Unis et la Chine mais devant l'Allemagne et la France. Le Japon est sorti de la crise et a affiché une croissance de 0,9% en 2011, grâce à la fois aux effets des nombreux plans de relance adoptés par le gouvernement à partir de la fin 2008 et à la reprise des exportations, notamment vers l'Asie.

Depuis environ deux décennies, l'économie de l'archipel nippon est dans une situation économique préoccupante avec une croissance atone et une inflation négative. Le Gouvernement Abe a lancé récemment une politique économique très ambitieuse qui repose sur trois piliers : un plan de relance budgétaire traditionnelle, une politique d'assouplissement monétaire plus énergique et des réformes structurelles pour soutenir la compétitivité de l'économie japonaise.

Cette stratégie a entraîné une forte dépréciation du yen et une hausse du cours des actions. La confiance des entreprises a atteint des niveaux historiquement élevés. Soutenu par ces politiques budgétaires et monétaires accommodantes, le PIB a connu une croissance d'environ 1% en 2014.

L'économie japonaise est principalement une économie de services. Le secteur tertiaire compte pour plus des deux tiers du PIB et emploie les deux tiers de la population active, tandis que le secteur primaire (agriculture, pêche) ne représente plus que 4% des actifs pour 1,6% de la production de richesse nationale.

Toutefois, le secteur industriel est très diversifié et contribue pour près de 30% au PNB. Il recouvre tant les produits de base (acier, papier) que des produits de technologie de pointe. Le Japon domine ainsi les secteurs de l'automobile, de la robotique, des biotechnologies, des nanotechnologies, des énergies renouvelables. Le Japon est le second constructeur mondial de voitures et de bateaux.

I. Les relations politiques nippo-marocaines

L'histoire des relations nippo-marocaines sont complexe pourtant également riche. Officiellement, les relations diplomatiques entre les deux pays repartent à l'année 1956, suivie par l'ouverture du Japon de sa première ambassade au Maroc en 1961 et puis, par l'ouverture de l'ambassade marocaine à Tokyo en 1965. Mais d'autre part, quelques recherches dévoilent que le premier Consulat du Japon a été installé à Casablanca en 1938, après la fermeture du consulat du Japon à Alexandrie et ce, à la suite des pressions exercées par les pays de la coalition pendant la période entre les deux guerres mondiales⁷⁴⁷.

Ces relations maroco-japonaise ont toujours été, dans leur dimension politique, excellentes. Elles sont empreintes d'amitié et de compréhension mutuelle. Elles ont connu un nouvel élan suite à la visite officielle au Japon du souverain le Roi Mohammed VI, alors

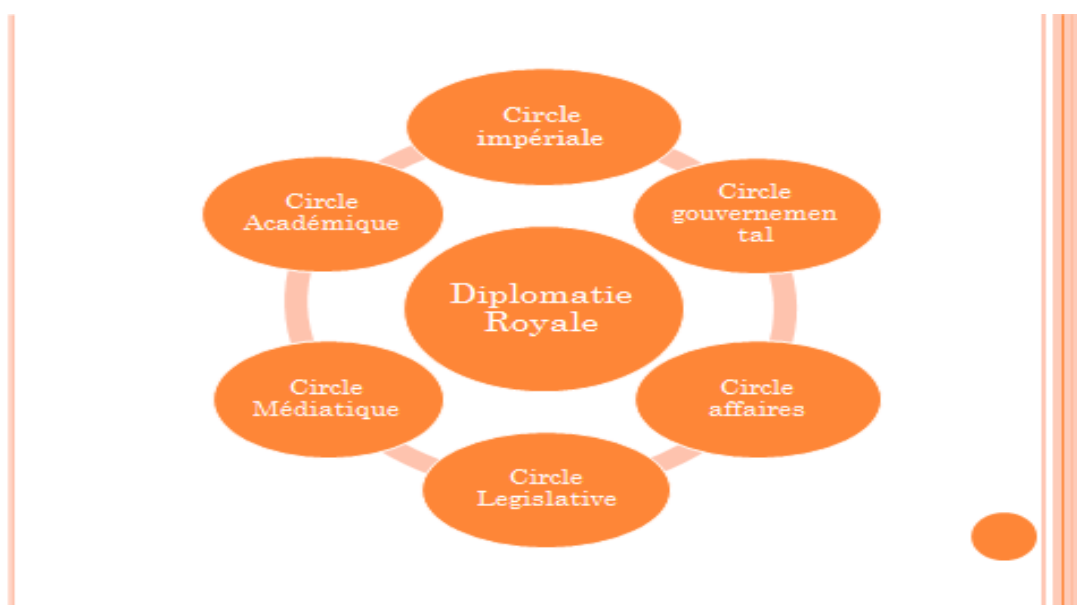
⁷⁴⁷ El Mostafa Rezrazi, Rethinking the Relationship between Pan-Islamism & great-Asianism as an Axis Center, The roots of Japanese Propaganda Management in Asia & the Moslem World (En langue japonaise). University of Tokyo. 1997. Pp.43-44.

Prince Héritier, du 8 au 12 mars 1989, à l'occasion des funérailles de l'Empereur nippon. La visite d'Etat de Sa Majesté le Roi en 2005, la première d'un monarque marocain, a permis d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales.

I.1 La visite Royale du Roi Mohammed VI

Les relations nippo-marocaines se sont développées de manière traditionnelle et normale jusqu'à la visite royale entre le 27 et le 30 novembre 2005 ; visite qui va constituer un événement historique dans la trajectoire des relations nippo-marocaines du fait qu'elle consiste en la première visite jamais entreprise par un souverain marocain au Japon, tout comme elle fut aussi une leçon modèle pour la diplomatie marocaine eu égard à la vision intégrée qui aura marquée toutes les activités royales durant cette visite.

Sa Majesté aura couvert tous les domaines et les champs dans ses rencontres et ses discussions lors de sa visite officielle au Japon en 2005, du fait que son agenda a compris aussi bien des rencontres de travail intensives avec la famille impériale, le premier ministre et les membres de son cabinet, le président de la Chambre Consultative et celui du Parlement. Pour compléter la scène diplomatique de splendeur, Sa Majesté a reçu un nombre d'hommes d'affaires, d'intellectuels et d'acteurs associatifs nippons et marocains établis au Japon, en plus d'un dîner que Sa Majesté a organisé à l'honneur de nombre de journalistes nippons.



Source : élaborée par l'auteur de la thèse

Une lecture attentive des étapes de cette visite reflète avec force la portée du message de Sa Majesté à la diplomatie marocaine. En effet, il n'est plus possible de fonder exclusivement l'action diplomatique sur les sphères de décision politique et économique officielle, du fait que les acteurs civils se sont imposés dans notre monde contemporain

comme parties prenantes significatives dans la construction de la politique étrangère publique.

I.2 Les consultations politiques bilatérales entre les ministères des affaires étrangères

Dans le cadre du raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Japon, des contacts et des consultations de hauts niveaux s'entretenaient moyennement tous les 4-5 ans⁷⁴⁸.

La première session des consultations politiques bilatérales annuelles a eu lieu, à Tokyo, le 22 juin 2006. La quatrième session de ces Consultations Politiques et la deuxième session de la Commission Mixte ont eu lieu, à Rabat, le 17 mars 2011⁷⁴⁹.

Ces relations ont connu des progrès significatifs lors de la dernière décennie, dont en témoignent les visites d'échanges de plus en plus fréquentes organisées par des responsables des deux pays et de différents organismes gouvernementaux, parlementaires, médiatiques, ONG, et cercles d'affaires⁷⁵⁰. Mais, le mécanisme institutionnel des relations bilatérales demeure encore insuffisant pour hisser les relations bilatérales au niveau stratégique :

- La Commission mixte maroco-japonaise est encore à ses débuts (la première session a eu lieu en octobre 2009, la deuxième en mars 2011, la troisième en mars 2014).
- Les réunions des groupes d'amitié parlementaire maroco-japonais demeuraient occasionnelles.

I.3 La coopération au sein des organisations internationales

La coopération au sein des organisations internationales entre le Maroc et le Japon demeurait restreinte dans différentes instances et organismes internationaux tels que la prolifération de l'armement, les questions de terrorisme ou des questions économiques, notamment celles se rapportant à la pêche. Cette coopération est due à la fois à la qualité des rapports bilatéraux et aussi grâce à l'analogie d'alignement international : libéral, front Pro-Atlantique.

I.3.1 La coopération sécuritaire

Les japonais manifestent de la satisfaction quant à la sécurité et la stabilité politique qui prévalent au Maroc, ainsi qu'au degré de tolérance religieuse et de modération qui caractérise les traits généraux de la culture marocaine. Toutefois, les menaces terroristes dans la région ont dû influencer partiellement cette image, notamment à la suite de références de plusieurs médias aux nouvelles impliquant des individus d'origine maghrébine marocaine dans un certain nombre d'opérations terroristes.

⁷⁴⁸ Rapport d'activité de l'ambassade du Royaume du Maroc au Japon. MAEC. 2008. p. 18.

⁷⁴⁹ MAP, Dépêche, 18 mars 2011.

⁷⁵⁰ Rapport d'activité de l'ambassade du Royaume du Maroc au Japon. MAEC. 2012. p. 32.

Le Japon valorise les positions du Maroc relatives à un certain nombre de causes régionales et internationales telles que le processus de paix au Moyen Orient et la guerre contre le terrorisme.

Cela semblait clair depuis la nomination d'un certain nombre de représentants des services de la sécurité et de renseignements du Japon dans certains pays africains, dont le Maroc, le Sénégal, le Mali, l'Algérie et l'Egypte.

I.3.2 Les conventions et accords entre le Japon et le Maroc

Parmi les différents accords et conventions signés par les deux pays, on retrouve :

- Un Mémoire d'entente entre la JICA et l'AMCI (Agence Marocaine de la Coopération Internationale) qui a été signé en juin 2013 à la marge du Sommet de la cinquième édition de la TICAD à Yokohama. Ce Mémoire rentre dans le cadre de la coopération tripartite et consiste concrètement sur de cycles de formation dispensés par les administrations et agences marocaines, comme l'ONEE, au profit des pays d'Afrique sub-saharienne francophone. La JICA assure l'aspect administratif de ces formations et assume 70% du coût, les 30% restant étant financés par le Maroc. Une quinzaine de cours ont été organisés jusqu'à présent pour les pays d'Afrique sub-saharienne. Mais le problème que rencontre la JICA dans ce nouveau mode de coopération est le financement de la part marocaine des 30%. Des discussions sont en cours avec l'AMCI pour sécuriser les fonds⁷⁵¹ ;
- Un Mémoire d'entente sur « le partenariat stratégique global » signé en mars 2011 entre le Maroc et le Japon, dans le but de renforcer la coopération bilatérale en matière d'infrastructure, d'énergie renouvelable (notamment l'énergie solaire) et de l'environnement. Le Mémoire d'entente a été signé par le Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc et la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC) ;
- Un Mémoire sur les échanges culturels entre le Japon et le Royaume du Maroc (le 29 novembre 2005) ;
- Un procès-verbal sur le programme de coopération technique triangulaire pour la promotion de la coopération Sud-Sud en Afrique (30 septembre 2003) ;
- 90 échanges de notes signées dans le cadre de la coopération financière remboursable (prêts) et non remboursable (dons) ;
- Un Mémoire d'entente entre les Ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie, et le JETRO (avril 2002) ;
- Un Mémoire d'entente entre le Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs et l'Institut Japonais des Investissements Étrangers (JOI) (15 novembre 1996) ;
- Un accord dans le domaine de la pêche du thon (11 septembre 1985) ;
- Un accord commercial (26 avril 1961).

⁷⁵¹ Communiqué de presse du MAEC, à l'occasion de la participation du Maroc à la TICAD V à Yokohama entre le 30 mai et le 2 juin 2013.

II. Les relations économiques et de coopération

II.1 Sur le plan économique

II.1.1 Les échanges commerciaux

Les exportations marocaines ont connu une baisse durant les dernières années atteignant, en 2011, une valeur globale de 4.564 MMDH (contre 7.506 MMDH en 2008) et ont dégagé pour la quatrième année consécutive un déficit au détriment du Maroc (-2,193 MMDH).

Entre 2008 et 2011, la balance commerciale (ou solde commerciale), qui mesure la différence, en termes de valeur monétaire, entre les exportations et les importations de biens ou de biens et services dans une économie sur une période donnée, a connu des variations importantes (*cf. tableau ci-dessous*) :

Années	Importation	Exportation	Balance Commerciale	Total des échanges
2008	5725662	1780887	-3944776	7506549
2009	4048600	1326044	-2722556	5374644
2010	3765848	1083140	-2682709	4848988
2011	3378703	1185322	-2193380	4564025

Tableau n°9 : balance commerciale (2008-2011) en millions de DH

Source : Office des Changes, Maroc, 2012

Les principaux produits destinés aux échanges importations-exportations entre les deux pays selon l'office des changes sont :

Principaux produits importés	Principaux produits exportés
• Voitures industrielles • Voitures de tourisme • Machines et appareils divers • Pneumatiques et chambres à air • Produits finis (divers) de consommation • Appareils émetteurs radio.	• Crustacés et mollusques • Poissons • Phosphates • Légumes frais • Epices • Agar-agar

Tableau n°10 : les produits destinés à l'échange (Source : Office des Changes, 2012)

II.1.2 La coopération financière

Quatrième donateur, après la France, l'Union Européenne et l'Espagne, d'aide publique au développement au Maroc, le Japon occupe également le 16^{ème} rang parmi les créanciers bilatéraux et multilatéraux et le 7^{ème} rang parmi les créanciers bilatéraux

(environ 22,7 milliards de DH en prêts depuis 1976 et environ 2,5 milliards de DH en dons depuis 1979)⁷⁵².

Selon le rapport annuel sur les finances internationales et le développement en Afrique par le CeSPI, Le nombre de projets financés par le gouvernement du Japon au Maroc est comme suit :

- 28 projets d'aide financière (prêt) depuis 1976, d'un montant global de 220 milliards de yens (soit environ 16,1 milliards de DH) ;
- 64 projets d'aide non remboursable (dons) depuis 1979 d'un montant global de 35 milliards de yens (environ 2,4 milliards de DH) ;
- 301 projets d'aide non remboursable aux micros projets locaux (dons) depuis 1989 d'un montant global de 1,5 milliards de yen (environ 129 millions de DH).

Les principaux secteurs concernés sont l'agriculture et l'industrie halieutique, l'approvisionnement en eau et l'électrification rurale, les transports et la santé maternelle. En outre, l'APL (aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine) représente depuis 2000 entre 12 et 28 projets par an, soit au total 126 projets.⁷⁵³

Au titre de l'année 2013, le Japon a octroyé un don hors projet en fourniture de matériels industriels d'une valeur de 10 millions de dirhams destiné aux Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Le gouvernement japonais a également accordé un deuxième don hors projet en fourniture de voitures propres d'une valeur de 50 millions de dirhams en faveur de l'administration marocaine⁷⁵⁴.

II.1.3 La coopération technique

Plusieurs départements marocains ont bénéficié des programmes japonais de coopération (experts et volontaires seniors nippons) et de l'organisation de stages annuels au Japon au profit de leurs cadres (1400 stagiaires en ont bénéficié jusqu'à fin 2013)⁷⁵⁵.

II.1.4 La coopération tripartite Maroc-Japon-Pays Africains

Amorcée en 1998 dans le domaine des pêches maritimes, cette forme de coopération porte sur les secteurs de l'entretien routier, de l'eau potable, de la marine marchande, de la santé et des pêches maritimes, de la gestion portuaire et de l'électricité. Depuis 2010, ce type de coopération s'est élargi à d'autres secteurs tels que la douane, la sécurité aérienne, l'environnement, et la sécurité routière...etc.

En 2014, un séminaire de formation axé sur la sécurité routière a été organisé à Skhirat dans le cadre de la coopération triangulaire entre le Maroc, le Japon et l'Afrique.

⁷⁵² Mohammed Chigueur, Background paper commissioned by CeSPI for the Annual Report on International Finance and Development in Africa. Centro Studi Politica Internazionale. Italie. 2009. Pp. 11-12.

⁷⁵³ Ibid.

⁷⁵⁴ Ambassade du Japon au Maroc, Communiqué de presse, Aide Publique au Développement, Rapport de l'exercice budgétaire japonais au Maroc en 2012.

⁷⁵⁵ Ambassade du Japon au Maroc, Rapport de l'exercice budgétaire japonais au Maroc en 2013.

Cette coopération a permis à plusieurs cadres et techniciens africains d'accéder aux formations⁷⁵⁶.

Ce programme de formation, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération tripartite Maroc-Japon et pays tiers, s'est étalé sur une période de trois ans (2012-2014). Les pays africains qui ont bénéficié de ce programme sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Conakry, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et l'Union des Comores.

Les modalités de la mise en œuvre de la coopération tripartite Maroc-Japon et pays tiers, ne se limitent pas sur le financement des actions, mais aussi sur la logistique. La mise en place de l'Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier (IFEER) est, dans ce sens, le fruit d'une coopération exemplaire entre le Maroc et le Japon.

Depuis sa création en 1993, l'Institut a pu assurer, à ce jour, la formation de plus de 12000 stagiaires marocains des secteurs public, semi-public et privé, des collectivités locales, ainsi que de 419 stagiaires africains dans le domaine de la conduite, de la maintenance et de la gestion des-engins de Travaux Publics et dans le domaine de l'entretien routier⁷⁵⁷.

II.1.5 Les investissements japonais

Les investissements directs japonais au Maroc demeurent relativement faibles, mais en évolution continue. A noter, à ce sujet, la nécessité d'intensifier les contacts et de multiplier les visites, plus particulièrement du côté marocain, dans le but de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements japonais au Maroc (missions de prospection et organisations de séminaires, etc...).

Il sied de signaler que plus de 37 entreprises sont installées au Maroc et opèrent dans divers secteurs notamment le commerce et l'industrie manufacturière telle que Yazaki, Sumotomo, Mitsui, Marubeni, Toyota et Mitsubishi. Environ 20 entreprises japonaises qui ont déjà étendu leurs activités au Maroc sont principalement des fabricants de composants automobile, et ont créé un total de 25 000 emplois⁷⁵⁸.

Cette présence des entreprises japonaises au Maroc pourrait se renforcer avec la signature le 8 octobre 2013 d'une convention entre la BMCE Bank et la Japan Bank for International Coopération (JBIC) par laquelle cette dernière a promis mettre à la disposition du groupe marocain une ligne de refinancement de 100 millions de dollars⁷⁵⁹.

L'ouverture du Bureau de l'Organisation Japonaise de Commerce Extérieur (JETRO) au Maroc en décembre 2014 pourrait être une incitation pour persuader plus d'investisseurs Japonais à investir dans le marché marocain.

⁷⁵⁶ L'Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier (IFEER) de Skhirat du 24 novembre au 19 décembre 2014.

⁷⁵⁷ Missions du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Coopération tripartite Maroc-Japon- Pays tiers. Clôture du 21^{ème} séminaire sur la Sécurité Routière du 24 novembre 19 décembre 2014, in: <http://www.mtpnet.gov.ma/routier/Actualites/Pages/Actualites.aspx?IdNews=634> /consulté le 15 Janvier 2015.

⁷⁵⁸ Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique, Étude pour le Développement du Secteur Privé au Royaume du Maroc, Collecte et Analyse d'Information. Publié conjointement par la JICA. 2014. p.1.

⁷⁵⁹ Al Bayane, Mémoire d'entente entre le Maroc et la JBIC. 08 - 03 – 2011.

II.2 La coopération nippono-marocaine à travers la JICA

La coopération de la JICA avec le Maroc, amorcée en 1976, touche essentiellement les domaines suivants : la pêche maritime, le développement rural, la coopération au niveau des populations locales (l'envoi de volontaires et le financement de petits projets) et la coopération technique tripartite avec les pays africains⁷⁶⁰.

Couverte par une enveloppe avoisinant les 20 milliards de yens, cette forme de coopération englobe les services d'experts, de volontaires et de volontaires seniors (1000 volontaires et 417 experts ont été affectés depuis 1967), les missions japonaises chargées de l'étude de faisabilité de certains projets et la fourniture d'équipements, ainsi que l'organisation des stages annuels au profit des cadres marocains (environ 1400 stagiaires en ont bénéficié)⁷⁶¹.

La JICA dispose d'un bureau au Maroc (Rabat) chargé de la mise en œuvre et de la coordination de ses activités au Maroc.

II.2.1 La coopération financière

La coopération financière (remboursable ou non remboursable) maroco-japonaise a été amorcée dans les années soixante-dix avec la signature en 1976 d'un Echange de Notes relatif à l'octroi d'un prêt concessionnel et en 1979 par l'octroi du premier don⁷⁶². Aujourd'hui, cette coopération est à la fois multisectorielle et multiforme :

- ❖ Multisectorielle, elle embrasse tous les secteurs d'activité économique et sociale (Agriculture, Pêche, Infrastructures de base, Eau potable, Energie, Santé, Formation et Affaires Culturelles, Transport Ferroviaire, Fiances, Industrie, Environnement...).
- ❖ Multiforme, cinq instruments d'exécution sont d'ores et déjà mis sur pied à savoir :
 - Les prêts concessionnels,
 - Les dons,
 - La coopération technique,
 - L'« Aide pour les Petits Projets Locaux (APL) », sous forme de dons au profit des ONG marocaines,
 - Et la coopération tripartite Maroc-Japon-Autres Pays Africains.

II.2.1.1 La coopération financière remboursable (prêts)

La coopération financière remboursable japonaise est réalisée par la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) qui accorde des prêts concessionnels à des taux d'intérêts de 1,4% par an et sur une période de 25 ans dont une période de grâce de 7 ans.

⁷⁶⁰ L'Agence japonaise de Coopération Internationale (créée en 1974), connue sous son acronyme JICA, est le principal organisme chargé de la mise en œuvre de l'assistance technique et de la coopération financière non remboursable (dons) des programmes de l'Aide Publique au Développement (APD) japonaise. Elle réalise environ la moitié de la coopération technique de l'APD japonaise et environ 70% de la coopération financière non remboursable.

⁷⁶¹ JICA, Rapport annuel 2014.

⁷⁶² Ambassade du Japon au Maroc, communiqué de presse à l'occasion de la Signature de l'Echange de Notes relatif au Prêt du Japon pour le financement du Projet d'appui de la JICA dans le secteur de l'éducation de base. Rabat, le 6 décembre 2013.

Les prêts japonais ont été concédés au Maroc d'une manière intermittente jusqu'en 1996, date à laquelle il est devenu un récipiendaire annuel de l'APD.

Depuis 1976, 33 projets ont fait l'objet d'un financement sur la base de prêts pour un montant total de 22,7 milliards de dh. Ces projets touchent divers secteurs tels que l'ajustement structurel, l'infrastructure ferroviaire, l'infrastructure routière et autoroutière, l'eau potable, l'irrigation et l'électrification rurale⁷⁶³.

II.2.1.2 La coopération financière non remboursable (dons)

Le Maroc a bénéficié depuis 1979 jusqu'à présent de 35 milliards de yens, soit environ 2,8 milliards de DH⁷⁶⁴.

Les projets financés relèvent des secteurs de la pêche, des équipements, de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau potable, de la culture et du sport. Les trois premiers secteurs ayant bénéficié de près de 88% du total de ces dons.

En 2015, Le Japon a accordé au Maroc un don de 31 millions de dirhams pour renforcer le régime de surveillance de l'Aéroport Mohammed V

II.2.1.3 L'aide pour les petits projets locaux (APL)

Depuis 1989, les collectivités locales, surtout rurales, et les ONG marocaines bénéficient, chaque année, d'un appui financier et technique de la JICA dans le cadre des petits projets locaux⁷⁶⁵.

A cet égard, il y a lieu de souligner que, depuis 1989 jusqu'à ce jour, 343 projets ont bénéficié de l'aide non remboursable pour les petits projets locaux accordée par le gouvernement japonais avec un montant avoisinant les 157.150.000 dh⁷⁶⁶. Le Japon a inscrit l'INDH dans le cadre de ce type de coopération, suite à la visite d'Etat de Sa Majesté le Roi au Japon en novembre 2005⁷⁶⁷.

En résumé, dans ce qui suit, nous allons d'une manière chiffrée visualiser la coopération financière remboursable et non-remboursable.

La coopération financière remboursable (affectation des crédits en Yens)

Année	Affectation des crédits en Yen	Année	Affectation des crédits en Yen
1976	3 000 000 000,00	2000	11 359 000 000,00
1981	3 618 000 000,00	2001	12 764 000 000,00
1982	12 000 000 000,00	2002	7 335 000 000,00
1983	4 682 000 000,00	2004	8 935 000 000,00
1990	13 000 000 000,00	2005	9 460 000 000,00

⁷⁶³ Mohammed Chigueur, Background paper commissioned by CeSPI for the Annual Report on International Finance and Development in Africa. Centro Studi Politica Internazionale. Italie. 2009. Pp. 11-12.

⁷⁶⁴ Ibid.

⁷⁶⁵ Ministry of Foreign Affairs of Japan, Japan's ODA Disbursements to Morocco. Report 2013.

⁷⁶⁶ Ambassade du Royaume du Maroc au Japon, Rapport d'activité 2010.

⁷⁶⁷ Ibid.

1993	13 319 000 000,00	2006	17 726 000 000,00
1995	13 840 000 000,00	2007	13 756 000 000,00
1996	13 548 000 000,00	2008	22 054 000 000,00
1997	18 568 000 000,00	2010	23 942 000 000,00
1998	7 046 000 000,00	2011	23 421 000 000,00
1999	13 493 000 000,00	2012	-
Total	266 866 000 000,00¥		

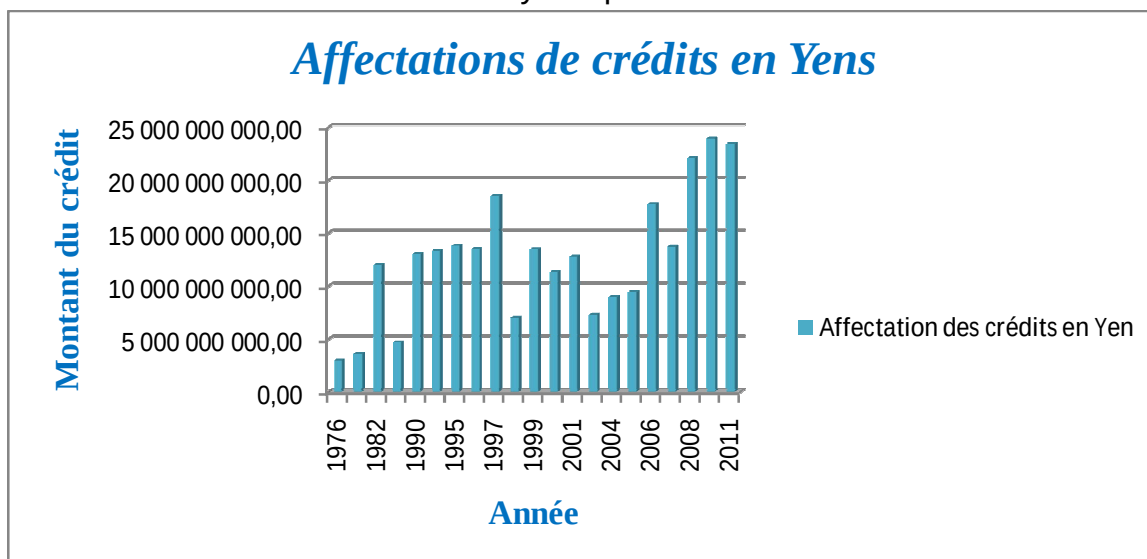
Tableau n°11 : les affectations de crédits en Yens entre 1976 et 2011

Source: Ministère des affaires étrangères du Japon, 2013

Le Japon a octroyé un montant total de **266.881.000.000**Yens (environ 29 milliards 653 millions de DH), entre 1976 et 2011, pour financer plusieurs projets dans différents domaines à titre d'exemple :

- Projet de doublement de la voie entre Meknès et Fès,
- Projet d'alimentation en eau potable d'Agadir,
- Projet de construction de la rocade méditerranéenne,
- Projet d'électrification rurale (II),
- Projet de développement de l'enseignement secondaire,

Graphiquement (voir graphique ci-après), on remarque l'affectation continue et l'évolution des montants de crédits octroyés depuis 1976.



Graphe n°4 : l'évolution des crédits octroyés entre 1976 et 2011

Source: Ministère des affaires étrangères du Japon, 2012

La coopération financière non-remboursable (dons en Yens)

Année	Affectation des dons en Yen	Année	Affectation des dons en Yen
1979	500 000 000,00	1996	1 865 900 000,00
1980	30 000 000,00	1997	1 126 800 000,00
1981	30 000 000,00	1998	804 000 000,00
1982	437 000 000,00	1999	2 849 000 000,00
1983	50 000 000,00	2000	429 000 000,00
1984	570 000 000,00	2001	1 630 300 000,00
1985	601 000 000,00	2002	1 299 000 000,00
1986	1 537 000 000,00	2003	312 000 000,00
1987	758 000 000,00	2004	382 000 000,00
1988	1 061 000 000,00	2005	546 100 000,00
1989	1 826 000 000,00	2006	972 000 000,00
1990	1 827 000 000,00	2007	1 750 000 000,00
1991	1 798 000 000,00	2009	640 000 000,00
1992	1 164 000 000,00	2010	586 000 000,00
1993	2 369 000 000,00	2011	300 000 000,00
1994	1 192 000 000,00	2012	600 000 000,00
1995	1 211 000 000,00	2013	-
Total		33 053 100 000,00	¥

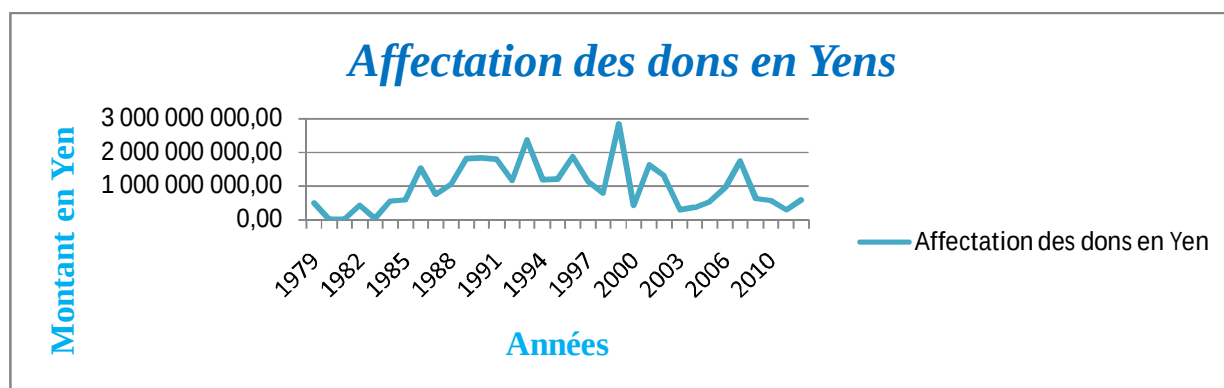
Tableau n°12 : les affectations des dons en Yens entre 1979 et 2013

Source :Ministère des affaires étrangères du Japon, 2014

Le Japon a assuré une distribution continue de dons d'un montant total général de 35 milliards de Yen, entre 1979 et 2013, en faveur de plusieurs institutions afin de financer plusieurs projets à titre d'exemple :

- Aménagement foncier des terres agricoles,
- Développement de la pêche côtière,
- Amélioration des soins de santé maternelle en milieu rural,
- Promotion de l'énergie propre en utilisant,
- Le système solaire photovoltaïque.

Depuis 1979, le Japon a donc tenu sa promesse et a continué à distribuer les dons d'une manière annuelle comme le montre le graphique qui suit.



Graphe n°5 : l'évolution des dons octroyés entre 1979 et 2011

Source: Ministry of Foreign Affairs of Japan, 2012

Sur le plan sectoriel, les dons non remboursables ont été répartis comme suit :

Secteur	Nom du projet	Exercice budgétaire de la signature de l'Echange de Note	Date de la signature de l'Echange de Note	Montant de l'aide (millions de yens)	Total des montants par secteur (millions de yens)
Routes	Construction d'un Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier à Skhirat (1 ^{ère} phase)	1991	11/07/1991	897	2 894
	Construction d'un Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier à Skhirat (2 ^{ème} phase)	1992	22/06/1992	689	
	Fourniture de matériel de travaux publics pour l'aménagement des pistes de désenclavement du monde rural	2000	26/12/2000	926	
	Remise à niveau de l'Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier	2004	07/02/2005	382	
Aménagement des cours d'eau	Aménagement du matériel destiné à la construction des barrages collinaires	1986	10/03/1987	550	2 789
	Matériel destiné à la construction des barrages collinaires	1989	13/06/1989	871	
	Aménagement des équipements de protection contre les inondations	2007	03/08/2007	782	
	Projet de Système de Prévision d'Alerte aux Crues dans la région du Haut Atlas	2010	23/03/2011	586	

Alimentation en eau potable	Exploitation des eaux souterraines en vue du développement rural dans la Province d'Oujda	1987	30/10/1987	677	2 546
	Approvisionnement en eau potable des populations rurales	1994	20/03/1995	291	
	Approvisionnement en eau potable des populations rurales	1996	31/03/1997	430	
	Projet d'alimentation en eau potable de la région du Pré-rif (1 ^{ère} phase)	1998	03/02/1999	255	
	Projet d'alimentation en eau potable de la région du Pré-rif (2 ^{ème} phase)	1999	08/12/1999	371	
	Approvisionnement en eau potable dans les provinces du Sud	2000	30/03/2001	429	
	Approvisionnement en Eau Potable des Populations Rurales dans la Province de Benslimane	2003	17/09/2003	93	
Énergie	Projet de promotion de l'énergie propre en utilisant le système solaire photovoltaïque	2009	25/01/2010	640	640
Santé	Aménagement des équipements médicaux du Centre Hospitalier Ibn Sina	1993	30/06/1993	903	3 124
	Amélioration des soins de santé maternelle en milieu rural (1 ^{ère} phase)	2001	22/01/2002	465	
	Amélioration des soins de santé maternelle en milieu rural (2 ^{ème} phase)	2002	26/06/2002	784	
	Amélioration des soins de santé maternelle en milieu rural (Phase II)	2006	09/08/2006	972	
Agriculture	Petite mécanisation agricole	1986	12/12/1986	300	2 999
	Aménagement foncier des terres agricoles	1988	29/04/1988	300	
	Petite mécanisation agricole	1988	06/12/1988	200	
	Aide pour l'augmentation de la production alimentaire (lutte anti-acridienne) par l'intermédiaire de la FAO	1988		70	
	Aménagement foncier des terres agricoles	1989	14/04/1989	400	
	Développement de la petite mécanisation pour	1989	21/03/1990	300	

	l'augmentation de la production alimentaire				
	Maintenance des périmètres d'irrigation de petite et moyenne hydrauliques	1990	31/08/1990	258	
	Développement hydro-agricole du bassin versant de l'Ouergha (1 ^{ère} phase) (Engins de construction de barrages)	1995	05/09/1995	456	
	Développement hydro-agricole du bassin versant de l'Ouergha (2 ^{ème} phase) (Engins de construction de barrages)	1996	27/06/1996	715	
Pêche maritime	Un navire-école d'un tonnage de 240	1979	03/12/1979	500	15 495
	Equipements et matériaux pour les écoles de formation de pêche	1984	21/12/1984	320	
	Un navire de recherche halieutique	1985	04/07/1985	601	
	Extension de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir (ITPM)	1986	07/01/1987	641	
	Développement de la pêche côtière	1988	26/10/1988	561	
	Un navire-école de pêche pour renforcement des structures de la formation maritime	1989	08/12/1989	197	
	Construction d'un chantier de réparation navale des bateaux de pêche hauturière à Agadir (1 ^{ère} phase)	1990	31/08/1990	1 533	
	Construction d'un chantier de réparation navale des bateaux de pêche hauturière à Agadir (2 ^{ème} phase)	1991	11/07/1991	901	
	Formation du personnel navigant des pêches maritimes (équipements pédagogiques pour l'ITPM d'Agadir)	1992	19/03/1993	475	
	Construction d'un navire-école de pêche de formation à la pêche de 600 tonnes, pièces de rechange et équipements de pêche	1993	27/08/1993	1 466	
	Construction de deux navires-écoles pour la pêche	1994	03/02/1995	864	

	côtière				
	Développement de deux villages de pêche à (Imessouane près d'Agadir et à Cala Iris près d'Al Hoceima) (1 ^{ère} phase)	1995	23/01/1996	755	
	Développement de deux villages de pêche à (Imessouane près d'Agadir et à Cala Iris près d'Al Hoceima) (2 ^{ème} phase)	1996	27/06/1996	671	
	Construction d'un centre de formation pour la pêche maritime à Larache	1997	15/12/1997	1 086	
	Développement du village de pêcheurs de Souiria K'dima (1 ^{ère} phase)	1998	08/01/1999	549	
	Développement du village de pêcheurs de Souiria K'dima (2 ^{ème} phase)	1999	19/08/1999	438	
	Construction d'un navire de recherche halieutique	1999	22/12/1999	1 114	
	Construction du centre spécialisé de technologie et de valorisation des produits de la mer	2001	04/12/2001	1 121	
	Développement d'un village de pêche à Sidi Hsaine (1 ^{ère} phase)	2002	29/01/2003	515	
	Développement d'un village de pêche à Sidi Hsaine (2 ^{ème} phase)	2003	22/07/2003	219	
	Construction des laboratoires centraux de l'Institut National de Recherche Halieutique	2007	03/08/2007	968	
Education	Equipements et matériaux aux Ecoles Normales Supérieures pour l'enseignement des sciences naturelles, dans le cadre de la formation des enseignants	1980	27/01/1981	30	138
	Equipements audiovisuels électroniques aux Ecoles Normales Supérieures dans le cadre de la formation des enseignants	1981	23/02/1982	30	
	Equipement de recherches en microbiologie à l'Université Mohammed V	1987	20/04/1987	42	
	Vidéo cassettes de	1990	15/01/1991	36	

	programmes éducatifs pour la Radiodiffusion Télévision Marocaine				
Culture	Equipements d'imprimerie	1983	22/12/1983	50	411
	Equipements d'imprimerie	1986	08/04/1986	46	
	Equipement sonore au Théâtre National Mohammed V	1987	11/06/1987	39	
	Equipements de gymnastique pour le Complexe Sportif Mohammed V	1989	13/06/1989	47	
	Matériel d'éclairage scénique et de sonorisation nécessaire à l'Auditorium du Ministère des Affaires Culturelles	1989	26/10/1989	11	
	Equipements pour la préservation et la restauration des monuments historiques	1994	28/07/1994	37	
	Instruments de musique au Conservatoire National de Musique et de Danse de Rabat	1996	26/12/1996	50	
	Fourniture des équipements de judo	1997	30/03/1998	41	
	Fourniture d'équipements d'éclairage et de sonorisation au Théâtre Municipal de Marrakech	2001	08/08/2001	44	
	Fourniture d'équipements de sonorisation, d'éclairage et d'audiovisuel à la Bibliothèque Nationale	2005	29/11/2005	46	
Assistance alimentaire	Riz Japonais (4200 tonnes)	1982	04/06/1982	437	687
	Riz Thaïlandais (assistance pour calamités naturelles)	1984	14/03/1985	250	
Micro-projets locaux	Micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (345 projets)	de 1989 à 2013		1 878	1 879
	Micro-projet local culturel (1 projet)	2007		1	
Don hors-projet	Assistance financière hors projet (pour contribuer à la promotion des efforts déployés par le Maroc pour l'ajustement structurel économique)	2005	29/11/2005	500	1 400
	Assistance financière hors	2011	05/03/2012	300	

	projet (sous forme de don de machines industrielles, fabriquées dans les zones sinistrées par le grand séisme de l'Est du Japon, afin d'appuyer les efforts de développement socio-économique au Maroc)				
	Assistance financière hors projet (destinée à la fourniture en équipement, constitué de produits fabriqués par les petites et moyennes entreprises japonaises, dans le domaine de la recherche halieutique, le sauvetage et la formation technique des pêcheurs artisanaux, ainsi que dans celui de la surveillance de la pluviométrie et le débit des fleuves dans plusieurs régions du Maroc)	2012	13/03/2013	100	
	Assistance financière hors projet (destinée à la fourniture en voitures propres japonaises de la nouvelle génération en vue d'accompagner les efforts déployés par le Maroc pour la promotion de l'énergie propre et la vulgarisation des voitures en harmonie avec l'environnement)	2012	13/03/2013	500	
	Total			35 002	35 002

Source : Ministère des affaires étrangères du Japon. Japan's ODA Disbursements to Morocco. 2013⁷⁶⁸

II.2.2 La coopération technique

II.2.2.1 La coopération technique bilatérale

La coopération maroco-japonaise a été amorcée durant les années 60 avec la signature de l'Accord du 11 septembre 1967 relatif à l'envoi au Maroc de volontaires japonais. En vertu de cet accord, le Maroc a accueilli au cours, de la même année, le premier groupe de volontaires japonais.

⁷⁶⁸ NB:1. L'exercice budgétaire au Japon commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante; 2. Les montants sont ceux inscrits dans les Echanges de Notes.

Couverte par une enveloppe avoisinant les 20 milliards de yens, cette forme de coopération englobe les services d'experts, de volontaires et de volontaires seniors, les missions japonaises chargées de l'étude de faisabilité de projets et de la fourniture d'équipements, ainsi que l'organisation des stages annuels au profit des cadres marocains de différents départements notamment, la Santé, l'Agriculture, le Commerce Extérieur, Développement Social, l'Education, les Finances et l'Environnement (environ 1465 stagiaires en ont bénéficié)⁷⁶⁹.

II.2.2.2 La coopération tripartite Maroc-Japon-Pays africains

Lancée en 1998 dans les domaines des pêches maritimes, cette forme de coopération s'est élargie ensuite aux secteurs de l'entretien routier, de l'eau potable, de la marine marchande, de la santé et des pêches maritimes, de la gestion portuaire et plus récemment dans le domaine de l'électricité en octobre 2013⁷⁷⁰.

Septembre de l'année 2015, l'Ambassade du Japon et l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI) ont lancé des entretiens afin de déterminer concrètement les opportunités de la coopération entre l'AMCI et la JICA, sur la base des Mémoires d'entente signé entre les deux Agences en marge de la TICAD V en 2013. Les entretiens ont focalisé sur la question de la consolidation de la coopération tripartite (Japon - Maroc - Pays Africains) dans le domaine de la formation professionnelle ainsi que la possibilité de collaboration avec le secteur privé dans le cadre de la coopération bilatérale. En effet, la coopération en matière de pêche maritime constitue l'un des domaines de coopération réussie. Débutant par la formation des officiers navigants sur les bateaux de pêche, elle s'est orientée par la suite vers le soutien aux petits pêcheurs, la conservation des ressources halieutiques et à la coopération Sud/Sud⁷⁷¹.

Un autre Mémoire établi dans le cadre de la convention de coopération tripartite signé entre le Maroc et le Japon en novembre 2012, prévoyait l'organisation de cinq séminaires de formation dans le domaine de la gestion portuaire pour la période 2013-2015 au profit de 100 cadres de pays africains⁷⁷².

A ce titre de la coopération tripartite, l'Institut Spécialisée de Technologies des pêches Maritimes (ISTPM) d'Agadir organise, avec l'appui de la JICA, des séminaires de formation au profit des pays africains francophones⁷⁷³.

En mois de septembre 2015, le Japon et le Maroc ont lancé un programme de Formation de Technique Maritime pour le personnel navigant des Gardes-Côtes de la République de Djibouti, et il a eu lieu à l'Institut Supérieur d'Études Maritimes (Casablanca, Maroc),

⁷⁶⁹ JICA, Rapport Annuel sur les activités de la JICA au Maroc. 2014. p. 3.

⁷⁷⁰ Ibid. p.3.

⁷⁷¹ Ambassade du Japon au Maroc, Communiquée de presse. 2 septembre 2015.

⁷⁷² MAEC, Direction des affaires juridiques, consultées en octobre 2014.

⁷⁷³ Ambassade du Japon au Maroc, Communiquée de presse. 2 septembre 2015.

Dans ce programme qui consiste en la formation dans le domaine de la sécurité maritime, les participants mettraient à profit les compétences qu'ils ont acquises au service de leur pays natal où le Japon envoie, depuis 2009, des éléments des Forces d'Auto-Défense.

Encore Davantage, le Ministère de la Santé organise, en partenariat avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), chaque année, un cours sur « la Santé Maternelle et Infantile » au profit d'une douzaine de médecins et sages-femmes africains (Bénin, Burkina Faso, Mauritanie, Madagascar, Niger, Sénégal)⁷⁷⁴.

Dans le même cadre, le Ministère de l'Équipement et des Transports organise des séminaires, à l'Institut de Formation aux Engins et à l'Entretien Routier (IFEER), sur la Gestion de la Maintenance des Engins⁷⁷⁵.

Au total, 1300 stagiaires africains ont bénéficiés de cette forme de coopération tripartite depuis 1998.

Le Maroc agit de même par l'envoi d'experts qualifiés dans certains pays africains dans le domaine agricole (maîtrise et développement des ressources en eau, aménagement hydro-agricole, lutte contre l'ensablement dans les pays du Sahel).

Du côté japonais, le programme des volontaires japonais, initié par la JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale) en 1965, a contribué à ce dynamisme avec plus de 1.100 Volontaires japonais qui avaient travaillé activement au Maroc dans les domaines variés, dont l'éducation, la santé, l'agriculture, et la pêche.

La coopération nippo-marocaine au profit de l'Afrique subsaharienne ne fait que s'intensifier dans tous les secteurs avec une série de programmes de formation organisée depuis 1998 au profit des ressources humaines du continent notamment à travers le partage du savoir-faire et des compétences nippo-marocaines en matière de la pêche industrielle et artisanale, d'entretien des routes, de marine marchande, d'eau potable et d'assainissement, de santé maternelle et infantile, de mécanisation agricole, de gestion portuaire et d'électricité.

II.3 La coopération nippo-marocaine par domaine sectoriel

II.3.1 La coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de la pêche

L'économie de pêche au Maroc est une ressource économique très importante de l'économie après les secteurs de l'agriculture et du tourisme, et reste toujours un domaine qui augmente aussi bien la richesse que l'économie marocaine.

Une coopération avec le Japon a permis au Maroc de bénéficier de la technologie japonaise, d'ouvrir des établissements de formation très modernes en matière de pêche maritime et d'enrichir l'économie de pêche par l'exportation des céphalopodes marocains surtout, le Japon restant le premier importateur de cette richesse marine.

Dans le cadre de cette coopération Maroc-Japon, le secteur de la pêche maritime a bénéficié de plusieurs aides de la JICA qui ont concerné l'aménagement de quatre villages de pêcheurs, la création et l'équipement de deux établissements de formation maritime,

⁷⁷⁴ MOFA, Rapport annuel d'activités 2011.

⁷⁷⁵ MOFA, *ibid.*

l'acquisition de deux navires de recherche et d'unités mobiles dans le cadre du programme de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans.

Dans le tableau suivant, on présente les montants des contributions du Japon dans le domaine de la pêche :

Année	Contribution du Japon dans le domaine de la pêche	Année	Contribution du Japon dans le domaine de la pêche
1979	500 000 000,00	1997	1 086 000 000,00
1984	320 000 000,00	1998	549 000 000,00
1985	601 000 000,00	1999	1 552 000 000,00
1986	641 000 000,00	2001	1 121 000 000,00
1988	561 000 000,00	2002	515 000 000,00
1989	197 000 000,00	2003	9 519 000 000,00
1990	1 533 000 000,00	2004	3 820 000 000,00
1991	901 000 000,00	2005	546 100 000,00
1992	475 000 000,00	2006	972 000 000,00
1993	1 466 000 000,00	2007	1 750 000 000,00
1994	864 000 000,00	2009	640 000 000,00
1995	755 000 000,00	2010	586 000 000,00
1996	671 000 000,00	2011	300 000 000,00
Total			32 441 100 000,00 ¥

Tableau n°13: les contributions du Japon dans le domaine de la pêche entre 1979 et 2011

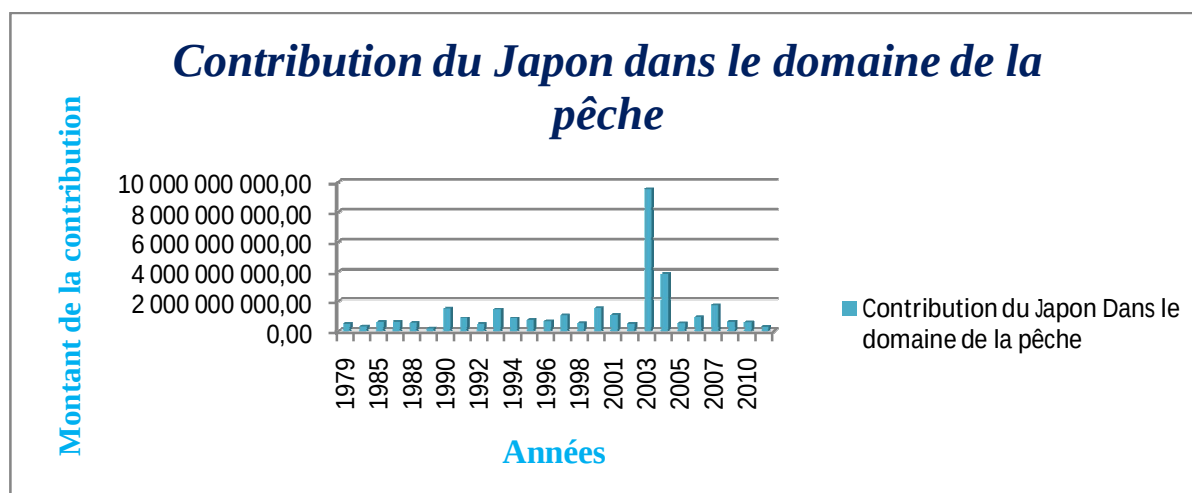
Source : JICA, Rapport Annuel, 2012

De la même manière que ce qui précède le Japon a assuré une distribution continue de dons d'un montant total général de **32 441 100 000,00 Yens**, entre 1979 et 2011, en faveur de plusieurs institutions afin de financer plusieurs projets de pêche. A titre d'exemple, on distingue :

- Développement de la pêche côtière à l'Office National des pêches (moteurs hors-bord, radio et radar etc.),
- Extension de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir,
- Un navire de recherches halieutiques pour l'ISPM (Institut Scientifique des Pêches Maritimes de Casablanca),
- Développement de deux villages de pêche à Agadir et Al Hoceima,
- Equipements et matériaux pour la formation de la pêche.

Depuis 1979, l'économie de pêche au Maroc bénéficie des dons de financement attribués par le Japon comme le montre le graphique qui suit.

Le pic en 2003 constitue le plus grand montant dans la durée 1979-2011 suite au projet de développement d'un village de pêche à Sidi Hsaine.



Graphe n°6 : l'évolution des dons octroyés dans le domaine de pêche entre 1979 et 2011

Source : JICA, Rapport Annuel, 2012

II.3.2 La coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de l'agriculture

Les actions de coopération économique entre le Maroc et le Japon se caractérisent par la contribution à la mise en place de financements d'opérations stratégiques pour le développement socioéconomique du Royaume. Ainsi, le Japon a accompagné le Maroc dans la réalisation de plusieurs projets à caractère agricole, dont :

Année	Coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de l'agriculture
1986	Petite mécanisation agricole Augmentation de la production alimentaire : 402 tracteurs : /10 tracteurs (18,3 CV), 310 tracteurs (28,5 CV), 82 tracteurs (34 CV)/ 300.000.000 Yens
1988	Aménagement foncier des terres agricoles (Programme d'épierrage) Augmentation de la production alimentaire : 11 bulldozers (320 CV) 300.000.000 Yens
1988	Petite mécanisation agricole Augmentation de la production alimentaire 199 tracteurs : /120 tracteurs (30 CV), 79 tracteurs (36 CV)/ 200.000.000 Yens
1989	Aménagement foncier des terres agricoles (Programme d'épierrage) 11 tracteurs sur chenilles (320 CV), 1 tracteur porte-engin 400.000.000 Yens
1989	Développement de la petite mécanisation Augmentation de la production alimentaire

	250 tracteurs (36 CV) 300.000.000 Yens
1990	Maintenance des périmètres d'irrigation de petite et moyenne hydrauliques 4 pelles hydrauliques sur pneus, 4 chargeurs sur pneus etc. 258.000.000 Yens
Total	1.758.000.000 Yens

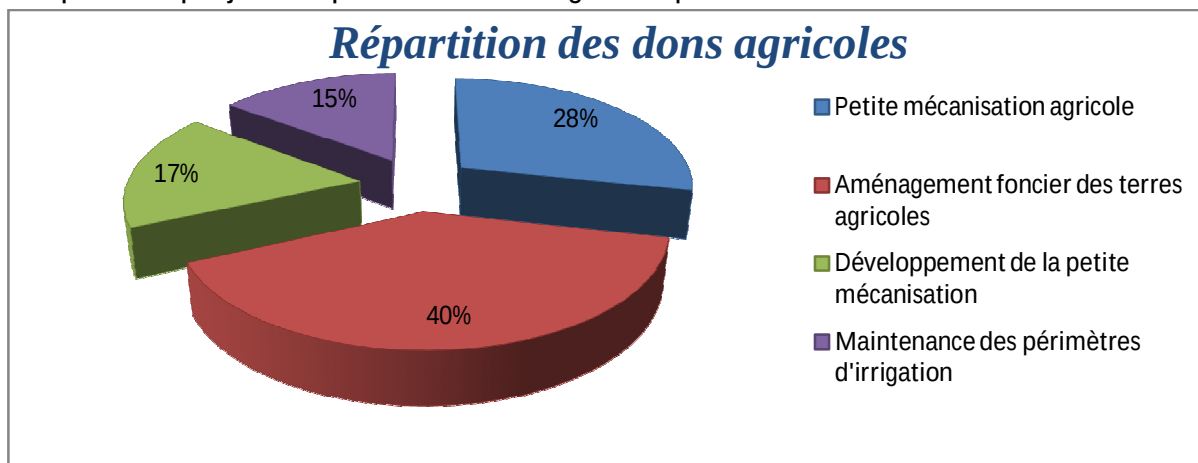
Tableau n°14 : les contributions du Japon dans le domaine d'agriculture entre 1986 et 1990

Source : JICA, Rapport Annuel, 2012

Le Japon a distribué un montant total général de **1.758.000.000 ¥**, entre 1986 et 1990, en faveur de plusieurs institutions afin de financer plusieurs projets d'agriculture.

Par manque de données, nous avons choisi de présenter la répartition du montant octroyé au domaine d'agriculture selon chaque type de projet.

Le plus grand pourcentage est celui de l'aménagement foncier des terres agricoles vu l'ampleur du projet et le prix du matériel agricole qui s'avère assez élevé.



Graphe n°7: Répartition des dons octroyés dans le domaine d'agriculture entre 1986 et 1990

Source : JICA, Rapport Annuel, 2012

II.3.3 La coopération culturelle

Ce volet de coopération n'est régi par aucun accord. La partie japonaise a toujours préféré développer des relations directes entre institutions concernées en dehors du cadre classique d'accords ou de programmes d'application. La coopération culturelle maroco-japonaise porte actuellement sur la formation, l'échange de professeurs et l'organisation de manifestations culturelles.

Concernant la recherche scientifique, le gouvernement japonais offre chaque année deux bourses de recherche aux candidats marocains pour une période de deux ans. Sept volontaires japonais, pris en charge par la JICA, assurent l'enseignement de la langue japonaise auprès de quatre facultés marocaines aux étudiants désireux d'apprendre le japonais comme langue complémentaire.

Le tableau suivant représente les différents dons octroyés par le Japon, entre 1980 et 2005, afin de financer des projets à caractère culturel :

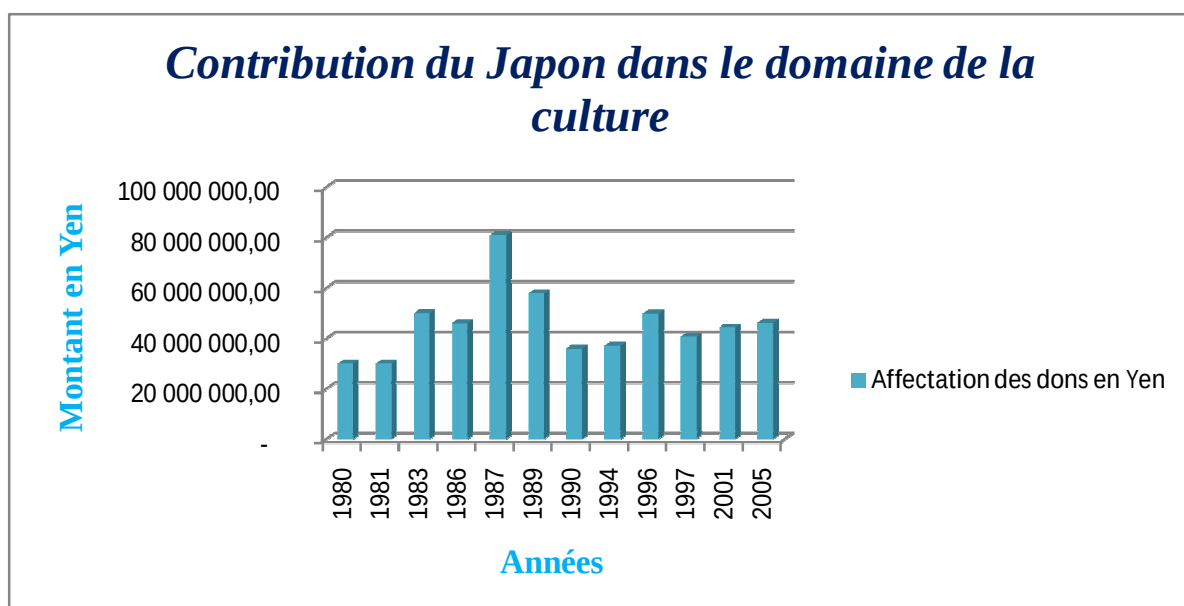
Année	Coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de la culture
1980	30 000 000,00
1981	30 000 000,00
1983	50 000 000,00
1986	46 000 000,00
1987	81 000 000,00
1989	58 000 000,00
1990	36 000 000,00
1994	37 000 000,00
1996	49 900 000,00
1997	40 800 000,00
2001	44 300 000,00
2005	46 100 000,00
Total	549.100.000 Yens

Tableau n°15 : les contributions du Japon dans le domaine culture entre 1980 et 2005

Source : JICA, Rapport Annuel, 2012.

Le Japon a assuré une distribution continue de dons d'un montant total général de **549.100.000 Yens**, entre 1980 et 2005, en faveur de plusieurs institutions afin de financer plusieurs projets culturels à titre d'exemple :

- Instruments de musique,
- Conservatoire National de Musique de Danse de Rabat,
- Fourniture des équipements de judo au Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Fourniture d'équipements d'éclairage et de sonorisation au théâtre municipal de Marrakech,
- Fourniture d'équipements de sonorisation d'éclairage et d'audiovisuel à la bibliothèque nationale.



Graphen°8: l'évolution des dons octroyés dans le domaine de la culture entre 1980 et 2005

Source : JICA, Rapport Annuel, 2012.

Le pic en 1987 constitue le plus grand montant octroyé dans la durée 1980-2005 pour le financement des :

- Equipement de recherches en microbiologie à l'Université Mohammed V,
- Equipement sonore au Théâtre National Mohammed V.

II.3.4 La coopération économique maroco-japonaise en matière d'équipement

Le Japon a octroyé, en vertu des différents accords signés entre 1986 et 2010, **9 400 000 000,00 Yens**, visant à accompagner la promotion des secteurs de la pêche maritime et des énergies propres au Maroc.

Ci-dessous, un tableau montre l'affectation annuelle des dons en matière d'équipement :

Année	Coopération économique maroco japonaise en matière d'équipements
1986	550 000 000,00
1987	677 000 000,00
1989	871 000 000,00
1991	897 000 000,00
1992	689 000 000,00
1994	291 000 000,00
1995	456 000 000,00
1996	1 145 000 000,00
1999	626 000 000,00
2000	1 355 000 000,00
2003	93 000 000,00
2004	382 000 000,00
2007	782 000 000,00

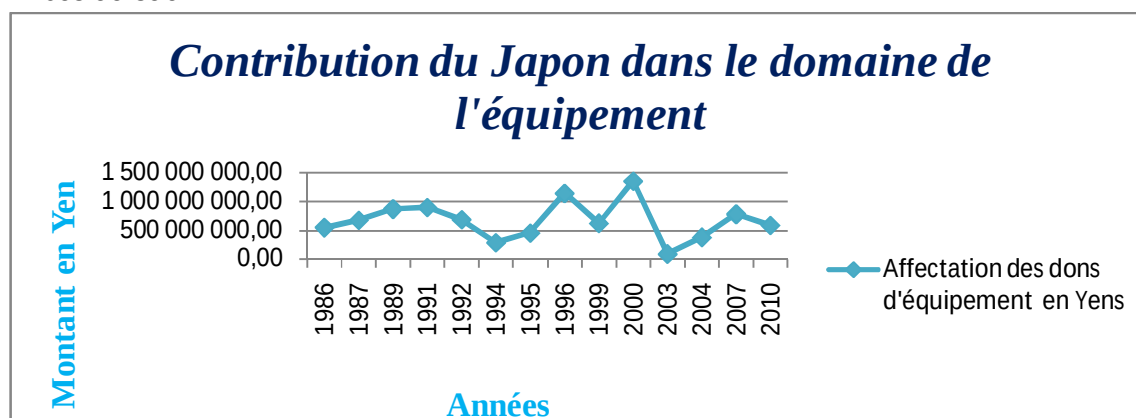
2010	586 000 000,00
Total	9 400 000 000,00 Yens

Tableau n°16: Les contributions du Japon en matière d'équipement entre 1986 et 2010

Source : MAEC, Rapport Annuel de l'ODA, 2011

Le graphique linéaire ci-dessous montre l'évolution des dons octroyés par le Japon en matière d'équipement entre 1986 et 2010.

Le pic en 2000 s'explique par le plus grand don qu'a ciblé le financement des fournitures de matériel de travaux publics pour l'aménagement des pistes de désenclavement du monde rural ainsi que l'approvisionnement en eau potable dans les provinces du sud.



Graph n°9 : l'évolution des dons octroyés en matière d'équipement entre 1986 et 2010

Source : MAEC, Rapport Annuel de l'ODA, 2011.

II.3.5 La coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable

La détermination à renforcer la coopération maroco-japonaise dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier dans le domaine de l'énergie solaire, a été au cœur des centres d'intérêt des deux parties depuis 2010.

En dépit de différences en termes de capacité du marché et en termes de possibilités technologiques des deux pays, le Maroc et le Japon sont toujours confrontés à des défis environnementaux similaires et possèdent une vision partagée des questions climatiques et environnementales et une conviction commune de la nécessité de tenir compte de ces questions dans toute planification du développement national⁷⁷⁶.

Conscient des effets secondaires du changement climatique sur le patrimoine naturel et par conséquent sur son programme de développement, le Maroc a lancé à cet égard une Charte environnementale faisant du développement durable une valeur fondamentale pour la société marocaine, en particulier à travers la promotion des énergies renouvelables.

Parallèlement à l'énergie hydraulique et à l'énergie éolienne, le Maroc a lancé son programme à grande échelle de production d'électricité à partir de l'énergie solaire allant jusqu'à 2020.

⁷⁷⁶ El Mostafa Rezrazi, Tetsuo Yuhara, Research project on renewable energy as a promoting sector for Japanese Moroccan cooperation. The Canon Institute for Global Studies. Tokyo. March 2015.

De l'autre côté, le Maroc est perçu par les cercles de prise de décision au Japon en tant qu'un des pays les plus prometteurs en Afrique, et considéré comme pays carrefour entre l'Europe et l'Afrique.

Le processus de modernisation des infrastructures au Maroc dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie et de l'environnement, ainsi que son potentiel exceptionnel dans l'énergie solaire, justifient l'intérêt croissant porté par des sociétés japonaise dans ce domaine, en particulier par des projets de grande et moyenne envergure.

La politique énergétique marocaine dans le domaine des énergies renouvelables rejoint l'intention japonaise d'augmenter son aide étrangère au développement en Afrique en liaison avec le changement climatique et les énergies propres⁷⁷⁷.

Année	Coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de l'énergie solaire
2009	Promotion de l'énergie propre en utilisant le système solaire photovoltaïque 640.000.000 Yens
Total	640.000.000 Yens

Tableau n°17: Dons japonais dans le domaine de l'énergie solaire

Source : MAEC, Rapport Annuel relatif à l'Aide Etrangère au Développement, 2011.

Lors du séminaire organisé en septembre 2010 par le ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (METI), conjointement avec l'Organisation japonaise de la Nouvelle Energie et du Développement de la Technologie Industrielle (the New Energy and Industrial Technology Development Organization, (NEDO)) en collaboration avec l'Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (AMES), les deux partenaires ont convenu de la nécessité d'identifier des opportunités pour des partenariats de développement entre le Maroc et le Japon dans le domaine de l'énergie solaire en particulier et de contribuer par l'échange et le dialogue à l'apparition de solutions énergétiques novatrices et durables⁷⁷⁸.

Quelques mois plus tard, un Mémoire de coopération a été signé au cours du 2^{ème} Sommet du Forum économique arabo-japonais organisé à Tunis en décembre 2010, entre la partie japonaise représentée par le Ministre de l'Economie, du Commerce Extérieur et de l'Industrie, et l'Organisation Nouvelle Energie et Développement de la Technologie Industrielle (NEDO), et la partie marocaine, représentée par le Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, l'Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (AMES) et l'Office National de l'Electricité (ONE).

Le Japon a en effet réalisé en 2011 sa première contribution par une subvention de plus de 5 millions pour construire une centrale électrique d'une capacité d'un mégawatt à Assa-Zag (Sud du Maroc) en utilisant des panneaux photovoltaïques.

⁷⁷⁷ Ibid.

⁷⁷⁸ Ibid.

L'engagement des sociétés japonaises sur le marché marocain de l'énergie est cependant inférieur aux prévisions.

La participation la plus active est exclusivement celle générée par MITSUI :

- Projet charbonnier 2 x 660 MW Safi – NAREVA (Maroc) / IP (GB) / MITSUI (Japon).

(Safi Energy Company est une joint-venture en participation entre Nareva du Maroc, GDF Suez de France, et Mitsui du Japon. La centrale, en cours de construction dans la ville de Safi, et qui serait la deuxième plus grande centrale à charbon au Maroc et satisferait environ 25 % de la demande électrique du pays. Le financement assuré par Safi Energy Company se compose de 900 millions de dollars de la Banque du Japon, de 500 millions de dollars des banques marocaines Attijariwafa Bank et BMCI (filiale de la BNP), et 485 millions de dollars de banques internationales opérant à partir de la France et du Royaume-Uni. D'autres investisseurs fourniront les fonds restants. GDF Suez et Nareva ont remporté l'appel d'offres de 23 milliards de dirhams (2,68 milliards de dollars) pour construire et exploiter la centrale en 2010, et Mitsui a rejoint le projet en 2013. Le projet inclut la construction et l'exploitation de deux unités à charbon de 693 MW. Safi Energy Company a attribué en 2014 un contrat de construction, d'une valeur de 1,77 milliards de dollars, à l'entreprise sud-coréenne Daewoo Engineering et a conclu un accord d'achat d'électricité sur 30 ans avec l'entreprise étatique ONEE. La centrale qui sera opérationnelle en 2018 permettra d'accroître les importations de charbon marocaines de 3,5 millions de tonnes par an. L'Etat investit 4,7 milliards de dirhams pour construire un port de charbon à Safi pour répondre aux besoins de l'usine. Le port sera conçu pour importer 7 millions de tonnes de charbon par an, au moment où l'Etat projette de construire une autre centrale de la même capacité dans la région dans les prochaines années. (1 USD = 8,6148 dirhams marocains).

- Projet de production d'énergie éolienne à Taza 150 MW – EDF EN/MITSUI ou ENEL ou NAREVA/IP.

(Ce consortium a été sélectionné en tant que « soumissionnaire préféré » par l'Office National de l'Electricité (ONE) pour le projet éolien de Taza. L'information a été annoncée et confirmée par EDF EN qui a déclaré que « le marché Taza a été accordé sous réserve de l'examen d'un certain nombre de conditions administratives ».)

Parmi les autres entreprises concernées, il convient de souligner que Marubeni a ouvert à Casablanca un Bureau de Liaison, et a poursuivi son exploration du marché de l'énergie⁷⁷⁹.

En ce qui concerne les autres sociétés japonaises, Sumitomo Electric a élargi ses activités à la fois à Casablanca et Kenitra, et continue de rester à l'affut d'opportunités sur le marché émergent de l'énergie.

Il est à noter ici également que la Banque du Japon pour la Coopération Internationale ((JBIC) ; Gouverneur: Hiroshi Watanabe) a conclu en date du 18 septembre 2014 des accords de prêt, dans le domaine du financement de projets, totalisant approximativement 718 million USD et 147 millions d'euros (parties correspondant à JBIC) respectivement

⁷⁷⁹ Ibid.

avec Safi Energy Company S.A (Safi), dans laquelle des parts sont détenues par Mitsui et Co., Ltd (Mitsui), Electrabel S.A.(Electrabel), une entreprise belge filiale du Français GDF SUEZ SA, et Nareva Holding S.A (Nareva), une société de droit marocain, pour financer le projet de centrale électrique à base de charbon à Safi. Les prêts sont cofinancés avec des institutions financières privées (notamment Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, Ltd., Sumitomo Mitsui Banking Corporation, Mizuho Bank Ltd, Sumitomo Mitsui Trust Bank, Ltd), tandis que la Banque Islamique pour le Développement (BID) apporte le cofinancement global s'élevant à l'équivalent d'environ 2.107 milliards de dollars US⁷⁸⁰.

Ces prêts sont destinés à financer Safi pour construire et exploiter la centrale électrique alimentée au charbon(Coal-fired Power Plant) d'une capacité d'environ 1.250 MW (625 MW X 2 unités) dans la ville de Safi, située à environ 300 km au Sud-ouest de Rabat, et vendra l'électricité produite par cette centrale à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (« acheteur ») pour une période de 30 ans après l'achèvement de la construction.

Pour la JBIC, cette contribution par le biais de ces prêts contribuera à maintenir et à renforcer la compétitivité internationale des industries japonaises.

Il s'agit du premier projet de centrale électrique alimentée au charbon (Coal-fired Power Plant), pour JBIC et pour la région de l'Afrique. Le gouvernement du Japon annonce, dans la « Stratégie relative à l'exportation d'infrastructures et à la coopération économique » révisée en juin 2014, la décision de renforcer le support commercial et la configuration du système, y compris la conception, la construction, l'exploitation et la gestion de l'infrastructure par des financements publics, et dans le « Plan énergétique stratégique » révisé également en juin 2014, la décision d'assurer la promotion de la conversion des installations de production d'électricité en installations de production d'électricité thermique à haute efficacité qui contribueront également à réduire les émissions de CO2 dans les économies émergentes et les pays en voie de développement. Le gouvernement japonais affirme en outre, soutenir les pays en voie de développement dans le domaine du changement climatique dans le cadre de (ACE : Actions pour Cool Earth) annoncées en décembre 2013. Ainsi, ces prêts sont en conformité avec de telles mesures gouvernementales.

La promotion de l'investissement et du commerce par le biais de la collaboration entre le secteur public et privé dans la région africaine a été annoncée par le gouvernement du Japon lors du Sommet TICAD V, et ces prêts sont octroyés, dans le cadre de la Facilité JBIC pour le l'Investissement Africain et le Développement du Commerce (« FAITH : Facility for African Investment and Trade Enhancement»), en vue de soutenir la promotion de la croissance tirée par le secteur privée et l'accélération du développement des infrastructures dans les pays africains. Ces dernières années, le Maroc enregistre un taux moyen annuel de croissance d'environ 7% de la demande en électricité soutenue

⁷⁸⁰ Ibid.

accompagnée d'une croissance économique régulière, et le projet deviendra une source d'énergie importante pour le Maroc⁷⁸¹.

En tant qu'institution financière basée opérant sur la base des politiques du gouvernement japonais, la JBIC continuera de soutenir le déploiement commercial à l'étranger des entreprises d'infrastructure japonaises et de contribuer au maintien et au renforcement de la compétitivité internationale des industries japonaises, en puisant dans ses diverses facilités et arrangements financiers pour des projets structurants, et en assurant sa fonction consistant à assumer des risques⁷⁸².

II.3.6 Les autres formes de coopérations maroco-japonaises hors projets

Le Japon contribue également aux financements actions d'ordre social. La majorité de ces contributions financières ou techniques ont couverts divers secteurs tels que : la Santé, l'agriculture, la culture, l'aide alimentaire, les micro-projets locaux, et les dons hors-projets.

⁷⁸¹ Ibid.

⁷⁸² Ibid.

Chapitre II : La coopération Maroc-Chine

I. La coopération politique sino-marocaine

I.1 Les relations politiques

Les relations politiques entre le Maroc et la Chine se sont consolidées davantage depuis 1999 et étendues à la coordination à plusieurs niveaux. Le Maroc et la Chine ont établi des relations de souveraineté (Indépendance territoriale des deux pays). Ces relations bilatérales sont régies par l'accord commercial qui a été signé par les deux pays à Rabat en 1995 et est entré en vigueur en 1999. Cet accord prévoit un octroi mutuel des facilités douanières en vue d'encourager le développement des relations commerciales afin de stimuler les échanges bilatéraux entre les deux pays.

Ces relations ont été développées dans le temps avec également les visites de l'ancien Président chinois Jiang Zeming (1999) au Maroc, de SM le Roi Mohammed VI en Chine en 2002 et du Président chinois Hu Jintao au Royaume en 2006.

Sur le plan diplomatique, les échanges de visite de haut niveau se sont multipliés, ainsi que les consultations politiques entre les deux parties se sont poursuivies de manière régulière en vue de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines.

Au niveau des questions relatives à la sécurité nationale des deux pays, les deux partenaires démontrent une harmonie dans leurs visions sur un certain nombre de questions.

Sur le plan politique, la question du Sahara marocain tient toujours une place importante dans les discussions politiques entre le Royaume et la Chine. La Chine, étant membre permanent du Conseil de Sécurité, exprime continuellement une position neutre et apprécie les efforts inlassables que le Maroc ne cesse de déployer en vue de parvenir à une solution politique au conflit régional du Sahara marocain dans le cadre des Nations Unies.

La compréhension de la Chine pour la position du Maroc sur la question du Sahara s'est concrétisée par le vote positif chinois aux résolutions de l'ONU relatives à la question du Sahara, notamment à la non-implication de tout mécanisme de monitoring des questions des droits de l'homme par le Minurso.

Il est à signaler que la visite officielle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et puis ultérieurement, de la délégation des missionnaires de Sa Majesté (composée du ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération et du Directeur Général des études et de la documentation) afin d'introduire le projet d'autonomie aux responsables chinois, ont généré, selon plusieurs experts chinois, une appréciation et une satisfaction psychologique et émotionnelle très fortes⁷⁸³.

Mais, il reste à signaler que pour la prochaine étape, le Maroc est prévenu de considérer tout rôle potentiel de la Chine dans la nouvelle configuration présentée par le

⁷⁸³ Interview avec Pr. He Wenping, Directrice de l'Institut des Etudes Africaines à l'Académie Chinoise des Sciences Sociales, 23/ 12 / 2014.

Secrétaire Général des Nations Unies dans son rapport de 2014 sur la question du Sahara, notamment celle relative à sa nouvelle approche basée sur des consultations bilatérales, la navette diplomatique et l'élargissement des consultations multilatérales à partir du mois avril 2016. Du fait que la Chine a intérêt à agir en faveur de la stabilité et de l'intégration régionale de la région du Maghreb et du Sahel, le Maroc se trouve dans une position favorable à approfondir la discussion avec la Chine qui qualifie la stabilité régionale du Maghreb et du Sahel comme l'un des piliers de son succès économique en Afrique.

En contrepartie, le Maroc adhère au principe d'une seule Chine et n'a pas de représentation diplomatique à Taiwan. Le Maroc respecte également la position de la Chine sur le Tibet et s'aligne aux engagements de la Conférence Islamique qui appelle aux respects des droits culturels et religieux des minorités musulmanes chinoises dans le cadre d'une Chine unie.

I.2 La coopération militaire

La coopération militaire entre la République Populaire de Chine et le Royaume du Maroc s'accroît sur la disposition des deux pays à renforcer leurs liens de coopération militaire, en particulier dans les domaines de la formation et de l'échange d'expertise au profit des intérêts mutuels et à promouvoir le développement des liens d'amitié entre les deux pays et les deux armées.

Le Maroc et la Chine se sont engagés, depuis 2002, à élargir leur coopération militaire. Les deux pays sont parvenus à plusieurs accords concernant les domaines comme la formation militaire ou la technologie, l'échange d'expertise dans les domaines relatifs à la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la cybercriminalité. Exception faite que l'armement n'est pas à l'ordre du jour de cette coopération à cause de l'incompatibilité logistique militaire entre les deux pays

Les relations maroco-chinoises dans le domaine militaire ont été marquées par la visite au Maroc de la 13^{ème} flottille de la marine chinoise en 2013⁷⁸⁴.

II. La coopération économique sino-marocaine

Les relations bilatérales entre le Maroc et la Chine sont régies par «l'accord commercial et économique» signé à Rabat le 28 mars 1995 et entré en vigueur en 1999⁷⁸⁵.

Les agencements de cet accord prévoient un octroi mutuel de facilités douanières en vue d'inciter le développement de la prospection commerciale dans l'objectif de stimuler les échanges bilatéraux entre les deux pays.

Par la suite, ce cadre référentiel a été enrichi par la signature d'autres accords relatifs à des domaines spécifiques notamment la santé, l'agriculture, et les travaux publics....

⁷⁸⁴ Ambassade de la République Populaire de Chine au Maroc, Première visite au Maroc d'une flottille d'escorte de la Marine chinoise, du 9 au 13 avril 2013/04/06, consulté le 18/09/2013 URL : <http://ma.china-embassy.org/fra/xwdt/t1028591.htm>

⁷⁸⁵ Rachid Rhattat, La relation économique et commerciale sino-marocaine, De la coopération au partenariat stratégique. L'année du Maghreb. N° 9. 2013. p. 2.

Sur le plan économique, la coopération économique entre les deux pays a évolué depuis 2002, suite à la visite Royale en Chine et elle est devenue plus fructueuse et prometteuse à de larges perspectives.

II.1 La période 1999-2002

Lors de la visite du Président chinois, M. Jiang Zemin au Maroc en 1999, les discussions se sont focalisées sur les mécanismes à mettre en œuvre pour redynamiser les relations économiques entre les deux pays et initier de nouveaux domaines de coopération. Les deux parties marocaine et chinoise n'ont pas raté d'étudier un projet de coproduction de phosphate et un autre de dessalement de l'eau de mer à l'aide de l'énergie nucléaire.

Selon les statistiques de l'Office des Changes de 2001-2002, le Maroc importait de la Chine près de 693,4 millions de DH de thé, soit l'équivalent de 38.000 tonnes par an. Il s'approvisionne aussi principalement en produits finis de consommation pour près de 328 millions de DH, d'appareils récepteurs (radios et télévisions) pour environ 190 millions de DH, des chaussures pour 20 millions de DH⁷⁸⁶.

Les relations sino-marocaines ont continué d'évoluer jusqu'à 2002. Le volume total des échanges a atteint la barre des 3,84 milliards de DH en 2001, représentant une croissance de 14% en seulement une année. Cette augmentation est due à l'incitation du gouvernement chinois à investir et s'expatrier au Maroc.

Alors qu'en Chine, l'investisseur marocain le plus connu demeurait la BMCE Bank après l'installation d'une antenne à Pékin en 1999, à l'inverse, les investisseurs chinois déjà plus nombreux étaient en accroissement au Maroc avec 600 chinois installés sur le sol marocain en 2001, sans compter les équipes de médecins qui sont réparties sur 11 villes du Royaume telles qu'Agadir qui accueillait également six sociétés de pêche chinoises. A Casablanca, tout autant d'entreprises commerciales ainsi qu'une entité chinoise du côté de Dar Bouazza, se sont illustrées notamment dans la fabrication du câble en acier. Marrakech abritait aussi une autre unité chinoise spécialisée dans la fabrication de motocycles⁷⁸⁷.

II.2 La période 2002-2006

En 2002, lors de la visite officielle de sa Majesté le Roi Mohammed VI en Chine, la délégation comprenait plusieurs acteurs économiques et entreprises d'affaires notamment la CGEM, BMCE Bank et l'ONTS (Office national du thé et du sucre).

Cette visite a permis, par ailleurs, au Maroc de relancer les échanges commerciaux avec la Chine, dont les scores ne sont pas surprenants. A peine 3 milliards de dirhams en 2000, sachant que ce sont les importations marocaines qui en constituaient la majeure partie.

Pendant la période 2002-2004, les deux pays ont signé de nouveaux accords de coopération dans des domaines très diversifiés, allant des ressources humaines aux écoles

⁷⁸⁶ L'économiste, Visite Royale en Chine, Au-delà du thé et du phosphate. Edition N°1200. 05/02/2002. Consulté le 12/12/2010, URL : <http://www.leconomiste.com/article/visite-royale-en-chinecommerce-au-dela-du-et-du-phosphate>

⁷⁸⁷ Ibid.

rurales en passant par la construction de complexes sportifs et de polycliniques dans différentes régions du Royaume.

Selon des statistiques marocaines, les échanges commerciaux en 2003 se sont élevés à 5.3 milliards de DH contre 4.05 milliards de DH en 2002, ce qui marque une croissance très importante. En 2004, le volume a atteint 7 milliards de DH, avec une croissance de 34%. 2005 a enregistré plus de 10 milliards de DH⁷⁸⁸.

Cependant, si les exportations chinoises à destination du Maroc ont enregistré une croissance de 34% en 2003 par rapport à 2002, durant la même période, les exportations marocaines à destination de la Chine ont accru de 117%⁷⁸⁹.

Mais pendant la période entre 2003-2007, très peu de sociétés marocaines ont tenté vraiment de pénétrer le marché chinois. Question d'échelle certes, mais sans doute aussi de manque d'audace.

C'est vrai que les dispositions géopolitiques et géostratégiques mondiales de l'ère post 11 Septembre 2001 ainsi que les différents rapports sur la conjoncture de l'économie chinoise à cette époque (par exemple les prévisions de la Coface⁷⁹⁰ en 2001 sur la Chine en tant que pays en risque) n'étaient pas encourageantes. Tout autant, la récente adhésion de la Chine à l'OMC le 11 décembre 2001 n'a pas provoqué instantanément chez les investisseurs marocains la détermination nécessaire pour se développer sur le marché chinois⁷⁹¹. Mais à côté de ses incertitudes, il y avait autres possibilités d'incitation, notamment l'initiative chinoise prise pour le lancement en octobre 2000 à Pékin du premier Forum Chine-Afrique, auquel le Maroc a assisté.

En effet, la compétitivité des entreprises marocaines sur le marché chinois a également émergé comme un axe important dans le développement du partenariat. Afin de rééquilibrer la balance commerciale bilatérale, les débats entre les deux pays ont concentré sur les modalités qui accompagneraient l'amélioration de leurs performances à l'export.

D'une manière générale, elles rencontrent des difficultés à opérer sur les marchés étrangers. Si le potentiel du marché chinois est immense par évidence, on considère par ailleurs une inadéquation de l'offre d'exportation marocaine à la demande d'importation chinoise. A plus de 90%, les entreprises marocaines qui sont des PME, subissent de surcroît des difficultés dans l'accès aux financements⁷⁹².

En effet, la panique des investisseurs marocains est due aussi de l'impact négatif manifesté au premier trimestre de 2005, dont on remarque un recul de 16% des exportations marocaines de textile-habillement. Selon l'OMC le poids du Maroc dans les

⁷⁸⁸ L'Ambassadeur de la Chine au Maroc, M. Cheng Tao, Interview fait par Mohamed Laâmarti, in La Gazette du Maroc le 24/ 04/ 2006.

⁷⁸⁹ L'Ambassadeur de la Chine au Maroc, M. Cheng Tao, *ibid*.

⁷⁹⁰ Compagnie française d'assurance spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation.

⁷⁹¹ Sayah, I., Moufti, S., Sabri, A., Répercussions de la Montée en Puissance de la Chine sur les Economies Internationale et Nationale, Ministère des Finances et de la Privatisation du Royaume du Maroc. 2004. Pp. 65-66.

⁷⁹² En 2011 par le ministère du Commerce, labellisé, Audit à l'export, le programme vise à soutenir les entreprises exportatrices dans l'amélioration de leurs systèmes à l'export à travers un diagnostic de leurs capacités.

importations Européennes a noté un recul de 1 point passant de 5% à 4% suite à la suppression des quotas⁷⁹³.

II.3 La période 2006-2014

Depuis 2006, la coopération économique et commerciale entre la Chine et la Maroc a connu une croissance soutenue. C'était lors de la visite officielle du Président chinois Hu Jintao au Maroc, du 24 au 26 avril 2006, que les deux pays ont signé à Rabat, sept accords de coopérations dans divers domaines : tourisme, économie, culture, santé et commerce. L'un des plus importants accords a été signé entre l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) et le Sinochem Corporation de Chine.

Jusqu'à 2006, la Chine importait chaque année à peu près 150.000 tonnes de phosphate marocain. A partir de 2007, la Chine s'est engagée à l'importation de plus de 800.000 tonnes. En 2010, et puis, durant la visite au Maroc effectuée en février 2011, par le Ministre chinois du Commerce Chen Deming, la société chinoise Sinochem a signé avec l'OCP un contrat d'achat de 2 millions de tonnes d'engrais phosphatés pour une période de 4 ans. La Chine est devenue le 3ème partenaire commercial du Maroc⁷⁹⁴.

En 2011, l'exportation du Maroc vers la Chine a augmenté de 30%. La partie chinoise continuera à œuvrer ensemble avec la partie marocaine à équilibrer le commerce bilatéral. Nous espérons également que les hommes d'affaires marocains redoubleront d'efforts pour une extension du marché chinois et offrir aux consommateurs chinois plus de produits marocains.

La montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial se traduit dans la balance commerciale du Maroc par un déficit énorme. Les importations ont atteint 25 milliards de dirhams en 2010 contre 1,8 milliards pour les exportations vers la Chine.

Les relations commerciales sino-marocaines se sont considérablement développées depuis 2002⁷⁹⁵.

En 2010, le volume des échanges entre les deux pays est de 26,8 milliards de dirhams, soit 6% des échanges de marchandises réalisés par le Maroc avec l'étranger. L'augmentation de 5 milliards de dirhams, depuis 2009, des exportations chinoises vers le Maroc s'est faite sur la base des ventes de machines et d'appareils divers, d'appareils récepteurs de radio et de télévision et du thé⁷⁹⁶.

Dans l'automobile, les véhicules chinois peinent encore à percer face à la concurrence des concessionnaires européens qui ont bénéficié en 2012 du démantèlement des tarifs douaniers.

⁷⁹³ Alexandra Smadja et Badr Laboizi, Les conséquences négatives de l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce, sur le secteur textile au Maroc. Mémoire de fin d'étude. Marketing & Commerce international. ESG Paris. 2006. P. 43.

⁷⁹⁴ Entretien avec Xu Jinghu, Ambassadeur de Chine au Maroc. Le Matin. 27 février 2012.

⁷⁹⁵ Entretien avec Xu Jinghu, ibid.

⁷⁹⁶ Ministère délégué auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Direction des Affaires Générales DTSI/SSC, Fiche-Pays. République de Chine. Déc. 2014. Pp. 4-7.

Tableau n° 18 : Echanges commerciaux Maroc-Chine(Milliards de dirhams)

	2009	2010	2011	2012	2013
Importations	20,61	24,99	23,31	25,58	26,31
Exportations	1,20	2,06	1,59	2,40	2,90
Solde commercial	-19,40	-22,93	-21,72	-23,18	-23,40
Taux de couverture	5,86%	8,24%	6,81%	9,40%	11,05%

Source : Office des Changes ; Calcul MCE⁷⁹⁷

Alors, l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays montrent que Sur la période 2009-2013, le déficit commercial du Maroc avec la Chine s'est augmenté, passant de 19,40 milliards de dirhams en 2009 à 23,40 milliards de dirhams en 2013⁷⁹⁸.

Les exportations marocaines vers la Chine ont progressé de 71% en 2010, ils ont diminué de 22% en 2011 pour qu'ils progressent de nouveau de 50% en 2012, et de 20% en 2013 pour atteindre un montant total de 2,9 milliards de dirhams.

Par ailleurs, les importations marocaines depuis la Chine ont augmenté de 2,8% en 2013 et passent ainsi de 25,58 milliards de dirhams en 2012 à 26,31 milliards de dirhams en 2013.

Au total, La Chine est devenu le 14^{ème} client du Maroc et son 3^{ème} fournisseur après l'Espagne et la France. Le Maroc est le 89^{ème} fournisseur de la Chine et son 61^{ème} client.

Mais reste le déficit de la balance commerciale, qui demeure favorable à la Chine, au centre des entretiens du responsable chinois et des officiels marocains.

Pour équilibrer quelque peu les échanges, un contrat d'achat de 500.000 tonnes par an d'engrais chimiques (Diammonium Phosphate) a été signé en 2011 entre l'OCP et la société chinoise Sinochem Corporation. Il est valable de 2011 à 2014⁷⁹⁹.

Mais, les deux parties reconnaissent l'état déficitaire des relations entre la Chine et le Maroc mais cet état n'est pas exclusif. C'est presque tous les pays émergents qui sont en situations déficitaires avec la Chine. Rien de concret qui puisse redresser la barre de la balance commerciale, faute d'offre exportable avec des produits à la fois compétitifs et de forte valeur ajoutée.

A noter aussi, que la répartition géographique des échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur demeure inchangée. En 2013, l'Europe est le premier partenaire du Maroc avec 61,3% du total des échanges (59,1% à l'importation et 65,8% à l'exportation). L'Asie vient en seconde position avec 18,7% (21,9% à l'importation et 11,9% à l'exportation),

⁷⁹⁷ Citée par le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Direction des Affaires Générales DTSI/SSC, ibid.

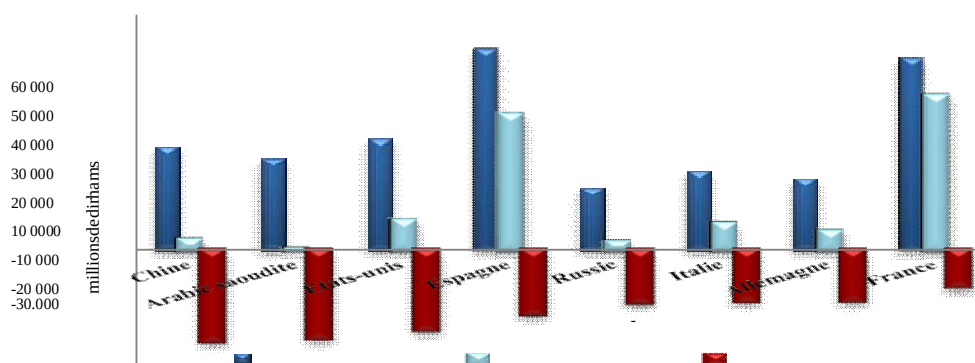
⁷⁹⁸ Ministère délégué auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Direction des Affaires Générales DTSI/SSC, ibid.

⁷⁹⁹ Maroc Hebdo, Maroc-Chine, Le contrat OCP pour redresser la balance. le 14/ 05/ 2014, consulté le 21/05/2014.

suivie de l'Amérique et de l'Afrique avec des parts respectives de 11,7% et 6,3%. La part de l'Océanie reste faible (0,3%)⁸⁰⁰.

La ventilation du déficit commercial par pays révèle que la Chine occupe le premier rang en 2013 (-23,5Mds DH), suivie de l'Arabie Saoudite (-22,9Mds DH). Le troisième rang revient aux Etats Unis (-20,7Mds DH) et le quatrième à l'Espagne (-16,6Mds DH)⁸⁰¹.

Graphes n°10 : Ventilation du déficit commercial par principaux pays-Année 2013



Source : Office d'échanges, Commerce extérieur -Edition provisoire-, 2013. Maroc

En 2014, le volume commercial bilatéral s'est chiffré à 29 milliards 216 millions dirhams, dont l'exportation du Maroc vers la Chine qui s'est établie à 2.9 milliards dirhams, soit une augmentation de 20.9% par rapport à l'année 2012-2013⁸⁰².

Les entreprises chinoises installées au Maroc ont connu une évolution caractérisée par une amélioration qualitative et quantitative. Environ 20 sociétés chinoises sont implantées au Maroc dans les domaines de la construction de routes et de ponts, de la télécommunication, etc⁸⁰³.

Les investisseurs chinois activent dans de différents secteurs marocains : la pêche, la transformation plastique, l'assemblage de moto, la plaque d'impression etc., avec un montant cumulé d'environ 160 millions d'US dollars.

Pourtant, il existe une grande potentialité de coopération entre la Chine et le Maroc dans les domaines du tourisme, des énergies nouvelles etc.

Il est vrai que les exportations ont évolué au cours des 5 dernières années : elles sont passées de 950 MDH en 2007 à 2 Mds de DH en 2010. Toutefois, ce chiffre reste dérisoire comparativement aux importations⁸⁰⁴.

Il est également vrai que cette situation déficitaire n'est que légèrement contrebalancée par les investissements directs en provenance de la Chine avec notamment la participation d'entreprises chinoises aux grands projets d'infrastructure. Mais ces

⁸⁰⁰ Office des changes, Département des Statistiques des Echanges Extérieurs, Commerce extérieur, édition provisoire. Maroc. 2013. p.13.

⁸⁰¹ Office des changes, 2013, Ibid.

⁸⁰² Allocution de S.E.M. Sun Shuzhong lors de sa rencontre avec le Parti de la Justice et du Développement. Ambassade de la république Populaire de la Chine au Maroc. Rabat le 18 mars 2014.

⁸⁰³ Allocution de S.E.M. Sun Shuzhong, ibid.

⁸⁰⁴ L. Boumahrou, Relation Maroc-Chine, Une balance commerciale fortement déséquilibrée. Finances news. 23/12 / 2011.

investissements restent généralement faibles et sont limités dans un nombre limité de domaines : les télécommunications, la production de lampes écologiques, la pêche, etc⁸⁰⁵.

Afin de dépasser cette anomalie, la Chine et le Maroc ont émis la volonté d'encourager les échanges commerciaux et d'en diversifier la structure. En 2012, plusieurs échéances de consultations politiques se sont tenues dans le but de la création d'un partenariat stratégique⁸⁰⁶.

Fondamentalement, l'objectif de ce partenariat était considéré double : d'une part, consolider les relations économiques et commerciales ; d'autre part, réduire le déficit commercial entre les deux pays à travers notamment la promotion des investissements chinois au Maroc et le développement de la coopération dans de nouveaux secteurs.

Suite à la visite officielle au Maroc du Premier Ministre chinois Wen Jiabao en juin 2012, le Maroc serait accueillant à octroyer à la Chine un parc industriel destiné à accueillir l'installation d'entreprises chinoises et à promouvoir les investissements chinois⁸⁰⁷.

Les deux partenaires ont conclu un Mémorandum d'entente installant un mécanisme de coopération bilatérale dans le domaine des mesures de défense commerciale. Et selon le ministère marocain du Commerce Extérieur, ce mécanisme ambitionne établir des consultations entre les deux parties concernant les problèmes "liés aux enquêtes de défense commerciale en vue de favoriser un traitement équitable en matière de commerce, en faisant prévaloir un règlement à l'amiable des différentes questions"⁸⁰⁸.

En 2014, malgré le report de la visite Royale en Chine, le Maroc et la Chine ont signé, le 28 novembre 2014, une trentaine d'accords de coopération, de conventions et de Mémorandums d'entente concernant plusieurs secteurs dans le cadre du Forum sino-marocain, une structure qui a été créée formellement et à laquelle ont participé près de 550 investisseurs des deux pays. Ces accords couvrent, en fait, des secteurs économiques diversifiés tels que les infrastructures, les énergies, les mines, le tourisme, les finances, les banques et l'automobile⁸⁰⁹.

Dans le secteur de l'énergie et des mines, il a été procédé à la signature d'une convention entre la société d'investissements énergétiques et le "Ming Yang New Energyinvest Holding Group". Cette convention permettra le développement d'une production d'équipements et de projets solaires au Maroc pour le marché local et international ouvrant ainsi le partenariat maroco-chinois au secteur des énergies renouvelables⁸¹⁰.

⁸⁰⁵ L. Boumahrou, *ibid*.

⁸⁰⁶ Rachid Rhattat, *ibid*. p. 12.

⁸⁰⁷ La MAP, Tenue à Pékin d'un nouveau round de consultations politiques maroco-chinoises dans la perspective d'un partenariat stratégique entre les deux pays, 05 déc. 2012, dépêche reproduite par le site de l'ambassade de la République Populaire de la Chine le 6 déc. 2012, consulté le 25 mars 2013.

⁸⁰⁸ Le Maroc a adopté en juin 2011 une loi qui établit les règles et les procédures régissant l'application des mesures antidumping en cas d'importation de produits en dumping, des mesures compensatoires en cas d'importation de produits subventionnés ainsi que des mesures de sauvegarde en cas d'accroissement massif des importations.

⁸⁰⁹ La MAP, Forum d'affaires maroco-chinois à Pékin, Signature d'une trentaine d'accords de coopération. 28 novembre 2014.

⁸¹⁰ La MAP, 28 novembre 2014.

Il a été également procédé à la signature d'une convention entre l'ONHYM (Office national marocain des hydrocarbures et des mines) et Nerin Engenneering Co-LTD qui ouvre la voie à un partenariat à long terme entre les deux pays dans le domaine de l'exploration et l'exploitation minière et pétrolière⁸¹¹.

Dans le domaine du tourisme, les deux Mémoires d'entente signés par l'ONMT et la convention de partenariat établie par la SMIT avec des partenaires chinois visent à accroître le flux des touristes en provenance de la Chine et favoriser l'investissement chinois au Maroc, en mettant en œuvre les projets touristiques structurants au Maroc et un programme de coopération et de partenariat en matière de développement de produits touristiques⁸¹².

Dans le secteur financier et bancaire, la signature de neuf conventions par AttijariwafaBank, quatre par la BMCE et quatre par la BCP avec des groupes prestigieux chinois, dont certains portent sur le financement des échanges et des investissements, des infrastructures et des industries de base au Maroc et en Afrique, conforte l'ambition du Royaume de s'ériger en un hub financier et une plate-forme adéquate des investissements en Afrique⁸¹³.

III. Le positionnement du Maroc dans le cadre multilatéral de la coopération chinoise

III.1 Le Maroc dans la coopération Chine-Maghreb

Au Maghreb, la Chine joue de tous son poids pour tirer profit de relations plutôt solides avec les pays du Maghreb comme avec le reste du monde arabe. Elle est par conséquent dans une position favorable pour tisser des liens solides, partant d'un fort capital de sympathie et de confiance accumulé dans les deux dernières décennies⁸¹⁴.

Aujourd'hui, la Chine figure parmi les premiers partenaires commerciaux de nombreux pays maghrébins notamment de l'Algérie dont il est le sixième fournisseur. La pénétration chinoise du marché maghrébin est réelle.

Nombreuses sont les entreprises chinoises dans le domaine du bâtiment ou encore dans la téléphonie, qui sont devenues de véritables concurrentes des groupes occidentaux notamment français. La Chine multiplie depuis quelques temps, la construction d'infrastructure, secteur dans lequel les compétences et le savoir-faire chinois sont indiscutables. La Chine a entamé un large redéploiement des activités de ces grands groupes industriels vers l'Afrique du Nord principalement dans le textile, l'électronique et l'alimentaire, permettant ainsi à la Chine d'occuper le terrain et de promouvoir ses

⁸¹¹ Ibid.

⁸¹² Ibid.

⁸¹³ Ibid.

⁸¹⁴ Mohamed Troudi, La stratégie arabe de la Chine. Géostratégiques N° 33. 4^{ème} trimestre 2011. p. 163.

produits. La présence économique et le développement commercial avec ces pays semblent être les deux piliers de la Chine dans cette région.⁸¹⁵

La Chine étend sa présence à un rythme accéléré dans les économies nord-africaines (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie), à la fois en tant qu'important partenaire commercial et de plus en plus, en tant qu'investisseur. Dans toute la région, cette évolution est très visible dans les secteurs de l'énergie, du développement des infrastructures, de la pêche et du commerce⁸¹⁶.

Dans un premier temps, la Chine s'est intéressée à l'Afrique du Nord surtout pour son pétrole et son gaz naturel (Algérie, Libye). Ultérieurement, elle a commencé à diversifier ses échanges commerciaux avec ces pays, en les élargissant lentement à diverses marchandises dont les engrais, le coton et les denrées périssables.

Pays	Année	Investisseur	Valeur (millions de dollars)	Secteur	Sous-secteur
Égypte	2010	Rongsheng Holding and Sinochem	\$2,000	Énergie	Pétrole
Libye	2009	CNPC	\$460	Énergie	Pétrole
Libye	2009	China Railway Construction	\$810	Transports	Ferroviaire
Égypte	2008	China Harbor Engineering	\$220	Transports	Maritime
Libye	2008	China Railway Construction	\$2,600	Transports	Ferroviaire
Algérie	2008	CITIC and China Railways Construction	\$6,200	Transports	Autos
Égypte	2006	CITIC and Chalco	\$940	Métaux	Aluminium
Algérie	2005	CNPC	\$390	Énergie	Pétrole

Source : BAD, 2012

Depuis quelques années, la Chine a accru ses investissements en Afrique du Nord en visant les secteurs non-pétroliers/gaziers.

Huawei, deuxième producteur d'équipement de télécommunication dans le monde, est devenu le principal fournisseur de technologies de télévision numérique de Maroc Telecom⁸¹⁷.

De grandes entreprises chinoises sont présentes aujourd'hui dans le secteur des équipements électroniques. Telle que Lenovo, leader dans la fabrication d'ordinateurs, qui a installé son bureau régional au Maroc⁸¹⁸.

⁸¹⁵ Mohamed Troudi, La stratégie arabe de la Chine. p. 162.

⁸¹⁶ Chris Alden, Faten Aggad-Clerx, et Vincent Castel, Investissements chinois et création d'emplois en Algérie et en Égypte. Note économique, Banque Africaine de Développement. 2012. p. 1.

⁸¹⁷ Chris Alden, Faten Aggad-Clerx, et Vincent Castel, La présence économique de la Chine en Afrique du Nord. Note économique, Banque Africaine de Développement. p. 4.

⁸¹⁸ Rachid Rahhat, ibid. p. 8.

	Exportations	Importations
Égypte	Denrées périssables (viande, légumes, fruits et produits laitiers) Café, thé, épices Céréales Graines oléagineuses et graines diverses Boissons, spiritueux et vinaigre Tabac Sel, soufre, pierres, matériaux de plâtrage, chaux et ciment, Combustibles fossiles	Poisson et produits du poisson Produits laitiers; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits animaux comestibles Plantes vivantes et autres, bulbes, racines, et les produits similaires; fleurs coupées Produits de la minoterie; malt; amidons; inuline; bile gl Graines et oléagineux; graines diverses, semences et fruits, paille et fourrages Cacao et dérivés du cacao Résidus et déchets des industries alimentaires; fourrages préparés pour animaux; Produits chimiques inorganiques, composés organiques ou inorganiques de métaux précieux; Produits chimiques organiques; Produits pharmaceutiques; Engrais; Extraits pour tannage ou teintures; Produits photographiques et cinématographiques; Matières plastiques et caoutchouc Bois et articles en bois; charbon de bois; Soie, laine, coton; Fer et acier.
Maroc	Engrais	Produits chimiques
	Chaussures	Verre
	Cuir	Plastique industriel pour voitures
	Magnésium	Climatiseurs
	Fer et acier	Électronique

Source : BAD, 2012

En matière de prospection pétrolière le groupe pétrolier chinois CNOOC (China National Offshore Oil Corporation) collabore avec l'ONHYM.

Enfin, dans le secteur de la pêche, le Maroc et la Chine ont créé plusieurs joint-ventures embauchant quelque milliers d'ouvriers marocains.

Mais reste à repérer la Mauritanie qui devenait de plus en plus un compétiteur du Maroc dans le secteur de la pêche dans les marchés asiatiques. En effet, c'est depuis les années 90, la Chine avait tiré profit de l'impatience des autorités mauritaniennes de se constituer une flotte de pêche industrielle pour introduire ses chalutiers céphalopodiers, ce qui a contribué pour une grande part à la surexploitation de ces stocks⁸¹⁹.

Entre 2010 et 2013, la Chine investit de manière significative dans la valorisation locale des produits, notamment en annonçant un investissement de 100 millions de dollars dans les activités de transformation des petits pélagiques.

Et afin de gérer les réactions des détracteurs locaux de la convention d'établissement de la société Poly Hondone Fishery⁸²⁰, la Chine a bien réagi favorablement par son aide publique pour les secteurs de développement socio-économique de la Mauritanie. En

⁸¹⁹ Ndeye Mama Diarra, Stagiaire du collectif pêche et développement et du Crisla, Mauritanie-Union Européenne, Un Long Chemin vers un Accord de Pêche Equitable. Collection pêche et développement. ed. Crisla. Déc 2013. p. 15.

⁸²⁰ Convention signée, le 07 juin 2010 à Nouakchott avec un partenaire chinois, en l'occurrence la société polyhondone pelagic fishery co, une convention de pêche qui vise à définir la cadre juridique et réglementaire dans lequel l'investisseur réalisera et exploitera à Nouadhibou un complexe industriel comprenant notamment une usine de transformation, un complexe frigorifique, deux unités de traitement etc.

Septembre 2015 ; les deux pays ont signé six accords qui portent sur la suppression de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de services ainsi que sur les domaines techniques et économiques en plus de l'octroi de quantités de médicaments pour lutter contre le malaria. Les accords concernent aussi l'augmentation du nombre de missions médicales chinoises dans notre pays. Les deux parties ont également signé le procès-verbal de la grande commission mixte mauritano chinoise de la pêche maritime⁸²¹.

En terme d'investissements chinois, la Mauritanie a bénéficié d'un prêt de 294 millions de dollars (2% intérêt) pour l'expansion du port de à 1400 mètre afin de pouvoir accueillir 4 navires en même temps. La Chine a financé en 2008 la route Nouakchott Kaédi pour exportation du plâtre mauritanien. 100 millions de dollars de plus ont été investis par la Chine pour la construction d'hôpitaux, de logements d'un centre commercial où des produits chinois se vendent. L'enveloppe a servi à la construction un dépôt au port de Nouakchott pour des équipements et produits chinois et le lancement d'un projet d'énergie solaire⁸²².

Les entreprises chinoises ont aussi commencé à fabriquer des produits électriques dans la région, notamment Hisense, qui a ouvert en 2008 en Egypte sa cinquième usine de production en dehors de la Chine. Avec son partenaire égyptien Sun TV, Hisense fabrique aussi 100.000 télévisions LCD par an. Une fois que toutes les phases de l'accord seront conclues, l'investissement total dans l'économie égyptienne s'élèvera à 60 millions de dollars⁸²³.

Mais, L'Algérie demeure de facto comme le marché privilégié pour les entreprises chinoises de BTP (bâtiment et travaux publics). Les sociétés chinoises ont multiplié l'édification d'ouvrages de génie civil. La CSCEC (China State Construction & Engineering Corporation) a construit plusieurs bâtiments. La CSCEC a aussi bâti de nombreuses infrastructures civiles et industrielles comme le centre hospitalier d'Oran ou encore l'aérogare d'Alger et achève le nouveau siège du ministère des affaires étrangères à Alger⁸²⁴.

En septembre 2007, la CSCEC a remporté de nouveaux contrats de construction de logements. Le consortium chinois CITIC- CRCC a obtenu pour un montant de 6,2 milliards de dollars, la construction de deux des trois tronçons de l'autoroute reliant Annaba à Tlemcen. La société chinoise Sinohydro effectue les travaux d'assainissement dans la vallée du Souf en Algérie et est associée à la construction de plusieurs barrages dans le pays,

⁸²¹ Maghreb Emergent, Mauritanie-Chine, signature de 6 accords de coopération. mardi 15 septembre 2015, in :<http://www.maghrebemergent.com/actualite/breves/fil-maghreb/51238-mauritanie-chine-signature-de-6-accords-de-cooperation.html>

⁸²² Denis Hankins-chargé des affaires de l'ambassade des USA en Mauritanie, câble diplomatique, Référence ID 09NOUAKCHOTT236. CONFIDENTIAL. E.O. 12958: DECL: 04/01/2019 TAGS: ECON EAID EINV ETRD PREL MR CH IR LY. SUBJECT: Mauritania Turns to China, Libya and Iran for Aid and Investment. WikiLeaks

⁸²³ Pecoraro, Eugenia, China's strategy in North Africa and future economic challenges for the Mediterranean region. EUGOV Working Paper, N°25. Institut Universitari d'Estudis Europeus. Barcelona. November 2010. p. 21.

⁸²⁴ Lyas Hallas, Le chinois CSCEC a connu une fulgurante ascension en Algérie sous l'ère Bouteflika. Maghreb Emergent, No du 8 juillet 2014, web : <http://www.maghrebemergent.com/actualite/maghrebine/item/38917-le-chinois-cscec-a-connu-une-fulgurante-ascension-en-algerie-sous-l-ere-bouteflika.html> /consulté le 30/08/2014.

comme celui de Bouggous dans la *wilaya* d'El Tarf. Enfin, la CSCEC était impliquée dans les travaux d'agrandissement de l'Université de Mansourah à Tlemcen⁸²⁵.

La présence de la Chine en Algérie ne se limite pas au secteur du bâtiment. Plusieurs autorisations de prospections minières ont été accordées en juin 2007, à des sociétés chinoises comme CGC Overseas Construction et China Geo Engineering. Quelques mois plus tôt, en janvier 2007, la société minière chinoise Shaolin a signé deux contrats afin de pouvoir engager des prospections dans le sud du pays dans la région de l'Ahaggar notamment, dans la *wilaya* de Tamanrasset⁸²⁶.

Dans la téléphonie, les entreprises chinoises comme Huawei et ZTE (Zhongxing Telecom Equipment) sont également très actives. En janvier 2007, l'entreprise ZTE a inauguré en partenariat avec l'École nationale des postes et télécommunications (ENPT), un centre de formation à Oran⁸²⁷.

Année	Projet	Enterprises Chinoises	Valeur du contrat en dollars
2009	Ligne ferroviaire entre Tissemlit et Boughzoul (ouest algérien)	China civil engineering Construction Corporation (CCECC)	553,8 millions
2009	Ligne ferroviaire de 151 km entre M'sila and Boughezoul (ouest algérien)	CCECC (coentreprise avec Infrarail-Algérie)	544,7 millions
2009	Ligne ferroviaire entre Tiaret et Saida (ouest algérien) (zestern Algérie)	CCECC	808,6 millions
2007	Provide GSM-R system to run the 220 km line Tabia-Mechria	Huawai	
2010	Double voie électrifiée de 170 km entre les villes de Bordj Bou Arréridj et de Thénia	CCECC (en coentreprise avec les sociétés canadienne Dessau et turque Ozgun Constructions)	38,8 millions
2010	Ligne ferroviaire Relizane-Tissemsit	CCECC (en coentreprise avec Infrarail-Algérie)	1,2 milliard

Tableau n°19: Contrats accordés à des entreprises chinoises pour l'expansion du réseau ferroviaire algérien (2007-2010)

Source: BAD, Note Economique, 2012

⁸²⁵ François Lafargue, La Chine en Afrique du Nord. Annuaire de la Méditerranée. L'Institut européen de la Méditerranée. 2008. Pp. 69-70.

⁸²⁶ François Lafargue, *ibid.*

⁸²⁷ *Ibid.*

Bien que le commerce bilatéral entre la Chine et l'Algérie ait connu une augmentation significative, passant de 600 millions de dollars en 2003 à près de 10 milliards de dollars en 2013, la coopération ne s'est pas limitée au commerce⁸²⁸.

Selon des chiffres rapportés par les autorités chinoises, les entreprises chinoises ont également investi plus de 20 milliards de dollars dans divers secteurs, incluant la construction et les travaux publics.

Une enquête du *Think-tank* américain, Heritage Foundation estime qu'entre 2005 et fin 2013, les investissements (y compris les contrats de construction) de la Chine en Algérie ont atteint 14 milliards de dollars, faisant de l'Algérie l'un des 15 premiers marchés mondiaux pour les entrepreneurs chinois et le deuxième en Afrique, après le Nigéria. Ces développements significatifs de la présence chinoise dans l'économie algérienne donnent des indications sur la trajectoire future des relations Algérie-Chine avec le nouveau partenariat stratégique global en 2014⁸²⁹.

Pour conclure, c'est depuis 2002, que le Maroc convoitait établir des relations plus équilibrées avec la Chine basée sur un véritable partenariat, et se place – par conséquent – dans les prérogatives de la politique extérieure chinoise. Par sa position géographique, en tant qu'espace d'intérêt commun entre l'Afrique et la Chine, le Maroc a essayé d'utiliser pleinement la carte de son profondeur stratégique et dont Pékin est consciente de son importance. Il cherchait à faire valoir sa position de concentrateur commercial et financier régional, au carrefour des marchés européen, américain, africain et arabe, très attractif aux entreprises chinoises⁸³⁰.

Admettant donc que le Maroc n'est pas une force productrice du pétrole ou du Gaz, il a par ailleurs encouragé plusieurs discussions avec les responsables chinois afin de s'associer à la dynamique conquérante des entreprises chinoises dans le continent et passer ainsi d'un cadre concurrentiel à un cadre partenarial de type coopération tripartite ou de joint venture. Parallèlement, Pékin veut faire du Maroc une plate-forme pour leurs exportations vers l'Europe et les Etats-Unis⁸³¹.

Il est vrai que la position géographique stratégique et la nature du système politique chinois est très particulier, elle avance des atouts majeurs à la pénétration chinoise, même si les récents printemps arabes et la montée des menaces terroristes viennent compliquer quelque peu la stratégie de la Chine vers les pays du MENA. Mais au moins, elles ont offert au Maroc, par sa stabilité, un intérêt très particulier dans la nouvelle diplomatie chinoise post 2014, notamment avec l'arrivée au pouvoir du nouveau Président Xi Ping.

⁸²⁸ Yazid Ferhat, Commerce et investissements «cimentent» le nouveau partenariat stratégique Algérie-Chine. Maghreb Emergent. 29 avril 2014 in: <http://www.maghrebemergent.com/actualite/maghrebine/item/36910-commerce-et-investissements-cimentent-le-nouveau-partenariat-strategique-algerie-chine.html>

⁸²⁹ American Heritage, Data Bank of the China Global Investment Tracker. American Enterprise Institute. Reçu en format Excel, sur demande de l'auteur le 12/ 06/2015.

⁸³⁰ Mohammed Fadhel Troudi, La stratégie Arabe de la Chine. p. 163.

⁸³¹ Mohamed Fadhel Troudi, La stratégie Arabe de la Chine. p. 163.

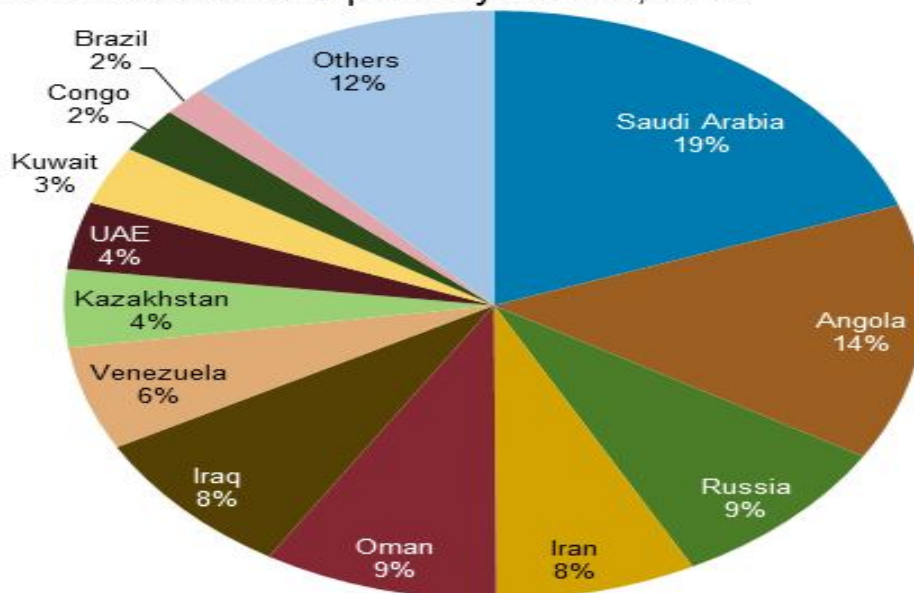
III.2 Le Maroc dans le cadre de la coopération Chine-Monde arabe

La diplomatie chinoise du Moyen-Orient s'articule en deux volets : un bilatéral et un multilatéral. Elle oscille entre sa dépendance croissante vis-à-vis du pétrole de la région, impliquant des concessions politiques, et sa volonté de s'affirmer comme puissance responsable dans les affaires régionales et internationales, notamment sur la question palestinienne, et récemment la question syrienne.

Si l'axe bilatéral de la diplomatie moyen-orientale de la Chine s'étend à l'ensemble des pays de la région, mettant de côté les aspects politiques, Pékin a noué des relations commerciales avec tous les pays de la région en accordant néanmoins une attention particulière à l'équilibre de sa balance commerciale. L'approvisionnement en pétrole en Iran, au Sultanat d'Oman et en Arabie saoudite constitue la priorité de la stratégie chinoise dans la région⁸³².

En effet, si l'Afrique participe à hauteur d'environ 21%, le Moyen orient représente plus de 51% de ces importations en hydrocarbures⁸³³.

China's crude oil imports by source, 2013



Source: FACTS Global Energy, Global Trade Information Services.

Grappe n°11 : Importation chinoise en hydrocarbures par origine en 2013

Certains états sont, en effet, des producteurs clé, particulièrement l'Arabie saoudite et en second lieu le Koweït, le Qatar et les Émirats Arabes Unis, sans oublier, l'Iran qui a une capacité de production considérable. S'agissant de l'Irak, ses réserves connues sont aussi importantes mais les guerres successives dans ce pays et l'invasion américaine ont eu des lourdes conséquences et ont contribué à ralentir d'une manière drastique la production de ce pays.

⁸³² Ibid, p. 168.

⁸³³ Fact Global Energy, 2013.

Sur le plan multilatéral, la Chine a lancé en 2004 le Forum de la coopération sino-arabe, qui se tient tous les deux ans. Afin de conférer une dimension stratégique à la coopération entre la Chine et le monde arabe, axée sur le développement des intérêts communs des deux parties, elle a lancé plusieurs initiatives pour faire de ce Forum un cadre idéal d'échange et de discussion entre les deux parties⁸³⁴.

La sixième édition de la Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-arabe a été organisée le 5 juin 2014 à Pékin; édition à laquelle les ministres des affaires étrangères de la Chine et des pays arabes ou leurs représentants ainsi que le Secrétaire Général de la Ligue arabe ont assisté⁸³⁵.

Le rapprochement entre la Chine et le monde arabe semble être une opportunité stratégique pour le Maroc, mais exige une reconfiguration du côté du Maroc pour qu'il puisse en profiter.

III.3 Le Maroc dans le cadre de la coopération Chine –Méditerranée

La présence de la Chine au Maghreb s'inscrit ainsi dans le cadre d'une stratégie plus globale d'implantation en Afrique, continent riche de ressources énergétiques, minières et naturelles (bois) qui sont nécessaires au développement du nouveau géant de l'économie mondiale. L'importance grandissante des échanges mondiaux en produits agro-alimentaires conforte également le positionnement central de la région méditerranéenne dans les flux commerciaux globaux.

Dans ce nouveau contexte, l'espace méditerranéen se trouve dans une position d'intermédiaire privilégié dans la route que devraient emprunter ces nouveaux flux. C'est dans cet horizon que se situe l'importance du Maroc.

Pour Pékin, le Maroc est distingué à la fois comme un marché, un lieu d'investissement, et une plate-forme d'échanges vers l'UE et l'Afrique en profitant des accords de libre-échange face aux barrières commerciales imposées aux produits chinois.

En effet, le Royaume dispose d'un certain nombre d'atouts importants. En premier lieu, son positionnement géostratégique en fait une authentique plate-forme pour accéder aux marchés du bassin Euro-Méditerranéen, du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne.

III.4 La prospective de la coopération sino-marocaine

Selon les statistiques de l'administration générale des douanes chinoises⁸³⁶, le volume global des échanges commerciaux entre le Maroc et la Chine a connu, à la fin de 2012, un accroissement de 4,81% en glissement annuel, passant à 3,688 Milliards de dollars US contre 3.519 Milliards de dollars US enregistré en 2011⁸³⁷.

⁸³⁴ <http://ma.china-embassy.org/fra/xwdt/t694606.htm>

⁸³⁵ Mohamed Fadhel Troudi, Les relations sino arabes, quelle vision? Quels intérêts partagés?. Publié le 30 décembre 2013 in : http://www.tunisie-secret.com/Les-relations-sino-arabes-quelle-vision-Quels-interets-partages_a762.html /consulté le 1 décembre 2015.

⁸³⁶ General Administration of Customs of China. 2012.

⁸³⁷ General Administration of Customs of China. 2012.

Les exportations marocaines vers la Chine qui étaient, en 2011, de l'ordre de 475,6 Millions de dollars US ont été portées à 557,7 Millions de dollars US, en 2012, enregistrant de la sorte une augmentation de 17,25%⁸³⁸.

Quant aux importations marocaines vers la Chine, qui se sont chiffrées, en 2011, à 3,044 Milliards de dollars US, celles-ci ont atteint 3,131 Milliards de dollars US, en 2012, soit une faible augmentation de l'ordre de 2,86%⁸³⁹.

Unité: Millions de dollars US

	01-12-2011	01-12-2012	Variation
Exportations marocaines vers la Chine	475,6	557,7	17,25 %
Exportations chinoises vers le Maroc	3,044	3,131	2,86 %
Volume Global	3,519	3,688	4,81 %

Tableau n°20: Exportations du Maroc et de la Chine

Source: General Administration of Customs of China

Les exportations marocaines vers la Chine sont constituées principalement de minerais et de leurs concentrés et débris (Plomb, cuivre, fer, zinc, et manganèse pour un total de 212,7 Millions de dollars US), de circuits intégrés électroniques (63,2 Millions de dollars US), de phosphates (50,2 Millions de dollars US), de processeurs et contrôleurs (42,2 Millions de dollars US), d'amplifications (33 Millions de dollars US), d'articles de textile (27,3 Millions de dollars US), de transistors (25,4 Millions de dollars US), de diodes (7,3 Millions de dollars US), de produits de la mer (5,1 Millions de dollars US)⁸⁴⁰.

Les importations marocaines de la Chine ont été composées essentiellement de machines et appareils électriques (765,2 Millions de dollars US), de textiles et articles en textiles (677,8 Millions de dollars US), de produits manufacturés divers (306 Millions de dollars US), de chaussures et accessoires divers (246 Millions de dollars US), de métaux de base et d'articles en métaux de base (238,6 Millions de dollars US), de thé vert (180 Millions de dollars US), d'articles en pierre, plâtre, mica, verre...(160,1 Millions de dollars US), d'équipement de transports (146 Millions de dollars US)⁸⁴¹.

Il est à noter par ailleurs, que dans un contexte de lourd déficit de la balance commerciale bilatérale au détriment du Maroc, le taux de couverture des importations marocaines par les exportations a connu une légère amélioration depuis 2011.

⁸³⁸ General Administration of Customs of China.2012.

⁸³⁹ Ibid.

⁸⁴⁰ Ibid.

⁸⁴¹ Ibid.

Evolution en % de la balance commerciale des biens entre Maroc et Chine							
	Valeur					Croissance en %	
	2009	2010	2011	2012	2013	2012-2013	2009-2013
Exportations FAB⁸⁴² (En 106 MAD)	1207,1	2058,8	1588,2	2406,1	2871,1	19,3	24,2
Importations CAF⁸⁴³ (En 106 MAD)	20610,3	24993,2	23313,4	25599,0	26371,1	3,0	6,4
Solde commercial ⁸⁴⁴ (En 106 MAD)	-19403,2	-22934,3	-21725,2	-23192,9	-23499,9	1,3	4,9
Taux de couverture ⁸⁴⁵ (En %)	5,9	8,2	6,8	9,4	10,9	15,8	16,8

Tableau n°21 : Evolution en % de la balance commerciale des biens entre Maroc et Chine –Source : Trademap

III.4.1 Sur le plan culturel

Depuis 2006, la politique culturelle internationale de la Chine a connu un accroissement créatif et solidaire. Le point de départ de cette nouvelle configuration réside dans une volonté de la Chine de s'ouvrir au monde extérieur, après une période de repli sur elle-même. Et même si le politique semble utiliser la culture à des fins stratégiques, il n'empêche, pour la Chine, que celle-ci vise aussi à améliorer son image en aidant la compréhension mutuelle et en dénonçant les stéréotypes et les préjugés dont elle est victime.

Sur le plan humain et culturel, les échanges entre les deux pays se développent avec vigueur, ce qui constitue un pilier important et a apporté une grande contribution à la promotion du développement des relations sino-marocaines. Actuellement, on compte deux Instituts Confucius au Maroc plus de 10 paires de villes jumelles, plusieurs accords de formation technique des cadres, attribution des bourses pour les chercheurs et les étudiants etc.

⁸⁴² Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

⁸⁴³ Un échange commercial exprimé en CIF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

⁸⁴⁴ Le solde commercial se calcule par la différence des exportations et des importations (exportations - importations) au cours d'une période déterminée, qui est le plus souvent un mois, un trimestre ou une année.

⁸⁴⁵ Le taux de couverture est un ratio utilisé en économie pour ramener le solde de la balance des transactions courantes (balance commerciale (qui concerne les exportations et importations de biens) + balance des invisibles (concerne les revenus, les services et les transferts courants)), à un pourcentage. C'est donc un indicateur mesurant l'indépendance économique d'un État. Il peut être spécifique à une marchandise particulière, ou globale.

III.4.1.1 La formation des cadres

La Chine organise des programmes annuels de formation, au profit des cadres marocains de différents secteurs. Au titre de 2012, 97 cadres ont bénéficié des stages et séminaires organisés en Chine. Parmi les partenariats conclus dans ce domaine, on cite :

- Le Partenariat conclu en 2012 entre la société chinoise Huawei, (fournisseur de solutions de réseau de télécommunications) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres, dans le domaine de la Formation des compétences, la recherche et le développement en TIC.

- Le Partenariat conclu en 2012 entre l'Académie des Sciences de Chine et l'Académie Hassan II des Sciences et de Technologies.

- Dans le cadre de la coopération tripartite, La société chinoise « Huawei Morocco Technologies » a ouvert à Rabat un centre de formation dédié à transférer le savoir-faire en matière de technologie d'information et communication (TIC), au profit des pays africains francophones.

- La signature, en décembre 2012, d'un Mémoire d'entente entre l'Académie marocaine des études diplomatiques et l'Institut de diplomatie de Chine marque une première étape. L'objectif est de consolider les relations de coopération entre les deux établissements dans le domaine de la formation diplomatique et plus particulièrement faciliter les échanges des stagiaires et des chercheurs dans ce domaine.

- Dans le domaine de la santé, huit équipes médicales chinoises, composée de 79 cadres opèrent au Maroc.

III.4.1.2 L'institut Confucius et la diffusion de la culture et de la langue chinoise

Si le *soft power* constitue l'une des ressources symboliques dont dispose un état, il lui permet de devenir plus influent à travers la séduction. Ainsi, la langue est le vecteur de la communication et c'est par elle qu'on puisse mieux se communiquer. On ne saurait par conséquent communiquer en société si le canal qui lie deux interlocuteurs n'est pas commun. D'où la montée en puissance de l'enseignement du mandarin en Afrique via l'Institut Confucius.

La politique chinoise appliquée aux pays africains, relève tout simplement de la *realpolitik* et les succès chinois tiennent aux méthodes qu'ils utilisent à savoir, une diplomatie très active et très réaliste, une implication très directe des autorités nationales, des entreprises d'Etat dans la recherche d'importations et dans la conquête de marchés commerciaux.

Il s'agit donc pour la Chine d'un désir constant d'afficher son image ainsi qu'une volonté de créer des sphères d'influence culturelle en Afrique voire dans le monde.

L'expansion de la langue et de la culture chinoise en Afrique à travers les Instituts Confucius a un impact considérable au plan régional et continental et ce, compte tenu de l'importance stratégique de la langue dans la coopération internationale. Et c'est donc à travers la diffusion de ses valeurs et de sa culture en Afrique que la Chine entrevoit

d'étendre son influence dans toutes les régions pour stimuler les échanges dans différents secteurs⁸⁴⁶.

Selon l'étude publiée en 2007 par le Pew Research Center (Global Unease With Major World Powers)⁸⁴⁷, l'influence chinoise en Afrique subsaharienne est vue comme croissant plus rapidement et plus bénéfique que celle des États-Unis. Il est également intéressant de noter ci-dessous la vision de l'Afrique subsaharienne vis-à-vis de la Chine:

Pays	Vision favorable de la Chine (%)	Vision défavorable de la Chine (%)
Côte d'Ivoire	92	7
Mali	92	7
Kenya	81	15
Sénégal	81	12
Ghana	75	14
Nigéria	75	18
Tanzanie	70	11
Ethiopie	67	28
Ouganda	45	23
Afrique du Sud	44	47

Tableau n°22: Vision favorable et défavorable de la Chine par les pays africains

Source: Alliance Geostratégique, mai 2010.

Il faut dire que, contrairement aux puissances européennes, la Chine n'apparaît pas comme une force postcoloniale, n'ayant jamais possédé de colonies en Afrique et s'étant rangée du côté des mouvements d'indépendance. Par ailleurs, elle s'éprouve, pour se différencier des États-Unis, à s'afficher comme un état du Sud, un pays en voie de développement qui pour le moment, demeure en apparence considérablement à l'écart des affaires de politique intérieure africaine.

Selon les statistiques du Siege Social de l'Institut Confucius (HanBan), un total de 443 instituts Confucius a été établi dans quelque 120 pays et régions, depuis le lancement du premier établissement en 2004 en Corée du Sud. Il existe également 648 classes Confucius dans les écoles primaires et collèges du monde entier. Quelques 850.000 étudiants se sont inscrits dans ces établissements et plus de 20.000 activités culturelles ont été organisées depuis 2004⁸⁴⁸.

Depuis l'ouverture fin 2005 du premier institut Confucius en Afrique, à l'Université de Nairobi, au Kenya, le continent africain compte aujourd'hui 38 instituts et 10 classes

⁸⁴⁶ Alliance Géostratégique, La Chine, une puissance néocoloniale en Afrique subsaharienne. mai 2010.

⁸⁴⁷ Pew Research Center, Global Unease With Major World Powers, Rising Environmental Concern in 47-Nation Survey, June 2007. in: <http://www.pewglobal.org/2007/06/27/global-unease-with-major-world-powers/>

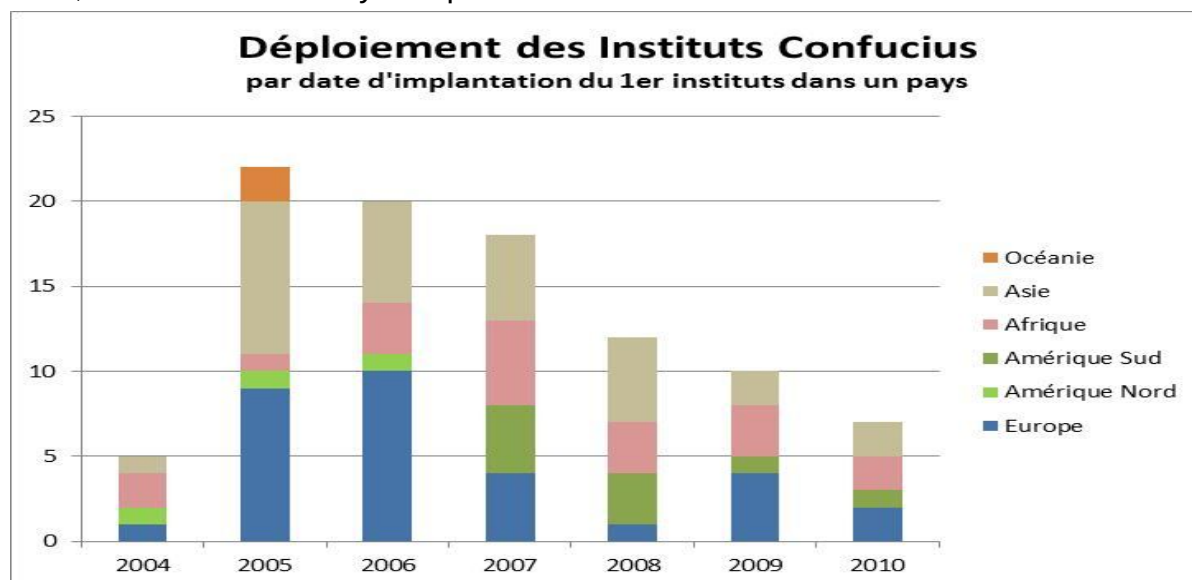
⁸⁴⁸ <http://english.hanban.org/>

Confucius dans 31 pays, notamment en Afrique du Sud, au Kenya, en Ethiopie, en Egypte, au Nigeria et au Maroc, entre autres.

Bien que ce chiffre ne soit pas élevé par rapport aux autres continents, il faut savoir que près de la moitié de ces Instituts Confucius a été édifée, au cours des trois dernières années (2012-2014), en Tanzanie, au Congo-Brazzaville, en Namibie, au Ghana, etc. A ces établissements, s'ajoutera de nouveau Instituts Confucius qui ouvriront leurs portes dans d'autres universités africaines⁸⁴⁹.

Il est des plus importants de noter que le nombre de personnes étudiant dans les Instituts et classes Confucius a augmenté à grande vitesse. A Madagascar par exemple, le nombre d'apprenants dans les 30 sites d'enseignement de l'Institut Confucius de l'Université d'Antananarivo (ICUA) est passé de quelques dizaines lors de son ouverture en 2008 à 6.775 en 2013. Les personnes qui bénéficient de cet enseignement linguistique sont de tout âge et catégorie professionnelle: universitaires, militaires, décideurs, employés d'autorités institutionnelles, simples citoyens ou encore élèves.

Dans le monde, le budget de l'ensemble des instituts s'élevait à 119 millions de \$ en 2009, soit 400 000\$ en moyenne par institut⁸⁵⁰.



Graphe n°12: Déploiement des Instituts Confucius

Source: Han-Ban, 2014

Cependant, cette structure, qui émergeait comme l'avant-garde des relations culturelles chinoises avec le reste du monde, attire plusieurs imputations de propagande qui est conçue par le Parti communiste.

Li Changchun, Secrétaire du Département de la propagande du parti communiste chinois, considère que les Instituts Confucius doivent assurer une part importante du dispositif de propagande de la Chine à l'étranger⁸⁵¹.

⁸⁴⁹ Xinhua, Institut Confucius, Une plate-forme d'échanges culturels entre les peuples, en plein essor en Afrique, Afrique-Infos, 11 mai 2014 in: <http://www.afriquinfos.com/articles/2014/5/11/institut-confucius-plate-forme-dechanges-culturels-entre-peuples-plein-essor-afrique-253718.asp>

⁸⁵⁰ <http://english.hanban.org/>

D'ailleurs les modalités qui ont accompagné les négociations relatives au lancement de l'Institut Confucius au Maroc en 2007-2009 affirment partiellement ces inquiétudes.

L'Institut Confucius a démarré officiellement - au sein de la faculté des lettres à l'Université Mohammed V d'Agdal en 2009 - sur la base d'un accord entre l'Université Mohammed V d'Agdal et l'Université Internationale de Pékin pour les études étrangères.

En 2014, l'Institut accueille 300 étudiants de langue chinoise répartis comme suivant⁸⁵² :

- Niveau I (élémentaire) : 180 étudiants ;
- Niveau II (intermédiaire) : 60 Etudiants ;
- Niveau III (de qualification) : 40 Etudiants ;
- Niveau IV (avancé) : 15 Etudiants.

Afin d'encourager le développement de l'enseignement de la langue et de la culture chinoises au Maroc, une deuxième structure dépendante de l'Institut Confucius a été installée à l'Université Hassan II de Casablanca, le 01 octobre 2012.

En termes d'opportunité, l'Afrique a besoin de sinologues et d'analystes experts en affaires chinoises pour qu'ils puissent accompagner la prise de décision relative aux différents axes de la coopération avec la Chine.

Le gouvernement chinois accorde aux étudiants marocains, au titre de l'année universitaire 2013-2014, soixante-neuf bourses d'études réparties comme suit :

- Quinze bourses dans le cadre du Programme d'Application de l'Accord Culturel entre la Chine et le Maroc. Comme trois boursiers poursuivent actuellement leurs études en Chine dans le cadre de ce programme, le nombre effectif de bourses à octroyer, au titre de l'année 2013-2014, est de douze. Toutes les places de ce programme étaient réservées aux études de master et doctorat⁸⁵³.

- Cinquante-quatre bourses, à titre unilatéral, dont 39 qui étaient réservées aux boursiers marocains poursuivant actuellement leurs études en Chine dans le cadre de ce programme. Le nombre effectif de bourses octroyé, au titre de l'année 2013-2014, est de quinze.

III.4.2 La coopération avec les ONGs

Le Forum, qui sert d'importante plateforme institutionnalisée pour orchestrer les échanges des ONGs entre la Chine et l'Afrique, demeure encore le Forum populaire Chine-Afrique, qui est encore jeune mais prometteur pour une participation active des ONGs chinoises et africaines dans les projets sino-africains relatifs aux questions de développement humain⁸⁵⁴.

⁸⁵¹ The Economist, une part importante du dispositif de propagande de la Chine à l'étranger. Octobre 22nd 2009, in : <http://www.economist.com/node/14678507>

⁸⁵² Institut Confucius, FLSH. Université Mohammed V, Rabat.

⁸⁵³ Institut Confucius, FLSH. Université Mohammed V, Rabat.

⁸⁵⁴ Xinhua, China, Africa to build new model for NGO cooperation, 11 /07/ 2012, in: http://news.xinhuanet.com/english/china/2012-07/11/c_131709240.htm

Depuis la création en 2000 du Forum de Coopération Chine-Afrique et à mesure que s'est développée la collaboration politique et commerciale sino-africaine, les attentes n'ont cessé de croître en matière d'échanges entre organisations non gouvernementales (ONG)⁸⁵⁵.

Dans le sillage des échanges sino-africains, les ONGs des deux pays œuvrent dans les domaines des échanges économiques, de l'assistance médicale, de la formation et de l'éducation ainsi que dans celui des échanges culturels.

Il aura cependant fallu attendre dix ans avant que soit organisé en 2010 le premier rendez-vous collectif des ONGs chinoises et africaines, à Nairobi, capitale du Kenya.

Le deuxième Forum est allé plus loin, regroupant 300 représentants de Chine et de 35 pays africains pour promouvoir une meilleure connaissance réciproque entre la Chine et l'Afrique.

La troisième édition de ce Forum a eu lieu en mai 2014 à Khartoum avec la participation d'environ 200 représentants de 27 pays africains et de la Chine.

Mais le Forum Populaire Chine-Afrique n'est pas le seul qui existe pour encadrer la coopération non-gouvernementale sino-africaine. Il existe aussi d'autres forums tels que le Séminaire sino-africain de la promotion du développement de la vie du peuple qui a permis de renforcer la compréhension mutuelle.

III.4.2.1 Le déficit dans la coopération non-gouvernementale

Certains experts chinois soulignent certain déficit dans les échanges entre les responsables non-gouvernementaux ou les partis politiques marocains et le Parti Communiste Chinois. Cette évocation demeure importante puisque en Chine l'ingénierie de la politique étrangère se construit essentiellement par quatre instances majeures : le bureau politique du PCC, les Affaires Etrangères, l'Académie Chinoise de Coopération Economique et l'Académie Chinoise des Sciences Sociales.

A l'exception de l'installation des bureaux des deux agences de presse Xinhua à Rabat contre la Map à Pékin, le Maroc demeure malheureusement parmi les rares pays africains et arabes qui ne disposent ni de centres culturels, ni de centre d'études sur l'Asie en général et sur la Chine, en particulier. Par conséquent, le Maroc demeure sans aucune structure permanente de *lobbying* permanent ou de veille sur cette partie du monde.

Des chercheurs marocains spécialistes des affaires asiatiques ou des lauréats d'universités asiatiques ont tenté de lancer plusieurs initiatives telles que l'Association Marocaine des Etudes Asiatiques (2005), le Forum d'Affaires Sino-marocain (2010), l'Association d'amitié et d'échange maroco-chinoise (2011) et puis, le Centre africain des études asiatiques (2011). Mais, ces initiatives demeurent insuffisantes et restent limitées.

III.4.3 Le secteur bancaire comme vecteur de a coopération future sino-marocaine

L'accord établi, le 19 juin 2013, entre la BMCE Bank et la Chambre de commerce Chine-Afrique (China-Africa Joint Chamber of Commerce and Industry - CAJ-CCI⁸⁵⁶), vient de renforcer cette tendance de coopération monétaire entre le Maroc et la Chine.

⁸⁵⁵ Ibid.

Cet accord va permettre à la CAJ-CCI d'apporter sa connaissance du marché chinois et à la BMCE Bank d'offrir l'accès à son vaste réseau bancaire local africain qui s'étend, via sa filiale Bank of Africa, à une vingtaine de pays.

La première banque marocaine, Attijariwafa Bank, a conclu un accord stratégique avec la Bank of China. Et ces accords vont servir sans doute à promouvoir et à développer les échanges commerciaux et les investissements entre les pays africains, où Attijariwafa Bank est présente⁸⁵⁷, et la Chine.

Les moyens mis en place sont multiples. Cela peut passer par l'accueil et l'assistance aux opérateurs et clients des deux banques en matière de commerce international, le conseil, l'accompagnement et le financement des projets d'investissement, l'organisation de missions Business-to-Business (B-to-B) et l'accompagnement des expatriés chinois en Afrique et des Africains en Chine.

⁸⁵⁶ Un organisme chinois placé sous la tutelle du Conseil Chinois chargé de la Promotion du Commerce International de la coopération entre les communautés d'affaires chinoise et africaine dans le domaine du commerce, de l'investissement et du transfert de technologie.

⁸⁵⁷ Le Groupe Attijariwafa Bank est présent dans 22 pays et sert plus de 6,2 millions de clients à travers un réseau de 2 882 agences, dont 2 269 au Maroc à fin 2012.

Chapitre III: La coopération Maroc-Corée du Sud

I. La coopération Maroc-Corée du Sud

I.1 Sur le plan politique

Depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1962, le Maroc et la Corée du Sud ont œuvré pour la consolidation des liens d'amitié et de coopération fructueuse dans plusieurs domaines.

La création d'un Groupe parlementaire d'Amitié Maroc-Coréen, la signature d'un Mémorandum sur les consultations politiques périodiques entre les MAEC (Ministère des affaires étrangères et de la coopération) des deux pays, la politique d'appui réciproque au niveau des organisations internationales et dans le cadre du système onusien notamment, ainsi que les échanges réguliers de visites à haut niveau, attestent de l'excellence des relations de coopération, d'amitié et de compréhension mutuelle entre les deux pays.

I.2 Sur le plan économique

Les échanges commerciaux ont enregistré une nette progression ces dernières années. Elles sont, en effet, passés de 411 millions de dollars US en 2009 (en régression par rapport à 2008) à 476 millions de dollars en 2010 et à environ 500 millions en 2011.

Globalement. Les importations coréennes ont atteint 3,37 milliards de DH à fin novembre 2010. Un chiffre en quasi-stagnation par rapport à la même période en 2009 (+0,24%). En 2009, les importations se sont stabilisées à 3,97 milliards de DH, contre 4,06 milliards en 2008.

Dans l'automobile, les entreprises coréennes détiennent 9,6% de parts de marché au Maroc. Leurs importations en voitures de tourisme s'élèvent à 801,3 millions de DH. Pour les matières plastique artificiel et les produits chimiques, le Maroc a importé respectivement 90 et 110 millions de DH en 2009. Dans l'électroménager (appareils, radio, télévision...), les importations se sont situées à 492,5 millions de DH en 2009. Pour le textile, le volume des importations est relativement faible (1,81 million de DH pour le tissu coton et 40,5 millions de DH pour le tissu de fibre synthétique).

Par ailleurs, les exportations vers la Corée se sont situées à 387,8 millions de DH à la fin de novembre 2010. Elles ont atteint 400,2 millions de DH en 2009. Les phosphates sont l'un des produits les plus exportés vers la Corée (66,3 millions de DH en 2009)⁸⁵⁸.

Selon le ministère du commerce extérieur coréen, le volume des échanges entre les deux pays a abouti en 2001 que près de 1,5 milliard de DH, dont moins de 400 millions d'exportations, particulièrement des phosphates et dérivés, des produits de la mer, de la viande surgelée, etc..⁸⁵⁹.

Citant les projets accomplies jusqu'au 2002, on trouve⁸⁶⁰:

⁸⁵⁸ L'économiste, Édition N° 3537 du 2011/05/25, consulte le 26/03/2012, in : <http://www.leconomiste.com/article/883616-maroccoree-du-sud-un-ale-pour-2012>

⁸⁵⁹ Interview avec M. Jaâfar Alj Hakim, l'Ambassadeur du Maroc à Séoul. L'économiste. Édition N°1395 du 13/11/2002, in: <http://www.leconomiste.com/article/echanges-maroc-coree-du-sud-la-balle-est-dans-le-camp-des-hommes-daffairesentretien-avec-jaa#sthash.ANvtToO.dpuf> /consulté le 23/12/2009.

⁸⁶⁰ Interview avec M. Jaâfar Alj Hakim, ibid.

- Une unité de production de pick-up
- Une unité de textile à Rabat (Kyle)
- Un pétrolier caboteur construit par Daewoo pour la SNPP (Al Wahda)
- Sept sociétés mixtes de pêche (37 bateaux et 1.490 marins coréens)
- Une société commerciale spécialisée dans la distribution de produits de grande consommation (chemises, chaussures, thé...)
- L'acquisition de l'hôtel Hyatt à Rabat par le groupe Daewoo, pour un montant de 28,7 millions de dollars US
- Une usine de fabrication de produits en plastique a fait l'objet d'un partenariat entre investisseurs marocains et coréens.

Il est à signaler qu'en août 2002, les grandes marques coréennes (Kia, Hyundai, Daewoo et Samsung) représentaient 3,55% du marché marocain. Pourtant pendant ce période, il y avait une chute dans cette coopération, mais qui devrait reprendre plus tard.

Malgré cela, le poids des échanges maroco-coréens demeurerait relativement faible, ils ne représentent pas les convenances et les opportunités latentes qui unissent les deux pays sur le plan bilatéral. C'est l'un des principaux constats faits lors de la tenue de la 6^{ème} Commission mixte maroco-coréenne en 2012.

Comparant l'engagement de la Corée dans la région africaine et arabe, le bilan des relations économiques, financières et commerciales avec le Maroc n'est pas satisfaisant. Le Maroc et la Corée du Sud n'arrivent toujours pas à améliorer le volume des échanges commerciaux qui demeurerait timide.

Selon la partie marocaine, «L'un des principaux obstacles à l'accroissement des investissements, c'est le manque de connaissance mutuelle entre les hommes d'affaires des deux pays»⁸⁶¹,

D'où la motivation derrière l'appel à renforcer les échanges entre la CGEM et son homologue de Corée du Sud, à travers la mise en place d'un mécanisme de concertation entre les deux structures, qui entretiennent déjà des accords de partenariat depuis quelques années (notamment le conseil d'Affaires maroco-coréen créé en avril 2001).

Suite à la visite des ministres (délégué) Youssef AMRAN et M. Amara en 2012, un programme d'action basé sur quatre axes a été lancé: opération de ciblage des investisseurs potentiels; politique de communication autour des potentialités qu'offre le Maroc; recherche de nouveaux créneaux d'exportation et élargissement du cadre juridique bilatéral afin de rassurer les partenaires coréens.

1.2.1 La négociation d'un accord de libre-échange entre le Maroc et la Corée du Sud

Depuis 2010, la Corée du Sud compte accomplir un accord de libre-échange (ALE) avec le Maroc⁸⁶². Une importante délégation d'hommes d'affaires a fait le déplacement en 2011 au Maroc. L'objectif était de renforcer et élargir la coopération économique bilatérale et la promotion de l'investissement dans différents secteurs, notamment l'industrie et le textile. Mais autres secteurs sont actuellement objet de négociations notamment dans le

⁸⁶¹ Remarque du Ministre M. Amara lors de la 6^{ème} Commission Mixte Maroc-Corée.

⁸⁶² L'économiste, Édition N° 3537 du 25/05/2011, in : <http://www.leconomiste.com/article/883616-maroccoree-du-sud-un-ale-pour-2012> consulte le 26/03/2012.

domaine de l'industrie navales, d'infrastructures, l'automobile, les énergies renouvelables et tant bien d'autres secteurs pointus.

Les coréens justifient leur souhait pour un accord de libre-échange (ALE) entre la Corée et le Maroc, comme une opportunité pour renforcer les partenariats et faciliter les échanges de certains secteurs, tel que l'automobile (leurs droits de douanes sont fixés à 25% contre 3,3 pour les européennes). Les coréens ont exprimé officiellement leur volonté de parapher un Mémoire d'entente avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie marocain et celui de l'Economie coréen⁸⁶³.

1.2.2 Une motivation progressive chez les investisseurs coréens

Les grandes entreprises coréennes telles que Kia Motors, Samsung, LG, Daewoo décrochent chaque année des appels d'offres, (Daewoo pour le compte de l'OCP).

Après son retrait, suite à la crise financière en 1997, le retour de la géante Coréenne a été certain avec un intérêt alloué au marché industriel marocain rénové, notamment dans le secteur de l'énergie et l'infrastructure.

Daewoo Engineering & Construction a obtenu en août 2013 un contrat d'une valeur de 1,8 milliard de dollars pour l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction d'une centrale électrique de 1320 MW dans la province de Safi. Il s'agit de la commande d'une des plus importante centrale électrique au Maroc. Pour l'entreprise sud-coréenne.

Le contrat a été signé avec Safiec (Safi Energy Company), filiale du holding national Nareva créée le 24 juillet 2013 pour piloter le projet. La construction doit durer 46 mois pour une livraison prévue courant 2017.

En 2015, le Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Abdelkader Amara, a invité, le groupe coréen "Daewoo", à se doter d'une représentation au Maroc en vue de renforcer les investissements du groupe coréen à l'échelle africaine⁸⁶⁴.

1.2.3 Lancement de la coopération dans le domaine de la sécurité nucléaire

Dans un autre registre, le Maroc s'est engagé positivement dans la coopération autour de la sécurité nucléaire. lors du 2^{ème} Sommet sur la Sécurité Nucléaire qui s'est tenu à Séoul les 26 et 27 mars 2012 a été une occasion idoine pour Maroc de souligner son impératif d'entreprendre des actions primordiales dont notamment le renforcement des mesures pour lutter contre le terrorisme nucléaire, la protection physique optimale des matières nucléaires et la consolidation des mécanismes de la coopération régionale et internationale⁸⁶⁵. La participation active du Maroc, s'est manifestée par la délégation marocaine qui a réaffirmé l'engagement constant et déterminé du Maroc à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Action de Washington, à renforcer la coopération internationale et à contribuer à la réalisation des objectifs principaux de la sécurité nucléaire⁸⁶⁶.

⁸⁶³ Ibid.

⁸⁶⁴ La MAP, Dépêche du 16 avril 2015, in : <http://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/m-amara-appelle-daewoo-se-doter-dune-representation-au-maroc/> consulté le 10 mai 2015.

⁸⁶⁵ Infomediaire, Interview avec l'Ambassadeur du Maroc à Séoul M. Mohammed Chraïbi, in: <http://www.infomediaire.net/invite-du-mois/mohammed-chra%C3%AFbi-ambassadeur-du-maroc-en-cor%C3%A9e-du-sud/> consulté le 23/12/2013.

⁸⁶⁶ En mai 2007, le Maroc a procédé à la mise en service du premier réacteur nucléaire au Royaume par le Centre national des sciences et techniques nucléaires (CNESTEN). Un réacteur nucléaire de fabrication américaine de type TRIGA, d'une faible intensité, utilisé à des fins de recherches scientifiques, notamment dans les domaines sanitaires et agricoles.

Lors du Sommet, le Maroc a présenté son rapport national sur les progrès accomplis depuis le Sommet de Washington, sa doctrine en matière de non-prolifération et de sécurité nucléaires, sa vision sur l'interdépendance entre sûreté et sécurité nucléaires, ainsi que sa contribution aux efforts internationaux pour le renforcement du régime de la sécurité nucléaire.

Il faut signaler ici que les efforts opérés par le Maroc à ce propos s'inscrivent dans le cadre de sa détermination de jouer un rôle pilier au niveau du savoir-faire sur le plan régional de l'Afrique francophone. Selon le rapport du Directeur Général de l'IAEA sur la sécurité nucléaire en 2014, l'agence a organisé au Maroc en décembre 2013 pour les États Membres francophones d'Afrique des séminaires permettant de mettre en commun les données d'expérience et les bonnes pratiques relatives à la sécurité nucléaire.

Afin de maintenir son rôle régional dans ce domaine, le Maroc accordait une importance particulière au respect des obligations découlant d'instruments juridiques internationaux sur la sécurité nucléaire. Il a entrepris par conséquent des actions concrètes qui consistent en:

- La ratification, en mars 2011, du Protocole Additionnel entre le Maroc et l'AIEA, relatif à l'application de l'accord des Garanties, qu'il a signé en 2004⁸⁶⁷.
- La finalisation du processus de ratification de l'amendement de 2005 à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires⁸⁶⁸.
- La promotion, au niveau national, de l'application du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives⁸⁶⁹.
- La soumission, en 2011, du rapport national actualisé au Comité subsidiaire du Conseil de sécurité 1540. A cet égard, il faut signaler l'adoption de la Résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU 1977, qui proroge jusqu'en 2021, le mandat du Comité 1540⁸⁷⁰.
- La mise en place d'un système national de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires ;
- La mise à jour de la liste des établissements utilisant des sources radioactives, répertoriée dans la base de données de la police ;
- Le renforcement de la protection physique du réacteur de recherche nucléaire et la sécurisation des installations utilisant des sources de haute radioactivité.
- L'adoption le 22 août 2014 une Loi n°142-12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques⁸⁷¹.

⁸⁶⁷ Déclaration du Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Saad Edine El Otmani, Examen des Progrès Accomplis depuis le Sommet de Washington de 2010. Le 26 mars 2012. Lors du 2^{ème} Sommet sur la Sécurité Nucléaire. Séoul.

⁸⁶⁸ Ibid.

⁸⁶⁹ Ibid.

⁸⁷⁰ Ibid.

⁸⁷¹ Bulletin Officiel, N°6292. 22/08/2014. Pp. 4090-411.

I.2.4 Sur le plan de la coopération tripartite

Le Maroc s'est engagé avec la Corée du Sud dans plusieurs secteurs notamment dans le domaine de la pêche et le domaine de l'e-gouvernement en Afrique avec l'aide de la Corée du Sud. Les deux pays ont conclu en 2014 un accord sur le « e-learning » et le « e-gouvernement ».

Cet accord de type "coopération tripartite" entre le Maroc, les pays africains et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), met en valeur l'expertise marocaine, permettra ainsi de tenir des ateliers de formation des experts marocains, de l'éducation et de la formation nationale, pour former des cadres africains sur ces questions et ce, dans le but de les faire contribuer au développement de leurs pays respectifs⁸⁷².

I.2.4.1 La coopération financière et technique

De 1991 à 2012, l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) a financé dans le cadre du programme de coopération économique et financière entre les deux pays plusieurs projets dans divers domaines tels que la formation professionnelle, les TIC, la méthodologie cadastrale, l'industrie automobile, et autres sujets avec un budget global de l'ordre de 26,5 millions de dollars.

I.2.4.2 Le cadre juridique

Les relations bilatérales entre le Maroc et la Corée du Sud sont régies par un cadre juridique relativement étoffé, d'autant plus qu'il a été renforcé en 2008 par la signature d'un "Memorandum of understanding" (MOU) entre les Bibliothèques Nationales des deux pays et d'une convention de partenariat pour la création du Centre maroco-coréen de formation en TIC. Ces accords s'ajoutent ainsi aux 20 précédents déjà signés. Parmi les accords qui encadrent cette relation on cite :

- L'accord commercial signé en 1976,
- L'accord de coopération culturelle et scientifique signé en octobre 1977,
- Le Mémorandum sur les consultations politiques entre les deux Ministères des Affaires Etrangères signé en 1998,
- L'accord de non-double imposition entrés en vigueur en juin 2000,
- L'accord de la promotion et la protection réciproques des investissements appliqué depuis mai 2001,
- Un conseil d'affaires maroco-coréen a même été créé en avril 2001 afin de cadrer les consultations économiques entre les différents acteurs privés et publics des deux pays (2001),
- L'accord de coopération en matière des Nouvelles Technologies de l'Information (2001),
- L'accord de coopération entre le Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN) et l'Institut Coréen de Recherche sur l'Energie Atomique, en matière de recherche sur l'énergie atomique à usage pacifique (2001),

⁸⁷² <http://www.yabiladi.com/articles/details/23493/maroc-promouvoir-l-e-gouvernement-afrique-avec.html>, le 20 février 2014/ Consulté le 12/12/2014.

- La Déclaration d'entente entre l'Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) et la société "Cyber Edu Town Co. Ltd" (f 2002).
- Le Mémoire d'entente entre l'Académie Royale de Police et l'Université de Chung Cheong (septembre 2002) ; Le Mémoire d'entente dans le domaine de la Coopération académique entre l'Université Al Akhawayn et l'Université de Myongji (mai 2003),
- Le Mémoire d'entente entre les Universités d'Al Akhawayn d'Ifrane et Hannam de Séoul de en mai 2005,
- L'accord de coopération en matière de tourisme (2006),
- Un accord a conclu entre La société pétrolière sud-coréenne SK innovation et Fatsnet Oil & Gas, entreprise irlandaise pour prendre des parts dans la licence pétrolière de Fom Assaka située dans le bassin d'Agadir au large du Maroc (2013)
- Le Mémoire d'entente, signé entre le Complexe Portuaire de Busan(BPA) et l'Autorité portuaire de Tanger Med (TMSA) (2015).

II. La coopération Maroc-Corée du Sud dans le cadre des forums de coopération

La participation du Maroc dans les différentes instances de la coopération Corée-Afrique

Forum Corée-Afrique – Sommet-		Korea Africa Economic Cooperation (KOAFEC) -conférence ministérielle-	Korea-Africa Investment Forum
Edition Date et lieu	Délégation Marocaine	Edition Date et lieu	Edition Date et lieu
Premier 11/ 2006	- Najia El Alami (Enseignante) – invitée en qualité personnelle dans le cadre de la coopération universitaire entre al akhayawn et une autre université coréenne basée à Séoul- -	Premier 10/2006	première 2008
Deuxième 11/2009	- M. Mohamed Ouzzine. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération,	Deuxième 10 /2008	Deuxième 2009
Troisième 10/2012	- M. Youssef Amrani, Ministre Délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération	Troisième 09/2010	Troisième 2010
Quatrième Prévu 2016		Quatrième 2012	Quatrième2011
			Cinquième2012
		Cinquième Prévu fin 2016	Sixième2013
			Septième 2014
			Huitième 2015

Source : élaborée par l'auteur de la thèse

Dans ce sens, on peut se référer aux différentes difficultés que le Maroc a combattu entre 2006 et 2012 afin d'assurer sa présence honorable dans le Forum Corée-Afrique. La

participation du Ministre Délégué auprès du Ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Youssef Amrani, a été négociée entre le MAEC et les autorités coréennes). d'ailleurs dans liste officielle des invités telle que publiée par le ministère des affaires étrangères coréenne, la liste des invités ne cite que : l'Union africaine, Communauté des États Sahélo-sahariens (CEN-SAD), le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), Communauté économique des États de l'Afrique central (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOAS), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) , Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) , Union du Maghreb Arabe, Benin, Chad, Malawi, Kenya, cote d'ivoire , Ethiopie, Algérie, Nigeria, Sénégal , Afrique de Sud, Egypte, et la Zambie⁸⁷³. Mais il faut reconnaître ici le rôle diligent de la Direction de l'Asie et du Pacifique au ministère des affaires étrangères marocaine⁸⁷⁴ qui a démontré une excellente habileté à assurer une présence significative du Maroc, ainsi celui du ministre-délégué Y.Amrani⁸⁷⁵ qui n'a pas seulement assisté, mais pris part à la troisième séance plénière sur la sécurité et de la paix en Afrique⁸⁷⁶.

II.1 La part de l'aide au développement entre la Corée et le Maroc

Dans le domaine d'aide au développement, la Corée a mobilisé en 2013 a peu près 3,8 millions de dollars. Un montant qui était adressé aux secteurs de l'éducation, de l'industrie et à l'amélioration des offres de l'administration publique.

⁸⁷³ Ministère des affaires étrangères Coréenne : <http://forum.mofa.go.kr/eng/intro/info/nation/index.jsp>

⁸⁷⁴ Les négociations du MAEC ont assuré également la participation de M. Abdelkader AMARA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies aux travaux de la conférence de coopération économique Corée-Afrique (KOAPEC) organisée à Séoul, du 15 au 18 octobre 2012. Lors de cette conférence M. AMARA a invité les entreprises coréennes à saisir les multiples opportunités d'investissement qu'offrent actuellement notre pays qui su édifier un environnement économique et institutionnel propice à l'acte d'investir. M. AMARA a rencontré des responsables de grands groupes coréens. Les discussions ont porté, principalement, sur l'implantation de ces groupes au Maroc. A ce titre que le Maroc figure, actuellement, dans la liste des destinations sur lesquelles les choix de ces groupes se sont portés pour leurs implantations futures.

⁸⁷⁵ En marge des travaux de ce 3^{ème} Forum, le Ministre Délégué a eu, mercredi 17 octobre 2012, des entretiens avec le Ministre des Affaires Etrangères Coréen, M. Kim Sung Hwan, en présence de Monsieur l'Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi en Corée. Le Ministre Délégué a évoqué avec son interlocuteur les enjeux des préparatifs de la tenue de la 6^{ème} session de la Commission Mixte marocco-coréenne pour 2012, sous la présidence des Ministres de l'Industrie et du Commerce des deux pays. Cette session intervient au moment où le Maroc et la Corée célèbrent dans cette date année le 50^{ème} anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques e. voir : <http://www.youssef-amrani.ma/participation-marocaine-au-3eme-forum-coree-afrique/>. En novembre 2012, Lors de la dernière session de cette commission, tenue à Rabat en mois de novembre 2012, juste un mois après la troisième édition du Forum Corée-Afrique, les deux parties marocaine (représentée par M AMARA) et coréenne ont procédé à un échange de points de vue approfondi sur de nombreuses questions politiques, d'ordre régional et international d'intérêt commun. La question de la participation du Maroc à toutes les activités Corée-africaines n'a pas échappé.

Les deux parties se sont penchées, également, sur les moyens susceptibles de raffermir la coopération sectorielle en particulier dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'énergie et des nouvelles technologies. Ce qui explique le choix du Maroc de se concentrer sur les relations pragmatiques sectorielles, et l'orientation de la diplomatie marocaine vers la présence soutenue dans la Conférence ministérielle pour la coopération économique Corée-Afrique (KOAPEC) et le forum Corée-Afrique pour les investissements. Cette démarche nécessite la mobilisation et la sensibilisation des milieux d'affaires marocains et coréens quant aux opportunités d'investissement et d'affaires dans les deux pays, d'où le rôle important qu'est appelé à jouer à cet égard le Conseil d'Affaires Conjoint maroco-coréen établi entre la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et la Fédération des Entreprises Coréennes. Ce choix a été encadré éventuellement par le Mémorandum d'entente sur la création de du Comité de coopération industrielle entre le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies et le ministère coréen de l'Economie et de la Connaissance qui a été signé à Casablanca le 23 mai 2011.

⁸⁷⁶ Ministère des affaires étrangères Coréenne : http://forum.mofa.go.kr/main/res/program_book.pdf

La Corée du Sud est, certes disposée à renforcer son assistance, mais aussi à tirer profit de la dynamique économique que connaît le royaume. En effet, la partie coréenne n'a pas caché son intention de participer davantage à la réalisation de grands chantiers en cours au Maroc, surtout dans les domaines des énergies renouvelables.

Cette coopération au développement comporte la coopération financière et technique, les stages, et les programmes de volontaires et experts coréens.

- **Les stages**

Depuis 1992 et jusqu'à présent, plus de **463 cadres marocains** ont participé aux programme de stages organisés par la KOICA dans divers domaines tels que la communication, la pêche maritime, le commerce, la promotion des entreprises, le tourisme, l'éducation, le taekwondo, la formation professionnelle, et autres.

- **Les volontaires et experts**

De 1992 à 2012, la Corée a envoyé au Maroc **170 jeunes volontaires et experts coréens** spécialisés dans les domaines de l'information, l'agronomie, la machinerie, la maintenance des voitures, la coiffure, le Taekwondo. Actuellement, **37 bénévoles coréens** séjournent au Maroc.

II.1.1 La coopération financière réalisée par Korean agency for international cooperation (KOICA) (1991-2012)

L'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) s'est installée au Maroc depuis 2002, en tant que bureau gouvernemental, bien que des projets de coopération et d'amitié entre le Maroc et la Corée aient été lancés dès 1991 (date de la création de l'Agence).

Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la KOICA contribue à favoriser le développement équitable et durable dans les pays partenaires. L'Agence contribue également aux efforts globaux de ces pays dans le but de lutte contre la pauvreté et améliorer leur qualité de vie.

De 1991 à 2012, l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) a financé dans le cadre du programme de coopération économique et financière entre les deux pays plusieurs projets dans divers domaines tels que la formation professionnelle, les TIC, la méthodologie cadastrale, l'industrie automobile, et autres sujets avec un budget global de l'ordre de **26,5 millions de dollars**.

Dans cette perspective, la KOICA a réalisé un nombre important de projets au Maroc et a affecté des coopérants bénévoles et experts coréens spécialisés dans différents domaines tels que l'informatique, l'agriculture, la thérapie physique, l'éducation préscolaire, l'électronique et le taekwondo afin de promouvoir le développement du secteur socioéconomique.

Programme	Nombre	Montant en millions USD
Projets de coopération	8	7.79
Provision d'équipement	12	1.48
Aide d'urgence	1	0.10
Programme de Formation	289	1.76

Experts	9	0.11
Volontaires coréens (VCE)	175	7.13
Total	486	19.42

Tableau n°23: Programme de développement au Royaume du Maroc (1991-2012)

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012

Le volume total de soutien financier durant la période de 1991- 2012 est de **32.1**

Millions Dollars US

Année	Montant en USD	Année	Montant en dollars USD
1991	96 000	2002	448 000
1992	109 000	2003	591 000
1993	-	2004	2 432 000
1994	174 000	2005	1 360 000
1995	391 000	2006	2 297 000
1996	315 000	2007	2 799 000
1997	28 000	2008	2 515 000
1998	15 000	2009	2 119 000
1999	34 000	2010	3 576 000
2000	39 000	2011	7 070 000
2001	94 000	2012	En cours

Tableau n°24: Volume de soutien financier accordé au Maroc

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012

Depuis 1994, les projets de partenariats qui ont été ou seront développés sont les suivants :

N°	Etat	Projets	Durée	Site	Montant en USD
1	Clôturé	Etablissement d'un laboratoire informatique dans un collège	1994-1996	-	858 000
2	Clôturé	Centre de Recherche et Engineering Automobile (CREA)	2004-2005	Casablanca	542 000
3	Clôturé	Centre d'Innovation en Technologies d'Information pour le Développement Humain (CITI)	2006-2007	Ifrane	1 675 000
4	Clôturé	Etablissement de la Méthodologie du Cadastre et de Projet Pilote de Tétouan	2007-2008	Tétouan	1 033 000
5	Clôturé	Projet de la Maison du Citoyen de la de Tiflet	2007-2008	Tiflet	880 000
6	Clôturé	Centre d'Accès à l'Informatique	2008-2010	Salé	2 520 000
7	Clôturé	Centre Maroc-Coréen de Formation en TICE (CMCF-TICE)	2008-2010	Rabat	3 000 000
8	En cours	l'Institut de Formation Avancée aux Métiers de	2010-2013	Casablanca	6 000 000

		l'Industrie Automobile à Casablanca (IFMIAC)			
9	En cours	Centre Marocain d'Alerte et de Gestion des Incidents Informatiques (ma-CERT)	2010-2012	Rabat	3 400 000
10	Nouveau	Etablissement de Plateformes de formation pour le renforcement des capacités en commerce international	2011-2014	Rabat	2 950 000
11	Nouveau	Renforcement des capacités en recherche et développement dans l'efficacité de l'énergie solaire au Maroc	2012-2013	Rabat	2 500 000
Total					26 500 000

Tableau n°25: Projets de partenariat

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012

II.1.2 Les activités de la KOICA au Maroc entre 1991-2011

La KOICA (*Korea International Cooperation Agency*) est une agence sous tutelle du ministère des affaires étrangères coréen, ayant pour mission principale la distribution des dons et aides diverses (par Exemple, l'expertise technique) aux pays en voie de développement par le gouvernement de la République de Corée.

La KOICA contribue par ailleurs au renforcement des relations d'amitié avec ses pays-partenaires en promouvant le développement socio-économique à travers les domaines suivants :

- Le partage de l'expertise coréenne en matière de développement ;
- L'aide au développement des ressources humaines locales et de l'infrastructure socio-économique ;
- L'extension du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- La promotion des valeurs universelles d'entraide et de soutien mutuel ;
- L'établissement de la paix à travers des programmes d'assistance d'après-guerre.

La mission principale de la KOICA au Maroc est de promouvoir la coopération entre le Royaume du Maroc et la République de la Corée à travers le développement des ressources humaines dans plusieurs domaines.

Des programmes de formation en Corée sont maintenus chaque année pour garantir la participation d'une variété de cadres œuvrant dans divers domaines dont principalement les TIC, la gouvernance et l'environnement depuis 1992, 343 cadres marocains ont en bénéficié.

Les formations proposées couvrent également d'autres domaines comme la santé, l'industrie et l'énergie, le développement rural et l'éducation. Ceci contribue à l'apport de l'expertise coréenne au Maroc par la découverte de l'expérience économique et sociale d'un pays exemple de développement.

II.1.3 La stratégie de la KOICA au Maroc

A travers ces programmes de coopération, la KOICA continue à déployer ses efforts en faveur du développement du Maroc. Les efforts de coopération au développement ont consisté principalement au partage du savoir-faire et de l'expérience coréenne dans les domaines du développement économique où la Corée a connu un véritable succès.

Dans ce sens, la KOICA a mis en place des projets de développement qui visent à renforcer les connaissances et les compétences des cadres marocains en matière de développement économique au Maroc.

Son approche s'appuie sur le déploiement de ses efforts pour accompagner le Maroc dans son plan national de développement.

A cet égard, la KOICA a établi des projets de développement correspondant à la fois aux stratégies nationales de développement du Maroc telles que "L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)", le "Plan Emergence", le "Plan Emergence Industrielle", le programme "Maroc Numérique 2013", le "Plan Maroc vert", le programme "Maroc Export Plus" etc.

La concentration des efforts de la KOICA a pour but d'augmenter l'efficacité de ses projets d'aide et d'assurer l'alignement de sa stratégie d'assistance avec les besoins et les intérêts du Maroc tels que la stratégie en matière d'énergie renouvelable, la coopération "tripartite" etc.

Dans ce qui suit nous présentons les chiffres clés des différentes formes de coopération menées par la KOICA au Maroc.

II.1.4 Les réalisations concrètes de la KOICA entre 1991-2011

II.1.4.1 Le programme de développement au Royaume du Maroc (1991-2010)

Sur une durée de dix ans (de 1991 à 2011), la KOICA a consacré un montant de 19.42 Millions USD pour un programme de développement au Royaume du Maroc réparti sur plusieurs projets comme le montre le tableau ci-dessous :

Programme	Nombre	Montant en Millions USD
Projets de coopération	8	7.79
Provision d'équipements	12	1.48
Aide d'urgence	1	1 0.10
Programme de Formation	289	1.76
Experts	9	0.11
Volontaires coréens (VCE)	167	7.13
Total	486	19.42

Tableau n°26 : Programme de développement au Royaume du Maroc (1991-2010)

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012

II.1.4.2 Le volume du soutien financier accordé au Maroc (entre 1991 et 2011)

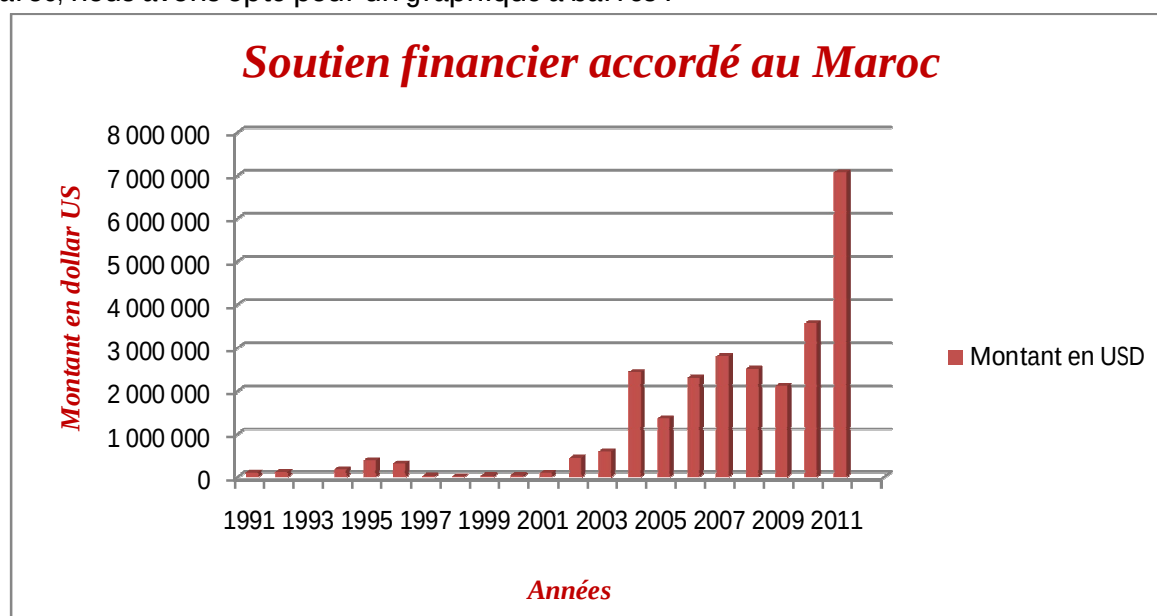
Le volume total de soutien financier durant la période de 1991-2011 est de **26.5 Millions Dollars US** se répartissant chaque année comme le montre le tableau ci-dessous :

Année	Montant en USD	Année	Montant en USD
1991	96 000	2002	448 000
1992	109 000	2003	591 000
1993	---	2004	2 432 000
1994	174 000	2005	1 360 000
1995	391 000	2006	2 297 000
1996	315 000	2007	2 799 000
1997	28 000	2008	2 515 000
1998	15 000	2009	2 119 000
1999	34 000	2010	3 576 000
2000	39 000	2011	7 070 000
2001	94 000	2012	---

Tableau n°27 : Volume de soutien financier accordé au Maroc

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012

Pour mieux montrer l'évolution du soutien financier accordé par la « KOICA » au Maroc, nous avons opté pour un graphique à barres :



Graphe n°13: L'évolution du volume de soutien financier accordé au Maroc (1991-2011)

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

Une vue d'ensemble du graphique nous montre en somme l'importance des aides financières attribuées par la KOICA au Maroc surtout durant les dernières années.

II.1.4.3 Les projets de partenariat

Dans le cadre de la coopération bilatérale, la KOICA au Maroc met en œuvre plusieurs projets de développement en collaboration avec le Gouvernement Marocain. Les projets de développement sont pour l'instant réalisés uniquement avec les ministères marocains (la KOICA ne travaille pas directement avec les associations).

N°	Etats	Projets	Durées	Site	Montant en USD
1	Clôturé	Etablissement d'un laboratoire informatique dans un collège	1994-1996	-	858 000
2	Clôturé	Centre de Recherche et Engineering Automobile (CREA)	2004-2005	Casablanca	542 000
3	Clôturé	Centre d'Innovation en Technologies d'Information pour le Développement Humain (CITI)	2006-2007	Ifrane	1 675 000
4	Clôturé	Etablissement de la Méthodologie du Cadastre et de Projet Pilote de Tétouan	2007-2008	Tétouan	1 033 000
5	Clôturé	Projet de la Maison du Citoyen de la de Tiflet	2007-2008	Tiflet	880 000
6	Clôturé	Centre Maroc-Coréen de Formation en TICE (CMCF-TICE)	2008-2010	Rabat	2 520 000
7	Clôturé	En cours l'Institut de Formation Avancée aux Métiers de l'Industrie Automobile à Casablanca (IFMIAC)	2010-2013	Casablanca	6 000 000
8	Clôturé	Centre Marocain d'Alerte et de Gestion des Incidents Informatiques (ma-CERT)	2010-2012	Rabat	3 400 000
9	En cours	Etablissement de Plateformes de formation pour le renforcement des capacités en commerce international	2011-2014	Rabat	2 950 000
10	Clôturé	Renforcement des capacités en recherche et développement dans l'efficacité de l'énergie solaire au Maroc	2012-2013	Rabat	2 500 000
Total					24 858 000

Tableau n°28 : Les projets réalisés par KOICA au Maroc

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

II.1.4.4Le programme de formation

Dans le cadre de la coopération Maroc-Coréenne, la KOICA organise des stages de formation pour le renforcement des capacités des cadres marocains (fonction publique seulement). Ce qui s'intègre à l'Initiative National pour le Développement Humain (INDH). Sur le plan concrétisé, ces stagiaires entrent parmi les acteurs des projets, notamment dans le domaine du développement durable, les TIC et la gestion des ressources humaines. Ainsi, l'agence a organisé plusieurs éditions de stages en faveur des cadres et fonctionnaires publics marocains.

Ce programme est maintenu régulièrement chaque année pour garantir leur participation aux stages en Corée parmi d'autres pays partenaires de la KOICA.

Secteur	Nombre de participants
TIC	100
Gouvernance	90
Santé	10
Education	9
Environnement, etc.	49
Développement rural	43
Industrie et énergie	42
Total	343

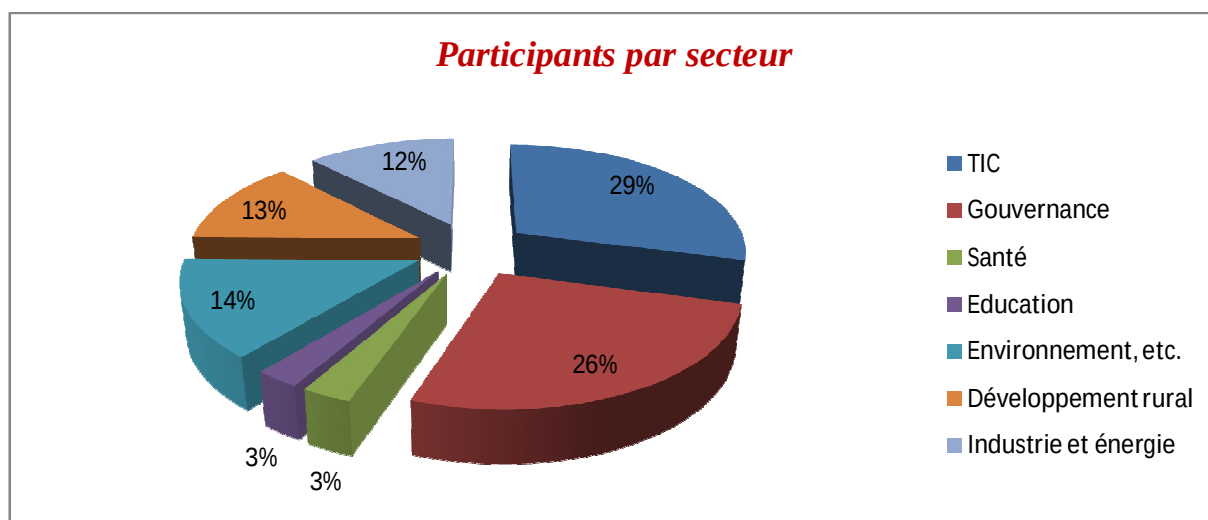
Tableau n°29: Participants aux programmes de formation par secteur entre 1992 et 2011

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

Plusieurs secteurs bénéficient des formations offertes à savoir :

- TIC (Techniques d'Information et de Communication): e-learning, e-Gov et autres formations en nouvelle technologies ;
- Gouvernance: Programmes en développement du commerce international et de l'économie ;
- Environnement: Politiques de développement urbain et régional en protection de l'environnement ;
- Développement rural : Principalement l'aquaculture ;
- Énergie et industrie : Développement de la gestion des infrastructures liés au ressources en eau. Planning et gestion de projet relative à l'énergie nucléaire;
- Santé : Gestion des ressources en eau, planification familiale ;
- Éducation: Formations professionnelles en maintenance automobile, en climatisations.

Ainsi, le graphique ci-dessous nous montre la répartition des participants aux différentes formations selon le secteur.



Graphe n°14 : Répartition des participants aux programmes de formation par secteur entre 1992 et 2011

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

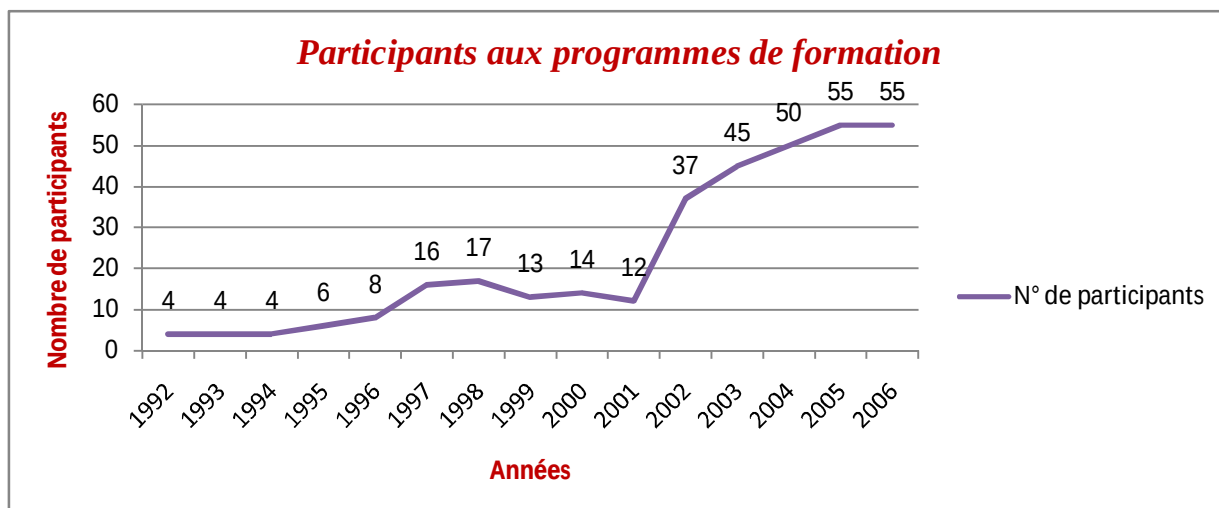
La disponibilité des formations en TIC (60% des personnes bénéficiaires en formations TIC le sont en e-Gov) a sensiblement fait augmenter le nombre de cadres formés par année. Le tableau ci-dessous montre l'écart important entre les années pré et post-2006, exprimant notamment l'intérêt accru des institutions publiques à moderniser leur présence en ligne.

Année	Programme	N° de participants	Année	Programme	N° de participants
1992	2	2	2002	5	16
1993	-	-	2003	12	17
1994	1	1	2004	15	13
1995	-	-	2005	11	14
1996	-	-	2006	13	12
1997	3	4	2007	8	37
1998	3	4	2008	13	45
1999	3	4	2009	14	50
2000	5	6	2010	15	55
2001	5	8	2011	14	55
Total	154		Total		343

Tableau n°30 : Participants aux programmes de formation par an (1992-2011)

Source: <https://sites.google.com/site/koicamaroc/programmes/formation-en-coree-1/formationencoree-suite>

Le nombre des stagiaires marocains en Corée n'a pas cessé de croître. 343 stagiaires ont bénéficié de la formation en Corée pendant les années passées (depuis 1992). L'année 2011 a vu l'ajout de 55 nouveaux cadres. Ce qui reflète la relation renforcée entre les deux pays.



Graphe n°15: l'évolution du nombre de participants aux programmes de formation par an (1992-2011)

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

II.1.4.5 Le programme des volontaires coréens

Le programme de volontariat "World Friends KOICA Volunteers" envoie des citoyens coréens dans le pays partenaires pour partager leur expertise, leur savoir-faire et leur expérience afin d'aider au développement socio-économique.

Actuellement, plus de **6806 citoyens coréens** au total ont participé à des projets dans plusieurs pays en voie de développement. Les VCE (Volontaires Coréens à l'Étranger) postés au Maroc œuvrent au sein d'une variété de domaines, notamment les technologies de l'information, la santé, l'éducation et le développement rural.

Depuis 2002, **161 volontaires coréens** sont venus au Maroc pour divers projets, et ce dans plusieurs villes Marocaines (entre autres, Khémisset, Tifelt, Assilah, Mohammedia, Kénitra, Ouarzazate). Ce programme de volontariat encourage l'échange des ressources humaines, renforce l'aide étrangère coréenne et contribue à une compréhension mutuelle entre la République de Corée et ses partenaires.

II.1.4.6 Le projet d'aide au développement de l'année 2012

A travers le projet d'aide au développement de l'année 2012 (*voir tableau ci-dessous*), la contribution de la Corée au Maroc illustre en effet son engagement à accompagner le Royaume dans ses efforts pour développer ses compétences dans les trois domaines : « Education, Gouvernance, Industrie & Énergie »

Domaine prioritaire	Programme	Type de Programme	Titre du programme
Education	Développement des ressources Humaines	Projet	« Institut de Formation Avancée aux Métiers de l'Industrie Automobile à Casablanca (IFMIAC) » (2010-2013/6 M de dollars US)
		Projet	« Etablissement de Plateformes de formation pour le renforcement des capacités en commerce international » (2012-2014/est de 2.950 M de dollars US)
Gouvernance	Renforcement des capacités pour l'e-Gouvernement	Projet	« Centre Marocain d'Alerte et de Gestion des Incidents Informatiques (ma-CERT) ». (2010-2012/3.4 M de dollars US)
		Programme de Formation	e-Gouvernement (destiné pour 15 personnes)
Industrie & Energie	Renforcement des capacités pour le développement durable	Projet	« Renforcement des capacités en recherche et développement dans l'efficacité de l'énergie solaire au Maroc » (2012-2013/2.5 M de dollars US)
		Programme de Formation	Gestion des Ressources en Eau (destiné pour 13 personnes)

Tableau n°31 : Projet d'aide au développement pour l'année 2012

Source : KOICA, Rapport annuel, 2012.

Chapitre IV : La coopération Maroc-Inde

L'histoire des relations maroco-indiennes a connu de nombreuses vicissitudes depuis l'indépendance du Maroc⁸⁷⁷. La période 1999-2011 est particulièrement marquée par une relance consacrée des échanges au regard de la visite Royale en Inde en février 2001 et celle du Premier ministre indien au Maroc en décembre 2004. Ces relations semblent présenter trois caractéristiques : (1) le poids des priorités stratégiques des deux pays, (2) les paradoxes des relations politiques et institutionnelles, (3) des échanges économiques et commerciaux dominés par le phosphate.

Les relations indo-marocaines qualifiées de traditionnellement cordiales et non stratégiques ont connu des périodes d'alternance de positionnement. Ces relations se sont heurtées essentiellement à la question du Sahara occidental. En effet, New Delhi avait reconnu la « *rasd* » en 1985. Cette dernière a même ouvert une ambassade à New Delhi. Cette décision a effrité les relations avec le Maroc pendant une quinzaine d'années.

Longtemps relégué au statut de région d'importance secondaire, les liens socioéconomiques et énergétiques de l'Inde avec les pays du Golfe ont été toujours qualifiés d'intenses. Le regain d'intérêt de l'Inde vis-à-vis des pays du Maghreb au début des années 2000, motivé entre autres par l'accélération de la croissance économique indienne, a poussé l'Inde à revoir sa position voire même apaiser certains dossiers jugés conflictuels au Maghreb dont notamment la question sahraouie qui a pris fin lorsque New Delhi a retiré sa reconnaissance de la « *rasd* » en juin 2000, supprimant de la sorte un sujet houleux dans sa relation au Maroc.

En février 2001, le Roi Mohammed VI a effectué une visite d'État en Inde, comme pour marquer un nouveau départ dans les relations bilatérales qui ont été rehaussées par la signature de plusieurs accords de coopération dans les domaines politique, économique, commercial et culturel.

La priorité affichée de la politique étrangère de l'Inde est de garantir les conditions d'un positionnement régional favorable, d'assurer le développement économique du pays, à travers la multiplicité des partenariats et d'être présente dans les instances internationales et dans la coopération Sud-Sud⁸⁷⁸.

Ces priorités sont largement motivées par ses besoins en matière de sécurité énergétique et alimentaire. Le Maghreb figure parmi la liste de ses intérêts. A titre illustratif, l'Inde a besoin du phosphate marocain et de ses dérivés pour appuyer son développement économique et relancer son agriculture dans un pays où la population augmente de 19 millions d'individus par an.

⁸⁷⁷ Notamment, la rupture des relations diplomatiques entre 1977 et 1990.

⁸⁷⁸ Christopher Jaffre Iot, New Delhi et le Monde, Une puissance émergente entre *realpolitik* et *soft power*. Edition Autrement. Paris. 2008.

I. Les relations politiques

Les relations entre le Maroc et l'Inde, qui ont connu un saut qualitatif depuis la visite historique effectuée par SM le Roi Mohammed VI en février 2001 à New Delhi, ont été rehaussées par la signature de plusieurs accords de coopération dans les domaines politique, économique, commercial et culturel.

La consolidation des acquis politiques avec l'Inde s'est notamment réalisée par le retrait de la reconnaissance du virtuel « RASD » par le gouvernement indien, le 26 juin 2000. La position de l'Inde semble répondre à une double logique : le retrait de la reconnaissance intervient au moment où l'Inde entame une profonde refonte de sa politique étrangère vers une lecture pragmatique du monde.

En 2015, l'UA avait demandé à l'Inde d'inviter officiellement la virtuelle "République sahraouie démocratique". L'Inde, a restitué cette demande, et a procédé par contre à l'invitation du souverain marocain. Cela rend le troisième Sommet Inde-Afrique en octobre 2015 un événement spécial en faveur du Maroc, et une opportunité pour consolider les jonctions entre l'Inde et le Royaume.

La participation au Sommet Inde-Afrique par une grande délégation marocaine dirigée par SM. Le Roi, à laquelle l'Union africaine s'est fermement opposée, représente une forte interaction. L'Union africaine a tenté de convaincre les autorités indiennes d'écarter le Maroc de ce grand rendez-vous international sous prétexte qu'elle n'est pas un membre de l'UA depuis 1984.

Toutefois, l'Union africaine a accentué sa demande auprès du gouvernement du Premier Ministre Narendra Modi pour inviter la RASD à la réunion. Deux requêtes rejetées par New Delhi. Finalement, l'Inde a décidé d'inviter les 53 Etats du continent dûment reconnus par les Nations Unies.

Le fait que SM. Le Roi Mohammed VI a effectué cette visite à l'Inde, a beaucoup ému les cercles politiques indiens. L'impact est dû aussi au fait qu'à deux reprises, le Roi reporte ses visites en Chine et en Russie au cours de 2014-2015.

Malgré les liens stratégiques entre le Maroc et le Pakistan. Le Maroc qui est un membre important et influent au sein de l'OCI, avait fait le point qu'il était apparenté à donner un statut souverain au Cachemire, pour reporter l'examen indéfiniment de la demande d'adhésion à l'OCI des rebelles musulmans de la partie de la province du Cachemire sous tutelle de l'Inde -alors que l'autre est contrôlée par le Pakistan-. Une position Marocaine saluée par l'Inde.

Concernant les dynamiques géopolitiques mondiales, la participation de Sa Majesté le Roi Mohammed IV manifeste sa profonde perspicacité pour faire du Maroc un co-concepteur et partie prenante dans l'ingénierie de l'avenir de la coopération afro-asiatique.

L'Inde coordonne ces positions avec le Maroc dans plusieurs instances et organisations internationales. Concernant le dossier relatif à la réforme des Nations Unies, le Maroc exprime de son côté un soutien sans équivoque à la candidature de l'Inde à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU).

L'Inde et le Maroc partagent également des perspectives sur un certain nombre de questions telles que l'ordre économique international équitable, les changements climatiques, l'OMC, etc

La sécurité maritime dans l'océan Indien est une autre préoccupation qui appelle à une meilleure coordination entre l'Inde et les pays Afrique orientale et australe, dont le Maroc pourrait jouer un rôle important.

I.1 La coopération militaire

La coopération militaire avec l'Inde est quasi-inexistante. Comme dans le cas des relations Maroc-Brésil, le domaine militaire ne relève pas du centre d'intérêt des relations Maroc-Inde, alors même que l'industrie indienne devrait permettre au Maroc de diversifier ses fournisseurs et d'explorer des niches de coopération.

L'Inde dispose en fait de savoir-faire dans les technologies et équipements de lutte contre le terrorisme, dans les équipements de surveillance frontalière, dans la cyber-sécurité et dans les systèmes de lutte anti-IED (*Improved Explosive Device*).

Mais reste à conclure que le cadre juridique de la coopération maroco-indienne semble ne plus répondre aux exigences de la dynamique en cours. Les deux pays sont, dès lors, amenés à réfléchir sur un nouveau cadre juridique en vue de conjuguer les efforts pour la mise en œuvre des différentes conventions.

Par ailleurs, la Commission économique mixte maroco-indienne devrait renforcer les axes de la coopération et en créer d'autres à forte valeur ajoutée technologique et stratégique.

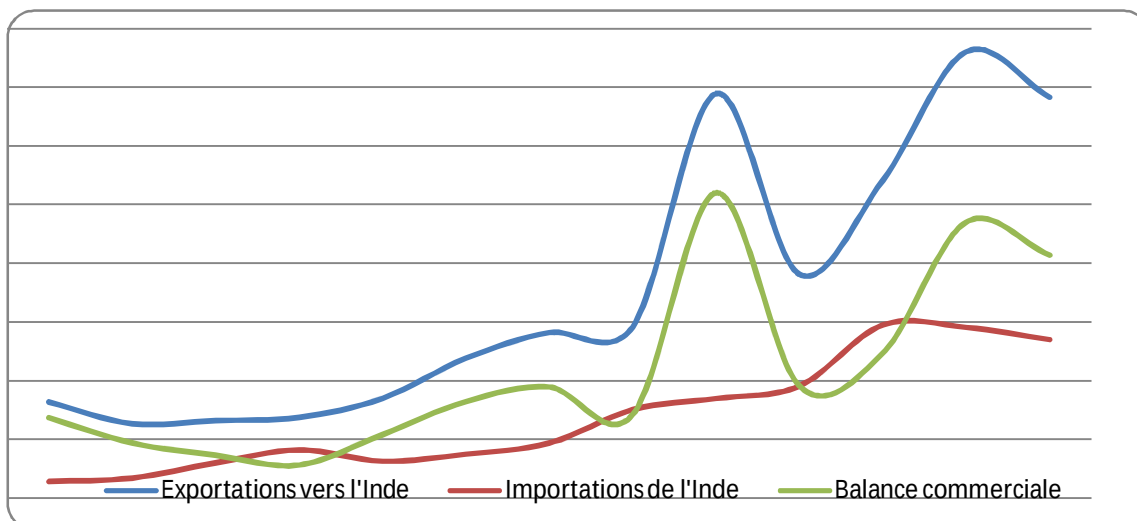
II. Les relations économiques Maroc-Inde

II.1 Les échanges commerciaux largement dominés par les phosphates

En 2012, l'Inde est le 3^{ème} principal pays client et le 11^{ème} fournisseur du Maroc. C'est aussi le seul pays avec lequel le Maroc réalise un excédent commercial. Avec 1 milliard 367 millions de dollars en 2012, les exportations vers ce pays ont quadruplé par rapport à l'année 2000. La part de l'Inde dans les exportations totales s'est améliorée au cours de cette période passant de 3% à 6% en 2012.

De leur côté, les importations se sont inscrites en hausse pour atteindre 539 millions de dollars en 2012 contre 55 millions de dollars en 2000.

La différence du rythme et de la valeur des importations et des exportations avec l'Inde a permis au Maroc de dégager un excédent commercial au cours de toute la période. Cet excédent a varié entre 273,5 millions de dollars en 2000 à 1 milliard et 379 millions de dollars en 2008. L'excédent remarquable en cette année s'explique principalement par les ventes exceptionnelles par le Maroc des phosphates, engrais et chimie minérale de base de l'ordre de 97% du volume des exportations.



Graphe n°16: Balance commerciale Maroc - Inde (millions DH)

Source : Chelem, 2013.

La majorité des exportations marocaines vers l'Inde est constituée de phosphates et de dérivés. En 2012, ces produits ont représenté 98% des exportations totales. Ces produits peuvent constituer un risque pour les exportations dans le cas d'une chute des cours au niveau international ou d'une conjoncture économique défavorable dans ce pays. De même, l'Arabie Saoudite pourrait constituer un sérieux concurrent dans le domaine des phosphates.

L'Inde figure parmi les premiers importateurs mondiaux de phosphates, son agriculture étant particulièrement consommatrice en engrais ce qui explique l'importance de ses besoins, de ses importations et par conséquent l'incitation par les autorités des principaux acteurs du secteur à créer des entreprises conjointes directement dans les grands pays producteurs, entres autres, au Maroc⁸⁷⁹.

Pour ce qui est des importations, les produits les plus importants en 2012 sont les fils et tissus (21%), les véhicules utilitaires et particuliers (8%), les produits raffinés du pétrole (7%), moteurs (7%). Il y a lieu de remarquer que le Maroc a commencé à importer des quantités importantes de produits raffinés du pétrole à partir de 2009. Ce poste a occupé 36% des importations marocaines en provenance de l'Inde.

II.2 Les investissements directs de l'Inde au Maroc largement orientés vers le secteur des phosphates

Les investissements de l'Inde au Maroc sont en général limités et irréguliers. Le montant le plus élevé a été enregistré en 2005, soit 183,6 millions dirhams ou 0,7% des flux

⁸⁷⁹ Depuis le début des années 2000, l'Inde a ainsi tissé un réseau d'entreprises conjointes implantées respectivement au Maroc (IMACID), en Tunisie (TIFERT) et en Égypte (IEFC), ainsi qu'en Oman (OMIFCO), en Jordanie (IJC) et au Sénégal (ICS), qui ont toutes pour mission de garantir un approvisionnement en phosphates à hauteur des besoins nationaux (Ministry of Chemicals and Fertilizers).

d'IDE reçus par le Maroc cette année. Ils sont répartis entre différents secteurs tels que les industries chimiques, le montage de véhicules et *l'offshoring*. Pour les autres années, les flux d'IDE ont été généralement réduits, ne dépassant pas 0,4% du total des entrées d'IDE.

Sur le plan économique, les relations commerciales bilatérales entre le Maroc et l'Inde ont également marqué une croissance régulière. En 2014, le commerce entre les deux pays se situait à 1,36 milliard \$, avec des exportations de l'Inde vers le Maroc d'un montant de 500.5 Millions US\$, tandis que les importations ont été évaluées à 855.8 Millions US\$.

Les exportations indiennes vers le Maroc en 2014 ont diminué de 21,6% par rapport à l'année 2013 tandis que les exportations marocaines vers l'Inde ont enregistré une hausse de 10,2%. La balance commerciale est apparemment toujours en faveur du Maroc en raison des importations de l'Inde de l'acide phosphorique et de phosphate de roche (phosphorite).

L'OCP, le plus grand exportateur de phosphate du monde, a déjà construit un "trading ventures" avec les deux grandes entreprises industrielles Tata Chemicals et Chambal engrais, et 400 000 tonnes par an d'acide phosphorique sont exportés chaque année en Inde. En outre, l'Inde achète 5 millions de tonnes (MT) de phosphate de roche par an, dont 20% provient du Maroc.

L'importance des liens dans le secteur des phosphates explique que l'Inde figure parmi les deux à trois premiers clients du Maroc au niveau mondial. En 2010, l'Inde absorbait 6% des exportations marocaines et fournissait 2% de ses importations⁸⁸⁰.

En plus des phosphates, l'Inde importe aussi du minerai de fer, de la ferraille, des produits semi-finis et des produits chimiques inorganiques. En retour, elle exporte vers le Maroc du fil de coton et du fil synthétique, des équipements de transports, des produits pharmaceutiques, des outils agricoles, des produits chimiques, des épices et des articles en métal. Le volume des échanges commerciaux s'élevait à 1,1 milliard de dollars en 2010-2011, ce qui représentait 0,2% du commerce extérieur indien⁸⁸¹.

Tableau n°32: Le Maroc dans le commerce extérieur indien

Année	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Exportations indiennes	164	208	242	250	318
Part dans le total des exportations indiennes (%)		26	16	3	27
Taux de croissance	0,13	0,13	0,13	0,14	0,13
Importations indiennes	489	499	948	861	839
Taux de croissance		35	20	-5	28
Part dans le total	0,26	0,20	0,31	0,30	0,23

⁸⁸⁰ Ministère marocain du commerce extérieur, Évolution des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Inde, in : http://www.mce.gov.ma/statistiques/Echanges_com_pays.asp. Ainsi OMC, Morocco Trade Profile, avril 2012, in : <http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx>

⁸⁸¹ Isabelle Saint-Mézard, le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux, Les nouvelles relations entre l'Inde et les pays du Maghreb. Note de l'Ifri. Paris. p. 16.

des importations indiennes (%)					
Commerce bilatéral	654	707	1 191	1 111	1 158
Part dans le total du commerce extérieur indien (%)	0,21	0,17	0,24	0,24	0,19

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie, Export-Import Data Bank, cité par Isabelle Saint-Mézard, *Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux - Les nouvelles relations entre l'Inde et les pays du Maghreb*. Note de l'Ifri. Paris. p. 9.

Au-delà de phosphate, de nouveaux accords et Mémoires sont sur le processus, principalement dans le domaine de l'automobile, l'énergie verte, l'énergie renouvelable, IT, textile, avec une perspective de visualiser des partenariats de type Joint-Venture et de coentreprises.

En février 2014, le Maroc et l'Inde ont signé, à Marrakech, deux accords de coopération dans les domaines de l'environnement et de la pêche maritime.

Ces deux accords, qui viennent s'ajouter à d'autres conventions signées entre le Maroc et l'Inde, visent l'échange des expertises et des informations entre les deux pays dans les domaines de l'environnement et de la pêche maritime, ajoutant qu'ils seront suivis dans l'avenir d'accords de "nouvelle génération"⁸⁸².

Le premier accord a été motivé par l'intérêt particulier accordé par les deux pays à la question de l'environnement et des effets des changements climatiques, tout en s'inscrivant dans le cadre de la stratégie marocaine dans le domaine des énergies renouvelables et de développement des mécanismes de protection du climat. De la sorte, le second accord, qui porte sur l'échange des expériences et des investissements en matière de pêche maritime, reflète aussi l'intérêt accordé à ce secteur par les deux pays⁸⁸³.

En marge de la 3^{ème} édition du Sommet Inde-Afrique en octobre 2015, le Centre marocain de promotion des exportations Maroc Export a signé à New Delhi, deux Mémoires d'entente avec la Chambre de l'industrie et du commerce et la Fédération des exportations indiennes.

Le 1^{er} Mémoire d'entente, signé entre Maroc Export et la Chambre indienne, de l'industrie et du commerce, vise la promotion des relations commerciales entre le Maroc et l'Inde et l'établissement d'une coopération institutionnelle entre les entreprises des 2 pays⁸⁸⁴.

Le 2^{ème} Mémoire, signé entre Maroc Export et la Fédération indienne des exportations, ambitionne la création d'un mécanisme d'appui mutuel dans le domaine de la coopération technique, économique et commerciale, le développement des échanges entre les opérateurs économiques et les hommes d'affaires des 2 pays, ainsi que la réalisation de projets communs⁸⁸⁵.

La Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie (FICCI) ont signé, par la même occasion à New Delhi en marge du troisième Sommet du Forum Inde-Afrique

⁸⁸² Déclaration de presse, Le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar. La MAP. Marrakech. 1 février 2014.

⁸⁸³ Déclaration de presse, le ministre des affaires étrangères, ibid.

⁸⁸⁴ Déclaration de presse. La MAP

⁸⁸⁵ Déclaration de presse. La MAP

2015, un Mémorandum d'entente pour le renforcement des relations commerciales entre les deux pays⁸⁸⁶.

Ce Mémorandum ambitionne amplifier les échanges commerciaux entre les deux parties, à travers l'affermissement de la coopération économique et commerciale et la promotion des investissements.

Les parties signataires se sont engagées, aux termes de ce Mémorandum à augmenter l'échange des missions commerciales, et à échanger toutes les informations susceptibles de favoriser le climat des affaires entre les deux pays et de promouvoir les exportations.

II.2.1 Une nouvelle génération de coopération de Type joint-venture générée par l'OPC

En août 2015, Le bureau de représentation de l'OCP International en Inde s'est transformé à une filiale à part entière du groupe phosphatier. La nouvelle filiale sera baptisée OCP India Services Private Limited. Selon le décret fondateur «Une transformation qui répond à certains changements réglementaires et législatifs en Inde»⁸⁸⁷. Le groupe OCP a été, en effet, autorisé par le gouvernement à créer cette filiale, détenue par le groupe à 100%. Le décret d'application relatif à cette décision est entré en vigueur suite à sa publication au bulletin officiel⁸⁸⁸.

La nouvelle filiale indienne prendra en conséquence, la forme juridique d'une société à responsabilité limitée (SARL), au capital de 300.000 dollars US (soit environ 2,55 millions de DH). Ses activités tourneront autour de la veille commerciale et le développement logistique, le suivi des opérations commerciales et l'analyse des marchés⁸⁸⁹.

Notons que l'OPC dispose depuis 2002 d'une filiale en Inde. Il s'agit de la société PPL, basée à Orissa en Inde. PPL est détenue par le gouvernement indien, Zuari Industries Ltd, et OCP. La société indienne produit des engrais phosphatés (principalement DAP et NPK) et commercialise en Inde différents types d'engrais incluant sa production d'engrais. La capacité de production de PPL s'élève à 1,25 million de tonnes/an de DAP/NPK, 726.000 tonnes/an d'acide sulfurique et 290.000 tonnes/an d'acide phosphorique⁸⁹⁰.

Le profit du premier exportateur mondial des produits phosphatés s'est élevé de 61% à fin septembre 2015. Le chiffre d'affaires s'est établi à 37,14 milliards de dollars (3,7 milliard d'euros), en croissance de 20% sur une année glissante en dépit de la vente d'engrais en légère baisse⁸⁹¹.

L'Office interprète cette mutation globalement positive, dans un communiqué daté 7 décembre 2015, par la hausse des ventes de roche et d'acide grâce à des prix plus élevés. La reprise de la demande indienne et la montée continue de l'Afrique ont alimenté cette vitalité

⁸⁸⁶ Ibid

⁸⁸⁷ Décret 2-15-438 du 15 juillet 2015. Bulletin Officiel, N° 6384. 6 août 2015. p. 3327.

⁸⁸⁸ Décret 2-15-438 du 15 juillet 2015. Bulletin Officiel, N° 6384. 6 août 2015. p. 3327.

⁸⁸⁹ Statut Juridique de la Société

⁸⁹⁰ www.ocpgroupe.ma

⁸⁹¹ www.financialafrik.com

de l'OCP qui présente, en outre, d'un solde opérationnel ajusté (8,5 milliards de DH en hausse 61,5%).

Dès 1999, le groupe Birla s'est, par l'intermédiaire de sa société Chambal Chemicals & Fertilizers, associé à l'OCP pour initier une usine de fabrication d'acide phosphorique installée à Jorf Lasfar à El-Jadida. L'OCP et son partenaire groupe Chambal, ont créé en 2002 une société d'investissements en Inde et ont acquis 74% de Paradeep Phosphates, une unité de fabrication d'engrais située en Orissa, dans l'Est du pays, affichant une capacité de production annuelle de 1 million de tonnes (les 26% restants sont détenus par le gouvernement indien).

En 2005, Tata Chemicals a rejoint cette entreprise conjointe, et les trois partenaires sont désormais depuis à la tête d'une importante usine qui portera un nouveau nom "IMACID", produisant près de 430 000 millions de tonnes d'acide phosphorique par an pour l'essentiel exporté vers l'Inde. Suite à cette initiative, l'OCP a renforcé sa détermination de la nécessité d'investir davantage en Inde pour accroître sa présence sur cet immense marché.

Par-delà le secteur des phosphates, le Maroc a suggéré aux industriels indiens d'investir dans d'autres grands secteurs, tels par exemple l'automobile, les machines agricoles et l'industrie agroalimentaire, l'énergie et le tourisme, les technologies de l'information et l'industrie pharmaceutique.⁸⁹²

En 2005, Tata Motors a créé une unité industrielle pour l'assemblage et le montage d'autobus et d'autocars. La convention d'investissement, signée le 13 juin 2006, entre le gouvernement marocain et Tata Motors, qui porte sur la réalisation à Casablanca d'un projet de montage et d'assemblage d'autobus et d'autocars pour un montant de 225 millions dirhams. La capacité de production est estimée à 2500 véhicules par an.

II.2.2 Des investissements indiens émergents

Depuis 2000, un grand nombre d'opérations d'investissements effectuées par certaines entreprises indiennes ont préféré investir au Maroc. Ces investissements prenant généralement la forme de joint-ventures ont porté, outre sur les phosphates et ses dérivés, sur des secteurs aussi variés que les mines, l'automobile, l'hôtellerie ou encore les produits pharmaceutiques. Des grands groupes indiens comme Tata, Birla, Rhartia ou Ranbaxy sont déjà implantés au Maroc. Aujourd'hui, plus de 18 firmes indiennes sont actives dans le secteur du textile marocain.

Dans le domaine des technologies de l'information, la multinationale Indienne NIIT International, pionnière dans le domaine des Technologies de l'Information et présente dans une quarantaine de pays, s'est installée à Casablanca en 2002. En partenariat avec des opérateurs marocains dans le cadre d'un Master franchise, un premier centre de formation a été créé.

⁸⁹² <http://www.moroccoembassyin.org/morocco-india.html#trade>

S'appuyant sur une expérience réussie dans le domaine des solutions informatiques, NIIT ambitionne de créer cinq autres centres avant la fin 2004 dans les principales villes du Maroc à Rabat, Tanger, Fès, Marrakech et Agadir. Le métier de la formation s'est imposé tout naturellement⁸⁹³. Le modèle éducatif et de formation de NIIT International a été développé en Inde en 1981 et est offert aujourd'hui dans 29 pays⁸⁹⁴.

En 2007, Tata Consultancy Services (TCS), l'un des leaders mondiaux de l'industrie des logiciels, a lancé un centre de livraison offshore à Casablanca.

La convention signée avec le groupe indien "TATA Consultancy Services (TCS)", à l'occasion de la 4^{ème} édition des Intégrales de l'investissement qui s'est déroulée en 2006 à Rabat. Cette convention porte sur la mise en place au Maroc d'un "delivery center" pour l'Europe francophone et hispanophone en développant des activités *d'offshoring*. En 2007, Tata Consultancy Services (TCS), l'un des leaders mondiaux de l'industrie des logiciels, a lancé ce centre de livraison offshore à Casablanca.

Dans le cadre de ce projet d'investissement, l'un des plus importants jamais réalisés dans le secteur marocain de l'industrie offshore, TCS avait l'ambition de créer 500 emplois en trois ans et d'assurer la formation des employés⁸⁹⁵.

Sur le terrain, le groupe indien a rencontré de multiples difficultés et dû revoir ses ambitions à la baisse. Et après avoir ouvert sa filiale marocaine TCS Maroc, il y a trois ans, puis emménagé dans des locaux de 1 400 m² à Casa, la filiale tablait sur un business plan très ambitieux. Les dirigeants prévoyaient, en effet, d'atteindre, en 2010, un effectif de 200 ingénieurs. Pour cela, ils spéculaient sur les marchés européens francophones, particulièrement le marché français, sachant que, jusqu'à présent, TCS était presque exclusivement orientée vers des marchés anglophones.

Début 2010, TCS Maroc n'avait sur le plan des ressources humaines que 20 ingénieurs et n'était pas près d'atteindre l'objectif initial⁸⁹⁶.

Après des négociations intenses avec les partenaires français et les instances compétentes marocaines, TCS a réduit ces activités mais fermer sa branche marocaine.

Au moment de s'installer au Maroc, TCS pari autant sur des commandes de l'administration publique marocaine dans le cadre du projet E-Gov qui a accusé un sérieux retard.

⁸⁹³ <http://www.aujourd'hui.ma/une/dossier/niit-forme-aux-ntic-93149#.Vq4CvfmLTtQ>

⁸⁹⁴ Ce modèle offre des programmes d'études à des étudiants à la recherche de carrières dans les technologies de l'information, des programmes de réorientation de carrières aux personnels des entreprises et des programmes de développement des compétences aux professionnels des technologies de l'information. NIIT International forme 400 000 étudiants par an et dispose d'une base de lauréats d'environ 1 600 000 personnes. Un modèle propre d'apprentissage appelé le MCLA (Model Centered Learning Architecture) a été développé. L'objectif étant d'offrir un dispositif le plus complet. Il est inspiré du modèle d'apprentissage appliqué dans le domaine médical. Se basant sur un apprentissage fondé sur l'observation, la pratique assistée et la pratique autonome sont les techniques déployées. De nombreux dispositifs d'apprentissage complémentaires sont mis à la disposition de l'apprenant, tels que le e-learning, des ressources et des services en lignes disponibles sur le site de NIIT International. En plus, la multinationale a développé des alliances stratégiques avec de grands éditeurs tels que Microsoft, Oracle, Computer Associates, Nokia, permettant ainsi aux particuliers et aux entreprises de tirer le meilleur profit des technologies et plates-formes les plus avancées.

⁸⁹⁵ World Bank, Strengthening Mena's Trade and Investment Links with China and India. 2008.

⁸⁹⁶ <http://lavieeco.com/news/en-direct/Tata-Consultancy-quitte-le-Maroc---16542.html>/10 mai 2010.

En raison de ces trébuchements, la décision de fermer sa filière marocaine en 2014 n'était plus surprenante⁸⁹⁷.

Dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, Ranbaxy, le géant de l'industrie pharmaceutique, a opté une approche prudente et graduelle, mais pourtant efficace. Ranbaxy a d'abord établi un bureau de ventes au Maroc en 2005, pour renforcer sa présence. Il a par la suite lancé une unité de production à Casablanca, qui est entrée en fonctionnement en mars 2012, avec le projet à moyen terme de distribuer ses médicaments génériques sur l'ensemble des marchés nord-africains⁸⁹⁸.

Le Maroc a été considéré par le laboratoire indien comme est un des marchés clés du secteur de la santé et ce nouveau site de production venait renforcer l'engagement pour la population marocaine et le continent africain⁸⁹⁹. Le génériqueur prévoit d'étendre la distribution des produits issus de son site marocain à d'autres pays du continent dans les années à venir.

En 2015, Sun Pharma finalise l'acquisition de Ranbaxy Le laboratoire indien amorce l'intégration de son compatriote⁹⁰⁰. Sun Pharma a annoncé la finalisation de l'acquisition de Ranbaxy, une opération de près de 4 milliards de dollars lancée depuis 2014. Le financement a été achevé via un transfert d'actions, chaque actionnaire de Ranbaxy se voyant attribuer 0,8 actions de Sun Pharma⁹⁰¹.

Avec le même état d'esprit convoitant développer une plateforme commerciale qui pourrait servir les marchés marocain et africain, une autre entreprise indienne Spécialiste des médicaments génériques, le groupe indien Cipla – à travers sa filiale britannique du laboratoire indien Cipla-UK- a fondé au Maroc en 2015, un joint-venture avec les entreprises pharmaceutiques marocaines Cooper Pharma (Société marocaine de coopération pharmaceutique) et Phi (Pharmaceutical Institute).

⁸⁹⁷ The Hindu Business Line, le 15/08/2014, in: <http://www.thehindubusinessline.com/companies/tcs-closing-down-morocco-unit/article6321641.ece>

⁸⁹⁸ Les deux autres usines de production de Ranbaxy sur le continent se trouvent en Afrique du Sud et au Nigeria

⁸⁹⁹ Mahendra Bhardwaj, PDG de Ranbaxy Afrique, Jeune Afrique, 13 Mars 2012, in : <http://www.jeuneafrique.com/177011/societe/industrie-pharmaceutique-ranbaxy-s-implante-au-maghreb/>

⁹⁰⁰ <http://www.industrie.com/pharma/sun-pharma-finalise-l-acquisition-de-ranbaxy,62390>

⁹⁰¹ Le Japonais Daiichi Sankyo, ancien actionnaire principal de Ranbaxy devient ainsi, comme envisagé, le second actionnaire principal de Sun Pharma. Le laboratoire indien se pose désormais comme l'un des géants mondiaux des génériques. Il revendique la place de n°5 mondial du secteur, et celle de premier laboratoire pharmaceutique en Inde. Il recense 30 000 salariés, 45 sites de production dans le monde (outre l'Inde, ils sont au Canada, au Mexique, aux États-Unis, au Brésil, en Irlande, en Roumanie, en Hongrie, au Maroc, au Nigeria, en Afrique du Sud, en Égypte, en Israël, au Bangladesh et en Malaisie), et est directement présent dans 150 pays, essentiellement pour des médicaments génériques mais aussi des ingrédients pharmaceutiques actifs (API) et des spécialités.

Son chiffre d'affaires consolidé proforma en 2014 s'élève à 4,56 Mrds \$, dont 75 % sont générés hors de l'Inde. Le tout premier marché du nouvel ensemble est celui des États-Unis (2,28 Mrds \$). Sun Pharma indique une marge brute pour 2014 de 76 %, une marge d'Ebitda de 32 % et une marge nette de 20 %.

Dans ce projet, l'engagement financier du groupe indien, dont le siège est à Mumbai, s'élèvera à 15 millions de dollars. Le projet vise le développement du segment des affections respiratoires et de la neurologie⁹⁰².

En Afrique, Cipla a déjà pris des positions industrielles en Afrique du Sud ou en Ouganda. Coté en bourse, le groupe indien est, par ailleurs, régulièrement courtisé, notamment par le leader mondial des génériques, l'israélien Teva⁹⁰³.

Pour le tourisme, un accord a été signé depuis février 2000, entre le Groupe ONA et le Groupe indien OBEROI portant sur un investissement de 100 millions dollars en matière d'infrastructure touristique au Maroc (construction de 5 hôtels). Ce même groupe OBEROI a obtenu la gestion d'un hôtel de luxe à Casablanca en 2011, alors que le conglomérat Tata, qui possède la chaîne d'hôtel de luxe Taj, a ouvert le 15 janvier 2013, le Taj Palace Hôtels Marrakech.

Le nombre de touristes indiens est relativement faible comparativement aux flux touristiques japonais et chinois et est passé de 2568 touristes en 2000 à 9784 touristes en 2013 et représente 9% des flux touristiques asiatiques.

Plusieurs multinationales indiennes ont déjà sollicité le "World United Chambers of Commerce and Industry-WUCCI" pour venir opérer au Maroc et les soutenir afin de bénéficier de leur performance au Maroc vers les marchés africains. Il s'agit de Bahrats Electronics, société spécialisée dans la fabrication des produits électroniques de pointe, de Hindustan Aeronotic et Hindustan Motors, de l'Indian Oil Corporation, du Groupe Sonalika qui est l'un des plus grands fabricants de tracteurs en Inde.

D'autres groupes très importants souhaitent également venir s'installer au Maroc, tels que Himalaya, Reliance, Bollywood, TVS, Jindal, Aditya Birla, Ashok Leyland, Wipro, Infosys, Larsen Toubro, Hal, Essar, Subadra Industries, Summeet, Ramachandra Hatcheries.

Les secteurs conventionnels visés par les entreprises indiennes demeurent les infrastructures, l'industrie automobile, les énergies renouvelables, l'électronique, la manutention, l'environnement, l'industrie pharmaceutique, les télécoms, les biotechnologies, l'agroalimentaire et l'offshoring.

Mais, parmi les axes d'interventions nouvelles on trouve principalement la production de la soie, partant de l'élevage des vers jusqu'à la production finale des fils de soie. Ce projet désire faire du Maroc une plateforme aussi bien de production et de développement pour les besoins du pays que d'export pour l'Afrique, l'Inde, l'Europe, les USA et l'Amérique du Sud et, d'autre part, parvenir à une réhabilitation du savoir-faire textile marocain lié à la soie aussi bien au niveau de l'industrie que de l'artisanat⁹⁰⁴.

⁹⁰² Ce groupe indien, présent commercialement dans plus de 150 pays, réalise 1,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires. Il s'est fait connaître pour des batailles juridiques sur les brevets contre les grands groupes pharmaceutiques internationaux (Roche, Novartis...) notamment sur les thérapies antirétrovirales pour lutter contre le VIH.

⁹⁰³ <http://www.usinenouvelle.com/article/maroc-le-generiqueur-indien-cipla-mise-15-millions-de-dollars-dans-une-usine-au-maroc-en-jv.N312500>

⁹⁰⁴ Interview avec Pishu Tulsidas G. Ifergan, Président de WUCCI, World United Chambers of Commerce and Industry, Finances news le 15 - 12 - 2011.

Chapitre V: Etude de cas - Le projet d'OVOP comme modèle du renforcement de l'aide pour le développement

I. Qu'est-ce qu'un OVOP (One Village One Product)?

Le mouvement "Un Village, un Produit" ou OVOP a ses origines à Oita, l'une des 47 préfectures du Japon. Il a commencé dans les années 1970 comme une activité à base communautaire visant à redécouvrir et à revitaliser les zones rurales économiquement arriérées. Le mouvement a été lancé en 1979 par l'ancien gouverneur de la préfecture d'Oita au Japon, Dr. Morihiko Hiramatsu. Sous l'égide du mouvement OVOP, chaque village est encouragé à produire au moins un produit ou service qui peut être présenté au niveau national, régional et même international. L'impulsion pour le mouvement OVOP à Oita fut triple⁹⁰⁵:

- i. Le déplacement de la population des zones rurales vers les grandes villes et la perte de vitalité dans diverses régions de la préfecture ;
- ii. La nécessité de créer de nouvelles industries dans les zones régionales ;
- iii. La nécessité de réduire la dépendance excessive de l'entreprise par rapport à la collectivité locale.

Pour surmonter les problèmes ci-dessus, le gouverneur a établi trois principes de base du mouvement OVOP. Ceux-ci sont les suivants:

1. Local et pourtant mondial : le fait d'être à la fois local et mondial est appelé être « Global ». L'idée est de fabriquer des produits qui représentent des zones / régions locales, mais qui pourrait aussi être compétitifs sur les marchés mondiaux ;
2. L'autonomie/créativité ou indépendance/nouvelles idées : les villageois eux-mêmes ont été encouragés à décider quels produits doivent être choisis comme produits OVOP; les collectivités locales étaient seulement destinées à fournir l'expertise et assistance technique;
3. Ledéveloppement des ressources humaines: l'OVOP devrait promouvoir l'innovation et la créativité et aussi encourager les gens à améliorer ou exploiter leurs compétences⁹⁰⁶.

Tous les produits OVOP dans la préfecture d'Oita ont été déterminés en fonction de ces principes. Cette spécialisation a été désignée comme la méthode japonaise de spécialisation produite. Cependant, il n'y avait pas d'intention de limiter les produits du village.

⁹⁰⁵ Hiramatsu, M., The One Village, One Product, Movement Spreading throughout the World. Oita OVOP International Exchange Promotion Committee. Oita. Japan. 2008. p. 39.

⁹⁰⁶ Ibid. p. 53.

En Thaïlande par exemple, les compétitions relatives aux produits autorisés OVOP sont organisées régulièrement. Dans ce cas, un seul produit sera approuvé et défendu, mais au Japon il n'y avait pas de limite en place.

Illustration : Produit OVOP dans la préfecture d'Oita au Japon



Source: Comité de promotion OVOP d'Oita pour les échanges internationaux, 2008

Avant le mouvement OVOP, les communautés locales ont cherché à stimuler leurs économies en faisant appel au gouvernement pour de l'aide sous forme de dons et de subventions. Elles comptaient beaucoup sur l'aide du gouvernement. Alors que le gouvernement, en collaboration avec les organismes quasi-étatiques et les autorités locales ont lancé plusieurs programmes d'aide en faveur des PME et des agriculteurs, ces programmes d'aide n'ont pas été universellement reconnus. L'une des principales raisons de l'adoption limitée de ces programmes est la difficulté à accéder aux fonds en raison d'une multitude de procédures gouvernementales compliquées.

En outre, la culture locale (croyances religieuses, coutumes, pratiques et traditions) a étouffé la croissance des PME. En particulier, les femmes ont été forcées de travailler à la maison même si elles disposaient des compétences et des capacités suffisantes pour lancer de nouvelles entreprises. Le mouvement OVOP a encouragé les populations locales, y compris les femmes, à travailler en étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux afin de surmonter les contraintes par elles-mêmes.

L'ancien gouverneur très respecté de la préfecture d'Oita, Dr. Morihiko Hiramatsu, est devenu le premier leader officiel du mouvement en 1979. Il a encouragé les populations locales à faire des affaires à l'aide de leur propre initiative en contournant les procédures gouvernementales compliquées. Le message était clair : les populations locales peuvent et doivent exercer des activités économiques dans leurs villages et communautés.



Séminaire sur le concept OVOP avec le Président Morihiko Hiramatsu et une délégation de l'Amérique Latine, Oita, Japon. Novembre 2010.

Des cours et séminaires de formation sur des sujets tels que l'éthique des affaires ont été conçus pour mobiliser et autonomiser les personnes. Les personnes et les communautés ont été encouragées à utiliser leurs propres compétences et expérience pour lancer de nouvelles entreprises tout en limitant leur dépendance par rapport au gouvernement à de l'assistance productive uniquement.

Notre analyse de ce modèle japonais examine la vérification de sa faisabilité et sa compatibilité pour les pays africains, notamment le Maroc qui fait face à plusieurs contraintes et défis relatifs à l'exécution de la régionalisation élargie, un choix stratégique adopté depuis plusieurs années pour la gestion territoriale.

Subséquemment, on aimerait bien étudier la potentialité de l'usage de la coopération internationale pour le renforcement de la pratique marocaine dans la gestion développementale des régions et des sous-régions.

I.1. Vue générale sur la littérature scientifique sur le modèle d'OVOP

En termes de littérature sur le modèle d'OVOP, Il existe un certain nombre d'études sur ce mouvement japonais, mais la plupart d'entre elles sont rédigées en langue japonaise. Néanmoins, à mesure qu'OVOP devient une politique régionale internationalement reconnue, des études en langue anglaise ont augmenté. Cette littérature pourrait être classée en trois catégories différentes :

- Le premier type d'étude traite de la capacité d'adaptation et des impacts positifs de l'approche japonaise OVOP dans d'autres pays. A titre d'exemple, Igusa⁹⁰⁷ fait valoir que le modèle Oita est applicable aux pays asiatiques. Kurokawa⁹⁰⁸ décrit le mouvement OVOP comme une politique de développement pour les pays en développement, mais souligne des différences claires entre l'OVOP l'originale et les OVOP mises en place à l'étranger.

Dans son examen de la trajectoire empruntée par les plans nationaux de développement du Japon de 1960 à 1990, Yoshimura⁹⁰⁹ du Centre des nations-unies pour le développement régional (CNUDR) souligne que la tâche la plus importante pour une initiative de développement régional durable telle qu'OVOP est de promouvoir des politiques économiques et industrielles axées sur la collectivité en utilisant les ressources locales (y compris la nature, la culture et l'Histoire). Hayashi⁹¹⁰ souligne également l'importance de la nature orientée-communauté de toute politique de développement régional. En outre, il mentionne l'importance de **l'agglomération**, des **grappes** et d'un **environnement innovant**.

- Le deuxième type d'étude s'intéresse aux études de cas d'activités OVOP spécifiques. Stenning⁹¹¹ a examiné, par exemple, l'origine du mouvement OVOP dans une petite ville appelée Oyama-machi, dans la préfecture d'Oita, et a conclu que l'essence du mouvement réside dans **les activités de réseautage**. Yamagami⁹¹², cependant, soutient que la véritable essence du plan de développement de la ville d'Oyama réside dans **sa diversité**.

- Le troisième type de l'étude se concentre sur les valeurs de marque des produits locaux. Okura⁹¹³ a mené une enquête par interview auprès des consommateurs au sein de la préfecture d'Oita et a découvert qu'ils reconnaissent les valeurs de la marque présentes dans les produits OVOP. Il en conclut que le succès de la marque OVOP dépend du **soutien continu des collectivités locales**. Fujita⁹¹⁴ aborde également les valeurs de la marque OVOP du point de vue de l'économie spatiale et de la théorie de la croissance endogène. Il décrit les deux concepts uniques japonais – l'OVOP et le Michi-no Eki (aires de repos routières) - comme étant des outils potentiels pour **combler le fossé entre les villes et les**

⁹⁰⁷ Igusa, Kunio, The problem of the regional revitalization in Asia and One Village One Product-adaptability of Oita model to Asian countries. Journal of OVOP Policy 1. October 2008.

⁹⁰⁸ Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program, Working Paper 290. JICA. 2008, 2010.

⁹⁰⁹ Yoshimura, Teruhiko, Sustainable local development and revitalization, Case of One Village One Product movement, its principles and implications. UNCRD. 2004.

⁹¹⁰ Hayashi, Kaoru, Nihon no chiikikaihatsu no keiken to kaihatsutojoukoku, Hirakareta chiikikaihatsu o mezaseji tosite nani o tsutaeruka, Regional development in Japan and Developing countries, Toward the open minded regional development policy, what kinds of message can we transmit?. Bunkyo daigaku kokusaigakubu kiyou 18 (1). 2007.

⁹¹¹ Stenning, Naomi, and Koichi Miyoshi, Knowledge and networking strategies for community capacity development in Oyama-machi, An archetype of the OVOP movement. Journal of OVOP Policy 1. October 2008.

⁹¹² Yamagami, Susumu, Isson ippin undo no genten, Oyama chou no beisaku kara kajusaibai, kinokosaibai eno tenkan no kiseki, The origin of OVOP, The experience of Oyama town's diversification strategy. Seisaku kagaku 14 (3). Ritsumeikan University. 2006.

⁹¹³ Okura, Yujiro, OVOP to burando senryaku, Regional development and OVOP, Implications from the brand image survey in Oita, Japan. Business Review of Kansai University 51 (6). 2007.

⁹¹⁴ Fujita, Masahisa, Economic development capitalizing on brand agriculture, Turning development strategy on its head. IDE Discussion Paper 76. 2006.

zones rurales. Il considère à la fois OVOP et Michi-no Eki comme étant des stratégies de développement rural d'une nature plus large fondées sur une «agriculture de marque». Cela représente une stratégie générale de développement rural communautaire qui identifie, cultive et met pleinement à profit les ressources locales pour l'élaboration de produits ou de services uniques à chaque village.

Les études relatives à des expériences non-japonaises sont encore limitées. Fujioka⁹¹⁵ a examiné l'OTOP thaïlandais et a découvert qu'il est différent du prototype japonais en ce sens que l'OTOP thaïlandais est un système descendant mis en place par le gouvernement central tandis que l'OVOP japonais est ascendant. D'autre part, Yoshida⁹¹⁶ a découvert que l'OVOP du Malawi est un projet communautaire fondé sur des propositions complétées par des prêts à faible taux d'intérêt.⁹¹⁷

Des études comparatives sur les OVOP originales et d'outre-mer ont fourni des indications limitées. Notre étude vise à présenter ce modèle de développement tel que appliqué dans le pays d'origine du Japon, et puis le comparer avec d'autres applications étrangères, ce qui pourrait nous permettre de bien clarifier les similitudes et les différences entre les trois cas, et en tirer des leçons à partir de la comparaison pour l'application future de l'approche OVOP au Maroc.

1.2. Les fondements philosophiques de l'approche OVOP

Selon Comité international de Promotion des Echanges OVOP Oita, il y a trois principes dans le mouvement OVOP : (i) la création de produits / services globalement acceptables basés sur les ressources locales, (ii) l'autonomie et la créativité, et (iii) le développement des ressources humaines⁹¹⁸. La caractéristique commune à l'ensemble des trois principes est l'accent mis sur l'appropriation locale, ainsi sur la dynamique humaine que joue la communauté dans l'exécution de cette approche, que les chercheurs japonais ne cessent pas de la désigner en tant que mouvement.

Le premier principe est le mieux exprimé par le slogan «Penser globalement, agir localement». Il est attendu des résidents locaux qu'ils créent des produits/services négociables à l'échelle mondiale qui incarnent la fierté des gens en relation avec la richesse matérielle et culturelle de leurs villages / villes d'origine. «L'histoire» derrière tout produit ou sa mise au point contribue à attirer l'attention des consommateurs. Une telle saveur locale permettra d'ajouter des valeurs aux produits locaux tandis que l'utilisation

⁹¹⁵ Fujioka, Rika, Tai no OTOP purojekuto, Kusanonesaisaku no hikari to kage, Thai OTOP project, Lights and shadow of grassroots development policy. In Isson ippin undou to kaihatsutojoukoku, Nihon no chiikisinkou wa doutsutaeraretaka, OVOP and developing countries, Chapter 6. Tokyo, Institute of Developing Economies-Japan External Trade Organization. 2006.

⁹¹⁶ Yoshida, Eichi, Maraui ni okeru issan ippin undou to chiikisinkou o meguru seiji, Malawian rural economic policy and OVOP. In Isson ippin undou no genten, OVOP and developing countries, Chapter 7. Tokyo, Institute of Developing Economies. Japan External Trade Organization IDE-JETRO. 2006.

⁹¹⁷ Yoshida, Ibid.

⁹¹⁸ ODI-JICA field survey on OVOP in, Kurokawa, Kiyoto, Tembo Fletcher, and D.W. te Velde. Donor support to private sector development in Sub-Saharan Africa. ODI Working Paper 290. JICA. August 2008.

des ressources humaines et matérielles locales contribuera à rendre les activités économiques durables⁹¹⁹.

Pour détecter des produits ou services commercialisables, l'autonomie et la créativité sont essentielles puisque la connaissance locale et l'instinct peuvent aider à la découverte de «trésors enfouis» dans chaque village/ville. Tout ce qui local est potentiellement précieux, mais si le potentiel se transforme en une réalité dépend de l'initiative et des efforts de la population locale. L'un des meilleurs exemples est le citron vert *kabosu*. Elle fut négligée en tant que plante inutile et chaque agriculteur avait préféré planter des oranges ordinaires. En réponse à l'appel d'Hiramatsu (pour la mise en place du concept) OVOP, les agriculteurs de ville de Takeda et quelques autres villages avaient décidé d'explorer l'utilisation potentielle de citrons verts *kabosu* pour la cuisson. Le jus de *kabosu*, avec de l'acide citrique et de la vitamine C, est jugé être médicinal et donner de la saveur ajoutée à certains plats, desserts et boissons. Il a réussi à capturer l'esprit des consommateurs japonais et est devenu l'un des produits représentatifs d'Oita⁹²⁰.

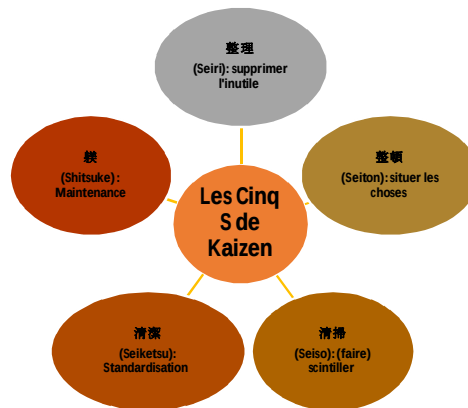
Le troisième principe du mouvement OVOP est l'accent mis sur le développement des ressources humaines. La politique de développement régional du Japon a traditionnellement mis l'accent sur la construction d'infrastructures comme les routes et les ponts. Le mouvement OVOP, en revanche, met l'accent sur le leadership local visionnaire à l'esprit stimulant et créatif. Le succès de tout produit/service OVOP dépend largement de sa qualité - développée et améliorée par les populations locales elles-mêmes. OVOP partage l'accent qu'il met sur la qualité avec Kaizen ou 5S.

La coopération technique et le «Kaizen» (ou améliorations continues) sont des caractéristiques intégrées des systèmes de gestion de la production japonais. La qualité se trouve au cœur de l'industrie manufacturière et de la coopération technique japonaise visant à promouvoir le Kaizen et les 5 S et à contribuer sans aucun doute à la croissance et au développement des PME.

⁹¹⁹ Nabila Si Ali, Entretien avec Dr. Morihiko Hiramatsu, Ex-gouverneur de la Préfecture d'Oita et Président du Comité International OVOP pour la Promotion des Echanges, Oita. Japon. 12 octobre 2010.

⁹²⁰ Nabila Si Ali, *ibid.*

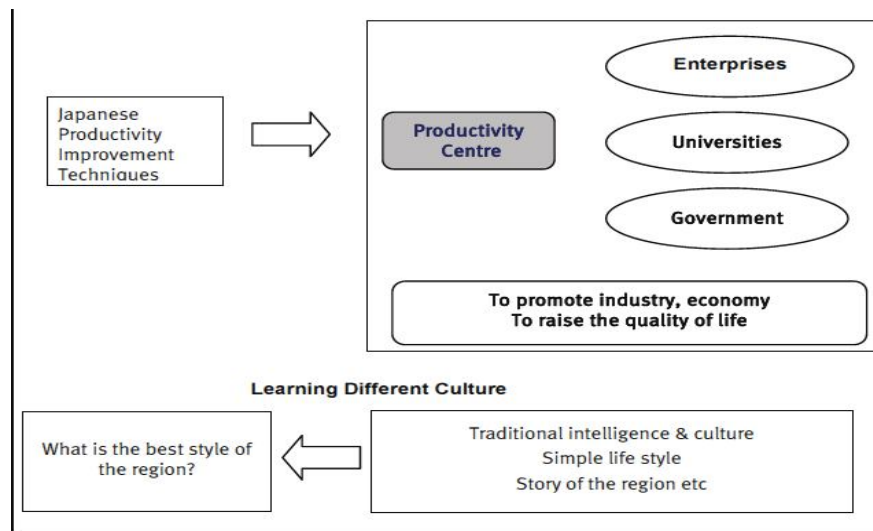
Schéma n°1 : Les cinq S de Kaizen



Source: élaborée par l'auteur de la thèse

Dans une large mesure, la coopération des PME japonaises en termes de développement à l'étranger est liée à sa propre expérience des PME. L'établissement d'un centre de la productivité afin de faciliter la collaboration entre les entreprises, les universités et le gouvernement par exemple n'est pas rare.

Schéma n°2: Transfert de techniques vers les PME utilisant un centre de productivité



Source: Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program, Working Paper 290. JICA. 2008.

I.3 Le caractère unique japonais et les normes occidentales

L'industrie japonaise s'est développée grâce à de nouvelles techniques de gestion qui ont combiné les techniques de production de masse américaines avec le contrôle de qualité traditionnel. Les travailleurs ont épousé un bon nombre des idées clés du contrôle

«juste-à-temps» des stocks dans les industries d'assemblage⁹²¹, en apprenant à faire des configurations rapides des machines en tant que partie intégrante d'un effort visant à produire des composants « juste-à-temps» et sans défaillance.

Il existe des différences essentielles entre les philosophies de production et d'exploitation des opérations de l'Ouest et celles du Japon, mais les principes de base du développement industriel japonais coïncident avec la pensée de Robert Chambers⁹²². Ce dernier appelle à une approche fondamentalement nouvelle du développement qui met l'accent sur les personnes plutôt que sur les choses. Cette approche est guidée par des principes qui comprennent une sensibilisation critique par soi-même et le fait d'accepter et d'apprendre de ses erreurs, ce qui se traduit par des changements dans les comportements existants, le professionnalisme, la bureaucratie, les carrières et les modes d'apprentissage⁹²³. Une sensibilisation critique par soi-même est un élément clé du *Kaizen* japonais et par extension, du mouvement OVOP.

I.4 Les approches japonaises du développement des PME et le modèle d'OVOP

I.4.1 L'approche du Japon par rapport aux PME japonaises

Il est généralement admis que le développement du Japon a impliqué une forte intervention du Gouvernement où l'Etat joue un rôle important dans la promotion d'une industrialisation réussie. Cela s'avéra particulièrement efficace, surtout compte tenu des ressources humaines et financières limitées du pays⁹²⁴.

Entre 1880 et 1970, le Japon a enregistré une croissance économique soutenue par le biais de l'industrialisation. La force motrice derrière cette croissance fut l'investissement domestique dans l'industrie et les infrastructures. Aussi bien le secteur public que le secteur privé investit dans les infrastructures avec l'aide du gouvernement central et local qui ont guidé le processus.

La croissance japonaise fut initialement orientée par les investissements plutôt que tirée par les exportations. Alors que les exportations du Japon ont augmenté rapidement - en particulier entre 1956 et 1973 quand elles ont connu une croissance à peu près double de celle du taux du commerce mondial -, les importations ont continué à dépasser les exportations⁹²⁵.

Bien que les investissements dans la capacité de production aient été laissés en grande partie au secteur privé, la hausse de l'épargne intérieure a rendu l'accumulation de

⁹²¹ Régnier, P., Japanese Small Enterprise Development Cooperation Overseas, linkages with Japan's industrial organization and ties with Japanese SMEs. Graduate Institute of Development Studies. Geneva, Switzerland. 2006. p. 15.

⁹²² Robert Chambers, *Whose Reality Counts? Putting the Last First*. Intermediate Technology Publications. London. 1997.

⁹²³ Chambers, 1997. p.11-13.

⁹²⁴ Fukao, K and Saito, O., Japan's alternating phases of growth and outlook for the future. Institute of Economic Research, Hitotsubashi University. 2006, available at:

<http://www.uq.edu.au/economics/cepa/docs/seminar/papers-nov2006/Fukao+Saito-Paper.pdf>

⁹²⁵ Shinjo, K., What explains the great recession of Japanese Economy?, Kobe University. 2003. Available at: <http://www.econ.kobe-u.ac.jp/katudou/publication/paper/discussion/0307.pdf>

capital possible. Dans le même temps, le coût d'obtention de technologie étrangère a été réduit par la politique industrielle volontariste du gouvernement.

Le gouvernement a également joué un rôle important dans l'industrialisation des industries lourdes, notamment la fabrication de l'acier et le raffinage du pétrole. Les banques quasi-étatiques spécialisées ont fourni des crédits à long terme pour démarrer sur des chantiers accélérés relatifs à la modernisation de l'industrie lourde. Un élément important de la modernisation a inclus le développement des ressources humaines et de crédits spéciaux pour les PME.

1.4.2. La politique de coopération internationale du Japon en matière de PME

Le Japon a recherché des synergies entre sa politique d'aide d'une part et les politiques commerciales et d'investissement d'autre part depuis une vingtaine d'années. En tant que tel, le pays a contribué au développement de l'infrastructure de l'Asie en fournissant des crédits libellés en yens à un certain nombre de projets aéroportuaires, routiers et ferroviaires ainsi que des projets de gestion des ressources humaines y compris la formation en gestion et les compétences techniques⁹²⁶.

L'approche japonaise était exhaustive et fournissait une assistance à long terme aux programmes de développement des PME. Cela comprenait la mise en place d'un organe spécifique pour la promotion des PME, la mise en place de protections juridiques de base pour les PME et la fourniture d'un mécanisme de garantie de crédit pour régler les déficits de financement. Des institutions financières spécialisées ont également été introduites de même qu'un système de consultants en gestion des PME certifiés.

L'objectif de la coopération des PME japonaises varie selon les régions ⁹²⁷:

- o En Asie, l'accent est mis sur la compétitivité industrielle,
- o En Afrique, l'accent est mis sur la création d'opportunités d'emploi,
- o En Europe de l'Est, l'accent est mis sur le développement d'économies du secteur privé.

⁹²⁶ Government of Japan, Japan's Medium-Term Policy on Official Development Assistance. MOFA. 2005. Available at: <http://www.mofa.go.jp/policy/oda/mid-term/policy.pdf>

⁹²⁷ Japan International Cooperation Agency, Study on Japanese Experience of Small and Medium Enterprises Promotion and Actual Case Examples. 2000.

Tableau n° 33: la politique de coopération du Japon en matière de PME

Development Goal	Approach	Project Example
Trade and Investment Development	i) Trade, Investment & Industrial Policy ii) Trade & Investment Promotion Strategy iii) Market Analysis & Development iv) Industrial Sector Development v) Human Resource Development vi) Infrastructure Development	• Design Promotion Plan (INO) • Export Promotion Strategy (INO) • Supporting Industry Development (ASEAN 4) • Trade Business Training Centre (INO) • Capacity Building for Implementation of WTO Agreements (ASEAN 4) • Power Plant / Road / Port Development (ASEAN 4) • Industrial Estate / EPZ Development (ASEAN 4)
Enabling Business Environment	i) Improving Economic / Business Regulation and Implementation ii) Improving Custom Administration iii) Supporting Decentralisation	• SME Promotion Programme (THI) • Supporting Market Economy (VTN) • Industrial Standardisation (ASEAN 4) • Intellectual Property (ASEAN 4) • Electronic Data Information System (INO) • Improving Local Government Capacities (INO)
SME Development	i) SME Development Policy ii) Financial Support iii) Business Development iv) Human Resource Development v) Technology Development	• SME Promotion Programme (THI) • SME Development Programme (INO) • Cluster Development (INO, THI) • Improving Access to SME Financing (VTN) • Vocational Training (ASEAN 4) • Supporting Industry Development (ASEAN 4)

Source: Ministry of Foreign Affairs, & UFJ Institute. (2005, March). *The poverty reduction impact of economic infrastructure project (2)—key issues and lessons learned from the Vietnam's CPRGS process (Final report)*. Tokyo.

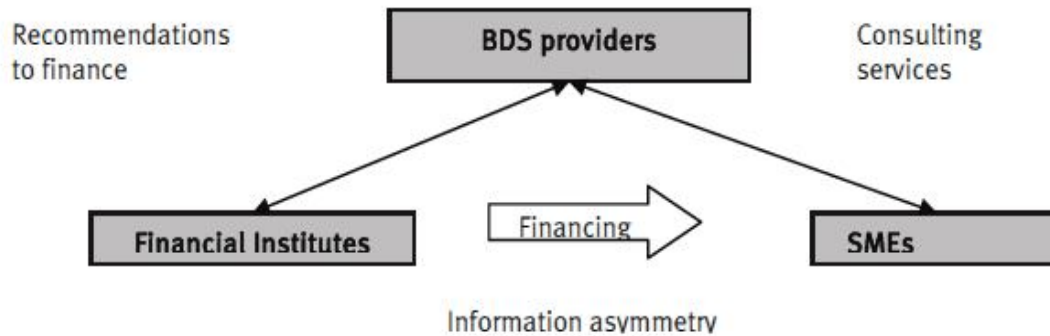
I.4.3. La coopération des PME japonaises et le rôle des fournisseurs de services de développement commercial (BDS)

La politique du Japon pour la promotion des PME s'est focalisée principalement sur l'identification du bon type d'interventions publiques pour résoudre les problèmes des PME. Au Japon, l'aide gouvernementale fut nécessaire, car il a été généralement admis que le mécanisme de marché ne pouvait pas résoudre les défaillances des PME. La JICA a donc travaillé avec les prestataires BDS dans le but de surmonter ces problèmes⁹²⁸. Au Japon, les chambres de commerce aident habituellement les PME à obtenir un accès au financement à la condition que l'emprunteur assiste à des cours de formation ou des séminaires y compris au sujet du contrôle de qualité. Au niveau national, il y a plus de 6000 instructeurs en

⁹²⁸ Japan International Cooperation Agency, *Approaches for Systematic Planning of Development Projects*, Promotion of Small and Medium Enterprises. 2002.

gestion, instructeurs adjoints et instructeurs en comptabilité au niveau des chambres de commerce locales qui conseillent les PME en matière d'amélioration de la gestion, de questions financières et de questions fiscales.⁹²⁹

Schéma n° 3: Prestataires de services BDS et Institutions financières



Source: Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, *Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program. Working Paper 290. JICA. 2008.*

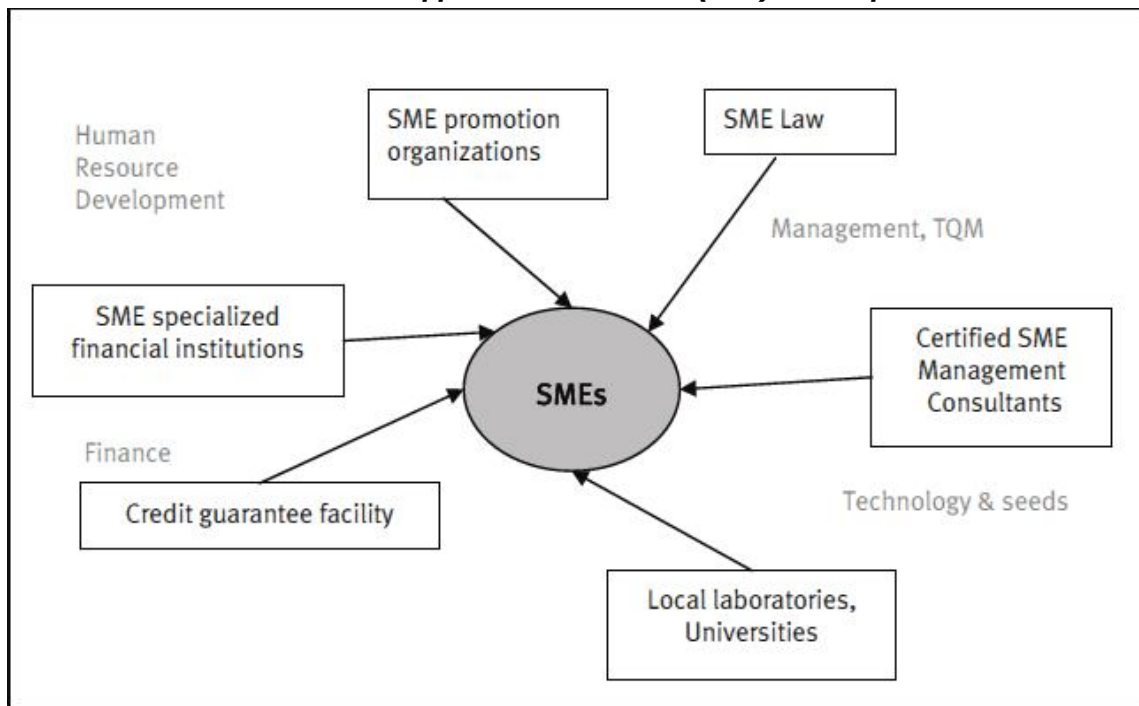
Un rôle important pour les prestataires BDS consiste à réduire les carences en matière d'information entre les grandes entreprises et les PME. En plus de cela, le gouvernement japonais fournit habituellement une aide au développement des ressources financières, juridiques et humaines des PME.

Il existe un centre de soutien aux PME dans chacune des 47 préfectures du Japon. Ce réseau national se mobilise autour de 15 000 consultants, la plupart issus du secteur privé, y compris des cadres supérieurs récemment retraités. Les consultants et formateurs sont recrutés dans ce réseau par les institutions japonaises⁹³⁰ et ce réseau semble bien fonctionner. La fourniture d'une assistance aux PME japonaises est une partie d'une approche globale qui est illustrée ci-dessous au **Schéma n° 4**.

⁹²⁹ Japan Minister of Economy, Trade and Industry, Japan's Policy on Small and Medium Enterprises (SMEs) and Micro Enterprises, Small and Medium Enterprise Agency, September 2013, in: http://www.chusho.meti.go.jp/sme_english/outline/04/20131007.pdf

⁹³⁰ Régnier, P., *Japanese Small Enterprise Development Cooperation Overseas: linkages with Japan's industrial organization and ties with Japanese SMEs*, Graduate Institute of Development Studies. Geneva. Switzerland. 2006.

Schéma n° 4: Services de développement des affaires (BDS) et PME performances



Source: KurokawaKiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program, Working Paper 290.JICA.2008.

I.4.4 Une coopération couverte par plusieurs organisations

Plusieurs institutions japonaises offrent désormais une assistance aux PME. La Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) (qui s'est fusionnée avec la JICA) est une institution financière qui fournit une assistance par le biais de crédit à l'import/export et de crédit d'investissement pour le secteur privé, des prêts non liés et des prêts en deux étapes pour les petites entreprises.

La Japan External Trade Organization (JETRO) – qui venait d'ouvrir son bureau à Rabat le 18 décembre 2014- favorise le développement des industries de support et aide les entreprises japonaises dans les pays en développement par l'envoi d'experts, l'organisation de foires et de forums d'échange industriels, etc.

En outre, l'Association pour les Bourses techniques pour l'Etranger (AOTS) et la Japan Overseas Development Corporation (JODC) acceptent des stagiaires et expédient des experts pour assurer une formation⁹³¹.

II. L'intégration du modèle d'OVOP dans les politiques japonaises d'aide pour le développement

La coopération japonaise définit l'OVOP (Un Village, Un Produit) comme un « mouvement stratégique » qui est étroitement lié aux politiques de développement régional. Dans le cadre de l'initiative « Aide pour le commerce » à la Conférence

⁹³¹Japan International Cooperation Agency, Report on Intellectual support for Small and Medium Scale Enterprises Promotion. Tokyo. Japan. 2000.

ministérielle de l'OMC à Hong Kong, le Japon a lancé la campagne OVOP. Indépendamment de la suspension des négociations ADD (Agenda de Doha pour le Développement), le Japon poursuivra la campagne⁹³².

La JICA soutient aussi le mouvement OVOP en Afrique en tant qu'outil efficace pour changer la conscience des membres de la communauté en Afrique, promouvoir l'autonomisation et réduire la pauvreté à travers l'amélioration des revenus et la croissance économique dans les zones rurales⁹³³. L'approche OVOP encourage les agriculteurs ou les entreprises à mettre au point un produit ou une industrie unique et spécifique à leur région et à les développer pour en faire un produit reconnaissable à l'échelle nationale et le cas échéant, reconnaissable à l'échelle mondiale. À ce jour, l'OVOP a été introduite dans un certain nombre de pays dont la Thaïlande, la Chine, l'Indonésie, les Philippines et le Malawi. Le contenu précis de l'approche l'OVOP varie de pays à pays. A titre d'exemple, au Japon, il y avait peu de place pour le gouvernement (central) et le fardeau de la preuve incombait au secteur privé. En Thaïlande, le gouvernement a joué un rôle complémentaire très important. Le succès du modèle OTOP (« Une Commune, un Produit ») en Thaïlande a démontré la valeur et le potentiel de l'innovation locale lorsqu'elle est combinée avec un soutien politique et institutionnel effectif⁹³⁴.

II.1 Etude de Cas (1)

Caractéristiques et réalisations d'OVOP dans la préfecture d'Oita de nos jours, l'approche/ mouvement d'OVOP est souvent représenté comme un nouveau paradigme des politiques innovantes en matière de développement régional. Mais afin de concevoir l'évolution de ce modèle de développement, ainsi de bien saisir empiriquement comment OVOP mobilise les gens et comment les collectivités locales réagissent vis-à-vis ce modèle et en bénéficient soit du point de vue économique, soit du point de vue sociologique. Il était nécessaire de se mobiliser sur place et étudier les applications de l'OVOP dans le pays d'origine.

Au cours des six mois qu'a duré notre recherche de terrain sur le modèle d'OVOP entre la période juin – décembre 2010, plusieurs actions de travail ont été menées sur le terrain. Dans plusieurs centres, que ce soit à Hokkaido ou à Oita, j'ai conduit plusieurs discussions, des entrevues avec des experts, professionnels et chercheurs travaillant sur l'OVOP. J'ai pris part à plusieurs séminaires et ateliers et j'ai également été en mesure de collecter des données et documents relatifs à la question, étant donné que les experts japonais ont souligné que les principaux acteurs sont les populations locales et que le gouvernement n'offre un soutien et une assistance que lorsque les gens recherchent une

⁹³² Government of Japan, One Village, One Product Campaign, METI. 2006. Available at: http://www.meti.go.jp/english/information/downloadfiles/060314OVOPsymposium_EN.pdf

⁹³³ Japan International Cooperation Agency, Annual Report 2007. Available at: <http://www.jica.or.id/english/resources/publications/annual/2007/index.html>

⁹³⁴ Lorlowhakarn S and Ellis W, Thailand's National Innovation Agency, Nurturing National Competitiveness. Asia Pacific Tech Monitor. May-June 2005. Pp. 34-42.

telle intervention et lorsque cela est nécessaire. Plus précisément, je citerai les actions suivantes :

- Elaboration d'une étude sur "Comment le programme Un Village, Un Produit pourrait servir les projets africains" de juin au mois de décembre 2010 à la faculté de droit de l'Université Sapporo Gakuin.
- Visite à Otaru pour un travail de terrain sur la petite industrie de la verrerie à Otaru et son rôle dans l'approche de développement intégré.
- Le 12 juillet: conférence intitulée « L'Initiative Nationale de Développement Humain du Maroc et le modèle asiatique. » à l'Université Féminine d'Ewha à Séoul, dans le cadre du séminaire international sur les études africaines en Asie orientale.

Afin de finaliser cette recherche, on a procédé à interviewer plusieurs décideurs ou experts en matière, notamment :

1. le Professeur Kunio IGUSA, APU (Université Ritsumeikan pour l'Asie-Pacifique à Kyoto) et membre de l'Association internationale en matière de politique OVOP (IOPA) ; 2) avec le Dr. Morihiko Hiramatsu, ex-Gouverneur de la préfecture d'Oita et Président du Comité international OVOP pour la promotion des échanges, 3) avec M. Tadashi Ando, Vice-président du Comité international OVOP pour la promotion des échanges, 4) avec M. Sizo Fujiwara, Directeur du Jardin Konohana (Coopérative agricole, Oyama Machi).

On a organisé entre temps en conséquence des explorations au niveau de certains points de vente de produits OVOP à Oita, comme on a aménagé des réunions et des rencontres (ciblées et encadrées par un questionnaire) avec le groupe Aze-Michi, de le village Amagase-Machi (spécialité Karinto), et avec les responsables de certains sites touristiques liés à la conception OVOP à Oita.

Sur le plan théorique, on a participé à plusieurs séminaires tels que: un séminaire sur l'extension du mouvement OVOP à travers le monde par M. Tadashi Ando, Vice-président du Comité international OVOP pour la promotion des échanges, un séminaire sur le mouvement OVOP et le développement des villages au Comité international OVOP pour la promotion des échanges à Oita.

II.2 Les origines du mouvement OVOP dans la préfecture d'Oita

Comme mentionnée auparavant, Le mouvement OVOP original a été lancé en 1979 par le gouverneur de la préfecture d'Oita, le Dr Morihiko Hiramatsu, qui avait encouragé les habitants des villages et des villes à sélectionner un produit ou industrie distinctifs de leur village ou leur ville et d'en assurer la promotion pour qu'il puisse être commercialisé à l'échelle nationale ou même mondiale⁹³⁵.

L'idée de Dr. Hiramatsu, cependant, avait eu un précédent dans sa préfecture. En 1961 déjà, M. Yahara, maire de la ville d'Oyama, avait lancé une stratégie intitulée « Nouvelle

⁹³⁵ Nabila Si Ali, Entretien avec Dr. Morihiko Hiramatsu, Ex-gouverneur de la Préfecture d'Oita et Président du Comité International OVOP pour la Promotion des Echanges, Oita. Japon. 12 octobre 2010.

Prune et Cjhatigne (« New Plum and Chesnut, NPC), qui visait à transformer la production agricole locale du riz en production à plus prometteuse de prunes et de châtaignes et d'améliorer ainsi les moyens de subsistance de sa ville vallonnée qui était la plus pauvre dans la préfecture d'Oita⁹³⁶. Auparavant, les populations locales avaient travaillé en tant que bûcherons ou ouvriers migrants saisonniers et tenté de joindre les deux bouts. La tentative difficile de la ville d'Oyama dont la devise était "Plantons des prunes et des châtaignes pour aller à Hawaï!" avait été couronnée de succès. A mesure que leurs revenus avaient augmenté grâce aux nouveaux produits, les populations locales avaient vraiment visité Hawaï en 1967. Le mouvement NPC avait plus tard changé de nom et de nature, passant d'un ordre économique à un ordre social: il prit d'abord le nom de New Personality Combination (NPC) d'abord puis de New Paradise Community (NPC) qui visait l'amélioration de l'humanité et des communautés⁹³⁷.

Le succès de la ville d'Oyama venait surtout de l'autonomie et de la créativité des gens eux-mêmes. Le mouvement OVOP d'Hiramatsu a hérité de cet esprit et a appelé les gens à prendre des initiatives positives pour eux-mêmes au lieu d'attendre des prestations issues du gouvernement. Peu importe s'il est appelé OVOP, le message de base des expériences d'Oita est que les sociétés locales peuvent être revitalisées par le mouvement endogène à base communautaire. Ce mouvement a gagné d'autres sociétés rurales du Japon qui sont laissés de côté par le développement économique de la nation et souffrent de l'exode et du vieillissement de la population.⁹³⁸

II.3 Le rôle des collectivités locales

Malgré l'importance des initiatives des populations locales, les autorités préfectorales et municipales d'Oita ont joué un rôle important de facilitateur, en particulier en matière de développement technique, de promotion de la production et de commercialisation de produit.

Yujiro Okura, l'un des analystes les plus éminents du mouvement OVOP d'Oita, souligne que le succès d'OVOP était dû à l'appui continu apporté par les collectivités locales⁹³⁹.

Dans le domaine de l'assistance technique, les instituts de recherche appartenant au gouvernement préfectoral, tels que le Centre de Recherche agricole et halieutique, l'Institut de recherche sur les champignons, le Centre de recherches pour la floriculture, et Centre d'Orientation en matière de formation aux métiers de l'artisanat à base de bambou d'Oita,

⁹³⁶ Adachi, Fumihiko., Marketing perspectives of community enterprises in Oita Prefecture, evaluation of marketing activities under OVOP movement. Nagoya. Kinjo Gakuin University. 2005.

⁹³⁷ Adachi, ibid.

⁹³⁸ Même dans des pays en développement comme la Chine et la Thaïlande, l'urbanisation rapide et le vieillissement deviennent des contraintes majeures dans les zones rurales. Ceci est une des raisons pour lesquelles nous devrions prendre un nouveau regard sur Un village, un mouvement de produit comme une politique de développement rural universelle.

⁹³⁹ Okura, Yujiro., OVOP to burando senryaku, Regional development and OVOP, Implications from the brand image survey in Oita, Japan. Business Review of Kansai University 51(6). 2007.

aident à améliorer la qualité des produits locaux et offrent aux producteurs locaux des programmes de formation⁹⁴⁰.

L'octroi de récompenses ou de prix par les autorités préfectorales et municipales contribue à rehausser la motivation des résidents locaux. Personne avant Dr. Hiramatsu n'avait pensé à faire des éloges aux femmes rurales pour leurs activités de type familial telles que la production de bonbons. Les récompenses / prix qui leur sont offerts en raison de leur effort et les produits remis par le gouverneur, les maires et les présidents des chambres de commerce et d'industrie locales sont accueillis avec enthousiasme par les groupes OVOP et contribuent à renforcer la participation et l'engagement des populations locales pour le mouvement OVOP⁹⁴¹.

Le gouvernement de la préfecture d'Oita aide à commercialiser les produits OVOP en organisant périodiquement une Foire-Exposition de produits de la région d'Oita. Le gouvernement de la préfecture assure la promotion de la Campagne de Promotion de Consommation des Produits Agricoles Locaux tels que la Campagne des Produits Agricoles Frais Toyo-no-kuni (nom traditionnel d'Oita qui signifie littéralement la terre d'abondance) et le Salon «Un village, un poisson »⁹⁴².

Même les entités publiques nationales contribuent à renforcer le mouvement OVOP dans la promotion et la commercialisation. (L'aire de repos de) Michi-no-Eki est l'une de ces initiatives. Elle a été lancée en 1993 conjointement par les administrateurs des autorités nationales et par les collectivités locales / les populations locales pour faciliter les déplacements et le tourisme à l'ère de la motorisation. Les communautés locales situées le long des principales autoroutes désiraient fournir des produits de détail et des services de restauration aux automobilistes qui passaient par leurs communautés. À cette fin, les collectivités locales ont coopéré avec les administrateurs de la voie publique appartenant aux gouvernements nationaux et locaux pour construire et entretenir les Michi-no-Eki où les produits locaux, les installations de repos, et des informations sont fournies aux automobilistes. Les stations routières aussi facilement imaginées servent de points de vente pour les biens OVOP et de points d'entrée pour les services OVOP tels que des événements culturels et le tourisme écologique.

Selon le professeur Sakurai de l'Université de Chiba, la « sur-urbanisation a poussé à la réévaluation de la vie rurale. Non seulement les villageois mais aussi certains citadins sont intéressés par les ressources rurales et tentent de faire bon usage de celles-ci. Cette tendance présente des possibilités d'utiliser les ressources rurales pour les activités

⁹⁴⁰ Nabila Si Ali, Entretien avec Dr.Morihiko Hiramatsu, ibid.

⁹⁴¹ Nabila Si Ali, interview, ibid

⁹⁴² En outre, un nombre important de 34 entreprises privées locales sympathisant avec le mouvement OVOP a créé une société par actions appelée « Oita One Village One Product Co. Ltd.» pour promouvoir les produits OVOP à l'échelle nationale par le biais du marketing direct et Internet.

socioéconomiques communautaires».⁹⁴³ Au mois de juillet 2009, il y avait 917 Michi-no-Eki au Japon.⁹⁴⁴ Selon la Banque mondiale, bien qu'un « Michi- no-Eki ne soit pas un partenariat public-privé à grande échelle comme une route à péage, il constitue un type unique d'installation pouvant permettre le développement de partenariat public-privé dans le cadre des activités économiques au niveau local »⁹⁴⁵.

II.4 Résultats

Dans ce travail de terrain, on s'est focalisée sur les motivations qui ont incité certaines communautés ou groupes d'artisans professionnels locaux à adopter le concept d'OVOP de manière volontaire et puis déchiffrer le degré de leur satisfaction. Une autre question est également de savoir si les projets d'OVOP sont rentables dans un environnement domestique différent ou en dehors du Japon.

Concernant la question relative au modèle de gestion d'entreprise dans les activités économiques à petite échelle adoptées par l'OVOP à Oita en tant que modèle. Ou même, la compétitivité des produits d'OVOP sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. On a conclu, qu'il est encore trop tôt pour affirmer, mais plusieurs indicateurs, notamment celui de l'autosatisfaction des communautés démontre que le mouvement OVOP a créé certains modes pour la rénovation de l'économie locale, et qu'il aurait des implications précieuses et que l'expérience du Japon pourrait être par conséquent un support pour l'adoption de l'approche de la base vers le sommet en matière de coopération technique au développement, en particulier en Asie.

En terme de réalisation sur le terrain, selon le Comité de promotion des échanges internationaux OVOP Oita, en 2002, un total de 810 produits, installations, événements et activités relatifs à OVOP furent enregistrés, à savoir 338 produits locaux spécialisés, 148 installations (comme les centres communautaires), 133 biens culturels, 111 activités économiques locales (telles que des concours alimentaires), et 80 activités liées à la protection de l'environnement. Le mouvement OVOP couvre ainsi de larges zones allant de la production alimentaire à la protection de l'environnement. Si l'on compte les produits des spécialités locales, une augmentation importante a eu lieu entre 1980 et 2001, En ce qui concerne le nombre et le montant des ventes (¥ 100 000 000) des produits.

Oita est aussi important pour l'expansion de Michi-no-Eki. Oita avec une population de 1,2 million d'habitants dispose de 22 aires de repos routières tandis que la préfecture de Fukuoka, qui est la plus urbanisée et la plus peuplée (avec 5 millions de personnes) dans

⁹⁴³ Sakurai, Seiichi, Role of social capital in rural diversification, A case of mountainous villages in Japan. In Potential of social capital for community development. ed. Shigeki Yokoyama and Takeshi Sakurai. Asian Productivity Organization. 2006.

⁹⁴⁴ http://www.mlit.go.jp/road/station/road-station_hist.html /consulté le 10 février 2010.

⁹⁴⁵ World Bank. Guidelines for roadside stations, Michi no eki. 2004, in:

http://www.worldbank.org/transport/roads/rdsideside%20station%20docs/01_Intro-Note6.pdf

l'île de Kyushu ne possède que 18 aires⁹⁴⁶. À tous les égards, Oita continue d'être à l'avant-garde du mouvement OVOP⁹⁴⁷.

Cependant, il n'est pas facile de faire une mesure précise de l'impact global sur l'économie OVOP préfectorale. Le gouvernement de la préfecture d'Oita utilise par ailleurs le chiffre de l'emploi comme un outil lorsqu'il explique l'utilité du mouvement OVOP aux résidents. Le ratio des offres d'emploi par rapport aux demandeurs d'emploi est le plus élevé à Oita parmi les préfectures de l'île de Kyushu. Cela signifie qu'Oita est le meilleur endroit pour rechercher des emplois⁹⁴⁸.

II.4.1. Les zones d'impact

Il est important de comprendre la façon dont l'OVOP et le soutien au développement associé pourraient affecter les entreprises, les régions et les pays. Nous pensons qu'il y a trois niveaux d'objectifs ou zones d'impact où les effets d'OVOP pourraient être importants. L'OVOP aide les industries locales et les PME en particulier, à devenir plus productives et à exporter plus, tout comme toute autre programme de soutien aux entreprises. Cela devrait conduire à un meilleur développement économique et social dans la région.

Un aspect important sera donc de déterminer si l'OVOP a conduit à une meilleure performance d'entreprise, dans le domaine notamment des ventes, de la productivité et de l'emploi. Etant donné que beaucoup de soutien est apporté au niveau des ménages, cela exige également une évaluation pour savoir si les ménages ont gagné en termes d'emploi, de revenus et de modes de consommation.

Deuxièmement, l'OVOP pourrait conduire à une meilleure compréhension de ce que sont les contraintes rencontrées par les PME qui peuvent informer le soutien à un niveau supérieur. Il sera donc important de comprendre si l'OVOP génère des connaissances des biens publics au-delà des effets propres à l'entreprise. Cette question pourrait porter sur l'utilisation d'une technologie car cette mise en œuvre génère des externalités positives. Ceci est une évaluation qualitative.

Troisièmement, nous devons également comprendre la durabilité des effets, en particulier pour les institutions au niveau institutionnel et les gouvernements aux niveaux local, régional et national. Est-ce que le soutien contribue à développer une meilleure capacité institutionnelle locale pour promouvoir le développement du secteur privé, par exemple, sur le marché des services de développement des affaires (Business Development Services)

II.4.2. Comprendre les types et niveaux de soutien

A titre de première étape dans toute évaluation ou étude d'impact, il est essentiel d'être clair par rapport à quel soutien est fourni. S'agit-il de crédit, de formation ou de

⁹⁴⁶ Ceci veut dire 280.000 personnes / aire de repos à Fukuoka et 54.500 personnes/aire de repos à Oita.

⁹⁴⁷ Nabila Si Ali, *ibid.*

⁹⁴⁸ Nabila Si Ali, *ibid.*

personnel qualifié? Une bonne description de quel de soutien les entreprises ont-elles reçu est nécessaire.

II.4.2.1 Comment les effets sont-ils évalués?

Les techniques d'évaluation diffèrent dans la façon dont elles sélectionnent les témoins utilisés pour séparer les effets des projets (effets de 'traitement') par rapport à d'autres facteurs. Il peut y avoir une conception expérimentale avec une affectation aléatoire des témoins et des groupes de traitement, des quasi-expériences avec des témoins construits (en partie basés sur l'analyse de régression) et une évaluation a posteriori, en utilisant une analyse de régression et un jugement expert⁹⁴⁹.

La force des inférences causales qui peut être tirée de l'analyse dépend de la façon dont l'approche particulière porte sur la validité des témoins: les contrôles sont-ils exactement les mêmes à l'exception du fait qu'ils n'ont pas reçu de traitement?

L'évaluation des effets propres à l'entreprise dépendra de la disponibilité de données de qualité des entreprises qui ont fait l'objet d'un soutien en termes de⁹⁵⁰ :

- o Chiffre d'affaires,
- o Exportations,
- o Travail,
- o Investissement.

Au niveau des ménages, des échantillons d'informations doivent être recueillis en ce qui concerne :

- o L'emploi,
- o Les revenus en espèces,
- o La consommation.

Lorsque les données d'entreprises ou de ménages soutenus existent au fil du temps (par exemple, en réalisant un questionnaire pour un certain nombre d'entreprises), il serait possible de procéder à une comparaison avant/après, plutôt que de comparer des entreprises soutenues avec des entreprises non soutenues⁹⁵¹. Si la performance s'est améliorée au fil du temps, cela pourrait être attribué à l'introduction de certains types de soutien d'OVOP, après contrôle des autres facteurs. Si des données existent pour les entreprises (ménages) qui n'ont pas été soutenues mais qui sont semblables à celles qui ont été soutenues, il pourrait être possible de comparer les entreprises (ménages) et d'attribuer la différence de performance au soutien reçu.

Ce ne sont pas tous les effets (sur les ménages) propres à l'entreprise qui peuvent être facilement quantifiés : à titre d'exemple, nous devons aussi permettre des améliorations dans l'entrepreneuriat. Il n'est pas difficile d'imaginer que de vastes enquêtes relatives aux entreprises et aux ménages seraient nécessaires, même si cela prendrait du temps.

L'évaluation d'autres effets doit être plus qualitative et tourne autour des questions suivantes :

⁹⁴⁹ Ibid.

⁹⁵⁰ Ibid.

⁹⁵¹ Ibid.

- Est-ce que l'OVOP contribue à la promotion de la connaissance des biens publics, par exemple à travers les effets de démonstration de la mise en œuvre réussie du soutien OVOP?
- Est-ce que l'OVOP conduit à une meilleure capacité au niveau local, régional ou national à soutenir le développement du secteur privé et à créer un climat propice à l'investissement?
- L'OVOP est-elle liée aux stratégies nationales de développement?
- Comment l'OVOP établit-elle un lien avec d'autres stratégies gouvernementales et de soutien des bailleurs de fonds?

Une telle évaluation nécessite un certain nombre de discussions qualitatives et l'examen de documents.

L'ONUDI a mené une étude de cas pour le projet thaïlandais Un Tambon, Un Produit (OTOP) en 2005 et a couvert des questions liées à l'évaluation et au suivi⁹⁵².

L'étude en question a donné à penser que malheureusement, aucune information n'a été obtenue auprès d'une quelconque agence concernant les avantages directs perçus par les communautés et la population cible rurale ou concernant l'impact socio-économique du mouvement OTOF.

Un système est nécessaire pour obtenir des données sur les indicateurs tels que⁹⁵³ :

- i. L'effet net du projet sur les populations cibles en termes d'emploi, de création de revenus et de réduction de la pauvreté, en particulier pour les agriculteurs et les pêcheurs;
- ii. Le rapport entre les nouvelles entreprises et les entreprises existantes qui participent à OTOF;
- iii. Le taux de survie des entreprises;
- iv. Le ratio des ventes sur les gains entre les communautés et les PME;
- v. Les analyses coûts/bénéfices fondées sur les investissements et les rendements du système artisanal OTOF.

III. Autres formes du modèle de développement similaire à l'OVOP

III.1 Le cas de l'OTOP thaïlandais (Un Tambon Un Produit)

L'approche OVOP peut être mise en œuvre d'un certain nombre de façons. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'approche japonaise diffère de celle poursuivie en Thaïlande et dans le reste de l'Asie. Un exemple illustratif d'un OVOP asiatique est l'OTOP (One Tambon, One Product/ une commune, un produit) en Thaïlande. Inspiré de l'OVOP (One Village, One Product), le gouvernement thaïlandais a commencé à promouvoir l'industrie

⁹⁵² UNIDO, Creative Industries and Micro & Small Scale Enterprise Development, a contribution to poverty alleviation, Project XP/RAS/05/002 - A Joint Initiative by UNIDO and UNESCO. 2005, in: http://www.unido.org/fileadmin/import/69264_creative_industries.pdf

⁹⁵³ Ibid.

locale en soutenant la fabrication de produits attrayants basés sur les ressources, la culture et les traditions locales.

L'un des principaux objectifs de l'approche OVOP est de promouvoir et d'exporter les biens produits localement à l'échelle mondiale avec l'aide du gouvernement. En Thaïlande, le département de la promotion des exportations (DEP), relevant du Ministère du Commerce, a organisé la campagne « OTOP vers le Monde 2007 » qui a présenté une sélection de produits OTOP de qualité à travers le pays, y compris les cadeaux et objets de décoration, de la mode et de la bijouterie⁹⁵⁴.

Pendant ce temps, aux Philippines, des dirigeants locaux prennent les devants dans l'identification, l'élaboration et la promotion d'un produit ou un service spécifique, qui présente un avantage concurrentiel⁹⁵⁵. Les gouvernements sont la force motrice dans le cadre de l'approche OVOP asiatique. Ceci est en contraste frappant avec l'OVOP japonaise qui a émergé en tant que réaction populaire à la politique de développement local menée par le mouvement d'un peuple indépendant, et donc moins dépendant par rapport au gouvernement dès le début. Au Malawi, qui est l'un des premiers pays africains à avoir mis en place l'initiative l'OVOP, l'OVOP est considérée comme une initiative de micro finance.

Le ministère du genre et des services communautaires a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de micro finance financées par les bailleurs de fonds au cours des dernières années. Celles-ci ont principalement ciblé les femmes rurales, bien que les résultats d'études récentes donnent à penser que les hommes profitent également maintenant de telles initiatives. L'OVOP est la dernière initiative de micro finance à être lancée par le gouvernement⁹⁵⁶. L'OVOP et l'OTOP sont de plus en plus des modèles populaires en Asie en termes de développement communautaire et de promotion industrielle locale. Nonobstant les tendances à la mondialisation, l'approche a été poursuivie comme une alternative aux modèles de développement économique classiques en particulier en Thaïlande, aux Philippines et en Chine⁹⁵⁷. L'objectif principal de cette approche est de parvenir à un développement économique, principalement grâce à la promotion des exportations.

Il est important de reconnaître la différence d'approche entre le Japon et d'autres pays asiatiques. Même au Japon, il existe plusieurs modèles de développement locaux, y compris Michino-Eki, la « station du bord de la route ». Le gouvernement japonais souhaite défendre cette approche par rapport aux autres dans les PMA en raison de son succès dans d'autres parties de l'Asie. La clé du développement régional durable est la participation volontaire et indépendante des communautés avec un appui effectif des autorités⁹⁵⁸.

⁹⁵⁴ <http://www.thaitambon.com>

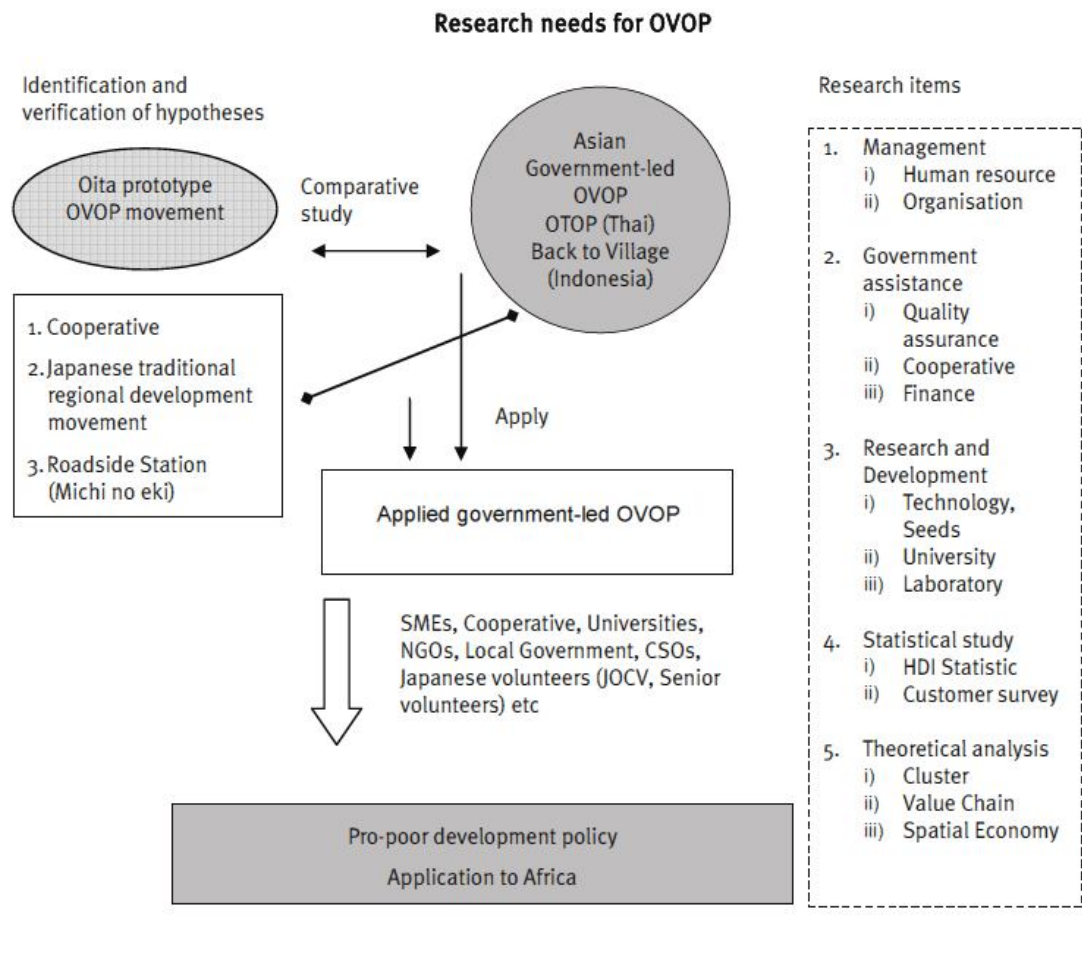
⁹⁵⁵ <http://www.otopphilippines.gov.ph>

⁹⁵⁶ Government of Malawi, Strategic Plan for the One Village One Product Programme OVOP, National OVOP Secretariat. Blantyre. Malawi. 2004.

⁹⁵⁷ Igusa, Kunio, Globalization in Asia and Local Revitalization Efforts, a view from one village one product OVOP movement in Oita. Journal of OVOP Policy Vol.1 October 2006. p.1.

⁹⁵⁸ Yoshimura, T., Sustainable local development and revitalization, case of one village one product movement, its principles and implications, working paper. UNCRD. 2004.

Schéma n°5: mouvement OVOP et politique de développement



Source: KurokawaKiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, *Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program. Working Paper 290. JICA.2008.*

L'OTOP thaïlandais, comme son prédécesseur japonais, vise à encourager le développement de l'économie rurale à travers l'utilisation de ressources locales et avec la participation de membres de la communauté. Un expert thaïlandais décrit les avantages d'OTOP qu'ils n'ont pas été uniquement économiques. Mais "le leadership et la fierté de la communauté locale ont également augmenté suite à cela⁹⁵⁹. En effet, les groupes de producteurs existants opérant dans des métiers traditionnels (tels que celui de la soie de *Mudmee* dans le District du nord-est et des aliments transformés comme les saucisses de poisson et les craquelins d'arachides) ont été reconnus comme producteurs de produits OVOP cinq étoiles et encouragés à profiter de la politique OTOP pour améliorer leur marketing⁹⁶⁰.

⁹⁵⁹ Wattanasiri, Chamnan, *Strengthening of Thailand's grassroots economy of the Royal Thai Government (RTG)*. CD Dept., Min. of Interior. Thailand. 2005.

⁹⁶⁰ Wattanasiri, Chamnan, *ibid*.

Nous observons une différence marquée entre les modèles japonais et thaïlandais dans le rôle joué par le gouvernement central. Rika Fujioka⁹⁶¹ qui a mené une étude comparative de l'OVOP japonais et de l'OTOP thaïlandais a conclu que le premier est de type ascendant (*de la base vers le sommet*) tandis que le second est de type descendant (*du sommet vers la base*).

Initialement ce fut le gouvernement du Premier Ministre Thaksin qui lança officiellement la politique de développement OTOP en 2001 à titre de mesure visant à revitaliser et diversifier l'économie rurale dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale. Il y a, cependant, de nombreux cas dans lesquels les industries artisanales endogènes avaient commencé à se développer avant l'introduction d'OTOP. Ikemoto a mené une enquête sur le terrain dans un village de la province de Yasothon où les désormais célèbres oreillers triangle sont produits. Ikemoto a creusé dans l'histoire de l'industrie décrivant comment un cluster avec ses effets d'agglomération s'est développé à mesure que le groupe de production dans un village avait étendu ses réseaux de production dans les villages voisins⁹⁶². Le gouvernement central a joué un rôle actif en fournissant des fonds, des récompenses et des formations, en organisant des championnats de produits OTOP pour le développement de marque, et dans la construction de sites web pour les groupes OTOP.

La motivation de base de Thaksin était double: obtenir le soutien des agriculteurs et de favoriser la coordination entre les programmes gouvernementaux. Il a visité de nombreux groupes OTOP et a encouragé les populations rurales tout comme le Dr. Morihiko Hiramatsu avait fait à Oita. En outre, étant donné qu'il existe de nombreux organismes et programmes visant à promouvoir l'entreprise familiale, une étroite coordination intra-gouvernementale était nécessaire pour une mobilisation réussie des ressources humaines et matérielles locales. Étant donné que la connaissance des conditions locales est uniquement disponible au niveau local, le rôle des sous-comités OTOP qui ont été formés sous les auspices du ministère de l'Intérieur dans le processus de décentralisation a été crucial.

Les sous-comités sont les structures les plus importants relevant du Comité administratif national OTOP et leurs fonctions⁹⁶³.

1- Sous-comité de gestion:

⁹⁶¹ Fujioka, Rika, Tai no OTOP purojekuto, Kusanonesisaku no hikari to kage Thai OTOP project, Lights and shadow of grassroots development policy. In Isson ippin undou to kaihatsutojoukoku, Nihon no chiikisinkou wa doutsutaeraretaka, OVOP and developing countries, Chapter 6. Tokyo, Institute of Developing Economies. Japan External Trade Organization. 2006. (Assistance pour la traduction a été fournie par Kana Haruki, Chercheur-doctorante à l'Université de Sapporo Gakuin).

⁹⁶² Ikemoto, Yukio, Expansion of cottage industry in northeast Thailand, The case of triangular pillows in YaSothon Province. Southeast Asian Studies 33 (4). 1996.

⁹⁶³ Ministry of Industry, The Office of Small and Medium Enterprises Promotion, Small & Medium Enterprise Development Policies in Thailand, 2008, in : http://www.smrj.go.jp/keiei/dbps_data/_material/_common/chushou/b_keiei/keieikokusai/pdf/SME_in_ASEAN_E2_0803.pdf

- Exécute et coordonne les plans et les stratégies convenues par le Comité administratif national OTOP,
- Etablit une coordination avec les autorités concernées dans le cadre de la planification opérationnelle et budgétisation des plans et des stratégies établis,
- Développer la base de données OTOP et créer des systèmes d'information avec les parties impliquées dans le projet OTOP,
- Suivi et évaluation.

2- Sous-comité marketing:

- Définir les politiques marketing, plans d'action, et instructions en matière de marketing,
- Identifier les canaux de distribution et envisager les sites appropriés pour la mise en place de points de distribution nationaux et internationaux,
- Protéger les droits de propriété intellectuelle des produits OTOP.

3- Sous-comité de promotion de la production :

- Favoriser le renforcement de la qualité, le facteur de développement de la production, l'amélioration des processus de production, et la promotion de l'utilisation du contenu local.

4- Sous-comité de développement de normes et de qualité de produit :

- Encourager, faciliter et fournir des orientations pour promouvoir l'amélioration des normes et de la qualité, entre autres en donnant des conseils sur les techniques de production et les méthodes de mise à niveau des produits,

5- Sous-comité régional et provincial:

- Élaborer des politiques et plans essentiels pour le renforcement des communautés locales,
- Promouvoir des réseaux entre les communautés pour améliorer la compétitivité des producteurs,
- Améliorer les connaissances, compétences et savoir-faire des producteurs⁹⁶⁴.

Les sous-comités OTOP ont élaboré et mis en œuvre des politiques novatrices pour promouvoir les industries artisanales. Deux mesures importantes pour les produits OTOP marketing: OTOP marque décisions par un logo commun et le marketing internet, seront examinées ici.

III.1.1 Championnat du produit et stratégie de marque OTOP

Le championnat OTOP est un concours de produits innovants initié par le Comité administratif national OTOP et le ministère de l'Intérieur. Les groupes communautaires, les PME et les entrepreneurs individuels doivent inscrire en tant que fabricants de produits OTOP à participer à ce concours. Un seul produit peut être soumis par chaque producteur. Les critères généraux pour le concours sont les suivantes: (i) le produit est exportable et a une marque de qualité, (ii) la production peut être durable et avec une qualité constante, (iii) le produit peut fournir la satisfaction du client, et (iv) le produit a une impressionnante histoire de fond. Le classement de chaque produit est fait à différents

⁹⁶⁴ Ibid.

niveaux administratifs conformément aux procédures officielles établies. Tout d'abord, la qualité du produit sera marquée pour jusqu'à 30 points au niveau local. Deuxièmement, la capacité de commercialisation mesurée par le nombre de marchés obtenus et la période d'activités de groupe seront marqués pour 30 points. Enfin, jusqu'à 40 points seront marqués au niveau national par l'utilisation des mêmes critères de qualité et la commercialisation.

(Le certificat cinq étoiles est accordé uniquement au produit qui obtient plus de 90 points)

Tableau n°34 : Système de classement d'OTOP

 5 étoiles	90 points et plus	Bonne qualité. Exportable
4 étoiles	80-89 points	Assez bonne qualité. Reconnu au niveau national. Exportable
3 étoiles	70-79 points.	Qualité moyenne. Capable d'atteindre les 4 étoiles.
2 étoiles	50-69 points	Capable d'atteindre 3 étoiles. Evalué de manière périodique.
1 étoile	Au-dessous de 50 points	Le produit ne peut pas atteindre les 2 étoiles en raison de trop nombreuses faiblesses et d'une difficulté à se développer.

Source : <http://www.pcthailandgigs.org>

En tant que moyen de construire une marque, le logo OTOP avec des étoiles a été introduit en 2003, deux ans avant que le Japon ne promulgue la réglementation nécessaire pour une commercialisation basée sur la marque par des groupes locaux.

La certification est étroitement associée à des avantages financiers et autres. Les lauréats quatre étoiles ou cinq-étoiles ont une meilleure chance d'obtenir des subventions publiques ou d'être envoyés à l'étranger pour la formation. L'accès aux crédits bancaires est également renforcé par une certification supérieure. La BAAC (Banque de l'agriculture et des coopératives agricoles) a commencé en 2001 un nouveau programme de prêts aux membres OTOP⁹⁶⁵. Auparavant, les prêts bancaires étaient octroyés uniquement en proportion de la valeur des nantissements (les terrains). Les fonds s'adressaient donc aux chefs de ménage qui étaient en majorité des hommes. En 2001, la BAAC a atténué cette politique. En conséquence, « en 2004, le montant total du crédit fourni a atteint 6,316.85 millions de bahts, dont 87,59% des bénéficiaires étaient des femmes »⁹⁶⁶.

⁹⁶⁵ À ce programme a été offert un prêt concessionnel par la Banque japonaise pour la coopération internationale.

⁹⁶⁶ Naruemoi Sutthawaree, presentation at 2006 APEC Women Leaders Network Meeting, Vietnam. 2006. p.7.

III.1.2. Le marketing sur le Web

L'OTOP thaïlandais se caractérise également par l'utilisation positive des TIC (technologies d'information et communication) pour les stratégies de vente. Le gouvernement thaïlandais a encouragé le développement et l'utilisation de sites web pour les activités administratives et économiques depuis le début de 2000. Afin de promouvoir OTOP, le site web " <http://www.thaitambon.com> " a été mis au point conjointement par le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du Commerce, le Ministère de l'Agriculture et des Coopératives, la Bangkok Metropolitan Authority, et Internet Thailand, Ltd. Ce site⁹⁶⁷ est une entreprise à but non lucratif qui offre des renseignements sur Tambon qui est basé sur une base de données vaste et exhaustive.

Les informations comprennent des cartes de localisation, les caractéristiques des groupes d'occupation locaux, des produits OTOP, et des liens vers des milliers d'entreprises exportatrices. Le site web a mis en place l'e-commerce pour les produits OTOP. En décembre 2006, le site recensait 23 470 produits OTOP (63 650 articles) issus de 7405 Tambons. Comme le montre le Tableau 2, près de 44% des 5 lauréats OTOP étoiles en 2006 ont des sites Web en anglais.

Le nombre total de pages web et de liens B-to-B vers les exportateurs est de 102 900 et 2587 respectivement. Des informations complémentaires sur le tourisme, les hôtels et restaurants dans chaque Tambon sont également fournies.

Tableau n° 35: Nombre de produits OTOP 5 étoiles (catégorie supérieure)

Produits dotés de sites web en anglais				L'ensemble des produits 5 étoiles		
	2003	2004	2006	2003	2004	2006
Aliments	139	123	94	208	253	262
Boissons	27	18	19	31	31	37
Textile Meubles	38	57	115	123	120	251
Ornements	76	66	-	107	86	-
Cadeaux & Artisanat	86	24	124	104	32	162
Herbes	22	7	5	29	37	103
Total	388	295	357	602	559	815

Source: <http://www.thaitambon.com>

III.1.3 Evaluations précédentes du mouvement OTOP en Thaïlande

La JICA a publié un rapport d'évaluation de OTOP en 2003 dont elle a calculé les impacts économiques en utilisant des tableaux macro d'entrée / sortie. Le rapport indique qu'OTOP a contribué à hauteur d'environ 1% au PIB de la Thaïlande⁹⁶⁸. Cette analyse,

⁹⁶⁷ <http://www.thaitambon.com/English/%20AboutTTB.htm>

⁹⁶⁸ JICA „Report on Japanese ODA to Thailand, 2003, in http://jica-ri.jica.go.jp/IFIC_and_JBICI-Studies/jica-ri/publication/archives/jica/country/2003/pdf/tha_01_02.pdf

cependant, est inexacte, car elle comprenait des données pour Bangkok, en dépit de la nature rurale du mouvement OTOP. Takanashi⁹⁶⁹, par le biais d'un nouveau calcul sur la base de données pour l'ensemble des provinces, a conclu que la contribution d'OTOP était une augmentation de 2% du PIB régional et une amélioration de 6% des possibilités d'emploi dans le nord de la Thaïlande où OTOP est tout à fait populaire⁹⁷⁰.

Izumi Takei⁹⁷¹ et Kaewmanotham⁹⁷² reconnaissent également un succès notable des activités OTOP dans les villages où ils ont mené des recherches sur le terrain. Takei a recueilli 80 feuilles d'entretien dans un village de vannerie de la province d'Ang Thong alors que Kaewmansotham a mené une enquête similaire dans le village de Baan Tawai de la province de Chiangmai. Les deux auteurs, cependant, ont observé un élargissement de la différenciation des revenus en raison des activités OTOP entre les propriétaires fonciers et les petits paysans dans le village de Takei et entre les nouveaux venus et les villageois traditionnels dans le village de Kaewmanotham.

III.1.4 Le volet social du modèle thaïlandais d'OTOP

Dans l'OVOP japonais, l'amélioration de la vie sociale et de la revitalisation communautaire faisaient partie des objectifs principaux. La Thaïlande a adopté l'approche OVOP mais en mettant davantage l'accent sur le développement économique. Au lieu d'attendre les initiatives locales, le gouvernement central est intervenu depuis le début pour financer et donner un label aux produits OTOP. Etant donné qu'OTOP a eu tellement de succès, de nombreux pays en développement dont certains en Afrique sub-saharienne ont adopté le modèle thaïlandais. Cependant, nous ne devrions pas ignorer le fait qu'OTOP partage avec OVOP l'accent mis sur l'utilisation des connaissances et des ressources locales pour créer des produits qui soient acceptables à l'échelle mondiale. Le gouvernement thaïlandais tente de plus en plus de nourrir l'esprit de l'autonomie parmi les résidents locaux.

III.2 L'OVOP en Afrique

III.2.1 L'OVOP en Afrique : les développements récents

Depuis la TICAD IV en 2008, le gouvernement japonais envisageait avancer le mouvement OVOP pour soutenir l'accès des pays en développement à faible revenu à un marché plus large pour leurs produits.

⁹⁶⁹ Kaoru Natsuda, Kunio Igusa, Aree Wiboonpongse Chiang, Aree Cheamuangphan, Sombat Shingkarat Maejo, John Thoburn, One Village One Product, Rural Development Strategy in Asia, The Case Of OTOP in Thailand RCAPS Working Paper N°. 11-3. August 2011.

⁹⁷⁰ Boonmathya souligne que la popularité du mouvement OTOP reflète le caractère historique et culturel de la Thaïlande du Nord. Voir, Boonmathya Ratana Tosakul, A Narrative of Contested Views of Development in Thai Society, Voices of Villagers in Rural Northeastern Thailand, Southeast Asian Studies, 41(3), December 2003.

⁹⁷¹ Takei Izumi, A study on One Tambon and One Product Policy and Rural Household Economy in Thailand. Takasaki City University of Economics. 49:167:180. 2007.

⁹⁷² Kaewmanotham, Malee., Tai ni okeru OTOP purojekuto to jizokukanouna hatten, Chenmai ken Handon gun Tawaai son no jirei, OTOP project and sustainable development in Thailand, case study of Baan Tawai in Chiangmai. Utsunomiya daigaku kokusaigakubu kenkyuronshu 26: 63-71. 2008.

La JICA- le levier principal de l'aide japonaise en Afrique- considère le mouvement OVOP comme un véhicule pour l'autonomisation des communautés rurales africaines, y compris les femmes, et pour générer des opportunités de revenus en milieu rural⁹⁷³.

La JICA a organisé quatre missions distinctes en 2007 vers 10 pays africains: l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Nigeria, la Tanzanie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Zambie et l'Ouganda pour diffuser le concept d'OVOP dans le contexte africain et évaluer la capacité et la volonté politique des ministères d'exécution ainsi que les besoins potentiels au niveau des villages⁹⁷⁴.

Ces missions ont également inclus des discussions avec d'autres bailleurs de fonds qui étaient eux aussi pour le soutien du secteur informel africain et les petits agriculteurs en vue de générer des opportunités en termes de revenus et d'emplois par des approches basées sur le marché⁹⁷⁵.

La JICA a envisagé, depuis, explorer comment soutenir le mouvement OVOP en pleine croissance dans les pays susmentionnés à travers ses programmes de coopération technique, y compris les missions d'experts, l'envoi de volontaires, la formation des cadres africains au Japon et dans d'autres pays ainsi qu'un soutien marketing par la JETRO et les organisations de commerce équitable⁹⁷⁶.

La JICA a coopéré avec le Malawi et le Ghana sur la mise en place d'OVOP. Au Ghana, la JICA a aidé des groupes de femmes rurales à accroître la production et améliorer la qualité du savon fabriqué à partir des fruits de l'arbre indigène, le «karité». La Japan External Trade Organisation (JETRO) a soutenu sa commercialisation à l'étranger, y compris au Japon⁹⁷⁷.

En Ethiopie, la JAICAF (Association japonaise pour la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie) a passé en revue les documents politiques et les documents de stratégie pour obtenir des informations sur la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles liés à l'application du mouvement OVOP⁹⁷⁸.

Au Malawi, le gouvernement a institutionnalisé le mouvement OVOP en y ancrant une partie de son plan de développement national en 2003. Ce fut le premier exemple du mouvement OVOP en Afrique. L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a envoyé une équipe d'étude au Malawi en 1997 qui a présenté aux responsables malawiens le projet de mouvement OVOP d'Oita en tant que plan pour le développement régional.

En décembre 2003, l'ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation, Aleke K. Banda a visité Oita pour comprendre la réalité de la ville d'Oyama à Oita et d'autres projets d'OVOP. Il a finalement demandé à la préfecture d'Oita et à la JICA d'étendre la coopération au Malawi en adoptant l'OVOP. La JICA a apporté son assistance au développement des

⁹⁷³ Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Challenges for the OVOP movement in Sub-Saharan Africa, Insights from Malawi, Japan and Thailand. Overseas Development Institute. JICA. London. UK. April 2010. p. 11.

⁹⁷⁴ Ibid, p. 45-52.

⁹⁷⁵ Ibid.

⁹⁷⁶ Ibid.

⁹⁷⁷ Ibid.

⁹⁷⁸ Ibid.

capacités de l'agence d'exécution d'OVOP du gouvernement du Malawi et a fourni un appui technique et commercial aux agriculteurs OVOP sur le terrain. Les populations locales préparent des plans d'affaires et les envoient au secrétariat de l'OVOP.

III.2.2 Le cas de Malawi

Afin de structurer notre analyse de certains projets de type OVOP introduits par la coopération japonaise au Maroc, nous sommes passés à la présentation de quelques exemples de succès d'OVOP dans les pays d'Afrique subsaharienne comme le Malawi. Une telle approche pourrait nous aider à illustrer une bonne conception du statut de l'expérience OVOP au Maroc.

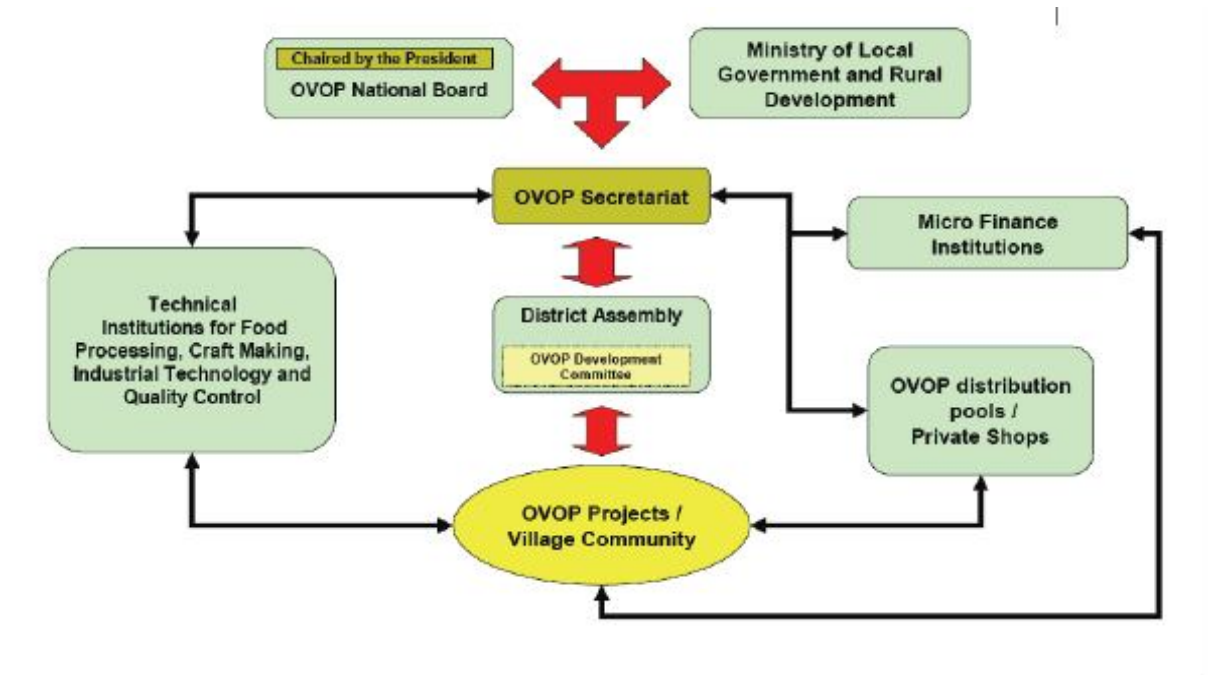
III.2.2.1 Caractéristiques de base d'OVOP au Malawi

Le Malawi, avec la coopération de la JICA, a introduit l'approche OVOP en 2003. Il a été le premier pays à le faire en Afrique subsaharienne. Tout comme en Thaïlande, le gouvernement central a pris l'initiative de démarrer le mouvement OVOP et l'a intégré comme un programme central dans le plan de développement du gouvernement. Il était prévu d'appuyer l'autonomisation économique des communautés rurales et de contribuer à la réalisation des OMD en contribuant à ajouter de la valeur aux matières premières locales et à promouvoir la substitution des importations partout là où cela peut être réalisé de manière efficace.

La différence cependant par rapport à l'expérience thaïlandaise fut que le rôle principal du gouvernement dans le mouvement OVOP au Malawi consista en l'assistance technique à la planification et à la gestion. Son aide à la commercialisation est limitée car le gouvernement ne dispose pas encore d'une capacité suffisante pour supporter la stratégie en matière de marque du style thaïlandais ou pour organiser de fréquentes foires/expositions de produits OVOP comme cela était le cas au Japon. Le gouvernement du Malawi, cependant, a créé un atelier-antenne à Lilongwe, où les ventes ont atteint MK420, dont 140 riens qu'au seul mois d'août 2009. Le nombre de clients étaient 238: 134 hommes du Malawi (56%), 46 femmes du Malawi (19%), 17 Japonais (6%), 23 Japonaises (10%), 9 hommes d'autres nationalités (4%), et 9 femmes d'autres nationalités (4%).

La fonction financière de l'OVOP du Malawi est également limitée. Les ressources financières à la disposition du gouvernement ne représentaient pas de plus de 0,5 millions de dollars au cours des cinq premières années, dont 80% étaient produits par le gouvernement du Malawi et le reste par la JICA. Il est prévu qu'une grande partie du financement OVOP provienne des institutions financières quasi-gouvernementales. IL est à espérer que l'approbation des propositions OVOP par le gouvernement facilite l'accès des groupes de producteurs à des institutions telles que les Associations de Micro-Finance.

Schéma n°6: Le modèle OVOP au Malawi



Source :

Kaluma-Sulumba, K. (2008) 'One Village One Product Programme in Malawi,' Presentation for the OVOP International Seminar, 22nd- 24th January 2008, Lilongwe, Malawi

Le Secrétariat national OVOP mis en place sous la tutelle du Ministère des Collectivités Locales et du Développement Rural gère la politique OVOP avec l'aide de conseillers régionaux, d'ONG financées par les bailleurs de fonds et les volontaires de la JICA (Volontaires de la Coopération Japonaise à l'Etranger). Le Secrétariat national OVOP aide les groupes de producteurs locaux à rédiger une proposition OVOP pour approbation et propose des formations en compétences en comptabilité et autres compétences en gestion. Il aide les groupes de producteurs à avoir accès à des ressources financières en certifiant officiellement leurs projets OVOP.

Rien qu'en 2007, plus de 280 propositions OVOP furent déposées, mais, à la date du mois d'août 2008, le nombre de projets approuvés par le programme OVOP du Malawi était de 47. Le nombre limité de projets en cours est probablement dû à des conditions de marché défavorables et des problèmes de financement.⁹⁷⁹

Lorsque la JICA a coopéré avec le gouvernement du Malawi à l'élaboration du schéma OVOP, les services de micro finance n'étaient pas inclus. Cependant, Yoshida (2005) a trouvé dans ses recherches sur le terrain que les populations locales devraient qu'OVOP fournirait une "structure qui rend les prêts à faible intérêt disponibles". L'observation de

⁹⁷⁹ KurokawaKiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, 2010, Challenge for the OVOP Movement in Sub-Saharan Africa. Insights from Malawi, Japan and Thailand, JICA-RI Working Papers. N°18, june 2010. Pp. 24-30.

Yoshida, cependant, a été faite au stade tout à fait initial d'OVOP et une recherche supplémentaire doit être reconfirmée⁹⁸⁰.

Les projets, cependant, couvrent de vastes activités productives allant de la transformation laitière, la transformation du poisson, la production de légumes/ transformation, l'usinage du riz, la production de miel, à la production de champignons.

III.2.2.2 Projets OVOP au Malawi

Le Tableau n°36 ci-dessous montre 47 projets OVOP officiellement approuvés par le Secrétariat OVOP national (le Projet 4 et 34 du projet sont gérés par les mêmes membres). L'une des caractéristiques notables des groupes OVOP du Malawi est leur concentration sur la production de produits agricoles transformés. 41 des 47 groupes (soit 87,2% de l'ensemble) opèrent dans ce domaine d'activité. Le chiffre équivalent pour l'OTOP thaïlandais est de 33,5% en 2007⁹⁸¹.

Une autre caractéristique des groupes OVOP du Malawi est leur taille. Le nombre moyen de membres de groupe est de 275 en contraste avec le record thaïlandais qui est de 30. Mais à regarder de près le tableau 4, l'on remarquera que dans 29 groupes sur 43 pour lesquels des données sont disponibles, les effectifs en termes de membres sont inférieurs à 200. Le nombre moyen de membres de ces 29 groupes est de 31, similaire à la moyenne thaïlandaise. Les groupes ayant plus de 500 membres et entre 200 et 500 membres sont respectivement cinq et neuf⁹⁸².

Tableau n°36: Les groupes OVOP du Malawi et leurs effectifs

Table-4 Malawian OVOP group and the number of the members									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chiyambi Chanzeru Dry Fish Group	Chalera Mushroom Group	Chikunkhuro Vegetable Project	Bvumbwe Milk Coop.	Mbadzi Dairy Club	Iponga Cotton Production & Ginning	Kunthembe Nsinjira Processing	BCA Carpentry Group	BCA Concrete Block Makers	Mwaiwathu Poultry Club
28	29	40	570	10	500	20	17	28	N.A.
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Chinangwa Growing Club	Mwai Dairy Farmers	Chimwamwe Dairy Club	Musaononge Rice Club	Hara Water Users Association	Bvumbwe Vegetable Growers Association	Khumbo Oil Refinery	Mloza Bee Keeping	Bwanje Valley Rice Group	Mitundu Agro-Business Processing
10	6	5	10	631	350	2,100	70	2,063	488
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Benga Rice Producers and Marketing Cooperative Mill	Kasitu Rice Milling Group	Nankhaka Cassava Group	Wowve Water Users Association	Lufilya Rice Group	Kaporo Oil Palm Farmers Association	Limphasa Rice Scheme	Rumphi Cassava Producers and Marketing Association	Muona Rice Milling	Mmbuazi Rice Mill
20	136	30	1,500	1,046	100	586	225	11	10
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Likangala Rice Mill	Zumulu WUA Rice Mill	Katengeza Cane Furniture Group	Village Factory (same as No.4)	Tikoleranek o Paper Works	Mkondezi Wine Making Project	Zipatso Orange Juice Group	Biriwiri Potato Chips Making	Tiwirizane Bee Keeping	Malabada Concrete Block Making
1,300	270	15		10	10	418	12	20	20
41	42	43	44	45	46	47	Source: ODI-JICA field survey in August 2008		
Talandila Women's Group	Kamwendo Cooking Oil	Gemstone Cutting Mating	Chitheche Cassava	Chilonbo Macadamia	Thyolo Tomato Processing	Mloza Oil Refinery			
15	50	16	20	128	N.A.	N.A.			

Ces chiffres indiquent que les groupes Malawi OVOP comprennent plusieurs grands groupes. Un bon nombre d'entre eux sont des coopératives de producteurs organisés avec

⁹⁸⁰ Ibid.

⁹⁸¹ Ibid.

⁹⁸² Ibid.

l'aide du Fonds de coopération pour l'Afrique (CoopAfrica) avant l'introduction de l'approche OVOP. Le gouvernement du Malawi approuve une énorme coopérative en tant que groupe OVOP, ce qui constitue une pratique divergente par rapport à la politique thaïlandaise basée sur de petits groupes communautaires. La participation des coopératives à l'OVOP au Malawi contribue apparemment à l'amélioration des processus à valeur ajoutée avec des apports financiers relativement faibles et en bénéficiant à un grand nombre de participants⁹⁸³.

Une grande taille, par ailleurs, peut avoir des effets négatifs sur les relations entre les dirigeants et les adeptes (*les meneurs et les menés*) et la participation des femmes aux groupes OVOP. Le taux de participation des femmes exacte est inconnu pour l'OVOP du Malawi, mais les observations sur place montrent que le ratio n'est pas aussi élevé qu'en Thaïlande et au Japon. Depuis lors, selon l'Enquête sur le Suivi du Bien-être (WMS) de 2006 au Malawi, plus de femmes (83% de toute la main-d'œuvre féminine) que d'hommes (68% du total) étaient engagées dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche pendant la période de l'enquête. Le ratio de participation des femmes devrait être plus élevé si les activités OVOP étaient plus étroitement à base communautaire. Dans la pratique, les hommes ont tendance à dominer la gestion des grandes Coopératives et par conséquent font baisser le taux de participation des femmes.

III.2.2.3 Évaluation des réalisations des activités de l'OVOP du Malawi

Etant donné que le mouvement OVOP a commencé tout récemment au Malawi, il est trop tôt pour faire une évaluation de son impact précis. En outre, il est très compliqué d'évaluer les réalisations OVOP étant donné que leurs impacts sur l'efficacité, la productivité et le développement communautaire dépendent d'un large éventail de facteurs, en plus des soutiens fournis par OVOP. Ces facteurs comprennent (i) le type du produit (demande pour le produit, le rôle du produit dans des moyens de subsistance, la qualité et la saisonnalité, les aspects de la chaîne de valeur), (ii) les caractéristiques de localisation (niveau de revenu moyen, la capacité institutionnelle, la fourniture d'infrastructures), (iii) les caractéristiques propres à l'organisation (accès au crédit formel, exportation, propriété, compétences, technologie, ventes, utilisation de matières premières, et emploi), (iv) les caractéristiques spécifiques aux ménages (sexe, âge, chef de ménage, taille du ménage et le nombre de personnes actives, système foncier, taille des exploitations), et (v) l'infrastructure de soutien non-OVOP (services de développement commercial, services de vulgarisation, la recherche, l'environnement politique, et d'autres liens)..

Pour ces raisons, nous avons choisi de ne pas tenter une analyse quantitative, mais d'examiner le degré de vulgarisation et de communication mis en place par le programme, l'amélioration générale (ou baisse) des ventes, quelques améliorations initiales observées dans la productivité, la commercialisation et la gestion, et la durabilité des projets.

⁹⁸³ Ibid.

III.2.2.4 Communication et sensibilisation

Comme cela a déjà été mentionné, le budget pour le programme OVOP était à peine de 0,5 millions de dollars au cours des cinq premières années. Ceci est une petite somme par rapport au programme de près de 15 millions de US \$ annoncé par la Banque mondiale en 2008 visant à soutenir le développement du secteur privé. Par conséquent, des attentes excessives ne sont pas justifiées à l'égard de l'impact des projets OVOP sur l'économie nationale. Pourtant, OVOP a atteint un grand nombre de communautés et de ménages. Environ 13.000 personnes ont bénéficié des activités OVOP avec un fonds de seulement 418 721 dollars comme cela est indiqué au Tableau n°37.

Tableau n°37: Les projets OVOP au Malawi

Exercice	2003 - 04	2004 - 05	2005 - 06	2006 - 07	2007 - 08	Total
Nombre de Groupes	14	4	14	7	7	46
Nombre de Membres du Groupe/ Bénéficiaire	1 273	3 151	7 785	505	229	12 943
Montant financé (1000 MK) (US\$ =MK 140)	9 891 (70 650)	1 17 (8 400)	1 4 259 (101 850)	14 993 (107 093)	18 302 (30729)	58 621 (418 721)

Source: Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, 2010.

▪ Ventes

Le Tableau n°38 ci-dessous montre le montant des ventes et de prêt de dix groupes OVOP au sujet desquels nous avons recueilli des informations sur le terrain en 2008. Cette petite quantité d'informations n'est devenue disponible que récemment grâce à une excellente pratique de tenue des livres dans plusieurs groupes OVOP ayant reçu une formation et assistance de la part de volontaires de la JICA.

Tableau n°38: Ventes et prêts par membre dans plusieurs projets OVOP

	Ventes par membre (MKw)		Croissance des ventes (%)	Prêt OVOP (MKw)	Nombre de membres	Prêt par membre
	Début 2007	Fin 2008				
Raffinerie de pétrole de Khumbo	1100,3	3 833,3	248,4%	606 000	12	50 500
Cartes postales de Tikoleraneko	17710,6	37670,8	112,7%	-	9	-
Noix de Kunthembwe	1000	1713,1	71,3%	200,000	12	16,667
Riz de Hara	182,1	304,1	67,0%	500,000	631	792

Menuiserie B CA	1250	1800	44,0%	300, 000	6	50, 000
Manioc de RCUCPMA	50820,3	62960,4	23,9%	60 000	110	546
Légume de Bvumbwe	24,2	29,7	22,9%	30 000	389	77
Miel de Mapanga	3050	3550	16,4%	40 000	100	400
Riz de Bwanje	202,7	164. 5	- 18,9%	1, 576,03	2067	763
Huile de Mitundu	50	38,4	- 23,1%	300, 000	480	625

Source: Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, 2010.

Sur dix groupes OVOP énumérés au Tableau 38, huit ont connu des augmentations de chiffre d'affaires par membre entre 2007 et 2008 (bien que des chiffres plus précis puissent être calculés en prenant en compte l'inflation, qui était inférieure à 20% sur la période 2007-2008). En outre, à l'exception du projet de riz Bwanje et du projet pétrolier Mitundu, les sites qui ont reçu des prêts plus importants d'OVOP ont connu des augmentations plus rapides des ventes.

Un exemple concret est le groupe Kunthembwe Nsinjiro, dont les 12 membres tirent 50% de leur revenu de la transformation de l'arachide. A en juger par le doublement des achats d'arachides de l'extérieur du groupe (de 1250 kg en 2003/4 à 2550 kg en 2008), nous pouvons en déduire que le chiffre d'affaires du groupe a augmenté en conséquence. Le programme a fourni à OVOP un fonds de roulement et a contribué à améliorer l'étiquetage et l'emballage de ses produits.

■ **Productivité**

Bien qu'ils soient encore anecdotiques, il y a plusieurs cas dans lesquels des signes clairs d'amélioration de la productivité sont observés. Un exemple en est l'Association Bvumbwe de Cultivateurs de légumes. Cette association est l'un des groupes qui ont commencé leurs activités OVOP sur la base des coopératives existantes. Elle a reçu une formation en gestion / direction dans le cadre du programme OVOP. Elle a également obtenu des crédits pour acheter des séchoirs solaires pour produire des légumes transformés. Les séchoirs ont réduit le temps de traitement d'une semaine à deux jours en période de beau temps, ce qui a conduit à une grande économie de coût pour les légumes séchés.

Un autre exemple est le groupe de raffinerie de pétrole Khumbo dont les membres étaient habitués à produire des matières premières (légumes) pour extraire l'huile. Maintenant, la raffinerie utilise des machines simples fournies par la JICA pour produire différents types d'huile. L'introduction du mécanisme a amélioré la productivité de 10 litres à 18 litres par 50 kg de matières premières.

■ **Effets de la chaîne de valeur**

Par rapport aux deux cas précédents où la réduction des coûts a été réalisée sur les produits existants, le cas de la coopérative laitière Bvumbwe démontre que l'introduction des machines de traitement a contribué à changer l'emplacement du groupe dans la chaîne de valeur du lait. Cette coopérative était habituée à collecter et à vendre du lait cru à une

usine Sun-Crest à Blantyre où le lait est transformé en vue de sa commercialisation. En installant une usine de transformation du lait avec l'aide d'OVOP, la coopérative traite maintenant, emballe, et vend localement 5% de tout le lait collecté. Le prix du lait transformé est 60% plus élevé que le lait cru. Cette affaire démontre la possibilité de reconfigurer les chaînes de valeur grâce à un programme OVOP simple, bien que la quantité de traitement soit encore limitée et que le régime compromet peut-être l'efficacité du marché (dans l'industrie laitière dans son ensemble) sur le court terme⁹⁸⁴.

▪ Commercialisation

Bien que la composante de marketing soit encore faible dans le mouvement OVOP Malawi, le projet *apicole Mendulo* offre un exemple prometteur qui a bénéficié de l'accent mis sur la commercialisation.

Ce groupe a commencé l'activité apicole en 2003 avec l'assistance technique de la GTZ et a obtenu l'approbation OVOP en 2006. Initialement, 20 ruches ont été fournies par la GTZ, mais ce chiffre a augmenté, passant à 450 en 2008. Les ruches sont prises en charge par 102 apiculteurs appartenant à 10 clubs. Le miel fournit aujourd'hui environ 60% du revenu des ménages membres. Le groupe réalise la meilleure utilisation de la seule boutique antenne OVOP de Lilongwe en vendant 80% de ses produits là-bas. Il poursuit également une stratégie de développement de marque. La certification de la qualité des produits par le Bureau de Normalisation du Malawi (MBS) devrait contribuer à l'amélioration des ventes une fois que les nouvelles machines seront installées dans son usine⁹⁸⁵. Cependant, le processus de certification est complexe et coûteux.

▪ Gestion

Plusieurs groupes OVOP ont reçu une formation en diverses compétences de gestion et, par conséquent ont amélioré leur capacité comptable dans une large mesure. Le meilleur exemple est le groupe Kunthembwe Nsinjiro. Il n'a jamais tenu de comptabilité auparavant. Maintenant, sa gestion financière est excellente en dépit de sa petite taille.

▪ Durabilité

Une grande préoccupation dans le mouvement OVOP Malawi est sa durabilité. Sur les 47 projets OVOP approuvés, seuls 16 étaient actifs en août 2008. Les principales questions à examiner et nécessitant une réponse sont de savoir si les mécanismes de traitement sont bien entretenus, si les organisations de groupes établies avec l'aide d'OVOP sont encore en activité, et si les formations en comptabilité et autres formations en gestion ont eu des effets durables.

⁹⁸⁴ Le marché laitier national est très concurrentiel étant donné que de grandes entreprises sud-africaines exportent des produits laitiers moins chers et de qualité supérieure vers le Malawi.

⁹⁸⁵ Un autre exemple de l'assurance qualité est offert par la coopérative de riz de la vallée de Bwanje, qui a bénéficié de plans de labellisation et de commercialisation OVOP (tels que la diversification de la taille des emballages).

III.2.2.5 Une évaluation initiale du fonctionnement du modèle de l'OVOP au Malawi

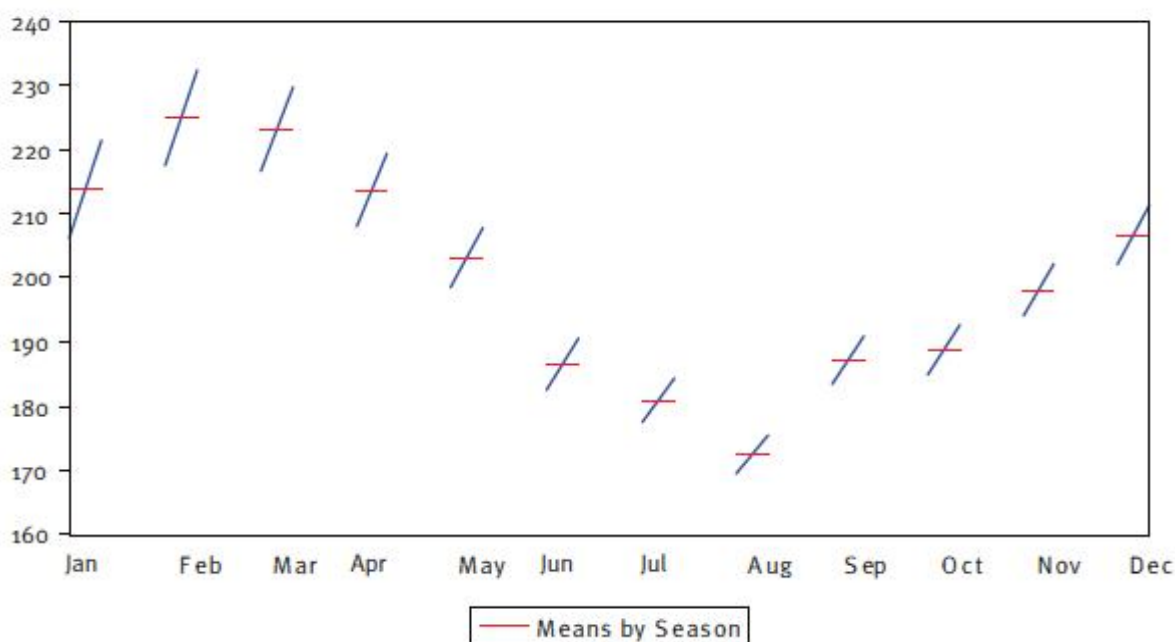
Malgré le fait que nous n'avons pas réalisé de travaux d'enquête sur le terrain concernant le cas de Malawi, il y a cependant divers éléments d'information disponibles pour une évaluation initiale de l'OVOP au Malawi.

III.2.2.5.1 Les facteurs externes

Le Malawi est un pays très pauvre et tout programme de soutien est confronté à de multiples défis. Les échecs (ou succès) des entreprises et des ménages soutenus par l'OVOP ne peuvent pas nécessairement être attribués au niveau ou le type de soutien, ou bien il peut s'avérer difficile d'identifier les effets du soutien car d'autres facteurs plus variables dominent.

Etant donné que le soutien de l'OVOP va souvent à l'agriculture, il est important de souligner les risques pour les activités agricoles. En particulier, il y a souvent une pénurie alimentaire et des risques associés, par exemple en raison de la sécheresse. En effet, la production du Malawi est extrêmement volatile au vu des normes internationales. En outre, les prix alimentaires sont très variables. L'indice des prix à la consommation alimentaire en milieu rural au Malawi de 2006 à 2007 montre qu'il y a un certain nombre de facteurs externes qui sont susceptibles d'affecter le succès ou l'échec des activités agricoles au Malawi.

Schéma n° 7: Variabilité des prix alimentaires – selon la saison-



Source: The National Statistical Office of Malawi (CPI Rural (Food) 2006 and 2007 as 2000=100)
<http://www.nso.malawi.net/>

III.2.2.5.2 Les types et niveau de soutien

Le programme OVOP au Malawi vise à élaborer des produits et services à travers la valeur ajoutée par les communautés en utilisant les ressources disponibles localement dans une zone désignée⁹⁸⁶.

Le programme OVOP vise à:

- Promouvoir le concept / approche OVOP du développement économique au niveau des villages;
- Promouvoir les technologies à valeur ajoutée, tels que l'agro-alimentaire, contrôle qualité et emballage, au niveau du village;
- Faciliter le développement de compétences commerciales à petite échelle au niveau du village;
- Promouvoir les liens commerciaux entre les produits et services des villages et des marchés internationaux / domestiques.

Le programme OVOP de Malawi a jusqu'ici soutenu 46 projets au profit de 12 943 bénéficiaires. Les activités du projet en lui-même comprennent la transformation laitière, la transformation du poisson, la production et la transformation de légumes, l'usinage du riz, la production de miel et la production de champignons.

Un groupe, par exemple, a reçu l'appui technique du programme et a construit une usine modèle polyvalente où les membres ont réussi à produire des produits de base comme des confiseries, de l'huile de cuisson, du lait de soja et d'autres produits, entre autres. Certains des produits de l'OVOP ont été exportés vers l'Afrique du Sud et le Japon.

Localement, certains de ces produits sont en vente dans certains supermarchés à Lilongwe et Blantyre. L'OVOP est co-financée par les gouvernements du Malawi et du Japon. Des groupes d'entreprises sont financés pour acheter des machines pour améliorer leur productivité, et de la formation est prévue en vue de l'utilisation des machines. Les groupes remboursent les prêts et l'argent est réinjecté pour soutenir d'autres groupes. En décembre 2007, OVOP a déboursé un total de \$ 418 721.⁹⁸⁷

III.2.2.5.3 Les effets quantitatifs

A ce stade, nous n'avons pas de bonnes données quantitatives; Toutefois, Gwaza et Kumbatira⁹⁸⁸ fournissent un exemple illustratif qui montre clairement le potentiel de l'OVOP en termes de soutien à la performance ainsi qu'à la gouvernance. Les deux auteurs préviennent également que seul un nombre limité de projets soutenus sont toujours en cours, de sorte qu'une enquête plus approfondie serait nécessaire.

⁹⁸⁶ Kaluma Sulumba, K., One Village One Product Programme in Malawi, 'Presentation for the OVOP International Seminar. Lilongwe. Malawi. 22nd- 24th January 2008. et Gwaza et Kumbatira, 2008.

⁹⁸⁷ Kaluma Sulumba, K., One Village One Product Programme in Malawi, Presentation for the OVOP International Seminar. Lilongwe. Malawi. 22nd- 24th January 2008.

⁹⁸⁸ Gwaza, J. and Kumbatira, A., Implications of Japanese Assistance on the Global South, the case of Malawi. Research Report. Malawi Economic Justice Network. Lilongwe. 2008. p. 53.

Prenant l'exemple des coopératives laitières, Gwaza et Kumbatita abordent le cas de la coopérative laitière de Bvumbwe, constituée en 2003, et a été l'un des premiers projets à être financés par l'OVOP⁹⁸⁹.

Bvumbwe a reçu un prêt de l'ordre de \$ 12 000. La JICA a aidé les producteurs laitiers de Bvumbwe qui avaient un groupe pour former une coopérative. La JICA a également acheté un réservoir de refroidissement que la coopérative utilise pour stocker son lait avant qu'il ne soit vendu au « Dairy Board » (Office des produits laitiers), le plus grand consommateur de lait cru au Malawi. L'assistance technique de la JICA à la coopérative a amélioré la productivité et réduction les pertes de lait collectées auprès de ses membres. La production de lait a augmenté de 13 litres à 27 litres par animal et par jour. La création de la coopérative a rendu possible pour les membres de la coopérative de négocier avec le Dairy Board de meilleurs prix étant donné la qualité du lait produit est de haute qualité. Cela a également conduit à une augmentation du nombre d'agriculteurs et d'animaux au sein de la coopérative, passant de 12 à 117. La coopérative envisage actuellement d'installer une usine de pasteurisation afin de pouvoir conditionner et vendre directement aux consommateurs⁹⁹⁰.

III.2.2.6 Le contexte institutionnel et la gouvernance

L'OVOP de Malawi est techniquement géré par un secrétariat national relevant du Ministère des collectivités locales et du développement rural. Le chef de l'Etat, Dr Binguwa Mutharika, préside le Conseil National de l'OVOP dans le cadre de son initiative intitulée « Stratégie de croissance et de développement du Malawi » (MGDS).

Ceci indique une volonté politique du gouvernement, comme cela est souvent la pratique lors du lancement de l'OVOP dans de nouveaux pays (contrairement au Japon, mais plus comme la Thaïlande). Cependant, l'on ne sait pas clairement si les flux de ressources et si l'engagement du gouvernement envers l'OVOP resteraient en place si le climat politique venait à changer. Ceci constitue un risque à l'égard de la durabilité du programme OVOP.

Le lien vers les collectivités locales, par le biais des assemblées d'arrondissement, est également un important facteur distinctif pour le Malawi, ce qui n'est pas le cas pour la Thaïlande et les autres pays d'Afrique. Il ressemble à l'idée originale d'Oita selon laquelle la planification se déroule au niveau des unités administratives les plus basses du gouvernement. A ce niveau, du point de vue institutionnel, il y a l'interface la plus forte avec les structures et les processus traditionnels, et un plus grand potentiel pour les identités culturelles des produits et ressources.

Concernant le potentiel de l'OVOP dans l'autonomisation des communautés locales sur le plan économique ainsi que pour l'amélioration des compétences en leadership, l'OVOP vise à s'assurer que tous les membres du groupe développent des compétences en gestion

⁹⁸⁹ Ibid.

⁹⁹⁰ Ibid.

et en leadership. Cela a également contribué à assurer que les groupes remboursent les prêts.

Le lien vers les assemblées d'arrondissement doit cependant être exploré dans le contexte de la qualité de la décentralisation et donc des processus décisionnels qui découlent de ces assemblées. Les défis cités par le secrétariat de l'OVOP comprennent des questions telles qu'une «l'identification biaisée des bénéficiaires». Ces types de questions qui se posent dans l'utilisation des assemblées d'arrondissement pour identifier les bénéficiaires ne se prêtent pas à des solutions techniques comme d'autres types de défis tels que le «manque de sensibilisation de la communauté».

Sur un fond d'ingérence politique dans le processus de décentralisation depuis l'indépendance au Malawi, l'on ne devrait pas simplement supposer que la présence des assemblées d'arrondissement se traduit par une plus grande participation des citoyens dans les choix de ressources et de produits pour OVOP. Dans le contexte politique actuel, l'influence des partis politiques sur les dynamiques et décisions des publics locaux est très importante dans les sociétés du Malawi. Néanmoins, Gwaza et Kumbatita estiment que le programme OVOP est inhabituel car il n'a pas fait l'objet d'abus politiquement⁹⁹¹.

Il s'agit d'une question qui nécessite une exploration plus poussée. La montée en puissance des défis comme en témoigne le faible nombre de projets d'OVOP depuis la création de ce programme, est révélatrice à la fois des stratégies de développement des capacités (en dehors des principaux programmes d'OVOP de développement d'affaires) et des structures incitatives pour la fonction publique dans les différents ministères qui sont destinés à soutenir le développement du programme. Les salaires des fonctionnaires en termes réels étaient inférieurs de plus de la moitié à ceux de 1980 à 2001/2002⁹⁹².

Bien que les salaires aient augmenté, la plupart des fonctionnaires sont sous-payés. Il est donc important de vérifier comment les incitations au sein des différents ministères de soutien influent sur la mise en œuvre du programme d'OVOP au Malawi. Les engagements budgétaires du Malawi et l'alignement sur la programmation de l'OVOP sont importants, étant donné que le gouvernement est une source majeure de ressources de l'OVOP.

Les principaux documents de développement du gouvernement du Malawi, tels que la MGDS, ne privilégient pas clairement l'OVOP, ce qui implique que les allocations sont souvent laissées à la discrétion du Président plutôt que des lignes budgétaires claires qui peuvent être identifiées dans les ministères et les assemblées d'arrondissement

Un problème systématique final qui doit être mentionné est la mesure dans laquelle l'OVOP stimule le marché des BDS. Actuellement; il apparaît que l'OVOP fonctionne aux côtés d'autres BDS, plutôt que de les stimuler.

⁹⁹¹ Gwaza, J. and Kumbatira, A., Implications of Japanese Assistance on the Global South: the case of Malawi, Research Report. Malawi Economic Justice Network. Lilongwe. 2008. p.71.

⁹⁹² Booth, D., Cammack, D., Harrigan, J., Kanyongolo, E., Mataure, M., and Ngwira, N., Drivers of Change and Development in Malawi. ODI Working Paper 261. ODI. London. 2006. p. 5,7,27-29.

Parmi les autres prestataires figurent l'Organisation pour le développement des petites entreprises du Malawi (SEDOM) et le Trust pour le développement des entreprises du Malawi (DEMAT) qui sont des organisations semi-gouvernementales destinées à soutenir les PME au Malawi, ainsi que des entreprises indépendantes. Ces questions doivent encore être examinées à la lumière de la tendance croissante des bailleurs de fonds à s'éloigner de plus en plus de l'intervention dans les marchés BDS eux-mêmes, mais plutôt à soutenir le développement de ceux-ci. Le secrétariat de l'OVOP identifie un certain nombre de forces et de faiblesses de l'OVOP au Malawi,

L'approche OVOP a gagné en importance en Afrique au fil du temps, avec une première expérience au Malawi. Dans cette section, nous avons commencé à examiner les aspects d'une évaluation de l'OVOP: effets propres à l'entreprise et la contribution à la connaissance des biens publics et des effets sur le cadre institutionnel de gouvernance plus large pour le développement du secteur privé au Malawi.

Il est clair qu'une évaluation appropriée du programme OVOP nécessitera une grande quantité de données sur les projets et produits majeurs de l'OVOP, notamment :

- o Groupe des produits laitiers Bvumbwe (Bvumbuwe/Thyolo): lait pasteurisé et emballé ;
- o Group des Huiles Khumbo (Michiru/Brantyre): Huile de table, savon, Bio-diesel et fines herbes ;
- o Groupe de Menuiserie BCA (BCA/Blantyre): Produits de Menuiserie ;
- o Groupe Agro-alimentaire Mitundu (Mitundu/Lilongwe): confiture, pain, lait de soja et huile de cuisson ;
- o Bwanje Valley Rice Group (Mtakataka/Dedza): blanchi & paniers ;
- o Groupe Chalera Mushroom (Bunda/Lilongwe): pleurotes ;
- o Groupe de Riz Hara (Hara/Karonga): riz blanchi et emballé ;
- o viii) Groupe huile de palme Kapolo (Kapolo/Karonga): huile de palme et savon ;
- o ix) Mitundu Village Factory (Mitundu/Lilongwe): Confiture, Pain, lait de soja et huile de cuisson ;
- o x) Groupe farine de manioc ADEA (Rumphi, Lilongwe): Emballage⁹⁹³.

ou même les projets autofinancés, puisque il y a déjà à Malawi 18 projets en cours qui sont reconnus comme autofinancés par l'OVOP. Ils utilisent les principes d'OVOP mais ne sont pas financés par le programme OVOP⁹⁹⁴.

Mais, il est déjà possible de mettre en évidence certaines questions. Le programme OVOP est encore faible (\$ 500.000 avec quatre douzaines de projets soutenus). Etant donné la grande variabilité de la performance économique au Malawi, il sera difficile de trouver un effet global attribuable à l'OVOP. Néanmoins, il y a au moins certaines preuves selon

⁹⁹³ Government of Japan ,One Village, One Product Campaign, METI. 2006. Available at: http://www.meti.go.jp/english/information/downloadfiles/060314OVOPsymposium_EN.pdf

⁹⁹⁴ Ibid.

lesquelles l'OVOP a soutenu une entreprise à devenir plus productive, en aidant le leadership, l'esprit d'entreprise et les groupements locaux dans l'intervalle⁹⁹⁵.

Il s'agit d'un résultat prometteur si cela s'applique à une gamme de projets soutenus. Ceci est une autre façon de promouvoir la croissance qui mérite une plus grande attention et des évaluations aux côtés d'autres approches. Par exemple, ce sont les conditions nécessaires pour l'OVOP de travailler mieux et sont-elles présentes au Malawi. Il y a cependant aussi des défis.

Bien que les interventions spécifiques associées à l'OVOP se rapportent ainsi à des considérations théoriques telles que les défaillances spatiales de l'économie et du marché, dans la pratique, il pourrait y avoir moins d'effets bénins. Alors que certains suggèrent que le programme a été exceptionnellement à l'abri de la violence politique, les défis cités par le secrétariat de l'OVOP comprennent des questions telles que «l'identification des bénéficiaires déformée».

Ceci est lié à un argument plus large selon lequel des interventions BDS sélectives sont en contraste avec les approches qui favorisent les biens publics telles que celles qui assurent la promotion du marché des BDS.

III.3 L'OVOP du Malawi en comparaison avec les expériences japonaises et thaïlandaises

La philosophie de base du mouvement OVOP, là où elle fait l'objet d'une promotion, est de mobiliser les ressources humaines et matérielles locales pour les activités à valeur ajoutée pour créer des biens/services commercialisables. L'ensemble des trois cas analysés ci-dessus participent de cet esprit. Cependant, le but du mouvement diverge d'un pays à l'autre pour refléter les différents stades de développement économique au moment de l'initiation d'OVOP.

Pour l'OVOP d'Oita, le but était de revitaliser les communautés locales qui ont été laissées pour compte par le processus de développement de la nation. L'OTOP thaïlandais se prête beaucoup plus à l'objectif économique de la restructuration nationale (voir le Tableau n°39). L'OVOP du Malawi se situe quelque part entre les objectifs sociaux et économiques. Il vise à la fois l'amélioration des conditions sociales et le développement économique.

Tableau n°39 : Caractéristiques comparatives des trois mouvements OVOP

	OVOP d'Oita	OTOP thaïlandais	OVOP du Malawi
Objectif de base	Revitalisation communautaire	Le développement économique local dans le cadre de la restructuration économique nationale	Réalisation des ODM et du développement économique local

⁹⁹⁵ Ibid.

Initiateur	Collectivités locales	Gouvernement central (Comité administratif de l'OTOP national)	Gouvernement central (Secrétariat de l'OVOP national)
Acteurs autres que l'initiateur et les Groupes OVOP	Coopératives ; Agences du gouvernement central	Agences du gouvernement central ; Collectivités locales ; Universités.	Collectivités locales ; Agences bailleurs de fonds ; Les ONG.
Qualification (éligibilité) pour la participation	Aucune	Enregistrement OTOP auprès du Ministère de l'Intérieur.	Basée sur une proposition.
Assistance technique	Mise au point de produit	Mise au point de produit ; formation en contrôle qualité, labellisation, emballage et commercialisation.	Formation en concept OVOP, gestion, y compris comptabilité de base, et emballage.
Financement	Banque locales ; coopératives.	BAAC ; Fonds Mitazawa.	Petit équipement financé par le Gouvernement et la JICA ; Institut financier quasi-étatique.
Commercialisation	Promotion de ventes : salons et foires ; expositions ; concours de produits.	Boutiques OTOP ; concours de produits et qualification ; marketing basé sur le web ; promotion des exportations ; Michi-no-eki.	Boutique-antenne ; une certaine qualification.

Source: Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, *Challenges for the OVOP movement in Sub-Saharan Africa - Insights from Malawi, Japan and Thailand*. JICA Research Institute. April 2010

Les initiateurs du mouvement étaient également différents entre les trois cas. A Oita, il s'agissait de gouvernements préfectoraux et municipaux tandis que le gouvernement central a joué un rôle clé en Thaïlande et au Malawi. Cette différence n'est nullement énigmatique. Le mouvement Oita était un mouvement endogène sans précédent. Pour la Thaïlande et au Malawi, en revanche, le modèle devait être adopté par des efforts conscients que seul le gouvernement central avait la capacité de déployer.

L'éligibilité à participer aux activités est également différente entre les trois cas. Au Japon, il n'y a aucune question d'éligibilité. Les activités sont ouvertes aux initiatives des résidents locaux. En revanche, tout groupe qui souhaite faire des affaires sous le nom d'OTOP en Thaïlande est tenu de s'enregistrer auprès du sous-comité OTOP local. Au Malawi, les producteurs sont tenus de présenter la proposition de projet et d'être acceptés

par le Secrétariat national OVOP pour avoir accès à une assistance technique et financière⁹⁹⁶.

Les trois "OVOP" partagent certaines caractéristiques communes en termes d'assistance technique qu'ils offrent aux participants. Tous les trois sont actifs en aidant les groupes de producteurs à améliorer leur capacité de gestion. Le Japon et la Thaïlande ont en commun l'assistance OVOP pour aider à développer ou améliorer les produits et processus de production. À cet égard, les instituts de recherche appartenant à des collectivités locales ont joué un rôle important au Japon tandis qu'en Thaïlande, les instituts de recherche locaux, tels que les Instituts de sériciculture thaïlandais et universités ont aidé les groupes OTOP⁹⁹⁷.

Quant au financement, l'OTOP thaïlandais est le plus actif en reliant ses programmes à des crédits BAAC, en plus de prêts à faible taux d'intérêt auprès de caisses d'épargne gouvernementales et de subventions gouvernementales directes. BAAC a démarré un nouveau régime de crédit (crédit de groupe à responsabilité solidaire) lorsque l'OTOP a été officiellement lancé⁹⁹⁸. Le nombre de groupes ayant bénéficié de crédits BAAC a dépassé 280.000 groupes à la date de mars 2003.

Les groupes OVOP au Japon reposent principalement sur les crédits privés offerts par les banques et les coopératives locales. Au Malawi, une petite quantité de crédits et de subventions est fournie par le gouvernement et par les organismes donateurs. Il est prévu qu'un financement plus substantiel vienne à l'avenir du Fonds de développement rural au Malawi (MARDEF).

L'aide à la commercialisation est un important domaine d'activités OVOP. Au Japon, les gouverneurs des préfectures font office de promoteurs de produits locaux. Les collectivités locales parrainent des foires, des expositions et des boutiques-antennes. Elles organisent également des concours et remettent des prix aux gagnants. Le championnat est national en Thaïlande. Les gagnants du championnat se voient offrir l'occasion d'aller à l'étranger pour des visites de formation. En outre, la création de marque est la plus notable en Thaïlande. Le logo OTOP avec les marques de qualification a été créé par le gouvernement, et les marchandises cinq étoiles font l'objet d'une promotion à l'exportation.

Le gouvernement du Malawi n'a pas encore créé un logo OVOP avec la qualification OVOP spécifique. Pas plus qu'il n'a encouragé l'exportation de produits OVOP. Le déploiement des magasins - antennes est encore limité au Malawi.

Dans l'ensemble, l'OVOP au Malawi est encore au stade embryonnaire. Bien que des tentatives aient été faites pour la promotion des activités à valeur ajoutée qui font usage des ressources locales, leur durabilité n'est pas nécessairement élevée. Il reste à voir si une

⁹⁹⁶ KurokawaKiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, *ibid.* p.46.

⁹⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁹⁸ BAAC a introduit plus tard le projet de capitalisation des Actifs, qui a étendu les conditions de garantie pour couvrir les machines, les droits d'utiliser les terres, et les baux.

augmentation de l'aide technique, financière et marketing peut améliorer les performances des projets OVOP dans un avenir proche.

III.4 Le cas des projets marocains d'OVOP et de projets similaire à OVOP

Depuis 2006, le gouvernement japonais a renforcé sa Campagne d'OVOP dans le cadre de l'initiative de « l'Aide au Commerce » lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong. Puis en 2008, lors des réunions de la TICAD IV et du G8, le gouvernement japonais a réaffirmé son engagement pour le développement de l'Afrique, y compris son soutien à des programmes OVOP. Jusqu'à présent, douze pays africains - le Kenya, l'Ethiopie, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie, le Nigeria, la Zambie, Madagascar, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Ghana et le Malawi - ont adopté l'approche OVOP de manière plus systématique.

Dans ces programmes, les gens sont encouragés à identifier des ressources matérielles, naturelles ou culturelles locales et à concevoir des méthodes pour ajouter de la valeur à de telles ressources.

Pour le Maroc, certains petits et moyens projets de type OVOP ont été lancés avec le soutien de l'aide publique au développement (APD) japonaise. Les projets les plus célèbres sont ceux liés à la mise en place de plusieurs villages de pêcheurs (à Imessouane près d'Agadir et à Cala Iris, près d'Al Hoceima depuis 1995, puis à Souiria K'dima près de Safi depuis 1998-1999, et à Sidi Hsaine en 2002-2003).

III.4.1 Etude terrain sur le village de pêcheurs Cala Iris

Le port de Cala Iris est situé à 60 Km de l'Ouest d'Al Hoceima, il est construit en juillet 1997, dans le cadre d'une coopération bilatérale entre le Maroc et le Japon. C'est un port très proche de quelques sites balnéaires.

III.4.1.1 Etude de terrain

La collecte de données nécessaires à la réalisation de cette étude, s'est basée sur deux approches. La première, consiste à des entretiens auprès des responsables des administrations impliquées dans la gestion du projet, notamment la pêche. La deuxième approche, consiste à la réalisation des enquêtes auprès des pêcheurs.

Pour collecter les informations, des contacts sont réalisés également avec le Ministre de la Pêche, le service économique à l'ambassade du Japon, et la JICA.

L'étude de terrain, s'est déroulée entre et 2013 et puis entre et 2014.

En plus des entretiens et des enquêtes réalisés, des visites ont été programmées aux différents sites du village.

Les entretiens ont été réalisés avec :

- Les responsables de la Délégation des Pêches Maritimes d'Al Hoceima ;
- Les pêcheurs des ports d'Al Hoceima et de Cala Iris, et des sites de la pêche artisanale du village ;
- Les responsables des Associations professionnelles du port d'Al Hoceima et du port de Cala Iris ;
- Des responsables de la JICA chargés du suivi du projet.

III.4.1.2 L'évolution du projet

Suite à une série de réunions et d'interviews, effectués avec les responsables de la délégation locale du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour la région d'Al Hoceima, ainsi qu'avec une dizaine de pêcheurs surplace en 2013 et 2014. Il semble à travers notre première enquête de terrain, que ce projet date à 1992, quand le gouvernement japonais a octroyé un don hors projet en fourniture de matériels maritime destiné aux Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, et de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement pour le secteur de la pêche notamment pour la région d'Al Hociema.

En 1993, et après une longue procédure administrative marocaine, une deuxième visite d'une délégation japonaise au Maroc dans le même cadre, a pris place afin de prendre contact avec les pêcheurs de la région d'Al Hociema.

Ces pêcheurs venaient de trois villages de la région à savoir BADIS, TORRIS, MESTASA et de CALA IRIS dans la plage où ils se réunissaient. La vie productive de ces pêcheurs était saisonnière, car ils pratiquaient leur métier seulement l'été, et le reste de l'année ils retournaient à leurs villages. Cette situation était dérangeante ou bien moins rentable pour eux et pour le marché local de la région d'Al Hociema.

L'aide japonaise apportait était sous forme des matériaux de la pêche, une aide qui n'était pas conforme à leurs besoins, en outre et après des rencontres effectuées entre les pêcheurs, la délégation provinciale marocaine de la pêche maritime et la délégation japonaise (JICA), ils ont conclu que l'utilité exige que des pêcheurs s'installent au village Cala Iris durant toute l'année c-à-d ils voulaient la construction d'un port.

En 1996, le gouvernement japonais a accepté de changer le projet qui était en fourniture de matériels maritime à un projet de construction de port, mais à condition que ces pêcheurs créent une coopérative pour qu'ils puissent bénéficier de toute aide soit financière, matériel ou technique de la part du gouvernement japonais. C'est là où les japonais ont pu adapter cette aide avec leur propre conception d'OVOP qui faisait parallèlement objet de discussion dans le cadre des réunions préparatoires de la deuxième édition de la TICAD.

En 1998, dans le cadre de l'aide publique au développement japonais avec une Coopération Financière Non-remboursable du Gouvernement japonais comme symbole d'amitié et de coopération entre le Japon et le Royaume du Maroc le « Projet de Développement du Village de Pêche de Cala-Iris » était réalisé.

Après la construction du port, la coopérative des pêcheurs s'occupait de la gestion et l'entretien du projet jusqu'à 2001 que l'Agence Nationale des ports prenait la relève.

Dans la même année une société italienne « Crochivia » voulait faire une aide à la coopérative en leur assurant le moyen de transport pour ceux qui venaient des villages différents, en faisant un partenariat avec la collectivité locale, l'APDN et la coopérative, mais le projet n'a pas vu le jour, pourtant la société italienne a donné un bus pour les pêcheurs, qui sera géré plus tard par la coopérative.

Le nombre des parcs était de 92 barques de pêche artisanale et 4 de sahel (se sont des petits bateaux de type sardinières).

En effet, la première aide japonaise après la construction du port destinée aux pêcheurs était la mise en place d'une machine de production de glace pour la conservation des poissons, qui produit 1 tonne par heure. C'était une première mais les pêcheurs avaient des difficultés avec la délégation provinciale de la pêche sur qui s'occupe de la gestion de cette unité de production de la glace.

Un deuxième don de même nature avec 3 tonnes par heure de production, mais cette fois sous la gestion de la coopérative, la mise en place d'une petite station de carburant pour les pêcheurs, un objectif réalisé par la coopérative, la construction d'un marché de poisson sur place géré par la coopérative, la construction d'un bâtiment pour la valorisation des moules (le travail est assuré par les femmes des pêcheurs). Alors pour la formation, elle était assurée par un membre de la coopérative d'Agadir sous l'encadrement de la JICA.

Il est à noter aussi que la première tentative d'élevage des moules par la coopérative avec l'aide d'experts de la JICA, mais n'a pas donné de bons résultats à cause des inconvénients suivants :

- Dégradation des milieux marins,
- Dégâts importants par le chalutage illicite,
- Manque des mesures d'application concernant la gestion adéquate et durable des ressources halieutiques,
- Baisse de production des espèces démersales,
- Faible organisation professionnelle,
- Faible rentabilité de la pêche.

Le Département des Pêches Maritimes d'Al Hociema, la JICA et la coopérative de Cala Iris ont confirmé la nécessité d'un projet qui diminuera ces inconvénients, à savoir le « Projet d'immersion des récifs artificiels » que ces travaux commençaient en janvier 2010 avec une durée de construction était de 27 mois.

Ce projet avait pour objectif de préserver des pêcheries de la pêche artisanale contre le chalutage illicite, formation et protection des lieux de reproduction des poissons, notamment le poulpe et l'augmentation de la production.

III.4.1.3 Les activités menées par le projet

La construction des récifs artificiels (blocs en béton anti-chalutage/enrichissement, pot de poulpe), transport et immersion des récifs artificiels, gestion durable des ressources halieutiques, suivi scientifique de l'écosystème marin et la biomasse et le renforcement des capacités organisationnelles de la coopérative des pêcheurs.

Gestion de pêche principale dans zone des récifs artificiels :

- Interdiction de la pêche avec filet maillant,
- Autorisation de la pêche avec turlutte de poulpe et la pêche à la ligne,
- Interdiction de la pêche pendant la période de ponte de poulpe et de poisson,
- Déclaration de la capture (espèces, taille, quantité)

- Contrôle et surveillance de la pêche illicite,

Le suivi du projet :

Le suivi du projet est assuré par un comité local de gestion composé par des organismes concernés. Ce comité est chargé de :

- Suivre l'état d'avancement du projet,
- Participer à l'élaboration et l'application des textes pour l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques dans la zone des récifs immergés,
- Prendre les mesures nécessaires en cas de besoin,

III.4.2 Apports et contribution des organismes concernés

DPM :

- ∠ Coordination et facilitation du projet,
- ∠ Suivi de la gestion de pêche dans la zone des récifs artificiels,

ONP :

- ∠ Appui financier et matériel pour le projet,

INRH :

- ∠ Etude et suivi scientifique et technique,

Ministère d'Equipeement :

- ∠ Autorisation nécessaires et mise à disposition du terrain dans le port pour la construction des blocs et assistance matérielle

Ministère d'Environnement :

- ∠ Assistance et suivi du projet en matière d'impact et de vulgarisation du projet,

Ministère d'Intérieur (Autorités locales/commune):

- ∠ Assistance matérielle et humaine pour la facilitation et l'exécution du projet,
- ∠ Appui financier,

Marine Royale :

- ∠ Surveillance du site,

La JICA :

- ∠ Appui financier et technique pour l'exécution du projet,

La Coopérative de pêcheurs :

- ∠ Mise à disposition de la main-d'œuvre nécessaire pour la construction, le transport et l'immersion des récifs artificiels,
- ∠ Participation à la gestion de pêche dans la zone des récifs artificiels.

III.4.2.1 Résultat escomptés

- ⇒ Réduction des dommages aux engins de pêche provoqués par les chalutiers dans la zone inférieure à 80 m de profondeur
- ⇒ Protection des ressources halieutiques et croissance des populations autour des récifs artificiels,

- ⇒ Instauration d'une synergie pour l'implantation du récif artificiel entre les organismes concernés, notamment pour la mise en place de l'Aire Marine Protégée (AMP),
- ⇒ Développement et appropriation de la notion de gestion des ressources halieutiques par les pêcheurs,
- ⇒ Un projet expérimental d'élevage et de valorisation des moules à Cala Iris.

III.4.3 Nature et objectifs du projet

Mise en place d'une activité génératrice de revenus couplée à l'immersion des récifs artificiels (projet Intégré : Récifs, élevage et valorisation des moules)

- Premier projet du genre générateur de revenus initié au profit de la coopérative de pêcheurs sur le littoral national,
- Élément complémentaire de soutien pour le projet des récifs artificiels lancé dans la zone en janvier 2010 qui vise essentiellement :
 - ⇒ La diversification des activités des pêcheurs locaux,
 - ⇒ L'amélioration des revenus des marins pêcheurs,
 - ⇒ Essai d'implication des pêcheurs artisans dans les projets d'aquaculture à échelle locale et appui à vulgarisation de l'approche genre par l'initiation des femmes des pêcheurs au métiers de valorisation des produits de la mer,
 - ⇒ Valorisation de cette ressource en produits à haute valeur commerciale,
 - ⇒ Mise sur le marché d'un produit de qualité avec un contrôle sanitaire au niveau des élevages,
 - ⇒ Préservation des moulières naturelles,
 - ⇒ Développement de la mytiliculture au Maroc.

Site étudié (photo)





III.4.3.1. Structures et composantes d'élevage

- Utilisation de matériaux disponibles sur le marché national pour la mise en place du projet,
- Mise en place de 11 filières de moules dont 7 de 50 mètres et 4 de 100 mètres de longueur,
- Valorisation de la moule à terre au sein d'une unité adaptée par des femmes et filles de marins pêcheurs formées et initiées à cet effet.

III.4.3.2. Structures actuelles du projet

- Filières d'élevage sur cordage au nombre de 11 unité
- Production prévue 40 tonnes de moules par an,
- Unité de valorisation (113 m2 bâti) des moules équipée,

Objectifs : Séchage, conditionnement ou congélation et mise en vente sur le marché.

III.4.3.3. La commercialisation des produits

Tableau n°40 : Evolution interannuelle des débarquements totaux au VDP de Cala Iris

Année	Poids (kg)	Valeur (DH)
2010	389.296,00	3.245.822,50
2011	307.635,50	3.140.981,50
2013	754.101,00	5.680.841,50

Source : délégation des Pêches Maritimes d'Al Hoceima

Tableau n° 41 : Statistiques par espèces débarquements au VDP de Cala Iris durant les quatre premiers mois de l'année

Espèce	POIDS (kg)			VALEUR (DH)		
	2012	2013	Variation en %	2012	2013	Variation en %
Anchois	5 856,00	0,00	-100 %	78 830,00	0,00	-100 %
Sardine	6 256,00	146 416,00	2240 %	63 705,00	1 235 765,00	1840 %
Saurel	3 568,00	12 388,00	247 %	47 400,00	61 7740,00	30 %
Besugue	54,00	66,00	22 %	2 475,00	2 815,00	14 %
Bogue	18 800,00	12 808,00	-32 %	178 215,00	109 350,00	-39 %
Salpa et Saupe	0,00	52,00	-	0,00	1 560,00	-
Sarg	0,00	15,00	-	0,00	900,00	-
Sarm	0,00	16,00	-	0,00	700,00	-
Poulpe	5 439,00	33 254,50	511 %	299 145,00	776 454,00	160 %
Seiche	0,00	26,00	-	0,00	770,00	-
Total	39.973,00	205.041,50	413,00 %	669.770,00	2.190.054,00	227,00 %

Source : Délégation Régionale d'Al Hoceima VDP Cala Iris

Pour pouvoir commercialiser les produits de mytiliculture en toute sécurité, la lca et les instances marocaines ont suggéré de doter la coopérative des pêcheurs à Cala Iris d'une station d'épuration des moules qui donne la pleine garantie sanitaire du produit.

III.4.4 Evaluation

III.4.4.1 Le village de pêcheurs d'Al-Hoceima est-il un projet de type OVOP ?

La diversité des acteurs n'admettait pas de décharger le projet des conceptions prédisposés par les départements centraux à rabat, ou de l'engendrement du plan économique du site. Parfois, même les conflits d'agendas et d'intérêts entre les départements ministériels avaient rendu difficile pour le village de fonctionner comme un projet-pilote pour le développement.

La typologie actuelle du projet : Il comporte une halle au poisson de 276 m², une fabrique de glace d'une capacité de 2 T/j, un atelier mécanique, des entrepôts de matériels de pêche (40 pour les barques et 20 réservés aux bateaux de la pêche côtière) et un centre administratif. L'activité de pêche artisanale semble inférieure à la capacité du port. Le nombre de barques est d'environ 70 assurant l'emploi de 150 pêcheurs, alors que la pêche côtière n'est pratiquée que par six sardiniers. Le bassin portuaire s'étend sur une longueur de 95 m et une largeur de 55 m.

La Taille du projet : la petite échelle du projet n'a pas aidé le village à devenir une unité socio-économique indépendante, capable de produire indépendamment son propre cycle de production, de la promotion et de l'attraction sociale.

III.4.4.2 L'environnement du projet au sein du parc national d'Al Hoceima

Avec les projets en cours pour la valorisation du Parc National Al-Hoceima, le projet du village de pêcheurs pourrait bénéficier de ce nouveau contexte socio-économique semble dans la prospective de se développer en tant que modèle de développement, mais cela dépend de la capacité des ingénieurs de la maquette du parc national d'Al Hoceima, de tolérer les spécificités du village.

III.4.4.3 Déficit conventionnel

Quant au cas du Maroc dans tous les projets lancés en partenariat avec le Japon afin d'aboutir à la concrétisation de quelques modèles de développement de type OVO, la faiblesse la plus claire est que :

Premièrement, les autorités de tutelle des projets de type OVOP ne sont pas familiarisées avec la philosophie de l'approche OVOP en matière de développement.

Deuxièmement, il y a un besoin qui voit le jour de prendre en considération les synergies autour du futur projet de la régionalisation et OVOP qui génèreraient des approches pratiques pour le développement local au Maroc, non seulement dans la pêche, mais dans d'autres domaines tels que le tourisme. Une collaboration et coordination similaires sont également nécessaires entre les acteurs publics et privés nationaux.

L'efficacité du mouvement OVOP ne peut pas être mesurée uniquement en termes de profits et de volume de ventes. Ladite efficacité devrait donc être mesurée par des indicateurs tels que l'autonomisation des femmes, l'amélioration des capacités des dirigeants communautaires, les valeurs des populations et leur attitude, ainsi que l'efficacité de la coordination entre les agences du gouvernement et les communautés, et les bailleurs de fonds.

III.4.5 Un Projet Marocain (similaire à OVOP) en Inde

III.4.5.1. Étude de Cas des projets de développement agricole de l'OCP en Inde

Prenant le cas des projets de développement de l'OCP dans l'Etat du Karnataka, en collaboration avec une ONG locale indienne, ISAP (India Society of Agribusiness Professionals), sur un projet d'une durée de 4 ans qui a débuté en 2010 et qui a touché plus de 6 500 petits agriculteurs indiens.

L'objectif de ce projet était axé sur l'amélioration de la productivité des légumineuses, source de protéines pour une population essentiellement végétarienne. Pour ce faire, l'OCP a réalisé en collaboration avec ses partenaires "plusieurs parcelles de démonstration, organisé des journées de formation technique et contribué à l'organisation des petits agriculteurs pour un meilleur accès au marché. Par ailleurs, un centre d'appels a également été mis en place pour la diffusion des bonnes pratiques agricoles"⁹⁹⁹.

Durant les 4 années, une amélioration de la productivité a été bien perceptible, ce qui a encouragé la fondation OCP d'aller entamer d'autres projets, en y associant le volet santé et éducation, notamment dans l'Etat du Rajasthan¹⁰⁰⁰.

L'action de la Fondation OCP a également renforcé ses capacités en Inde à travers l'Initiative Maroc-Inde pour le développement des légumineuses alimentaires (2012 -2017), un projet en cours de réalisation qui consiste en l'amélioration de la productivité des petits agriculteurs (15 000 en Inde et 10 000 au Maroc), en partenariat avec plusieurs institutions marocaines et internationales¹⁰⁰¹.

En Inde, l'année 2014 a été marquée d'une part par le lancement de l'extension du projet Karnataka sur une période de trois années, intégrant une composante sociale pour le développement humain ; d'autre part, un projet de développement agricole intégré a aussi été lancé dans l'Etat du Rajasthan sur quatre ans avec l'inauguration d'un centre d'appel pour le conseil agricole au profit des petits agriculteurs.

⁹⁹⁹ Interview avec Nawfel Roudies, Directeur du Programme Développement Agricole de la Fondation OCP, Magazine N°699 Novembre 2014 - Dossier FFE sur le Maroc, in: <http://www.lajauneetlarouge.com/article/actions-sociales-agricoles-au-maroc-et-l'international/#.VqzvlfmLTtR>

¹⁰⁰⁰ Interview avec, Nawfel Roudies, ibid.

¹⁰⁰¹ Fondation de l'Office Chérifien de Phosphate, Rapport d'activité 2014.

Par ailleurs, le programme Développement Agricole a poursuivi le déploiement de son projet autour de la réhabilitation des légumineuses alimentaires, lancé en 2012 et bénéficiant à 25 000 petits agriculteurs des deux pays (15 000 en Inde et 10 000 au Maroc)

Projet	Durée	DESCRIPTION DU PROJET	BÉNÉFICIAIRES	
Projet de vulgarisation Agricole dans l'État du Karnataka	3 ans (2014-2017)	- Installation de 42 parcelles de démonstration - 497 analyses de sols effectuées - Mise en place de 3 centres de développement humain avec une infirmerie, une salle d'informatique et une salle de formation pour les femmes - Mise en place de deux centres d'équipements agricoles	- 7 000 petits agriculteurs de Gulbarga, Bidar et Raichur - Création de 18 emplois	- Amélioration des revenus annuels de plus de 70% - Augmentation de l'utilisation des engrais phosphatés de 100% - Amélioration de la productivité des légumineuses de 70%
Projet de promotion de la production intégrée dans l'État du Rajasthan	4 ans (2014-2018)	- Diversification de la production et des revenus - Utilisation des technologies de communication et d'information à travers la mise en place d'un centre d'appel pour le conseil agricole - Dissémination des variétés performantes pour 8 cultures de légumineuses - Introduction de nouvelles cultures (cactus) - Mécanisation et dissémination des bonnes pratiques agricoles - 1 020 analyses de sols réalisées - Installation de 381 parcelles de démonstration	- 9 600 petits agriculteurs de Baran, Bundi, et Sawai Madhupur - Création de 12 emplois - 35 formations réalisées	Amélioration de la productivité des légumineuses alimentaires (Haricot mungo +50%, Soja +30%)
Initiative Maroc - Inde pour la réhabilitation des légumineuses alimentaires	5 ans (Mars 2014 - Mars 2018)	- Contribution à la mise en place de 4 centres de savoir et de proximité en faveur des agriculteurs - Création des entreprises villageoises de production de semences - Mise en place des thématiques de recherche relatives à l'amélioration variétale, la fertilisation, les techniques culturales, le fonctionnement des centres de savoir et de proximité des agriculteurs - 1 500 analyses de sols effectuées - Plus de 300 formations réalisées (écoles aux champs, journées de sensibilisation)	8 Etats en Inde : Rajasthan, Prades Telangana, Madhya Pradesh, Tripura, West Bengal, Tamil Nadu, Odhisa -5 Régions au Maroc -14 000 Agriculteurs	Amélioration de la productivité des légumineuses alimentaires (Pois d'angle 70%; Lentilles et pois chiche +30%)

Source : Fondation de l'Office Chérifien de Phosphate, Rapport d'activité 2014, p. 28.

III.4.5.2. Exercice sur les potentialités du Projet OCP pour le développement agricole

Si on considère les trois principes du modèle OVOP qui reposent sur :

- ∠ Le principe de Voir globalement, œuvrer localement ;
- ∠ Le principe d'autonomie et créativité ; et puis
- ∠ Le principe du Développement de la qualité des ressources humaines.

On peut conclure que le modèle de développement agricole tel que implanté dans cette expérience destinée au développement de l'agriculture familiale au Rajasthan au profit de 9 600 bénéficiaires, consiste sur trois éléments fondateurs pour une conversion vers le modèle OVOP :

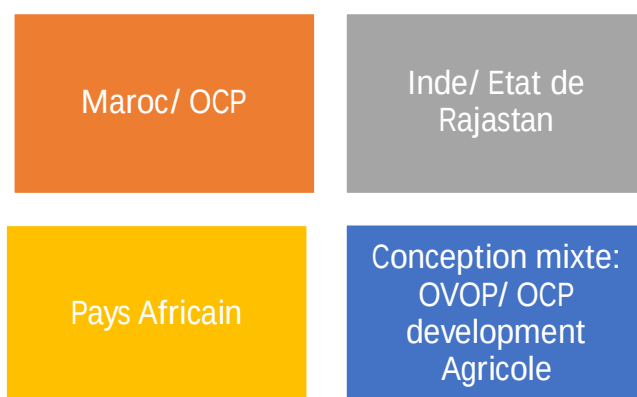
- ∠ l'association des bénéficiaires dans deux continents,
- ∠ la création des produits a utilité régionale et nationale,
- ∠ et puis l'intégration de l'Université et des centres d'excellences sont de plus des éléments qui conserveraient l'élargissement du succès, et même la promotion du village en tant que référence pour la production et l'expertise en la matière.

En terme d'objectifs, les deux modèles se recoupent dans :

- ∠ La Réduction de la pauvreté par la valorisation des ressources existantes et le développement des ressources humaines.
- ∠ La Revitalisation de la communauté locale.

Et si le projet pourrait adopter un mécanisme spécial de commercialisation des produits de ces villages à travers des chaînes locales et nationales et même continentales, afin de convertir l'expérience en un modèle de développement authentique, ainsi négocier avec l'Inde pour intégrer ce type de projets dans le cadre de la coopération trilatérale Maroc-Inde-Afrique telle que annoncée dans le plan d'action du forum Inde-Afrique. Cela pourrait servir du savoir-faire de ces projets en Afrique.

L'authenticité réside dans le fait que le projet pourrait être transformé à un modèle de développement quadripartite :



Source : élaborée par l'auteur de la thèse

Aujourd'hui, le projet de vulgarisation agricole de Karnataka entre dans sa deuxième phase (2014-2016). Et pour cette fin, la Fondation OCP s'implique également dans la création des Knowledge Village Centers, des centres de développement humain, permettant d'assurer une formation adaptée au profit des agriculteurs et de leurs familles, tout en fournissant des prestations d'ordre médical et social. Par ailleurs, un nouveau projet similaire est initié en 2014 dans l'État de Rajasthan, pour répliquer l'expérience du Karnataka au profit de 12.000 autres petits agriculteurs indiens.

Synthèse générale

L'Afrique : un marché prometteur et concurrentiel

L'Afrique est devenue une véritable attraction pour de nombreux pays qui tentent d'y prendre pied. Le pragmatisme est devenu le maître mot pour encourager les entreprises à investir en Afrique. Ce marché potentiel est attractif car il connaît une véritable croissance perpétuelle et il regorge également de matières premières diverses et variées.

L'exemple de la Chine est édifiant. En 1995 l'engagement des dirigeants chinois sur le continent a permis l'augmentation des échanges commerciaux de 48%, dont le pétrole occupe une place de choix. En 2006 le montant total des investissements réalisés par 700 entreprises chinoises en Afrique a été estimé à 6,3 milliards de dollars. Il est opportun de signaler qu'en 2011 deux milles entreprises chinoises étaient installées sur le continent.

Le Sommet du FOCAC réuni à Pékin a permis de renforcer davantage cette coopération basée sur un nouveau type de partenariat stratégique fondé sur une coopération pragmatique basée sur l'égalité et les avantages mutuels.

A l'instar de la Chine, l'Inde a, de son côté, élaboré une stratégie pour avoir une place de choix au sein du marché africain. Le dialogue stratégique entre l'Inde et l'Afrique en 2008 a débouché sur la tenue du premier Sommet du Forum Afrique-Inde ainsi qu'en 2011. Ce fut l'occasion de renforcer le partenariat par de nouvelles initiatives. L'Inde a proposée d'investir dans la mise en place de nouvelles infrastructures véritable atout pour cette collaboration.

Pour diversifier et assurer son approvisionnement en matières premières le Japon a lui aussi développé une stratégie concurrentielle sur le continent. Ainsi, il s'est engagé à encourager l'investissement privé des entreprises japonaises en Afrique par le biais des prêts d'investissement à l'étranger et d'autres mesures, pour un montant total de 300 millions de dollars US pendant cinq ans.

Il s'est engagé également à mettre en œuvre l'annulation de prêts en yen de l'APD d'un total approximatif de 3 milliards de dollars US à l'égard des pays pauvres très endettés et d'autres pays éligibles.

Le gouvernement japonais a annoncé depuis la quatrième édition de la TICAD, le doublement de l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique. Il a également annoncé la mise à disposition de 4 milliards de dollars US en cinq ans sous forme de prêts destinés à développer les infrastructures et la mise en place par la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) d'un fond d'aide aux investissements en Afrique pour porter son soutien financier à 2,5 milliards de dollars en cinq ans. Ce soutien financier doit permettre de doubler les investissements privés japonais en Afrique entre 2008-2012. Par ailleurs, la coopération technique dans les domaines agricoles et sanitaires devrait être renforcée. En 2013, lors de la cinquième édition, le plan d'action a alloué à la sécurité alimentaire et la lutte contre les maladies contagieuses une partie conséquente.

C'est le cas également de la nouvelle politique de la Corée du Sud qui a mis en place une politique pour s'installer en Afrique. C'est à ce titre qu'au cours de l'année 2011, la KOTRA a installé des centres d'affaires coréens en Éthiopie, au Ghana et au Cameroun, portant à sept le nombre desdites implantations présentes sur le continent. En 2011 sept accords de coopération ont été signés à cette occasion entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'exploitation du cuivre, du cobalt et de l'exploration pétrolière.

La tenue du 4 au 6 juillet 2011 à Johannesburg (Afrique du Sud) de la Korean Expo 2011 Africa, première foire économique coréenne en Afrique, a également représenté une opportunité pour renforcer cette coopération.

I. Le Maroc dans le cadre de la coopération afro-asiatique atouts et handicaps.

Etat des lieux

Qu'en est-il de la place du Maroc dans les stratégies des économies asiatiques ?

➤ La Chine

Il est opportun de remarquer que les relations entre le Maroc et la Chine présentent un caractère particulier en ce sens que le dialogue politique entre les deux pays est resté informel. Il a fallu attendre 2011 pour que les deux parties décident d'institutionnaliser les consultations politiques, à travers l'établissement d'une Commission de haut niveau présidée par les ministres des affaires étrangères des deux pays.

Les relations bilatérales maroco-chinoises relèvent presque de l'exception et se distinguent, par rapport aux relations du Maroc avec les autres pays asiatiques, par quatre aspects : un accroissement des échanges de visite de très haut niveau, permettant d'entretenir la concertation politique et économique, des accords bilatéraux, un élargissement continu du cadre de la coopération bilatérale à de nouveaux domaines et une coopération militaire en phase de construction.

Aussi la revue de l'histoire de ces relations est fort édifiante. C'est au début des années 1980 que ces relations ont connues un développement notable dépassant le niveau de relations normales et ce, grâce à l'ouverture des possibilités d'association effective avec la Chine faisant ainsi du Maroc le portail de l'Afrique pour la Chine et d'une partie du monde arabe.

Les années 2000 ont permis des avancées remarquables dans les relations bilatérales maroco-chinoises. La visite de SM le Roi Mohammed VI en février 2002 a permis de relancer ces relations sur des bases nouvelles et multidimensionnelles. La visite du Président chinois Hu Jintao en avril 2006 est venue pour consolider le processus de consolidation de la coopération mettant en correspondance les échanges politiques, économiques et culturels.

La Chine encourage le développement du Maroc par la consolidation de ses investissements, fournissant ainsi des aides et des crédits orientés vers des projets de

développement prometteurs au Maroc. Cet appui au développement se met en œuvre en contrepartie d'un renforcement de la coopération économique au niveau de l'accès à des marchés et l'application réciproque des modalités douanières entre les deux pays, l'élargissement du rôle du Maroc comme portail pour les marchés africains, et encourager les hommes d'affaires marocains à investir en Chine.

Cette dernière a également fait bénéficier le Maroc de ses capacités économiques que ce soit par la diversification du domaine de coopération commerciale et artistique en mettant au point des programmes communs, notamment dans la perspective de l'Initiative de Développement Humain Durable et ce, dans les secteurs de l'enseignement, la santé et l'industrialisation.

Mais même si les relations avec la Chine ont connu un développement spectaculaire, ces dernières années, force est de constater que le cadre institutionnel demeure cependant insuffisant pour porter ses relations à un niveau stratégique. L'évolution de ces relations vers un partenariat stratégique est un impératif, car il s'agit d'une réponse pertinente aux exigences des leurs attentes stratégiques réciproques. Dès lors, ce partenariat pourrait être basé sur un nouveau mécanisme du dialogue politique et sur un comité de partenariat économique entre les deux pays. Enfin, la coopération militaire devrait également prendre forme dans le cadre d'un accord-cadre.

Plusieurs raisons plaident pour la transformation et le développement des relations entre des deux pays. Pour la Chine, le Maroc représente une destination privilégiée. Son positionnement géostratégique comme plateforme d'investissement, d'exportation et de service après-vente, permet aux investisseurs chinois l'accès préférentiel aux marchés des 55 pays (1,2 milliard de consommateurs) avec lesquels le Maroc a conclu des accords de libre-échange, notamment l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et les pays arabes.

D'un autre côté La Chine pourrait exploiter les avantages offerts par le port Tanger-Med. Ce dernier dispose d'un positionnement géographique stratégique et constitue une plate-forme d'exportation et d'offre de services après-ventes pour les régions arabo-africaines.

La Chine pourrait, dans le cadre d'une coopération économique, apporter son savoir-faire et aider le Maroc dans des domaines aussi diversifiés. Il s'agit surtout de l'agriculture, de la pêche, de l'infrastructure, de la télécommunication et des énergies renouvelables¹⁰⁰² notamment la photovoltaïque. D'autres domaines tels l'exploration pétrolière et gazière, des mines ainsi qu'au pompage solaire dans lequel les chinois disposent d'une grande expérience sont autant d'atouts pour booster la coopération bilatérale.

Il ne faut pas perdre de vue que la Chine constitue également un grand marché potentiel de 1,3 milliard de consommateurs. Ses perspectives de croissance économiques énormes plaident pour renforcer ses relations avec le Maroc, notamment, pour améliorer sa compétitivité économique.

La promotion de l'image du Maroc, la communication et son positionnement sur ses

¹⁰⁰² Interview avec l'Ambassadeur de Chine au Maroc Mme Xu Jinghu. *Revue Diplomatica*. N°38. 2011.

produits de terroirs constituent une stratégie qui va ouvrir aux investisseurs marocains les portes d'un marché gigantesque pour écouler notamment l'huile d'olive, l'huile d'argan, figues de barbarie, et autres fruits et légumes.

Dans le domaine touristique la Chine représente aujourd'hui une destination principale d'intérêt pour les autorités touristiques marocaines eu égard de ses grandes potentialités en tant que marché émetteur de touristes. Ainsi, le nombre de touristes chinois au Maroc augmente continuellement. Selon l'observatoire marocain du tourisme, le nombre de touristes chinois a été multiplié par 4, passant de 1972 en 2000 à 7871 touristes. Les flux touristiques chinois restent faibles par rapport au potentiel du marché chinois vu qu'ils ne représentent que 7% des flux touristiques asiatiques et viennent à l'inauguration d'une antenne de l'ONMT en 2001 ainsi qu'une autre ouverture attendu à Pékin ou à Shanghai, selon les déclarations du Ministère marocain du Tourisme, attestent de cet intérêt touristique entre les deux pays. De même, une ligne aérienne directe Casablanca-Pékin depuis l'année dernière, même s'elle a pris la forme d'un co-sharing avec Qatar Airways.

Dans ce cadre, le Conseil d'Affaires et de Promotion du partenariat, créé en 2001 par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et son homologue chinois, est appelé à jouer un rôle plus important dans le développement des échanges commerciaux et les investissements porteurs pour les deux pays.

La visite prévue de Sa majesté le Roi Mohamed VI permettra certainement de valoriser la coopération bilatérale entre les deux pays et faire connaître davantage le Maroc auprès des chinois qui ne font pas la distinction entre le Maroc et Monaco¹⁰⁰³. Le Maroc et la Chine comptent en effet signer un accord de coopération économique, qui comprend les volets structurants de l'économie nationale.

Le secteur de la pêche un volet des plus stratégiques dans les priorités de coopération commerciale entre le Maroc et la Chine. En effet, les deux pays disposent de plus de vingt sociétés mixtes occupant 77 navires de pêche et où ils ont créé « plusieurs joint-ventures embauchant quelque 2 000 ouvriers marocains ». Les principaux atouts des entreprises chinoises sont leur compétitivité par rapport aux fournisseurs occidentaux (la main d'œuvre chinoise est rémunérée aux conditions du pays d'origine) et leur rapidité dans l'exécution des travaux.

A cela s'ajoute la prospection pétrolière sur la façade maritime (Nord d'Agadir). Le programme de coopération mixte entre l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines et le Groupe national chinois de prospection pétrolière CNOOC peut être considéré comme un modèle de relations d'association que les deux pays désirent établir.

De plus, le Maroc fournit à la Chine des quantités importantes de phosphate et de ses dérivés, ce qui constitue un autre domaine de coopération dont on attend une amélioration conséquente. Ainsi, la société chinoise "*Sinochem Corporation*" et l'OCP ont signé un

¹⁰⁰³ Propos de l'Ambassadeur de la Chine au Maroc lors d'une rencontre tenue le 18 mars 2014 dans le siège du parti politique PJD à Rabat.

contrat pour importer 2 millions de tonnes d'engrais chimiques par la fin de 2014. Les premiers convois de 20 tonnes de clémentines marocaines sont entrés sur le marché chinois à la fin 2010 et le volume d'importation annuel prévu pour les 5 ans à venir est de 40-50 milles tonnes.

Enfin, force est de constater qu' une vingtaine de sociétés chinoises sont implantées au Maroc dans les domaines de la construction des grandes infrastructures telles que les tunnels ferroviaires, barrages, autoroutes, usines de cimenterie, des équipements électroniques et des télécommunications. Ainsi, deux grandes sociétés chinoises de télécommunications, HUAWEI et ZTE, sont devenues des partenaires importants des opérateurs marocains de télécommunications (Maroc Telecom, Méditel et WANA).

Par ailleurs, deux projets restent à spéculer la capacité de leurs exécutions :

- Le premier concerne les joint-ventures marocco-chinoises notamment dans le secteur de textiles, puisque l'essentiel des achats africains de textile s'effectue auprès de la Chine, de l'Inde et de la France. Le Maroc est faiblement présent sur le marché africain, sa part de marché ne représente que 0,2% des importations de textile-habillement de cette région. Étant donné que le Maroc ne pourra, ni résister à l'expansion des investissements chinois dans le secteur de textiles l'habillement dans les fronts méditerranéen et africain, ni capable à choisir une politique commerciale protectionniste contre l'accès des produits chinois dans le marché national, la potentialité de construire des partenariats de type joint-venture demeure un mécanisme pragmatique qui servira au moins à maintenir la stabilité du marché d'emplois dans le secteur de textile.
- Le deuxième considère à moyen-terme les possibilités de construire avec la Chine des zones économiques spéciales (ZES ¹⁰⁰⁴). Les opportunités de répondre favorablement aux aspirations chinoises, qui seraient captivantes dans le moyen terme, notamment avec la finalisation du Hub Finance prévue à Casablanca en 2020.

Si l'expérience du Maroc (Tanger Free Zone, Tanger Automotive City) et de l'Ile Maurice se caractérise par un succès, il n'en est pas de même pour les autres pays africains¹⁰⁰⁵. Les efforts faits par le Maroc en termes d'incitations fiscales ont joué un rôle relativement important dans l'attraction des investissements dans le cadre des zones franches d'exportation (ZFE)¹⁰⁰⁶.

La décision de s'implanter dans les ZFE dépend également des éléments tels que : l'accessibilité aux marchés, la stabilité et l'orientation des régimes politiques, la qualité des

¹⁰⁰⁴ Le terme de « zone économique spéciale » ou « zone économique exclusive » peut être défini comme un périmètre de taille variable, dans lequel les entreprises agréées sont soustraites au régime commun en vigueur dans le pays d'accueil, principalement dans les domaines douanier et fiscal. En contrepartie de ce manque à gagner, les États attendent de ces entreprises qu'elles élèvent les niveaux d'exportations nationales, qu'elles créent de nombreux emplois et qu'elles contribuent à la diversification de l'économie par la création de nouvelles filières d'activités

¹⁰⁰⁵ Institut Amadeus, ibid. p.40-41

¹⁰⁰⁶ Rachid Ouizzane, Tanger, quel régime de zone franche ? . Mémoire de master présenté en Droit Fiscal, à l'Université Paris Dauphine en 2007-2008. p. 34.

infrastructures, la qualification et la disponibilité de la main d'œuvre ainsi que les conditions monétaires et financières¹⁰⁰⁷.

Avec les résultats enregistrés par le Maroc dans les termes de l'accroissement des IDE, les accroissements des recettes d'exportations et – même s'ils sont moins au niveau des accroissements du niveau d'emploi.

➤ **Le Japon**

Les relations entre le Maroc et le Japon sont qualifiées d'anciennes et de cordiales. Le Maroc dispose de plusieurs atouts économiques pour les investisseurs japonais, notamment sa position géographique, les réformes entreprises par le Royaume pour créer un cadre propice pour les investissements, ses différents accords de libre-échange, la main d'œuvre qualifiée, le développement d'infrastructures de qualité et la stabilité politique.

Les liens économiques devront être développés davantage dans les métiers mondiaux du Maroc notamment dans le secteur automobile, des nouvelles technologies, dans le domaine des énergies renouvelables. Il importe de souligner que le Japon dispose de haute technologie en matière d'énergie photovoltaïque au Maroc. Le Japon dispose d'une expertise dans la conception des réseaux de transport et pourrait apporter son expertise au Maroc sur cet aspect. L'ouverture d'une délégation de l'ONMT à Shanghai en tant que future plateforme pour encourager la destination Maroc auprès du marché asiatique en l'occurrence le marché japonais serait également un atout.

Les 127 millions de personnes que compte la population du Japon et dont le pouvoir d'achat est très élevé rendent le marché japonais plus attractif et permettent d'acheter un nombre diversifié de produits marocains. Par exemple, les roses marocaines trouvent une grande concurrence face aux roses hollandaises dans le marché européen, le Japon pourrait constituer une alternative pour le Maroc, sachant que le Japon est un grand consommateur de ces produits.

Le Maroc constitue, selon les responsables japonais, une destination privilégiée pour les investissements japonais. Le montant d'investissement japonais vers le Maroc a connu une forte augmentation, de 4 millions de DH en 2004 à 65,6 millions de DH en 2007, mais a chuté fortement en 2009 à 7,7 millions de DH. La fabrication de câblage électronique pour voitures représente la part la plus importante en matière de volume d'investissement. Aujourd'hui, quelques 35 entreprises japonaises se sont déjà installées au Maroc et ont créé plus de 20 000 emplois.

Cette présence des entreprises japonaises au Maroc pourrait se renforcer avec la signature le 8 Octobre 2013 d'une convention entre la BMCE Bank et la Japan Bank for International Coopération (JBIC) par laquelle cette dernière mettra à la disposition du groupe marocain une ligne de refinancement de 100 millions de dollars, l'équivalent de 820 millions de DH, destinée à financer les projets des entreprises japonaises au Maroc et sur le continent ou encore les exportations nippones vers le continent Africain.

¹⁰⁰⁷ Christian Mapendo, Politique de zones économiques spéciales, fondement et perspectives en RDC. Mémoire de fin d'étude. Université de Kinshasa. 2013. p. 12.

Dans le domaine touristique Les recettes des touristes japonais ont évolué quant à elles, de 169,7 millions de MAD en 2003 à 248,2 millions de MAD en 2011 soit une hausse de 46,26% et une moyenne annuelle de 222 millions de MAD et 0,5% des recettes voyages globales. Le nombre de touristes japonais est passé de 23643 en 2000 à 32184 en 2013 soit une évolution de 36%. Les flux touristiques japonais représentent 29,71% de l'ensemble des flux touristiques asiatiques au Maroc occupant ainsi la première position.

Mais, reste à souligner que les relations bilatérales entre le Maroc et le Japon souffrent quant à elles de certaines limites qui se manifestent à deux niveaux. D'une part, le mécanisme institutionnel des relations bilatérales est certes important, mais demeure insuffisant pour hisser les relations bilatérales au niveau stratégique : la Commission mixte maroco-japonaise est encore à ses débuts (la première session a eu lieu en octobre 2009, la deuxième en mars 2011, la troisième en mars 2014) tandis que les réunions du groupe d'amitié parlementaire maroco-japonais sont occasionnelles. Il convient de noter cependant le renforcement institutionnel des relations économiques suite à la décision de l'Organisation Japonaise de Commerce Extérieur (JETRO) d'ouvrir un bureau régional au Maroc. Néanmoins, les relations économiques ne sont pas à la hauteur des ambitions, tant que les échanges et les IDE restent limités. D'autre part, le cadre juridique régissant les relations maroco-nippones est composé d'un nombre limité d'instruments juridiques et d'accord commerciaux, de mémorandums d'entente ou de notes mais on constate dès lors l'absence d'un accord général et d'une déclaration politique commune de portée stratégique.

➤ **L'Inde**

Il est difficile de qualifier les relations maroco-indiennes de stratégiques. Cela dit, la période 1999-2011 est particulièrement marquée par une relance avérée des échanges au regard de la visite Royale en Inde, en février 2001 et celle du Premier Ministre indien au Maroc, en décembre 2004.

La participation du Roi Mohammed VI au 3^{ème} Sommet Inde-Afrique en 2015 aura sans doute un impact tangible sur l'ingénierie des rapports entre les deux pays, mais en terme de output, cela exige quelques temps pour y annoncer.

Le regain d'intérêt de l'Inde vis-à-vis des pays du Maghreb au début des années 2000, motivé entre autres par l'accélération de la croissance économique indienne, a poussé l'Inde à revoir sa position vis-à-vis de la question du Sahara occidentale. Le retrait de New Delhi de sa reconnaissance de la « *rasd* » en juin 2000, a évacué un véritable obstacle au développement de ses relations avec le Maroc.

En octobre 2015, le Roi Mohammed VI a effectué une visite d'État en Inde, pour marquer un nouveau départ dans les relations bilatérales. Plusieurs accords de coopération ont été signés dans des domaines divers.

La priorité affichée de la politique étrangère de l'Inde est de garantir les conditions d'un positionnement régional favorable, d'assurer le développement économique du pays à travers la multiplicité des partenariats et, d'être présente dans les instances internationales

et dans la coopération Sud-Sud¹⁰⁰⁸.

Ces priorités sont largement motivées par ses besoins en matière de sécurité énergétique et alimentaire. Le Maghreb figure parmi la liste des pays stratégiques. A titre illustratif, l'Inde a besoin du phosphate marocain et de ses dérivés pour appuyer son développement économique et relancer son agriculture dans un pays où la population augmente de 19 millions d'individus par an.

Au contraire, le cadre juridique de la coopération maroco-indienne semble être dépassé et ne répond plus aux exigences de la dynamique en cours. Les deux pays sont, dès lors, amenés à réfléchir à un nouveau cadre juridique en vue de conjuguer les efforts pour la mise en œuvre des différentes conventions. Par ailleurs, la Commission économique mixte maroco-indienne devrait renforcer les axes de la coopération et en créer d'autres à forte valeur ajoutée technologique et stratégique.

En outre la coopération militaire avec l'Inde est quasi-inexistante. Comme dans le cas des relations Maroc-Brésil, le domaine militaire ne relève pas du centre d'intérêt des relations Maroc-Inde alors même que l'industrie indienne devrait permettre au Maroc de diversifier ses fournisseurs et d'explorer des niches de coopération. L'Inde dispose de savoir-faire dans les technologies et équipements de lutte contre le terrorisme, dans les équipements de surveillance frontalière, dans la cyber-sécurité et dans les systèmes de lutte anti-IED (*Improved Explosive Device*).

Les deux pays éprouvent encore des difficultés à les rehausser au stade de partenariat stratégique pour des raisons géoéconomiques (les échanges sont dominés par le phosphate et ses dérivés) et géostratégiques (la centralité des problèmes de voisinage dans l'agenda stratégique des deux pays (Maroc-Algérie, Inde-Pakistan)). De plus les deux continents ne semblent pas présenter un intérêt particulier l'un pour l'autre.

Malgré son "sous-développement", en effet, l'Inde se situe parmi la douzaine pays les plus industrialisés du monde. Elle dispose d'un puissant secteur lourd, d'une technologie, d'une infrastructure économique interne et d'un capital en matière grise lui permettant non seulement de poursuivre une politique d'indépendance, mais d'apparaître en quelque sorte à mi-chemin entre le Nord et le Sud. Dans le même temps, son expérience même de pays "sous-développé" - qu'elle est toujours - l'autorise à se présenter comme un pays du Tiers Monde, voire comme un de ses porte-parole. C'est donc du dualisme même de son économie et de son état de développement que l'Inde peut tirer profit pour faire progresser sa coopération avec l'Afrique.

Malgré des relations en émergence entre le Maroc et l'Inde, elles restent en deçà des potentialités dont disposent les deux pays. En comparaison de la prééminence des pays du Golfe, le Maghreb en tant que région reste relativement lointaine dans l'horizon politico-économique indien. Le marché marocain est encore perçu comme difficile d'accès en raison

¹⁰⁰⁸ Christopher Jaffre Lot, New Delhi et le monde, une puissance émergente entre realpolitik et soft power. Edition Autrement, Paris. 2008.

de l'obstacle de la langue à laquelle s'ajoute une impression d'omniprésence des intérêts français, et plus généralement européens dans les économies de ces pays.

Des marges de progrès importantes et de grandes opportunités offertes existent. Tout d'abord, la situation géographique du Maroc peut constituer pour une puissance globale future, comme l'Inde, un atout pour faciliter et assurer son accès à l'Afrique de l'ouest et à l'Amérique latine. Les accords de libre-échange entre notre pays et l'Union européenne d'une part et les Etats-Unis, d'autre part, est un autre déterminant pour l'Inde afin de profiter des avantages permis par ces accords pour faire du Maroc une plate-forme d'export vers ces deux grandes régions.

L'expérience importante de l'Inde dans certains secteurs peut être à l'origine d'un attrait d'investissements de ce pays vers la Maroc et dynamiser le commerce extérieur entre les deux pays. La logistique est un domaine important qui peut attirer les investissements de l'Inde, notamment dans les ports et les chemins de fer.

La pêche maritime est un autre secteur au niveau duquel l'Inde a beaucoup d'expérience. Des synergies positives pourraient être obtenues, notamment à travers le développement des joint-ventures, le transfert d'expérience et de savoir-faire dans ce secteur tant stratégique pour le Maroc et l'expansion des investissements croisés dans les deux économies. La dernière signature d'un accord dans le domaine de pêche maritime en février 2014 portant sur l'échange des expériences et des investissements en matière de pêche maritime, reflète l'intérêt accordé à ce secteur par les deux pays.

L'expérience indienne dans le secteur des TIC est fort probante et mérite d'être capitalisée dans les relations maroco-indiennes. Le chiffre d'affaire de ce secteur est passé de 10 milliards d'euros en 2001 à 53 milliards d'euros fin 2008 et emploie 2 millions de personnes. Il représente aujourd'hui 6% du PIB. Le segment « logiciels & services » qui proposent des services de sous-traitance informatique et d'externalisation des services aux entreprises constitue le pilier central de cette industrie. Le chiffre d'affaire de ce segment sillonnait aux alentours des 5 milliards d'euros en 2001 pour peser 40 milliards d'euros en 2009. Il représente 75% de la production totale du secteur. Le matériel électronique représentant le reste, soit 13 Milliards.

Enfin, l'Inde reste le leader incontesté du BPO (sous-traitance d'activités « back office » : facturation, comptabilité, traitement des ventes en ligne, les centres d'appel, etc.) avec encore de fortes perspectives de croissance. Il a été estimé que 90% du marché du IT-BPO est encore inexplorée.

L'expérience agricole et de maîtrise de l'eau par l'Inde (plan du système fluvial) sont intéressants pour le Maroc et pourrait s'arrimer à celle marocaine au niveau des engrais afin de mettre en place une stratégie commune de sécurité alimentaire. L'Inde, s'agit-il de le rappeler, premier importateur mondial de phosphate et d'acide phosphorique, a importé près de 53 millions de tonnes de produits d'engrais en 2010.

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que certains pays constituent une menace pour le Maroc au niveau de ce secteur. C'est le cas de l'Arabie Saoudite qui risque de devenir dans les prochaines années un grand concurrent en matière de phosphates, en Asie, en

particulier l'Inde. L'Arabie Saoudite, qui est à la recherche de diversification de son économie, dispose en effet de potentialités phosphatières immenses et exploitables à ciel ouvert, jointes à l'énergie et au soufre abondants.

Le développement des relations économiques bilatérales, à travers notamment ces domaines qui peuvent faire l'objet d'échanges commerciaux et d'investissements, reste tributaire des efforts entrepris aussi bien par des entreprises marocaines que des pouvoirs publics.

L'Inde figure parmi les premiers importateurs mondiaux de phosphates, son agriculture est particulièrement consommatrice en engrais ce qui explique l'importance de ses besoins, de ses importations et par conséquent, l'incitation par les autorités des principaux acteurs du secteur à créer des entreprises conjointes directement dans les grands pays producteurs dont, entre autres, le Maroc.

De fait, le Maroc qui est l'un des leaders mondiaux de la production de phosphates, détient un important savoir-faire industriel en ce domaine. Les importations indiennes ont ainsi conduit à des investissements croisés, largement orientés vers la production des phosphates et dérivés. L'Office chérifien des phosphates (OCP) étant l'un des partenaires de poids de l'Inde. Dans ce sens, le positionnement du Maroc dans un secteur stratégique pour l'Inde est un atout considérable pour la consolidation des relations bilatérales.

Au-delà des investissements en matière de phosphate, d'autres opérations d'investissement, prenant également la forme de joint-ventures, ont porté sur des secteurs aussi variés que les mines, l'automobile, l'hôtellerie ou encore les produits pharmaceutiques. Ainsi, de grands groupes indiens comme Tata, Birla, Rhartia ou Ranbaxy sont déjà implantés au Maroc. Ce dernier, qui est un géant de l'industrie pharmaceutique, a d'abord établi un bureau de ventes au Maroc pour renforcer sa présence, et a ensuite lancé une unité de production à Casablanca, qui est entrée en fonctionnement en mars 2012, avec le projet à moyen terme de distribuer ses médicaments génériques sur l'ensemble des marchés nord-africains.

La récente décision de l'Inde d'assouplir les procédures de délivrance des visas pour les touristes de 180 pays, dont le Maroc, dans un effort pour promouvoir le secteur touristique est une excellente initiative qui permettra non seulement d'encourager les flux touristiques mais de voir les possibilités de coopération marocco-indienne.

Le nombre de touristes indiens est quant à lui, passé de 2568 touristes en 2000 à 9784 touristes en 2013 et représente 9% des flux touristiques asiatiques. Il reste néanmoins relativement faible comparativement aux flux touristiques japonais et coréens.

➤ **La Corée de Sud**

Les relations diplomatiques entre le Maroc et la République de Corée datent de 1962, marquées par le partage de valeurs communes, en l'occurrence le renforcement de la démocratie, le respect des libertés publiques, le soutien à la paix et la stabilité internationales, la résolution pacifique des conflits et la non-ingérence dans les affaires intérieures des états.

Ainsi, l'Agence coréenne de coopération internationale a apporté un soutien financier et technique à plusieurs projets de développement au Maroc notamment dans les domaines des technologies de l'information, de l'éducation, du commerce, de l'industrie et de l'automobile, ainsi que l'organisation de plusieurs stages de perfectionnement annuels au profit de cadres marocains de divers départements et dans plusieurs secteurs, sans oublier l'envoi de volontaires et d'experts coréens au Maroc pour faire bénéficier à des jeunes marocains de l'expertise et du savoir-faire coréens dans les domaines de l'éducation, des technologies de l'information, de l'automobile et de la santé.

Les relations maroco-sud-coréennes n'ont pas encore atteint le statut de partenaires dès lors que le cadre référentiel politique et juridique qui régit leur relation bilatérale est anachronique. Le dialogue politique est porté d'une part, par un mécanisme de consultations politiques périodiques entre les Ministères des Affaires Etrangères des deux pays et d'autre part, par le Groupe interparlementaire d'amitié maroco-coréen.

Il a dû permettre aux deux pays de coordonner leur position diplomatique dans les instances internationales et d'adopter une politique d'appui réciproque dans le cadre du système onusien. En outre, le rythme des réunions de la Commission mixte est conforme à la dynamique des relations bilatérales ; la 6^{ème} session s'est tenue en 2012. A titre de comparaison, la Commission mixte algéro-sud coréenne ne s'est réuni que 4 fois.

Toujours est-il que ce dialogue ne permet pas d'instaurer des passerelles permanentes, susceptibles de favoriser les conditions d'un véritable partenariat entre les deux pays. A ce titre, soulignons qu'aucune déclaration stratégique commune n'a été adoptée pour l'instant.

Le Forum Corée-Afrique, La Korea-Africa Economic Cooperation Conférence (KOAPEC), conjointement mise en place en 2006 par le gouvernement coréen, la Banque africaine de développement (BAD) et la Korea Exim Bank afin de renforcer la coopération économique entre la Corée et l'Afrique, se présentent ainsi comme le cadre de référence de ce partenariat. La KOAPEC est guidée, particulièrement, par son Plan d'action 2011-2012 qui se présente comme une feuille de route ayant pour but de "maximiser les synergies entre l'Afrique et la Corée". La mise en œuvre de ce plan s'est faite par le biais d'un Fonds, le KOAPEC Trust Fund, spécialement constitué par le gouvernement coréen et géré par la BAD. Il a été doté d'environ 11 millions de dollars US.

Les relations entre le Maroc et la Corée s'avèrent non seulement anciennes (plus de 40 ans) mais positives, elles ont été renforcées au fil de ses années. L'évolution des échanges commerciaux et des IDE ainsi que le développement des relations bilatérales dans d'autres volets notamment culturel et touristique sont les principaux indicateurs de cette évolution. En dépit de certaines limites et obstacles, ces relations sont appelées à être renforcées compte tenu de la volonté politique qui anime les deux pays et des potentialités réelles qui s'offrent sur le plan économique.

La Corée du Sud porte un intérêt particulier pour le Maroc. A ce titre, elle a proposé la conclusion d'un accord de libre-échange (ALE). La signature d'un tel accord ouvrira la voie à une nouvelle configuration bilatérale à même d'établir un partenariat renforcé et

diversifier les échanges.

La prospection de nouveaux chantiers d'intérêt communs est une nécessité impérieuse pour hisser la coopération à un niveau plus important. Les développements récents de l'économie marocaine, les stratégies sectorielles et les chantiers en cours menés par le Maroc ainsi que son positionnement géographique constituant une plateforme de production et d'exportation autant d'atouts à exploiter pour développer les relations bilatérales.

A titre d'exemple, le gouvernement sud-coréen a décidé en 2011 de contribuer au financement de la réalisation de plusieurs projets de développement au Maroc, notamment dans les domaines de l'industrie automobile¹⁰⁰⁹, de l'informatique¹⁰¹⁰, des énergies renouvelables¹⁰¹¹ et de la formation¹⁰¹².

La dynamisation du Conseil d'affaires maroco-coréen, l'organisation des visites d'affaires entre les opérateurs marocains et coréens ainsi que des séminaires ciblées aussi bien qu'au Maroc qu'à Séoul autour des secteurs clés de la coopération permettant de réunir les différents opérateurs doivent être renforcés davantage.

L'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) ainsi que la fondation KoreaArab Society (KAS)¹⁰¹³ sont appelées à développer leurs visibilités ainsi que leurs programmes pour renforcer la coopération bilatérales entre les deux pays dans les domaines d'intérêt communs.

Un examen sectoriel de la Corée du Sud¹⁰¹⁴ montre son positionnement sur les domaines liés au textile, l'industrie de l'acier, la fabrication automobile, la construction navale et l'électronique. La Corée du Sud est le plus grand producteur de semi-conducteurs au monde. Les appareils de communication sans fil, l'électroménager et les articles de technologie de l'information figurent parmi les postes en croissance continue. Le Maroc pourrait non seulement être un relais de croissance de la Corée du Sud pour l'Europe mais également pour l'Afrique. Il pourrait également profiter de la Corée du Sud en matière

¹⁰⁰⁹ La mise en place de l'Institut de formation avancée aux métiers de l'industrie automobile à Casablanca (IFMIAC) avec une contribution de 6 millions de dollars par la KOICA. L'Agence a, aussi, mis à la disposition des futurs cadres et techniciens marocains les équipements adéquats pour le système d'automatisation et la mécanique automobile. La réalisation de ce projet en 3 ans (2010-2013) nécessitait un financement global de 12 millions de dollars avec l'appui de l'Association marocaine de l'industrie et du commerce automobile (AMICA).

¹⁰¹⁰ Lancement en juin 2011 le projet de création d'un centre marocain d'alerte et de gestion des incidents informatiques (ma-CERT) dans le cadre du plan stratégique national "MarocNuméric 2013" avec une enveloppe de 3,4 millions de dollars. Ce projet a pour objectif de protéger les organismes publics des incidents de sécurité informatique et de prévenir les menaces des cyber-attaques.

¹⁰¹¹ Le gouvernement coréen, à travers KOICA, s'apprête à apporter un concours financier de 2,5 millions de dollars et à prendre part aux chantiers de développement que connaît le Royaume dans le domaine.

¹⁰¹² 15 programmes de formation de 50 candidats marocains, dont deux spécialement conçus pour le Maroc, concernent le commerce, la promotion des investissements et le e-gouvernement.

¹⁰¹³ Instaurée à l'initiative de la Corée en tant que nouvel espace de dialogue et de coopération dans les domaines économique et commercial entre la Corée et les pays arabe, l'agence a organisé plusieurs missions économiques et culturelles dans nombre de pays arabes y compris au Maroc, conformément aux recommandations du 5^{ème} Forum de Coopération Corée/Moyen-Orient, tenu à Séoul en décembre 2007.

¹⁰¹⁴ Le secteur secondaire représente environ 40% du PIB, alors que le secteur tertiaire compte lui pour près de 60%.

d'innovation qui a été considéré selon un classement établi par l'Agence Bloomberg¹⁰¹⁵ en 2014 le pays le plus innovant au monde.

L'ouverture d'une délégation de l'ONMT à Pékin ou à Shanghai selon les projections du Ministère du tourisme marocain¹⁰¹⁶ en tant que plateforme pour encourager la destination Maroc auprès du marché asiatique en l'occurrence le marché sud coréen serait également un atout.

Cette démarche nécessite la mobilisation et la sensibilisation des milieux d'affaires marocains et coréens quant aux opportunités d'investissement et d'affaires dans les deux pays, d'où le rôle important qu'est appelé à jouer à cet égard le Conseil d'Affaires Conjoint maroco-coréen établi entre la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et la Fédération des Entreprises Coréennes.

La Corée du Sud porte pour sa part, un intérêt particulier au Maroc. A ce titre, elle a proposé la ratification d'un accord de libre-échange (ALE). La signature d'un tel accord ouvrira la voie à une nouvelle configuration bilatérale qui pourrait déboucher sur un partenariat renforcé et une diversification des échanges.

Ainsi, le volume d'échanges entre le Maroc et la Corée pourrait augmenter avec la signature d'un accord de libre-échange. Si cet accord peut être bénéfique pour les produits coréens, au regard des avantages compétitifs de ce pays dans plusieurs secteurs, les effets positifs potentiels découlant d'un attrait des investissements directs sud-coréens peuvent favoriser un rééquilibrage des relations commerciales, notamment dans le secteur automobile où le Maroc se positionne désormais comme plateforme d'exportation vers l'Europe et l'Afrique.

Depuis le début des années 2000, les entreprises sud-coréennes sont devenues leaders du marché marocain dans divers domaines tels que l'électroménager, la téléphonie, l'automobile, les chantiers de construction, etc. A titre illustratif, l'entreprise Daewoo Construction, spécialiste dans la construction de complexes industriels est parvenue à décrocher trois grands marchés en 2010, dont la construction des deux nouvelles unités de production d'électricité à JorfLasfar, pour le compte de Jlec, filiale marocaine du groupe émirati Taqa, qui fournit presque la moitié des besoins en électricité du pays d'un montant de 1,05 milliard de dollars, l'un des plus gros contrats remportés par le géant coréen dans le monde face au Français Alstom ayant construit les quatre premières unités de Jlec.

Ces deux projets ont été suivis par celui de la construction de la centrale électrique de Safi pour le compte de Nareva, filiale énergétique du groupe royal SNI d'un montant de 1,8 milliard de dollars en 2013. Daewoo a également pu se lancer dans la construction de deux unités de fertilisants à JorfLasfar pour le compte de l'OCP d'un montant de plus de 300 millions de dollars.

¹⁰¹⁵ Le classement établi par Bloomberg concerne 215 pays et régions et se base sur sept critères qui se déclinent comme suit : intensité de la recherche - développement, productivité, nombre d'entreprises high-tech, nombre de chercheurs par rapport à la population, capacité de production, implication du secteur de l'enseignement supérieur et dépôt de brevets.

¹⁰¹⁶ <https://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/10108-Lahcen-Haddad-Les-tarifs-restent-chers-pour-les-touristes-locaux.html>

Par ailleurs, les recettes touristiques, au titre de l'année 2011, provenant de la Corée du Sud s'élèvent à 154,7 millions de MAD soit 0,3% de l'ensemble des recettes voyages reçues par le Maroc. Ce chiffre est à même d'expliquant l'intérêt des touristes coréens pour la destination Maroc. Le nombre de touristes est passé de 3247 en 2000 à 18750 en 2013 soit une évolution de presque 5%.

Les flux touristiques coréens représentent 17% des flux provenant de l'Asie au titre de 2013. Cette nouvelle tendance est expliquée par l'effort de communication du Maroc auprès du peuple coréen et par l'intégration du Maroc par certains tours opérateurs coréens comme destination privilégiée.

En guise d'épilogue

En dépit de l'engouement des économies asiatiques pour l'Afrique, il est de constater que la place que requiert le Maroc demeure marginale. Cette situation est le résultat d'un certain nombre d'handicaps. Il est à signaler en premier lieu le faible volume d'échange entre les marchés de ces quatre pays asiatiques et le Maroc et ce à cause de l'inadaptation de l'offre au marché asiatique. Aussi il est pertinent d'y ajouter le manque d'une vision commune partagée par les différents acteurs institutionnels impliqués. Cette situation ou la coordination est défailante a le mérite de permettre suffisante un meilleur ciblage des marchés et une efficacité de la politique d'attraction des investissements originaires de cette région, notamment celle relative à la coopération pour le développement.

Il est clair, aujourd'hui, que le rôle de certaines institutions comme le Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE) et Maroc Export s'avère primordial pour contribuer à la promotion du commerce extérieur du Maroc et à sa diversification géographique. Néanmoins, les limitations en termes de ressources humaines et financières et le peu de synergies qui caractérise leurs actions ne permettent pas pour l'instant de traduire les ambitions en résultats concrets.

La stratégie Maroc Export Plus, qui est l'outil par excellence de la promotion commerciale extérieure du Maroc, a été construite sur une vision du commerce international qui n'est pas totalement en phase avec la dynamique mondiale. L'Asie, ne semble pas être prise suffisamment à sa juste valeur au regard de son poids de plus en plus important dans les affaires économiques internationales. Une relecture de cette stratégie et son réajustement au gré des nouvelles données mondiales s'impose avec acuité.

Sur le registre des contraintes qui pèsent sur les relations du Maroc avec les pays d'Asie, il est certain que le poids concurrentiel de ces pays et leur taille économique importante fait que le Maroc se trouve dans des rapports d'échange asymétriques. Il supporte déjà les effets de la concurrence chinoise, par exemple, sur le marché local et sur les marchés tiers. Si Les capacités limitées de l'offre exportable marocaine, comme il a été souligné précédemment, constituent une entrave majeure force est de constater que le recours au consortium à l'export, sur le plan interne, permet de développer et de mutualiser les efforts de réduire les prix. Sur le plan externe cette démarche permet de

recourir à des approches collaboratives avec les entreprises asiatiques. Le rôle de la CGEM pourrait être très utile à cet égard.

Les dispositions de la présence marocaine en Afrique dans le cadrage de la coopération afro-asiatique :

Le Maroc n'a pas cessé de manifester un regain d'intérêt pour les pays africains au Sud du Sahara. Cet intérêt porte sur des questions d'ordre politique, géostratégique, culturel mais aussi pour des raisons économiques.

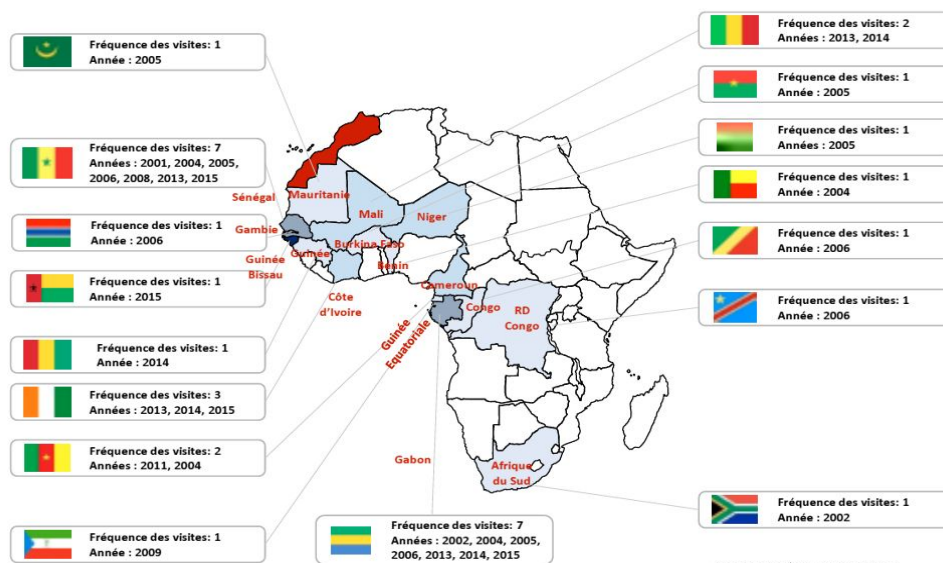
Le Maroc qui est à la recherche de débouchés pour ses produits et qui cherche également les matières premières pour son industrie notamment l'industrie minière, voudrait profiter des opportunités qu'offrent les pays africains subsahariens. Du fait d'un contexte international marqué par l'intensification de la concurrence sur les marchés du Nord, le marché africain pourrait constituer une niche stratégique pour ses entreprises nationales.

Cette stratégie marocaine envers les pays d'Afrique subsaharienne est derrière l'ingénierie d'une doctrine basée sur la coopération Sud-Sud et qui servirait comme une stratégie majeure de la gestion des questions de l'intégration économique de l'Afrique.

Depuis son accession au trône en 1999, SM. Le Roi Mohammed VI a consacré un intérêt distingué pour l'Afrique, soit sur le plan du nombre record des visites entamées, ou à travers le grand nombre d'accords et de traités signés avec les pays africains lors de ses visites dans divers pays africains. Mais fondamentalement par un discours Royal cohérent et intégré sur les relations afro-africaine, et entre l'Afrique et les pays du Nord et par conséquent à travers une vision plus large caractérisée par l'intensité du cadre ultra-continental de la coopération Sud-Sud.

Les différentes visites du Roi Mohammed VI aux pays africains a marqué un changement qualitatif dans la priorité de l'Afrique dans la politique étrangère du Maroc, elles sont des visites multidimensionnelles (avec un intérêt à la fois économique, politique, culturel, religieux, et social).

Visites effectuées par SM le Roi Mohammed VI en Afrique Sub-Saharienne de 2001 à 2015 : 32 déplacements et 6 Tournées



Source : Barhim Fassi Fihri, *Le Maroc en Afrique- la Voie Royale*. Institut Amadeus. 2015.

L'évolution des accords achevés entre le Maroc et les pays africains illustrent clairement les avancements de la présence marocaine en Afrique :

- Durant la première moitié des années 1990, 150 accords étaient en cours.
- En juillet 2003, on en comptait 2705 accords.
- Entre 2003-2015, le nombre d'accords dépasse 3200 accords et conventions.

Les visites effectuées par Sa Majesté le Roi dans plusieurs pays africains et les initiatives prises ont permis de promouvoir davantage les liens avec les partenaires subsahariens, débouchant sur la signature de 500 accords en une décennie avec plus de 40 pays¹⁰¹⁷

Ces accords signés par le Maroc concernent un ensemble d'accords bilatéraux avec des pays d'Afrique portant sur le volet commercial et sur l'investissement. Ainsi la conclusion d'accords à caractère régionaux et globaux tels que le projet d'accord de commerce et d'investissement avec l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), paraphé en 2008, ou l'adhésion du Maroc à la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (COMESSA) en février 2001. Par ailleurs, le Maroc négocie actuellement des accords de partenariats stratégiques, incluant la mise en place progressive de zones de libre-échange, avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest -CEDEAO- et la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale –CEMAC- (Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad).

¹⁰¹⁷ Ministère de l'économie et des finances, Relations Maroc-Afrique, l'ambition d'une nouvelle frontière. juillet 2015. p. 7.

Quelques accords signés avec les pays africains

Pays	Accord Commercial	Convention commerciale et tarifaire	Accord de Promotion et de Protection des Investissements	Accord de non double imposition	Convention d'établissement
Mauritanie	S : 09/07/70 R : 03/05/72 V : 06/02/78 ¹²	S : 04/08/86 R : 23/05/93 V : 04/09/93	S : 13/06/00 R : 15/02/01 V : 20/10/2003	-	S : 20/01/79
Sénégal	S : 13/02/63 V : Idem	S : 13/09/87 V : 03/12/87, application unilatérale	S : 15/11/06 R : 05/03/11	S : 01/03/02 R : 21/04/04 V : 19/05/06	S : 27/03/64 R : 11/12/65
Mali	* S : 15/02/61 V : 15/02/62 * S : 17/09/87 V : 24/04/03	-	S : 20/02/14	S : 20/02/14	-
Guinée	* S : 21/10/60 V : Idem * S : 15/02/62 V : Idem	S : 12/04/97 V : 09/07/03	S : 02/05/02	S : 03/03/14	-
Burkina Faso	S : 26/06/96 V : Idem	-	S : 08/02/07	S : 18/05/12 R : 21/05/13	-
Côte d'Ivoire	S : 05/05/95 V : Idem	* S : 22/09/73 R : 16/12/80, abrogée * S : 22/09/98 R : 15/02/00, non appliquée	-	S : 20/07/06 R : 30/11/07	-
Cameroun	15/04/87 V : Idem	-	S : 24/01/07	S : 07/09/12 R : 21/05/13	-
République Centrafricaine	S : 26/06/86 V : Idem	-	S : 26/09/06 R : 05/03/11	-	-
Gabon	* S : 17/10/72 V : 13/10/74 * S : 06/11/74 V : Idem	-	S : 21/06/04 V : 24/07/09	S : 03/06/99 R : 15/02/01	-
Île Maurice	-	-	-	-	-
Nigéria	S : 04/04/77 R : 03/05/78 V : 05/07/78	-	-	-	-
Soudan	S : 09/09/98 V : Idem	-	S : 23/02/99 V : 04/07/02	S : 23/04/03	-
Congo Brazzaville	S : 18/09/96 V : Idem	-	-	S : mars 2013	-
R.D Congo	S : 14/10/72 R : 13/05/74 V : 25/07/75	-	-	-	-

Source : Ministère des Affaires étrangères, Ministère du Commerce Extérieur, Direction Générale des Impôts, CNUCED (Total number of Double Taxation Agreements concluded by Morocco, Bilateral Investment Treaties signed by Morocco), OCDE (Examen de l'OCDE des politiques de l'investissement Maroc 2010).

Le discours :

Dans le discours général du Roi Mohammed VI, on trouve une vision claire pour renforcer le rôle du Maroc en tant qu'acteur agissant pour promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide et favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau africain. En outre, le Maroc émerge comme le marché le plus attractif et le plus stable politiquement pour les investisseurs dans la région d'Afrique du Nord.

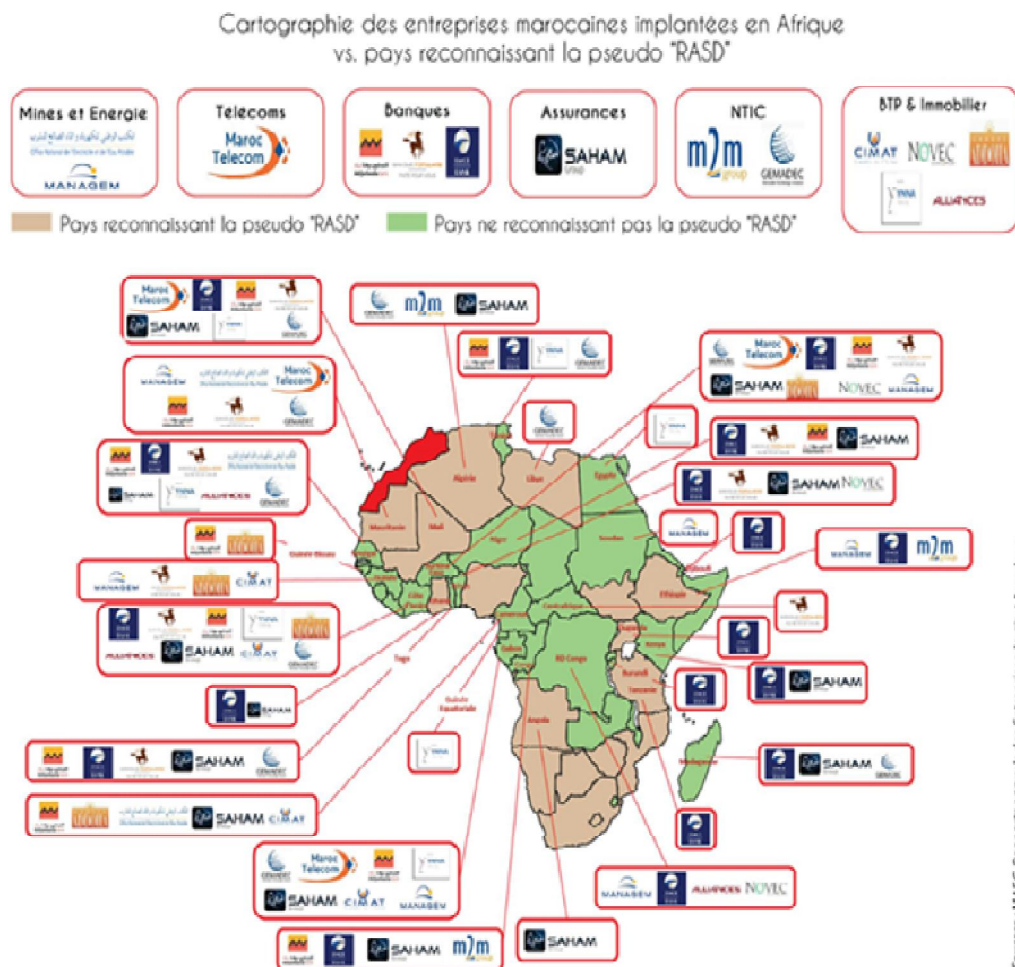
La présence diversifiée du Maroc en Afrique

C'est vrai que le Maroc s'est engagé depuis les années 1980 dans un processus de libéralisation de son commerce extérieur à travers l'adoption d'un certain nombre de mesures pour promouvoir les exportations et libéraliser les importations, via la suppression des listes de produits interdits ou soumis à des restrictions quantitatives et la réduction des droits de douanes¹⁰¹⁸. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1996 que

¹⁰¹⁸ Ministère de l'économie et des finances, La politique commerciale extérieure du Maroc, Une esquisse d'appréciation, mai 2008. p. 3

débutel'intensification politique des relations de coopération du Maroc avec les pays d'Afrique noire¹⁰¹⁹, et économiquement à partir de 2002.

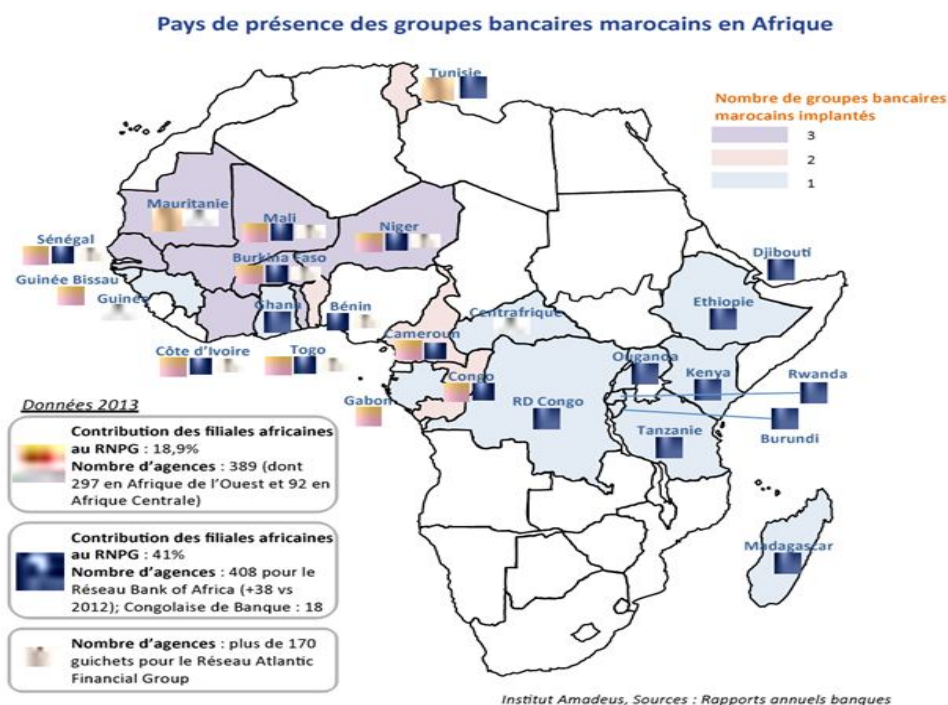
Sur le plan économique qui nous intéresse principalement, la stratégie marocaine s'accompagnait de l'implication accrue des entreprises économiques publiques et privées sur le continent. La coopération avec les pays africains prend aujourd'hui un caractère pluridimensionnel et cible des domaines aussi variés que le politique, l'économique, le commercial, le culturel, le religieux et le social.



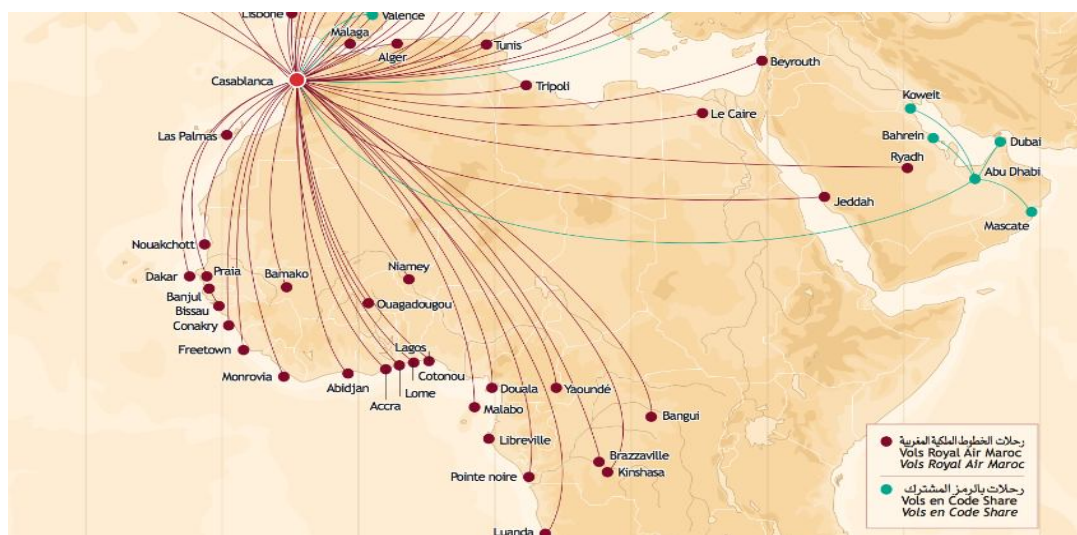
Source : MAEC, Rapport annuels des entreprises, Institut Amadeus

Sur le plan bancaire, les groupes Attijariwafa Bank AWB, BMCE et la Banque Centrale Populaire BCP sont présents aujourd'hui dans plus de 17 pays africains.

¹⁰¹⁹ Sidi Mohamed Rigat et Meite Youssouf, L'Afrique et les défis du XXIème siècle, 13^{ème}Assemblée Générale de la CODESRIA. Casablanca. 5-9 décembre 2011. p. 2.

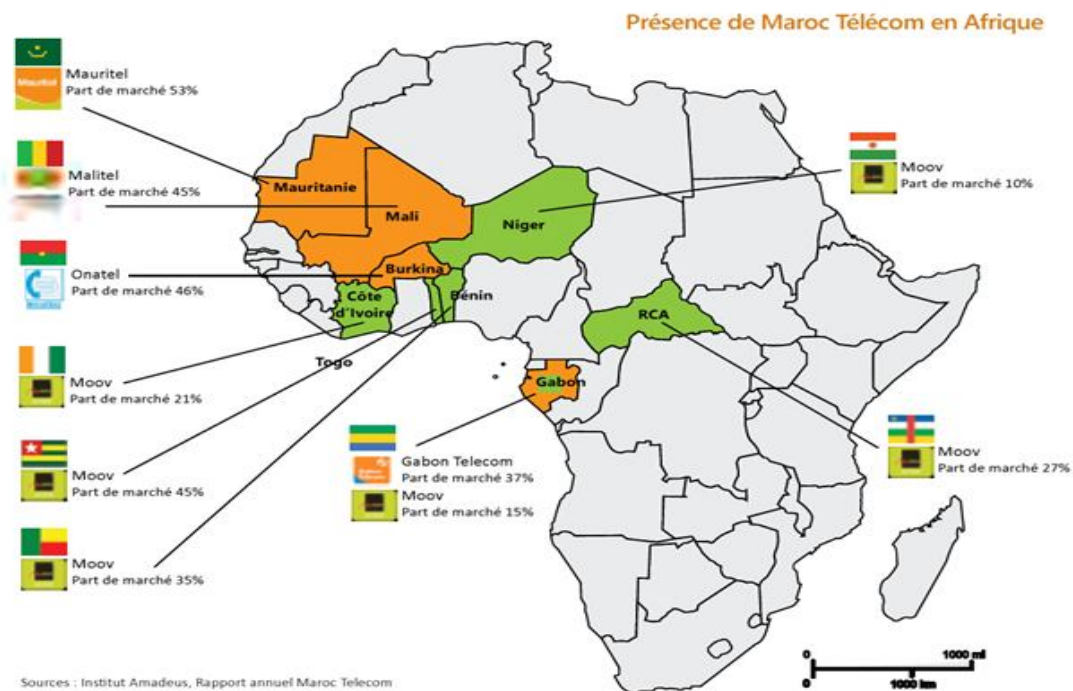


Par ailleurs, Royal Air Maroc transporte annuellement 6 millions de passagers et assure 32 liaisons régulières entre le Maroc (depuis l'aéroport international de Casablanca) et l'Afrique, alors que la plateforme de transport Casablanca accueille 1.2 millions de passagers par an sur les vols africains (soit près d'un quart de son chiffre d'affaires)¹⁰²⁰. Elle aujourd'hui la deuxième compagnie africaine (la première en Afrique de l'Ouest) derrière la South African Airways. Elle compte lancer en 2016 de nouvelles lignes aériennes, tout en augmentant le nombre de vols hebdomadaires sur certaines destinations.



¹⁰²⁰ Brahim Fassi Fihri, Le Maroc en Afrique, La Voie Royale. Institut Amadeus.2015. p. 193.

Alors pour les Télécommunications (Maroc Télécoms), elles occupent 25% de l'encours global des IDE marocains en Afrique¹⁰²¹.



Dans le secteur des mines, des énergies et de l'eau : L'Omnium nord-Africain (ONA) détient, à travers sa filiale MANAGEM, plusieurs gisements de minerais en Guinée, au Mali, au Burkina Faso et au Niger¹⁰²². MANAGEM a signé avec le gouvernement gabonais en 2010, une convention d'exploitation de la mine aurifère de Bakoudou, qui nécessite un investissement de 32 millions de dollars¹⁰²³.

Dans le domaine énergétique, L'Office National d'Electricité (ONE) marocain s'est pour sa part positionné comme un acteur principal sur le marché de l'électricité en Afrique. Il est actuellement présent dans 15 pays d'Afrique noire¹⁰²⁴. Dans une perspective de moyen terme, les projets de Noor 1 et 2 pourraient renforcer cette présence marocaine en tant que fournisseur de l'énergie électrique.

De son côté, l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) est présent avec ses projets qui visent être parmi les opérateurs majeurs de la sécurité alimentaire africaine et la production des engrais phosphatés entièrement destinés aux pays subsahariens.

Dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, bien que l'Afrique ne représente que 2% de la consommation mondiale de médicaments, la demande devrait s'accroître rapidement dans les prochaines années au vu de la croissance économique et démographique

¹⁰²¹Pierre Afouda Adimi, Nouvelle Offensive Diplomatique du Maroc en Afrique subsaharienne, Quel regard ?, Paix et Sécurité Internationales, N° 3, janvier-décembre 2015, p. 118.

¹⁰²² Sidi Mohamed Rigar et Meïte Youssouf, *ibid.* p. 15

¹⁰²³ *Ibid.*

¹⁰²⁴ *Ibid.* p.16

du continent, opportunité que les entreprises pharmaceutiques marocaines Cooper Pharma et Sothema tentaient en profiter.

Le groupe Cooper Pharma dispose déjà d'une importante présence commerciale dans environ une vingtaine de pays africains et en particulier dans les pays suivants : Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo et Gabon. Un projet de construction d'un nouveau site industriel en Côte d'Ivoire est actuellement en développement et servira de plateforme industrielle pour couvrir tous les marchés et optimiser la capacité de réactivité commerciale du pharmacien sur ces marchés à travers la refonte de sa politique de distribution¹⁰²⁵.

Dans des secteurs de l'industrie, la construction et les services, on trouve des groupes tels que Safari (dans le secteur du bois), le groupe familial marocain Somagec (Société maghrébine de génie civil), dans le domaine du BTP et des infrastructures maritimes et portuaires.

Les grands groupes marocains du secteur immobilier sont également particulièrement actifs sur le continent africain, en témoignent les stratégies adoptées par le groupe Addoha et Alliances.

Dans le domaine des activités sociales et développementales, l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et Fondation Alaouite pour le développement de l'Afrique renforcent leurs présences à travers des projets non-lucratifs, déclarant la solidarité du Maroc avec les pays africains.

En effet, c'était lors du premier Sommet Afrique-Union européenne en 2000 au Caire, que le Roi Mohamed VI a donné le signal ses instructions pour l'annulation de la dette des pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne et d'exonérer leurs produits de droits de douane à l'entrée du marché marocain dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). En plus des aides urgentes, le Maroc accorde environ 300 millions de dollars par an à ses amis africains au titre de l'aide publique au développement (APD), soit 10% de la totalité de ses échanges avec l'Afrique¹⁰²⁶.

Disposant de trois atouts la proximité géographique, l'expertise avérée et le coût compétitif, le Maroc se positionne dans un statut qui le qualifie à mener deux actions majeures avec les bailleurs de fonds asiatiques :

- Joint-Venture,
- la Coopération tripartite élargie, qui ne se limite pas dans les actions de formation, mais aussi dans des projets de développement en Afrique entre l'AMCI et la JICA, la KOICA, le FOCAC et le Forum indien.

C'est vrai que le Maroc est déjà actif dans des programmes quinquennaux Maroc/Japon/Pays francophones africains en matière des pêches maritimes, de marine

¹⁰²⁵ Brahim Fassi Fihri, *ibid.* p. 194-195.

¹⁰²⁶ Ministère de l'économie et des finances -Direction des Etudes et des Prévisions Financières-, Point sur les relations du Maroc avec les pays de l'Afrique Subsaharienne. mai 2010.

marchande, d'entretien routier et d'eau potable, de la santé maternelle et infantile, la gestion portuaire, la mécanisation agricole, qui consistent en l'organisation au Maroc de sessions de formation, de séminaires et d'ateliers d'échange pour une période allant de trois à quatre semaines par an dans différents domaines au profit de cadres africains. Mais l'élargissement de ces modes de coopération pour couvrir des domaines de la logistique et l'énergie seraient bénéfiques afin d'engager les partenaires asiatiques.

La volonté d'entamer des partenariats avec les acteurs asiatiques se croisent de façon positive avec le nouveau concept élaboré par les directives royales à travers ses différents discours adressés à l'occasion des Forums de coopération Afro-asiatiques. Ces directives se concentrent sur quatre concepts clefs : partenariat au lieu de l'aide, l'accompagnement au lieu de l'exécution, les rapports équilibrés gagnant-gagnant, et puis les relations Sud-Sud.

Principaux Messages des Discours adressés par SM le Roi aux Forums Afro-asiatiques (2008-2015)

Occasion	Messages du discours Royal			
A l'occasion de la 6 ^{ème} édition du Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. lu par le chef de gouvernement M. Abdelilah Benkirane (4/12/2015)	• Saluer l'initiative du Président Xi Jinping de lancer "la ceinture économique de la nouvelle Route de la soie" et "la Route de la soie maritime du 21^{ème} siècle", une initiative qui vise à connecter plus étroitement les pays asiatiques, européens et africains • Le Maroc du fait de sa position géostratégique, pourrait jouer un rôle constructif dans le prolongement de la "Route de la soie maritime", non seulement vers l'Europe Atlantique, mais également et surtout, vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, avec lesquels le Royaume entretient des liens multidimensionnels. • Le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir-faire consolidé, afin d'asseoir une coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat gagnant-gagnant avec la Chine. • Appel à une mobilisation commune, une collaboration mutuelle et une concertation étroite pour faire face à la menace terroriste globale et aux risques qu'elle fait peser sur les sociétés africaines. • Le Maroc, qui croit fermement au partenariat sino-africain, est "disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère".			
Output du discours	Coopération tripartite	Coopération bilatérale	Coopération Sud-Sud	Coopération sécuritaire
Discours de S.M le Roi Mohammed VI au 3 ^{ème} Sommet Inde-Afrique, 29 Octobre 2015.	• Saluer la position constructive de la République de l'Inde concernant l'affaire du Sahara marocain et pour son soutien au processus onusien dédié au règlement de ce conflit artificiel. En même temps que nous déplorons le fait que certains pays ont été incapables d'évoluer, étant donné qu'ils continuent à ressasser des discours et des thèses dépassés et vieux de plus de 40 ans. • Appel à considérer la Coopération Sud-Sud comme une nécessité impérieuse, imposée par l'acuité et l'ampleur des défis qui se posent à nos pays. De fait, il est impossible de compter sur les formes traditionnelles de coopération, qui sont désormais incapables de répondre aux besoins croissants de nos peuples.			

	• Rappeler que l'Afrique a moins besoin d'assistance que de partenariats mutuellement bénéfiques et de projets dédiés au développement humain et social. • Inviter les pays du Sud à témoigner leur confiance aux pays du Sud et à investir leurs richesses et leurs potentialités pour servir le progrès partagé de leurs peuples, en vue de rattraper les pays émergents. • Le Maroc est disposé à adhérer avec l'Inde à des initiatives communes s'inscrivant dans le cadre de ce Forum et touchant les domaines prioritaires et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises. • Faire appel à ouvrir des perspectives plus larges devant la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de la recherche scientifique et technologique et de la formation des cadres. Et de mettre cette coopération au service des pays africains. • Nous sommes persuadé que le partenariat afro-indien prometteur est capable de se développer grâce à la complémentarité des ressources et des potentialités dont il dispose, et de réaliser ses objectifs, au mieux de l'intérêt de nos peuples.			
Output du discours	Cause Nationale	Coopération bilatérale	Coopération Sud-Sud	Coopération dans nouveaux domaines
Discours de SM le Roi Mohammed VI à la 4 ^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 4) (lecture a été donnée, mercredi, par le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, qui représente le Souverain à cette Conférence)	• Saluer le processus de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, une conférence qui s'est mue en un Forum incontournable pour se pencher sur les questions de développement dans le continent africain. • La TICAD est une occasion de : rappeler à la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, la responsabilité qui leur incombe, en termes des engagements pris pour soutenir et accompagner le continent africain dans sa marche vers le développement et les efforts qu'il déploie afin que ses peuples puissent, par leurs moyens propres et en comptant sur la solidarité de leurs amis, concrétiser les objectifs d'unité, de stabilité, de développement durable et de prospérité auxquels ils aspirent. • Le Royaume du Maroc est convaincu des retombées positives de ce processus de la TICAD, notamment pour ce qui touche aux secteurs sociaux comme le développement rural, la santé, l'éducation et la mise à niveau des ressources humaines. • Nous nous félicitons de la coopération tripartite nippon-maroco-africaine et saluons les résultats concrets auxquels elle a donné lieu, en se déployant comme un mécanisme efficace de soutien aux efforts de développement engagés en Afrique. • L'Initiative Nationale pour le Développement Humain lancé au Maroc, en 2005 n'a pas pour vocation d'apporter une assistance ponctuelle, ni d'agir par un esprit de charité ou seulement par acquis de conscience. L'INDH procède, plutôt, d'une vision globale où se conjuguent et se complètent les dimensions politique, sociale, économique, éducative, culturelle, et écologique, • Le étant de bâtir un Maroc solidaire fondé sur la démocratie politique, l'efficacité économique et le partenariat social. • La vision stratégique intégrée (de l'INDH), place l'être humain au cœur du			

	processus de développement : "trois objectifs majeurs que nous veillons à réaliser dans des délais fixés conformément aux échéanciers arrêtés, sur toute l'étendue du territoire national, et plus particulièrement au profit des régions et des catégories les plus démunies". • Prendre en considération les besoins et les caractéristiques humaines et spatiales de chaque région, et d'agir en fonction du caractère d'urgence inhérent à chaque situation. • Il importe dans un premier temps d'œuvrer pour combler le déficit social et enrayer le phénomène de marginalisation et d'exclusion sous toutes ses formes, et ce, en élargissant l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'alphabétisation, outre l'alimentation en eau potable, l'électrification rurale, le désenclavement des zones éloignées et difficiles d'accès et la lutte contre la désertification. • L'INDH vise en second lieu à promouvoir la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus stables et à assurer la restructuration du secteur informel, dont les activités représentent une fraction importante de celles entreprises par les différentes composantes du tissu économique. L'INDH se veut, en troisième lieu, comme un moyen d'action pour venir en aide aux personnes à besoins spécifiques, notamment les femmes et les enfants qui sont confrontés à des conditions de vie difficiles, ou qui vivent dans des espaces marqués par la précarité et l'exclusion sociale. ▪ L'initiative de l'INDH repose sur une approche participative, concertée et inclusive, permettant l'appropriation des projets programmés par les catégories qui en sont bénéficiaires. Cet objectif a été atteint au vu de l'accueil enthousiaste et de l'adhésion forte dont ces projets ont fait l'objet de la part des publics cibles. Menée en coordination et en collaboration avec tous les acteurs concernés et les composantes du tissu associatif, cette expérience a donné des résultats probants et tangibles. Elle a permis, en l'espace de ses trois années d'existence, de réduire sensiblement les taux de pauvreté et de chômage, notamment en milieu rural. ▪ Force est donc de reconnaître que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain est mue par les mêmes principes de base auxquels adhère la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique. Elle s'inscrit également dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. ▪ Le Maroc est disposé à partager son expérience et son savoir-faire en la matière avec les pays africains frères, à l'image du soutien qu'il apporte aux projets de développement humain, notamment dans la région du Sahel et du Sahara. ▪ Remercier le gouvernement japonais de l'expression renouvelée pour le soutien généreux et l'aide précieuse qu'il apporte à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. ▪ La vision stratégique du développement en Afrique ne peut escamoter les changements climatiques qui surviennent et qui ont des effets pervers sur l'état de l'environnement, et donc sur les conditions sociales des peuples de ce continent. En effet, et à l'instar des autres pays d'Afrique, le Maroc est en butte aux rigueurs d'un climat rude, liées à la sécheresse et à la désertification. ▪ Conscient de l'importance des changements climatiques et de leur impact sur le développement, le Royaume du Maroc a abrité, en novembre 2001, la

	7^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques, laquelle a donné naissance aux accords de Marrakech, en prélude à l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. ▪ le Royaume s'est investi de façon agissante, enthousiaste et à divers niveaux, dans les actions visant à protéger l'environnement et à en endiguer la dégradation, en restant attaché aux programmes méditerranéens y afférents et en œuvrant pour que le continent africain bénéficie prioritairement du soutien nécessaire en faveur de ses programmes en la matière. ▪ Saluer l'adhésion du Japon à cette orientation constructive et l'engagement qu'il a souscrit de réserver une enveloppe importante à son initiative participative "Cool EarthPartnership". ▪ Souhaiter que le Japon inscrive la question de l'environnement à l'ordre du jour du prochain Sommet du G-8, et que les grands pays industrialisés - surtout ceux du G-8- suivent ce bel exemple et s'emploient à honorer leurs engagements en la matière, vis-à-vis des pays du Sud. ▪ Devant une situation aussi inquiétante et si périlleuse pour la sécurité et la stabilité, il est impératif de s'employer sans tarder à mettre en place les moyens et les mécanismes nécessaires pour aider les peuples africains à affronter les fléaux qui affligent leur continent en matière d'alimentation et de lutte contre la pauvreté et les pandémies ravageuses. ▪ Il importe également d'œuvrer pour mettre un terme aux foyers de tension et régler les conflits armés et les différends factices qui grèvent les ressources de notre continent et hypothèquent ses potentialités humaines et naturelles. Le règlement doit évidemment se faire par les voies pacifiques, dans le respect de la souveraineté des Etats, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale et dans le cadre de la légalité internationale.			
Output du discours	Accentuer sur la Relation Sud-sud basée sur l'autogestion africaine	Exhiber les différentes zones d'interventions de l'initiative de l'INDH	Insister sur les questions de l'exclusion socio-économique, l'environnement, la sécurité, la résolution pacifique des Conflits	Apprécier le rôle de la Coopération Japon-Maroc-Afrique

Bibliographie

Livres et Articles Académiques

- **Abdallah Saâf**, Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance. Publication de l'institut des Etudes Africaines. Rabat. 1996.
- **Adachi, Fumihiko**, Marketing perspectives of community enterprises in Oita Prefecture, evaluation of marketing activities under OVOP movement. Kinjo Gakuin University. Nagoya. 2005.
- **Adil Moussaoui**, La nouvelle stratégie chinoise en Afrique, hégémonie ou partenariat ?, Afrique et puissances. Publication de l'Institut des Etudes Africaines. Rabat. 2013.
- **Agnès Benassy**, Quere, Lionel Fontagne et Jean Fouré, L'économie mondiale et le Maroc à l'horizon 2050. IRES. Rabat. 17 juin 2011.
- **Alain Antil**, Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne, étude réalisée par l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) en novembre 2003.
- **Alaoui M'Hamdi Nezha**, Coopération économique et financière Maroc/Afrique et perspectives de son développement. Journée d'Etudes de l'IRES. Rabat 20 juillet 2010.
- **Albaladejo, M**, Promoting SMEs in Africa, key areas for policy intervention. Report for UNIDO. 2002.
- **Alexandra Smadja et Badr Laboizi**, Les conséquences négatives de l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce, sur le secteur textile au Maroc. Mémoire de fin d'étude, Marketing & Commerce international. ESG Paris. 2006.
- **Alice Sindzingre**, Gouvernance globale et développement, les politiques européennes de coopération et leurs liens avec les institutions financières, l'exemple de la Banque Mondiale. Papier présenté à l'occasion de la journée d'étude, la coopération avec l'Afrique, perspectives européenne et canadienne / Cooperation with Africa, Comparing European and Canadian Position. Note de recherche N°05/01. Institut d'Etudes Européennes. Université Montréal. Mac-Gill. Novembre 2002.
- **Alioune Ndiaye**, Quand le commerce porte le drapeau, la nouvelle diplomatie africaine de l'Inde. Volume 14, N°4. Passerelles. août 2013.
- **Altenburg, T.**, et **J. Weikert**, Trilateral Development Cooperation with, New Donors. Document d'information. Institut allemand du développement. Bonn, mai 2007.
- **Ancharaz, V.D, David V. Goliath**: Mauritius facing up to China', African Economic Research Consortium, Nairobi. 2008. In: <http://www.aercafrica.org/home/index.asp>
- **Arnaud Leveau**, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Le Petit Échotier de janvier-février 2013 reproduit par Missions Étrangères de Paris, La Corée du Sud, Un nouvel acteur de l'aide publique au développement. Paris. janvier 2014.
- **Armstrong H.W, Wells P., Wood A.M.**, The Evaluation of Community Economic Development Initiatives. Department of Geography. Sheffield University. 2000.
- **Arrow, K.**, Distributed Information and the Role of the State, in Freeman, R. B. Ed, Inequality Around the World. Palgrave, MacMillan and IEA. 2002.
- **Aubert. Jojo Dikoume**, L'aide publique bilatérale et multilatérale, quelle efficacité sur la croissance des pays en développement. Chambre Economique Européenne. Fondation Universitaire Mercure. 2011.
- **Ayyagari, M., Beck, T., and Demirgüç. Kunt, A.**, Small and Medium Enterprises across the Globe, a new database. World Bank Policy Research Working Paper 3127. August 2003.
- **Banyongen, Élie S**, Économie politique de la coopération entre l'Afrique et la Chine, Analyse institutionnelle de la stratégie des acteurs, les cas du Sénégal et du Gabon. Thèse à l'Université d'Ottawa.

- **Barre Abdelaziz**, les Relations Maroc-Africaines 1972-1987, enjeux politiques et coopération. Mém. DES, Univ. Mohamed V. 1988.
- **B. Jari**, L'histoire des relations commerciales entre le Maroc et l'Afrique, rôle du commerce transsaharien dans le processus panafricain. Conférence sous-régionale pour l'Afrique du Nord, Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). 27-28 septembre 2003.
- Beijing Review (1983) « Zhao Ziyang's Four Principles of Economic and Technological Cooperation », 24 January.
- **Binns, H. F.**, de Bruyn, **L. P.**, **Maujean, P.**, Mid-term valuation of the EBAS programme. Final Report. Paris. 2002.
- **Bouloudani V.**, **Ghinat S.**, Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest, étude des transferts et réflexions sur l'aide au développement 1960-1990. Ed. CINERGIE. Abidjan. 1994.
- **Boonmathya Ratana Tosakul**, A Narrative of Contested Views of Development in Thai Society, Voices of Villagers in Rural Northeastern Thailand. Southeast Asian Studies, 41(3). December 2003.
- **Booth, D.**, **Cammack, D.**, **Harrigan, J.**, **Kanyongolo, E.**, **Mataure, M.**, and **Ngwira, N.**, Drivers of Change and Development in Malawi. ODI Working Paper 261. ODI. London. 2006.
- **Barhim Fassi Fihri**, Le Maroc en Afrique, La Voie Royale. Institut Amadeus. 2015.
- **Brautigam, D.**, The Dragon's Gift, The Real Story of China in Africa. Oxford University Press. 2009.
- **Broadman, H. G.**, China and India go to Africa. Foreign Affairs, vol. 87, N°2. mars-avril 2008.
- **Brunel. S.**, Le Sud dans la nouvelle économie mondiale. PUF. Paris. 1994.
- **Byung-Chul Koh**, Korea's options in the new area. The Korean Journal of International Studies, III, 3 et 4.1972.
- **Carol Lancaster**, The Chinese Aid System, Essay. Center for Global development. Washington, D.C. July 2007.
- **Cassen.R.**, Does Aids Work?. Oxford University Press, Oxford, 1986, cité par Fini. D., Impasses et Promesses, l'Ambiguïté de la coopération au développement. PUF. Paris. 1996.
- **Chung. Jiang**, les relations de la Chine avec l'Afrique, fondements, réalités et perspective. Monde Chinois, N°8, Été-Automne 2006.
- **Chen Gongyuan**, China-Africa Relations and the Quest of African Issues. Beijing, Association Chinoise des études africaines. 2009.
- **Cheru, Fantu, Obi, Cyril**, The Rise of China and India in Africa, Challenges, Opportunities and Critical Interventions. Nordiska Afrika institutet. London, Zed Books. 2010.
- **Chris Alden, Faten Aggad-Clerx**, et Vincent Castel, Investissements chinois et création d'emplois en Algérie et en Égypte. Note Economique, Banque Africaine de développement. 2012.
- **Christian Mapendo**, Politique de zones économiques spéciales, fondement et perspectives en RDC. Mémoire de fin d'étude. Université de Kinshasa. 2013.
- **Christopher Jaffrelot**, New Delhi et le monde, Une puissance émergente entre realpolitik et soft power. Edition, Autrement. Paris. 2008.
- Conseil d'Analyse Economique, L'émergence de la Chine, impact économique et implications de politique économique. Edition, la documentation française. Paris. 2011.
- **David Benazeraf**, Soft power chinois en Afrique renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino africaine. Asie. Visions 71. IFRI. Septembre 2014.
- **Deborah Brautigam**, Aid with Chinese characteristics Chinese Foreign Aid and Development Finance meet the OECD-DAC Aid Regime. Journal of International Development. 2011.
- **Deler.J.P.**, ONG et développement, Société, économie, politique. Ed. Karthala. Paris. 1998.

- **Deli Laika Kalcheckbe Innocent**, La coopération commerciale entre la Chine populaire et le Tchad, enjeux et perspective. DESS en Politique et Négociations commerciales, multilatérales. Université Yaoundé II SOA. 2008.
- **Deli laika Kalchekbe Innocent**, la coopération commerciale entre la Chine populaire et le Tchad, enjeux et perspectives. DESS en politique et négociations commerciales multilatérales. Université de Yaoundé I. 2010.
- **Dorothy C. Zbicz**. Imposing Transboundary Conservation Cooperation Between Internationally Adjoining Protected Areas Journal of Sustainable Forestry Volume 17, Issue 1-2, 2003
- **Easterly, W.**, The White Man's Burden, Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good. Penguin Press. New York. 2006.
- **El Mellouki Riffi Bouhout**, La politique marocaine de coopération avec l'Afrique subsaharienne. Institut des Etudes Africaines. 1996
- **El Houdaigui Rachid**, la politique étrangère sous le règne de Hassan II, acteurs, enjeux et processus décisionnel. Ed, l'Harmattan. Paris, 2003.
- **El Houdaigui Rachid**, La politique étrangère de Mohammed VI ou la renaissance d'une puissance relationnelle, une décennie de réformes au Maroc, Karthala. Paris. 2010.
- **El Mostafa Rezrazi**, le Maroc et l'Asie, Conférence sur la diplomatie marocaine dans sa cinquantaine, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Club Diplomatique. Rabat, 2005.
- **El Mostafa Rezrazi**, UAE investment in Iran, the soft power of IDE. Journal of Singapur for StrategicStudies. Vol XXI. 2005.
- **El Mostafa Rezrazi**, What Future for Bilateral monitoring in the post-MDGs afro-asianForas?.TEAS Bulletin. Vol XXI. Tokyo. Kinokuni, 2011.
- **El Mostafa Rezrazi**, Rethinking the Relationship between Pan-Islamism & great-Asianism as an Axis Center-The roots of Japanese Propaganda Management in Asia & the Moslem World - (En langue Japonaise). University of Tokyo. 1997.
- **El Mostafa Rezrazi, Tetsuo Yuhara**, Research project on renewable energy as a promoting sector for Japanese Moroccan cooperation. The Canon Institute for Global Studies. Tokyo, March 2015.
- **El Mostafa Rezrazi**, Perspective of Korea-Africa Relationship and AU, Korean Association for Maghrebine Studies. Presentation, Seoul, 23 june 2010.
- **El Mostafa Rezrazi, Gustave Assah Benjamine**, Asian character of ODA delivery mechanisms. Presentation at the World Bank. Advocacy for TICAD V meetings. World Bank. Tokyo.9 March 2013.
- **Eric BIDE**, "La construction du « soft power » : l'exemple de la Corée du Sud", CERISCOPE Puissance, 2013, [en ligne], ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-construction-du-soft-power-l-exemple-de-la-coree-du-sud.
- **Ernesto Hernández-Catá**, Croissance et investissement en Afrique subsaharienne, Que peut on faire? Finances & Développement. Decembre 2000.
- **Ernest Harsch**, une importante réunion internationale adopte un programme d'action. In Afrique Relance, Département de l'information de l'ONU Bureau. S-931. UN, New York in: <http://www.un.org/fr/africarenewal/vol12no2/ticadfr.htm>
- **Eugenia Pecoraro**, China'sde la Chin Strategy in North Africa, new economic challenges for the Mediterranean region, Working Paper 26/2010, Institut Universitari d'Estudis Europeus, /page/536/Sourceld/1711/In-foID/4099/default.aspx
- **Fini.D.**, Impasses et Promesses, l'Ambiguïté de la Coopération au Développement. PUF. Paris. 1996.
- **Fodé SaliouTouré**, la Coopération de l'Afrique avec les pays « BRICS », une troisième voie pour le développement de l'Afrique?. Mémoire de la maîtrise en science politique. Service des bibliothèques. Université du Québec. Montréal. avril 2013.

- **Francis Ikome**, The role and place of the African Union in the emerging China-Africa partnership, Axel Harneit-Sievers, Stephen Marks and Sanusha Naidu. Eds. Chinese and African Perspectives on China in Africa. Oxford, Pambazuka Press, 2010.
- **François Lafargue**, La Chine en Afrique du Nord, Annuaire de la Méditerranée. L'Institut européen de la Méditerranée. 2008.
- **Françoise Nicolas**, La Chine et les institutions économiques multilatérales, entre révisionnisme et statu quo. Politique étrangère, IFRI. 3/2014 (Automne).
- **Freud.C**, Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement. Ed. Karthala. Paris. 1998.
- **Fujioka, Rika**, Tai no OTOP purojekuto, Kusanonesaisaku no hikari to kage, Thai OTOP project, Lights and shadow of grassroots development policy. In Isson ippin undou to kaihatsutojoukoku, Nihon no chiikisinkou wa doutsutaeraretaka, OVOP and developing countries, Chapter 6. Tokyo Institute of Developing Economies. Japan External Trade Organization. 2006. (Assistance pour la traduction a été fournie par Kana Haruki, Chercheur-doctorante à l'Université de Sapporo Gakuin).
- **Fujita, Masahisa**, Economic development capitalizing on brand agriculture, Turning development strategy on its head. IDE Discussion Paper 76. 2006.
- **Fujita, M. P., Krugman, and Venables, A. J.**, The Spatial Economy, cities, regions, and international trade. MIT Press. Cambridge. Massachusetts. 1998.
- **Fukao, K and Saito, O.**, Japan's alternating phases of growth and outlook for the future, Institute of Economic Research. Hitotsubashi University. 2006.
- **Gereffi, G.**, International trade and industrial upgrading in the apparel commodity chain. Journal of International Economics, 28: 37-70. 1999.
- **Gilles Carbonnier**, L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique. Vol. 1. 2010.
- **Goldman Sachs**, India's Rising Growth Potential. Global Economics Paper. N°152. janvier 2007.
- **Groom. A.J.R, Taylor P**, Frameworks for International Cooperation. Pinter Publishers. London. 1990.
- **Gumisai Mutume**, Ce que Doha signifie pour l'Afrique, Afrique relance. décembre 2001
- **Gumisai Mutume**, Stimuler le commerce intra-africain, Afrique relance. septembre 2002.
- **Gwaza, J. and Kumbatira, A.**, Implications of Japanese Assistance on the Global South, the case of Malawi. Research Report. Malawi Economic Justice Network. Lilongwe. 2008.
- **Hallberg, K., A** Market-Oriented Strategy for Small and Medium-Scale Enterprises. IFC Discussion Paper 40. 2001.
- **Hamid Aqerrout**, Le périple royal en Afrique, impulser la coopération Sud-Sud. Février 2005.
- **Hayashi, Kaoru**, Nihon no chiikikaihatsu no keiken to kaihatsutojoukoku, Hirakareta chiikikaihatsu o mezashite messeeji tosite nani o tsutaeruka, Regional development in Japan and Developing countries, Toward the open minded regional development policy, what kinds of message can we transmit?. Bunkyo daigaku kokusaigakubu kiyou 18 (1). 2007.
- **Hiramatsu, M.**, The One Village, One Product, Movement Spreading throughout the World. Oita OVOP International Exchange Promotion Committee. Oita. Japan. 2008.
- **Hocknell P. R.**, Boundaries of Cooperation, Cyprus, de facto Partition and the Delimitation of Transboundary Resource Management. Vol. 5. 2001.
- **Howard P. Lehman**, Japan's national economic identity and African development, An analysis of the Tokyo International Conference on African Development (PDF). World Institute for Development Economics Research. United Nations University. Helsinki. octobre 2007.
- **Huang Zequan**, Fifty Years of China-African Friendly Cooperation, Centre des Études Africaines, Université de Beijing, édition, China and Africa. Presses de l'université de Beijing. 2000.

- **Iba Der Thiam**, L'Unité Africaine, Conférence donnée à la Cité Universitaire de Rabat le 24 novembre 2000.
- **Ichiro Komatsu**, La coopération japonaise en Afrique et le processus de la TICAD, Conférence. Paris, 6 mars 2013.
- **Igusa, Kunio**, The problem of the regional revitalization in Asia and One Village One Product-adaptability of Oita model to Asian countries. Journal of OVOP Policy 1. October 2008.
- **Igusa, Kunio**, Globalization in Asia and Local Revitalization Efforts, a view from one village one product OVOP movement in Oita. Journal of OVOP Policy Vol.1 October 2006.
- **Ikenberry, John G., Mastanduno. Michael**, International Relations Theory and the Asia-Pacific. Columbia University Press. 2013.
- **Ikemoto, Yukio**, Expansion of cottage industry in northeast Thailand, The case of triangular pillows in YaSothon Province. Southeast Asian Studies 33 (4). 1996.
- **Imai, M.**, The Key to Japan's Competitive Success. McGraw-Hill/Irwin. 2006.
- **Isabelle Saint-Mézard**, le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux, les nouvelles relations entre l'Inde et les pays du Maghreb. Note de l'Ifri. Paris.
- **Jacquet, Pierre**, Alliance Géostratégique la Chine une puissance néocoloniale en Afrique subsaharienne, mai 2010. Revisiter l'aide publique au développement. Economie Internationale, N° 108. 2006.
- **Jean. Raphaël Chaponnière**, L'empreinte chinoise en Afrique. Revue d'économie financière. 2014.
- **Jean Boillot**, L'économie de l'Inde. Edition, la découverte. Paris. 2006.
- **Jingtian Weidi**, Diplomats at the UN. China Overseas, China Publishing House. Beijing. 1995.
- **Jobelius, M.**, New powers for global change? Challenges for the international development cooperation. The case of India. Document d'information Friedrich Ebert Stiftung N°5. Berlin. 2007.
- **John Ikenberryet Michael Mastanduno**, International Relations Theory and the Asia Pacific, New York. Columbia University Press. 2003.
- **Juliet J. Fall, Beyond handshakes**, rethinking cooperation in transboundary protected areas as a process of individual and collective identity construction. Journal of Alpine Research. 2-2009.
- **Julien Kita**, L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique, vers un partenariat fructueux? Asie Visions 10. Institut français des relations internationales (IFRI). September 2008.
- **Julien Kita**, La 4^{ème} TICAD, accélération de la coopération Japon-Afrique, lettre du Centre Asie 26. IFRI. juin 2008.
- **Juliet J. Fall**, Au-delà des poignées de main. Revue de Géographie Alpine, 2-97, 2009, mis en ligne le 22 juillet 2009, In : <http://rga.revues.org/884#quotation>, consulté le 24 mars 2014.
- **Kaewmanotham, Malee.**, Tai ni okeru OTOP purojekuto to jizokukanouna hatten, Chenmai ken Handon gun Tawaai son no jirei, OTOP project and sustainable development in Thailand, case study of Baan Tawai in Chiangmai. Utsunomiya daigaku kokusaigakubu kenkyuronshu 26: 63-71. 2008.
- **Kagan, Robert**, La puissance et la faiblesse, les États-Unis et l'Europe dans le Nouvel Ordre Mondial, Traduit par Fortunato Israël. Hachette littératures. Paris. 2006.
- **Kamula Sulumba**, One Village One ProductProgramme in Malawi, Presentation for the OVOP International Seminar, Lilongwe. Malawi. 22nd-24th January 2008.
- **Kaoru Natsuda, Igusa Kunio**, Aree Wiboonpongse Chiang, Aree Cheamuangphan, Sombat Shingkharat Maejo, John Thoburn, One Village One Product, Rural Development Strategy in Asia, The Case Of OTOP in Thailand RCAPS Working Paper N°. 11-3. August 2011.

- **Karim Benyekhlef, Mathieu Amouroux, Antonia Pereira** de Sousa, **Karim Seffar**, Une possible histoire de la norme, les normativités émergentes de la mondialisation. Virginie Mesguich. 2008.
- **Kellner Thierry**, La Chine, l'organisation de coopération de Shanghai et les révolutions colorées. Hérodote, Vol.2, N° 129. 2008.
- **Kim, J**, Exposé présenté à la Conférence ministérielle sur la coopération économique Corée-Afrique, avril 2006.
- **Kjøllesdal, K. et A. Welle-Strand**, Foreign Aid Strategies, China Taking Over?. Asian Social Science, 6(10). 2010.
- **Koo, Min Gyo**, Island Disputes and Maritime Regime Building in East Asia, Between a Rock and a Hard Place. Springer, New York City. 2010.
- **Koïchiro Matura**, le Japon et l'Afrique. UNESCO in www.geopolitis.net
- **Kurokawa Kiyoto**, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Challenges for the OVOP movement in Sub-Saharan Africa, Insights from Malawi, Japan and Thailand. Overseas Development Institute. London.UK. p. 11.
- La croissance africaine, Opportunités et vulnérabilités, La sécurisation des flux en Afrique, quels rôles pour les forces de défense et de sécurité ? Séminaire organisé par la Délégation aux affaires stratégiques et l'Institut des hautes études de défense nationale, France. 3 avril 2013.
- **Li Anshan, Liu Haifang, Pan Huaqiong, Zeng Aiping, He Wenping**, FOCAC Twelve Years Later, Achievements, Challenges and the Way Forward. Peking University, School of International Studies in cooperation with Nordiska Afrika institutet UPPSALA. 2012.
- **Lorlowhakarn S and Ellis W**, Thailand's National Innovation Agency, Nurturing National Competitiveness. Asia Pacific Tech Monitor. May-June 2005.
- **Louis Kuijs**, China Through 2020, A Macroeconomic Scenario. World Bank China Office Research. Working Paper, N°9. juin 2009.
- **Mamoudou Gazibo and Olivier Mbabi**, Reordering International Affairs, The Forum on China-Africa cooperation. Austral-Brazilian Journal of Strategy & International Relations, V.1 N°1. Jan-Jun 2012.
- **Mandigora, G.**, The Proposed SACU-India PTA, Where do the opportunities lie? Disponible à www.tralac.org. Consulté en juin 2008.
- **Marc Aicardi** de Saint-Paul, Japon-Afrique, genèse d'une relation pérenne. Géostratégiques, N°26. 1^{er} trimestre 2010.
- **Marc Menier**, Michel Luntumbue et Romain Ravet, Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest. Rapport. Gorée Institute. 2012.
- **M-C Smouts**, Que reste-t-il de la politique étrangère?, in Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques, N°88, 1999. in : URL : <http://www.revue-pouvoirs.fr/Que-reste-t-il-de-la-politique.html>
- **Meibo Hunang and Peiqiang Ren**, L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale. Revue Évolutions des politiques de développement. Version Electronique. Vol 3 – 2012. In : <http://poldev.revues.org/index.html> /Consulté le 20/05/ 2013.
- **Michel, David, Sticklor, Russell**, Indian Ocean Rising, Maritime Security and Policy Challenges, DC, Stimson Center Publishing. Washington. July 2012.
- **Minoru Ogasawara**, La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique, Vers un développement de la coopération Asie-Afrique. Afrique contemporaine, N° 212. Cairn.4/2004.
- **Mistry. P.S., and Olesen, N. E.**, Increasing Foreign Direct Investments in LDCs, the role of public private interaction in mitigating risks. Ministry of Foreign Affairs. Sweden. 2002.
- **Mohammed Chigueur**, Background paper commissioned by CeSPI for the Annual Report on International Finance and Development in Africa. Centro Studi Politica Internazionale. Italie. 2009.

- **Mohamed Troudi**, La stratégie arabe de la Chine. Géostratégiques N°33, 4^{ème} trimestre, 2011.
- **Monga,Célestin**, Nihilisme et négritude, les arts de vivre en Afrique. Presses Universitaires de France. 2009.
- **Moran Zhang**, La monnaie chinoise à l'assaut du monde. Vol.3 juin 2013. Chin Afrique, in : http://www.chinafrica.cn/french/F_Africa_Report/txt/2013-06/08/content_548343.htm
- **Moustapha Sokhna Diop**, La république populaire de Chine comme partenaire au développement de la république du Sénégal, Enjeux et perspectives. BREVET, ENA. 2007.
- **Moyo, Dambisa**, Dead aid, Why aid is not working and how there is a better way for Africa. Farrar, Straus and Giroux. New York. 2009.
- **Nabila SI ALI**, La politique japonaise de l'aide publique au développement et la TICAD. Poster présenté à la quatrième réunion ministérielle de suivi de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV). Hôtel Palmeraie Golfe Palace. Marrakech, les 5 et 6 mai 2012.
- **Naruemol Sutthawaree**, Presentation at 2006 APEC Women Leaders Network Meeting, Vietnam. 2006.
- **Netton Prince Tawa**, Les anciennes puissances coloniales et la résolution des conflits en Afrique. DEA Droit Public. Université de Cocody. 2006.
- **Ndeye Mama Diarra**, Mauritanie-Union Européenne, Un Long Chemin vers un Accord de Pêche Equitable. Collection pêche et développement. Ed. Crisla. décembre 2013.
- **Nwokeabia, Hilary**, Why industrial revolution by-passes Africa, A knowledge system Perspective. Adonis & Abbey, London. 2009.
- **Nezha Alaoui**, Le Maghreb dans son environnement régional et international, La projection économique des pays du Maghreb sur l'Afrique subsaharienne 2010, base de données Chelem. <http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/resumes/2008/dt08-09.htm>
- **Obayashi, Minoru**, Afurika kaihatsukaigi heno senryakuteki teigen, TICAD from A strategic Point of View. Afurika seisakushi minhakusho 2007. hakkou, the Africa Policy Civil Society White Paper 2007. International Development Journal. 14-15 april 2008.
- **Obayashi, Minoru**, Afurika to Nihon no Atarashii Kankeini mukete, Towards New Relation between Japan and Africa.Edit Africa N° Chosen. Japan. 2003.
- **Obayashi, Minoru**, TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique. Afrique contemporaine, N°212. Cairn, 4/2004.
- **Okura, Yujiro**, OVOP to burando senryaku, Regional development and OVOP, Implications from the brand image survey in Oita, Japan. Business Review of Kansai University 51 (6). 2007.
- **Pascal Moà Se Toug**, Offensive politico-diplomatique et communautés chinoises et indiennes au Cameroun, quelles implications dans le partenariat entre le Cameroun et les pays asiatiques ?. Faculté des Sciences Juridiques et Politiques. Master 2 Recherche,Université de Douala. 2010.
- **Patrick Hayford, Adolf Klope-Lesch**, Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), un Forum qui se soumet au banc d'essai. Avec le concours de M. Christoph Hosang septembre 2013.
- **Patrice Passy**, Regard africain sur les stratégies chinoises de conquête des marchés et françaises de préservation de leurs intérêts en Afrique francophone. Intervention a été faite au cours d'une "conversation stratégique" de DB CONSEILS à Paris. Juillet 2014, in : <http://ppassy.blogspot.com/2014/07/regard-africain-sur-les-strategies.html>
- **Patrick Roger Mbida**, De la TICAD III à la TICAD IV, enjeux et mutations de la politique africaine de coopération du Japon. Master professionnel, Université de yaoundé II. 2011.
- **Philippe Hugon**, Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique. International Development Policy. N°1. 2010.

- **Pierre Afouda Adimi**, Nouvelle Offensive Diplomatique du Maroc en Afrique subsaharienne, Quel regard ?, Paix et Sécurité Internationales, N° 3. janvier-décembre 2015.
- **Pivetau, A.**, Pour une analyse économique des ONG. In, ROCA (P.J). ONG et développement, Société, économie, politique. Collection, Hommes et Sociétés, Unité mixte de recherche REGARDS (CNRS-ORSTOM). Ed. Karthala. Paris. 1998.
- **Prabhakar, William. Lawrence S.**, Can the Indian ocean be a zone of peace?. in SINGH, Harjeet (Colonel), Pentagon's South Asia Defence and Strategic Year, Washington DC, Pentagon Press. 2010.
- **Rachid Ouizzane**, Tanger, quel régime de zone franche ?. Mémoire de master présenté en Droit Fiscal, à l'Université Paris Dauphine en 2007-2008.
- **Régnier, P.**, Japanese Small Enterprise Development Cooperation Overseas, linkages with Japan's industrial organization and ties with Japanese SMEs. Graduate Institute of Development Studies. Geneva. Switzerland. 2006, in: <http://www.jil.go.jp/profile/documents/Regnier.pdf>
- **Richard Dowden**, On Chinese Geopolitical implications in Africa, A seminar on The Future of China-Africa Relations, organized by the World Economic Forum. Friday 6 May 2011.
- **Richard Dowden**, Africa, Altered States, Ordinary Miracles. Portobello Books. London. 2009.
- **Robert Chambers**, Whose Reality Counts? Putting the Last First. Intermediate Technology Publications. London. 1997.
- **Robert Smolik**, Transformations du système productif global et nouvelle intégration régionale. Ministre Conseiller de la mission américaine à l'OCDE. Prospective Maroc 2030, HCP.
- **Rodrik, D.**, Coordination Failures and Government Policy, a model with applications to East Asia and Eastern Europe. Journal of International Economics 40: 1-22. 1996.
- **Routledge Curzon**, Reinhard Drifte Japan's Security Relations with China since 1989, From Balancing to Bandwagoning?. London. 2003.
- **Sakai, T.**, From JETRO's experience of contributing to OTOP policy of Thailand, Asian Cooperation Division, Trade and Economic Cooperation Department. Japan External Trade Organization (JETRO). 2007, in: http://www.asiaseed.org/apec2006sme/presentation_pdf/session1_sakai_all.pdf
- **Sakhuja, Vijay**, Asian Maritime Power in the 21st Century, Strategic Transactions, China, India and Southeast Asia. Institute of Southeast Asian Studies. Singapore. 2011.
- **Sakurai, Seiichi**, Role of social capital in rural diversification, A case of mountainous villages in Japan. In Potential of social capital for community development. Ed. Shigeki Yokoyama and Takeshi Sakurai. Asian Productivity Organization. 2006.
- **Sang-Hoon Rhee**, La Corée du Sud et l'Afrique. Centre d'Etude d'Afrique Noire, IEP de Bordeaux. N° 40. 1993.
- **Sang-Seek Park**, Africa and twoKorea, a study of African non-alignment, African studies Review, XXI (1), pour le détail du changement non-aligné de la Corée du Sud, voir Sang-Seek Park, Bi gong meng Undong Kwa Hankuk (le mouvement non-aligné et la Corée), Séoul. Institut of Foreign Affairs and National Security, avril 1978.
- **Scarlett Cornelissen**, La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique, Un cadre d'analyse pour dépasser l'opposition réactif-proactif. Afrique contemporaine, N°212. Cairn. 4/2004.
- **Sarah K. Yun**, The Korean Approach in Africa, Unique or Ordinary?. 18 October 2011. <http://blog.keia.org/2011/10/the-korean-approach-in-africa-unique-or-ordinary>
- **Serge Christian AlimaZoa**, Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun depuis 1991. Université Yaoundé II, DEA. 2008.
- **Séverine Blaise**, De l'aide à la coopération économique, pour un réexamen de la politique japonaise. Volume 47 N° 186. Tiers-Monde. 2006.

- **Shinjo, K.**, What explains the great recession of Japanese Economy?. Kobe University. 2003. Available at: <http://www.econ.kobeu.ac.jp/katudou/publication/paper/discussion/0307.pdf>
- **Shozo Kamo**, La politique africaine du Japon, nouveau venu sur le continent. Journal of Political Science and Sociology, N° 1. 2004.
- **Shozo Kamo**, De l'engagement économique à l'engagement politique, Les nouvelles orientations de la politique africaine du Japon. N° 212. Afrique contemporaine. Cairn. 04/2004.
- **Sidi Mohamed Rigar et Meite Youssouf**, L'Afrique et les défis du XXIème siècle, 13ème Assemblée Générale de la CODESRIA. Casablanca. 5-9 décembre 2011.
- **Simon Serfaty**, L'atlantisme dans un monde zéro-polaire, Revue Défense Nationale, N°733. octobre 2010.
- **Sophie Wintgens**, Chine, la révolution tranquille, d'une puissance ascendante. In l'émergence de nouvelles puissances. Edition, Ellipses. Paris.
- **Stenning, Naomi, and Koichi Miyoshi**, Knowledge and networking strategies for community capacity development in Oyama-machi, An archetype of the OVOP movement. Journal of OVOP Policy 1. October 2008.
- **Subhash Agrawal**, Les économies émergentes et l'aide au développement international, Le cas de l'Inde. Centre de recherches pour le développement International. Canada. décembre 2007.
- **Sun, Jing**, Japan and China as Charm Rivals, Soft Power in Regional Diplomacy, Ann Arbor (MI). University of Michigan Press, 2013.
- **Suppakarn Pongyelar**, The Implications of Japanese Engagement Policy towards Myanmar, 1988-Present. Discussion Paper N°.159. Graduate School of International Development. Nagoya University. October 2007.
- **Takafumi Suzuki**, Macroscopic Transition in Japanese Foreign Policy Using Quantitative Text Analysis. In *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 11, N°3. 2011.
- **Takei Izumi**, A study on One Tambon and One Product Policy and Rural Household Economy in Thailand. Takasaki City University of Economics. 49:167:180. 2007.
- **Tandon, Yash**, Ending aid dependency. Fahamu Books & Pambazuka Press, Oxford. 2008.
- **Tang Jiaxuan, Jingyu Xufeng**. World Knowledge Publishing House. Beijing. 2009.
- UN Millennium Project, Investing in Development, a practical plan to achieve the Millennium Development Goals. UN Millennium Project. New York. 2005. Available at: <http://www.unmillenniumproject.org/documents/MainReportComplete-lowres.pdf>
- **Valérie Niquet Cabestan**, La stratégie africaine de la Chine. Politique étrangère. IFRI. France. 02/ 2006 (Eté).
- **Valérie Niquet**, L'offensive africaine de la Chine. Lettre du Centre Asie. 11 février 2007. IFRI in: <http://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux/lettre-centre-asie/loffensive-africaine-de-chine>
- **Villoria, N**, China's Growth and the Agricultural Exports of Sub-Saharan Southern Africa. European Journal of Development Research, Vol. 21, N° 4. 2009.
- **Wattanasiri, Chamnan**, Strengthening of Thailand's grassroots economy of the Royal Thai Government (RTG). CD Dept., Min. of Interior. Thailand. 2005.
- **William Assanvo**, Rétrospective 2011 des relations économiques et commerciales entre l'Afrique et ses partenaires émergents. Observatoire de la vie diplomatique en Afrique. Note d'analyse N°8. janvier 2012.
- **Wolf Ulrich Akiana Mfere**, La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique, une stratégie alternative du partenariat international dans le développement de l'Afrique. 13ème AG de la CODERSEA. Rabat, Maroc. 5-9/12/2012.
- **Xia Jisheng**, Reviews of African Economic Development in the 1990's, Asian and African Studies. Beijing, Presse Universitaire. Pékin, juillet 1997.

- **Yamagami, Susumu**, Isson ippin undo no genten, Oyama chou no beisaku kara kajusaibai, kinokosaibai eno tenkan no kiseki, The origin of OVOP, The experience of Oyama town's diversification strategy. Seisaku kagaku 14 (3). Ritsumeikan University.2006.
- **Yao Guimei**, FOCAC and its influence on China-African Economic Cooperation, Chen Gongyuan. Ed., A Probe into the New Strategic Partnership between China and Africa. Chinese Association of African Studies. Beijing. 2007.
- **Yoshida, Eichi**, Marau ni okeru issou ippin undou to chiikisinkou o meguru seiji, Malawian rural economic policy and OVOP. In Issou ippin undou no genten, OVOP and developing countries, Chapter 7. Tokyo, Institute of Developing Economies. Japan External Trade Organization IDE-JETRO. 2006.
- **Yoshimura, Teruhiko**, Sustainable local development and revitalization, Case of One Village One Product movement, its principles and implications. UNCRD. 2004.
- **Yoshimura, T.**, Sustainable local development and revitalization, case of one village one product movement - its principles and implications, UNCRD. 2007. In:http://www.uncrd.or.jp/hs/doc/04a_14jun_teru_ovop.pdf
- **Yun-Shik, Chang, Lee, Steven Hugh**, Transformations in Twentieth Century Korea, New York City, Routledge, 2013.

Rapport, Banques de Données

- American Heritage, Data Bank of the China Global Investment Tracker. American Enterprise Institute. Reçu en format Excel, données transmises à l'auteur par email sur demande de l'auteur le 12/ 06/2015.
- Association of Accredited Public Policy Advocates to the European Union, l'Afrique, l'échiquier de luttes d'influence aux multiples facettes. 2013.
- Banque Africaine de Développement, Document de stratégie d'intégration régionale de l'Afrique orientale 2011–2015. Départements Régionaux, EST I & EST II (OREA/OREB). Septembre 2011.
- Banque Africaine de Développement, Rapport 2012.
- Banque Africaine de Développement, Annuaire statistique pour l'Afrique 2014.
- Banque coréenne d'import-export, 2010, 2011, 2012.
- Banque de données sur L'APD
- Banque Mondiale, La défragmentation de l'Afrique, Approfondissement de l'intégration du commerce régional des biens et services, 2012.
- Banque mondiale, Statistiques et indicateurs économiques internationaux. 2013, 2014
- Base de données Chelem.
- Berger, Mark, et Mark Beeson, Lineages of liberalism and miracles of modernization, The World Bank, the East Asian trajectory and the international development debate. Third World Quarterly, Vol 19. 1998.
- CEA-AC, Nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, incidences dans les pays d'Afrique Centrale. 2010.
- Centre de Commerce International, Statistiques sur le commerce mondial. Intracen&Trademap.
- Centre marocain de conjoncture (CMC), lettre N° 222, février 2011.
- Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation, Report on China, Africa Economic and Trade Relations. 2010.
- Civic Commission For Africa, Report on the Executive Meeting of CCf-A Board. Marrakech. March 11th 2012.
- Civic Commission for Africa, Rapport sur la réunion ministérielle d'Addis-Abeba, Secrétariat Générale. mars 2013.

- Classification type pour le commerce international- Code 84.
- Columbia Program on International Investment. Center on Global Governance. Columbia University. 2007.
- Comité de promotion OVOP d'Oita pour les échanges internationaux, 2008.
- Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord (ONU), L'Afrique du Nord et la Coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale. Publié par le Bureau pour l'Afrique du Nord, (CEA-AN) Ref du Doc, CEA-AN/PUB/10/3. Nations Unies. Rabat, Maroc. 2011.
- Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, Intégration financière et gouvernance régionale en Afrique du Nord. Rapport sur l'intégration financière et la gouvernance régionale en Afrique du Nord. UN. CEA-AN/AH/2/2 juillet 2012.
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Rapport 2010 intitulé, Aperçu des conditions économiques et sociales en Afrique en 2009.
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Rapport 2011 intitulé, Gérer le développement, Le rôle de l'État dans la transformation économique.
- Commission des affaires étrangères, Rapport d'information sur la Chine N°1597. Assemblée Nationale. France.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Statistiques relatives aux regroupements d'entreprises. 2007.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Rapport sur l'investissement dans le monde. 2014.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Rapport sur le développement économique en Afrique. 2014.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Le développement économique en Afrique. La coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Rapport. Nations Unies. New York et Genève. 2010.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Rapport annuel sur les IDE, 2012.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Le développement économique en Afrique, commerce intra-africain, libérer le dynamisme du secteur privé. Rapport 2013.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Statistiques relatives à l'IED. 2004.
- Conseil national du renseignement américain (National Intelligence Council), Mapping the Global Future Report. Décembre 2004.
- Development finance in Africa, from Monterrey to Doha. Rapport établi pour la onzième réunion de l'African Partnership Forum, CEA, ONU et OCDE. Addis-Abeba. 17 et 18 Novembre. 2008.
- Bulletin Officiel, N° 6384. 6 août 2015.
- Délégation des Pêches Maritimes d'Al Hoceima, année 2014.
- Direction des statistiques commerciales (FMI) consultée via le service de données économiques et sociales (ESDS), mars 2009 dans le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement de l'Afrique. Nations Unies, New York, 2010.
- Doing Business 2013, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2013.
- Economist Intelligence Unit, World investment prospects to 2011, Foreign direct investment and the challenge of political risk. 2012
- FIAS, A Corporate Social Responsibility Diagnosis Module for Application in Value Chain Analysis. FIAS (Foreign Investment Advisory Service). April 2006.
- Fondation de l'Office Chérifien de Phosphate, Rapport d'activité 2014.

- Fonds monétaire international, Statistiques et indicateurs économiques internationaux. Année 2010, 2012, 2013.
- Fonds Monétaire International (FMI) : Perspectives économiques regionales, Afrique subsaharienne. mai 2006.
- Fonds monétaire international, Rapport N° 13/ 211, Chine. juillet 2013.
- Fonds monétaire international (FMI), World Economic Outlook. avril 2011.
- Food and Agriculture Organization, Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, Rapport 2014.
- G8, The Gleneagles Communiqué, G8 Gleneagles 2005.
- Government of Japan, Japan's Medium-Term Policy on Official Development Assistance. MOFA. 2005.
- Government of Japan, One Village, One Product Campaign. METI. 2006.
- Government of Malawi, Malawi National Economic Empowerment Policy and Action Program. 2004.
- Government of Malawi, Strategic Plan for the One Village One Product Programme OVOP. National OVOP Secretariat. Blantyre. Malawi. 2004.
- Government of Malawi, OVOP Fact Sheet. National OVOP Secretariat. Ministry of Local.
- Government and Rural Development, Lilongwe. Malawi. 2006.
- Grain, Fish, Money, Financing Africa's Green and Blue Revolutions, Africa Progress Report 2014.
- Haut Commissariat au Plan, Maroc dans la Géostratégie Mondiale, Rapport non-publié. 2006.
- Human Rights Watch, Zambia, Workers Detail Abuse in Chinese-Owned Mines. Report Released on november 2011.
- Institut Amadeus, Partenariat Afrique-Maroc : Les 15 recommandations pour un Co-développement responsable et durable. Juillet 2014.
- Japan International Cooperation Agency, Study on Japanese Experience of Small and Medium Enterprises Promotion and Actual Case Examples. 2000.
- Japan International Cooperation Agency, Report on Intellectual support for Small and Medium Scale Enterprises Promotion. Tokyo. Japan. 2000.
- Japan International Cooperation Agency, Approaches for Systematic Planning of Development Projects', Promotion of Small and Medium Enterprises. 2002.
- Japan International Cooperation Agency, Rapport d'activités annuel de la TICAD IV. JICA. Tokyo. 2009.
- Japan International Cooperation Agency, Rapport Annuel 2011, 2012, 2014.
- Korea International Cooperation Agency (KOICA), Rapport annuel 2012.
- Kurokawa Kiyoto, Fletcher Tembo and Dirk Willem te Velde, Donor support to private sector development in sub-Saharan Africa, Understanding the Japanese OVOP program. Working Paper 290. JICA. 2008, 2010.
- Les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne et le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Rapport du groupe de travail présidé par Philippe Hugon. avril 2002.
- Manuel de statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. 2013.
- Ministère canadienne des Affaires Etrangères et du Commerce International, Commerce et investissement en Afrique subsaharienne. août 2004.
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc, Rapport annuel de l'ODA 2011.
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc, Rapport d'activité de l'ambassade du Royaume du Maroc au Japon. 2008, 2010, 2012.
- Ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, Bureau d'information et culture. 1998.

- Ministère des affaires étrangères du Japon, Bureau de la coopération économique, charte japonaise de l'aide publique au développement. 29 août 2003.
- Ministère des affaires étrangères du Japon, Rapport d'activités, 2010.2011. 2013.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Les PME au Maroc, éclairages et propositions, Direction de la Politique Economique et Générale. Maroc. mars 2000.
- Ministère de l'économie et des finances, La politique commerciale extérieure du Maroc, Une esquisse d'appréciation. mai 2008.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Performances commerciales du Maroc sur le marché de l'Afrique subsaharienne. Direction des Etudes et des Prévisions Financières. Maroc. avril 2012.
- Ministère des finances et de la privatisation, Direction des Études et des Prévisions Financières, Le positionnement économique du Maroc en Afrique, Bilan et perspectives. juillet 2006.
- Ministère japonais des finances, statistics Montbly, Tokyo. 2000, 2002.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan, Rapport d'avancement annuel TICAD I.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan, Rapport d'avancement annuel TICAD II.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan, Rapport d'avancement annuel TICAD III.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan, Rapport d'avancement annuel TICAD IV.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan, Rapport d'avancement annuel TICAD V.
- Ministry of Commerce and Industry, échanges commerciaux Indo-Africains. India.2010.
- National Intelligence Council, Global Trends 2025, a Transformed World. Rapport prospectif.
- Nations Unies, La coopération de l'Afrique avec les partenaires de développement nouveaux et émergents, options pour le développement. 2010.
- Nations Unies, Pour un nouveau partenariat mondial, vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (résumé analytique). Rapport du groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, 2013.
- Nations Unies, Trends in South-South and triangular Cooperation, document d'information destiné au Forum pour la coopération en matière de développement. New York. 2008.
- New partnership for africa's development, Rapport annuel. 2013.
- Office des changes, Commerce extérieur du Maroc, Rapport. Maroc.2010.
- Office des changes, Commerce extérieur du Maroc,Rapport. Maroc.2011.
- Office des changes, Commerce extérieur du Maroc,Rapport. Maroc.2012.
- Office des changes, Commerce extérieur du Maroc, Rapport. Maroc.2013.
- Office des changes, Commerce extérieur du Maroc, Rapport. Maroc.2014.
- Office of the Special Coordinator for Africa and the Least Developed Countries (OSCAL), Africa Advocacy Forum II, Microcredit, A Solution for Africa? United Nations. New York. 14 November 2002.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Rapport 2011 du CAD sur l'aide multilatérale. DCD/DAC. 2011.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Revue de l'OCDE sur le développement, Vol II. N°5. 2004.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, La société créative du XXIe siècle, étude prospective. Paris, 2001.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Coopération pour le Développement, Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement. Rapport. 2006.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD), Les apports d'aide futurs, conclusions préliminaires de l'enquête 2011 sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs de 2011 à 2013.

- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, L'Afrique et la Chine, Atlas de l'intégration régionale A en Afrique de l'Ouest. décembre 2006.
- Organisation de coopération et de développement économiques, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Sahel and West Africa Club. 4 février 2009.
- Organisation mondiale du commerce, Profils commerciaux. 2014.
- Organisation mondiale du commerce, Statistiques du commerce international, 2008.
- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, L'agribusiness, au secours de la prospérité de l'Afrique. 2011.
- Perspectives économiques en Afrique 2013, transformation structurelle et ressources naturelles, BAfD, OCDE, PNUD, CEA 2013.
- Pew Research Center, Global Unease With Major World Powers, Rising Environmental Concern in 47. Nation Survey. june 2007.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport annuel. 1997.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 1999.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2003.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2008.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2010.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2011.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2012.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport. 2013.
- Union, Parlement, Budget et Genre. Guide pratique à l'usage des parlementaires N°6. 2004.
- State Administration of Foreign Exchange, Main items of budgetary expenditure of central government, SSB-PRC, 2003-2010.
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), Armaments, Disarmament and International Security. Report. 2013.
- Trademap, Evolution en % de la balance commerciale des biens entre Maroc et Chine.
- Trends in South-South and triangular Cooperation, document d'information destiné au Forum pour la coopération en matière de développement. Nations Unies, New York. 2008.
- Varly P., Report on Learning Outcomes, Prepared for the Global Partnership for Education, Draft. 2012.
- Varly P., Les écoles coraniques au Sénégal, Un blog sur l'éducation dans les pays du Sud. 2010, <http://varlyproject.wordpress.com/2010/02/25/les-ecoles-coraniques-au-senegal/>
- Varly P., Language of instruction and teachers' methods in Mali, RTI International, prepared for the Hewlett Foundation. 2010.

Discours, Déclarations et communiqués de presse

- Allocution de S.E.M. Sun Shuzhong au briefing sur la visite au Maroc du Ministre Chinois des Affaires Etrangères. Ambassade de la république populaire de la Chine au Maroc. 19/12/2013.
- Allocution de S.E.M. Sun Shuzhong lors de sa rencontre avec le Parti de la Justice et du Développement. Ambassade de la république populaire de la Chine au Maroc. Rabat. 18 mars 2014.
- Allocution d'ouverture de la TICAD III par le Premier Ministre Koizumi Junichiro.
- Allocution du Premier Ministre Yasuo Fukuda lors du Sommet de la TICAD IV, Yokohama, 28 mai 2008.
- Allocution du Président chinois Xi Jinping au Sommet sur le développement durable et les Post-OMDs. Siège de l'ONU. New York, 26 septembre 2015.

- Allocution du Président de la République Populaire de Chine Xi Jinping à la cérémonie d'ouverture du sixième Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. Johannesburg, 4 décembre 2015.
- Cérémonie d'ouverture du Bureau de JETRO à Rabat. Hôtel Tour Hassan. 18 décembre 2014.
- Chung-Hee Park, Toward peaceful unification, Séoul. 1976.
- Communiquée de presse. Ambassade du Japon au Maroc, 2 septembre 2015.
- Communiqué de presse, Aide publique au développement, Rapport de l'exercice budgétaire japonais au Maroc. Ambassade du Japon au Maroc en 2012.
- Communiqué de presse du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC), à l'occasion de la participation du Maroc à la TICAD V à Yokohama entre le 30 mai et le 2 juin 2013.
- Déclaration de M. Satoshi Machida, Directeur Général représentant permanent de la JICA en Tunisie, Voir Le Temps le 31 octobre, 2008.
- Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde, Paragraphe II, III. d'Addis Abeba. 25 mai 2011.
- Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde, Paragraphe III. de Delhi. 29 octobre 2015.
- Déclaration de Mahamoud Ali Youssouf, Ministre des affaires étrangères de Djibouti.
- Déclaration finale de deuxième Sommet du Forum Afrique-Inde (IAFS), Addis-Abeba. Ethiopie. 20-26 mai 2011.
- Déclaration de M. Lee Taeho, Ambassadeur de la République de Corée au Maroc.
- Déclaration du deuxième Sommet du Forum Afrique- Inde, d'Addis Abeba. 25 mai 2011.
- Déclaration de troisième Sommet du Forum Afrique-Inde, Delhi. 2015.
- Déclaration de presse, Le ministre des affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar. La MAP. Marrakech. 1 février 2014.
- Déclaration du Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Saad Edine El Otmani, Examen des Progrès Accomplis depuis le Sommet de Washington de 2010. Le 26 mars 2012. Lors du 2^{ème} Sommet sur la Sécurité Nucléaire. Séoul.
- Déclarations de Yokohama de la TICAD I, II, III.
- Discours de S.M. Le Roi Mohammed VI au 3^{ème} Sommet Inde-Afrique, Delhi. 29 octobre 2015.
- Discours de S.M. Le Roi Mohammed VI à la 4^{ème} TICAD (lecture par le Premier ministre, M. Abbas El Fassi), Yokohama. Japon. Juin 2008.
- Discours de S.M. Le Roi Mohammed VI à la 6^{ème} édition du Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine. lu par le chef de gouvernement M. Abdelilah Benkirane à Johannesburg en Afrique de Sud le 4-5 et 6 décembre 2015.
- Discours de S.M. Le Roi Mohammed VI à la 5^{ème} TICAD, Yokohama. Japon. Juin 2013.

Interview

- Ambassadeur de la Chine au Maroc, M. Cheng Tao, Interview fait par Mohamed Laâmarti, in La Gazette du Maroc le 24/ 04/ 2006.
- Casper Hendrik Claassen, Korea-Africa aid and investment, Fostering an agricultural revolution (Part I).
- Casper Hendrik Claassen, South Korea in Africa: Understanding South Korea's interest in Africa (Part II).
- Consultancy Africa Intelligence, 2011.
- Entretien avec Xu Jinghu, ambassadeur de Chine au Maroc, Le Matin, 27 février 2012.
- Gabriel Jonsson, Global Insider, South Korea-Africa Relations, (Interview) World Politics Review, 7 July 2011. in : <http://www.worldpoliticsreview.com/trendlines/9400/global-insider-south-korea-africa-relations>

- Gattioui Jihane, Pékin œuvrera avec Rabat pour équilibrer le commerce, entretien avec Xu Jinghu, ambassadrice de Chine au Maroc. Le Matin, 26 février 2012.
- Interview avec l'Ambassadeur du Maroc à Séoul, M. Mohammed Chraïbi. Infomédiaire.
- Interview avec M. Jaâfar Alj Hakim, l'Ambassadeur du Maroc à Séoul. L'économiste. Édition N°1395 du 13/11/2002.
- Interview avec PishuTulsidas G. Ifergan, President de World United Chambers of Commerce and Industry WUCCI. Finances news, 15/12/2011.
- Interview avec Pr. He Wenping, Directrice de l'Institut des Etudes Africaines à l'Académie Chinoise des Sciences Sociales. Elaboré par l'auteur de la thèse.
- interview avec Dr. Hiramastu Oita etc, élaboré par l'auteur de la thèse.
- <http://www.consultancyafrica.com>
- <http://www.infomediaire.net>

Sites des départements officiels

- <http://www.aalep.eu>
- <http://www.actionaid.org.uk>
- <http://www.afdb.org>
- <http://www.amci.ma>
- <http://www.maec.gov.ma>
- <http://www.asiaseed.org>
- <http://www.au.int>
- <http://www.cpii.columbia.edu>
- <http://www.chusho.meti.go.jp>
- <https://www.diplomatie.ma>
- <http://www.english.hanban.org>
- <http://www.eximbankindia.com>
- <http://www.finances.gov.ma>
- <https://www.fmprc.gov.cn>
- <http://www.focac.org>
- <http://www.iafs.in>
- <http://www.iea.um5s.ac.ma>
- <http://www.ifc.org>
- <http://www.indianembassy rabat.com>
- <http://www.invest.gov.ma>
- <http://www.jica.go.jp>
- <http://www.jica.or.id>
- <http://www.jil.go.jp>
- <http://www.koica.go.kr>
- <http://www.koafec.org>
- <http://www.mar.mofa.go.kr>
- <http://www.ma.emb-japan.go.jp>
- <http://www.mce.gov.ma>
- <http://www.meti.go.jp>
- <http://www.mlit.go.jp>
- <http://www.mlr.gov.cn>

- <http://www.mod.go.jp>
- <http://www.mofa.go.jp>
- <http://www.mofa.go.kr>
- <http://www.nepad.org>
- <http://www.nso.malawi.net>
- <http://www.oc.gov.ma>
- <http://www.otopphilippines.gov.ph>
- <http://www.opendemocracy.net>
- <http://www.pcthailandgigs.org>
- <http://www.pewglobal.org>
- <http://www.smrj.go.jp>
- <http://www.stat.wto.org>
- <http://www.thaitambon.com>
- <http://www.ticad.net>
- <http://www.tresor.economie.gouv.fr>
- <http://www.uncrd.or.jp>
- <http://www.unido.org>
- <http://www.unmillenniumproject.org>
- <http://www.vigile.net>
- <http://www.worldbank.org>

Presse Ecrite et magazines

- Al Bayane, Maroc
- Asahi Shimbun, Japon
- Diplomatica, Maroc
- Economia, Maroc
- Financial Times, Grande Bretagne
- Japan Times, Japon
- Jeune Afrique, France
- le matin, France
- Le Matin du Sahara, Maroc
- Le Monde, France
- Le Monde Diplomatique, France
- L'économiste, Maroc
- l'Express, France
- The Economist. UK

Presse électronique et sites d'infos :

- <http://www.afp.com>
- <http://www.african-bulletin.com>
- <http://www.africanmanager.com>
- <http://www.africainvestor.com>
- <http://www.afriquinfos.com>
- <http://www.agefi.fr>
- <http://www.ambusinessmagazine.com>
- <http://www.apo-opa.com>
- <http://www.cenews.com.cn>

- <http://www.chineinformations.com>
- <http://www.cnt.cn>
- <http://www.congo-site.com>
- <http://www.djazairess.com/fr>
- <http://www.econmancap.com>
- <http://www.economist.com>
- <http://www.english.kyodonews.jp>
- <http://www.english.yonhapnews.co.kr>
- <http://www.financenews.press.ma>
- <http://www.french.xinhuanet.com> (Agence de la Nouvelle Chine (Xinhua))
- <http://www.frontier-advisory.com>
- <http://www.huawei.com> (Beijing Review)
- <http://www.jeuneafrique.com>
- <http://www.koreajoongangdaily.joins.com>
- <http://www.lajauneetlarouge.com>
- <http://www.lavieeco.com>
- <http://www.leconomiste.com>
- <http://www.lematin.ma>
- <http://www.lemonde.fr>
- <http://www.lepetitjournal.com>
- <http://www.lesafriques.com>
- <http://www.maghrebemergent.com>
- <http://www.map.ma> (Agence de Presse Maghrebe Arabe)
- <http://www.maroc-hebdo.press.ma>
- <http://www.media.people.com.cn>
- <https://www.medias24.com>
- <http://www.monde-diplomatique.fr>
- <http://www.news.abidjan.net>
- <http://www.panapress.com> (Agence de Presse Panapress)
- <http://www.quebec.huffingtonpost.ca>
- <http://www.reuters.com>
- <http://www.rfi.fr>
- <http://www.thehindubusinessline.com>
- <http://www.wileyonlinelibrary.com> (Wiley Online Library)
- <http://www.worldrailway.com.cn>

Liste des Tableaux

Tableau 1	Dépenses chinoises pour l'aide étrangère en 2002-2009 (en millions CNY et en millions USD)
Tableau 2	Coopération économique et APD
Tableau 3	L'APD japonaise en 2010 par type d'aide
Tableau 4	L'APD Coréenne jusqu'à 2014
Tableau 5	Coopération du Japon avec les différentes régions géographiques
Tableau 6	Structure du FOCAC
Tableau 7	Echanges commerciaux Indo-Africains (2010)
Tableau 8	L'établissement des relations diplomatiques des deux Corées au niveau des ambassades jusqu'en 1968
Tableau 9	Balance commerciale (2008-2011) en millions de DH
Tableau 10	Les produits destinés à l'échange
Tableau 11	Les affectations de crédits en Yens entre 1976 et 2011
Tableau 12	Les affectations des dons en Yens entre 1979 et 2013
Tableau 13	Les contributions du Japon dans le domaine de la pêche entre 1979 et 2011
Tableau 14	Les contributions du Japon dans le domaine d'agriculture entre 1986 et 1990
Tableau 15	Les contributions du Japon dans le domaine culture entre 1980 et 2005
Tableau 16	Les contributions du Japon en matière d'équipement entre 1986 et 2010
Tableau 17	Dons japonais dans le domaine de l'énergie solaire
Tableau 18	Echanges commerciaux Maroc-Chine (Milliards de dirhams)
Tableau 19	Contrats accordés à des entreprises chinoises pour l'expansion du réseau ferroviaire algérien (2007-2010)
Tableau 20	Exportations du Maroc et de la Chine
Tableau 21	Evolution en % de la balance commerciale des biens entre Maroc et Chine
Tableau 22	Vision favorable et défavorable de la Chine par les pays africains
Tableau 23	Programme de développement au Royaume du Maroc (1991-2012)
Tableau 24	Volume de soutien financier accordé au Maroc
Tableau 25	Projets de partenariat
Tableau 26	Programme de développement au Royaume du Maroc (1991-2010)
Tableau 27	Volume de soutien financier accordé au Maroc
Tableau 28	Les projets réalisés par KOICA au Maroc
Tableau 29	Participants aux programmes de formation par secteur entre 1992 et 2011
Tableau 30	Participants aux programmes de formation par an (1992-2011)
Tableau 31	Projet d'aide au développement pour l'année 2012
Tableau 32	Le Maroc dans le commerce extérieur indien
Tableau 33	La politique de coopération du Japon en matière de PME
Tableau 34	Système de classement d'OTOP
Tableau 35	Nombre de produits OTOP 5 étoiles (catégorie supérieure)
Tableau 36	Les groupes OVOP du Malawi et leurs effectifs
Tableau 37	Les projets OVOP au Malawi

Tableau 38	Ventes et prêts par membre dans plusieurs projets OVOP
Tableau 39	Caractéristiques comparatives des trois mouvements OVOP
Tableau 40	Evolution interannuelle des débarquements totaux au VDP de Cala Iris
Tableau 41	Statistiques par espèces débarquements au VDP de Cala Iris durant les quatre premiers mois de l'année

Liste des graphes

Graphe 1	L'APD bilatérale et multilatérale de la Corée
Graphe 2	Le commerce de la République de Corée avec l'Afrique (millions USD)
Graphe 3	Nombre de projets d'investissements en Afrique
Graphe 4	L'évolution des crédits octroyés entre 1976 et 2011
Graphe 5	l'évolution des dons octroyés entre 1979 et 2011
Graphe 6	l'évolution des dons octroyés dans le domaine de pêche entre 1979 et 2011
Graphe 7	Répartition des dons octroyés dans le domaine d'agriculture entre 1986 et 1990
Graphe 8	l'évolution des dons octroyés dans le domaine de la culture entre 1980 et 2005
Graphe 9	l'évolution des dons octroyés en matière d'équipement entre 1986 et 2010
Graphe 10	Ventilation du déficit commercial par principaux pays-Année 2013
Graphe 11	Importation chinoise en hydrocarbures par origine en 2013
Graphe 12	Déploiement des Instituts Confucius
Graphe 13	L'évolution du volume de soutien financier accordé au Maroc (1991-2011)
Graphe 14	Répartition des participants aux programmes de formation par secteur entre 1992 et 2011
Graphe 15	l'évolution du nombre de participants aux programmes de formation par an (1992-2011)
Graphe 16	Balance commerciale Maroc - Inde (millions DH)

Liste des schémas

Schéma 1	Les cinq S de Kaizen
Schéma 2	Transfert de techniques vers les PME utilisant un centre de productivité
Schéma 3	Prestataires de services BDS et Institutions financières
Schéma 4	Services de développement des affaires (BDS) et PME performances
Schéma 5	mouvement OVOP et politique de développement
Schéma 6	Le modèle OVOP au Malawi
Schéma 7	Variabilité des prix alimentaires – selon la saison-

Table des matières

Remerciements	0
Abréviations et acronymes	2
Introduction générale	6
Cadre théorique :	23
Le rôle des bailleurs des fonds dans l'ingénierie de la coopération internationale et aide au développement	23
I. Approcher le concept de la coopération internationale.....	23
I.1. Pourquoi les riches financent les pauvres ?.....	25
I.2 Le rôle de la société civile dans le rapport pays donateurs -pays bénéficiaires.....	26
II. Les différentes formes de la coopération internationale pour l'aide au développement.....	26
II.1. Les bailleurs de fonds et l'aide au développement.....	26
II.2 Les bailleurs de fonds générateurs de la coopération internationale et de l'aide publique au développement.....	30
II.2.1 La tendance à la croissance de l'aide multilatérale.....	31
II.2.2 L'aide bilatérale est-elle encore indispensable ?.....	31
II.3 Les nouveaux paradigmes de la coopération internationale et l'évolution thématique de l'aide publique.....	32
II.3.1. Aide et enjeu climatique.....	33
II.3.2. Développement et sécurité.....	33
II.3.3 Aide et bonne gouvernance.....	33
III. Les bailleurs de fonds asiatiques et l'engagement pour l'aide au développement.....	34
III.1 L'émergence de la Chine dans la scène mondiale de la coopération.....	35
III.2 Le caractère bilatéral de l'aide publique au développement (APD) chinoise.....	37
III.3 Le cas de l'APD japonaise.....	38
III.3.1 La conception japonaise sur l'APD.....	38
III.3.2 Les formes de l'APD japonaise.....	41
III.3.3 La répartition de l'APD japonaise.....	44
III.4 Le modèle coréenne dans l'APD.....	46
III.4.1 L'aide publique et la coopération au développement en Corée du Sud.....	46
III.4.2 Les mécanismes d'exécution de l'aide au développement par la Corée du Sud.....	49
III.4.3 Les acteurs chargés de l'implantation des politiques de la coopération au développement.....	49
III.4.4 Le renforcement des fondations d'un système avancé de l'APD à travers la création du le Conseil des Aides et des Subventions (Council for Grant Aid).....	50

III.4.5 Vers l'amélioration de la qualité du système de l'APD	51
III.4.6 Les efforts coréens dans l'amélioration de la transparence de l'aide : l'intention de rejoindre l'initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).....	52
III.4.7 Le Renforcement du partenariat avec les donateurs principaux	52
Première partie :	56
Les capacités et les tendances des bailleurs de fonds asiatiques dans la coopération afro-asiatique	56
Chapitre I: Les capacités et les tendances de la coopération nippo-africaine	58
I. Les mécanismes de Tokyo international conference on African development (TICAD)	58
I.1 La déclaration de Yokohama.....	58
I.2 Le plan d'action.....	58
I.3 Le mécanisme de suivi	59
I.4 Les réunions régionales.....	59
I.5 Le corps diplomatique africain	59
II. L'historique de la TICAD	59
II.1 La TICAD I	60
II.2 La TICAD II.....	61
II.3 Le processus du G8 et de la TICAD III.....	64
II.4 La TICAD IV	68
II.4.1 Les domaines d'intervention de la TICAD IV	69
II. 5 La TICAD V.....	72
III. Les tendances de la coopération nippo-africaine.....	74
III.1 L'évolution de la coopération nippo-africaine du cadre bilatéral au cadre multilatéral	74
III.2 La TICAD IV et le changement du calendrier du Sommet	76
III.3 La nouvelle configuration du mécanisme de l'APD et la fusion JICA-JBIC	76
III.4 Trois contraintes qui transformeraient la configuration initiale de la TICAD	78
III.4.1 Le processus multilatéral avec des modalités d'exécution bilatérales.....	78
III.4.2 La TICAD, chef de file de la coopération afro-asiatique	78
III.4.3 Un mécanisme de coopération dépendant des conjonctures économiques.....	79
III.5 L'intégration de la société civile dans le processus de coopération	79
III.6 Elargir la part de la coopération sécuritaire et de la défense.....	80
Chapitre II: Les capacités et les tendances de la coopération sino-africaine	82
I. L'historique de l'appui stratégique de la coopération sino-africaine.....	82
I.1 Le Forum Sino-Afrique.....	87

I.2 Les réalisations du Forum on China–Africa Cooperation (FOCAC)	88
I.3 Les origines du FOCAC	88
I.4 L'organigramme du FOCAC	89
I.4.1 Les membres chinois et leurs fonctions.....	89
I.4.2 Le leadership du comité de suivi chinois.....	91
I.4.3 La conférence plénière et la conférence élargie du comité d'action et de suivi.....	92
I.4.4 Les départements participant du gouvernement chinois	92
I.5 Les instances de la promotion des échanges commerciaux et de l'investissement.....	96
I.5.1 Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPCI).....	96
I.5.2 La Commission nationale pour le développement et la réforme.....	97
I.5.3 La coopération pour la technologie de l'information	97
I.5.4 La promotion du développement commercial Chine-Afrique dans le cadre du FOCAC.....	97
I.5.5 L'administration fiscale d'état	97
I.5.6 L'inspection et la quarantaine dans la coopération et les échanges Chine-Afrique.....	98
I.5.7 La banque populaire de Chine	98
I.5.8 La banque import-export de Chine (EXIM BANK)	98
I.5.9 Le fonds de développement Chine-Afrique.....	98
I.5.10 La banque de Chine.....	99
I.5.11 L'administration d'état pour l'industrie et le commerce	99
I.6 Les structures de support	99
I.7 Les membres africains et leurs fonctions.....	100
I.7.1 Le corps diplomatique africain.....	100
I.7.2 Les hauts fonctionnaires de pays africains	101
I.7.3 Les ministres africains des affaires étrangères.....	102
I.7.4 L'Union africaine	102
I.7.5 Les autres institutions africaines jugées " pertinentes"	102
I.7.6 Les organes de coopération régionale.....	103
I.8 Les mécanismes d'opération du FOCAC.....	103
I.8.1 La contribution de l'Afrique aux préparations et la formation du FOCAC.....	104
I.8.2 Les caractéristiques de la prise de décisions chinoise	104
I.8.3 L'amélioration constante : le processus de l'élaboration des politiques.....	104
I.8.4 Le FOCAC: une plateforme pour l'apprentissage mutuel et la prise de décisions	105
I.9 L'évaluation du FOCAC.....	106
I.9.1 Le caractère dynamique du FOCAC.....	106

I.9.2 Le bilan des actions du FOCAC.....	107
I.9.3 La coopération dans le développement économique.....	107
I.9.4 La contribution du FOCAC dans le développement de l'Afrique.....	107
I.9.5 Les défis et les contraintes du FOCAC.....	114
II. Les tendances de la coopération sino-africaine.....	116
II.1 Le processus d'institutionnalisation des structures de la coopération sino-africaine.....	116
II.1.1 Les tentatives d'intégration de la société civile africaine dans le processus du FOCAC.....	117
II.2 Le déséquilibre des exports-imports entre la Chine et l'Afrique et le positionnement de la Chine après son adhésion à l'OMC.....	118
II.3 La diplomatie monétaire chinoise pourrait changer les tendances de la coopération afro-asiatique.....	121
II.4 Les nouvelles variables et la sixième édition du Forum de coopération Chine-Afrique en Afrique de Sud (Oct. 2015).....	126
II.4.1 Aides financières.....	126
II.4.2 Dettes.....	126
II.4.3 Les infrastructures et projets de développement.....	127
II.4.4 Education et renforcement de la présence culturelle chinoise.....	127
II.4.5 Joindre les Post-OMDs : des fonds d'aide au développement.....	127
II.4.6 Sécurité et Paix.....	127
II.5 Une implication plus visible de l'Union africaine dans l'ingénierie du FOCAC.....	128
II.6 Une mise à jour du modèle de la coopération Sino-Africaine.....	129
II.6.1 Critiques et alarmes.....	133
Chapitre III: Les capacités de la coopération Afro Indienne et Afro-Coréenne.....	136
I. La coopération afro-indienne.....	136
I.1 Sur le plan politique.....	137
I.1.1 La présence diplomatique.....	137
I.1.2 La présence militaire.....	137
I.2 Sur le plan économique.....	137
I.2.1 Les investissements directs étrangers de l'Inde en Afrique.....	138
I.2.2 La coopération afro-indienne entre déficit de visibilité et implication économique émergente.....	138
I.2.3 Une activité commerciale émergente.....	141
I.2.4 Des investissements ciblés.....	143
I.3 Le Sommet Inde-Afrique.....	145

I.3.1 La troisième édition du Sommet Inde-Afrique (Octobre 2015) : Les nouveaux changements dans l'orientation de l'Inde	148
I.4 La part de l'aide dans la coopération afro-indienne.....	150
II. La coopération afro-coréenne.....	152
II.1 La présence Coréenne en Afrique.....	152
II.2 Les mécanismes de la Coopération Corée-Afrique	157
II.2.1 La part de l'Afrique dans l'APD Coréenne	157
II.2.2. Les intérêts émergents de la Corée en Afrique.....	158
II.2.3 Le Forum Corée–Afrique.....	158
II.2.4 Le fonctionnement du Forum Corée-Afrique	160
II.3 La part de l'aide coréenne dans sa coopération avec l'Afrique	164
II.3.1 Les échanges lucratifs.....	166
Chapitre IV: Les tendances de la coopération afro-indienne et afro-coréenne.....	168
I. Le cas de l'Inde.....	168
I.1 La régénération géographique de l'agenda indien en Afrique	168
I.2 L'élargissement des lignes de crédits bancaires	169
I.3 La diversification des axes d'intervention.....	170
I.4 Une nouvelle prise de conscience des risques du renforcement de la coopération avec l'Union africaine au détriment de la formule bilatérale.....	172
I.4.1 Les nouvelles pistes de la coopération économique Inde-Afrique	173
II. Le cas de la Corée du Sud.....	176
II.1 La tendance vers l'augmentation quantitative de l'aide vers l'Afrique.....	176
II.2 La doctrine coréenne dans la coopération internationale.....	177
II.2.1 La doctrine «Global Korea» un nouveau catalyseur de la coopération Corée –Afrique.....	177
II.3 La motivation énergétique	178
II.3.1 Les contraintes du nouvel leadership Coréen et son impact sur la politique Coréenne vers l'Afrique.....	180
Deuxième partie:.....	181
Les capacités et les tendances dans les relations Maroc-Asie	181
Chapitre I : La coopération Maroc-Japon	183
I. Les relations politiques nippo-marocaines.....	183
I.1 La visite Royale du Roi Mohammed VI	184
I.2 Les consultations politiques bilatérales entre les ministères des affaires étrangères.....	185
I.3 La coopération au sein des organisations internationales.....	185

I.3.1 La coopération sécuritaire.....	185
I.3.2 Les conventions et accords entre le Japon et le Maroc	186
II. Les relations économiques et de coopération	187
II.1 Sur le plan économique.....	187
II.1.1 Les échanges commerciaux.....	187
II.1.2 La coopération financière.....	187
II.1.3 La coopération technique	188
II.1.4 La coopération tripartite Maroc-Japon-Pays Africains	188
II.1.5 Les investissements japonais	189
II.2 La coopération nippon-marocaine à travers la JICA.....	190
II.2.1 La coopération financière.....	190
II.2.2 La coopération technique	199
II.3 La coopération nippon-marocaine par domaine sectoriel.....	201
II.3.1 La coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de la pêche.....	201
II.3.2 La coopération économique maroco-japonaise dans le domaine de l'agriculture	203
II.3.3 La coopération culturelle.....	204
II.3.4 La coopération économique maroco-japonaise en matière d'équipement.....	206
II.3.5 La coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable	207
II.3.6 Les autres formes de coopérations maroco-japonaises hors projets.....	211
Chapitre II : La coopération Maroc-Chine.....	212
I. La coopération politique sino-marocaine.....	212
I.1 Les relations politiques	212
I.2 La coopération militaire.....	213
II. La coopération économique sino-marocaine.....	213
II.1 La période 1999-2002.....	214
II.2 La période 2002-2006.....	214
II.3 La période 2006-2014.....	216
III. Le positionnement du Maroc dans le cadre multilatéral de la coopération chinoise.....	220
III.1 Le Maroc dans la coopération Chine-Maghreb	220
III.2 Le Maroc dans le cadre de la coopération Chine-Monde arabe.....	226
III.3 Le Maroc dans le cadre de la coopération Chine –Méditerranée.....	227
III.4 La prospective de la coopération sino-marocaine	227
III.4.1 Sur le plan culturel.....	229
III.4.2 La coopération avec les ONGs.....	233

III.4.3 Le secteur bancaire comme vecteur de a coopération future sino-marocaine	234
Chapitre III: La coopération Maroc-Corée du Sud	236
I. La coopération Maroc-Corée du Sud	236
I.1 Sur le plan politique	236
I.2 Sur le plan économique	236
I.2.1 La négociation d'un accord de libre-échange entre le Maroc et la Corée du Sud.....	237
I.2.2 Une motivation progressive chez les investisseurs coréens.....	238
I.2.3 Lancement de la coopération dans le domaine de la sécurité nucléaire	238
I.2.4 Sur le plan de la coopération tripartite.....	240
II. La coopération Maroc-Corée du Sud dans le cadre des forums de coopération.....	241
II.1 La part de l'aide au développement entre la Corée et le Maroc.....	242
II.1.1 La coopération financière réalisée par Korean agency for international cooperation (KOICA) (1991-2012)	243
II.1.2 Les activités de la KOICA au Maroc entre 1991-2011	245
II.1.3 La stratégie de la KOICA au Maroc.....	246
II.1.4 Les réalisations concrètes de la KOICA entre 1991-2011	246
Chapitre IV : La coopération Maroc-Inde	253
I. Les relations politiques	254
I.1 La coopération militaire.....	255
II. Les relations économiques Maroc-Inde	255
II.1 Les échanges commerciaux largement dominés par les phosphates.....	255
II.2 Les investissements directs de l'Inde au Maroc largement orientés vers le secteur des phosphates.....	256
II.2.1 Une nouvelle génération de coopération de Type joint-venture générée par l'OPC	259
II.2.2 Des investissements indiens émergents.....	260
Chapitre V: Etude de cas - Le projet d'OVOP comme modèle du renforcement de l'aide pour le développement	264
I. Qu'est-ce qu'un OVOP (One Village One Product)?.....	264
I.1. Vue générale sur la littérature scientifique sur le modèle d'OVOP	266
I.2. Les fondements philosophiques de l'approche OVOP	268
I.3 Le caractère unique japonais et les normes occidentales	270
I.4 Les approches japonaises du développement des PME et le modèle d'OVOP	271
I.4.1 L'approche du Japon par rapport aux PME japonaises.....	271
I.4.2. La politique de coopération internationale du Japonen matière de PME.....	272

I.4.3. La coopération des PME japonaises et le rôle des fournisseurs de services de développement commercial (BDS).....	273
I.4.4 Une coopération couverte par plusieurs organisations.....	275
II. L'intégration du modèle d'OVOP dans les politiques japonaises d'aide pour le développement....	275
II.1 Etude de Cas (1).....	276
II.2 Les origines du mouvement OVOP dans la préfecture d'Oita.....	277
II.3 Le rôle des collectivités locales.....	278
II.4 Résultats.....	280
II.4.1. Les zones d'impact.....	281
II.4.2. Comprendre les types et niveaux de soutien.....	281
III. Autres formes du modèle de développement similaire à l'OVOP.....	283
III.1 Le cas de l'OTOP thaïlandais (Un Tambon Un Produit).....	283
III.1.1 Championnat du produit et stratégie de marque OTOP.....	287
III.1.2. Le marketing sur le Web.....	289
III.1.3 Evaluations précédentes du mouvement OTOP en Thaïlande.....	289
III.1.4 Le volet social du modèle thaïlandais d'OTOP.....	290
III.2 L'OVOP en Afrique.....	290
III.2.1 L'OVOP en Afrique : les développements récents.....	290
III.2.2 Le cas de Malawi.....	292
III.3 L'OVOP du Malawi en comparaison avec les expériences japonaises et thaïlandaises.....	304
III.4 Le cas des projets marocains d'OVOP et de projets similaire à OVOP.....	307
III.4.1 Etude terrain sur le village de pêcheurs Cala Iris.....	307
III.4.2 Apports et contribution des organismes concernés.....	310
III.4.3 Nature et objectifs du projet.....	311
III.4.4 Evaluation.....	315
III.4.5 Un Projet Marocain (similaire à OVOP) en Inde.....	316
Synthèse générale.....	320
Bibliographie.....	345